This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

C 580,142

Digitized by Google

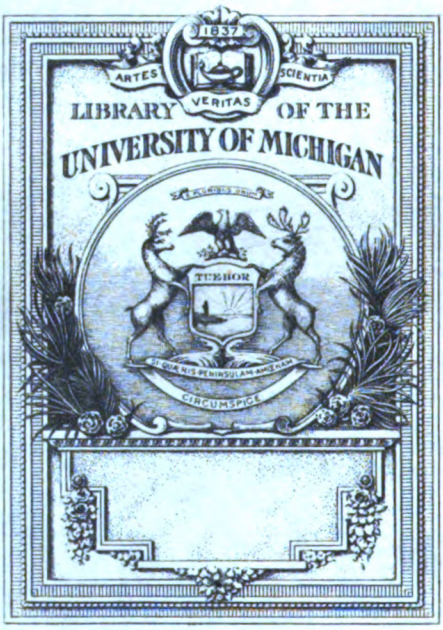

Digitized by Google

805
R431

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1924

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XX

JUILLET-DÉCEMBRE 1924

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1924

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEC 26 1924

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XX

JUILLET-OCTOBRE 1924

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1924

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages.

L'âge du cuivre en Égypte, par Édouard NAVILLE. 1
Observations sur le culte des Lares, par R. VALLOIS 21
Une représentation eschatologique sur une stèle attique du IVe siècle, par G. A. S. SNIJDER (pl. III). 37
Theos hypsistos, par R. CAGNAT. 47
Fanum et simulacrum dans la vie la plus ancienne de saint Samson, par J. LOTH. 49
L'histoire des gestes, par S. REINACH 64
Terres cuites gréco-égyptiennes, par W. DEONNA. 80
Le nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de Rome, par Seymour de RICCI. 159
Datames, par S. REINACH 165
Bulletin de l'Académie des Inscriptions 178
Nouvelles archéologiques et correspondance · Jacques de Morgan. — Franz Boll. — La comtesse Pauline Ouvaroff. — Valerios N. Stais. — Basil Gildersleeve — Auguste Vercoutre. — Sir Claude Phillips. — Hommage à M. N. P Kondakoff. — Tite-Live retrouvé ? — Une lettre de Claude. — Pré-aryen et prédavidien dans l'Inde. — Découvertes en Égypte. — Temple gréco-phénicien à Tantourah. — Les fouilles de Kish. — Musique assyrienne. — Les fouilles de Cheik-Sa'ad. — Fouille de Palmyre. — Les enseignements du sanctuaire punique de Carthage. — La donation de M. Durighello. — Le Musée ashmoléen d'Oxford en 1923. — Hexamètres égéens. — Nouvelles découvertes à Cnossos. — Le Kouros de Fiumicino. — Une statue colossale de déesse trouvée à Ariccia. — Un bas-relief de New-York. — La louve du Capitole. — L'Agias de Lysippe. — Sur Parrhasios. — Falsi e pasticci nelle terre cotte di Centuripe. — Notes sur l'île de Thasos. — Pythia de Bithynie. — Un portrait romain de l'extrême décadence. — Une mosaïque de Négrar di Valpolicella. — Bijoux sarmates et mérovingiens. — Musées russes. — Le congrès byzantin de Bucarest. — Encore le calice d'Antioche. — La trouvaille d'Arras. — Une station romaine à Folkestone. — Divona. — Christus hic est. — Herder et l'Empire romain. — Les occupations des mois dans l'art. — Encore un faux de Constantin Paleocappa. — Découverte en Mongolie. — Le nom de Gengis-Khan. — En Afghanistan. — Eléphant ou macaw. — Jacopo del Casentino. — Peintures inédites de la Renaissance. — Un tableau de Botticelli à Florence. — Jorge Alfonso. — Les « Mededeelingen » de Rome. — La société espagnole d'anthropologie. — La mutilation des morts. — Buveurs de sang. 204
Bibliographie : Eugène PITARD. — Paul PERRIER. L. CAPITAN et J. BOUSSONIE. — E. PASSEMARD. — Bulleti de l'Associatio catalana d'antropologia i prehistoria. — Léonard ROSENTHAL — Mélanges Bertaux. — Memoirs of the American Academy in Rome. — Répertoire d'art et d archéologie. — P. CARON et H. STEIN. — J. PENOYRE. — — S. REINACH. — CHAMPOLLION le jeune. — Raymond WEILL. — H. FRANCKFORT. — A. de RIDDER et W. DEONNA. — Martinus NIJHOFF. — Albert A. STANLEY. — G. E. RIZZO. — W. GIESECKE. — Docteur Charles HÉDERER. — Seymour de RICCI. — Commandant LEFEBVRE DES NOETTES. — O. WALTER. — K KOUROUNIÔTIS. — J. HACKIN. — R. FORRER. — J. VERNIER. — Ville de Genève. — V. COTTE. — A. LONGNON. — Cecil TORR. — Marius GERIN. — J. FEUVRIER. — Frank DELAGE et Charles GORCEIX. — Emile BONNET. — A AUDOLLENT — Ayuntamiento de Madrid. — Arnold SCHOBER. — J. H. BREASTED. — Maurice PILLET. — Adolphe DIEUDONNÉ. — H. ROUCZEWSKI. — Joseph BRASSINNE. — Marguerite DEVIGNE. — Malcolm LETTS. — F. J. Sanchez CANTON. — C. Gaudence ORFALI. — American School of classical studies at Athens. — Roger DEVIGNE. — Raffaele PETTAZONI. — A. RUTGERS. — Giulio GIANNELLI. — A. NEPPI-MODONA. — Maurice BOUCHOR. — Albert HOUTIN. — Aldo NEPPI-MODONA. — Marc BLOCH. — Emile JOBBÉ-DUVAL. — Auguste DIÈS. — Maurice DEFOURNY — Anne-Marie GUILLEMIN. — Alice BRENOT. — R. WALTZ. — Emile BRÉHIER. — Gustave COHEN. — Suite de « l'Affaire Tite-Live ». . . . 255

PLANCHE

III. Stèle funéraire du Pirée et relief votif de Chalcis.

Conditions de l'abonnement.

Pour Paris. Un an.....	50 fr.	Pour les départements. Un an.	52 fr
Un numéro mensuel.....	5 fr.	Pour l'étranger. Un an.....	55 fr

On s'abonne également chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées.

Digitized by Google

L'AGE DU CUIVRE EN ÉGYPTE

Lorsque les Égyptiens citent les métaux précieux qui leur sont apportés en tribut, ces métaux sont souvent au nombre de trois : l'or, l'argent et un autre qu'ils écrivent avec les variantes, et qui est presque toujours nommé entre l'or et l'argent. Ce groupe est lu par les égyptologues de différentes manières (le signe étant polyphone). M. Lepsius, qui lit le signe *asem*, le rapproche du grec ἄσημος, un métal qui, comme celui dont nous nous occupons, est cité dans un papyrus de Leyde entre l'or et l'argent [1]. Ce serait un alliage d'or et d'argent, dans lequel l'argent n'entre que pour une faible proportion et qu'on trouve à l'état naturel, ou qui est produit artificiellement. M. Lepsius traduit le mot égyptien par le mot grec ἤλεκτρος ou ἤλεκτρον, l'*electrum*. M. Erman l'appelle de l'or, Sir Wallis Budge *white gold* ou *refined copper*, une sorte de métal précieux. Pierret y voit du cuivre, mais il n'est pas sûr de son interprétation, dans laquelle il suit Brugsch. Celui-ci, après avoir d'abord admis le sens de cuivre, s'appuyant sur le papyrus Harris, y voit un alliage d'or et de bronze qu'il traduit par *Kupfergold*. J'ai admis sa lecture *ouasem* ou *ousem*. L'égyptologue qui nous paraît être arrivé à l'interprétation juste dans la plupart des cas, c'est Le Page Renouf, qui y voit du cuivre [2].

Je dis que cette interprétation est la vraie en général et en particulier dans les exemples que nous allons examiner,

1. A notre connaissance, le papyrus n'a pas encore été publié. Il indique quatorze manières dont l'ἄσημος peut être traité (Reuvens, *Lettres à Letronne sur les papyrus de Leide*. Pap. 66).
2. *Life work*, II, p. 1.

Digitized by Google

mais il est des cas où il faut y voir un autre métal, comme pour l'électron des Grecs. Il est évident que les anciens Égyptiens n'avaient pas dans leur nomenclature la même exactitude, la même précision que de nos jours, qu'il s'agisse d'animaux, de minéraux ou de plantes. Ainsi le même mot désigne un porc ou un hippopotame, un chat ou un lion. Dans le cas de ces métaux, la confusion était d'autant plus facile que l'éclat était le même, et l'on comprend qu'on ait pu appliquer le nom d'*ousem* à d'autres métaux que celui qu'on trouvait dans les mines, s'ils étaient aussi brillants. Il en était de même du mot grec ἤλεκτρον ou ἤλεκτρος.

Ce qui donne aux métaux leur valeur chez les Égyptiens, c'est leur éclat et c'est pour cela que nous trouvons presque toujours la même gradation : l'or, l'*ousem* et l'argent.

L'Égypte n'est pas riche en métaux, et elle se les procurait par le commerce ou par les tributs ; l'*ousem* en était une partie importante, et l'on voit d'emblée que cela ne pouvait pas être de l'or, à cause des masses considérables qu'on en faisait venir. Lepsius cite un tombeau de la XVIIIe dynastie dans lequel on pèse l'*ousem* en anneaux; il y en a 36.692 *deben*. Comme un *deben* représente 90 gr. 95, il y en a là pour plus de 3.000 kilos. On ne voit pas d'où l'on aurait tiré un pareil poids d'or.

Mais cela n'est rien en comparaison de ce que nous voyons à Deir-el-Bahari. Il est bien probable que pour flatter la reine Hatshopsitou on exagère le résultat de l'expédition au pays de Pount, car on ne voit guère comment les six vaisseaux représentés auraient pu transporter un pareil butin; toujours est-il que l'on trouve le chiffre de 3.333.300 *deben* de métal. Il est clair que ce chiffre est fantastique; c'est le même poids que celui des monceaux d'encens qu'on voit entasser lorsqu'on décharge les navires, et cette énorme quantité ne pouvait être contenue dans les quatre grands coffres qui renferment de l'*ousem*. Toujours est-il que ces chiffres nous montrent de la manière la plus claire qu'il ne peut être question d'or; c'est un métal qui devait se trouver en beaucoup plus grande abondance.

Digitized by Google

Ce qui prouve aussi que ce ne peut être de l'or, c'est l'emploi qu'on en faisait. Le premier exemple qui nous enseigne clairement ce qu'était l'*ousem*, ce sont les obélisques. Dans le temple de Deir-el-Bahari construit par la reine Hatshopsitou, nous lisons qu'elle a élevé deux grands obélisques en granit rouge dont le pyramidion est en *ousem* [1]. Il s'agit des deux obélisques qu'elle a fait dresser dans le temple de Karnak, dont on nous raconte qu'ils venaient d'Assouan et dont nous voyons le transport sur les murs de la terrasse inférieure de Deir-el-Bahari.

Après la reine, son neveu Thoutmès III qui lui succéda imita son exemple [2], et il nous dit aussi, employant la même phrase, qu'il a élevé deux obélisques en granit rouge dont le pyramidion est en *ousem*, devant les pylônes du temple. L'érection de ses deux obélisques est considérée par la reine comme l'un des actes les plus glorieux de son règne. Nous avons vu une première inscription qui en parle; une autre du même temple nous dit que ces deux grands obélisques, dont la hauteur est de 108 coudées [3], sont revêtus d'*ousem* dans toute leur longueur. Il y a là évidemment une forte exagération; on se représente difficilement des monuments de cette hauteur recouverts de métal.

Si maintenant nous allons à Karnak où l'un de ces obélisques est encore debout, tandis que de l'autre il ne reste plus que des morceaux et le socle, nous lisons sur le fût : « que la reine a élevé deux obélisques revêtus d'*ousem;* ils éclairent le pays comme le disque solaire ».

Les inscriptions du socle de l'autre, qui sont gravées sur les quatre faces, en parlent toutes. Face sud : « elle a fait deux obélisques en granit rouge sur le côté sud (du temple); leur moitié supérieure est en *ousem*... leurs rayons éclairent le pays, le soleil se lève entre eux comme lorsqu'il apparaît vers l'horizon du ciel ». A l'ouest, il est dit « qu'elle a fait

1. Naville, *Deir-el-Bahari*, pl. 156.
2. Champollion, *Monuments*, IV, 316.
3. Lepsius, *Denkm.*, III, 27. Cette inscription, que Lepsius a vue, n'existe plus aujourd'hui. Elle devait être à la terrasse inférieure.

Digitized by Google

deux obélisques d'*ousem*, leurs pyramidions atteignent le ciel ». Au nord : « les deux obélisques que Ma Majesté a revêtus d'*ousem* pour mon père Amon, afin que mon nom subsiste et dure dans ce temple ». Puis elle nous raconte qu'ils sont d'une seule pièce et qu'il fallut sept mois de travail, depuis la montagne, pour qu'ils fussent rendus à Thèbes. Et elle ajoute en finissant (est) : « Je les revêtis d'*ousem;* je donnai le meilleur *ousem* mesuré en *heket* comme des sacs (de grains). »

Hatshopsitou revient à ces deux obélisques dans une inscription gravée sur l'aile nord du pylône d'Aménophis III à Karnak [1]. Elle nous dit « qu'elle a élevé deux grands obélisques à son père Amon Ra devant sa magnifique salle à colonnes; ils sont revêtus d'*ousem* en grande quantité, leur hauteur atteint le ciel, ils éclairent le pays comme le disque solaire; jamais chose pareille n'a été faite depuis la création de la terre ».

Les obélisques nous font connaître ce qu'était le métal *ousem*. Saint Ephrem, au IVe siècle, parle de deux obélisques d'Héliopolis et il nous dit qu'ils ont un chapeau en cuivre blanc. Un patriarche d'Antioche, qui vit ces obélisques au IXe siècle, dit qu'en dépit de leur cupidité les Arabes n'avaient pas encore réussi à en décrocher le cuivre. Au temps d'Abdallatif, l'un des obélisques était renversé et avait perdu son chapeau, que l'autre avait conservé. On l'appelle du cuivre, et ces auteurs mentionnent que l'obélisque debout était taché d'oxyde vert que la pluie avait fait tomber; enfin Makrizi nous dit que ce chapeau est du cuivre qui est comme de l'or [2]. Tout cela suffit à montrer que le métal qui recouvrait le pyramidion des obélisques était du cuivre, car ceux d'Héliopolis n'étaient pas différents de ceux de Thèbes. L'*ousem* est donc du cuivre très brillant.

Nous connaissons l'un des officiers de la reine Hatshopsitou qui fut chargé de ces travaux. Sa tombe a été retrouvée à

1. Legrain et Naville, *l'Aile Nord du pylône d'Aménophis III à Karnak*, in *Annales du musée Guimet*, T. XXX.
2. Le Page Renouf, *Life work*, II, p. 3.

Digitized by Google

Drah-abou-el-Neggah, et là une grande stèle raconte, non sans emphase et sans exagération, tout ce que la reine l'a chargé de faire. Il parle des deux obélisques de 108 coudées, revêtus de cuivre dans toute leur longueur; tout le pays est rempli de leurs rayons.

Vers la fin de son inscription, il raconte que Sa Majesté voulut que le cuivre fût pesé dans la salle de fête, et il redit, comme sur le socle de l'obélisque, que le métal fut mesuré par *heket* et qu'il y en eut 84, ce qui fit en *deben* un chiffre considérable évidemment, à en juger par la place qu'occupaient les premiers signes détruits qui, comme cela se voit à Deir-el-Bahari, devaient aller dans les millions; il ne reste plus que la fin du nombre 92 1/2. Lorsque Tehouti parle des deux obélisques, ainsi que le soutient M. Spiegelberg, il donne la dimension totale des deux obélisques ajoutés l'un à l'autre, parce qu'il est le contrôleur qui fournit le métal nécessaire. Il indique autant de coudées de cuivre qu'il lui en faut. Ce n'est pas seulement aux obélisques que Tehouti emploie le cuivre. Il nous parle de bien d'autres choses, d'un n os, de portes, de tables, de coffres et même d'une salle du palais. Quant à la barque royale qui aussi éclaire le pays de ses rayons, elle est recouverte d'or. En cette occasion, le cuivre ne pouvait pas être employé, car, la barque étant dans l'eau, le cuivre se serait bientôt oxydé et la barque n'aurait plus éclairé le pays de ses rayons.

C'est donc le cuivre que l'on importait en Égypte en si grande quantité, et Renouf avait raison quand il a donné ce sens au mot *ousem*. Ce n'est pas à dire que ce mot ne désigne pas d'autres métaux; nous avons déjà fait remarquer le manque de précision dans les noms que l'on donne aux animaux, aux plantes et aux minéraux. Mais le métal qui servait au revêtement des obélisques et d'autres monuments tels que des portes ou des colonnes était certainement du cuivre, que l'on estimait à cause de son éclat. A plusieurs reprises il est dit que ces obélisques éclairaient la terre comme le soleil, et nous verrons qu'il en est de même d'autres objets faits en cuivre.

Digitized by Google

Ce sont d'abord des portes qui sont désignées par deux mots différents. Les mots *sebau* et *sebkhet* signifient, comme le mot arabe *bab*, non seulement la construction qui ferme l'entrée, mais la chambre ou la cellule à laquelle elle donne accès. Nous avons de nombreux exemples où l'on nous parle de portes qui sont en cuivre, c'est-à-dire qu'elles sont recouvertes de cuivre. Séti Ier nous le dit à plusieurs reprises dans le temple d'Abydos, et il ajoute qu'elles projettent des rayons lumineux comme le disque solaire.

Thoutmès III, à Karnak, nous parle de portes en cuivre en grand nombre; Aménophis III, également à Karnak, parle d'une grande porte en cuivre. Dans le temple qu'il construisit au mont Barkal, il dit que toutes les portes sont en cuivre et que leurs rayons sont éblouissants (?).

Il serait facile de citer encore d'autres exemples de portes de cuivre, soit qu'il s'agisse de l'entrée et de la chambre sur laquelle elles ouvrent, ou des deux battants, ainsi que l'indique le déterminatif du mot. Dans ces deux cas, il faut entendre des appliques de ce métal faites sur les battants ou sur les montants, des moulures, des corniches, ou d'autres ornements. Ainsi il est souvent dit que les figures sont en cuivre, en particulier lorsqu'il s'agit de portes faites d'un métal qu'on a souvent traduit par cuivre, mais qui doit être du bronze, beaucoup moins brillant que l'*ousem*, et sur lequel celui-ci se détache par son éclat. C'est pour cela que le nom du roi est souvent en caractères de cuivre, de manière à être bien visible.

Plusieurs fois nous voyons qu'un naos, une « grande demeure », est en cuivre ou ornée de cuivre. Et ce n'est pas seulement de constructions de petites dimensions que cela est dit. Aménophis III, élevant le temple de Louxor, inscrit sur l'architrave qu'il l'a orné, l'a fait resplendir de cuivre « comme le ciel qui est parsemé d'étoiles ». Le même roi nous apprend qu'il a fait des colonnes magnifiques pour sa salle hypostyle du Sud, ornée de cuivre en grande quantité. Thoutmès III aussi fait élever des colonnes de cuivre. Nous retrouvons à l'époque romaine, à Dendérah, des colonnes ornées de cuivre

Digitized by Google

appartenant à une grande salle. Brugsch raconte que, dans des travaux faits à Louxor pour déblayer une partie du temple, il a vu découvrir un de ces revêtements de colonnes qui était en cuivre.

On ornait de ce métal des trônes, des tables sur lesquelles étaient déposées des offrandes ou des victuailles.

Thoutmès III consacre dans le temple d'Amon une aiguière en *ousem*, qui avait 7 coudées de haut.

Le char du même roi, sur lequel il montait dans ses guerres de Palestine, était en cuivre, ce qui veut dire que, comme pour les tables, certaines parties étaient revêtues de ce métal.

On trouverait sans doute d'autres objets pour lesquels on a employé le cuivre; nous n'avons pas pu citer tous les exemples où il est question de ce métal, en particulier à propos des portes. Tout roi fondant un temple ne manque pas de dire que les portes sont ornées de cuivre.

Ce qui me semble établir d'une manière définitive la nature du métal, ce sont les fouilles de Mésopotamie. Déjà, en 1919, le docteur Hall, à El-Obéid, a trouvé un nombre considérable d'objets en cuivre qui avaient été enterrés par le roi Dungi dans les fondations d'une plateforme; ce sont des têtes d'animaux, des lions, des panthères, des taureaux, des cerfs, un bas-relief représentant une scène mythologique, un revêtement de colonne. Ces objets, ayant été mis au rebut et jetés pêle-mêle, étaient fort endommagés et dans un état d'oxydation qui ne permettait guère de les remettre en état, mais on voyait clairement qu'ils étaient tous en cuivre et que ce métal avait servi d'ornement.

Mais ce sont les fouilles de cet hiver à Ur qui ont eu les résultats les plus intéressants. Le directeur, M. Woolley, décrit ce qui a été trouvé à El-Obéid, où les fouilles commencées par le docteur Hall ont été continuées. Ces fouilles ont révélé une masse étonnante d'objets décoratifs, dont plusieurs fort oxydés et d'autres remarquables par leur excellente conservation et par leur beauté artistique. On a peine à se représenter qu'ils datent d'environ 6.000 ans et qu'ils sont les objets d'art les plus anciens auxquels on puisse

Digitized by Google

fixer une date. Ce sont des figures de taureaux en ronde bosse faites de plaques en cuivre travaillées au marteau, et fixées sur une âme en bois. Lorsqu'on a enterré tous ces objets dans une masse de terre et de briques qui devait servir de fondation à la construction de Dungi, on a cependant enlevé ce qui avait de la valeur, ainsi les cornes des taureaux qui devaient être en or. Les bas-reliefs représentent des scènes agricoles, des vaches que l'on trait, des hommes préparant un liquide. Ces pièces ornaient les façades de l'édifice. On en trouve qui sont en pierre blanche, encadrées de cuivre. Les murs étaient recouverts de panneaux de cuivre ou de bois fixé par des clous en cuivre; des fûts de colonnes en bois de palmier sont aussi recouverts de cuivre, et quoique le temple ne soit pas grand, on ne peut que s'étonner de la profusion du métal qui y a été employé et qui devait venir de loin. Il paraît évident que le métal de Mésopotamie était le même que celui d'Égypte, dont on se servait pour les mêmes usages. C'était celui qu'on appelait en Égypte l'*ousem*.

Lequel de ces deux pays a été le premier à en faire usage? Pour résoudre cette question, il faut rechercher quelle est la plus ancienne mention du cuivre *ousem* en Égypte. A ma connaissance, elle est de l'époque de Sahoura, de la Ve dynastie, et elle se trouve sur la pierre de Palerme, qui nous raconte que, pour élever ses édifices, le roi a fait venir du pays de Pount de l'encens : 80.000... Il est probable que ce sont des *deben*, et du cuivre; le chiffre du poids est indistinct; des plaques d'un minéral jaune dont le poids aussi est indiqué : total? texte indistinct. Il s'agit évidemment d'une grande pesée comme celle de Deir-el-Bahari, et cela aussi à la suite d'une expédition dans le pays de Pount. Le cuivre est mentionné deux fois sous le règne suivant, celui de Noferarkara ou Keka. Ainsi, déjà sous l'ancien Empire, on envoyait à Pount pour avoir ce métal remarquable par son éclat, et on l'apportait en même temps que d'autres produits du pays, surtout l'encens qui était fameux et particulièrement recherché. Le cuivre n'était donc pas tiré d'Égypte, il venait de l'extérieur.

D'où arrivait-il donc en Égypte? Il ne semble pas que ce

Digitized by Google

soit du Sud, de l'Afrique, sauf peut-être en petite quantité. Dans les représentations très curieuses du tombeau de Houi, un grand personnage du temps de Toutankhamon, l'un des successeurs du roi hérétique, on voit que ce haut dignitaire, qui s'appelait Houi ou Aménophis, se donne pour « fils royal de Kousch » et gouverneur des pays du Sud. Cependant il présente au roi d'abord les tributs des Retennou, un peuple de Syrie, ces tributs consistant en chevaux et en objets travaillés.

Il est probable que Houi fut d'abord préposé à ces Retennou et que ce fut plus tard qu'il devint gouverneur des pays du Sud, ce qui paraît avoir été un rôle beaucoup plus important, car les représentations de Kousch tiennent une plus grande place que celles de Syrie. Nulle part, dans ce qu'il apporte au roi, il n'est fait mention de cuivre, d'*ousem*. Les méridionaux, qui sont tous des nègres noirs et bruns, amènent du bétail en grande quantité, des esclaves, de l'or, un minéral qui se nomme *khenem*, qui doit être du jaspe rouge, et quelques objets faits en ébène. L'Égypte tirait d'Afrique surtout de l'or, mais ce n'est pas d'Afrique que venait la grande masse de l'*ousem*. Déjà sous l'ancien Empire nous voyons qu'on tirait une quantité considérable de cuivre du pays de Pount. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit récemment de ce pays. Pount s'étendait sur les deux rives de la mer Rouge. En Afrique, il allait peut-être aussi loin que le pays des Somalis, en Arabie : c'était ce que nous nommons aujourd'hui l'Yemen et l'Hadramaut. Ptolémée cite parmi les villes de l'Arabie Heureuse Πουάνου πόλις qui certainement rappelle le nom égyptien et qui, d'après la carte que le géographe a dressée, serait en face de l'Érythrée, de la région occupée par les Danakil, par conséquent au nord du détroit de Bab-el-Mandeb, qu'il ne semble pas que les flottes des Égyptiens aient jamais franchi. Nous croyons avec M. Moritz que c'est cette partie de la côte arabique qui est appelée pays d'Ophir [1].

1. Moritz, *Arabien*.

Digitized by Google

Nous avons une description du pays de Pount par les tableaux que la reine Hatshopsitou a laissés, dans le temple de Deir-el-Bahari, de l'expédition qu'elle y avait envoyée pour en rapporter les produits, en particulier l'encens. La flotte égyptienne aborde sur la côte d'Afrique dans un port où l'on faisait le commerce. Là se trouve une population mêlée : les habitants de Pount, en particulier les chefs qui ont un type tout semblable à celui des Égyptiens et qui sont de même race; puis il y a des nègres noirs et bruns qui sont certainement venus du Sud, qui habitent des huttes en clayonnage dont la porte est à une certaine hauteur et où l'on arrive par une échelle. Ainsi il y avait dans le pays africain de Pount un port de commerce qui très probablement devait être en relation avec la côte opposée de la mer Rouge, avec l'Arabie Heureuse, l'Yemen et l'Hadramaut. Cette région de l'Arabie, maintenant peu peuplée et en partie déserte, a eu à cette époque reculée une histoire et une civilisation sur lesquelles nous sommes mal renseignés. C'est de là que doivent être sortis les Pountites qui ont occupé la côte africaine et qui ont poussé jusqu'à la vallée du Nil, où ils se sont établis. Les Pountites tels que nous les voyons à Deir-el-Bahari ne sont pas des Sémites, ils n'en ont nullement le type; ce sont des Chamites du type caucasique, tout à fait semblables aux Égyptiens que j'appelle pharaoniques.

J. de Morgan nous semble avoir bien indiqué la raison qui leur fit quitter leur pays, le desséchement qui rend le sol stérile, en sorte qu'il ne produit plus de quoi fournir au peuple sa nourriture. Ces Chamites d'Arabie avaient une supériorité sur les habitants néolithiques de la vallée du Nil : ils connaissaient le métal qu'ils tiraient de leur pays. D'après J. de Morgan, dans les montagnes d'Arabie les gîtes minéraux abondent : le fer, le cuivre et le plomb. On en a tiré parti jadis, à en juger par les scories qu'on rencontre sur certains points, tandis que de nos jours l'absence d'eau empêche toute exploitation minière et toute industrie métallurgique.

Si donc nous recherchons d'où venait l'*ousem*, le cuivre brillant dont on importait une si grande quantité, les textes

Digitized by Google

nous apprennent que dès la haute antiquité il venait de Pount, c'est-à-dire de la partie asiatique du pays, du sud de l'Arabie. Nous trouvons une confirmation de ce que l'Arabie produisait du cuivre dans les inscriptions babyloniennes qui indiquent le pays de Kimasch comme étant celui d'où ils tiraient le cuivre [1]. Un prince de Lagash qui régnait vers 2.800 avant J.-C. dit que « de Kimash je tire le cuivre ». Kimash est l'Arabie centrale, maintenant le Djebel-Shammar. Il y avait des mines de cuivre au Sinaï; mais si le cuivre égyptien était venu de là, ce ne serait pas le commerce avec le Sud, ni avec le pays de Pount, qui l'aurait fait parvenir en Égypte. Nous n'avons pas à rechercher ici si le cuivre n'était pas apporté d'ailleurs aux Babyloniens.

Il paraît probable que c'est de l'Arabie que les Égyptiens ont tiré la plus grande partie de leur cuivre. Il en est de même du roi Salomon. Dans les descriptions qui nous sont données de ses richesses, on doit avoir appelé or ce qui n'est que de l'*ousem* et qui avait un éclat égal à celui du métal précieux. Nous ne pouvons pas expliquer autrement cette quantité énorme d'or qui lui fut donnée par la reine de Séba, ni surtout celui qu'il prélevait comme tribut sur les trafiquants et sur tous les rois d'Arabie, et qu'on lui apportait d'Ophir. Qu'il y eût de l'or sur la quantité, c'est fort probable, ce qu'on appelle l'or pur; mais la masse doit avoir été de l'*ousem* qui avait un éclat tout pareil et qu'on ne distinguait pas de l'autre métal.

Cependant une partie du cuivre égyptien venait d'Afrique; il nous est parlé du cuivre du pays d'Amamou ou Amou, qui certainement est africain; il est mentionné par la reine dans une inscription où elle retrace les restaurations de temples qu'elle a faites après que les Hyksos les avaient ruinés. Ce pays d'Amou lui avait fourni de l'or. Thoutmès III nous parle de cuivre *ousem* d'Amou. Ramsès III met dans son trésor de l'or de ce pays. Le cuivre d'Amou doit être celui dont il nous est dit qu'il fut apporté au roi Thoutmès III

1. Sebelien, *Ancient Egypt*, 1924, I, p. 14

Digitized by Google

des pays du midi. Il est vrai que Pount est compris dans la liste des pays du midi, mais quelquefois aussi il est dit qu'il est à l'est. Il serait étrange que Pount d'Asie eût été seul à fournir du cuivre à l'Égypte, car le continent africain est riche en gisements de ce métal. On le trouve en Abyssinie, dans la région de Katanga près du lac Tanganyika, dans le bassin du Congo, à Loango, dans l'Angola, plus au sud dans le pays des Namaqua, au Transvaal et à Madagascar. Pour toutes les populations du centre de l'Afrique que Schweinfurth a visitées il y a cinquante ans, et qui alors étaient anthropophages, le cuivre était le métal recherché. Il est vrai qu'elles n'avaient ni or ni argent, et le cuivre avec les esclaves était la monnaie d'échange. Le voyageur allemand nous décrit sa visite au roi Mounsa, le roi des Monbottou ou Mangbattou, qui le reçut dans une grande halle de bois et de feuilles de palmier qui servait de salle d'audience. Derrière le trône royal, orné de boucles et de clous de cuivre, on dressa un râtelier auquel étaient suspendues des centaines de lances et de piques en cuivre forgé au marteau, de toutes grandeurs. « Les rayons du soleil équatorial de midi donnaient à cet amas brillant de métal rouge un éclat éblouissant, et de chacune de ces lances partait un feu comme de torches embrasées [1]. »

Ne semble-t-il pas qu'on entende l'écrivain égyptien nous parler de l'éclat que projette l'*ousem* des pointes des obélisques, ou de ces obélisques en *ousem* qui éclairaient le pays comme le disque solaire, ou de ces portes d'*ousem* du temple d'Abydos qui projettent des rayons lumineux comme le disque du soleil, ou de ce temple qui resplendit de cuivre comme le ciel parsemé d'étoiles?

Quand le roi parut, il était couvert de la tête aux pieds d'ornements de cuivre qui éclairaient son corps, et l'épée qu'il portait en guise de sceptre, toute semblable à celle des anciens Égyptiens, était aussi en cuivre pur.

Ce que nous raconte Schweinfurth me paraît confirmer

1. Schweinfurth, *Im Herzen Afrikas*, ch. XIV.

Digitized by Google

absolument que l'*ousem* est le cuivre, et cette scène de nos jours nous reporte aux temps les plus reculés de la civilisation égyptienne, à cet âge du cuivre pur par lequel elle a débuté.

Les Monbottou connaissent le cuivre d'ancienne date. On se demande si les mines de Loango et d'Angola, sur la côte occidentale du continent africain, étaient déjà exploitées.

Aujourd'hui, on tire le métal du Darfour, à l'endroit nommé Hofrat-el-Nahass (*Mines de cuivre*). A en juger d'après celui qu'on en rapporte, ce doit être du cuivre natif qu'on a forgé en gros anneaux, en barres ou en plaques. C'est ce que nous voyons dans plusieurs peintures égyptiennes. Ces mines de Darfour étaient-elles connues des anciens Égyptiens? Il semble qu'elles devaient l'être, si on les exploitait déjà alors. Le Darfour est au sud-ouest de l'Égypte et le cuivre de ce pays serait apporté par des nègres. Mais nous ne voyons pas cela dans les inscriptions; les relations commerciales sont avec le sud-est, et ceux qui importent l'*ousem*, ce sont les vrais Pountites d'Arabie, les Chamites de même race que les Égyptiens. C'est eux qui en ont fourni la plus grosse partie; il est pourtant vraisemblable que l'Afrique en procura quelque peu.

Ce sont ces Chamites possédant des armes de cuivre qui ont fait la conquête du pays d'Égypte, qui s'y sont établis et qui ont donné l'impulsion à la civilisation. Rien n'indique que ces conquérants fussent sémites et fussent venus du nord par l'isthme de Suez. Au contraire, il est certain que les Égyptiens civilisés, ceux que j'appellerai les Égyptiens pharaoniques, sont venus du sud; nous en avons la confirmation dans certains traits de la religion et des mœurs. L'Égyptien s'oriente en regardant le sud, l'occident à sa droite, l'orient à sa gauche. Cela ne veut pas dire qu'il marche vers le sud; au contraire, il regarde à la direction d'où il est venu. C'est de là qu'est partie la force conquérante, c'est de là aussi que les eaux bienfaisantes du Nil apportent la fertilité et la richesse. Le sud a toujours le pas sur le nord, le mot *roi* veut dire en premier lieu roi de la Haute Égypte.

Digitized by Google

La légende, dont nous n'avons qu'une version de l'époque ptolémaïque nous dit que le grand dieu Harmachis vint de Nubie, qu'il partit de là avec son fils Horus, un dieu guerrier qui conquit tout le pays jusqu'à la forteresse de Zar, maintenant Kantarah, laquelle paraît avoir été alors la limite septentrionale du pays. Dans les principales villes d'Égypte, les conquérants règlent ce qui concerne le culte. En plusieurs endroits, Horus établit ses compagnons qu'il appelle des forgerons. La lance d'Horus, avec laquelle il perce ses ennemis qui ont pris la forme d'hippopotames, est en cuivre ou en bronze, et même souvent son arme est désignée par le métal, comme nous disons son fer. L'introduction du métal est donc rattachée à la conquête par ces Chamites qui venaient du sud de l'Arabie .

Nous disons conquête, parce qu'il ne faut pas se figurer que les Chamites vinrent s'établir dans une contrée inhabitée; elle était occupée par une population de même race qu'eux, mais qui n'était pas sortie de la civilisation néolithique, les Anou, et la conquête fut commémorée par une fête, l'une des plus anciennes du calendrier, la fête de « frapper les Anou ».

Les Chamites apportent le cuivre, mais non le bronze; les découvertes préhistoriques d'Égypte et de Mésopotamie paraissent prouver avec certitude que dans ces pays le cuivre pur, sans mélange d'étain, est certainement de date plus ancienne que le bronze [1]. L'analyse du métal de plusieurs objets appartenant aux premières dynasties a montré que c'était du cuivre pur. On croit même que la fameuse statue de Pépi Ier au musée du Caire n'est pas de bronze comme il semblerait à première vue, mais de cuivre. Plus tard, déjà sous la XIIe dynastie et sous la XVIIIe, apparaît l'alliage avec l'étain, ce qui est proprement le bronze, mais alors on peut admettre une influence étrangère venant peut-être de Syrie, avec laquelle, les fouilles de Byblos viennent de le montrer, la XIIe dynastie avait des rapports de commerce.

L'âge du cuivre a succédé à l'âge néolithique dans la vallée

1. Sebelien, *l. l.*

Digitized by Google

du Nil, et cet âge du cuivre date de la conquête du pays par des Chamites du sud de l'Arabie, de la partie asiatique du pays de Pount. Il est certain que des hommes qui ont des armes de métal ont facilement raison de ceux qui n'ont encore que des armes de pierre, et l'on comprend que, trouvant un pays dans des conditions particulièrement favorables, et surtout où l'eau était en abondance, ils s'y soient aussitôt établis, eux qui étaient chassés de leur demeure primitive par le desséchement.

Avec leur arrivée en Égypte est née la civilisation, non point qu'elle soit une importation qui leur serait due, mais elle paraît résulter d'une impulsion due au mélange des nouveaux venus avec l'ancienne population que nous ne pouvons pas appeler autrement qu'autochtone. Il semble cependant que les conquérants aient introduit l'agriculture, et en particulier la culture du blé. Les premiers usages du métal ont été la fabrication des armes et le travail de la terre, où le métal a été l'auxiliaire de la main.

En dehors de cela, on peut affirmer avec le professeur Elliott Smith, qui a fait une étude approfondie de la nature physique et de la civilisation de ceux qu'il appelle les Proto-Égyptiens, que la culture égyptienne était indigène dans la vallée du Nil. Cela est particulièrement frappant dans le premier grand progrès que l'on doit aux conquérants, l'invention de l'écriture. Elle est certainement née dans le pays même, car c'est une écriture figurative. Le principe en est le phonogramme ou rébus. Il consiste à séparer dans un signe le sens qu'il a comme image, du son qu'il a quand on le prononce, et à ne plus employer ce signe que pour sa valeur phonétique, sans tenir compte de sa signification. C'est là ce qui constitue les hiéroglyphes. Il est clair que l'hiéroglyphe ne peut pas être importé. Il dépend absolument de la langue du pays dans lequel on en fait usage. Un même objet a un tout autre nom et sonne tout différemment d'un pays à un autre, et il ne peut pas servir de rébus dans deux langues.

L'écriture hiéroglyphique a été le produit le plus important de l'âge du cuivre; c'est le premier essai de rendre par

Digitized by Google

des signes ce qu'on entendait, de manière à pouvoir le reproduire. C'est le dessin s'adressant à l'oreille et non pas aux yeux.

Sans nous étendre plus longuement sur l'âge du cuivre, revenons-en au métal lui-même, que les Égyptiens appellent *ousem*. Ce mot s'applique-t-il à d'autres métaux qu'à ce cuivre brillant dont on a fait un si grand usage? Il faut tenir compte de ce que nous disions précédemment: « les anciens Égyptiens n'étaient ni minéralogistes ni métallurgistes dans l'acception absolue de ces expressions; ils ne possédaient sur ce chapitre et sur les propriétés des corps que des notions empiriques. Partout leurs classements, leurs nomenclatures ne reposent pas sur des bases bien solides. Ils ont dû, sur certaines apparences, confondre entre eux des métaux de nature différente [1] ». Ainsi parle Chabas, et nous ne pouvons que nous ranger à son opinion.

Il est certain, comme Lepsius l'a démontré, que *ousem* veut dire quelquefois vermeil, un alliage d'argent et d'or qui, d'après Pline et Strabon, est ce qu'on appelle ἤλεκτρον. Cet alliage se trouve dans des mines, ou encore il peut être produit artificiellement. C'est sans doute le métal naturel dont il est parlé dans les inscriptions égyptiennes, en particulier dans celle du temple de Redesieh, qui raconte les efforts du roi pour arriver aux mines d'or et où il est dit que « le cœur du roi désirait voir les mines d'où vient l'électron ». Il est clair que dans ce cas on ne distingue pas les deux métaux, qui ont tous deux le même éclat; dans les inscriptions de Séti Ier et dans la stèle de Kouban en Nubie, il n'est question que de rechercher l'or qui était le tribut des habitants de la région située entre le Nil et la mer Rouge, et pourtant dans le même temple de Redesieh Isis dit au roi : « Je te donnerai les pays de l'or et les montagnes qui te donneront ce qu'elles contiennent, de l'*ousem*, du lapis et de la malachite. » L'*ousem* veut dire ici de l'or, ou bien peut-être le vermeil, à peu près aussi brillant que l'or. L'inscription de

1. Chabas, *Œuvres diverses*, IV, p. 386.

Digitized by Google

Rosette (l. 8) traduit *ousem* par χρυσός. Or, airain et *ousem* sont pris l'un pour l'autre parce qu'il ne s'agit pas de la nature du métal, de sa détermination exacte, mais simplement de l'effet qu'ils produisent, qui est à peu près le même.

Il y avait un autre mot pour le cuivre, le mot *khemt* ou *hemt*, qui est d'un usage très fréquent. On parle de diverses espèces de cuivre *khemt* ou *hemt* dont l'une en particulier se nomme cuivre noir, que je crois être le bronze; un autre est le cuivre d'Asie. Sur ces deux espèces de cuivre, on incrustait le nom du roi et les figures en *ousem* parce qu'il brillait plus que les autres espèces. Ce qui distinguait le métal, ce n'était pas sa nature, que les anciens Égyptiens ne reconnaissaient pas comme les minéralogistes de nos jours : c'était le plus ou moins grand éclat. Ou bien l'*ousem* était une espèce de cuivre très brillante, ou bien l'on faisait subir au métal un traitement qui le rendait particulièrement reluisant et qui le préservait peut-être d'une oxydation trop rapide. Nous ne connaissons pas ce procédé, s'il y en a eu un, pas plus qu'une sorte de trempe qui devait rendre le métal assez dur pour qu'on pût l'employer à tailler le granit. J'ai trouvé dans mes fouilles de Deir-el-Bahari un beau ciseau en cuivre dont on a fait usage, et qui n'a qu'une légère oxydation de surface, laquelle en a un peu terni la couleur, mais ne l'a nullement corrodé. Il en est de même d'un autre beaucoup plus petit, fixé dans un manche en bois, qui devait servir à graver des hiéroglyphes.

Le cuivre a certainement été travaillé au marteau d'abord, aussi bien en Mésopotamie qu'en Égypte. Une fois en possession du cuivre qui était importé de l'extérieur, les Égyptiens auront fait d'abord comme certaines tribus africaines de nos jours, tels que les Bassoundis, qui, du cuivre qu'ils ont dans leur pays à l'état natif ou facilement réductible, font au marteau des soucoupes, des anneaux dont les femmes s'ornent les jambes et les bras. Mais les Égyptiens n'ont pas tardé à faire de grands progrès dans le travail du métal, et cela toujours au marteau. Car toute l'ornementation pour laquelle on se servait du cuivre ne pouvait être faite que par

Digitized by Google

le martelage, le repoussé. Les chapeaux des obélisques, les appliques qu'on mettait aux portes, sur les colonnes ou sur les chars, les figures qu'on fixait aux panneaux des portes, tout cela n'était que des feuilles de métal souvent très minces qui ne pouvaient provenir que du travail au marteau. Et ce ne fut que très tard que les Égyptiens en vinrent au moule et à la fusion du métal. Au musée de Caire, on voit une compagnie d'infanterie provenant du tombeau d'un chef militaire de la XIe ou XIIe dynastie : ce sont quarante hommes recrutés dans le fonds égyptien de la population; ils sont armés d'une lance dont la hampe est en bois; la pointe en cuivre, longue et plate, en feuille de saule, est attachée par une corde, et non emmanchée par une douille; ce détail nous montre que cette pointe avait été faite au marteau. Bien plus tard encore, sous les XVIIIe et XIXe dynasties, nous avons vu la décoration des temples, colonnes et portes, avec ce qui ne pouvait être que des feuilles de métal.

Les Égyptiens sont arrivés à l'usage du moule et du métal fondu, mais ce ne fut qu'à l'époque de la XXVIe dynastie qu'ils en firent usage pour de grosses pièces. Nous avons des centaines de figures fondues en bronze, surtout de divinités; elles sont toutes de petite taille, et l'on peut se demander s'il est possible d'en rattacher aucune avec certitude à l'Ancien Empire. Si la fonte du métal et le moule remontent jusque-là, ce n'est que pour des objets de petite dimension. La plupart des beaux bronzes du musée du Caire datent de l'époque saïte. Il existe une seule grande statue d'époque ancienne. C'est celle du roi Pépi Ier, de la VIe dynastie, trouvée par M. Quibell dans les ruines de l'ancienne ville de Hiéraconpolis. Au moment de la découverte, ce n'était qu'un amas de fragments informes qui, après avoir été assemblés et remontés sur une âme en bois, ont révélé une statue plus grande que nature et une autre plus petite qui est peut-être celle du fils du roi. Voici comment Maspero décrit cette statue : « Le buste, les bras et les jambes consistent en plaques de cuivre travaillées au marteau, puis rivées et battues sans que l'on aperçoive trace de soudure; le masque,

Digitized by Google

les mains et les pieds ont été fondus. C'est donc une œuvre mixte, moitié de fondeur, moitié de chaudronnier. » Admettant avec Maspero que le visage, les mains et les pieds aient été coulés, c'est-à-dire sortent d'un moule, ce qui ne me semble pas certain, il n'en est pas moins vrai que les grands morceaux tels que la poitrine, la nuque, les bras et les jambes ont été faits au marteau et ont dû nécessairement être fixés sur une âme en bois. Si la fonte avait été en usage à cette époque reculée, on l'aurait sans doute appliquée en premier lieu aux statues du roi. Ce sont donc peut-être les Grecs qui ont enseigné aux Égyptiens à couler de grosses pièces comme ils le faisaient eux-mêmes, puisqu'à l'époque des Saïtes ils étaient fixés en Égypte, et que déjà à l'origine la sculpture grecque avait des écoles de bronziers. Et cependant la tradition disait qu'un des premiers artistes qui avait fondu des statues, Théodore de Samos, avait été à Naucratis. L'industrie du repoussé, du travail du métal au marteau, a été florissante en Syrie, où elle s'est perpétuée, et encore aujourd'hui elle s'exerce à Damas.

Ce qui faisait le prix du cuivre *ousem*, c'était son éclat. C'est pour cela qu'on l'estimait presque autant que l'or, et que souvent on a dû l'appeler or, et confondre les deux métaux. Et ce qui le prouve, c'est que le nom de l'*ousem* a été employé pour signifier une lumière éclatante que seul il peut produire. J'en citerai seulement trois exemples. Dans un hymne adressé au soleil levant on lit ces mots : « Tes rayons sont sur les visages (?) on ne peut pas comprendre (litt. leur cuivre) leur éclat, on ne peut pas décrire ta splendeur. » A Osiris il est dit : « Quand tu éclaires le pays (litt. de ton cuivre, ou : comme le cuivre) de ton éclat, ceux qui sont couchés se lèvent pour te voir. » Il est dit de la reine qui a élevé les obélisques que « Ra l'a engendrée pour être son image vivante, le roi Kamara, le plus brillant (litt. le cuivre) des rois ».

Nous avons vu que les Égyptiens tiraient leur cuivre du pays de Pount, c'est-à-dire du sud de l'Arabie, d'où il était transporté à un port sur la côte d'Afrique. Les Babyloniens

Digitized by Google

se le procuraient-ils de la même région? C'est là une question à laquelle je ne me sens pas la compétence de répondre. Nous avons vu qu'il leur en venait du pays de Kimasch qui est bien en Arabie, mais qui ne paraît pas être le pays de Pount.

Les annales de Thoutmès III nous apprennent qu'il y avait des rapports entre Pount et Naharaïn, la Mésopotamie. Quand le roi y est arrivé et qu'il a dressé une stèle, on lui apporte divers tributs, et en particulier celui de Pount. D'abord de l'encens, puis de l'or, puis ce qui doit provenir du Pount africain, des esclaves hommes et femmes, du bétail, de l'ivoire, de l'ébène et une peau de panthère. Le cuivre *ousem* ne paraît pas, et même dans toute la liste des tributs on ne trouve que deux sortes de cuivre *khemt*, en particulier celui qui vient de Chypre et qu'on traduit par cuivre pur. Ce n'est donc pas seulement de Kimasch, d'Arabie, qu'est venu le cuivre qu'on a trouvé en si grande quantité dans les plus vieux monuments de la Mésopotamie.

L'âge du cuivre est-il plus ancien en Babylonie qu'en Égypte? C'est là une question fort discutée, mais il semble bien que les découvertes récentes montrent que la civilisation est plus ancienne en Mésopotamie que dans la vallée du Nil. Les Sumériens qui les premiers l'ont occupée venaient-ils aussi de l'Arabie? Étaient-ils aussi Chamites comme les Égyptiens? Nous ne prétendons pas émettre une opinion sur ces questions redoutables. Tout ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est que la civilisation égyptienne est une civilisation chamitique, apportée à la population néolithique de la vallée du Nil par des Chamites de même race, partis du sud de l'Arabie, et qui connaissaient l'usage du métal, lequel était le cuivre.

ÉDOUARD NAVILLE.

Digitized by Google

OBSERVATIONS
SUR LE CULTE DES LARES[1]

On enseigne couramment que le culte des Lares est une forme du culte des morts : le Lare domestique serait l'esprit de l'ancêtre qui a fondé la famille et qui protège ses descendants; les honneurs rendus aux Lares du *compitum*, héros fondateurs d'un groupe de familles voisines, répondraient à ceux qui sont le partage des dieux Mânes. Une interprétation toute différente a été énergiquement soutenue par Wissowa[2] : il considère les Lares comme des divinités rustiques, attachées aux *fundi* et adorées d'abord en plein air, à l'entrée ou sur les limites des propriétés. Protecteurs des domaines, ils seraient devenus ceux des maisons, des *villae*, qui s'élèvent sur ces terres, et ils auraient obtenu ainsi leur place au foyer, près des autres divinités domestiques, les Pénates, Vesta et le Genius.

Miss Margaret C. Waites ayant publié assez récemment un bon résumé de la discussion dans l'*American Journal of Archaeology*[3], je puis me dispenser de passer en revue tous les arguments, d'inégale valeur, qui ont été invoqués de part et d'autre. La théorie animiste avait déjà cours dans l'antiquité. D'après Arnobe, Varron rapprochait les Lares des Larves et des Mânes, et il expliquait ainsi le nom de Mania, leur mère[4].

1. Communication présentée à la Section VII du *Congrès international d'histoire des religions*, le 10 octobre 1923.

2. Roscher, *Lexikon*, II, 2, c. 1868 et suiv.; *Arch. f. Rel.-Wissenschaft*, VII (1904), p. 42 et suiv.; *Religion und Kultus der Römer* (2e éd., 1912), p. 166 et suiv.

3. *A. J. A.*, 1920, p. 241-261 : *The nature of the Lares and their representation in Roman Art.*

4. Arnobe, III, 41 : *Varro... nunc esse illos Manes et ideo Maniam matrem esse cognominatam Larum, nunc aerios rursus deos et heroas pronuntiat appel-*

Digitized by Google

Pour Verrius Flaccus et ses abréviateurs, les Lares sont les âmes des morts divinisées; ils se rangent parmi les *di inferi*[1]. Nous devrons tenir compte de cette opinion, et il faut sans doute en chercher l'origine dans certains traits de la fête des *Compitalia* que l'on allègue encore — et qui sont en effet tout ce qu'on peut alléguer — en sa faveur. Constatons, pour le moment, que les Romains n'avaient, à coup sûr, nulle conscience d'adorer un ancêtre de la famille sous le nom de *Lar familiaris*, puisque — nous le verrons — ce Lare s'est dédoublé très facilement dans le culte privé comme dans le culte public, et bien avant la réforme d'Auguste.

La traduction constante, jusque dans les actes officiels, du mot *Lar* par le grec ἥρως prouve seulement que les Lares avaient cessé d'être mis sur le même pied que les hautes personnes divines. Dépourvus de nom particulier, ils étaient en nombre indéfini : Ovide les range à côté des Faunes, des Satyres, des Fleuves et des Nymphes, parmi les demi-dieux qui composent la plèbe des dieux supérieurs *(plebs superum)*[2]. Les formules anciennes les nomment en meilleure place : le *lustrum missum* des frères Arvales, entre les *Virgines divae* et les *Famuli divi*, d'une part, et les divinités champêtres, Fons et Flora, de l'autre[3] ; l'acte de *devotio* de Decius Mus, après les grands dieux, Jupiter, Mars, Quirinus, Bellona, mais avant les *di Novensides* et les *di Indigetes*[4]; dans le vénérable chant des Arvales, ils précèdent Mars lui-même[5].

En revanche, on accordera difficilement à Wissowa qu'ils aient été fixés sur les *fundi*, ou dans un territoire déterminé. On a déjà remarqué que le *Lar familiaris* se déplace

lari, nunc antiquorum sententias sequens Larvas esse dicit Lares, quasi quosdam Genios et functorum animos.

1. Festus, p. 121 : *Lares... animae putabantur esse hominum redactae in numerum deorum ;* p. 239 : *deorum inferorum quos vocant Lares.*

2. Ovide, *Ibis*, 81-82 :

Vos quoque, plebs superum, Fauni Satyrique Laresque
Fluminaque et Nymphae semideumque genus.

3. Henzen, *Acta frat. Arval.*, p. 145; *Arch. Rel.-Wiss.*, VII, p. 48-49.

4. Liv., VIII, 9, 6.

5. Pour l'interprétation du texte, voir Aug. Zimmermann, *Zeitschr. f. vergleich. Sprachforschung*, XLVIII (1917), p. 151.

Digitized by Google

avec la *familia;* les *Lares militares* devaient suivre les légions en pays étranger, et le nom même indique que les *Lares permarini* sont ceux qui traversent la mer.

Je ne ferai point état de l'antériorité supposée d'une des formes du culte sur l'autre. Aussi haut que nous puissions remonter, nous en trouvons trois qui existent simultanément : le *Lar familiaris* unique, dans la maison, les deux *Lares praestites* de la cité, et les Lares du *compitum*, en nombre indéterminé. Si nous reconnaissons dans ces trois cultes un principe commun qui en explique les caractères différents, je crois bien que nous aurons la solution du problème.

I

A mes yeux, le *Lar familiaris* n'est pas autre chose que la divinité du foyer domestique. Ce fait a déjà été reconnu et exposé avec beaucoup de force par Jordan [1], mais il s'est un peu obscurci de nos jours, et l'on n'en a jamais, que je sache, dégagé toutes les conséquences. Je citerai d'abord quelques textes qui le mettent hors de doute.

Dans l'*Aulularia*, le trésor confié au Lare est caché dans les cendres du foyer [2]. Rappelant la coutume ancienne qui voulait que l'on ramassât les morceaux tombés de la table et qu'on les brûlât sur le foyer; Pline emploie l'expression *adoleri ad Larem* [3]. Les offrandes ordinaires qui s'adressent au Lare, couronnes et parfums, sont placées autour du foyer ou jetées dans le feu [4]. Caton, énumérant les devoirs de la *vilica*, dit d'un seul trait qu'elle doit, aux jours de fête, mettre une couronne sur le foyer et adresser une prière au *Lar familiaris* [5]; ailleurs, il distingue en les associant les

1. *Annali*, XLIV (1872), p. 42-44.
2. Plaute, *Aulul.*, 7-8.
3. Pline, *N. H.*, XXVIII, 27.
4. Roscher, *Lex.*, II, 2, c. 1878. Sur les guirlandes et les bandelettes peintes autour des autels de Pompéi et de Délos, voir M. Bulard, *Peintures murales et mosaïques de Délos* (*Monuments Piot*, XIV, 1908), p. 19-21.
5. Caton, *De agricult.*, 143, 2

Digitized by Google

sacrifices que le *vilicus* fera, pendant les *Compitalia, in compito aut in foco* [1]. Il est visible que, pour Columelle, manger devant le foyer familial ou devant le Lare du maître, c'est même chose [2]. J'insisterai davantage sur un rite curieux qui nous a été rapporté par Varron en des termes dont la précision ne laisse rien à désirer [3]. Le jour du mariage, la nouvelle épouse apportait trois as; elle en tenait un dans la main et le remettait à son mari; le second, placé sur son pied, allait au foyer des *Lares familiares;* le troisième, enfermé dans une bourse, était dédié aux dieux du *compitum*. Malgré l'emploi du pluriel, *Lares familiares*, le parallélisme des deux dernières offrandes indique qu'il n'y a pas confusion avec les autres divinités domestiques.

Que les Latins aient reconnu dans le feu, dans celui du foyer domestique particulièrement, une puissance divine génératrice, c'est ce que prouvent surabondamment les légendes brodées autour de la naissance de Servius Tullius, de Romulus et de Caeculus. Wissowa en a contesté vainement l'importance, sous prétexte que le rôle joué par le phallos dans les deux premières ne répond pas aux conceptions des peuples de l'Italie [4] : ce qu'il dit lui-même ailleurs des processions phalliques en l'honneur de Liber [5] réduit à rien cet argument, et l'on aura peine à croire que les fables en question aient été forgées de toutes pièces par des *graeculi*, si l'on remarque que Gruppe, dans son traité de mythologie grecque, n'en a point trouvé d'autres à citer pour illustrer le pouvoir générateur du feu [6] : le texte le plus décisif dont

1. *De agri cult.*, 5, 3

2. Colum., XI, 1, 19: *Consuescatque* [*vilicus*] *rusticos circa Larem domini focumque familiarem semper epulari.*

3. Varron, *De vita p R.*, B, 1 (*ap.* Non., p. 531) : *Nubentes veteri lege Romana asses III ad maritum venientes solitae provehere, atque unum, quem in manu tenerent, tamquam emendi causa marito dare, alium, quem in pede haberent, in foco Larum familiarium ponere, tertium, quem in sacciperione condidissent, compito vicinali solere sacrare*

4. Roscher, *Lex.*, II, 2, c. 1887-8.

5. *Rel. u. Kult. d. Röm.* (1re éd., 1902), p. 244.

6. O. Gruppe, *Gr. Mythol.*, p. 726, n. 2

Digitized by Google

s'appuie sa doctrine est précisément emprunté à Varron : *mas ignis, quod ibi semen* [1].

Ceux qui croyaient à la conception miraculeuse de Servius disaient qu'il était fils du Lare ou de Vulcain [2]. On a soupçonné déjà que la tête de Vulcain, accompagnée des tenailles, ne se trouve pas tout à fait par hasard entre les effigies des *Lares praestites*, sur les deniers de la *gens Caesia* [3]; J. Carcopino a insisté sur le fait que Maia, compagne de Vulcain, est aussi la mère des Lares [4]. A la lumière de ces rapprochements, la métaphore de Claudien, *Lar Vulcani*, appliquée à Lemnos, paraîtra pleine de sens [5].

Un dernier témoignage, le plus récent, a une force singulière : l'ordonnance de Théodose qui condamne les pratiques clandestines du paganisme domestique est ainsi libellée : *Nullus omnino... secretiore piaculo* LAREM IGNE, *mero Genium, Penates odore veneratus, accendat lumina, imponat tura, serta suspendat* [6]. Elle montre que le feu resta jusqu'à la fin l'élément essentiel dans le culte du *Lar familiaris*.

Puisque le *Lar familiaris* était attaché à la *familia*, observe Jordan, un propriétaire terrien devait avoir autant de Lares qu'il possédait de *familiae* d'esclaves et de foyers. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la famille qui occupe une nouvelle maison y installe aussi son Lare. A vrai dire, le passage souvent cité du *Trinummus*, « *Larem corona nostrum decorari volo* [7] », ne me paraît pas aussi décisif que Samter l'a prétendu [8],

1 Varron, *L. L.*, V, 61.
2. Plut., *De fort. Rom.*, 10 B.
3. J. Carcopino, *Virgile et les origines d'Ostie*, p. 108 et n. 3.
4. *O. l.*, p. 105-107.
5. Claudien, *Gigantom.*, 85-86 : *Lemnumque calentem Cum Lare Vulcani spumantibus eruit undis.*
6. *Cod. Theod.*, XVI, 10, 12.
7. Plaute, *Trinummus*, 39-41 :

Larem corona nostrum decorari volo :
Uxor, venerare ut nobis haec habitatio
Bona fausta felix fortunataque eveniat.

8. E. Samter, *Der Ursprung des Larenkultus*, in *Arch. Rel.-Wiss.*, IX (1907), p. 371-372.

Digitized by Google

car *Larem* représente ici le foyer avec le dieu qui y réside, et *nostrum* s'entendrait aussi bien d'une acquisition récente que d'une possession ancienne. Mais, sans doute déconcerté par les critiques de Wissowa, le même savant a renoncé trop vite à utiliser d'autres textes dont l'ambiguïté n'est qu'apparente. Pour supposer qu'Ovide a pu confondre les Lares avec les autres divinités domestiques, dans le vers où il parle de leur transfert [1],

Transferri jussos in nova tecta Lares,

il faut négliger ce qui suit :

Mutantesque domum, tectis agrestibus ignem
Et cessaturae supposuisse casae.

Comme explication du rite des *Parilia*, le poète imagine qu'un incendie a dévoré les habitations rustiques des fondateurs de Rome au moment où ceux-ci allaient les abandonner; il ne pouvait donc songer ici, ni aux Pénates, ni au Genius, mais seulement aux Lares, qui sont des génies du feu et s'identifient avec le foyer.

Aucun lettré de l'époque d'Auguste n'ignorait qu'Énée avait rapporté de Troie les images des Pénates; si Tibulle et Virgile ont aussi parlé des Lares, c'est qu'ils admettaient que le feu sacré des Vestales avait la même origine. Hector, apparaissant à Énée, lui dit d'emporter les Pénates et les *sacra* troyens, puis il lui remet... quoi? — « les bandelettes, Vesta, et le feu éternel [2] ». Virgile a-t-il passé ici les Pénates sous silence, parce qu'il doutait de leur nature [3]? Je ne sais;

1. Ovide, *Fast.*, IV, 802-804.
2. Virg., *Aen.*, II, 293-297 :

« Sacra suosque tibi commendat Troja Penates ;
« Hos cape fatorum comites, his mœnia quaere,
« Magno pererrato statues quae denique ponto. »
Sic ait, et manibus vittas Vestamque potentem,
Æternumque adytis effert penetralibus ignem.

3. On ne connaissait que par conjecture les symboles enfermés dans le *Penus Vestae* : Wissowa, *Rel u. Kult.* (1re éd.), p. 147-148.

Digitized by Google

il les présente cependant ailleurs sous la forme connue des Gémeaux :

prolem ambiguam geminosque parentes [1].

Quoi qu'il en soit, le feu sacré ne se confond pas avec eux, mais bien avec le Lare. Pénates, Lare et Vesta, voilà les divinités par lesquelles Ascanius prête serment dans un passage célèbre :

per magnos, Nise, Penates
Assaracique Larem et canae penetralia Vestae [2].

Assaraci Larem désigne, à n'en pas douter, le feu du foyer qui a accompagné les Troyens dans leurs courses errantes. Ailleurs, Énée, ému par l'apparition nocturne de son père Anchise, se lève, rallume le feu qui couve sous la cendre et y verse les offrandes ordinaires; celles-ci, naturellement, s'adressent au Lare de Pergame et à Vesta :

Haec memorans, cinerem et sopitos suscitat ignes,
Pergameumque Larem et canae penetralia Vestae
Farre pio et plena supplex veneratur acerra [3].

Les deux divinités du feu que l'on trouve souvent associées, comme ici, ont peut-être été d'abord adorées par des peuples d'origine diverse; il n'y avait pas de raison pour que l'une évinçât l'autre, car l'unique Vesta était toujours pareille à elle-même, tandis qu'il existait autant de Lares que de foyers. Le feu que chaque troupe armée emportait avec elle en campagne et qui lui servait à allumer la flamme des sacrifices était un Lare [4]; les *Lares permarini* auxquels le préteur L. Aemilius Regillus voua un temple pendant la bataille de Myonesos sont les génies des charbons ardents que l'on entretenait sur ses vaisseaux. Je me demande même si ce

1. *Aen.*, III, 180; cf. 147-150.
2. *Aen.*, IX, 257-258.
3. *Aen.*, V, 743-745.
4. Cf. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 191-192 : « Toute armée grecque ou romaine portait avec elle un foyer sur lequel on entretenait nuit et jour le feu sacré »; et les textes cités, p. 192, n. 1.

Digitized by Google

n'est point dans le pot à feu qu'il faudrait chercher le prototype de la *situla* portée par les Lares pompéiens. Sur le bas-relief du Tibre conservé au musée du Louvre, dont J. Carcopino a donné une interprétation nouvelle [1], les deux personnages de figure juvénile qui font un geste impérieux dans la direction de la colonne de flamme et de fumée ont au bras gauche un vase à la large panse qui doit rappeler, soit les pots à feu, soit les *skaphia* d'airain où s'allumait spontanément la flamme sacrée [2]. En ce couple, je reconnais les Lares, et, de préférence, les Lares grondants, *Lares grundiles*, les génies ignés de la foudre, représentés ici au nombre de deux, parce qu'ils sont identifiés aux *Lares praestites*.

II

Le culte public des *Lares praestites* s'était obscurci au temps d'Ovide. L'antique autel dont on attribuait la fondation à Titus Tatius [3] était-il ruiné? Avait-il été remplacé par des constructions plus récentes?

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on n'y voyait plus les images des dieux jumeaux, ni le chien placé devant leurs pieds [4]. Au revers des deniers de la *gens* Caesia, le chien représenté entre les deux héros a la tête dressée dans une attitude de garde; il précise leur caractère et permet, comme Plutarque l'a reconnu, d'interpréter l'épithète *praestites* en toute rigueur étymologique [5]. Ce sont les défenseurs des maisons et des remparts *(praesunt mœnibus urbis* [6]*)*, les gardiens des portes.

1. *O. l.*, p. 709-716 et fig. 34.
2. Plut., *Numa*, IX
3. Varron, *L. L.*, V, 74.
4. Ovide, *Fast.*, V, 131-132.
5. Plut., *Quaest. Rom.*, 51 : Διὰ τί τῶν Λαρήτων, οὓς ἰδίως πραιστίτεις καλοῦσι, τούτοις κύων παρέστηκεν αὐτοὶ δὲ κυνῶν διφθέραις ἀμπέχονται ; ἢ πραιστίτεις μὲν οἱ προεστῶτές εἰσι, τοὺς δὲ προεστῶτας οἴκου φυλακτικοὺς εἶναι προσήκει, καὶ φοβεροὺς μὲν τοῖς ἀλλοτρίοις (ὥσπερ ὁ κύων ἐστίν) ἡμέρους δὲ καὶ πρᾴους τοῖς συνοικοῦσιν ;
6. Ovide, *Fast.*, V, 135.

Digitized by Google

Bien que cette fonction les rapprochât des Dioscures[1], leur nature intime était toute différente : ne sachant point qu'on l'ait suffisamment dégagée jusqu'ici, je vais essayer de le faire, en me fondant sur les résultats des fouilles de Délos.

Marcel Bulard a publié en 1908, dans les *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot*, un certain nombre de peintures sur enduit qui se rapportent au culte domestique romain. On y reconnaît le sacrifice du maître de la maison au Genius et les silhouettes dansantes des Lares. Ces peintures se trouvent à l'extérieur des habitations privées, sur le mur même, de chaque côté de la porte, ou sur de petits autels attenants[2]. Lorsque ces autels manquent devant les murs ainsi décorés, on peut supposer que des foyers de terre-cuite en tenaient lieu. « Quelques maisons, dit M. Bulard, ne possèdent qu'un seul autel, placé à droite ou à gauche de la porte; mais, dans le plus grand nombre de cas, il existe deux autels jumeaux de mêmes dimensions et de forme à peu près semblable, juxtaposés d'un même côté de la porte, ou se faisant pendant à droite et à gauche. Cette dernière disposition est de toutes la plus ordinaire[3]. » Je crois, pour ma part, que c'est aussi la disposition la plus ancienne et la plus parfaite. Dans le *Quartier du Stade*, qui date d'une époque un peu plus récente que les quartiers sur lesquels a porté l'étude de Bulard, on n'a rencontré que l'autel simple[4]. Quoi qu'il en soit, les autels juxtaposés d'un seul côté de la porte montrent bien que l'on attachait de l'intérêt au nombre deux, et qu'il était imposé par la tradition. Comme les Lares sont les seules divinités représentées sur les fresques qui forment un couple[5],

1. M. C. Waites, *o. l*, p. 252-253
2. *Mon. Piot*, XIV, p. 11 et suiv
3. *O. l.*, p. 13-14. Dans le *Quartier du Théâtre* J. Chamonard a relevé les dispositions suivantes : 1° autel unique à droite de la porte (2 exemples); 2° un autel à gauche de la porte et un autre au bas de l'escalier (1 exemple); 3° deux autels contigus à l'entrée de la ruelle qui conduit à l'habitation (2 exemples); 4° un autel de chaque côté de la porte (3 exemples). Voir *Exploration archéologique de Délos*, fasc. VIII, 1, p. 104.
4. A. Plassart, *Bull. corr. hell*, XL (1916), p. 176.
5. *Mon. Piot*, XIV, p. 33 et suiv.

Digitized by Google

il n'y a pas à douter que les autels jumelés ne soient ceux des dieux jumeaux; la petite niche à icône qui est quelquefois ménagée dans le mur au-dessus de chaque autel confirme d'ailleurs cette interprétation [1]. Toutefois, le dédoublement du Lare domestique paraissant de peu d'importance dans le culte, il n'est guère vraisemblable qu'il ait eu pour résultat le dédoublement de l'autel, et l'on présumera plutôt que c'est le phénomène inverse qui s'est produit.

M. Bulard avait signalé, à la partie supérieure de quelques autels, un dispositif qu'il considérait, tantôt comme un naïskos à usage de laraire, tantôt comme un omphalos [2]. En étudiant un monument mieux conservé du *Quartier du Stade*, André Plassart a pu montrer qu'il s'agit dans tous les cas d'un abri protégeant le foyer [3] : le couronnement de l'autel supporte une plate-forme en retraite stuquée par devant; « en arrière de la partie stuquée s'élevait une petite voûte en berceau... faite de légers blocs de poros... C'est l'abri qui protège le feu du sacrifice; la paroi du fond [est revêtue] de mortier... Le foyer est couvert du même mortier encastrant au milieu un disque d'argile, strié de losanges et bruni par le feu ». Un autel de même forme est représenté sur l'une des couches d'enduit du monument, et des flammes roses s'échappent de l'abri [4]. Comme la plupart des autels de rues sont dégradés, on ne peut savoir s'ils portaient tous un capuchon; mais la petite voûte est représentée dans une des peintures reproduites par Bulard et sur l'un des deux bas-reliefs consacrés aux Lares, qu'il a publiés [5]; sa présence n'a donc rien d'exceptionnel.

Or, s'il est un principe bien établi dans la religion grecque et romaine, c'est que le feu des sacrifices doit brûler haut et droit [6]. Un abri couvrant le foyer faisait plutôt obstacle

1. *O. l.*, p. 13 et fig. 2.
2. *O. l.*, p. 15 et 61; fig. 4 et pl. III.
3. *B. C. H.*, XL, p. 176-178; fig. 10 et 11.
4. *O. l.*, fig. 11 et 13.
5. *Mon. Piot*, XIV, p. 61; pl. III et fig. 13.
6. Eschyle, *Agam.*, 91-96 :

βωμοὶ δώμασι φλέγονται.

Digitized by Google

à la montée des flammes qu'il ne la favorisait. En revanche, on s'explique très bien son utilité, s'il s'agissait de protéger contre le vent les charbons et les cendres de feux entretenus nuit et jour à la porte des maisons. Ces feux perpétuels écartaient les influences malignes plus sûrement encore que les *apotropaia* grossiers sculptés çà et là sur les murs [1], et le seuil était d'autant mieux défendu, qu'il y en avait un à droite et un à gauche, chacun veillant dans une des directions de la rue; c'étaient les deux Lares gardiens de la porte.

J'ai dit que ces deux Lares sont fréquemment représentés sur les monuments déliens; on y rencontre aussi, quelquefois en même temps qu'eux, le Lare unique, qui peut être celui du foyer intérieur [2]. Ces personnages ressemblent plus ou moins aux figures analogues que l'on a découvertes à Pompéi. Il arrive qu'ils soient dépourvus de tout attribut et simplement opposés dans une attitude de lutte ou de danse. Bulard a supposé fort ingénieusement que ces représentations tirent leur origine des *ludi compitalici* [3]. Il est vrai que l'on voit souvent les dieux pratiquer les rites de leur propre culte à la place de leurs prêtres ou de leurs adorateurs, et il se peut que les images des *Lares ludentes* grossièrement barbouillées sur les chapelles des carrefours, au temps du poète Naevius, n'aient représenté d'abord que les luttes et les danses d'esclaves sur les *compita;* mais, inversement, comme les hommes jouaient aussi le rôle des dieux dans cer-

ἄλλη δ'ἄλλοθεν οὐρανομάχης
λαμπὰς ἀνίσχει,
φαρμασσομένη χρίματος ἀγνοῦ
μαλακαῖς ἀδόλοισι παρηγορίαις.
πελάνῳ μυχόθεν βασιλείῳ.

Virg., *Georg.*, IV, 383-384 :

Ter liquido ardentem perfudit nectare Vestam,
Ter flamma ad summum tecti subjecta reluxit.

Servius, *ad l. l. : id est, in ignem vinum purissimum fudit, post quod quia magis flamma convaluit, bonum omen ostendit.*

1. Sur ces *apotropaia*, voir J. Chamonard, *le Quartier du Théâtre* (*Expl. arch. de Dél.*, fasc. VIII), 1, p. 106.
2. *Mon. Piot*, XIV, p. 36-37.
3. *O. l.*, p. 45 et suiv.

Digitized by Google

taines cérémonies, on se demandera si les joyeux compagnons qui ont servi de modèles ne figuraient pas, pendant la fête, les Lares luttant et dansant. Sans exagérer la part du symbole, on peut remarquer que l'allure dansante convient à des divinités qui se manifestent dans les flammes, et que le motif de la lutte, ou plutôt de l'affrontement — car, en réalité, jamais l'un des deux personnages ne paraît avoir le dessous — exprimerait assez bien l'idée d'une émulation pacifique entre puissances jumelles.

Bulard considère les amphores et les palmes qui apparaissent aux mains des Lares, ou dans le champ, à côté d'eux, comme des récompenses accordées aux vainqueurs des *ludi;* si plausible que soit cette interprétation, j'en hasarderai dubitativement une autre. La palme ou la branche de laurier qui la remplace quelquefois pourraient se rapporter au culte du foyer : dans certains pays on emploie, en guise de soufflet, une sorte d'éventail tressé qui a la forme d'une feuille : les palmes, les rameaux feuillus ont dû servir au même usage. Il ne faut pas oublier, d'autre part, que les anciens, pour aviver la flamme des autels, y versaient de l'huile. Si l'on observe que l'un des Lares tient quelquefois une petite amphore au lieu de l'habituel rhyton, on estimera sans doute que ce dernier vase leur a été donné comme attribut parce qu'il était utilisé pour des libations d'huile, plutôt que de vin ou d'eau.

Quoi qu'il en soit, les monuments déliens montrent que les Lares domestiques ont été portés au nombre de deux pour la même raison que les *Lares praestites* de la cité; les deux faits sont liés, mais parallèles; le premier n'est pas, comme on l'avait cru, une conséquence du second, et la réforme d'Auguste n'a fait que consacrer et généraliser dans le culte privé un thème qui était créé depuis longtemps.

III

Personne ne conteste qu'il y ait un lien entre les Lares domestiques et les *Lares compitales;* mais, si le culte du

Digitized by Google

compitum résulte purement et simplement du groupement des cultes privés, il est surprenant que les *ingenui* s'abstiennent de prendre part aux cérémonies publiques des *Compitalia* et s'y fassent représenter par leurs esclaves [1]. Cette abstention semble procéder d'un sentiment de crainte à l'égard des puissances que l'on adore. Certains rites, comme les figures d'hommes et de femmes suspendues dans les *compita* et devant les portes des maisons, ont un caractère de rachat, ou tout au moins d'exorcisme [2].

Je ne crois pas, d'ailleurs, que Mania, mère des Lares, présente rien de commun avec les Mânes; Varron, en rapprochant ce nom du masculin « Manius », a indiqué une étymologie plus vraisemblable [3]. De même que le dernier acte de la *vilica*, avant son coucher, est de rassembler les cendres du foyer [4], son premier soin, au petit jour, sera de ranimer le feu, et Mania, déesse du matin, se trouve ainsi tout naturellement associée aux Lares [5]. Mais, sans faire état du

1. Dion. Hal., IV, 14, 2 : τοῖς δὲ τὰ περὶ τῶν γειτόνων ἱερὰ συντελοῦσιν ἐν τοῖς προνωπίοις οὐ τοὺς ἐλευθέρους, ἀλλὰ τοὺς δούλους ἔταξε παρεῖναί τε καὶ συνιερουργεῖν.

2. Festus, p. 121, 17 : *Laneae effigies Compitalibus noctu dabantur in compita ;* p. 239, 1 : *Pilae et effigies viriles et muliebres ex lana Compitalibus suspendebantur in compitis, quod hunc diem festum esse deorum inferorum, quos vocant Lares, putarent, quibus tot pilae, quot capita servorum, tot effigies, quot essent liberi, ponebantur, ut vivis parcerent et essent his pilis et simulacris contenti.* — Macrobe, *Sat.*, I, 7, 34 : *Ludi per urbem in compitis agitabantur, restituti scilicet a Tarquinio Superbo Laribus ac Maniae ex responso Apollinis, quo praeceptum est, ut pro capitibus capitibus supplicaretur. Idque aliquamdiu observatum, ut pro familiarum sospitate pueri mactarentur Maniae deae, matri Larum, quod sacrificii genus Junius Brutus consul pulso Tarquinio aliter constituit celebrandum. Nam capitibus alii et papaveris supplicari jussit, ut responso Apollinis satisfieret de nomine capitum, remoto scilicet scelere infaustae significationis : factumque est, ut effigies Maniae suspensae pro singulorum foribus periculum, si quod immineret, familiis expiarent.* — E. Samter, *o. l.*, p. 380-385.

3. Varron, *L. L.*, IX, 61.

4. Caton, *De agri cult.*, 143, 2 : *focum purum circumversum cotidie, priusquam cubitum eat, habeat.*

5. Sur le véritable caractère de la Mère des Lares adorée par les Arvales (*duo sacerdotes ollas acceperunt et, januis apertis, per clivum Matri Larum cenam jactaverunt : Bullettino Comm. archeol. Comun.*, 1914, p 317-321) ; voir J. Carcopino, *o. l.*, p. 105-106 et 716-720.

Digitized by Google

fragment poétique de Varron où le mot a été rétabli par conjecture [1], je suis porté à croire que les *maniae*, gâteaux représentant des figures humaines grotesques [2], sont identiques aux pâtisseries, πέλανοι, que chaque maison, d'après Denys d'Halicarnasse, offrait aux Lares du *compitum* le jour de la fête [3]; leur nom, j'imagine, vient de ce qu'ils étaient déposés sur l'autel dès le matin.

D'autres traits semblent indiquer que les *Lares compitales* inspiraient de la défiance; l'as que leur portait la jeune épouse était caché, enfermé dans une bourse; leurs chapelles s'ouvraient dans toutes les directions et, de quelque côté que l'on vînt, on y entrait sans en faire le tour [4]. Enfin, ce sont eux, manifestement, bien plutôt que le *Lar familiaris* ou les *Lares praestites*, qui ont été assimilés par les auteurs anciens aux *di inferi*, aux génies des morts. Comment le culte privé du feu bienfaisant a-t-il pris un caractère funèbre, pour avoir été transporté au *compitum?*

L'antinomie se résout, si l'on prend garde à ceci. De nos jours encore, on rencontre aux carrefours de mainte bourgade des tas de détritus provenant d'ordures ménagères. Lorsque les Grecs purifiaient leur maison, c'est au carrefour qu'ils portaient les καθάρματα, c'est-à-dire les ordures avec les restes du sacrifice, et ils y brûlaient le tout en l'honneur d'Hécate [5]; le carrefour était donc en quelque sorte un lieu

1. Varron, *Sat. Men.*, fr. 463 Buech. :
Suspendit Laribus manias [*cod. marinas*], *mollis pilas, Reticula ac strophia*

2. Festus, p. 129 : *Manias Aelius Stilo dici ait ficta quaedam ex farina in hominum figuras, quia turpes fiant, quas alii maniolas appellent.*

3. Dion. Hal., IV, 14, 2 : Ἔπειτα κατὰ πάντας ἐκέλευσε τοὺς στενωποὺς ἐγκατασκευασθῆναι καλιαδας ὑπὸ τῶν γειτόνων ἥρωσι προνωπίοις καὶ θυσίας αὐτοῖς ἐνομοθέτησεν ἐπιτελεῖσθαι καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν πελάνους εἰσφερούσης ἑκάστης οἰκίας.

4. *Schol. Pers.*, IV, 28 : *Compita sunt loca in quadriviis quasi turres, ubi sacrificia finita agricultura rustici celebrant. Merito pertusa, quia in omnes quattuor partes pateant.* — Cf. *Gromat. Lat.*, p. 302, 20 sq. : *Fines templares sic quaeri debent, ut, si in quadrifinio est positus et quattuor possessionibus finem faciet, quattuor aras quaeris, et aedes quattuor ingressus habet, ideo ut ad sacrificium quisquis per agrum suum intraret.*

5. Harpocr., *s. v.* ὀξυθύμια : Δίδυμος δὲ Αὐτοκλείδου... φησὶν ὀξυθύμια τὰ καθάρματα λέγεσθαι καὶ ἀπολύματα· ταῦτα γὰρ ἀποφέρεσθαι εἰς τὰς τριόδους, ὅταν τὰς

Digitized by Google

de ventilation pour les impuretés, ventilation d'autant plus efficace que le feu y aidait puissamment. Nous savons, d'autre part, que l'on renouvelait le feu domestique à dates fixes [1], et aussi chaque fois qu'il y avait eu un mort dans la maison [2]; comme ce renouvellement s'accompagnait d'une purification, ou d'un nettoyage général, j'imagine que la cendre du foyer et les charbons, peut-être encore incandescents, étaient portés avec le reste au carrefour; ils ne perdaient pas pour cela leur caractère sacré; la puissance divine y sommeillait, et, de tous ces déchets des cultes familiaux, pouvait renaître un autre foyer, un autre culte, celui des Lares expulsés, j'allais dire des Lares défunts.

Rien, d'ailleurs, n'empêche de supposer qu'un culte rural et agraire du feu se soit combiné avec le précédent. On entretenait, semble-t-il, certains foyers des Lares à l'intérieur ou aux abords des propriétés [3]. Les *Compitalia* se célébraient après les semailles d'hiver, *finita agricultura :* on a pensé y reconnaître la suite des Saturnales [4]. J'observe cependant que les dates connues tombent toutes entre le 1er et le 5 du mois de Janus, qui ouvre l'année solstitiale [5]. Peut-être

οἰκίας καθαίρουσιν. Ἐν δὲ τῷ ὑπομνήματι τῷ κατὰ Δημάδου τὰ ἐν ταῖς τριόδοις φησὶν Ἑκαταῖα, ὅπου τὰ καθάρσια ἔφερόν τινες, ἃ ὀξυθύμια καλεῖται. Εὔπολις Δήμοις

ὃν χρῆν ἔν τε ταῖς τριόδοις κἂν τοῖς ὀξυθυμίοις
προστρόπαιον τῆς πόλεως κάεσθαι τετριγότα.

Dict. Ant. Saglio-Pottier, III, p. 48, *b*.

1. Macrobe, *Sat.*, I, 12, 6.

2. Le renouvellement du feu après décès est attesté en Grèce (Plut., *Quaest. Graec.*, 24, p. 296 F : τί τὸ παρ' Ἀργείοις λεγόμενον ἔγκυισμα; τοῖς ἀποβαλοῦσί τινα συγγενῶν ἢ σηνήθων ἔθος ἐστὶ μετὰ τὸ πένθος εὐθὺς τῷ Ἀπόλλωνι θύειν, ἡμέραις δὲ ὕστερον τριάκοντα, τῷ Ἑρμῇ..... Τοῦ δὲ Ἀπόλλωνος τῷ ἀμφιπόλῳ κριθὰς διδόντες, λαμβάνουσι κρέας τοῦ ἱερείου, καὶ τὸ πῦρ ἀποσβέσαντες ὡς μεμιασμένον, παρ' ἑτέρων ἐναυσάμενοι τοῦτο τὸ κρέας ὀπτῶσιν, ἔγκυισμα προσαγορεύοντες).

A Rome on purifiait le Lare en lui sacrifiant des béliers : Cicéron, *De Leg.*, II, 55.

3. Tibulle, I, 1, 19-20 :

Vos quoque, felicis quondam, nunc pauperis agri
Custodes, fertis munera vestra, Lares.

Dion. Hal , III, 70 (autel des Lares dans une vigne).

4. M. C. Waites, *o. l.*, p. 248.

5. 1er janvier en 58 av. J.-C., 2 janvier en 50 (Cicér., *In Pis.*, 8; *ad Att*,

Digitized by Google

choisissait-on pour ces cérémonies qui commençaient avant l'aube, le moment où les matinées cessent de décroître. Sans même supposer qu'il y ait eu un temps où les foyers domestiques n'étaient pas renouvelés le 1er mars, comme le foyer de Vesta, on ne s'étonnera pas de rencontrer, immédiatement après le solstice d'hiver, aussi bien qu'au printemps[1], une fête des génies du feu qui écartaient les influences hostiles et rendaient la terre féconde[2].

Enos Lases juvate!

R. VALLOIS.

NOTE ADDITIONNELLE.

La petite voûte qui couvrait les autels domestiques de Délos doit être distinguée des abris en forme de baldaquin que l'on voit représentés sur divers monuments, dès l'époque archaïque (Saglio, *Ara*, dans le *Dict. des Antiquités*, I, p. 352; Schreiber, *Hellenist. Reliefbilder*, pl. XX). Ces abris, fixes ou mobiles, servaient peut-être à protéger de la pluie le foyer de l'autel; ils ne prouvent pas que l'on y ait entretenu du feu perpétuellement. R. V.

VII, 7, 3). Les calendriers du IVe siècle placent les *ludi compitalici* du 3 au 5 janvier.

1. Sur la fête des *Lares praestites* célébrée le 1er mai et ses rapports probables avec le culte de Vulcain, voir J. Carcopino, *o. l.*, p. 107.

2. Virg., *Georg.*, I, 84-85 :

Saepe etiam steriles incendere profuit agros
Atque levem stipulam crepitantibus urere flammis.

Cf. Plin., *N. H.*, XVIII, 72, 2. On réunissait aussi sur les champs des tas de bois mort, de ramilles et d'herbes sèches, auxquels on mettait le feu : *Dict. Ant. Saglio-Pottier*, IV, p. 904. Nos vignerons usent encore aujourd'hui d'un procédé analogue; il y a lieu de remarquer que les tas de sarments, de branchages et de mauvaises herbes sont souvent brûlés aux carrefours des chemins.

Digitized by Google

UNE REPRÉSENTATION ESCHATOLOGIQUE SUR UNE STÈLE ATTIQUE DU IVe SIÈCLE

(PLANCHE III)

Une stèle en marbre pentélique du Musée du Pirée, portant le nom d'Aristotélès, fils d'Aristoménès, qui a été publiée par Conze [1], offre une représentation qui, à ce qu'il me semble, mérite d'être étudiée de plus près. Tout le devant est occupé par une énorme *loutrophore*, preuve que le jeune Aristotélès est mort sans être marié (ἄγαμος) [2]. Entre les anses et le col, sur un rinceau d'acanthe qui les réunit, paraissent, à droite et à gauche, deux éphèbes nus dans l'attitude de la danse, également exquis de dessin et de mouvement. Les manteaux ne couvrent pas les corps, mais sont passés légèrement sur les bras. Le mouvement des hanches, en sens opposé, est très accusé; la tête s'élève dans la direction du bras levé; chaque main abaissée tient un bâtonnet un peu recourbé. La petitesse des têtes, les proportions et la sveltesse des corps attestent l'influence de Lysippe; il en est de même des têtes, avec leurs yeux profonds et ombrés, On songe à Lysippe jeune, encore sous l'influence de Scopas. alors qu'il sculpte la statue d'Agias à Pharsale dont les fouilles françaises de Delphes nous ont rendu une copie en marbre (339-334) [3]. Le caractère de l'inscription indique la même date (seconde moitié du IVe siècle av. J.-C.) [4].

Jusqu'à présent ces danseurs ont été considérés comme

1. *Attische Grabreliefs*, 1354; Reinach, R. R , II, 409, 4.
2. Cf. *Dict. antiq.*, s. v. *Loutrophoros*; Wolters, *Athen. Mitt.*, XVI, 1891, p. 393 sq.
3. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. LXIII, LXIV; cf. Poulsen, *Delphi*, p. 267 s
4. Conze, *l. l.*

Digitized by Google

simplement décoratifs [1]. Qu'ils soient, en effet, très décoratifs, c'est ce que personne ne contestera. Mais, sur les stèles funéraires attiques, des figures décoratives sont généralement aussi symboliques; je rappelle, à ce propos, les pleureuses, les Sirènes, les boucs affrontés [2]. Nous sommes donc justifié à demander si ces éphèbes aussi n'ont pas une signification symbolique. Les Satyres dansant, si fréquents à l'époque hellénistique [3], offrent des silhouettes analogues et ne doivent pas être perdus de vue dans une tentative d'exégèse de notre relief. Les bas-reliefs néo-attiques qui, comme l'a montré Hauser [4], dérivent pour la plupart d'originaux attiques du ve et du IVe siècle, présentent souvent le même motif. Il est vrai que nous ne savons rien du prototype plus ancien de ces figures [5], mais on peut du moins citer quelques vases attiques du ve siècle où ce motif se rencontre à peu près pareil [6]. L'attitude « balancée » sur la pointe des pieds et la contorsion du corps sont caractéristiques du Satyre dansant; l'attitude des bras est celle que M. Emmanuel qualifie précisément de « geste bachique [7] ».

Malgré ces analogies, il reste une différence notable entre les figures de la stèle et les types de Satyres dont nous venons de parler. Au ve siècle, le Satyre, bien que très humanisé, conserve encore quelques attributs animaux, oreilles pointues, queue, expression un peu bestiale. Rien de cela ne se trouve dans les éphèbes dansant du Pirée, bien qu'il soit impossible, vue la torsion des corps, d'affirmer l'absence de la queue. Mais toute la conception est ici nettement idéale, non réaliste.

C'est au IVe siècle que le type du Satyre a évolué de l'ani-

1. Conze, *l. l.*; Brückner, *Ornament und Form der attischen Grabstelen*, p 35.

2. Brückner, *l. l.*, p. 34 sq.

3. On trouvera quelques exemples typiques dans Furtwängler, *Satyr aus Pergamon* (= *Kl. Schriften*, I, p. 190 sq), pl. II et III ; il serait trop long de citer tous les exemples que donne Reinach, R. S.

4. *Die neu-attischen Reliefs*, p. 139 sq.

5. *Ibid.*, p. 157 sq.

6. Je ne cite que Reinach, R V. P., I, 18, 4; 46, 1; 416, 1; 452, 3; II, 206, 2; 252, 2; 260, 4; 302, 3; 345, 42.

7. *Essai sur l'orchestique grecque*, p. 94.

Digitized by Google

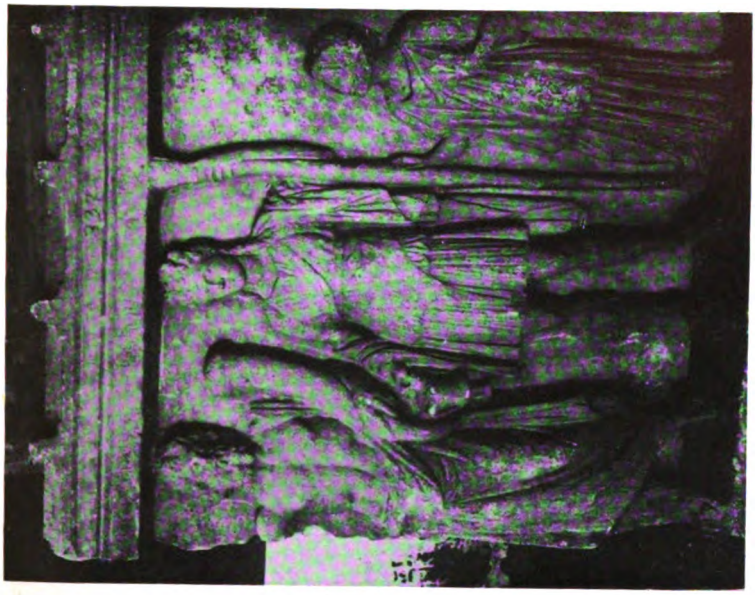

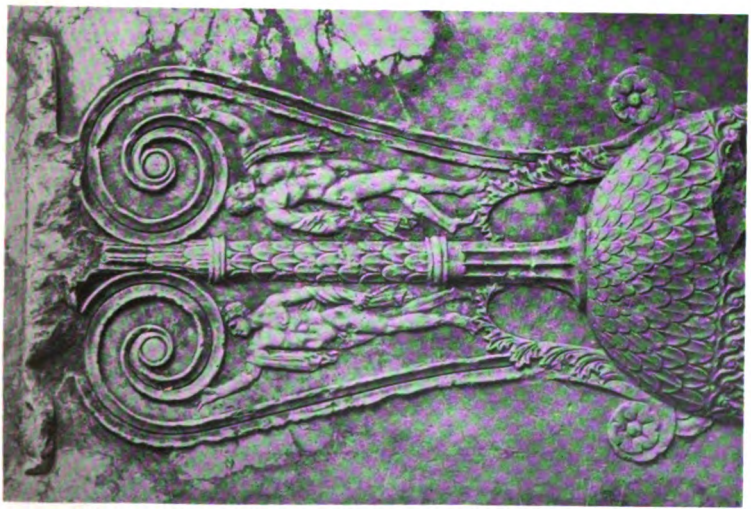

STÈLE FUNÉRAIRE DU PIRÉE ET RELIEF VOTIF DE CHALCIS

Digitized by Google

Digitized by Google

malité vers l'humanité. Praxitèle paraît y avoir beaucoup contribué. Dans le *Satyre au repos* du Capitole [1], qu'on considère comme une copie de Praxitèle, et dans le *Satyre versant*, du Musée des Thermes [2], il ne reste que les oreilles pointues, et celles-là même font presque défaut dans le *Satyre versant* de Dresde [3]. C'est tout au plus s'il reste dans l'expression du visage quelque chose de brutalement sensuel, mêlé à la rêverie. A d'autres égards, et par leur apparence physique, les Satyres ne se distinguent pas des éphèbes ou des athlètes nus. La frise du monument de Lysicrate, peu après l'an 334 [4], témoigne, pour la plastique décorative, dans le même sens. Parmi les types usuels de la fin du IVe siècle, on trouve là celui du jeune Satyre dansant, reconnaissable seulement à sa queue. Ailleurs, on a remplacé la queue par la nébride; un Satyre barbu, plus âgé, qui a saisi un pirate par la jambe, est dénué de tout attribut caractéristique. Tous présentent le type attique; les visages, pour autant qu'on en puisse juger, n'ont rien de bestial. C'est seulement à l'époque hellénistique qu'une conception nouvelle se fait jour : celle du Satyre paysan, robuste, gai, bruyant, un peu lourd, véritable fils de la nature.

Ainsi, sur la stèle attique, le dessin des danseurs ne prouve pas que ce soient des Satyres, mais ne prouve pas non plus le contraire et dispose plutôt en faveur de cette hypothèse. J'ajoute qu'il y a quelque chose de sensuel, en tous les cas de fort différent du type idéal, dans le visage du danseur de gauche, le mieux conservé.

Un argument positif en faveur de notre interprétation est fourni par le bâton recourbé que chacun des danseurs tient à la main. On le distingue difficilement sur la photographie et Conze ne l'a pas même mentionné; mais l'examen de l'original ne laisse pas de doute à cet égard. En outre, nous connaissons encore trois fragments de loutrophores attiques, avec la même décoration, où les bâtons sont par-

1. Reinach, R. S., I, 403, 3; Brunn-Bruckmann, pl. 377.
2. *Ibid.*, R. S , II, 139, 7; Brunn-Bruckmann, pl. 376.
3. *Ibid.*, R. S., II, 139, 6; Herrmann, *Verzeichnis* (1915), nº 100.
4. Reinach, R. R., I, 14; Brunn-Bruckmann, pl. 488.

Digitized by Google

faitement visibles [1]. Ainsi nous apprenons que la représentation de figures dansant sur des stèles attiques n'est pas rare; puis, que le bâton recourbé n'est pas une addition due à un caprice, mais un attribut constant de ces danseurs. Trop court pour servir à d'autres usages — de canne, par exemple [2] — ce bâton est le *pedum* recourbé employé à la campagne, prototype du bâton pastoral des évêques; autrefois réservé aux bergers et aux chasseurs *(lagobolon)*, ce bâton devint, au IVe siècle, l'attribut constant de Pan et des Satyres [3]. Ici, le *lagobolon* est évidemment sans relation avec la danse, mais sert simplement à faire reconnaître le Satyre. Si l'on voulait encore soutenir quand même que ces figures sont simplement décoratives, il faudrait trouver une explication satisfaisante du *lagobolon*.

Pourquoi des Satyres sur une stèle funéraire? Quelle relation peut-on établir entre l'idée de la mort et le joyeux cortège de Dionysos?

Je ne puis songer ici à retracer toute l'évolution des types de Satyre et de Silène, qui tendent d'ailleurs à se rapprocher [4]. Il me suffira de faire observer que ces personnages de la Fable, à l'origine devenus nettement caractérisés, sont, dès une époque très ancienne, en rapport avec la tombe et les usages funéraires. Sur un fragment de sarcophage clazoménien au Musée Britannique, un Satyre figure avec une intention *apotropique* évidente[5]; pour la même raison, on plaçait dans les tombes des masques de Satyres et de Silènes [6]. Le satyre, d'abord vénéré comme un vieux dieu familial attique [7], perd son individualité au cours du Ve siècle et surtout au IVe; désormais il fait simplement partie du cortège de Dionysos.

Dès lors, même isolé, le Satyre tient lieu de son maître,

1. Conze, *Att. Grabreliefs*, 1730, 1730 a, 1731 (avec reproduction dans le texte de 1355).
2. *Dict. des antiq.*, s. v. *Baculum*.
3. *Ibid.*, s. v. *Pedum*.
4. *Ibid.*, s. v. *Satyros*, p. 1091.
5. Loescheke, *Aus der Unterwelt*, Programm Dorpat, 1888.
6. Roscher, *Ausf. Lexikon*, s. v. *Satyros*, p. 495.
7. *Ibid.*, p. 509.

Digitized by Google

ou plutôt il est complètement identifié avec les idées dionysiaques et orgiastiques [1]. Raison de plus pour que la vieille relation entre les Satyres et la tombe subsiste et même se précise. Car le triomphe de Dionysos a pour conséquence d'accréditer de nouvelles conceptions sur la mort et l'au-delà. En fait, nous ne savons presque rien sur les idées anciennes du vulgaire concernant la vie future ; ces idées, au Ve siècle, se concentrent en Attique dans les doctrines de l'orphisme, toujours étroitement liées aux mystères de Dionysos. Que ces doctrines aient joué, très anciennement, un certain rôle, cela ressort déjà des railleries dont Eschyle en a fait l'objet dans son drame satyrique *Sisyphos;* le chœur des Satyres y était en même temps un chœur de *Mystes*, la scène se passant aux Enfers [2]. Dieterich a même voulu conclure de là qu'à cette époque les Satyres étaient déjà les représentants symboliques des morts; ce qui est sûr, c'est que cette équivalence était généralement admise à l'époque hellénistique et qu'à l'époque romaine elle a souvent influé sur les figurations des stèles funéraires [3].

La comédie — Aristophane au Ve siècle, Aristophon vers la fin du IVe — n'a pas épargné les prophètes de la nouvelle doctrine, avec leur idéal de salut qui, pris à la lettre, n'était pas sans participer à quelque matérialisme et entaché de sensualité [4]. D'autres se sont occupés avec plus de sérieux des nouveaux problèmes ainsi posés. Pythagore était, dit-on, un adhérent convaincu de la doctrine orphique, qui a aussi exercé son influence sur Socrate et Platon [5]. Ce n'est certes pas un hasard si, dans l'Italie méridionale, pays d'élection de la secte pythagoricienne, les monuments du Ve et du IVe siècle offrent des traces nettes et nombreuses de ces conceptions [6]. La croyance à une vie bienheureuse dans l'au-

1. Roscher, *l. l.*, s. v. *Dionysos*, p. 1065.
2. Dieterich, *Nekyia*, p. 77 sq.
3. *Ibid.*, p. 78 sq.; Strong, *Apotheosis and Afterlife*, p. 197 sq.
4. *Ibid.*, *l. l.*, p. 78.
5. Strong, *l. l.*, p. 274 sq.
6. Roscher, s. v. *Satyros*, p. 515; on peut comparer en général Farnell, *Cults*, V, p. 246 sq.; je ne peux pas traiter ces questions en détail et dois me

Digitized by Google

delà, conçue comme une contre-partie plus ou moins idéalisée de la vie libre et sans soucis des Satyres, du thiase dionysiaque en général, gagne toujours de nouveaux adhérents, au point que le Satyre devient un symbole des espérances d'outre-tombe. Mme Strong, dans son livre *Apotheosis and Afterlife* (p. 97 sq.), a déjà traité en détail de ces questions et rapporté les textes anciens et modernes qui les concernent. On peut donc considérer comme établi que Dionysos et son cortège sont restés dans un rapport étroit avec l'autre monde et les idées qu'on se faisait de la félicité future parmi les Grecs.

Nous savons qu'en plusieurs lieux, notamment en Attique et à Tarente, Dionysos était l'objet d'un culte avec Koré-Perséphone [1]. Le philosophe Héraclite va jusqu'à identifier Hadès et Dionysos [2]. Que cette identification n'était pas seulement l'œuvre de ce penseur, mais qu'elle était admise dans le culte, c'est ce que prouve un petit relief inédit du Musée de Chalcis (n. 337). On y voit Hadès à côté de Dionysos, le premier sous l'aspect adouci que l'on prête à ce dieu, depuis le ve siècle, sous l'influence des mystères, avec la corne d'abondance [3], le second avec le canthare et le thyrse qui le caractérisent. L'inscription dédicatoire ΤΟΙΝ ΘΕΟΙΝ, prouve irréfutablement que l'on considérait les divinités comme formant un couple, exerçant une domination douce sur les morts. Assurément, on pourrait citer aussi d'autres monuments, même antérieurs à la fin du IVe siècle — car telle est la date du relief de Chalcis, malgré sa valeur modeste comme œuvre d'art — attestant le rapport entre Dionysos et Hadès, donnant une expression à l'idée de la vie éternelle qui prend son essor après la mort [4],

contenter d'indiquer quelques articles importants de Oldfather, dans *Philologus*, 69, p. 114 sq et 71, p. 321 sq., et de Quagliati, *Ausonia*, III (1909), p. 136 sq. (p.175 sq.). sur lesquels M. le professeur Vollgraff a bien voulu appeler mon attention.

1. Farnell, *Cults*, V, p. 246 sq.
2. Bywater, *Fragm.*, 127; Diels, 15.
3. Roscher, s. v. *Hades*, p. 1785 sq.
4 Cf. Strong, *Apotheosis*, p. 134 sq.; Gardner, *Sculptured Tombs of Hellas*, p. 119 sq. et 182 sq., et les articles cités plus haut (note 6).

Digitized by Google

mais je n'en connais pas qui démontre aussi nettement que celui-ci, au IVe siècle, l'existence et la diffusion de la croyance en question.

Avant de revenir à notre stèle, arrêtons-nous un instant sur les stèles attiques en général. Leurs représentations concernent-elles la vie terrestre ou celle de l'au-delà? Question déjà souvent discutée. Je me rangerais volontiers à la solution proposée par le professeur Gardner et qu'il formule ainsi : « Le génie gai et brillant de l'art attique avait peu de sympathie pour le côté mystique de la nature humaine. Sa tendance ne le portait pas dans le sens de la religion éthique, mais de la beauté, de la joie et de la vie sociale. Ainsi, pour les monuments aux morts, les Athéniens et ceux qui puisaient dans l'art attique leurs inspirations cherchèrent à conserver de leurs morts un souvenir aimable, pas trop précis, plutôt qu'à faire vivre sur la pierre l'espérance d'une existence future [1]. » Cette opinion, dans l'ensemble, me paraît plausible. Mais il y a plus d'une réserve à faire et le professeur Gardner admet lui-même [2] qu'on trouve sur les stèles de nombreuses allusions à la vie future. Or, ce sont justement les éléments dionysiaques qui jouent là un rôle important. Qu'on veuille bien penser seulement au serpent, au canthare, qui sont si souvent réunis, ainsi qu'au groupe des boucs affrontés au-dessus d'un canthare, très fréquent à la fin du IVe siècle [3]. Les boucs sont les animaux favoris de Pan, le vieux démon de la végétation, qui devint une des figures les plus assidues du cortège de Dionysos. Il faut, je crois, interpréter dans le même sens les deux éphèbes de la stèle du Pirée. C'est seulement en tant que Satyres qu'ils prennent toute leur signification. Puisque, d'autre part, ils sont reconnaissables comme tels à leurs attributs, on est vraiment bien justifié à les désigner sous ce nom. Sans doute, leur caractère symbolique n'est pas accusé; mais un « bon entendeur », c'est-à-dire un *initié* comprenait sans hésiter leur

1. *Tombs of Hellas*, p. 187 sq.
2. *Ibid.*, p. 188 sq.; cf. Strong, *Apotheosis*, p. 134 sq.
3. Brückner, *Ornament und Form*, p. 34 sq.; Gardner, *l. l.*, p. 128.

Digitized by Google

langage. Ils expriment à la fois l'espoir et le vœu que le jeune défunt Aristotelès soit reçu, sous les traits d'un bienheureux Satyre [1], dans le thiase de Dionysos et les champs fréquentés par les bienheureux [2].

Assurément, les autres symboles dionysiaques dont il a été question sont autant d'indications de croyances à l'au-delà, mais ils ne font aucune allusion à la récompense (ou à la punition) des âmes telle qu'elle s'exprime dans un fragment d'Aristophon [3] et dans le relief de la stèle du Pirée. Les premières représentations, de beaucoup les plus nombreuses, ont sans doute inspiré cette opinion de Mme Strong [4] : « Les doctrines orphiques avec leur théorie d'une vie future n'ont pas trouvé d'expression sur les reliefs funéraires avant l'époque de l'Empire romain. » Notre stèle et les autres fragments allégués exigent que ce jugement soit revisé. La représentation des Satyres n'a pas seulement pour objet d'éveiller une idée générale de la vie heureuse d'outre-tombe, mais manifeste clairement le vœu que le défunt, sous l'aspect idéal d'un Satyre, soit *récompensé* dans une existence ultérieure et cela pour avoir été initié aux mystères dionysiaques. On ne nie pas qu'à l'époque impériale la signification symbolique des figures dionysiaques ne soit bien plus accusée; mais on semble bien les avoir déjà représentées, dans les reliefs funéraires du IVe siècle, avec la même intention et même de façon presque identique, quoique plus discrète. J'ai expressément évité d'alléguer ici, à titre de comparaison, des monuments d'époque romaine; j'ai essayé de comprendre et d'expliquer la stèle par ce que nous savons de l'époque à laquelle elle appartient. Pourtant, je crois devoir signaler en terminant

1. Cf. Dieterich, *Nekyia*, p. 78.
2. Suivant l'*Anthologia Palat.*, VII, 37, on voyait sur le tombeau de Sophocle un Satyre tenant à la main un masque. On se demande si c'était seulement une personnification du drame et non pas une allusion à l'ordre d'idées étudié dans cet article. La tradition littéraire à propos du tombeau de Sophocle reste d'ailleurs obscure et contradictoire. Cf. Christ, *Gesch. d. griech. Literatur*, *I*[6], p. 315.
3. Cf. Dieterich, *Nekyia*, p. 78, 5.
4. *Apotheosis*, p. 139.

Digitized by Google

la ressemblance frappante des Satyres de la stèle du Pirée avec celui d'une stèle funéraire gallo-romaine du Musée d'Arlon [1].

La stèle du Pirée est peut-être un des derniers spécimens de l'art aimable et si répandu des tombiers attiques. Le contraste entre la pauvreté et le luxe extravagant des monuments funéraires peut avoir motivé la décision de Démétrius de Phalère qui mit fin à la sculpture funéraire par son édit de 317-316 av. J.-C.[2]. A partir de cette époque, on ne permit que des monuments très simples : la petite colonne *(columella)*, parfois un peu évasée en haut pour recevoir des offrandes *(labellum)*, ou la table *(mensa)* qui, fixée horizontalement sur la tombe, servait aux sacrifices. Ces sacrifices étaient un ancien usage; mais, désormais, l'importance en parut accrue et dominante. Dans les relations du mort avec les vivants, c'est le côté abstrait et spirituel qui fut mis en évidence. L'édit de Démétrius n'en est sans doute pas la seule cause, car, en matière religieuse, des édits ne peuvent être obéis que lorsqu'ils expriment et légalisent ce qui est présent à l'âme des foules et se trouve d'accord avec le sentiment profond du peuple.

G. A. S. SNIJDER.[3]
(Utrecht).

Athènes, janvier 1932.
British School of Archaeology.

1. Espérandieu, 4040; Strong, *l. l.*, p. 200, pl. XXVI; Reinach, R. R., II, 161.

2. Cic., *De legg.*, II, 26; cf. Brückner, *Ornament und Form*, p. 1 sq.; Conze, *Attische Grabreliefs*, IV, p. 5 sq.

3. Je tiens à témoigner ma reconnaissance à M. S. Reinach pour avoir revu et corrigé mon ms., à mon ami, M. Ernst Kjellberg, qui, sur ma demande, a bien voulu photographier le relief de Chalcis, et à M. G. Welter pour une photographie de la stèle du Pirée.

Digitized by Google

Note complémentaire.

A en juger d'après les reproductions accessibles, il est, pour ainsi dire, sans exemple que des Satyres soient figurés sans attributs animaux. On pourrait, il est vrai, citer Pagenstecher, *Calenische Reliefkeramik*, p. 37, n° 25, mais M. B. Schweitzer m'informe que les reliefs de Heidelberg, cités par M. Pagenstecher, sont loin d'être des documents incontestables. Toutefois, une visite rapide aux Musées de Berlin et de Dresde m'a donné l'assurance que, parmi les monuments moins connus, les Satyres sans attributs animaux sont moins rares qu'il ne paraît. Ainsi M. le professeur Zahn a bien voulu appeler mon attention sur un aryballe inédit (Berlin, Inv. n° 4509), provenant probablement de Béotie (2e moitié du VIe siècle av. J.-C.), où l'on voit des Satyres caractérisés par des oreilles pointues, la queue, ou par ces deux attributs à la fois, mais où l'un d'eux, évidemment aussi un Satyre, n'a pas d'attributs de ce genre. Je signale encore, à Dresde, un sarcophage romain (n° 271, IIIe siècle apr. J.-C.), où quelques Satyres à oreilles pointues figurent sur la face, tandis qu'au revers un Satyre, formant groupe avec une Ménade, n'est caractérisé que par le *pedum* et la nébride.

G. A. S. S.

Digitized by Google

THEOS HYPSISTOS

M. Diakovitch, directeur de la Bibliothèque nationale de Plovdiv, l'ancienne *Philippopolis*, a bien voulu m'envoyer la copie et la photographie d'une inscription découverte récemment dans la campagne, aux environs de cette ville. Elle est gravée sur une petite plaque de bronze presque carrée (78 sur 79 millimètres). Elle est encore munie à gauche d'une queue d'aronde, qui devait avoir son pendant à droite, mais n'existe plus. Deux trous percés au milieu de la plaque, entre la première et la deuxième ligne donnaient passage aux clous qui servaient à la fixer sur une surface plane. L'écriture est mauvaise, mais les lettres sont parfaitement nettes; elles mesurent en moyenne un demi-centimètre. On lit :

ΔΙΙ ΥΨΙΣΩ
Γ ΜΑΙΛΙΟΣΑΓΑΘΟ
ΠΟΥΣΥΠΕΡΤΗΣ
ΤΩΝΠΑΤΡΩΝΩΝ
Γ ΜΑΙΛΙΟΥΑΚΥΛΟΥΚΑ
ΦΛΑΟΥΙΑΣΤΙΟΥΤΗΣ
ΚΑΙΤΩΝΤΕΚΝΩΝΑΥ
ΤΩΝΣΩΤΗΡΙΑΣΚΑΙΕ
ΑΥΤΟΥΧΑΡΙΣΤΗΡΙΝ

A la première ligne, le graveur a oublié un Τ.
Nous lirons :

Διὶ ὑψίστῳ. Γ(αῖος) Μαίλιος Ἀγαθόπους ὑπὲρ τῆς τῶν πατρώνων Γ(αίου) Μαιλίου Ἀκύλου κα(ὶ) Φλαουίας Τιούτης καὶ τῶν τέκνων αὐτῶν σωτηρίας καὶ ἑαυτοῦ χαριστήρι ο ν.

Le Ζεὺς ὕψιστος mentionné à la première ligne est connu

Digitized by Google

comme ayant été adoré dans la péninsule des Balkans et dans tout l'Orient par des confréries judéo-païennes; sa nature a été établi par M. Em. Schürer [1] et par M. Cumont [2]. C'est une mention de plus qui s'ajoute à celle que nous possédions déjà.

Le surnom de la femme, Τιούτα, est un nom thrace dont il y a de nombreux exemples.

R. CAGNAT.

1. *Sitzungsber. der Akad. zu Berlin*, 1897, p. 200 et suiv.
2. *Hypsistos*, dans le *Supplément à la Revue de l'Instruction publique en Belgique*, de 1897.

Digitized by Google

FANUM ET SIMULACRUM
DANS LA VIE LA PLUS ANCIENNE DE SAINT SAMSON

MINIHI BRETON ET NEMED IRLANDAIS

La vie la plus ancienne de saint Samson, abbé-évêque de Dol, a deux sources : l'une, écrite; l'autre, orale. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner d'y trouver certaines incohérences ou obscurités, attribuables à la maladresse ou à l'embarras de l'hagiographe. Mais il y a, semble-t-il, une véritable contradiction aux chapitres LVIII et LIX du livre Ier.

Samson, voyageant en Cornwall à travers le Pagus Tricurius (au moyen âge Triger, aujourd'hui *Trigg*[1]), entendit des clameurs provenant, comme le montra l'événement, d'un groupe d'hommes qui adoraient, *bacchantum ritu, quoddam phanum*[2]. Samson descend de son char, et, invitant ses compagnons au silence, il se dirige vers ceux qui adoraient ledit *phanum*. Il aperçoit devant eux, sur le sommet d'une colline, *simulacrum abominabile*. L'hagiographe déclare qu'il a été lui aussi sur cette colline et qu'il a adoré et palpé de ses mains le signe de la croix que saint Samson, de sa propre main, avait gravé avec un instrument en fer, *sur la pierre debout*[3]. Il ne faut rien moins qu'un miracle, la résurrection d'un enfant qui venait de périr par accident, pour convertir

1. En Bretagne, *Treger* (Tréguier), l'évêché de Tréguier, répond à l'ancien *pagus ;* Lann-dreger désigne aujourd'hui la ville et anciennement le monastère. Le cornique *Triger* conserve *i* bref accentué; le breton le change régulièrement en *e*. *Triger* et *Treger* = *Trĭ-corio*. Cf. le nom de *Petru-corii*.

2. Quodam autem die cum per quemdam pagum quem Tricurium vocant deambularet, audivit, ut verum erat, in sinistra parta de eo *(au nord)* homines bacchantum ritu quoddam phanum per imaginarium ludum adorantes

3. Vidit ante eos in cujusdam vortice montis *simulacrum abominabile adsistere ;* in quo monte et ego fui, signumque crucis quod sua manu sanctus Samson cum quodam ferro in *lapide stante* sculpsit, adoravi et mea manu palpavi.

Digitized by Google

les adorateurs ; ils détruisent complètement l'idole: *idolum penitus destruxerunt*. Or, l'hagiographe vient de nous dire qu'il a vu la *pierre debout*. D'ailleurs, Samson ayant gravé dessus le signe de la croix, sa destruction devenait un sacrilège. La deuxième Vie raconte également la destruction de l'*idole* et dit aussi qu'il y avait sur la colline une grande pierre debout sur laquelle Samson grava le signe de la croix *(in illo eodemque monte grandis lapis stabat)*. Il faut en conclure que c'est le *fanum* qui a été détruit et non le *menhir*. *Fanum*, en latin du moyen âge, a divers sens. A l'origine et dans certains textes, il a le sens de *temple*, ou d'*édifice païen* de quelque nature que ce soit. Le moine Mérovée aperçoit un *fanum* au milieu des arbres et le brûle. Les *fani cultores* veulent le noyer (*Vita Columb. discipulorumque*, lib. II, c. xxv). En quoi consistait le *fanum* de la vie de saint Samson, l'hagiographe ne nous l'apprend pas. C'était peut-être un reste de temple ou édicule romain, mais, antérieurement à la conquête romaine, l'ensemble, le *fanum* et *simulacrum*, devaient constituer un *nemeto-n* celtique.

Les piliers de pierre, dans l'ancienne Irlande, même à titre de bornes, étaient l'objet d'un culte. On connaît des dieux-idoles célèbres qui n'étaient que de simples menhirs.

César (*De bello gallico*, VI, 17) nous dit que le dieu le plus adoré en Gaule est Mercure et qu'il y a de lui *plurima simulacra*. M. Salomon Reinach (*Rev. celt.*, 1890, p. 125) a parfaitement raison, à mon avis, de voir dans ces *simulacra* des piliers de pierre. Il explique de façon fort plausible que César ait vu dans ces menhirs des symboles de Mercure; il les avait sans doute identifiés avec les piliers rectangulaires et les accumulations de pierres qu'il avait vus en Grèce et que les Grecs appelaient Ἑρμαῖ, Ἑρμαῖα, ἑρμαῖκες, ἑρμαῖοι λόφοι, rattachant, par une étymologie qui peut être fausse, ces termes au nom du dieu Hermès. Ces menhirs étant fort nombreux en Gaule, comme suffisent à le prouver la multitude des lieux dits *Pierrefitte*, *Pierrefiche*, *Pierrelevée*, César en a conclu que Mercure-Hermès était le principal dieu des Gaulois. Il est possible aussi que les accumulations de pierres

Digitized by Google

de certains tumulus aient été assimilées par César aux Ἑρμαῖ. Il est même probable que des amas de pierres ont marqué les nombreux tumulus dont il parle dans le même chapitre, élevés après une victoire et composés d'animaux immolés et de trophées pris à l'ennemi (*De bello gall.*, VI, 17, 4) [1].

Déchelette voit dans les *simulacra* de César des chenets gaulois ou gallo-romains en argile, tous terminés par une tête de bélier. Or le bélier, nous dit-il, était la victime sacrifiée de préférence aux divinités du foyer, et c'était aussi l'animal emblématique du dieu Mercure (*Manuel d'archéologie*, I, p. 133-4; II, 3e partie, p. 1401, 1412). Son opinion me paraît difficilement soutenable. Tout d'abord, ces chenets ne paraissent pas antérieurs à la conquête romaine, et, ce qui est décisif, on n'en a pas trouvé dans les Iles Britanniques où les menhirs étaient fort nombreux et incontestablement l'objet d'un culte. De plus, ce ne sont pas des têtes de béliers, mais de bovidés, qui terminent les chenets en fer de la même époque.

Le menhir de Kervadel en Plobannalec, aujourd'hui au château de Kernuz, sur lequel est gravée une figure de Mercure [2], a la valeur d'une démonstration et suffit à justifier l'hypothèse de M. Salomon Reinach.

La présence de menhirs auprès d'un lieu ou sanctuaire sacré dans l'Irlande aussi bien païenne que chrétienne est un des faits les mieux constatés. Dans l'Irlande païenne, les menhirs *(lia, liagán, coirthe* [3]*)* annonçaient et même ser-

1. Il y avait certainement aussi des tumulus funéraires recouverts de pierres. En Irlande, des *carn* d'un autre genre existaient. Il y avait des *carn* d'origine funéraire auprès desquels se faisaient des fêtes, des foires. D'autres avaient une origine plus curieuse. En allant au combat, les guerriers mettaient en tas autant de pierres qu'ils comptaient d'hommes. En revenant, chacun des survivants en enlevait une : celles qui restaient donnaient le nombre des morts. Le *carn* servait aussi à remémorer l'événement. Des *carn* ou tas de pierres d'une origine analogue, tout au moins commémoratifs de bataille, ont dû exister en Gaule.

2. Du Châtellier, *les Époques préh. et gauloises dans le Finistère*, 2e éd., p. 315, pl. XXIX.

3. En breton moyen, *lia*, *liac'h* a un sens analogue et s'oppose, en tout cas, à *lec'h*, pierre plate.

Digitized by Google

vaient à délimiter les sanctuaires païens ou *nemeth*, vieux celtique *nemeto-n*. Fortunat interprète *vernemetis* par *fanum ingens*, ce qui est le sens exact du mot *(ver-nemeto-n* [1]). *Nemeth*, *nemed*, aujourd'hui *neimheadh*, est un dérivé de la même racine que *nem*, ciel, vieux celtique *nemos*, dont le sens propre est *courbure*, *arc* (cf. latin *nemus*, grec νέμος). Le *nemeto-n* était un lieu sacré dans une forêt, peut-être une clairière de forme circulaire, ayant pour voûte le ciel, l'arc du ciel. Dans des gloses du Priscien de Saint-Gall, du IXe siècle, *nem* glose *laquear* (*Thesaurus palaeoh.*, II, p. 138,l. 26); l'arc-en-ciel, en breton, s'appelle *canevedenn*, singulatif de *canevet*, vocabulaire corn. *camnivet*; cf. le nom propre *Gal-nemet*, aujourd'hui Canevet (*Catu-nemeto-n*) ; *nom*, dans les gloses galloises d'Oxford (IX-Xe siècle), glose *templa*.

Nemeto-n est largement représenté dans la toponomastique gauloise et néo-celtique. *Nevet* est le nom d'une forêt du Finistère, au XIe siècle *Nemet*. Il y a un *Nymet-wood* en Devonshire (*Calendar of Inquis. post mortem*, 1215-1216).

Nemeth, *nemed*, en Irlande (aujourd'hui *neimheadh*, prononcez *neve*), est arrivé à désigner un sanctuaire chrétien [2], avec le terrain qui lui appartenait, et même plus spécialement ce terrain. Dans les *Ancient Laws of Ireland*, IV, 214, 4, *nemed cille* signifie territoire de l'église (pour ce sens, cf. *ibid.*, V, 126, y). Le mot *termonn*, *termann*, emprunté au latin *terminus*, a pris un sens équivalent. Les piliers de pierre furent remplacés par de hautes croix qui avaient la même destination. Les anciens sanctuaires, nous dit miss Margaret Stokes, étaient signalés par de hautes croix hors des remparts; elles étaient sous le vocable de certains saints et offraient leur protection au fugitif qui cherchait un refuge sous leurs bras [3]. Petrie (*Round Towers*, 59) signale un ancien canon de l'Église

1. Nomine vernemetis voluit vocitare vetustas quod quasi fanum ingens gallica lingua vocat (*Misc.*, l. I, cap. IX, vers IX-X, ap. Migne, *Patrol. lat.*, XXXVIII, 71 c.).

2. *Nemed*, dans le mss. de Saint-Gall, glose *sacellum* (*Thes. pal.*, II, 64, 102).

3. *High Crosses of Castledermot and Durrow*, Introd., p. IX.

Digitized by Google

invitant à dresser des croix pour marquer les limites des *neimhid* ou sanctuaires.

En Écossse, où les *neimheadh* sont communs, partout où ce terme se rencontre il est associé à des terres appartenant à des églises (d'après une communication de Francis C. Diack.)

Nos *minihy* bretons sont des lieux de refuge sur le domaine propre des sanctuaires, principalement, au début, des monastères. Le mot remonte à une forme d'origine savante, *monachia* (*Book of Llandav*, p. 124-6: *Menechi;* cartulaire de Redon, *menehi*, *minihi*). Ils ont été nombreux et ne sont pas rares encore comme noms de lieux : *Minihi-Briac*, Bourbriac; *vetus minihi* (cart. de Quimperlé, p. 183, 152); terra *minihy ecclesie Guoethuc* (cart. de Laudevennec, 16). Les *minihy* comme les *nemet* irlandais étaient sous le vocable de certains saints, de même que les *nemeta* payens devaient être consacrés à certaines divinités : le *nemeto-n* de l'inscription gauloise en caractères grecs de Vaison (Vaucluse) est consacré à Belisama [1].

Le plus intéressant de ces minihy est celui de Locronan, arrondissement de Châteaulin (Finistère). Alain, comte de Cornouaille, en guerre avec Alain V, duc de Bretagne, avait dû se réfugier dans la forêt de Nemet, aujourd'hui Névet, en Plogonnec. Invoquant l'aide de saint Ronan dont il existait un sanctuaire dans la forêt [2], il tomba à l'improviste sur ses ennemis dispersés et remporta une victoire signalée, connue sous le nom de *Gueth Ronan* (combat de Ronan). En souvenir de cet événement, il fit don à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé de l'église de Saint-Ronan avec toutes les terres qui constituaient l'*immunité* du saint : *ecclesiam sancti Ronani cum omnibus terris quae intra emunitatem ejusdem sancti continentur* (charte de 1031) [3].

1. L'inscription porte Βελησαμι. La terminaison paraît prouver que la diphtongue primitive *ai* a été réduite à *i* parce qu'elle était atone.

2. Léon Maître et P. de Berthou, *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, p. 138-139.

3. M. Latouche (*Mélanges d'histoire de Cornouailles du* v^e^ *au* xie *siècle*, p. 92) avance, avec une singulière légèreté, qu'on a imaginé un saint Ronan, parce que son nom entrait en composition dans celui de *Locronan*. Une pareille

Digitized by Google

La forêt de Névet est aujourd'hui fort réduite. Elle n'occupe plus qu'une partie de la commune de Plogonnec. Quant à la commune de Locronan, elle doit représenter à peu près exactement le domaine de l'ancien minihy. Nous en avons la preuve dans une institution qui existe encore, connue sous le nom quelque peu francisé de *Troménie*, en breton: *an drovin*[1], le tour de *minihy*. C'est une procession qui a lieu tous les six ans, les deuxième et troisième dimanches de juillet. Le parcours de la procession est de 12 à 15 kilomètres. Il y a une petite Troménie qui a lieu chaque année, le deuxième dimanche de juillet. Suivant la tradition populaire, elle représente le trajet que faisait tous les matins saint Ronan, à jeun et pieds nus. Les croix et les bannières des communes environnantes se joignent, dans cette procession, à celles de Locronan. Les enfants, à partir de l'âge de quatre ans, prennent part à la grande *Troménie*. Les vieillards, que leurs infirmités retiennent chez eux, délèguent un pauvre pour les remplacer, moyennant aumône. On fait aussi la procession pour des parents défunts, car, d'après un dicton populaire, celui qui ne fait pas la Troménie de son vivant la fera une fois mort[2]. La procession partait de la chapelle du Penity[3] (maison de pénitence), et marchant de gauche à droite dans le sens du soleil, faisait le tour complet du *minihy* ou domaine du saint. Comme en Irlande, ce *minihy* était délimité par des croix. Le parcours de la Troménie est aujourd'hui encore jalonné par 12 stations indiquées autrefois par

supposition est incompatible avec l'existence sans doute déjà assez ancienne d'un sanctuaire et d'un domaine étendu au nom du saint, ayant droit d'asile, en 1030, quelle que soit d'ailleurs l'origine et la véritable personnalité du saint. La légende topographique se trouve un peu partout, mais il ne faut pas l'invoquer à tout propos; c'est trop souvent un moyen commode et qu'on a tort de croire élégant, car il a trop servi, de se tirer d'affaire. Saint Ronan est d'ailleurs honoré en bien d'autres lieux en Bretagne.

1. L'accent principal est sur la voyelle finale qui est le résultat d'une contraction.

2. Abbés Pérennès et Guéguen, *la Grande Troménie de Locronan*, Le Goaziou, Quimper, 1923; une carte du parcours de la procession y est jointe.

3. Mot composé de *penet*, gallois *penyd*, pénitence, et de *ty* maison. Les *Penity* sont nombreux en Bretagne.

Digitized by Google

12 croix de granit[1], qui ont évidemment remplacé des *menhirs*.

Mon ami, M. Cuillandre, professeur au lycée de Quimper, m'écrit que d'après le témoignage de certains de ses collègues et de personnes sûres, il y avait autrefois, sur le sommet de la colline, un bétyle d'environ un mètre de haut, orné de dessins en spirales et serpentiformes. L'abbé Pérennès prétend que cette pierre a été brisée par une charrette, ce qui paraît bien invraisemblable.

Ce *bétyle* rappelle le bétyle de Kermaria en Pont-l'Abbé, aujourd'hui au musée de Kernuz [2], et devait être, comme lui, apparenté aux bétyles irlandais de Turoe, paroisse de Kiltullogh, en Galway; de Castlestrange en Roscommon; de Mullaghmast en Narraghmore, comté de Kildare. J'en ai donné des photographies dans mon travail : *l'Omphalos chez les Celtes* (*Rev. ét. anc.*, 1915, p. 194 et suiv.) Coffey croyait que la pierre du Turoe et celle de Castlestrange étaient de l'époque de la Tène, tandis que celle de Mullaghmast serait de la fin de l'époque pré-chrétienne. Déchelette, dans la dernière lettre que j'ai reçue de lui, en juillet 1914, exprimait l'avis qu'il était impossible de dater ces pierres avec précision : on pouvait affirmer qu'elles étaient de l'époque de la Tène, et rien de plus. Quant à la pierre de Saint-Goar, sur le Rhin, dont la décoration rappelle l'art celtique, il la place dans son manuel (II, p. 1524) à l'époque mérovingienne.

A peu de distance du bétyle disparu de Locronan, à une des stations de la procession, on voit encore une pierre énorme de 13 mètres de tour, de 1 m. 60 de haut, appelée *Kador sant Ronan*, la chaise de saint Ronan, mais connue aussi sous un nom plus ancien, d'origine païenne : *ar gazec wenn*, la jument blanche. Ici, comme en Irlande, c'est la lune que cette expression désigne [3]. Cette *jument blanche* de Locronan est l'objet,

1. *La Grande Troménie*, p. 14.
2. Du Châtellier, *les Époques préh. et gauloises dans le Finistère*, 2e éd., p. 322-323, pl. XXX.
3. *Rev. celt.*, 1915, p. 101-104. J'ai montré que l'expression irlandaise : *an láir bhán*, la jument blanche, désignait incontestablement la *lune*.

Digitized by Google

m'écrit M. Cuillandre, de pratiques curieuses. On la chevauche; les hommes vont s'y frotter les reins, et les femmes le ventre [1]. Certains pèlerins, pendant la procession, en font le tour, mais, remarquent les abbés Pérennès et Guéguen, *les prêtres et la plupart des fidèles passent outre, sans autre souci*[2].

La procession autour d'un lieu sacré est un usage d'origine païenne. En Irlande, il portait le nom de *dessel*, *deisel*, mot à mot, tour à droite. Le tour se faisait de gauche à droite en suivant la marche du soleil.

Avant la bataille de Cûl Dremne qui fut livrée en 561 par le clan des Hy Neill du nord au clan des Hy Neill du sud, saint Columkille flétrit les troupes du sud dont le roi avait appelé le druide Fraechan à son aide, en les qualifiant d'armée *qui marche autour des carns* (tumulus) [3]. Le tour d'un terrain ou d'un édifice servait à le consacrer. Saint Patrice consacre l'emplacement de sa future cathédrale d'Armagh, occupé à ce moment par une résidence royale, en en faisant processionnellement le tour. Un siècle plus tard, saint Senan consacrait de même Inis Cathaig (Scattery Island dans les eaux du Shannon) en en faisant le tour [4].

Lorsque le roi d'Ulster envahit le Munster, saint Findchua, (VIIe siècle) se mit à la tête de l'armée du Munster, mais, avant d'engager le combat, il fit trois fois le tour de ses troupes, crosse en main : les Ulstériens furent mis en déroute [5].

Il y a, à tout point de vue, un parallélisme frappant entre le *nemet*, puis *minihy* de Locronan et le *nemed* irlandais se

1. P. du Châtellier, *Ép. préh.*, 2e éd., p. 29, signale deux menhirs, l'un en Plouarzel, l'autre en Moëlan, qui étaient l'objet de pratiques semblables de la part des nouveaux mariés.

2. *La Grande Troménie*, p. 14.

3. Le *Deisel Temra*, le Tour de Tara, était entre le *carn* sud et le *carn* nord (*Rennes Dindshernchas*, *Rev. celt.*, 1894, p. 284). Pour la bataille de Cûl Dremne, cf. *Cambr.*, *Evers.*, II, 177 (d'après Joyce, *Soc. hist.*, II, p. 402); *Four Mast.*, I, 193, note.

4. Stokes, *Lives of ss. from the Book of Linmore*, p. 214.

5. *Lives of ss.*, p. 240; sur le *deisel*, *deisiul*, cf. Fergusson, *Proc. of the R. I. A.*, 1870-76, p. 355; Stokes, *Erius*, vol. III, part I, pl. XI-XII; Joyce, *Irish names of places*, II, 455.

Digitized by Google

transformant en sanctuaire chrétien, conservant le même domaine, le même droit d'asile, remplaçant ses piliers-idoles par de hautes croix qui signalent et délimitent comme eux l'enceinte sacrée.

L'évolution du *nemeton* vieux celtique, à l'époque historique, en Irlande comme en Bretagne, montre combien le culte de ces sanctuaires forestiers était solidement implanté chez les différents peuples celtiques. Il mérite d'autant plus l'attention qu'il a été commun aux Celtes et aux Germains. Assurément le culte des arbres et des bois se retrouve partout, mais chez ces deux peuples, on est en présence d'une institution religieuse, d'un caractère spécial, répondant vraisemblablement à une conception particulière de la divinité, ayant ses rites et ses prêtres, et dont l'influence sur la vie sociale paraît avoir été, à une certaine époque, profonde.

Au VIIIe siècle de notre ère encore, à l'est du Rhin, dans des régions jadis celtiques, mais alors occupées par des Saxons, suivant la remarque de M. d'Arbois de Jubainville, le *nemeton* était encore l'objet de pratiques superstitieuses. Dans la nomenclature des superstitions prohibées par le christianisme figurent certains actes ou rites relatifs aux forêts sacrées : de sacris silvarum quae *nimidas* vocant (*Indic. superst. et pagani.* 36; chez Boretius, *Capitularia*, p. 223).

On a pu se demander si ce culte ne serait pas un legs des populations celtiques des bords du Rhin aux envahisseurs germains, quoique Tacite semble bien voir dans le culte des bois sacrés une institution commune à la race germanique (*Germania*, 9, 39, 40, 43). Une découverte linguistique assez récente tranche la question.

L'origine du nom de forêt suédois *Tiveden* avait été l'objet de controverses entre les linguistes scandinaves, sans qu'on fût arrivé à une solution satisfaisante, lorsque l'éminent celtiste de Christiania, C. Marstrander, établit que *Tived* a le sens de *bois des dieux;* qu'il est composé du thème qui se

1. *Études sur le droit celtique*, I, p. 83.

Digitized by Google

retrouve dans le vieux norrois *tivar*, les dieux, au pluriel, et de *ved*, bois. La forme germanique est *tiva-vidu*. L'origine en est identique à celle de l'irlandais moyen *dé-fid*, *déid*, bois divin : vieux celtique *deiuo-uidu-s*. Le *deiuo-uidu* celtique, le *tiua-vidu* germanique, c'est le bois sacré, où Celtes et Germains allaient invoquer la divinité [1], le dieu toujours invisible qu'aucune image ne figurait [2] et qu'aucune enceinte de main d'homme ne pouvait contenir. Le passage de Tacite sur ce sujet (*Germania*, 9), est particulièrement frappant :

« Ceterum nec cohibere parietibus deos neque in ullam humani oris speciem assimulare ex magnitudine celestium arbitrantur : lucos ac nemora consecrant deorumque nominibus appellant secretum illud quod sola reverentia vident. »

La linguistique apporte au texte de Tacite une précieuse confirmation et l'illustre de la façon la plus frappante. Les germanistes sont d'accord, en général, sur le sens du mot qui signifie *dieu* dans toutes les langues germaniques : vieux norrois *goth*, *guth*, ms. et n., d'abord neutre; got. *guth*, anglais *god*. Ces mots remontent à un germanique *gutha*, indo-europ. *ghutó-m*, ce qu'on appelle, ce qui est invoqué [3].

Tout récemment, M. Maurice Cahen, dans une étude des plus consciencieuses et des mieux documentées sur *le mot* DIEU *en vieux scandinave* (Paris, 1921), en a proposé une autre étymologie en elle-même plausible et, à certain point de vue, séduisante : la racine serait l'indo-européen *ghu*, skr. *hu*, verser, faire des libations; skr. *hotar-*, prêtre; pour la forme, cf. χέω, fundo, got. *giutan*, qui n'ont, il est vrai, aucun sens religieux; mais l'étymologie courante a pour elle de bien traduire l'idée que se faisaient Celtes et Germains de la divinité, de commenter de façon fort heureuse le passage

1. *Testskrift til Alf Torp*, p 239-240 (1913). Pour *dé-fid*, cf. *Anc. Laws* I, 134, 21; 164, 4; 185, 5.

2. Cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, p. 357, 379.

3. De même, chez les Indous, Indra est souvent appelé *puru-huta* celui qu'on invoque fréquemment. Le *th* dans *goth*, *guth*, *gutha* représente une spirante dentale sonore.

Digitized by Google

visé plus haut de Tacite, et enfin d'expliquer le nom du prêtre attaché plus spécialement au *nemeto-n*, suivant toute vraisemblance, *gothi*[1] en vieux scandinave; *gutuater* chez les Gaulois.

L'appel à la divinité, l'interprétation en quelque sorte de la puissance impersonnelle présidant aux destinées humaines, dans le mystère du bois sacré, devait être le privilège d'une classe d'hommes représentant la cité, d'une classe sacerdotale. C'est ainsi que l'interprète des sorts, chez les Germains, chaque fois que l'intérêt public était en jeu, était le prêtre de la cité, au témoignage de Tacite (*Germania*, 10).

Comme le *gothi*, vieux scandinave, le nom du *gutuater*[2] gaulois, prêtre attaché, à l'époque romaine, à un temple particulier, et sans doute, à l'époque de l'indépendance, à un *nemeton* particulier, s'explique par la racine *ghu*, appeler. Que ce terme soit un dérivé, ou, comme je l'ai supposé, un composé, tous les celtistes expliquent *gutu* par l'irlandais *guth*, génitif *gotho*, *gotha*, voix; nominatif vieux celtique *gutu*, génitif *gutouos*. Si *ghuto*, qui a donné le nom de *dieu* en germanique, est un adjectif, *gutu* est un substantif. Le *gutuater*, c'est celui qui s'entretient avec la divinité mystérieuse, qui entend et interprète sa voix[3]. L'idole la plus célèbre de l'Irlande, l'idole-roi (*rig-idal*), connue à l'époque chrétienne sous le nom de *Crom Cruaich*, le courbe du tertre, en raison sans doute de sa situation penchée[4], s'appelait de son vrai nom *Guthard*, qui a la voix haute. C'était un pilier de pierre, un menhir[5].

1. Cahen, *le mot Dieu*, p. 2. *Th* dans *gothi* est une sonore,

2. Cf. *Revue épigraphique*, 1900, p. 132; J. Loth, *Revue celt.*, XXVIII, p. 109; d'Arbois de Jubainville, *les Celtes*, p.22-33. Dans *gothi*, *th* = spir. sonore.

3. *Gutuater* peut être, comme l'a supposé M. d'Arbois de Jubainville, une latinisation pour *gutuatros*. La terminaison rappelle le gallois *gwal-atr*, chef. Pour *wal-atr* qui, en général, est un qualificatif, j'ai supposé un composé *wal(u)-atir* et lui ai comparé le scandinave *wal-fadir*. De même, j'ai proposé pour *gutuater* : *gutu-atir*, pour un indo-européen *Guhutu-patèr*, père (maître) de la voix.

4. Le pilier de pierre de Knoknakilla, en Wexford, doit son nom de *Crom-na-thittim* au fait qu'il est penché; Borlase en donne une gravure (*The Dolmens of Ireland*, p. 421, fig. 398).

5. Stokes, *Myth. Notes*, *Rev. celt.*, I, p. 260.

Digitized by Google

Rien ne démontre mieux l'extrême importance qu'a eue le *nemeton* chez les Celtes, au point de vue religieux et social, que le fait que la classe privilégiée dans les textes juridiques les plus anciens de l'Irlande porte le nom de *nemid*, singulier *nemeth*, *nemed*. *Nemid* remonte à un vieux celtique *nemeti*, *nemetoi;* singulier : *nemeto-s*. Le traité, portant le titre inexact et postérieur à sa composition d'*Uraicecht becc*, petite grammaire [1], composé vraisemblablement au VIIe siècle, est à ce sujet particulièrement instructif. H. d'Arbois de Jubainville [2] traduit *nemeth* par *sacré;* de même John Mac-Neill, dans le travail neuf et important qu'il vient de publier sous le titre: *Law of status or Franchise:* ce sens s'explique facilement, les hommes libres étant seuls qualifiés pour prendre part aux rites religieux de la cité.

Mais la racine *nem*, par elle-même, ne pouvait donner étymologiquement ce sens, puisqu'elle ne signifie, comme nous l'avons vu, que *courbe*, *arc*. Il est évident que c'est du *nemeto-n* qu'il faut partir et que les *nemid (nemeti)* étaient ceux qui étaient admis à participer aux rites du *nemeto-n*, en fait, les hommes libres.

Mais ce n'était pas une classe fermée : on pouvait parvenir à la dignité de *nemeth*, par le talent, l'art, la fortune. Au VIIe siècle de notre ère, la société irlandaise ne diffère guère de la société gauloise au temps de la conquête de César, telle que nous la représente C. Jullian (*Hist. de la Gaule*, II, p. 70, 71).

De même que le *nemeton* avait une enceinte inviolable, de forme circulaire, parfaitement délimitée, de même toute personne privilégiée avait, en principe, droit d'asile sur la terre qu'elle possédait en propre; cette terre était, en réalité, une sorte de *nemeton* plus ou moins réduit formant aussi

1. John Mac Neill, *Law of Status or Franchise* (*Proc. of the R. I. A.*, XXXIII, I. C., nº 16, 1923, p. 265 et suiv.). D'après J. Mac Neill, p. 272, note 1, ce terme est fondé sur des passages du commentaire qui traite des différents degrés de poètes et des sortes de compositions en vers qui leur sont propres.

2 *Études sur le droit celtique*, II, p. 46-47.

Digitized by Google

une enceinte circulaire. D'après un traité qui n'est pas, il est vrai, de l'époque la plus ancienne de la rédaction des Lois, intitulé *Maighne*, enceinte, enclos, pluriel de *maigen*—*magina* (cf. *magos*, champ, plaine, lieu), les privilégiés avaient droit à une zone de protection dont l'étendue correspondait à leur classe sociale [1]. C'est ainsi que l'enceinte du noble de la classe inférieure, le *bo-aire* , ou noble de vaches, possédant un certain nombre de vaches [2], était définie symboliquement comme un cercle autour de sa demeure, cercle dont le rayon correspondait à la portée du jet de sa lance. Ce rayon était doublé pour le privilégié d'un rang immédiatement supérieur, L'enceinte circulaire d'un roi important avait un rayon de 64 jets de lance [3].

Il y a, il me semble, un indice de l'importance sociale du *nemeton* chez les Germains dans le nom même de la peuplade germanique des *Nemetes*, qui s'établit sur la rive gauche du Rhin, dans la région actuelle de Spire. On a avancé sans preuve que ce nom était d'origine celtique. Il semble aussi que les Semnones, établis entre l'Elbe et l'Oder, sur les bords de la Sprée, doivent leur prééminence, chez les Suebi, au fait que c'est dans leur forêt sacrée que se réunissaient, à une époque déterminée, les délégués des diverses fractions de la nation (*Germania*, 39 [4]).

1. J. Mac Neill, *Law of Status*, p. 314.
2. D'Arbois de Jubainville, *Études*, I, p. 108.
3. J. Mac Neill, *Law of Status*, p. 282. *Maigen;* dérivé de la même racine que *magos*, champ, plaine, endroit, n'implique par lui-même aucune idée de propriété privilégiée. En Gaule, *magos* paraît aussi avoir pris un sens particulier et en bon nombre d'endroits, m'apprend C. Jullian, celui du latin *forum*.
4. On a tiré le terme de *nèmec*, pluriel *nèmci*, par lequel les Slaves désignent les Germains, du nom des *Nemetes*. Il n'est pas rare que le nom d'une tribu ou fraction de peuple soit appliqué à la nation entière. C'est le cas pour les Celtes ; c'est le nom des *Volcæ* qui a été appliqué à toute la famille celtique par les Germains. On a objecté que les Nemetes n'étaient pas en contact avec les Slaves; c'est l'objection que reproduit Niederlé dans son récent *Manuel de l'antiquité slave*, I, p. 130. Or, les Nemetes sont assurément des nouveaux venus sur le Rhin, mais ils ont pu venir du nord-est et avoir été en rapports suivis avec des Slaves. On explique *nèmec* par *nèmu*, muet. Ce n'est peut-être qu'une interprétation arbitraire et populaire. C'est le pendant de

Digitized by Google

Les Celtes ayant incontestablement apporté avec eux, dans les Iles Britanniques, le culte du *nemeton*, on peut se demander s'ils n'ont pas eu à lutter, pour l'implanter chez les populations indigènes, contre des institutions ou rites religieux d'un caractère profondément différent. Il semble qu'il y ait un écho assourdi de cette ancienne période de luttes dans un passage fort curieux du *Dindshenchas* en prose, recueil d'anciennes traditions sur les collines ou endroits célèbres d'Irlande, composé vers le XIe ou la première moitié du XIIe siècle[1]. *Mide*, vieux celtique *medio-s*, personnification de l'*omphalos* de l'Irlande, aurait le premier allumé un feu en Irlande pour les enfants de *Nemed*, personnage mythologique qui y aurait amené la deuxième invasion par ordre d'ancienneté. Ce feu resta allumé pendant six ans, et c'est à ce feu qu'ont été allumés les autres feux d'Irlande. C'est le point de départ de l'institution du *Bel-tene* (ou feu de Bel), c'est-à-dire la fête du 1er mai, en l'honneur d'une des grandes divinités du pays; le 1er mai est une des deux grandes dates de l'année celtique. Or, ce feu parut de mauvais augure, dit la tradition du *Dindshenchas*, aux druides d'Irlande : « Voilà une mauvaise fumée pour nous que ce feu qui a été allumé dans le pays. » Les druides d'Irlande furent alors réunis dans une même maison, et, sur l'avis de Mide, leurs langues furent coupées de leurs têtes et Mide les enterra dans la terre d'Uisnech, et lui, Mide, le druide et historien chef d'Irlande, s'assit au-dessus d'elles. Nous remarquons que ce terrible ennemi des druides est lui-même qualifié de druide. Si le druidisme existait avant l'arrivée des Celtes, il est sûr qu'il s'est établi à la longue, entre cette religion et celle des *nemeton*, un compromis. Le nom même des prêtres de l'ancien culte a dû se celtiser, car *druides* paraît signifier : *ceux qui savent*

l'explication du nom ethnique *Litewicion*, Armoricains, dans Nennius. *Litewicion* est le pluriel de *Litewic*, qui est dérivé de *Litaw* : vieux celtique *litawa*, continent. Aujourd'hui encore les Gallois appellent les Armoricains *Llyde wigion;* or Nennius l'explique par *let-tewicion*, semi-tacentes, quia confuse *loquuntur*.

1. Stokes, *Revue celt.*, XV et XVI.

Digitized by Google

bien : irlandais nominatif singulier *drui* (moderne *draoi*), génitif *druad :* vieux celtique nominatif *dru-uuids*[1], génitif *dru-uuid-os :* pour le sens de *dru*, cf. *Dru-nemeton*, lieu de la grande assemblée des Galates. Le *nemeton* demeura un des éléments essentiels du druidisme celtique, comme en témoignent les réunions générales que les druides présidaient en Gaule, dans la région considérée comme le centre du pays, chez les Carnutes, évidemment dans un bois sacré. Il est possible, comme l'avance César, que le druidisme proprement dit ait pris naissance dans l'île de Bretagne (ou en Irlande) et qu'il se soit répandu de là dans la Celtique continentale. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne lui a pas apporté l'institution du *nemeto-n*. La religion druidique devait constituer une synthèse de rites et de traditions appartenant à des époques et à des races différentes. Il est, en tout cas, incontestable que le paganisme irlandais, si touffu, plonge parfois dans le passé néolithique[2].

J. Loth.

1. Les lexicographes gallois donnent assez souvent *dryw* avec le sens de *druide*. Étymologiquement *dryw* s'explique bien par un vieux celtique *druuis (dru-uid-s)*, mais il n'a ce sens dans aucun texte ancien. En revanche, c'est le nom du roitelet, auquel on attribuait un pouvoir magique. L'Église, en Galles, interdit d'écouter : *llais y dryw*, la voix du roitelet. En haut vannelais, à Noyal-Pontivy, *doéik*, petit dieu, désigne le roitelet. L'abbé Le Goff (Suppl. au *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes*, 1919) dit qu'on l'appelle aussi *én Daé*, oiseau de Dieu.

2. Les piliers de pierre délimitant les *nemeton* paraissent un emprunt aux cercles de pierres debout néolithiques ou énéolithiques.

Digitized by Google

L'HISTOIRE DES GESTES[1]

Le geste est un mouvement du corps ou d'un membre du corps qui exprime une pensée ou une émotion. Suivant la remarque de Diderot, le geste est quelquefois aussi sublime que le mot, et tout le monde sait qu'il existe un langage élémentaire et instinctif des gestes. On peut établir une distinction de sens entre le geste et l'attitude, car l'attitude n'est pas un mouvement, mais le résultat d'un mouvement; ainsi l'on parlera de l'attitude du sommeil, non du geste du sommeil. Mais, dans l'usage courant, ces mots sont souvent synonymes, le geste étant comme figé par l'attitude; ainsi l'on parlera du geste ou de l'attitude de la prière (les mains ouvertes et jointes), ou même du geste ou de l'attitude de la surprise. Cela dit, je passe à ce qui est le vif de mon sujet.

Il existe en art une histoire des gestes, comme une histoire des écoles d'art et des artistes. L'histoire des gestes est beaucoup moins connue; elle est très difficile à écrire. Cela tient au nombre presque infini des monuments de l'art, à leur dispersion, à la difficulté de les dater. Pour écrire une histoire des gestes, il faudrait disposer de dizaines de milliers de reproductions d'œuvres d'art, accompagnées de légendes précises, commodes à classer dans diverses séries, suivant qu'un des personnages représentés fait tel ou tel geste qui est l'objet de l'enquête. J'ai tenté quelque chose pour faciliter cette étude en publiant dix-neuf volumes de dessins au trait, d'après les œuvres de l'art préhistorique, les sculptures et vases antiques, les peintures antiques et de la Renaissance; mais pour opérer sur des séries de documents suffisamment complètes, il faudrait au moins dix fois plus de matériaux. Ce sera l'œuvre

1. Conférence faite à Paris, au Petit Palais, le 28 mai 1920.

Digitized by Google

de ceux qui continueront mon travail; pour l'instant, il faut se contenter de ce qu'on a sous la main, sans se permettre d'affirmer, par exemple, que tel geste ne se rencontre pas avant telle date. Il faut toujours formuler cette réserve, et je la formule une fois pour toutes : *dans l'état de mes connaissances.* Du jour au lendemain, un monument resté ignoré, miniature ou manuscrit daté, peinture ou sculpture, peut obliger de retirer ou de restreindre une affirmation.

Personne ne niera que les gestes aient une histoire dans les arts encore naïfs et qui cherchent leur voie, là où l'artiste ne possède pas encore l'habileté technique qui lui permette de rendre toute sa pensée. Les Grecs savaient déjà que les sculpteurs primitifs avaient représenté les hommes avec les bras collés au corps et les jambes serrées; ils faisaient honneur à Polyclète, vers 450, d'avoir le premier, dans la statuaire, fait porter le poids du corps sur une seule jambe. Les historiens modernes de l'art ont montré par quels progrès, difficiles à dater exactement, les sculpteurs grecs ont détaché les bras du corps et leur ont donné différentes attitudes significatives, par exemple celle du repos (une main sur la hanche) ou du discours (un bras étendu). Ils ont mis en lumière, mais de notre temps seulement (1892), le passage de ce qu'on appelle la *frontalité* à la liberté des mouvements du corps. Cette *frontalité* caractérise l'art grec jusque vers l'an 500 et celui de tous les peuples primitifs. Elle ne permet pas que le cou ou la partie inférieure du tronc s'écartent d'une ligne verticale médiane qui va du sommet du crâne au bas du ventre. Par suite, les mouvements ne peuvent être représentés que d'une manière raide et imparfaite : c'est comme l'expression plastique d'un état de civilisation où la convention et l'habitude emprisonnent l'existence des individus. Le bas-relief échappa d'abord à cette loi en Grèce; la sculpture en ronde bosse ne commença à s'y soustraire qu'à l'époque des frontons d'Égine. Aujourd'hui même, toutes les figures en ronde bosse de l'art nègre, de l'art polynésien et même de l'art vraiment populaire dans nos pays d'Occident obéissent à la loi de frontalité.

Digitized by Google

Une fois les difficultés techniques surmontées, l'artiste devenu maître de son motif et de sa matière, il semblerait que l'art dût conquérir rapidement le domaine immense des gestes et des attitudes possibles et présenter, à cet égard, la même variété que la nature. Mais une visite rapide dans un musée nous convainc qu'il n'en a pas été ainsi. Laissons l'art égyptien, encore soumis, malgré sa perfection technique, à la *frontalité*, et parcourons les salles d'antiques du Louvre : une fois notre attention éveillée sur le sujet, nous serons frappés de la monotonie, du petit nombre des gestes, des répétitions sans fin de gestes connus, devenus conventionnels. L'art byzantin et l'art chrétien occidental ajoutèrent quelques motifs au répertoire créé par l'art païen, mais combien ils en laissèrent tomber dans l'oubli ! Ceux-ci furent en partie remis à la mode par la Renaissance; mais cette période même, malgré le génie de quelques grands hommes, notamment de Donatello et de Michel-Ange, fut loin de puiser librement au trésor que la nature lui offrait. Sans doute, le plus illustre des théoriciens de l'art à cette époque, Léonard de Vinci, avait insisté sur la variété infinie des choses et de leurs aspects; il avait vivement recommandé qu'on y cherchât des enseignements directs, car l'artiste, disait-il ingénieusement, devait être le fils et non le petit-fils de la nature. Dans la pratique, surtout en ce qui concerne les mouvements, les conseils du maître furent peu suivis; ils ne l'ont été que de loin en loin jusqu'à nos jours. N'incriminons pas seulement la timidité des artistes; c'est le public surtout, le public qui juge et qui achète, dont cette pauvreté inventive de l'art accuse le goût routinier. Le public est essentiellement conservateur, hostile aux nouveautés; il apprécie le plus souvent les œuvres non d'après leur valeur expressive propre, non d'après leur conformité avec l'idée qu'il s'est faite de la nature ou du caractère, mais suivant leur ressemblance avec d'autres œuvres plus anciennes qu'il s'est habitué à admirer. Il juge surtout par la mémoire, sa mémoire de visiteur de musée. Celui qui, au XVIe siècle, commande une *Sainte Famille* ou une *Adoration des Mages*, veut bien que ce ne soient pas des

Digitized by Google

copies, mais il ne veut pas non plus d'œuvres trop originales qui le déconcertent; c'est lui, au moins autant que l'artiste, qui assure la lenteur de l'évolution, la fixité relative des types, des attitudes et des mouvements.

Ainsi l'art qui semble le domaine de la liberté, qui, à cet égard, paraît contraster avec le mécanisme et le déterminisme de la vie physique, est soumis, quand on regarde à distance ses manifestations pendant plusieurs siècles, aux mêmes lois d'évolution lente, stimulée de temps en temps par des variations fécondes dont l'instrument est un artiste de génie, et même, quand on regarde d'assez près, il semble que ces nouveautés qui nous frappent ont été longuement et obscurément préparées, ou qu'elles sont nées d'une influence étrangère, d'un art évoluant pour son compte, d'une rencontre de courants.

L'exemple le plus frappant peut-être que l'on puisse citer —j'y ai consacré jadis tout un petit volume[1] — est celui de la représentation des animaux aux allures vives. Tous les chevaux du Parthénon galopent de même, appuyés sur un seul sabot d'arrière, attitude exacte, mais monotone, et qui ne correspond qu'à un seul temps de cette allure. Un siècle après, cette figuration est abandonnée : depuis 350, tous les chevaux galopent appuyés sur les deux sabots d'arrière, ce qui n'est pas l'allure de la course, mais celle du cheval cabré. Pendant des siècles on ne trouve pas autre chose; la seule différence est que les jambes d'arrière sont tantôt étendues, tantôt infléchies. La Renaissance copie l'antique; personne n'innove jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et alors, sous des influences que j'attribue à l'art de l'Extrême-Orient, qui avait adopté des conventions différentes, on commence à représenter des chevaux au galop qui planent dans l'air, les quatre jambes étendues, sans toucher le sol. C'est l'attitude des chevaux de course de Géricault, empruntée à des modèles anglais, attitude physiquement impossible, excepté dans le

1. S. Reinach, *la Représentation du galop dans l'art ancien et moderne*, Paris, Leroux, 1901 (extrait, devenu très rare, de la *Revue archéologique*, 1900-1901).

Digitized by Google

saut d'une barrière, et qui implique que l'animal, un moment après, retombe avec ses quatre sabots sur le sol. Rien que la trace des sabots des animaux galopant dans un manège aurait dû révéler l'absurdité d'une telle attitude; mais le public y a pris goût, il l'exige non seulement des peintres de batailles, de chasses et de courses, mais des lithographes, des graveurs sur bois, des sculpteurs même, et cela jusqu'en 1885 au moins. Alors, éclairés par la photographie instantanée, quelques artistes, en première ligne Aimé Morot, au Salon de 1886, montrent des chevaux qui galopent vraiment; le public est ahuri, il regimbe, et la critique se fait l'interprète du désarroi du public. De quel droit gêne-t-on ses habitudes visuelles? Il faudra dix ans encore pour que le dernier cheval suspendu en l'air comme un lièvre à une broche retrouve l'équilibre qui lui permet de se mouvoir et son indispensable point d'appui sur le sol.

Autre exemple. L'art de la Renaissance, à la différence de celui du moyen âge, se permet de représenter la nudité; mais on a vite fait le compte des aspects sous lesquels il l'a offerte à nos yeux. Ce qui nous paraît le plus nouveau et le plus hardi n'est souvent qu'une résurrection de l'antique : ainsi Michel-Ange lui-même emprunte sa Léda et sa Nuit à un sarcophage romain; Titien copie sur le Laocoon son Christ couronné d'épines. C'est encore à l'antique qu'il emprunte un motif complètement inconnu de la haute Renaissance et qui a fait une éclatante fortune. L'art grec, dès le IIIe siècle avant notre ère, avait figuré des nymphes ou des hermaphrodites couchés sur le côté, sans voiles, révélant au spectateur toutes les splendeurs de leur torse. Nouveauté un peu tardive, d'ailleurs, car depuis que les femmes se couchent pour dormir, on en a vu dans cette attitude, et l'art grec, qui représente des femmes nues dès le Ve siècle, a mis deux cents ans à les figurer ainsi couchées. Mais cette nouveauté, due probablement à la peinture, eut un grand succès : jusqu'à la fin de l'antiquité, même sur les sarcophages, tant en sculpture qu'en peinture, on trouve sous cet aspect des nymphes épiées par des satyres, Ariane endormie à Naxos attendant Bacchus. Ce qu'il y a

Digitized by Google

d'un peu sensuel dans ce motif devait naturellement le bannir de l'art chrétien, mais pourquoi la Renaissance ne l'a-t-elle pas repris, elle qui ignorait les scrupules, elle dont les Suzanne, les Bethsabé, les Diane surprises par Actéon sont souvent si libres d'allures? Est-ce que Léonard de Vinci, Michel-Ange et Raphaël n'avaient jamais vu un modèle couché? Cherchez cette attitude dans l'art de la Renaissance : à moins d'être plus heureux que moi, vous n'en trouverez, comme moi, qu'un seul exemple, datant de 1570 environ. C'est dans un tableau de l'extrême vieillesse du Titien, au musée de Vienne, qui représente une nymphe couchée et un berger assis près d'elle [1]. Titien a-t-il retrouvé ce motif pour l'avoir observé, pour en avoir ressenti le charme? Certainement non. Il l'a emprunté à un bas-relief antique. Et, cette fois, la nouveauté reste isolée, sans doute parce que le tableau du Titien, dont on ignore l'histoire, demeura caché dans quelque palais. Pour trouver un second exemple, il faut descendre jusque vers 1655: c'est la Vénus couchée de Vélasquez à la Galerie nationale de Londres. Vélasquez a-t-il vu et imité le tableau du Titien? A-t-il, à son tour, vu en Italie un bas-relief antique? J'incline vers la première hypothèse. Je ne poursuis pas l'histoire de ce motif au XVIIIe siècle, où il devient assez fréquent dans l'art des boudoirs; mais je constate qu'il l'est surtout dans le dernier tiers du XIXe siècle et j'en trouve encore une explication que me fournissent les curieux souvenirs du marquis de Chennevières, ancien directeur des Beaux-Arts. Au Salon de 1863, Baudry exposa le tableau intitulé *la Vague et la Perle;* la Vague est une admirable figure dans la posture dont je parle. Je ne chercherai pas ce qu'il peut devoir à Ingres, ni ce que Ingres lui-même doit à l'antique : cela m'entraînerait trop loin. Le succès de Baudry fut grand. L'impératrice Eugénie acheta cette peinture. Aussitôt, tous les artistes voulurent imiter l'œuvre célèbre. « Ce fut, dit Chennevières, le commencement de cette interminable suite d'études de

1. *Rép. de peintures*, t. VI, p. 244. J'ai signalé récemment la même attitude dans le croquis, seul conservé, d'un tableau vénitien disparu, appartenant peut-être au début du XVIe siècle (*Rev. arch.*, 1923, II, p. 359).

Digitized by Google

femmes nues dont nos Salons n'ont pas encore, après vingt ans (il écrivait en 1883), épuisé la série. » Pourtant, je le répète, il s'agit d'un motif qui n'a rien de rare ou d'instantané; c'est un motif qui, dès les temps préhistoriques, s'est présenté continuellement aux yeux des hommes, dont la nature a été aussi prodigue que des bienfaits même du sommeil. Or, que constatons-nous? Une représentation qui a du succès vers 300 av. J.-C. et qui trouve des imitateurs jusqu'à 200 ans après, pendant cinq siècles; puis, rien pendant treize siècles; puis, deux exemples en 1570 et en 1655; puis quelques exemples — mais pas, que je sache, dans le grand art — au XVIIIe, et enfin une vogue excessive, presque agaçante, de 1863 à nos jours, motivée par un succès de vente au Salon. Voilà, si je ne me trompe, une preuve bien frappante que l'art, celui même des plus grands artistes, n'est pas dans la dépendance étroite de la nature et qu'il ne suffit pas que les motifs existent, qu'ils crèvent, pour ainsi dire, les yeux, pour que l'art consente à les traiter. Si donc, depuis Lysippe, le sculpteur favori d'Alexandre, il s'est trouvé nombre de maîtres pour prétendre qu'ils n'avaient eu d'autre maître que la nature, ces artistes se sont étrangement abusés; ils ont sans doute demandé conseil à la nature, mais leur activité s'est surtout exercée dans la voie tracée par leurs prédécesseurs immédiats et par le goût du public que ces prédécesseurs avaient formé. Du reste, s'il en était autrement, si le génie même pouvait prétendre à la spontanéité qu'il revendique si volontiers, on verrait, par exemple, un Delacroix au XVe siècle et un Mantegna au XIXe. Loin de là : si l'on parcourt un musée de peintures rangées par écoles, comme celui du Louvre, on distingue bien les maîtres créateurs de la foule de leurs imitateurs, mais il n'y a ni disparate, ni solution brusque de continuité. La lenteur évidente de l'évolution vérifie, dans le domaine de l'art, le mot profond d'un personnage de Beaumarchais : « On est toujours le fils de quelqu'un! » Si l'on a dit depuis que l'œuvre d'art était la nature vue à travers un tempérament, c'est qu'on a fait abstraction de ce qui constitue la trame même de l'art et

Digitized by Google

de sa vie collective, à savoir l'enseignement de l'école et la tradition.

Passons à un autre exemple qui me semble très digne d'intérêt.

Est-il un geste plus fréquent, plus facile à observer que celui de l'enfant embrassant des deux bras le cou de sa mère? C'est le geste par excellence de la tendresse enfantine. Il est familier aux visiteurs du Louvre par le charmant tableau de Mme Vigée-Lebrun qui la représente avec sa fille.

Maintenant, allons au Louvre et cherchons des exemples, dans l'art ancien, de ce motif vieux comme le monde ou, du moins, comme la maternité. Nous ferons des kilomètres sans être récompensés de notre zèle. L'Égypte a souvent figuré le groupe d'Isis et d'Horus; la Grèce nous montre Aphrodite et Éros, la Paix et l'Abondance, figurée par un tout jeune enfant, les divinités mères dites *Kourotrophes*. J'ai cherché partout l'enfant entourant de ses bras le cou de sa mère : je ne l'ai point rencontré. Peut-être serons-nous plus heureux en passant à l'art du moyen âge? Mais, dans le haut moyen âge, la Vierge ne caresse pas l'Enfant, qui ne la caresse pas davantage : elle le présente, comme dans la scène de l'Adoration des mages, à l'adoration des fidèles. Ce type de majesté s'adoucit et s'humanise au XIIIe siècle, surtout au XIVe; l'enfant se tourne vers sa mère, il la câline, il semble causer avec elle; mais d'exemple du motif dont je parle, je n'en connais point.

Mon attention fut appelée sur ce sujet en 1915, lorsque l'on exposa au Petit Palais, parmi d'autres œuvres d'art sauvées de la déplorable ruine d'Ypres, un petit panneau qui avait déjà figuré à Bruges à l'Exposition des primitifs flamands [1]. Ce n'est certes pas un chef-d'œuvre et ce n'est même pas, à proprement parler, un primitif, car il a été peint, sans doute à Anvers, vers la moitié du XVIe siècle, par un artiste

1. *Rép. de peintures*, t. V, p. 305. La question du motif dont je parle ici a été traitée dans le beau livre de Fr. Winkler, *Der Meister von Flémalle*, 1913; je l'ignorais quand j'ai commencé moi-même à en recueillir des exemples.

Digitized by Google

qui n'avait rien d'original. Mais, à l'analyse, il offre pour nous le même intérêt qu'une statuette de l'époque romaine où l'on pressent la copie d'un original grec. Cette Vierge, effondrée dans de vastes draperies aux plis multiples, serrant contre elle un enfant qui s'attache à son cou, est beaucoup trop bonne pour le peintre qui l'a exécutée. Tout, jusqu'au fond du paysage aperçu d'un point de vue très élevé, rappelle les grandes œuvres flamandes de la première moitié du xve siècle. Les Anversois du xvie furent, en grande partie, les imitateurs, souvent les plagiaires, des Brugeois illustres du siècle précédent; cela est vrai même du plus doué des Anversois avant Rubens, Quentin Metsys, car je crois, avec M. W. Cohn, que ses *Changeurs* du Louvre, par exemple, sont l'imitation d'un tableau perdu d'un des Van Eyck. C'est encore aux Van Eyck que me fait penser la petite Vierge d'Ypres; mais il ne suffit pas de communiquer cette impression en passant: il faut la justifier.

Voici un tableau hollandais du Musée de Berlin que nous pouvons dater avec quelque précision et où le *geste de tendresse* — c'est ainsi que je le désignerai dorénavant — paraît tellement identique à ce qu'il est dans le tableau d'Ypres que l'hypothèse d'une origine commune n'est pas à démontrer[1]. Ce tableau, qui est de fort belle qualité, représente la Vierge et l'Enfant avec saint Jérôme en cardinal, une sainte anonyme et de nombreux dévots des deux sexes agenouillés. Une inscription en hollandais sur le cadre nous apprend que les petits personnages sont les membres de la famille de Horn et que le tableau commémore le décès de la comtesse Jeanne de Horn en 1461. Nous savons que le plus jeune des fils devint évêque de Liége en 1482; il lui fallait encore au moins vingt ans pour pouvoir prétendre à cette dignité. La peinture est donc approximativement de 1462.

Ce Hollandais anonyme aurait-il inventé le motif de tendresse? Cela n'est pas admissible un instant; comme le peintre du tableau d'Ypres, il a dû l'emprunter, et l'emprunter à un

1. *Rép. de peintures*, t. I, p. 264, 2.

Digitized by Google

original célèbre, de ceux qui ont trouvé de tout temps des imitateurs.

Heureusement, je peux en fournir la preuve. Voyez cette peinture de l'ancienne collection Cernuschi, dont j'ignore le possesseur actuel : elle a été photographiée quand elle passa en vente à Paris en 1900, sous le nom ambitieux de Rogier van der Weyden (1400-1464)[1]. C'est un sujet fort rare : un donateur, qui a l'allure d'un roi mage, s'avance vers la Vierge assise que couronnent deux mages et auprès de laquelle se tient saint Joseph. La scène se passe sous un portique soutenu par des colonnettes romanes analogues à celles qu'on voit dans le tableau de Van Eyck au Louvre; le mouvement des anges couronnant la Vierge rappelle le même chef-d'œuvre. D'autre part, le saint Joseph est bien dans le style de Rogier ou d'un de ses imitateurs immédiats. Je suis bien au regret de n'avoir jamais pu déchiffrer l'inscription à moitié effacée du cartel, qui permettrait peut-être de préciser. Mais l'aspect du tableau suffit à me convaincre qu'il y a là une œuvre de second ordre, inspirée à la fois de Van Eyck et de Rogier, exécutée peut-être dans l'Italie du Nord, où l'avait acquise Cernuschi, mais certainement par un artiste plagiaire. Le motif de tendresse s'y retrouve pareil à ce qu'il est dans les deux tableaux précédents.

Que Rogier ait traité ce motif, nous en avons la preuve dans un dessin de Dresde qui lui est attribué depuis longtemps et qui, du moins, reproduit un de ses cartons. Même portique à colonnettes romanes, même geste de tendresse; entre ce dessin et le tableau Cernuschi, il y a certainement un rapport étroit.

Avant d'aller plus loin et de remonter plus haut, je veux démontrer que l'original du geste de tendresse devait être bien célèbre, parce qu'il trouva des imitateurs très supérieurs aux artistes dont j'ai décrit jusqu'à présent les tableaux. Voici une Vierge embrassée par l'Enfant de la collection Bordonaro à Palerme[2]. Le style est celui du Brugeois Gérard

1. *Rép. de peintures*, t. II, p. 113, 1.
2. *Ibid.*, t. III, p. 396.

Digitized by Google

David, 1460 à 1523, plutôt de sa jeunesse, vers 1485. Mais ce n'est pas un original. C'est une des très nombreuses répliques d'un tableau perdu ou du moins d'un original que je n'ai pas vu. Je connais une douzaine de copies anciennes de cette peinture; il y en a une très bonne dans une église de Loudun; à Paris même, au courant d'un hiver, j'en ai vu deux dans des boutiques d'antiquaires de la rive gauche[1]. Le nombre de répliques d'un tableau est la preuve certaine de la faveur dont il a joui. Or, le geste de tendresse qui est ici parfaitement rendu n'est pas de l'invention de Gérard David vers 1485, puisque nous en avons déjà vu des exemples de vingt et trente ans plus anciens; si donc Gérard David a figuré ce geste, dans un tableau maintes fois copié, c'est qu'il en a lui-même copié ou imité de près un autre qui devait avoir fait sensation au cours de la génération précédente.

Le charmant Quentin Metsys du Louvre, légué par Rattier[2], est une imitation beaucoup plus libre; la composition a d'ailleurs cela de particulier que la mère et l'enfant échangent un baiser. C'est, à ma connaissance, le premier exemple de ce baiser dans l'art; Metsys, vers 1490, a souvent répété cette composition. Empruntant à un maître plus ancien le geste de tendresse, il l'a complété par ce détail du baiser qui transforme définitivement le sujet religieux en sujet de genre.

Jean de Mabuse ou de Maubeuge, aussi appelé Gossaert, né vers 1470, nous fournit, dans un joli tableau italianisant de Madrid[3], un nouvel exemple du motif de tendresse, évidemment dérivé de la même source, probablement par l'entremise de son maître Gérard David.

Je pourrais m'arrêter à Rogier van der Weyden et, sur la foi du dessin de Dresde qu'on lui attribue, supposer qu'il

1. En 1917, j'en ai vu une à Paris chez le sculpteur Bigot; Puvis de Chavannes, me dit-on, en faisait grand cas. Il y en a une à Bruges, une autre à l'abbaye du Parc près de Louvain, etc. La liste de répliques donnée par Winkler (*op. l.*, p. 65) est insuffisante, mais il n'y a pas grand intérêt à la compléter.

2. *Rép. de peintures*, t. IV, p. 409, 2.

3. *Ibid.*, t. I, p. 197.

Digitized by Google

avait peint vers 1450 le motif de tendresse et que son tableau, aujourd'hui perdu, avait été souvent imité. Mais j'ai la raison que voici de remonter plus haut.

Le plus jeune des frères Van Eyck, Jan, meurt en 1441. Nous avons de lui une série de petits chefs-d'œuvre signés et datés. Le plus récent est de 1439: c'est la Vierge et l'Enfant dite *Vierge à la fontaine* du Musée d'Anvers.

Ici, l'enfant enlace d'un bras le cou de sa mère, mais il écarte l'autre, qui tient une branche de corail.

Des années 1437 à 1441, nous avons trois tableaux de Jan Van Eyck : la *Sainte Barbe* inachevée d'Anvers, le portrait de sa femme à Bruges et la Vierge d'Anvers. Nous savons aussi qu'au moment de sa mort il travaillait à un triptyque, abominablement défiguré aujourd'hui par des repeints, qui se trouve dans la collection Van Hellepute en Belgique et a été montré à Bruges à l'Exposition des primitifs flamands.

Hautement apprécié partout, en Flandre et en Bourgogne comme en Italie et en Portugal, Jan Van Eyck ne s'est certainement pas contenté de peindre un tableau par an. Je ne crois pas qu'on puisse encore espérer, même en Espagne, découvrir des Van Eyck inconnus; mais je suis persuadé que les Brugeois et les Anversois de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle connaissaient, ne fût-ce que par des dessins, nombre d'œuvres de lui que nous ne possédons plus ou dont nous n'avons que des copies.

Une de ces copies est la variante de la Vierge à la fontaine qui, longtemps attribuée au maître lui-même, a passé de la galerie du roi de Hollande en Angleterre, puis chez Sedelmeyer à Paris et enfin au Musée métropolitain de New-York.

Ici, pas de doute : c'est le geste de tendresse, les deux bras de l'enfant entourent le cou de la Vierge. Je n'ai pas vu ce tableau; les meilleurs juges refusent d'y reconnaître un original. Je suis de leur avis, mais je n'admets pas que ce soit une simple variante postérieure du tableau d'Anvers : c'est la copie d'un tableau perdu de Van Eyck contemporain de celui-là, par conséquent de 1439 ou à peu près.

En même temps que ce tableau de la Vierge debout

Digitized by Google

enlacée par l'enfant, Jan Van Eyck a pu peindre une Vierge assise (analogue à la Sainte Barbe d'Anvers), également enlacée par le petit Jésus. Il y a quelque chose de fort approchant sur un des volets extérieurs du tableau de Hellepute. Ce tableau que je *postule*, parce qu'il me semble nécessaire pour expliquer les autres, serait l'original du tableau d'Ypres; il aurait aussi été imité par Rogier qui, comme tous les Flamands, a puisé des leçons dans les œuvres des Van Eyck. Je n'en veux pour preuve que le tableau de Rogier représentant saint Luc peignant la Vierge, connu par trois exemplaires à Munich, Petrograd et Boston, où l'imitation de la Vierge du chancelier Rollin au Louvre, tableau peint par Jan Van Eyck vers 1426, ne saurait être contestée.

Peut-on remonter, dans l'histoire du geste de tendresse, au delà de 1439? Oui, mais pas en Flandre : en Italie.

Aux environs de 1425, en effet, on trouve un certain nombre de stucs florentins représentant la Vierge et l'Enfant à mi-corps, où l'attitude de l'Enfant est exactement celle du geste de tendresse [1]. Ce sont des œuvres de prédécesseurs immédiats de Luca della Robbia. Cet artiste de génie, né en 1400, mort en 1482, est, avec Donatello, 1386-1466, le véritable créateur du grand art italien; il est à Raphaël, qui se rattache étroitement à lui, ce que Donatello est à Léonard et à Michel-Ange. La longue et admirable série de ses médaillons de terre cuite émaillée et peinte a été, de nos jours, l'objet de nombreux travaux qui en ont permis, dans une certaine mesure, le classement chronologique. L'un des médaillons de Luca, dont il existe plusieurs variantes [2], a passé de la collection Émile Gavet à Paris dans celle de M. Bliss à New-York. Le geste de tendresse est ici figuré de la manière la plus précise et la plus charmante. Pour la date, les estimations des spécialistes varient de 1437 à 1450; j'incline à préférer la date la plus haute, par cette raison entre autres que le geste de tendresse, qui ne se trouve pas ailleurs dans

1. Venturi, *Storia*, t. VI, fig. 131, 148; *La Madonna*, p. 26.
2. Allan Marquand, *Della Robbias in America*, p. 8.

Digitized by Google

l'œuvre de Luca, se rencontre, comme je l'ai dit, dans quelques stucs qui ont précédé la série de ses médaillons [1]. C'est donc à Florence, vers 1425, que l'on peut, dans l'état de mes connaissances — ce qui n'exclut nullement la possibilité d'une grosse erreur — placer la première apparition de ce geste dans l'art. Si, comme nous l'avons vu, il paraît dans l'art flamand en 1439, on peut admettre, soit deux inventions indépendantes à des dates voisines, ce qui est une solution un peu trop commode, soit l'influence d'un modèle florentin sur Jan Van Eyck. Cette solution est la mienne.

L'influence de l'Italie sur les Van Eyck est aujourd'hui incontestable. « Sinon les deux Van Eyck, du moins l'un d'eux a été prendre contact avec l'art de l'Italie » écrivait mon éminent ami Paul Durrieu [2]. Six ou sept peintures des Van Eyck montrent au fond des montagnes couvertes de neige, souvenir évident d'un voyage en Suisse et en Italie; on y a aussi reconnu des palmiers et d'autres plantes de la flore méridionale. Enfin, M. Durrieu a signalé des analogies incontestables entre le *Calvaire* de Hubert Van Eyck à l'Ermitage et la composition d'Altichieri et Jacopo da Avanzi à Padoue, qui a été peinte vers 1360. On doit d'ailleurs rappeler que Jan Van Eyck n'a pas été seulement attaché au duc de Bourgogne en qualité de peintre; de 1426 à 1436, il reçut des rétributions spéciales pour certains voyages lointains dont les comptes ne spécifient pas l'objet, en dehors de ceux qu'il fit en Aragon et en Portugal (1427-1428). On a tout lieu de croire qu'il alla aussi en Italie.

Je ne suivrai pas davantage, faute de connaissances assez étendues, l'histoire du geste de tendresse; j'en connais, dans la seconde partie du xve siècle et au xvie, un petit nombre d'exemples italiens, flamands et allemands; mais la preuve que ce geste familier et naturel resta, dans l'art du moins, un geste rare, c'est que je ne le trouve dans aucune Madone de Léonard, de Raphaël, de Corrège, de

1. Venturi, *Storia*, VI, p. 232.
2. *Gazette des Beaux-Arts*, 1920, I, p. 100.

Digitized by Google

Titien. Raison de plus, je crois, pour lui attribuer une origine unique quand on le rencontre en Italie et en Flandre aux environs de 1430, dans deux écoles d'art entre lesquelles les relations devaient être nombreuses, non seulement par suite des voyages des artistes, mais en conséquence de la migration des œuvres portatives — petits tableaux, miniatures et reliefs de stuc.

Mon objet principal, dans ce qui précède, a été d'appeler l'attention sur l'importance de l'histoire des motifs; pour peu que l'on essaie de reconstituer celle d'un motif quelconque, une course à travers les Musées ou simplement l'étude d'une collection de photographies prend un intérêt nouveau et un surcroît d'attrait. J'ai aussi signalé avec insistance la lenteur avec laquelle les motifs, même les plus fréquents dans la nature, acquièrent droit de cité dans l'art. A cet égard, toutefois, une conquête récente de la science a complètement modifié l'état de choses antérieur: je parle de la photographie instantanée, annoncée dès 1878 (par exemple dans le *Magasin pittoresque*), mais dont l'influence sur l'art n'est devenue sensible qu'à partir de 1885 environ. Si, vers 1950, on fait une exposition d'un siècle d'art français, on sera frappé, bien plus qu'on ne peut l'être aujourd'hui, des résultats artistiques de cette découverte. Les gestes nous sont devenus familiers, non seulement dans leur aboutissement statique, qui est l'attitude, mais dans toute la variété de leurs progrès, où ils échappaient à la prise de la vision. Le plus grand dessinateur moderne, Degas, le premier qui ait représenté par centaines des gestes et des attitudes encore inconnus de l'art[1], est inexplicable, dans sa maturité si féconde, sans la photographie instantanée. Né en 1834, mort plus qu'octogénaire de nos jours, Degas a pu connaître les résultats de la photographie instantanée depuis l'âge de 45 ans environ. Le ciel me garde de dire qu'il en ait calqué ou copié, bien que je ne voie pas ce qu'il pourrait y avoir là de blâmable, Léonard

1. Voir surtout le catalogue, très abondamment illustré, de la vente de ses dessins.

Digitized by Google

lui-même s'étant servi d'un moyen mécanique comme la chambre claire, dont on prétend qu'il aurait été l'inventeur; mais que Degas, dessinateur de femmes et de chevaux, maître incontesté de la figuration du mouvement [1], ait été instruit par la photographie instantanée et son dérivé immédiat le *film*, c'est ce dont l'évidence des œuvres de son âge mûr ne me permet pas de douter. J'ai nommé Degas; j'en pourrais nommer d'autres. Si l'exposition de 1950, que quelques-uns d'entre nous verront, comprend aussi, comme il faut l'espérer, des dessins, les observateurs attentifs de ce temps-là saisiront le passage entre l'art ancien, où dominent encore les formules, et l'art nouveau qui élargit immensément son domaine et pénètre tous les secrets du mouvement, recherchant de préférence ceux qui n'ont pas été déjà mille fois figurés, se complaisant dans l'inédit et l'inattendu, même dans le bizarre. Sur la période intermédiaire qui vit et voit encore s'opérer cette grande transformation, cet accroissement extraordinaire du pouvoir de la vision affranchie de son infirmité naturelle, l'historien de l'art inscrira ces mots comme tête de chapitre:

PREMIERS EFFETS DE LA PHOTOGRAPHIE INSTANTANÉE

S. Reinach.

1. Voir maintenant P. Jamot, *Degas*, Paris, 1924.

Digitized by Google

TERRES CUITES GRÉCO-ÉGYPTIENNES

(Genève, Musée d'Art et d'Histoire)

La collection de terres cuites grecques réunie en Égypte par M. le docteur Forcart, que le Musée d'Art et d'Histoire de Genève vient d'acquérir [1], paraît, par son importance (environ un millier de pièces, nos 9619-10642), mériter une étude sommaire. On y insérera quelques figurines et reliefs de calcaire, de mêmes types et de même provenance [2]. Dans cette nomenclature, dont le principal intérêt est de déterminer les types, on omet d'indiquer les dimensions et l'état de conservation, détails qui, le plus souvent, si précis qu'ils semblent être, n'ont qu'une utilité restreinte.

***

Les plus anciennes terres cuites grecques d'Égypte proviennent de Memphis et datent du ve siècle [3]; ce sont ensuite celles de l'Alexandrie ptolémaïque [4]. Mais il existe des produits encore plus récents; on les appelle ordinairement *terres cuites du Fayoum*, bien qu'elles aient été aussi fabriquées en d'autres lieux de l'Égypte gréco-romaine, parce que cette région les a livrées en abondance [5]. Elles s'échelonnent de la période hellénistique au ive siècle apr. J.-C. [6]. Par leur

1. Cf. *Genava*, II, 1924, p 38.
2. Les pièces que n'accompagne aucune mention sont en terre cuite.
3. M. Perdrizet annonce une étude sur ce sujet; Weber, p. 3, note 7.
4. Winter, *Die Typen der figürlichen Terrakotten*, I, p. lxxxviii; W., p. 3.
5. Grenfell-Hunt-Hogarth, *Fayum Towns and their Papyri*; Wessely, *Topographie des Faijum*, in Denkschr. d. k. Akad. d. Wiss. zu Wien, Phil. Hist. Klasse. L, 1904; P., p. vii-x; K., p. 21 sq.; W., p. 2, Herkunft.
6. Perdrizet, p. vii; W., p. 16. Chronologie.

Digitized by Google

sujet, les unes évoquent les faits historiques et les mœurs des Grecs hellénistiques (exemple : Gaulois, n° 1); d'autres, ceux de l'époque impériale (cochers de cirque, n° 32; Priape, nos 283-7); la plupart, sans qu'il soit possible de préciser davantage, datent de l'époque romaine, des Ier et IIe siècles apr. J.-C.

Connues depuis longtemps déjà, elles ont été d'abord négligées par les érudits, qui, rebutés par leur médiocrité, préféraient les beaux produits des modeleurs de Grèce et d'Asie Mineure. Elles sont à peine signalées dans l'ouvrage classique de M. Pottier [1], et la plupart des catalogues de Musées ne leur accordent qu'une mention rapide [2]. Ce n'est que récemment qu'on en a compris l'intérêt documentaire, pour connaître les mœurs, les croyances des Gréco-Égyptiens. Coup sur coup ont paru les ouvrages de Schmidt [3] en 1911, de Kaufmann [4] en 1913, de Weber [5] en 1914, et, en 1921, après l'interruption scientifique occasionnée par la guerre, de Perdrizet [6], auquel nous faisons ici de larges emprunts, etc. [7], travaux publiant les collections de Berlin, de Francfort, de Copenhague. Il en existe encore de riches séries peu connues au Louvre, au Musée Guimet de Paris et de Lyon [8], au Musée Rodin, au Caire, à Alexandrie [9]; quelques exemplaires en divers musées, par exemple à Pavie, à Florence.

1. *Les Statuettes de terre cuite dans l'antiquité*, p. 242.

2. Ex. Walters, *Catalogue of the Terracottas in the Department of Greek and Roman antiquities, British Museum*, 1903, p. 248 sq.

3. V. Schmidt, *Graesk-aegyptiske Statuetter og lignende Nationalmuseets Antiksamling*, Copenhague, 1911.

4. Carl Maria Kaufmann, *Aegyptische Terrakotten der griechischen römischen und koptischen Epoche vorzugsweise aus der Oase Faijum*, Caire, 1913; une seconde édition, sous le titre *Graeco-aegyptische Koroplastik*, 1915.

5. Weber, *Die aegyptisch-griech. Terrakotten d. aegypt. Sammlung d. kgl. Museen zu Berlin*, Berlin, 1914.

6. Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, 1921.

7. Cf. Vogt et Loeschcke, *Expédition E. von Sieglin*, II, *Die Terrakotten und die Lampen*, en préparation.

8. A. Reinach, *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Coptos*, 1913, p. 87 sq.

9. P., p. XXXI-II.

Digitized by Google

Abréviations usitées dans ce travail :

P. — Perdrizet, *op. l.*
K. — Kaufmann, *op. l.*
W. — Weber, *op. l.*

Destination[1].

On a pensé parfois que ces terres cuites avaient une destination funéraire [2]; mais il est très rare de les trouver dans des tombes. Quelques-unes proviennent de *ruines de maisons*, mais le plus grand nombre de *temples* et de *chapelles* [3]. C'est pourquoi il n'y a pas à proprement parler parmi elles de « sujets de genre » traités pour eux-mêmes, ce qui est du reste fort rare dans l'Égypte gréco-romaine; ex-voto, elles ont un sens précis, une valeur religieuse [4].

***

Consacrées aux dieux, elles en invoquent avant tout la protection, les bienfaits.

Elles leur demandent d'*assurer aux humains la fécondité*. C'est celle des champs, des récoltes, des troupeaux, de tout ce qui, dans cette fertile Égypte [5], peut apporter la richesse terrestre [6]. Sérapis (nos 128 sq.) est une divinité autant agraire que funéraire ou guérisseuse; de là sa corne d'abondance, son boisseau, ses épis de blé. Isis (nos 138 sq.), la Déméter égyptienne, est une déesse des champs, qui porte couronne d'épis, corbeille de blé, corne d'abondance. Tous deux sont symbolisés par des serpents, l'animal chthonien, celui des

1. Nous suivons ici les explications de M. Perdrizet; cf. W., p. 15, *Verwendung*.
2. P., p. x; K., p. 29. L'arrangement des terres cuites autour du mort, tel que l'a présenté Gayet, est une falsification. P., p. xi; K., p. 30 et fig. 14.
3. P., p. xiii-xiv; K., p. 33.
4. P., p. 158.
5. Hartmann, *l'Agriculture dans l'ancienne Égypte*, 1923.
6. P., p. xxii, 24.

Digitized by Google

divinités nourricières du sol (nos 155-8). Harpocrate (nos 160 sq.) a le même rôle; on le voit sortant de la gerbe, moissonnant, portant la corne d'abondance (nos 172, 177). En tant qu'enfant à l'oie (nos 188-9), il protège peut-être les basses-cours. Priape (no 283), le dieu des jardins romains, acclimaté en Égypte, est ici spécialement affecté à la garde des palmeraies [1]. Bès (nos 262 sq.) et sa parèdre Bésit (no 280) ont le même souci agraire [2].

***

On demande aussi aux dieux d'*assurer la fécondité humaine*, de protéger la famille, la maternité, l'enfance [3]. C'est ce qui explique le choix des thèmes. Isis-Aphrodite (no 138) est la déesse de l'amour et du mariage [4]; elle est celle de la maternité, de l'accouchement, identifiée en cette qualité à Bastit, d'où son surnom de Boubastis [5]. On la voit, nue, exagérant ses caractères féconds, levant d'un geste hardi sa robe (no 91), allaitant le petit Harpocrate (nos 151 sq.). Bès protège les mères et les enfants [6], et sa parèdre Bésit est une femme aux formes lourdes et affaissées par la procréation. Dieu du plaisir amoureux, il est invoqué par ceux qui veulent avoir des enfants, il préside à la grossesse et à l'enfantement [7]. Les statuettes de femmes nues, debout (nos 76 sq.) ou accroupies (nos 85 sq.), sont peut-être des ex-voto de maternité. S'il y a tant d'Harpocrates, c'est que le dieu enfant est le protecteur des enfants [8]; il les imite par ses gestes et ses actes, portant l'index à la bouche, serrant son pot de bouillie [9] sous son bras, ou y puisant à pleine main (nos 160 sq., 186), tenant le disque de vannerie (no 165) qui sert de plat. Il y a

1. P., p. XXIII.
2. P., p. 45.
3. P., p. XVI, la Maternité.
4. P., p. XXI.
5. P., p. 13 sq.; W., p. 119, *Bubastis*.
6. P., p. XXI.
7. P., p. 45, 44, 47.
8. P., p. XX.
9. Sur le sens contesté de ce vase, P., p. XXI, 30; W., p. 60.

Digitized by Google

là des ex-voto de sevrage, d'autres à l'occasion de la sortie de la première dent[1]. Il voisine avec l'enfant mortel (nos 8 sq.)[2] qui est allaité par sa mère, qui joue avec les animaux, qui fait ses premiers pas à l'aide d'un chariot[3], qui apprend à écrire (no 8), qui, par ses gestes d'adorant, implore la bénédiction céleste (no 83), si utile à l'enfance, décimée par la mortalité de ces pays chauds[4].

***

Cette préoccupation constante d'obtenir la fécondité agraire et humaine — parfois ce sont des ex-voto offerts par des gens atteints d'impuissance ou à la puberté des enfants[5] — explique l'abondance des sujets que nous appelons *obscènes*[6], mais qui n'avaient rien de tel pour les anciens. Par sa nature même, Priape est un dieu phallique (no 283), comme Bès (nos 265, 277), dieu du plaisir[7]. Isis-Aphrodite, ou sa servante, relève sa robe (no 91)[8], à son imitation. Le jeune Harpocrate montre déjà une virilité glorieuse[9] (nos 120, 160 sq.), qu'il confirme avec l'âge (Horus, no 223 sq.), et que possède aussi le petit Télesphore[10] (no 251). Ce sont des femmes adultes ou enfants accroupies en une posture indécente (nos 85 sq.), des jeunes garçons ithyphalliques[11], des Pygmées (nos 34-5, 109, 119), des serviteurs du culte (no 111). C'est l'attribut viril que portent sur leur bras ou leur épaule des Horus (no 223) ou des fidèles, sans doute dans une cérémonie rituelle (no 122); ce sont des *phalloi* isolés, ex-voto ou talismans (no 250). Le phallus s'associe aux instruments de

1. P., p. 30.
2. P., p. 13 sq.
3. P., p. 16.
4. P., p. 23.
5. P., p. 19.
6. P., p. xxv.
7. P., p. 44, 47; p. 46, pl. XLI-II.
8. P., p. 54, pl. V.
9. P., p. 38; W., p. 55.
10. P., p. 105.
11. P., p. 19

Digitized by Google

musique qui retentissent dans les cérémonies du culte où l'on demande cette fécondité (nos 225, 227, 228, 240, 243 sq.).

***

On désire aussi des dieux la *santé physique*, la *guérison des nombreuses maladies* fréquentes en Égypte; ainsi s'expliquent les images grotesques qui, si elles peuvent être talismaniques, représentent le plus souvent fidèlement des tares physiques (nos 39 sq.) et sont consacrées dans les temples par les malades ou leurs parents, selon un usage général dans l'antiquité et encore actuel [1].

***

Quelques figurines sont des *amulettes* (Bès, no 272; moule, no 317). Sur les anses, les goulots, les panses des vases, Bès, les lions, etc., assurent cette protection (nos 45 sq., 60, 62, 65, 70, 73, 270, 273, 313).

D'une façon générale, toutes ces représentations ont ce sens [2]. Certaines divinités sont particulièrement prophylactiques. C'est Bès [3], au hideux visage (nos 262 sq.), qu'il tourne de face, comme la Gorgone grecque, et qui tire la langue comme elle [4] pour effrayer le mal, qui tient et étouffe dans ses mains les animaux malfaisants (serpent, nos 265 sq.), qui brandit ses armes en valeureux guerrier (nos 262 sq.), Bès, dont l'apparence grotesque désarme aussi par le rire l'adversaire. Voilà pourquoi son image est si fréquente, ornant les petites stèles en terre cuite, en calcaire, en bronze [5], que l'on dresse dans les maisons, les temples. C'est Isis (nos 138 sq.), Sérapis (nos 128 sq.), Horus (nos 218 sq.), Harpocrate (nos 160 sq.), dieux protecteurs qui abondent aussi sur les pierres

1. P., p. XIV sq.
2. P., p. XXIV.
3. P., p. 41 sq; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Besa*, p. 2880 sq.
4. P., p. 47.
5. Petite stèle en bronze d'Horus aux crocodiles, au Musée de Genève, *Rev. arch.*, 1923, II, p. 119, avec l'image de Bès.

Digitized by Google

gravées des bagues gréco-romaines, sur les lampes, et qui constituent des amulettes que l'on suspend à son cou, accompagnées d'inscriptions précisant leur rôle. C'est Aphrodite Anadyomène (nos 143 sq.), accompagnée sur les gemmes d'inscriptions cabalistiques[1]. Ce sont les images phalliques des dieux et des mortels, celles des femmes nues, aux jambes écartées[2] (no 88), qui, par leur indécence, sont autant de talismans. On voit le phallus se dresser contre le mauvais œil[3], ou l'image de la prétendue Baubo le surmonter[4].

***

On pare le corps humain de ces moyens de défense mystique, écartant le mal des orifices qui lui permettraient d'y pénétrer, bouche, narines, yeux; à cet effet, on agrandit les yeux par du fard[5]. On porte des bracelets (no 81), des anneaux aux bras et aux jambes[6] (nos 86, 167), des colliers avec amulettes[7]; ceux-ci sont suspendus au cou des humains et des dieux (nos 36, 81, 83, 114, 118, 210; Harpocrate avec clochette au cou no 162)[8], du bélier sacré[9], du taureau Apis (no 306), de la vache isiaque.

***

Ce sont fréquemment, sur la poitrine, des *bandelettes de laine croisées*, ou des *guirlandes croisées* (nos 83, 89, 104, 138, 139)[10], qui jouent ce rôle. On les voit sur une petite figurine

1. Le Blant, 750 *inscriptions de pierres gravées*, in *Mém. Acad. Inscriptions et Belles-Lettres*, 1898, I, p. 95, no 241, 96; no 241 A.
2. P., p. XXVII.
3. W., p. 100, pl. XII, no 131.
4. P., p. 124.
5. P., p. 42-3, 50.
6. P., p. 3; *Bulletin de correspondance hellénique*, 1904, p. 341.
7. P., p. 31, 38.
8. W., p. 57.
9. P., p. 35
10. P., p. 2; W., pl. II, nos 15, 16; pl. XX, XXI, XXII, nos 222-3; pl. XXXIV, no 377.

Digitized by Google

en or de notre Musée, de provenance inconnue, qui sert de boucle d'oreille[1]. C'est un Éros *(fig. 1)*, la tête portant une couronne avec lemnisque dont les extrémités retombent par devant de chaque côté. La main gauche tient une phiale; le bras droit est brisé. Le torse est orné d'une bandelette suspendue au cou, contournant les hanches, et formant un gros nœud sur la poitrine. Ces bandelettes croisées, avec ou sans médaillon central[2], sont portées par des Éros de Myrina[3], de Mahdia, par divers personnages mythologiques ou mortels[4]. Sur la poitrine, c'est ici un gros nœud, sans doute le nœud d'Hercule fait de deux boucles dont l'une passe en dessus, l'autre en dessous des prolongements du cordon[5]. Ce nœud est fréquemment employé comme talisman[6] pour des colliers, des ceintures, des bagues, des objets de parure et de toilette. Le petit Éros, couronné comme pour le festin, prêt à verser la libation, se balance à l'oreille de la jeune femme et lui parle d'amour; sa bandelette nouée les protège tous deux; et peut-être fait-elle allusion au nœud d'Hercule de la ceinture virginale, que le marié devait détacher sur le lit nuptial en présage de fécondité[7],

Fig. 1. Éros aux bandelettes croisées. Boucle d'oreille en or(Musée de Genève.)

1. Inventaire P. 619. Haut. 0,03.

2. Cet ornement a été étudié par Stephani, *Comptes rendus de Saint-Pétersbourg ;* cf. S. Reinach, *Antiquités du Bosphore cimmérien*, p 117, table, p. 152, s. v. *Bandes* (en croix); Savignoni, *Ausonia*, VIII, 1913 (1915), p. 169, fig. 5; *Dict. des ant.*, s. v. *Vitta*, p. 952, note 7, 955.

3. Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 333, pl. XVI.

4. *Ibid.*, pl. II, p. 264; Heuzey, *Figurines de terre cuite*, pl. II, IV; p. 133; *Dict. des ant.*, s. v. *Vitta*, l. c., référ.; Perdrizet, p. 2.

5. *Dict. des ant.*, s. v. *Nodus*, p. 87-88; Wolters, *Zu griechischen Agonen*, p. 7; *Wienerjahreshefte*, 9, 1906, p. 126-7.

6. Référ. sur le caractère talismanique du nœud; *Rev. des ét. grecques*, 1918, n° 141, p. 44; cf. Wolters, *Faden und Knoten als Amulett*, Archiv f. Religionswissenschaft, 1905; Scheftelovitz, *Das Schlingen und Netzmotif im Glauben und Brauch der Volker*, 1912; Heckenbach, *De nuditate sacra sacrisque vinculis*, 1911; Ohrvall, *Eranos*, XVI, 1916, p. 51 sq.; Frazer, *Rameau d'Or*, I, p. 319 sq., etc.

7. *Dict. des ant.*, s. v. *Nodus*, p. 88.

Digitized by Google

à ses relations avec la virginité, le mariage, la grossesse et l'enfantement [1]. On connaît des boucles d'oreilles semblables à celle-ci où Éros porte la bandelette croisée et tient parfois la phiale dans la main gauche [2].

***

La *divinité peut être répétée deux fois* sur le même monument. Ce sont deux Bès identiques (n° 271) [3], deux Harpocrates [4], côte à côte, debout, ou accroupis sur l'oie [5]. Seraient-ce, pense M. Perdrizet, des jumeaux divins, une allusion aux naissances gémellaires [6]? Je ne le crois pas. Sur le sarcophage d'Amathonte, ce sont déjà quatre Bès et autant de Bésit [7]. Ailleurs, ce sont des doubles Athénas, des doubles Cybèles, des doubles Némésis, des triples Zeus, des doubles Fortunes, etc. [8]. Multiplier l'image du dieu, sous sa forme humaine ou aniconique, n'est-ce pas en multiplier aussi les bienfaits, les faveurs [9], tout comme on répète, dans une intention semblable, les mêmes syllabes cabalistiques (par exemple πεπ, πεπ, πεπ) [10].

Cette notion inspire l'image de Bès *bicéphale* [11] (n° 272) parfois même à quatre faces et à huit yeux; il fait ainsi

1. Sur le nœud de la virginité, Weyman, *Rhein. Museum f. Philol.*, 1909, p. 156-7; le nœud dans les croyances concernant le mariage, la grossesse, Delatte, *Études sur la magie grecque*, in Musée belge, 1914, p. 84 (tirage à part); *l'Anthropologie*, 1891, III, p. 580, note 2; Samter, *Geburt, Hochzeit und Tod*, 1911, etc.

2. *Dict. des ant.*, s. v. Inaures, p. 444, fig. 4012; Milan, Musée Poldi-Pezzoli, n° 348.

3. P., p. XIX, 45, 50.

4. P., p. 30.

5. P., p. 34; K., fig. 103.

6. P., p. XIX.

7. P., p. 45.

8. Mon article, *la Répétition d'intensité*, in *Rev. des études grecques*, 1915, p. 312; *Bulletin de correspondance hellénique*, 1922, p. 89, note 4, référ.

9. *Rev. arch.*, 1909, II, p. 97.

10. Le Blant, 750 *inscriptions de pierres gravées*, p. 93.

11. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Besa*, p. 2887; *Rev. des études grecques*, 1919, XXXII, p. XLIII-XV; P., p. 45.

Digitized by Google

face de tous côtés, en avant et en arrière, à droite et à gauche, et il protège contre le mal qui peut survenir de partout. Sous cette apparence, il s'unit aux divinités de tous les temps et de tous les pays, telles Borée en Grèce, Janus à Rome, etc., aux multiples têtes adossées [1].

Sur un relief, une femme nue est debout sous un édicule, et une image semblable est placée perpendiculairement à la première; serait-ce aussi pour diriger en deux sens l'efficacité de l'ex-voto (n° 82)?

***

Beaucoup de ces statuettes sont, d'une façon générale, des *souhaits matérialisés de prospérité*, que le dédicant se fait à lui-même. M. Perdrizet remarque que peut-être le phallus démesuré d'un grand nombre de figurines ne veut qu'insister sur la force et la santé que l'on demande pour les mortels [2]. « Voir en songe son membre viril fort et croître, signifie bonheur; diminuer, malheur », dit Artémidore[3]. Les musiciens sont-ils seulement la copie de la réalité, sont-ils peut-être aussi un présage heureux, puisqu'il est favorable de se voir en songe jouant de la cithare dans les temples des dieux, les couronnant de fleurs et de branchages[4], puisque Pindare montre déjà les bienheureux jouant de la lyre?

Emploi.

Plusieurs de ces figurines servaient de *lampes*, suspendues ou posées dans les temples, les laraires domestiques, portées dans les processions, comme la lampe en or en forme de barque (n° 127) dans la procession isiaque que décrit Apulée, allumées dans les fêtes nocturnes[5].

1 *Rev. des études grecques*, 1915, p. 321.
2. P, p. XXVI.
3. Artémidore, *la Clef des songes*, trad Vidal, 1921, p. 76.
4. Artemidore, II, 53; Le Blant, *De quoi l'on rêvait dans le monde romain*, in Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1898, 36, p. 19.
5. P., p. 107. Les torches et les lampes, p. XXIV.

Digitized by Google

à ses relations avec la virginité, le mariage, la grossesse et l'enfantement [1]. On connaît des boucles d'oreilles semblables à celle-ci où Éros porte la bandelette croisée et tient parfois la phiale dans la main gauche [2].

***

La *divinité peut être répétée deux fois* sur le même monument. Ce sont deux Bès identiques (n° 271) [3], deux Harpocrates [4], côte à côte, debout, ou accroupis sur l'oie [5]. Seraient-ce, pense M. Perdrizet, des jumeaux divins, une allusion aux naissances gémellaires [6]? Je ne le crois pas. Sur le sarcophage d'Amathonte, ce sont déjà quatre Bès et autant de Bésit [7]. Ailleurs, ce sont des doubles Athénas, des doubles Cybèles, des doubles Némésis, des triples Zeus, des doubles Fortunes, etc. [8]. Multiplier l'image du dieu, sous sa forme humaine ou aniconique, n'est-ce pas en multiplier aussi les bienfaits, les faveurs [9], tout comme on répète, dans une intention semblable, les mêmes syllabes cabalistiques (par exemple πεπ, πεπ, πεπ) [10].

Cette notion inspire l'image de Bès *bicéphale* [11] (n° 272) parfois même à quatre faces et à huit yeux; il fait ainsi

1. Sur le nœud de la virginité, Weyman, *Rhein. Museum f. Philol.*, 1909, p. 156-7; le nœud dans les croyances concernant le mariage, la grossesse, Delatte, *Études sur la magie grecque*, in Musée belge, 1914, p. 84 (tirage à part); *l'Anthropologie*, 1891, III, p. 580, note 2; Samter, *Geburt, Hochzeit und Tod*, 1911, etc.

2. *Dict. des ant.*, s. v. Inaures, p. 444, fig. 4012; Milan, Musée Poldi-Pezzoli, n° 348.

3. P., p. XIX, 45, 50.

4. P., p. 30.

5. P., p. 34; K., fig. 103.

6. P., p. XIX.

7. P., p. 45.

8. Mon article, *la Répétition d'intensité*, in *Rev. des études grecques*, 1915, p. 312; *Bulletin de correspondance hellénique*, 1922, p. 89, note 4, référ.

9. *Rev. arch.*, 1909, II, p. 97.

10. Le Blant, 750 *inscriptions de pierres gravées*, p. 93.

11. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Besa*, p. 2887; *Rev. des études grecques*, 1919, XXXII, p. XLIII-XV; P., p. 45.

Digitized by Google

face de tous côtés, en avant et en arrière, à droite et à gauche, et il protège contre le mal qui peut survenir de partout. Sous cette apparence, il s'unit aux divinités de tous les temps et de tous les pays, telles Borée en Grèce, Janus à Rome, etc., aux multiples têtes adossées [1].

Sur un relief, une femme nue est debout sous un édicule, et une image semblable est placée perpendiculairement à la première; serait-ce aussi pour diriger en deux sens l'efficacité de l'ex-voto (nº 82)?

***

Beaucoup de ces statuettes sont, d'une façon générale, des *souhaits matérialisés de prospérité*, que le dédicant se fait à lui-même. M. Perdrizet remarque que peut-être le phallus démesuré d'un grand nombre de figurines ne veut qu'insister sur la force et la santé que l'on demande pour les mortels [2]. « Voir en songe son membre viril fort et croître, signifie bonheur; diminuer, malheur », dit Artémidore[3]. Les musiciens sont-ils seulement la copie de la réalité, sont-ils peut-être aussi un présage heureux, puisqu'il est favorable de se voir en songe jouant de la cithare dans les temples des dieux, les couronnant de fleurs et de branchages [4], puisque Pindare montre déjà les bienheureux jouant de la lyre?

Emploi.

Plusieurs de ces figurines servaient de *lampes*, suspendues ou posées dans les temples, les laraires domestiques, portées dans les processions, comme la lampe en or en forme de barque (nº 127) dans la procession isiaque que décrit Apulée, allumées dans les fêtes nocturnes [5].

1 *Rev. des études grecques*, 1915, p. 321.
2. P., p. XXVI.
3. Artémidore, *la Clef des songes*, trad Vidal, 1921, p. 76.
4. Artemidore, II, 53; Le Blant, *De quoi l'on rêvait dans le monde romain*, in Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1898, 36, p. 19.
5. P., p. 107. Les torches et les lampes, p. XXIV.

Digitized by Google

Les unes, en forme de bustes divins, d'Athéna (n° 254)[1], de Sérapis (n° 130), d'Isis [2], de sphinx (n° 303), portent à la base une petite lampe [3]. Celle-ci n'est pas toujours extérieure, mais peut-être réservée dans l'intérieur de l'image, y formant un petit récipient qu'une cloison d'argile sépare du reste de la figurine (buste de Sérapis n° 130; Bésit n° 281; Harpocrate n° 178; Éros n° 212). D'autres portent à la base de petits trous qui ne communiquent pas avec un récipient, et où l'on pouvait fixer des mèches allumées (n° 302). Voici Éros (n° 216) et Athéna (n° 261) portant des torches creuses qui servaient à cet usage[4]. Parfois même les membres de la divinité sont convertis en lampions [5]. Cette figurine de femme couchée (n° 29) est une lampe, comme cette grenouille aux deux orifices opposés (n° 73), qui rappelle les lampes au type de cet animal, si fréquentes en Égypte.

Un museau de bœuf (n° 312), sans doute fragment d'une lampe, tient un goulot qui ne correspond point avec l'intérieur, mais qui est fermé par une paroi : on devait sans doute y placer une mèche brûlant un temps limité. La capacité de ces lampes est fort minime; la lumière ne devait pas briller longtemps; elle était vraisemblablement calculée pour la durée d'un culte, d'une procession, d'une fête.

Quelques images, Bès (n° 278), dauphin (n° 72), coq (n° 67), décorent de curieux récipients ovoïdes, montés sur pieds humains ou sur pattes, et parfois accompagnés d'une haute tige verticale avec anneau de suspension : ce sont des lampes d'un type dont on connaît plusieurs exemples dans cette série céramique [6].

Il y a parfois une relation étroite entre le rôle de ces lampes

1. W., p. 113.
2. *Ibid.*, pl. II, n° 22, p. 332.
3. K., fig. 54, p. 87; P., p. 69, 70
4. P., p. 109.
5. A Reinach, *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Koptos*, p. 125.
6. P., pl. XCVII, à droite, en haut; pl. XCV, en haut; p. 139, n° 369, ex.; W., pl. XV, n° 2, 154, p. 114; pl. XXIX, n° 309; pl. XLII, n° 483-5, p. 282 sq. *Traglampen.*

Digitized by Google

et leur ornementation [1]. Barques, elles rappellent la lampe en or de la procession isiaque; Athéna-Neith, elles rappellent la fête nocturne et funèbre où Isis cherche les morceaux du cadavre d'Osiris [2]; pieds, elles rappellent le pied d'Isis [3], symbole de l'apparition divine au dormeur dans les rites de l'incubation [4].

***

Des humains, des animaux, constituent de leurs corps des *vases*, en forment de leur tête les goulots, en ornent la panse (nos 2, 20, 29, 46, 51, 65, 68, 69, 70, 73, 270, 273, 311, 312, 313). D'autres décorent les bords de grands réchauds en terre cuite (no 45), de récipients (no 62), les manches des patères (no 60).

***

Plusieurs figurines sont *percées* à *leur sommet d'un trou* (nos 130, 133, 254, 255, 258, 302, 303) ou ont au revers une *bélière* (nos 31, 64, 75, 111, 211, 287, 296, 297), pour les suspendre comme ex-voto dans les temples, les laraires, ou dans les maisons comme oscilla talismaniques.

Certaines, destinées à être placées debout, sont montées sur de petits *socles*, rectangulaires, ronds, parfois moulurés; ou, simples plaques en relief, elles se tiennent debout sur leur *base* élargie (Bès, Horus). Quelques-uns de ces reliefs, parfois en calcaire, ont la forme de *petites stèles* cintrées à leur sommet (Bès, nos 265-266) [5].

Détails techniques.

L'argile est très grossière [6], le plus souvent rouge lie de

1. Saglio-Pottier, *Dict. des ant*, s. v. *Lucerna*, p. 1338.
2. P., p. 70.
3. Cf. relief avec pied sculpté en creux, au musée de Genève, no 9461, et monuments analogues, *Geneva*, II, 1924, p. 32.
4. P., p. xxiv, pl. XV.
5. Sur cette forme, *Rev. arch.*, 1923, II, p. 119.
6. P., p. vii; K., p. 11, 18; W., p. 4, *Material*.

Digitized by Google

vin; son intérieur carbonisé témoigne d'une forte cuisson; elle est plus claire quand la cuisson a été moins poussée. On trouve aussi des tons jaunes, gris. Quelquefois la terre est noire, c'est-à-dire mêlée de fumée, pour s'adapter au sujet, Isis déesse de la terre noire d'Égypte, Bès d'origine négroïde[1].

La plupart des figurines sont *moulées*[2] au moyen de deux moules; la partie postérieure n'étant pas travaillée, ou n'ayant que des indications sommaires. Il y a un trou d'évent au revers, et la base est fermée ou demeure ouverte. Le trou d'évent peut manquer et être remplacé par deux petites ouvertures sur le devant (n° 179, n° 9761). Parfois, au dos, une légère dépression de l'argile, formée par une saillie circulaire du moule, remplace le trou d'évent qui aurait dû être percé après le moulage et qu'on a omis, détail qui trahit la négligence du modeleur (nos 177, 202, 254; deux dépressions avec trou d'évent (n° 173). *Un seul moule* suffit aussi; les images, en argile pleine, sont alors en relief ou à contours découpés (ex. Bès, Horus, femmes nues). Enfin, des figurines en *argile pleine* sont d'une technique primitive qui trahit la décadence et la régression (nos 139, 189, 193, 301).

Les *retouches*[3], si soigneusement exécutées à l'époque classique, sont rares et ne concernent que quelques détails brutalement indiqués, yeux, bouches. Les statuettes demeurent le plus souvent telles qu'elles sortaient du moule et ont un modelé flou.

Plusieurs *têtes* ont le cou terminé par une section nette et semblent constituer à elles seules des ex-voto[4], la partie équivalant au tout. D'autres sont munies de pitons pour être insérées dans le corps de la statuette.

1. P., p. 26, 46, VIII.
2. P., p. VII; K., p. 11, 17; W., p 8-9.
3. K., p. 18.
4. P., p. 9-10. Faut-il les rapprocher des têtes de pierre isolées déposées dans les tombeaux égyptiens? (Naville, *les Têtes de pierre déposées dans les tombeaux égyptiens*. Genève, 1909.)

Digitized by Google

Il y a des *pièces rapportées;* c'est très fréquemment le phallus qui, pour cette raison, a souvent disparu (nos 111, 265).

Des têtes féminines (nos 21, 41, 97, 324) ont les *oreilles percées* [2] et portaient sans doute des boucles de métal.

Les statuettes étaient *peintes*, mais la couleur a le plus souvent disparu [3]. Certaines ont une teinte rouge uniforme, comme pour imiter la couleur des vases à reliefs romains [4]. On notera la polychromie bien conservée de quelques exemplaires (Harpocrate cavalier, nos 191-2; buste d'Isis-Athéna, no 259; tête de Sérapis, no 133; enfant, no 84, etc.); elle ne couvre que la partie antérieure, l'argile nue paraissant au revers (no 259). Les images de Bès, d'Horus sont uniformément rouge-rose.

Inscriptions.

On ne relève aucune marque de céramistes. Un fragment de lanterne, à l'image de Sérapis (no 135), porte en relief : KAIICω PAC.

L'influence hellénique et son destin [5].

Ces statuettes, fabriquées pendant longtemps pour les étrangers habitant le pays [6], *imitent les types helléniques;* on y retrouve maint motif connu ailleurs : Zeus et l'aigle (no 128), Aphrodite Anadyomène (no 143), Attis (no 252),

1. W., pl. XVIII, nos 185-6; pl. XXIX, nos 305-306; P., p. 89, 90.
2. W., p. 23, no 238, etc.
3. P., p. VII, 3 sq.; K., p. 19; W., p. 7, *Farben.*
4. P, p. 32.
5. Cf. Weber, *Die aegyptisch-griech. Götter im Hellenismus*, 1912; P. Roussel, *les Cultes égypto-grecs à Délos*, 1916 ; Schubart, *Aegypten von Alexander des Grossen bis auf Mohammed*, 1922 ; Jouguet, *l'Hellénisme en Égypte*, in *l'Hellénisation du monde antique*, 1914, p. 309; Bell, *Hellenic culture in Egypt*, in *Journal Eg. arch.*, VIII, 1922, p. 139; Oertel, *Der Niedergang der hellenistischen Kultur in Ægypten*, Neue Jahrbücher, XXIII, p. 361 sq., etc. Pour les terres cuites du Fayoum, W., p. 10 sq.
6. P., p. v.

Digitized by Google

Pan (n° 296), Satyres (n° 298), enfant à l'oie (n° 188), garçonnet couvert d'un vêtement trop grand pour lui (n° 11), motif que traitent déjà les coroplastes d'Asie Mineure, acteurs comiques (n° 31), etc. On y perçoit atténué le *reflet du grand art grec*, dans le Sérapis trônant (nos 129, 130, 134), imité de celui de Bryaxis[1], dans les traits pathétiques dérivés de Scopas[2], dans les motifs aimés par la statuaire gréco-romaine, esclaves portant la lanterne[3], enfant à l'oie[4], etc.

Rome fournit aussi son apport[5], avec Priape (nos 283 sq.), les scènes de cirque (n° 32), les gladiateurs, les coiffures de femmes savamment ordonnées (nos 21, 324, etc.).

Mais l'Égypte y paraît aussi, avec ses dieux hellénisés ou non, Isis, Sérapis, Osiris (n° 118), Bès au visage grimaçant, les animaux sacrés (nos 155, 301 sq.), sphinx, cynocéphales, avec les types ethniques des prêtres et des fidèles (nos 6 sq.)[6], des nègres (nos 2 sq.), avec les Pygmées (nos 33 sq.), avec les rites spéciaux des cultes isiaques (n° III).

On voit comment les *types grecs s'assimilent aux types égyptiens*, fusionnent avec eux[7]. Aphrodite devient Isis, Athéna devient Neith[8], Hermès passe son caducée et ses ailerons à Anubis[9]. Dionysos s'identifie à Osiris et à Sérapis[10]; Éros donne ses ailes à Harpocrate[11], qui emprunte encore la couronne de pampres et le thyrse dionysiaques[12].

Avec le temps, l'*influence hellénique s'affaiblit* de plus en

1. P., p. 77; K., p. 19.
2. P., p. 82.
3. P., p. 19.
4. P., p. 17.
5. Hohlwein, *l'Égypte romaine*, 1913; Stein, *Untersuchungen zur Geschichte und Verwaltung Aegyptens unter römischer Herrschaft*, 1915; cf. encore *Rev. des études grecques*, 1923, p. 84-5.
6. W., p. 10, Stil.
7. P., p. XXIX-XXXI.
8. P., p. 65.
9. P., p. 58.
10. P., p. 81.
11. P., p. 33.
12. P., p. 31.

Digitized by Google

plus, et les types grecs se dénaturent, alors que l'*élément indigène prend le dessus* [1]. Les produits sont grossiers, et ne rappellent que de loin la beauté des terres cuites alexandrines [2]. Il se produit en Égypte ce qui s'est produit partout où l'art grec a pénétré : après avoir modifié les traditions techniques locales, inspiré des œuvres de goût hellénique, il est *vaincu par l'élément indigène vivace*, les formes s'alourdissent, deviennent souvent barbares, et c'est la régression technique. Il en fut ainsi dans l'Inde gréco-bouddhique, où les œuvres les plus pures sont les plus anciennes; dans la Gaule romaine, où les produits locaux se distinguent à première vue des produits importés.

C'est pourquoi certaines de ces terres cuites présentent des *caractères universels de régression*, qui les apparentent aux idoles préhistoriques, chaldéennes, mycéniennes, chypriotes, géométriques [3]; elles recommencent les procédés techniques de tous les arts dans leurs débuts ou dans leur décadence. En Égypte, comme en Gaule romaine, ou en Syrie, « après avoir parcouru l'orbe immense de plus de trente siècles d'histoire, l'art des c roplastes retourne, par une sorte d'évolution circulaire, aux indigences et aux raideurs géométriques du style primitif [4] »...; « à la fin de l'Empire romain, l'art dans les provinces reculées, dans un endroit comme Akhmim de la Haute Égypte, tombe dans la sénilité, il revient aux balbutiements de l'enfance. Devant des simulacres si laids, si mal faits, on songe aux statuettes égéennes du IIIe millénaire de notre ère. La barbarie originelle, le fonds africain, le goût nègre, reparaissent sous l'enduit grec, qui tombe par écailles [5] ». Voici le vieil usage, connu des Chypriotes, de percer les oreilles (n° 324) pour y suspendre des ornements rapportés; voici la frontalité aux jambes jointes,

1. P., p. xxx-1; Oertel, *Der Niedergang der hellenistischen Kultur in Aegypten*, Neue Jahrbücher, 1920, p. 361.
2 P., p. 75, XXIX, XXX.
3. P., p. 7, 5, pl. VI; W., pl. XXXIV, n° 364. p. 125, fig. 80; A. Reinach, *op. l.*, p. 116.
4. Pottier, *Diphilos*, p. 120.
5. P., p. 6.

Digitized by Google

aux bras collés au corps [1], des Isis Aphrodites (nos 143 sq.), des femmes nues (nos 76 sq.); voici des bras levés, en moignons, comme dans les statuettes mycéniennes et géométriques [2]; des boucles de chevelure (no 327) tout à fait conformes à la technique gallo-romaine [3]; voici la schématisation triangulaire des têtes [4], les bras en arceaux [5], le modelé primitif en pastillage (no 327), la draperie (Aphrodite, no 140; personnage phallique, no 249) en traits incisés parallèles, qui rappellent l'archaïsme du VIe siècle et les statues chypriotes de cette époque.

Égypte et Gaule.

A propos d'une figurine représentant un enfant dans un fauteuil d'osier, M. Perdrizet compare celui-ci aux sièges des déesses mères sur les terres cuites gallo-romaines, et nous venons de noter que la stylisation des cheveux ressemble parfois à celle de l'ouvrier gallo-romain, encore habitué aux traditions celtiques. Ce ne sont que des coïncidences. En d'autres cas toutefois, il y a entre l'art gréco-égyptien et celui de la Gaule romaine des analogies qui révèlent une véritable influence du premier sur le second.

Rien d'étonnant à cela. On sait que le culte des divinités égyptiennes, Isis, Sérapis, Anubis, etc., était fort répandu en Gaule [6], où l'on trouve en grand nombre des figurines d'inspiration égyptienne [7], les unes importées, les autres fabriquées sur place pour les isiaques de la Gaule [8].

1. P., pl. II; W., pl. XXXIV, nos 371-2, p. 214; K., p. 102, fig. 69-70, p. 105, fig. 72-4.
2. K., p. 105, fig. 72-4.
3. S. Reinach, *Catalogue des bronzes figurés*, p. 8, 226.
4. W., p. 23, no 231.
5. W., pl. XXIII, nos 231, 233.
6. P., p. 17.
7. Lafaye, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie*, p. 162; Cumont, *Religions orientales*, p. 256.
8. Lafaye, *op. l.*, p. 162-3; *Pro Alesia*, 1921, p. 86; S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 13; Blanchet, *Mém. Soc. nationale des antiquaires de France*, 1890, LI, p. 141, note 1; Guimet, *Rev. arch.*, 1910, I, p. 75; 1912, II, p. 197; 1916, I, p. 184; 1900, XXXVI, p. 75 sq.; mon article *les Isiaques de la Gaule*, in

Digitized by Google

De part et d'autre, ce sont les mêmes types de prédilection, celui d'Aphrodite Anadyomène, celui de l'Aphrodite nue, debout, en une attitude hiératique, les bras collés au corps, entourée en Gaule de disques, cercles concentriques, etc., certifiant sa nature céleste, et d'épis indiquant sa nature chthonienne et féconde, double caractère qui est aussi celui d'Isis. Cette influence paraît certaine dans les curieux bronzes trouvés à Sierre en Valais, plusieurs fois commentés [1]. Avec Aphrodite Anadyomène, c'est Sol, debout comme elle sur le globe, la main gauche à la hanche, la main droite levée touchant le haut diadème à plumes. Ce double geste, cette coiffure, rappellent immédiatement le type d'Amon ou de Min, tenant le phallus de la main gauche, la droite levée, la tête portant le haut diadème à grandes plumes droites [2]. Ce même motif paraît parmi les pierres gravées où parfois le jeune homme nu est comme ici debout sur le globe [3]. Les bronzes de Sierre comprennent encore deux appliques où un jeune garçon nu chevauche un lion, en levant un bras en l'air; une clef dont le manche est orné d'un lion accroupi sur un petit personnage étendu, nu, qu'il semble dévorer. Or ces représentations existent aussi parmi les gemmes magiques d'origine égyptienne, qui représentent Horus sur le lion solaire [4].

Cette influence égyptienne explique aussi pourquoi, dans certaines figurines de terre cuite gallo-romaines, Athéna emprunte à Aphrodite Anadyomène son geste caractéristique, et porte elle aussi la main à sa chevelure [5]. N'est-ce pas parce qu'en Égypte Athéna s'identifie à Neith et à Isis [6]?

Rev. arch., 1918, I, p. 177; Saurin, *Une statuette-momie provençale*, Rhodania, Compte rendu du IIIe Congrès, Besançon, 1921, p. 71.

1. *Quelques monuments antiques trouvés en Suisse. Indicateur d'antiquités suisses*, 1910, XII, p. 7 sq.
2. P., p. 78, fig.; W., p. 15, n° 15, p. 105.
3. Delatte, *Études sur la magie grecque*, Musée belge, 1914, p. 51 du tirage à part.
4. Delatte, p. 43 sq.; cf. Cumont, *Textes et Monuments relatifs aux mystères de Mithra*, II, p. 454, fig. 410.
5. Blanchet, *Mém. Soc. nationale des antiquaires de France*, 1890, I, p. 183.
6. P., p. 65 sq.; cf. plus loin, nos 253 sq.

Digitized by Google

Comme l'art de l'Égypte gréco-romaine, celui de la Gaule est une fusion d'éléments divers. On y trouve les souvenirs des cultes et des techniques indigènes, la persistance des vieux symboles aniconiques, rouelles, triangles, haches, croissants, disques radiés, ponctués, concentriques, et celle des stylisations ornementales propres aux Celtes, sensible jusque dans le modelé des cheveux et des visages, qui différencient immédiatement les images humaines faites par des ouvriers indigènes de celles qui sont dues à des Romains, ou à des ouvriers habitués aux techniques des conquérants. On y trouve aussi les apports de la civilisation gréco-romaine, et parmi eux, les influences égyptiennes que nous venons de signaler.

***

La valeur artistique de ces figurines est nulle, et c'est pour cette raison qu'elles ont été si longtemps négligées. Mais elles offrent un grand intérêt pour la connaissance des types, des mœurs, des croyances de l'Égypte gréco-romaine [1].

I. — Les types humains et les mœurs.

Gaulois.

1. — 10120. *Guerrier gaulois*, debout, casqué, vêtu d'une tunique courte avec ceinture, portant au bras gauche le θυρεός [2], et dans la main droite le glaive. *Fig.* 2.

P., pl. XCIV; W., pl. XV, nº 168, p. 117 (identifié à Arès; cf. bustes d'Arès et d'Athéna, pl. XVI, nº 153). Éros avec bouclier galate, P., p. 378, pl. XXXVIII; W., p. 111, fig. 74. Bès, foulant aux pieds un bouclier galate, P., pl. XLI, p. 46, nº 134; Bès portant le bouclier galate (nº 263).

Les coroplastes ont parfois reproduit l'aspect des mercenaires gaulois qu'employèrent et que combattirent les Pto-

1. P., p. VII, XX, XXVIII, 89; W., p. 12.
2. Sur ce bouclier, P., p. 141, nº 377; *Rev. arch.*, 1923, I, p. 317.

Digitized by Google

lémées[1]. Comme Apollon délien, Bès foule aux pieds un bouclier galate, peut-être comme allusion à une victoire des

Fig. 2. — 39, 40, Caricatures; 14, Enfant accroupi; 1, Gaulois; 8, Enfant tenant un diptyque.

Ptolémées, et plusieurs terres cuites le montrent portant au bras gauche, non l'aspis rond, mais le bouclier allongé caractéristique (n° 263).

Nègres.

2. — 10121-7. *Têtes* de nègres, détachées de statuettes. L'une, en terre grise, formait le goulot d'un vase (n° 10122).

3. — 10128. Partie supérieure d'une *statuette*. Nègre portant de la main droite à sa bouche un objet indistinct, peut-être une flûte traversière?

4. — 10128 *bis*. *Nègre* (?) accroupi.

5. — 10026. *Tête* de femme, aux traits négroïdes, portant la couronne en bourrelet, avec feuilles de lierre (cf. n° 295).

1. P., p. 141 sq., *les Gaulois et les éléphants*, p. 46-7; A. J.-Reinach, *les Galates dans l'art alexandrin*, *Monuments Piot*, XVIII, 1911, p. 37; *id.*, *Rev. des études anciennes*, 1911, p. 33, 182, *les Gaulois en Égypte; Rev. arch.*, 1915, II, p. 36; Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, p. 167.

Sur les Galates d'Asie Mineure, Stahelin, *Geschichte der Kleinasiatischer Galater*, 2e éd., 1907; A.-J. Reinach, *Documents nouveaux pour l'histoire des Gaulois d'Orient*, *Rev. celtique*, 1908; *id.*, *les Mercenaires et les Colonies militaires de Pergame*, *Rev. arch.*, 1908, II, p. 364.

Sur les Gaulois dans l'art, outre le Mémoire de S. Reinach (1889), voir Déchelette, *Manuel*, II, p. 578; Bienkowski, *Die Darstellung der Gallier in d. hellenistischen Kunst*, 1908; Deonna, *l'Archéologie*, III, p. 401.

Digitized by Google

Comme l'art de l'Égypte gréco-romaine, celui de la Gaule est une fusion d'éléments divers. On y trouve les souvenirs des cultes et des techniques indigènes, la persistance des vieux symboles aniconiques, rouelles, triangles, haches, croissants, disques radiés, ponctués, concentriques, et celle des stylisations ornementales propres aux Celtes, sensible jusque dans le modelé des cheveux et des visages, qui différencient immédiatement les images humaines faites par des ouvriers indigènes de celles qui sont dues à des Romains, ou à des ouvriers habitués aux techniques des conquérants. On y trouve aussi les apports de la civilisation gréco-romaine, et parmi eux, les influences égyptiennes que nous venons de signaler.

***

La valeur artistique de ces figurines est nulle, et c'est pour cette raison qu'elles ont été si longtemps négligées. Mais elles offrent un grand intérêt pour la connaissance des types, des mœurs, des croyances de l'Égypte gréco-romaine [1].

I. — Les types humains et les mœurs.

Gaulois.

1. — 10120. *Guerrier gaulois*, debout, casqué, vêtu d'une tunique courte avec ceinture, portant au bras gauche le θυρεός [2], et dans la main droite le glaive. *Fig.* 2.

P., pl. XCIV; W., pl. XV, nº 168, p. 117 (identifié à Arès; cf. bustes d'Arès et d'Athéna, pl. XVI, nº 153). Éros avec bouclier galate, P., p. 378, pl. XXXVIII; W., p. 111, fig. 74. Bès, foulant aux pieds un bouclier galate, P., pl. XLI, p. 46, nº 134; Bès portant le bouclier galate (nº 263).

Les coroplastes ont parfois reproduit l'aspect des mercenaires gaulois qu'employèrent et que combattirent les Pto-

1. P., p. VII, XX, XXVIII, 89; W., p. 12.
2. Sur ce bouclier, P., p. 141, nº 377; *Rev. arch.*, 1923, I, p. 317.

Digitized by Google

lémées[1]. Comme Apollon délien, Bès foule aux pieds un bouclier galate, peut-être comme allusion à une victoire des

Fig. 2. — 39, 40, Caricatures ; 14, Enfant accroupi ; 1, Gaulois ; 8, Enfant tenant un diptyque.

Ptolémées, et plusieurs terres cuites le montrent portant au bras gauche, non l'aspis rond, mais le bouclier allongé caractéristique (n° 263).

Nègres.

2. — 10121-7. *Têtes* de nègres, détachées de statuettes. L'une, en terre grise, formait le goulot d'un vase (n° 10122).

3. — 10128. Partie supérieure d'une *statuette*. Nègre portant de la main droite à sa bouche un objet indistinct, peut-être une flûte traversière?

4. — 10128 *bis*. *Nègre* (?) accroupi.

5. — 10026. *Tête* de femme, aux traits négroïdes, portant la couronne en bourrelet, avec feuilles de lierre (cf. n° 295).

1. P., p. 141 sq., *les Gaulois et les éléphants*, p. 46-7; A. J.-Reinach, *les Galates dans l'art alexandrin*, *Monuments Piot*, XVIII, 1911, p. 37; *id.*, *Rev. des études anciennes*, 1911, p. 33, 182, *les Gaulois en Égypte; Rev. arch.*, *1915*, II, p. 36; Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, p. 167.

Sur les Galates d'Asie Mineure, Stahelin, *Geschichte der Kleinasiatischer Galater*, 2e éd., 1907; A.-J. Reinach, *Documents nouveaux pour l'histoire des Gaulois d'Orient*, *Rev. celtique*, 1908; *id.*, *les Mercenaires et les Colonies militaires de Pergame*, *Rev. arch.*, 1908, II, p. 364.

Sur les Gaulois dans l'art, outre le Mémoire de S. Reinach (1889), voir Déchelette, *Manuel*, II, p. 578; Bienkowski, *Die Darstellung der Gallier in d. hellenistischen Kunst*, 1908; Deonna, *l'Archéologie*, III, p. 401.

Digitized by Google

L'art hellénistique, spécialement alexandrin, a volontiers représenté le nègre, employé comme esclave dans l'Égypte gréco-romaine. Les coroplastes n'ont pas manqué de noter ses traits caractéristiques [1].

Types égyptiens.

6. — 10134-163. *Têtes* en argile pleine, de facture assez grossière. *Fig.* 3.

Le type ethnique des Égyptiens est facilement reconnaissable dans ces hommes au crâne complètement rasé [2], allongé à tel point que l'on pourrait croire à une intention caricaturale, si les têtes des reliefs et des momies n'offraient

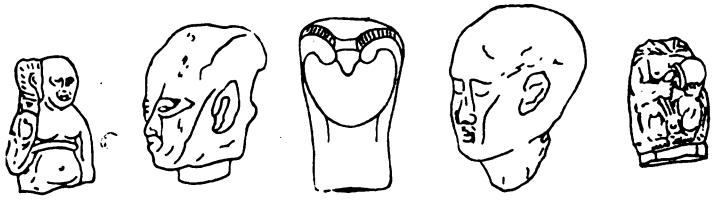

218 6 158 6 163

Fig. 3. — 218, Horus ; 6, Têtes de type égyptien ; 158, Stylisation de l'uraeus ; 163, Harpocrate accroupi, tenant le pot.

pas les mêmes caractères [3]. On retrouve le même type dans des statuettes d'Horus (nos 218 sq.), de prêtres et de fidèles (nos 124 sq.), dans d'autres têtes détachées de statuettes (VII).

7. — 10129-133. *Têtes féminines.* Elles sont coiffées à l'égyptienne, comme déjà sur les plus anciens monuments pharaoniques, la chevelure coupée net à la hauteur de la nuque encadrant le visage, et formant comme une perrruque. Deux exemplaires en calcaire (nos 10129, 10133).

1. P., p. 139. *Les Nègres ;* sur la représentation du nègre dans l'art grec. *Monuments Piot,* IX, 1902, p. 144, note 3, référ. ; Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina,* p. 474 ; Deonna, *l'Archéologie,* III, p. 398, référ.

2. K., fig. 107.

3. Ex. Maspero, *Hist. ancienne des peuples de l'Orient,* I, p. 48, II, p. 242-3, 290 ; Jéquier, *Hist. de la civilisation égyptienne,* p. 232, fig. 197 ; 240, fig. 205 ; p. 242-3, fig. 207-8 ; p. 248, fig. 209 ; p. 230, fig. 195.

Digitized by Google

Enfants [1].

La vie enfantine offre au modeleur d'amusants motifs. L'enfant porte une petite chemise, pratiquement retroussée par derrière [2], ou s'entr'ouvrant par devant (n° 168) [3]; il se livre aux diverses occupations de son âge, s'amusant avec un petit chien, avec un oiseau, ou apprenant à écrire (n° 8). Accroupi, il marche à quatre pattes (n° 14), il met son doigt à la bouche, geste qui devient celui d'Harpocrate, il lève le bras en adorant (n° 83 sq.). Sur sa poitrine, des colliers soutiennent des amulettes protectrices [4], et il orne sa tête et son cou de couronnes et de guirlandes rituelles. Sa coiffure est très variée; le plus souvent, comme Harpocrate (n°s 194 sq.), il a sur le côté droit, parfois à gauche, la tresse caractéristique de l'enfance, le reste du crâne rasé ou à peine garni de cheveux; parfois ce sont deux touffes, l'une au sommet, l'autre sur la tempe droite (n° 210). Il revêt aussi la *causia*, le bonnet rond (n° 11).

Les coiffures des fillettes sont déjà plus compliquées et annoncent celles des femmes (n°s 87).

Petits garçons.

8. — 10197. *Écolier assis* de face, vêtu, le diptyque sur les genoux. A son côté gauche, un petit chien se dresse vers lui (cf. les chiens, n°s 54 sq.). *Fig.* 2.

P., pl. LXXX, p. 239; W., pl. XXXVI, n° 394, p. 225; Winter, *Die Typen*, II, p. 123, n°s 6-7; 124, n°s 1-3 même type, mais sans chien.

Harpocrate avec petit chien, W., pl. VI; autres motifs d'enfants avec chiens, W., pl. XXXVI, n° 393.

9. — 10198. *Petit garçon debout*, la chlamyde attachée au

1. P., p. XVI, 13. La Maternité et l'Enfance; W., p. 224 sq., Kinder, pl. XXXVI sq.
2. P., p. 17.
3. P., p. 96, n° 244.
4. Cf. p. 7.

Digitized by Google

cou et tombant sur le bras gauche; il tient la draperie de la main droite. Tête et jambes brisées.

10. — 10199. *Petit garçon debout*, une guirlande passée au cou, la chlamyde attachée au cou tombant à gauche. Il tient de la main droite la tresse de cheveux. Harpocrate?

11. — 10201. *Tête* de petit garçon, coiffé de la causia; type hellénistique fréquent.

Cf. Winter, *Die Typen*, II, p. 239; P., p. 18, n° 73, pl. LXXX.

12. — 10200. *Enfant nu, couché*, appuyé sur le coude gauche. Il porte la couronne en bourrelet (sans doute surmontée du pschent, brisé). Harpocrate? (cf. cette coiffure du petit dieu, nos 196-7).

Cf. Winter, *op. l.*, I, p. 195, nos 4-6.

13. — 10204. *Enfant assis* de face, nu, la jambe gauche relevée sur un rocher (?). Tête brisée.

14. — 10205. *Enfant accroupi*, vêtu, avec la tresse caractéristique, se traînant à quatre pattes [1]. *Fig.* 2.

15. — 10227. *Enfant nu*, à l exception d'une draperie sur le bras gauche. Partie supérieure d'une statuette.

16. — 10228. *Enfant vêtu*, posant de la main droite une couronne en bourrelet sur sa tête.

17. — 10225. *Enfant vêtu*, portant un pot sur l'épaule droite. Partie supérieure d'une statuette.

Cf. Harpocrate au pot, nos 160 sq., et divers personnages portant un vase, nos 106-8.

Petites filles.

18. — 10202. *Fillette debout*, vêtue. Elle tient dans la main gauche un oiseau, auquel elle semble donner à manger de la main droite ramenée sur la poitrine. Tête brisée.

Cf. Harpocrate à l'oie, nos 188-9; enfant donnant à manger à une oie. P., p. 17, n° 62.

19. — *Fillette vêtue*. Partie supérieure d'une statuette.

1. Cf. enfant apprenant à marcher à l'aide d'une machine à roulettes, P., p. 16, n° 57, pl. LXXVII.

Digitized by Google

Têtes d'enfants.

20. — 10206-24. *Têtes d'enfants*, à la chevelure courte. Plusieurs décoraient le goulot de vases. Cf. aussi têtes nos 320 sq.

Coiffures féminines.

Un grand nombre de têtes féminines, détachées de statuettes. Leurs coiffures très variées, des plus simples aux plus compliquées, en constituent le principal intérêt [1]. On y perçoit les modes capillaires de la Rome des Ier et IIe siècles, qui sans doute n'étaient pas d'un usage journalier, mais réservées pour les occasions solennelles, en particulier les fêtes religieuses [2] (cf. coiffures rituelles, p. 124).

21. — 10599-10630. *Têtes féminines*. Quelques-unes, à section nette, constituaient des ex-voto indépendants [3]; d'autres ont les oreilles percées [4].

Personnages divers.

Debout.

22. — 10226. *Femme* enveloppée dans un manteau, qui couvre aussi le revers de la tête [5]. Traces de couleur rose.

23. — 10108. *Homme* drapé, portant tunique et manteau à franges; la corne d'abondance dans la main gauche. Bras droit et tête brisés. Serait-ce Harpocrate, la main droite faisant alors le geste caractéristique? (Cf. nos 172 sq.)

24. — 10109. *Personnage debout*, vêtu, manteau à franges, avec nœud isiaque sur la poitrine [6]. La main droite s'appuie

1. P., p. 7 sq., pl. VIII-IX, XI, XII, XIII; W., pl. XXXIV-V, p. 215 sq., Frisuren; K., fig. 108.
2. P., p. 8.
3. Ci-dessus, p 91.
4. Ci-dessus, p 93.
5. Cf. P., p. 11, pl. XIII, no 47, Frileuse.
6. Cf. W., pl. II, nos 21, 22, 26.

Digitized by Google

sur la hanche; le bras gauche est brisé. Serait-ce une joueuse de tympanon, qui fait parfois ce geste (n° 92)?

Cf. W., pl. XXIV, n° 241.

25. — 10111. *Personnage debout*, vêtu d'une tunique et d'un manteau couvrant les jambes. Bras gauche allongé, bras droit indistinct.

26. — 10110. *Femme drapée*, debout; la main droite ramenée sur la poitrine tient quelque objet; la main gauche s'appuie sur une amphore posée sur son support.

27. — 10112. *Femme drapée;* le manteau couvre le revers de la tête; elle l'écarte de la main droite. Bras gauche allongé, la main soulevant la draperie.

Personnages couchés.

28. — 10229. *Homme nu*, étendu, le bras gauche accoudé sur un coussin. Chairs rouges. Calcaire [1].

29. — 10230. *Femme étendue*, le bras gauche accoudé sur un coussin, le bas du corps drapé. La figurine servait de récipient, sans doute de lampe (goulot à droite).

Cf. W., pl. XXI, n° 208 (personnage masculin en une attitude analogue).

30. — 10231. *Tête* d'un personnage imberbe, endormi, soutenue par la main gauche. Chevelure noire, visage brun. Calcaire.

Acteurs comiques [2].

31. — 10164. *Acteur comique* debout. Polos sur la tête; bras croisés sur la poitrine. Bélière de suspension au revers.

Les jeux du cirque [3].

32. — 10165-9. *Cochers de cirque*, debout sur leur char, le bras droit levé pour fouetter les chevaux.

1. Cf. Winter, *op. l.*, I, p. 191 sq.
2. P., p. 153; W., pl. XXX sq., p. 187 sq., Masken.
3. P., p. 155 sq.; W., p. 196 sq., Zirkustypen.

Digitized by Google

P., p. 156, nº 440, pl. XCII; K., fig. 4; W., pl. XXX, nº 334. Singes déguisés en cochers de cirque, W., pl. XXXVII, nº 410-11, p. 234.

Pygmées [1].

33. — 10091. *Pygmée debout*, vêtu, tenant du bras gauche un objet indistinct, peut-être une corbeille ou une besace (cf. nos 35, 40). Sur la tête, les deux boutons de lotus, attribut de ces êtres [2]. *Fig.* 4. Cf. W., pl. XIV, nº 142-3, p. 102-3.

120 173 119 33

Fig. 4. — 120, Harpocrate trônant; 173, Harpocrate avec uraeus; 119, Pygmée portant une statuette d'Harpocrate; 33, Pygmée portant une besace.

34. — 10190. *Pygmée* (?) *nu*, debout, phallique.

35. — 10189. *Pygmée vêtu*, portant sous le bras gauche une besace (? cf. nos 33, 40), le phallus dépassant entre les pieds sous la robe. Tête brisée.

36. — 10190 *bis*. *Pygmée nu*, portant sous le bras droit un objet indistinct; au cou, collier avec amulette ronde. Partie supérieure d'une statuette.

37. — 10191. *Tête* de Pygmée, avec deux boutons de lotus.

Cf. encore les Pygmées nos 109, 119, et au Musée un relief en stuc, avec Pygmée luttant contre une grue. *Catalogue des sculptures antiques*, 1924, p. 137, nº 174; cf. P., p. 136-7.

1. P., p. xxvii, 133 sq.; Harpocrate-Pygmée, p. 35; W., pl. XIV, p. 101 sq. et *passim*.
2. P., p. 28.

Digitized by Google

Esclaves.

38. — 10196. *Esclave*, nu, à l'exception d'une draperie ceignant les reins, marchant à droite, le bras droit appuyé à la hanche, le tête tournée en arrière.

Types réalistes et caricaturaux [1].

39. — 10192-4. *Personnage masculin*, debout, vêtu d'une tunique descendant jusqu'aux genoux, tendue sur son ventre proéminent. Sur la tête, un bonnet rond. Il tient un objet indistinct. Selon Weber, Macédonien, ou *Miles gloriosus*. *Fig.* 2.

W., pl. XXXII, nos 339-41, p. 201.

40. — 10195. *Personnage masculin*, vêtu d'une longue robe tendue sur son ventre proéminent [2]. Il tient dans la main gauche baissée une corbeille ou un sac [3] (cf. nos 33, 35) et sous le bras un pot rond. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un objet allongé indéterminé (couteau). Tête brisée. *Fig.* 2.

41. — 10170-88. *Têtes et bustes* de personnages aux traits réalistes et caricaturaux.

Pour la tête féminine aux oreilles percées, no 10185. Cf. P., pl. CIX, au centre.

Pour la tête au bonnet pointu, côtelé, no 10172. Cf. P., pl. CXII, au centre; W., pl. XXX, no 324, p. 192 (joueur de syrinx). Cf. encore no 111.

***

On apprend à connaître, à l'aide de ces terres cuites, le *mobilier domestique et rituel d'alors*. C'est, à côté d'Harpocrate

1. Sur le sens de ces représentations, cf. p. 85 et 111; P., p. 161 sq. Les maladies; transcription grotesque d'Harpocrate, p. 31, 35; K., p. 130, fig. 112; W., p. 187 sq., pl. XXX sq.

2. Cf. le ventre de Papposilène, Winter, *op. l.*, II, p. 399, I.

3. Harpocrate tenant sous le bras gauche une corbeille, W., pl. XII, no 122, p. 97; Pygmée tenant une corbeille, pl. XIV, nos 142-3; corbeille à côté de Déméter, pl. XXVIII, no 300; corbeille seule, pl. XLII, no 478, p 260.

Digitized by Google

et d'autres personnages, l'amphore ou un autre vase, dressé sur son support (nos 26, 164, 166, 183) [1]; ce sont les diverses formes de pots (nos 17, 40, Harpocrate au pot, nos 160 sq., 183); les disques en sparterie qui servent de plats (nos 165, 183) [2], la lanterne que porte le petit esclave ou Bès, les torches, les lampes [3]. Ce sont les coiffures, les vêtements, des hommes, des femmes, des enfants, d'un usage journalier ou rituel (cf. III).

II. — **Les animaux** [4].

Pour les animaux sacrés, sphinx, cynocéphales, uraeus, Apis, voir nos 155 sq., 301 sq.

Singes.

42. — 10328-33. *Têtes de singes*, détachées de statuettes.
43. — 10334. *Id.*, en plâtre.
44. — 10335. *Id.*, en calcaire.

Cf. W., p. 234, pl. XXXVII. Cynocéphales, no 314; singe avec Horus, no 222.

Lions [5].

45. — 10272. Fragment du *rebord circulaire d'un grand récipient* en terre jaune grossière, sans doute un réchaud [6]. En saillie, du côté extérieur, une *tête de lion* rugissant; du côté intérieur, une *tête de bovidé* [7].

46. — 10273. *Masque de lion*, servant de goulot à un réci-

1. P., p. 38; pl. XLII, no 472, p. 259; autre vase sur un support, pl. XLII, no 473.
2. P., p. 47, 19.
3. Ci-dessus, p. 90.
4. P., p. 145; W., pl. XXXVII, p. 231 sq., Tiere.
5, W., pl. XXXVIII, p. 241.
6. Sur ces réchauds, cf. p. 91.
7 Cf. tête de bœuf comme support de réchaud, *Bull. de correspondance hellénique*, 1905, p 393, fig. 52.

Digitized by Google

pient (fragmenté) en terre grossière. Yeux et crinière indiqués par des incisions.

47. — 10274-6. Divers fragments de *têtes de lions.*

Chevaux, ânes [1].

48. — 10302. *Cavalier* de style barbare, sans doute d'époque copte. Polychromie bien conservée. Corps du cheval brun; harnachement, crinière, rouelles sur les cuisses [2], en blanc jaunâtre; cavalier, blanc jaunâtre; détails du vêtement, noir et rouge. Cou du cheval démesuré.

Cf. cavaliers, W., pl. XXXII, nos 333, 347-8, p. 204.

49. — 10303. *Cheval sellé.* Selle jaune; harnachement, couverture sous la selle, rouges. Travail grossier.

Cf. cheval sellé, W., pl. XXXIX, n° 441, p. 244; âne sellé, pl. XL, n° 449, p. 245.

50. — 10304-11. *Chevaux,* entiers ou fragmentés, plusieurs de facture très grossière.

51. — 10312-18. *Têtes de chevaux,* de style très grossier, plusieurs servant de goulots de vases.

52. — 10319. *Tête de mulet.*

W., p. XXXIX, n° 443, p. 244.

Dromadaires [3].

Introduits en Égypte à l'époque gréco-romaine.

53. — 10292-6. *Têtes de dromadaires,* détachées de statuettes. L'une porte une guirlande sur le front (n° 10292).

Cf. tête de cheval décorée de semblable façon, W., pl. XXXIX, n° 439, p. 243.

1. K., p. 115; W., pl. XXXIX, p. 244.
2. Rouelles sur les membres d'un cheval, peinture de vase italique (Déchelette, *Manuel,* II, p. 436, fig. 179).
3. P., p. 147; K., fig. 116; W., pl. XXXIX, p. 242.

Digitized by Google

Chiens [1].

54. — 10336-46. *Bichons* à longs poils, de l'île dalmate de Melida, affectionnés de longue date par les Grecs. Debout, accroupis, tournés à droite ou à gauche; plusieurs portent des colliers.

Cf. P., p. 145, pl. 124-5; K., fig. 118; W., pl. XXXVIII, nos 424-8.

55. — 10347. *Chien* qui en couvre un autre [2]. Facture grossière.

56. — 10348. *Museau de lévrier*, détaché d'une statuette en terre grise.

Cf. P., p. 145, pl. 124, en bas, no 393.

Chats.

L'animal consacré à la déesse Bubastis, qu'il accompagne sur diverses figurines [3].

57. — 10320-4 et *bis*. *Chats* entiers ou fragmentés, assis, plusieurs portant des colliers.

Cf. P., pl. 120, p. 151, no 416; K., fig. 120; W., pl. XXXVIII, nos 421-3, p. 238.

Porcs [4].

58. — 10300. Avant-train de *porc*, détaché d'une statuette.

59. — 10349. *Goret, suspendu à un bâton* par les pattes de derrière. P., pl. 120, p. 151, no 414.

Béliers, Gazelle.

60. — 10277. *Tête de bélier*, formant l'extrémité d'un

1. P., p. 145; W., pl. XXXVIII, p. 239.
2. Cf. coïtus humain. W., pl. XXXII, no 352.
3. W., p. 119, pl. XVIII, nos 173-4.
4. W., pl. IL, nos 450-1, p. 246; K., fig. 120.

Digitized by Google

manche de récipient circulaire (brisé), sans doute une patère. Restes de vernis rouge.

61. — 10278. *Tête de gazelle*, aux cornes recourbées en arrière [1]. Calcaire.

Gerboise, ichneumon.

62. — 10297. Fragment du rebord d'un grand récipient circulaire en terre grossière. En relief, *deux gerboises*, passant à droite. La gerboise serait le prototype de l'animal typhonien [2].

63. — 10301. *Ichneumon* (?). Calcaire [3].

Coqs [4].

64. — 10279. *Coq*. Bélière de suspension sur le dos.

65. — 10280-1. *Têtes de coqs*, goulots de récipients.

66. — 10282. *Tête de coq*, en terre jaune, recouverte d'une glaçure jaune, détachée d'une statuette.

67. — 10283. *Coq* adossé à un pilier. Fragment de récipient (lampe) analogue aux nos 72, 278; cf., p. 11.

Oiseaux divers [5].

68. — 10290-1. *Loriot*, statuette, et tête détachée d'une statuette.

Cf. P., pl. 121, p. 151, n° 418.

69. — 10284. *Oie ou canard;* récipient, goulot sur le dos. Guirlande autour du cou.

Sur le rôle sacré de l'oie en Égypte, P., p. 32. Cf. Harpocrate à l'oie, n° 188; enfants à l'oie, n° 18.

1. Cf. Maspero, *Hist. ancienne des peuples de l'Orient*, I, p. 196, fig.
2. *Ibid.*, I, p. 103, fig.
3. *Ibid.*, I, p. 455, fig.
4. W., pl XL, n° 247; K., fig. 101; Harpocrate sur le coq, P., p. 34.
5. W., pl. XL, p. 247.

Digitized by Google

70. — 10285-8. *Têtes d'oies*, détachées de statuettes ou de vases.

71. — 10289. *Oiseau* (corbeau?), tête brisée.

Dauphin [1].

72. — 10299. Récipient monté sur pieds (lampe), du même type que les nos 67, 278, avec *dauphin* contre un pilier.

Cf. Eros au dauphin, no 213.

Grenouille.

73. — 10298. *Grenouille*, avec ouverture à chaque extrémité. Sans doute une lampe.

74. — 10298 *bis*. *Grenouille* (?). Calcaire.

La déesse Haqit, sous forme de grenouille, préside à la naissance du monde, rôle dévolu à cet animal aquatique dans bien des mythologies. Plus tard, elle protège l'accouchement des femmes et la destinée des enfants, et on la voit à ce titre chevauchée par Horus, sans doute comme ex-voto de femme enceinte ou accouchée [2]. Elle est aussi le symbole de l'immortalité, et orne les nombreuses lampes égyptiennes au type de la grenouille [3].

La caricature par les animaux ou les déguisements rituels [4].

75. — 10350. Fragment de statuette. *Ane debout, vêtu d'un manteau*, tourné à droite. Bélière de suspension au revers.

Cf. K., fig. 94, p. 132.

Les Égyptiens se sont plu de longue date à ces caricatures animales. Mais plusieurs d'entre elles ne rappelleraient-elles pas plutôt des déguisements rituels? On voyait, dans la pro-

1. K., fig. 66.
2. P., p. 35, no 107, pl. XXIX.
3. Lampes au type de la grenouille, K., p. 97, fig. 67; sur le symbolisme de la grenouille, P., p. 35, 135.
4. P., p. 149; Winter, *op. l.*, II, p. 411; W., pl. XXXVII, p. 234, singes déguisés en cochers de cirques, en gladiateurs.

Digitized by Google

cession isiaque que décrit Apulée, des animaux déguisés en matrone, en Pégase, en Ganymède. Peut-être que notre image d'âne philosophe doit en être rapprochée.

Sur ce sujet, *Caricature ou rite*, in *Revue des études anciennes*, 1924, p. 162-4.

III. — Le culte et les rites.

Ces terres cuites ont une grande importance pour comprendre le culte et ses rites populaires [1]; mieux que tout autre document, elles illustrent la description qu'Apulée donne de la procession isiaque, car on retrouve en elles les figurants cités par l'écrivain [2]. Elles disent quels étaient les usages religieux, les objets du culte, les costumes, les coiffures rituelles, les images divines portées dans les processions, les animaux offerts en ex-voto, ou attributs des divinités (nos II, V). Par elles, on connaît ce qu'était la religion des petites gens, les sentiments qui les émouvaient quand ils s'approchaient des dieux pour les remercier ou implorer leurs bienfaits. Le culte tout populaire d'Isis et de l'enfant Horus, celui de la maternité et de l'enfance [3], n'a-t-il pas préparé celui de la Vierge Marie et de l'enfant Jésus, n'en a-t-il pas aussi inspiré les images [4]?

On peut faire ici l'inventaire du mobilier de culte, en notant les objets portés par les prêtres et les fidèles ou posés à côté d'eux. C'est l'*amphore*, avec son support triangulaire [5], que l'on porte dans la procession isiaque [6], qui est placée à côté d'Harpocrate (nos 164, 166, 183), des joueuses de tambourin (no 94), qui est tenue par Horus (no 230) et par les fidèles (no 107), sur leur épaule ou sur leur tête (no 106). N'est-ce

1. P., p. 107, pl. XXIII.
2. Apulée, *Met.*, XI; Lafaye, *Hist. du culte des divinités d'Alexandrie*, p. 120 sq.
3. Cf. p. 4.
4. P., p. XXVIII; W., p. 39.
5. Cf. p, 28.
6. Lafaye, *op. l.*, p. 123, 142; P., p. XXIII.

Digitized by Google

pas à cause de son rôle religieux qu'elle devient une amulette, suspendue par exemple à un collier féminin d'une tombe gréco-romaine de Jérusalem [1], ou ornant avec d'autres emblèmes prophylactiques une plaque de terre cuite [2]? Ce sont encore d'autres *vases* liturgiques (nos 17, 40, Harpocrate au pot, no 183 sq.), des *autels* (nos 294-5); ce sont les *images sacrées portées* par les prêtres et les fidèles (no 109 sq.), comme dans la procession décrite par Apulée, *statuettes humaines, animaux, phallus* (cf. Horus, nos 223 sq.; prêtres, nos 122-3); ce sont les *corbeilles* contenant une image divine, sur la tête des canéphores (no 104). Ce sont les *animaux* consacrés, oie, coq, grenouille, etc., portant parfois au cou ou sur le front une guirlande, une couronne de fleurs (nos 53, 69) [3]. Ce sont les *instruments de musique, tympanon* (joueuse de tympanon, no 92; Horus au tympanon, nos 221, 222, 225, 228; personnages phalliques, nos 243-46), *trigonon* (nos 99, 243-4), *flûte* (nos 3, 102), *syrinx* (nos 296-7, 252), que l'on entendait retentir dans les cérémonies du culte, qui accompagnent les dieux (Bès avec joueuse de tympanon, no 279). Ce sont les *danses* (no 103) qu'exécute aussi le dieu Bès. Voici les *guirlandes*, parfois pendues au cou des fidèles (nos 10, 84, 217) [4], placées sur les animaux consacrés (nos 53, 69), surmontant les statuettes divines (no 104); les *couronnes en bourrelet*, énormes, compliquées de *lemnisques* souvent transversaux [5]; les *coiffures rituelles* (cf. p. 103) des dieux et des fidèles, les *amulettes* (cf. p. 85), le *costume isiaque*, avec ses franges et son nœud caractéristique (nos 23-4), le *vêtement de lin* des prêtres (no 122). Et voici les *lampes* et les *torches* qui éclairaient les sanctuaires et les fêtes nocturnes (cf. p. 89; nos 135, 215, 216, 261) [6]. Nous voyons la *nudité rituelle* des fidèles [7], debout,

1. *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1918, p. 383; *Syria*, I, 1920, p. 102.
2 Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. *Amuletum*, p. 256, fig. 306.
3. P., p. 96, no 244.
4. W., pl. XIV, no 146.
5. W., pl. XXI, no 200; pl. XIX, no 207.
6. P., p. XXIV.
7. P., p. XXIII; Hackenbach, *De nuditate sacra sacrisque vinculis*; Weinhold, *Zur Geschichte des heidnischen Ritus*, Abhandl. Akad., Berlin, 1896, p. 1 sq.

Digitized by Google

ou accroupis (nos 76 sq.), des joueuses de tympanon (no 96), des canéphores (no 105); peut-être les *déguisements* rituels (no 75); les *gestes d'adoration*[1] (nos 83 sq., 193); ceux des hommes et des femmes impudiques qui attirent l'attention sur les *organes de la fécondité* qu'ils désirent[2] (nos 88 sq., personnages phalliques, nos 223-249).

Femmes nues, debout.

Un grand nombre de statuettes montrent une femme nue[3], debout, les bras tombant le long du corps ou ramenés aux seins, en une attitude pareille à celle d'Aphrodite (no 138). Il semble cependant que ce soient souvent, plutôt que les images de la déesse[4], celles de fidèles, car leur coiffure est très simple, et elles peuvent être accompagnées d'une petite figure féminine, d'une enfant, caractérisant leur rôle maternel[5]. Parfois, leur tête et leur corps sont ceux de fillettes.

76. — 10048-9. *Femmes nues, debout dans un édicule*, les bras tombant le long du corps. L'édicule, limité entre deux colonnes, est surmonté d'une gorge égyptienne. Reliefs.

P., pl. LXXIX, au milieu; K., fig. 69 en haut, à gauche; W., pl. XX, no 199 (il semble bien que ce soit la déesse Aphrodite, portant la main à sa chevelure); Harpocrate dans un édicule, pl. IX, no 104, p. 94.

77. — 10050. *Tête de femme* provenant d'un relief de même type.

78. — 10051. *Fragment* de relief analogue. Tête de femme; à droite un masque de Bès, qui surmontait sans doute le pilier.

79. — 10052-4. *Femme nue*, debout, les deux bras allongés. *Sans édicule.* Relief.

1. W., pl. IV, nos 42-3; pl. XVIII, nos 173-5; pl. XXII-III.
2. P., p. xxv; ci-dessus, p. 84, 89.
3. A. Reinach, *op. l.*, p. 114, etc.
4. W., p. 120, les dénomme Aphrodite, qu'elles soient seules ou accompagnées d'un enfant.
5. Ex. Deonna, *Catalogue des sculptures antiques*, Genève, 1924, p. 13, no 12; W., pl. XX, no 198, p. 132; K., fig. 69 en haut à gauche.

Digitized by Google

K., fig. 69 en haut, à droite.

80. — 10055-7. *Femme nue* de même type, statuette.

81. — 10058-9. *Fragment* de statuette de même type; fillette nue, portant un bracelet au bras droit, et au cou un collier avec amulette.

82. — 10060. *Femme nue, debout dans un édicule,* les deux bras aux seins; une seconde image semblable est placée perpendiculairement à la première. Relief.

Sur le sens de cette disposition, cf. p. 89.

Enfants adorant, accroupis.

Enfants *accroupis à la façon d'Harpocrate,* une jambe ramenée sous eux, l'autre étendue de côté, et *levant une main* en geste d'adoration.

83. — 10030-3. *Vêtus ou nus.* Cheveux courts ou rasés, toupet à droite. Divers détails de parure : bandelettes croisées sur la poitrine, colliers avec amulettes (disque et croissant). La main droite fait le geste de l'adoration.

84. — 10034. Même type, *vêtu.* Double guirlande autour du cou. Touffes de cheveux du côté gauche. La main gauche fait le geste de l'adoration. Traces de polychromie : rouge brun, jaune, bleu.

Femmes et fillettes adorant, accroupies.

Femmes et fillettes accroupies, les *deux jambes ramenées sous elles, levant les deux bras* en geste d'adoration. La plupart de ces figurines, par les formes du corps et les traits du visage, semblent représenter des fillettes plutôt que des adultes.

Sont-ce des fidèles accomplissant un acte de culte? La religion égyptienne, dit Plutarque, obligeait les femmes à célébrer des jeûnes, accroupies à terre. Ce peuvent être aussi des ex-voto de femmes qui souhaitent obtenir des filles, ou qui en demandent la guérison; d'une façon générale, des

Digitized by Google

ex-voto de maternité [1]. Weber reconnaît en elles à tort des images de défuntes.

Nues.

85. — 10040. *Fillette*, chevelure en bandeaux ondulés, surmontée d'un motif indistinct. Bandelettes croisées sur la poitrine.

86. — 10041. *Fillette*, tête rasée, à l'exception d'une touffe de cheveux à droite. Anneaux de jambes.

Sur ce type nu, P., pl. LXXXIII; K., fig. 76; W., pl. XXII, nos 219-20.

Vêtues.

87. — 10035-9. *Femmes et fillettes*. Coiffures diverses, parfois oreilles percées.

Sur ce type P., pl. LXXXI, p. 122-3; K., fig. 76; W., pl. XXII, nos 222-5, pl. XXIII, nos 226-9.

Femmes nues accroupies.

Femmes nues accroupies, les jambes écartées impudiquement. Jadis appelées Baubo. Cf. p. 84.

P., p. 123-5, pl. LXXXII, LXXXIV-V, p. XXIV, XXV, XXVI; K., fig. 77; W., pl. XXVI, nos 271 sq., p. 165; Winter, *op. l.*, II, p. 458.

88. — 10042. *Femme nue*, dans l'attitude précitée.

89. — 10043-7. *Femme nue*. La main droite est ramenée au sexe. Coiffures diverses, couronne en bourrelet, et deux boutons de lotus. Bandelettes croisées.

W., pl. XXVI, nos 271, 274, 275, 278.

90. — 10645. *Femme nue*, tenant la corne d'abondance dans la main gauche.

1. P., p. 122, pl. LXXXIII sq.; K., fig. 76, p. 190; W., p. 143 sq., Totengottin, pl XXII.

Digitized by Google

Femme se dévoilant.

91. — 10063. Une femme, portant sur la tête la couronne en bourrelet, relève des deux mains son chiton pour montrer son sexe. Lors des fêtes d'Hathor à Boubaste, raconte Hérodote, les Égyptiennes se retroussaient ainsi, et, lors de la découverte d'un nouvel Apis, dit Diodore, les femmes admises à le contempler pendant 40 jours agissaient de même. Ce geste n'a rien d'obscène, pas plus que tant d'autres attitudes hardies des figurines; il est religieux; la femme se découvre rituellement devant la divinité, peut-être aussi pour être fécondée par le dieu Apis *sine concubitu* [1]. Le personnage est parfois Aphrodite [2]; ici, toutefois, il s'agit d'une mortelle, ce qu'indiquent la coiffure simple, les traits assez réalistes du visage. *Fig.* 5.

Musiciens.

La musique jouait un grand rôle dans les cérémonies du culte égyptien, en particulier dans celui d'Isis [3].

Cf. aussi musiciens phalliques, nos 243 sq., Horus au tympanon, no 225-8.

Joueuses de tympanon.

On entendait retentir le tympanon [4]. Les joueuses de cet instrument sont très nombreuses [5], et parfois elles accompagnent l'image de la divinité (Bès, no 279). On note les variantes suivantes :

Vêtues.

Les unes sont au repos; les autres jouent de l'instrument.

1. P., p. 55-6.
2. P., pl. V, p. 54, no 157; Walters, *Catalogue of the terracottas in the British Museum*, p. 250, fig. 49.
3. P., p. 120; Lafaye, *op. l.*, p. 122, 139.
4. Lafaye, *op. l.*, p. 139.
5. P., p. 121, no 326; W., pl. XXIV, p. 153 sq.; Winter, *Die Typen*, II, p. 139, nos 10-3; 143; I, p. 533.

Digitized by Google

92. — 10064-5. La main droite sur la hanche, la main gauche tenant le tympanon. Couronne en bourrelet.

K., fig. 88, nº 3; W., pl. XXIV, nºs 240-2. Cf. nº 24.

93. — 10068-70. Les deux mains portées à gauche tiennent le tympanon. Couronne en bourrelet.

K., fig. 88 à gauche; W., p. 24, nºs 245, 247.

94. — 10066-8. Les deux mains portées à gauche tiennent le tympanon, au-dessous duquel une *amphore*. Couronne en bourrelet.

K., fig. 87; W., pl. XXIV, nºs 244, 246.

95. — 10071-2. *Fragments* de types analogues.

Nues.

96. — 10073-7. *Joueuses de tympanon nues*, debout, les deux mains tenant l'instrument devant la poitrine, ou de côté. Diadème, chevelures tombant en boucles de chaque côté du visage (cf. les têtes, nº 325).

97. — 10061-2. *Id.*, autres coiffures.

98. — 10078. *Fragment de relief*. Joueuse de tympanon nue, de face, la tête tournée à sa droite, tenant des deux mains l'instrument. Reste de colonne à droite. Elle accompagnait sans doute une divinité (cf. nº 279).

Joueurs et joueuses de harpe et de cithare.

99. — 10079-80. *Joueuses de trigonon*, la harpe triangulaire qui de tout temps occupe une place importante dans le culte égyptien [1]. Tournées à droite. Couronnes en bourrelet. Restes de couleurs, rose et bleu sur la couronne. Fragments.

P., p. 121, nº 327, pl. 100; Winter, *op. l.*, I, p. 138, 6; 139, 5.

100. — 10081. *Id.*, sans couronne.

101. — 10082. *Joueur de cithare*, accroupi, les jambes repliées sous lui. Calcaire (cf. les statuettes phalliques, nº 243).

1. Lafaye. *op. l.*, p. 139.

Digitized by Google

Joueur de double flûte.

102. — 10019. *Joueur de double flûte*, instrument aussi fréquemment employé dans le culte égyptien [1]. Debout, nu, portant un haut bonnet.

Autres musiciens.

Cf. nègre jouant peut-être de la flûte traversière, n° 3; personnages phalliques musiciens, nos 243 sq.; Horus musicien, nos 225-8 ; Éros-Harpocrate jouant de la cithare, n° 213; Attis jouant de la syrinx, n° 252; Pan jouant de la syrinx, nos 296-7.

Danseurs [2].

103. — 10083. *Danseur* ou *danseuse asiatique*, portant le bonnet phrygien, les mains levées au-dessus de la tête, exécutant la « danse des mains jointes ».

P., pl. 101, p. 121, n° 329; K., fig. 86; Winter, *op. l.*, II, p. 157-9; I, p. 171.

Porteurs d'objets sacrés [3].

Canéphores [4].

104. — 10085. *Vêtue*. Guirlandes croisées sur la poitrine, autre guirlande suspendue au cou. Elle soutient des deux mains sur sa tête, posée sur sa couronne en bourrelet, la corbeille sacrée contenant une petite image divine, trônant de face, surmontée elle aussi d'une guirlande. *Fig.* 6.

P., p. 115, fig., pl. 103.

1. Lafaye, *op. l.*, p. 139; P., p. 121, pl. LXXVIII, C. Harpocrate jouant de la double flûte, W., pl. IV, 53, p. 82; p. 83, fig. 61.
2. P., p. 120.
3. P., p. 111. Hiéraphores et pastophores.
4. P., p. 116; Lafaye, p. 143; W., pl. XIX, p. 125.

Digitized by Google

105. — 10084. *Nue.* Elle tient des deux mains sur sa tête un objet indistinct, sans doute une corbeille.

P., pl. 103; K., fig. 50, 51.

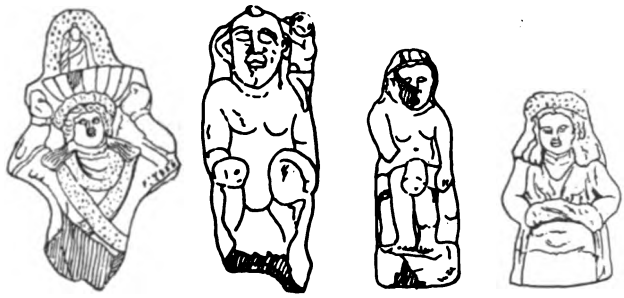

104 222 224 91

Fig. 5. — 104, Canéphore ; 222, Horus avec singe sur l'épaule ; 224, Horus trônant ; 91, Femme se dévoilant.

Hydrophores.

106. — 10086-7. *Fragments* de statuettes. Femmes tenant de la main droite sur leur tête une cruche à une anse.

P., p. 117; pl. 102; Winter, *op. l.*, II, p. 156 sq.

Porteurs d'amphores [1].

107. — 10105-6. *Personnage masculin debout,* la tête rasée, à l'exception d'une boucle de cheveux à droite. Horus? Une draperie traverse obliquement la poitrine. Le bras droit est allongé, la main gauche tient une amphore sur l'épaule. Restes de couleur rouge-rose. Une des statuettes est en calcaire.

108. — 10107. *Fragment* d'une statuette d'enfant, portant une amphore sur l'épaule gauche. Cf. nº 17.

1. K., fig. 85 en haut; fig. 86 en haut; cf. les porteurs d'amphores dans la procession isiaque, Apulée, *Met.*, XI.

Digitized by Google

Porteurs d'images divines [1].

Plusieurs statuettes montrent des dieux, des prêtres, des fidèles, des Pygmées, portant non seulement les objets servant au culte, mais aussi des images divines, édicules sacrés et statuettes (cf. n° 104, canéphore portant une image de divinité trônant). Harpocrate [2], des prêtres [3], soutiennent sur leurs épaules des édicules, l'image d'Harpocrate, des uraeus, la vache isiaque, le phallus, etc.

Porteurs d'uraeus.

109. — 10092. *Pygmée nu,* phallique, avec deux boutons de lotus sur la tête, tenant sur son épaule gauche l'uraeus. *Fig.* 7.

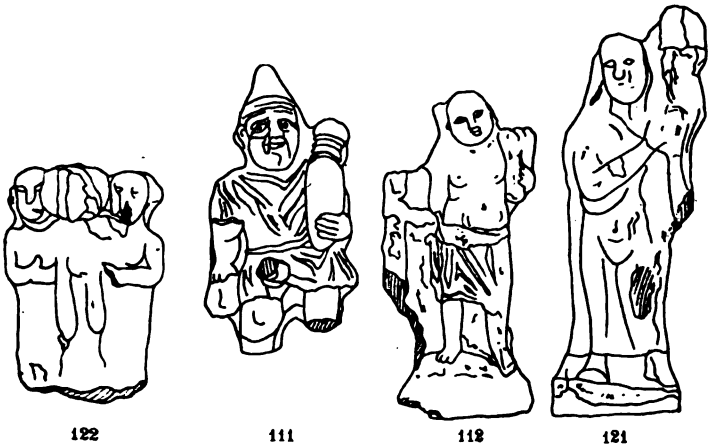

122 111 112 121

FIG. 6.— Porteurs d'objets sacrés.— 122, Phallophorie ; 111, Pygmée portant l'uraeus 112, Enfant portant une statuette d'Harpocrate ; 121, Porteur de vache sacrée.

110. — 10093. *Statuette* de modelé très effacé, sans doute analogue à la précédente ; le bras droit est ramené sur la poitrine.

1. Sur ce rite P., p. 111. Hiéraphores et pastophores
2. W., pl. VII, n°s 79, 81, 88-9.
3. W., pl. III, n° 35, p. 51 (édicule avec uraeus) ; pl. XII, p. 98-9, édicule avec image d'Harpocrate; pl. XIII, n° 132.

Digitized by Google

111. — 10094. *Personnage masculin*, aux traits grotesques, vêtu d'une tunique courte et d'un bonnet pointu (cf. n° 41). Le phallus, énorme, est rapporté. Il tient sur l'épaule gauche l'uraeus, dans la main droite, allongée, un objet indistinct. Bélière de suspension au revers. *Fig.* 6.

Cf. encore, Harpocrate et Horus portant l'uraeus, n°s 173, 220; prêtresses portant un édicule avec uraeus, W., pl. III, n° 35, p. 51; Harpocrate assis sur l'uraeus, P., pl. XXIV, n° 105. Isis-Uraeus, n° 155; uraeus seuls, n°s 156 sq. *Fig.* 6.

Porteurs de statuettes.

112. — 10096. *Enfant debout*, une draperie autour des reins, portant sur son épaule gauche une statuette masculine assise, nue, au phallus démesuré, sans doute d'Harpocrate ou d'Horus (cf. Harpocrate trônant, n°s 120, 187; Horus, n° 224). *Fig.* 6.

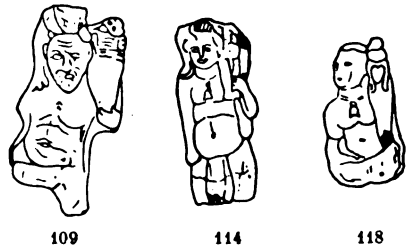

109 114 118

Fig. 7. — Porteurs d'objets sacrés. — 109, Pygmée portant l'uraeus ; 114, Horus portant une image d'Harpocrate ; 118, Enfant portant une statuette d'Osiris.

113. — 10097. *Tête d'enfant*, avec tresse sur le côté, le reste du crâne rasé; à sa gauche une statuette.

114. — 10098. *Horus, debout, nu*, avec ceinture et collier d'amulettes, porte sur l'épaule gauche une statuette d'Harpocrate ou d'Horus assis, nu, au phallus démesuré (cf. n° 112). Le bras droit allongé. Terre jaune. *Fig.* 7.

Cf. même type, Harpocrate portant la main droite à la bouche. W., pl. XIII, n° 1, p. 101.

115. — 10099. Fragment de relief. *Horus*, avec la tresse caractéristique, porte sur l'épaule gauche une statuette assise, sans doute d'Harpocrate. Restes de couleur rouge.

Digitized by Google

116. — 10100. *Id.* Le personnage assis sur l'épaule gauche semble être un Patèque; il se tourne vers Horus et lui tend les bras. Relief.

W., pl. VI, n° 77, p. 88.

117. — 10101-3. *Horus,* avec la tresse caractéristique, porte sur l'épaule gauche un être grotesque, sans doute un Patèque ou Bès. Restes de couleur rouge.

118. — 10104. *Enfant nu,* debout, avec amulette sur la poitrine, tenant du bras gauche une statuette d'Osiris, coiffée du pschent. *Fig.* 7.

119. — 10090. *Pygmée vêtu,* avec deux boutons de lotus sur la tête, porte sur l'épaule gauche une image d'Harpocrate assis, au phallus démesuré (cf. nos 112, 114, 115), dont la tête est brisée. A sa droite, un phallus dressé. *Fig.* 4.

W., pl. XIII, nos 136-7, p. 101; P., p. 114, nos 291-2, pl. XXIV; cf. Harpocrate-Pygmée, p. XXVII.

120. — 9843. *Harpocrate trônant* (cf. nos 112, 187, 224), nu, au phallus démesuré. Il tient dans la main gauche une statuette de personnage assis, qui paraît être coiffé du klaft et avoir une barbiche postiche. *Fig.* 4.

Cf. les prêtres portant des images divines : portant Harpocrate, W., pl. XII, nos 126-8, p. 98-9, parfois dans un édicule, pl. XII, nos 124-5, p. 98.

Cf. aussi les dieux portant leurs propres images: Harpocrate portant un édicule, W., pl. VII, p. 79-81, p. 88-9; portant sa propre image, P., p. 114-5, nos 293-4, pl. XXIV; K., p. 64, fig. 37.

Porteurs de vaches sacrées.

121. — 10095. Prêtre ou fidèle, vêtu, portant sur son épaule gauche la vache sacrée, sans doute celle que l'on promenait dans la procession isiaque au printemps et au solstice d'hiver. On y voyait « une génisse dressée sur ses pieds de derrière, symbole de la fécondité, représentant la déesse mère de toutes choses; elle était portée sur les épaules d'un des membres du

Digitized by Google

bienheureux collège, qui marchait d'un pas majestueux[1] ». *Fig* 6.

Cf. vache portée par deux prêtres, P., p. 112, fig.; W., p. 232, fig. 117; vache isiaque, n° 304.

Porteurs de phallus.

122. — 10089. Deux prêtres debout, côte à côte, portent entre eux, sur leurs épaules, un objet sacré, sorte de poutre horizontale d'où pendent des bandelettes. L'autre bras est croisé sur la poitrine. Une statuette plus complète de Berlin indique qu'il s'agit d'une phallophorie[2]. Les prêtres portent le costume isiaque décrit par Apulée : « Ensuite venaient les ministres du culte; ces grands personnages, couverts d'une longue robe blanche qui leur serrait la poitrine et leur tombait jusqu'aux pieds, en moulant exactement le corps, portaient les attributs augustes des dieux tout-puissants. » *Fig.* 6.

W., p. 73, n° 139, pl. XIII.

123. — 10088. Même type, l'objet a disparu. Restes de couleur rose.

Cf. Horus et personnages phalliques, portant un phallus artificiel, n°s 223 sq.

Cf. Horus, avec sphinx sur la tête, n°s 225-6; portant un singe, n° 222, etc.

Coiffures rituelles.

Combien curieuses, souvent, les coiffures surchargées, que ce soient celles des dieux, d'Aphrodite-Isis (n°s 138 sq.), de Bès (n°s 262 sq.), avec ses plumes, de Priape (n°s 283 sq.), de Sérapis (n°s 128 sq.), de Silène, avec parfois une sorte d'autel (n°s 294-5 sq., d'Harpocrate (n°s 194 sq.); que ce soient celles des fidèles pompeusement parés pour participer aux céré-

1. Apulée, *Met.*, XI, 11.
2. Cf. phallophorie en Grèce, Vallois, *l'Agalma des Dionysies de Délos*, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1922, p. 94 sq.

Digitized by Google

monies sacrées (nos 21, 76 sq.) [1]. Que d'attributs divers, couronnes, lemnisques, guirlandes, pschent, boutons de lotus, feuilles de lierre, croissants, disques, uraeus, qui s'offrent seuls, ou unis en des combinaisons diverses (cf. coiffures d'Harpocrate, nos 194 sq.).

Les prêtres isiaques se rasaient la tête [2], et un grand nombre de têtes en terre cuite rappellent cette coutume.

124. — 10113-4. *Têtes* imberbes, avec sorte de klaft.

125. — 10115-6. *Têtes* masculines imberbes, aux cheveux courts, avec couronne en bourrelet et lemnisque.

Objets de culte.

126. — 10117. *Flacon*, avec bélière de suspension au revers. A la base, collerette de lotus; sur la panse, guirlande et attributs isiaques: cornes, disques et plumes solaires. Kaufmann a supposé que ces petits vases pouvaient contenir des fleurs votives; il est plus vraisemblable de voir en eux des vases à parfums.

Cf. W., pl. XLII, no 481, p. 261; pl. V, no 55; P., pl. LXV, p. 30; K., fig. 82. C'est peut-être l'objet que Bès tient dans la main droite. W., pl. XXV, no 264.

127. — 10118-9. *Barques* votives. Elles sont nombreuses, portant parfois l'image d'une divinité, Harpocrate, Isis, Sérapis, et servant de lampes; elles rappellent les barques rituelles du culte qui transportaient les images divines et qui servaient dans la cérémonie du *Navigium Isidis*.

Cf. K., fig. 134; P., pl. 126, p. 115, 116, nos 300, 301, p. XXIV; W., pl. I, no 12, p. 31; pl. XLI, no 469, p. 255-6.

1. P., p. 6-8; pl. VIII, IX, XVIII, LXXXI; K., fig. 108; cf. no 21.
2. Lafaye, *op. l.*, p. 151 sq.; Poulsen, *Tête de prêtre d'Isis trouvée à Athènes* Mélanges Holleaux; Michon, *Jeune Prêtre isiaque*, bronze du Louvre, *Rev. art ancien et moderne*, 1922, novembre, p. 287, fig.

Digitized by Google

IV. — Les dieux.

Sérapis.

Sur l'aigle.

128. — 9744. *Zeus-Sérapis*, assis sur l'aigle. Assimilé à Zeus, Sérapis a souvent l'aigle comme attribut. « Les habitants de la grande cité égyptienne (Alexandrie), dit Aelius Aristide, proclament Sérapis seul Zeus, et n'invoquent que lui. » On lit fréquemment sur des gemmes « Sérapis seul est Zeus », Εἷς Ζεὺς Σέραπις [1]. On voit le buste du dieu, avec le modius, monté sur l'aigle, sur des poignées de lampes gréco-égyptiennes.

P., pl. XXXVIII, p. 97, nº 249; K., fig. 16 à droite; W., pl. XXVII, nº 281.

Trônant.

129. — 9731-2. *Sérapis*, assis majestueusement sur un trône, la tête surmontée du modius, le bras gauche levé; à sa droite, le triple Cerbère. Le type dérive du Sérapis de Bryaxis [2].

P., p. 78, nº 184, pl. XLVIII; K., fig. 16-7; W., pl. I, nºs 7, 8, p. 25, Sarapis, p. 27, Der thronende Sarapis: Winter, *Die Typen*, II, p. 377, 12.

Bustes.

Bustes de Sérapis, très fréquents, utilisés parfois comme lampes ou poignées de lampes [3].

130. — 9733. *Grand buste* de Sérapis, avec trou de suspension au sommet et petite lampe à la base. Les traits du visage sont conformes à l'idéal hellénique (cf. nº 134).

Cf. W., pl. II, nºs 13-4, p. 32.

1. Lafaye, *op. l.*, p. 88, 249.
2. P., p. 77.
3. P., p. 77; W., pl. I, nºs 9, 11.

Digitized by Google

131. — 9734. *Grand buste* de Sérapis, de facture grossière.

132. — 9735. *Petit buste*, sur socle. Terre jaune.

133. — 9736-40. *Têtes* de Sérapis, détachées de statuettes et de reliefs. L'une d'elles (n° 9738) conserve sa polychromie : cheveux et barbe brun rouge, lèvres et base du modius carmin, yeux noirs. Une tête (n° 9736) avec trou de suspension au sommet.

134. — 9741-2. — *Masques* de Sérapis, aux traits helléniques (cf. n° 130).

K., p. 34, fig. 15.

135. — 9743. *Fragment* de terre cuite, incurvée, paroi d'un petit édicule pour renfermer une lampe [1]. En relief, buste de Sérapis, de face entre deux torches. Au sommet, inscription en relief : KAIIC ω PAC.

Cf. K., fig. 83, en haut à gauche.

Noter la tête de Sérapis entre les cornes du taureau Apis (n° 307).

Sérapis Hydreios.

136. — 9745-6. *Sérapis*, sous forme d'une jarre à tête humaine, coiffée du klaft et de l'atef; au bas une guirlande.

P., p. 75-77, n° 181, pl. XLIX, au milieu; K., fig. 59, p. 93; W., pl. I, n°s 1-6, p. 24-5, Osiris, p. 19 sq.

137. — 9747. *Même type*, avec klaft et barbiche postiche. Tête fragmentée.

P., pl. XLIX, en bas à droite; K., fig. 59 à droite.

Isis [2].

Isis-Aphrodite debout, nue.

138. — 9702-4. *Grandes statuettes d'Isis-Aphrodite*, debout, nue, immobile, les jambes jointes, les bras collés au corps.

1. K., fig. 125-6; W., pl. XLI, p. 249.
2. P., p. 1; W., p. 122 sq., Aphrodite, pl. II-III, p. 33.

Digitized by Google

P., p. 1 sq., pl. II-III; K., fig. 70 à gauche; W., pl. XX, nos 201-5; pl. XXI, nos 200, 206, p. 132; A. Reinach, *op. l.*, p. 106.

Fig. 8. — 138, Isis-Aphrodite, n° 9703.

On remarquera la grandeur inusitée de ces images, leur polychromie souvent bien conservée [1], leurs coiffures très compliquées [2], les amulettes croisées sur leur poitrine [3].

Le n° 9703 (fig. 8) porte une énorme couronne en bourrelet,

1. P., p. IX.
2. P., p. 2; W., pl. XX, n° 207, etc.
3. P, p. 2; W., pl. XX, XXI; ci-dessus, p. 86.

Digitized by Google

au-dessus de laquelle, de chaque côté, des feuilles de lierre [1] (cf. nos 140, 169 sq.). Plus haut, un calathos encadré par deux uraeus, montrant au milieu, en relief, les cornes, le disque et les deux plumes [2].

139. — 9705. *Même type.* Coiffure plus simple, avec couronne en bourrelet. Bandelettes croisées sur la poitrine. La statuette est en argile pleine.

140. — 9706. *Même type.* La déesse tient de ses deux mains une draperie qui couvre ses jambes latéralement, laissant le sexe à découvert. Couronne en bourrelet, avec lemnisque, pschent et feuilles de lierre (cf. nos 138, 169 sq.).

141. — 9707-8. *Têtes* de statuettes de même type, avec haute coiffure. Couronne en bourrelet, traversée par le lemnisque, et surmontée d'un haut calathos évasé, avec cornes isiaques et disque [3].

142. — 9709. *Id.* Couronne en bourrelet, et haut calathos en vannerie.

Isis-Aphrodite Anadyomène.

L'Aphrodite Anadyomène, portant la main à sa chevelure, est très fréquente en Égypte gréco-romaine, aussi bien parmi les statuettes de marbre et de bronze que parmi les figurines de terre cuite. Isis est assimilée à Aphrodite qui sort de l'onde et tord ses cheveux. Dans Apulée, Lucius voit en songe la déesse Isis surgir des flots, secouant l'onde amère de sa longue et épaisse chevelure flottante [4]. On voyait, dans la procession isiaque, des fidèles qui, un peigne d'ivoire en main, feignaient par leurs mouvements de peigner et d'orner les cheveux divins [5], c'est-à-dire mimaient rituellement l'acte exécuté par la déesse [6].

1. Cf. tête d'Isis avec grappes de raisins, W., pl. XX, no 207. Plus loin, Harpocrate-Dionysos, nos 168 sq.
2. Cf. P., pl. III, à droite.
3. P., pl. IV, V.
4. Apulée, *Met.*, XI.
5. *Ibid.*
6. Sur le sens rituel de ce geste, voir mon mémoire, *Quelques gestes d'Aphrodite et d'Apollon*, *Rev. hist. des rel.*, LXXX, 1919, n. 30 sq.

Digitized by Google

Isis porte en effet une magnifique chevelure bouclée, et l'on prend soin dans ses fêtes de coiffer son image[1]. Il ne faut pas oublier aussi que le type d'Aphrodite Anadyomène a pris une valeur générale de talisman, et, à ce titre, est fréquent sur les gemmes gréco-romaines[2].

On notera que parfois Horus (nos 219, 224), Harpocrate (nos 187, 193), des enfants (no 10), font un geste analogue, qui se confond avec le geste de la bénédiction[3], et avec celui de Min solaire, levant la main droite à sa coiffure et tenant le fouet; ces gestes divers ne sont-ils pas associés dans les bronzes de Sierre, où Sol accompagne l'Aphrodite Anadyomène[4]? Horus-Harpocrate, fils d'Isis, est un dieu solaire, qui se confond avec Apollon-Sol[5]; ces relations expliquent la parenté des gestes.

K., fig. 45-9; P., p. 4, pl. X, no 9; W., pl. XVIII, nos 179-82, p. 124; Winter, *op. l.*, II, p. 208-13.

143. — 9694-7. *Fragments* de statuette. La main droite tient la chevelure. Le bras gauche est brisé.

144. — 9694. *Fragment* de statuette. Couronne en bourrelet, avec lemnisque transversal, et attributs isiaques, cornes, disque et plumes.

145. — 9698. *Fragment* de statuette. La main gauche tient la chevelure.

146. — 9866. *Tête* détachée d'une statuette de même type. Couronne en bourrelet. On aperçoit la main droite tenant la chevelure.

Isis-Aphrodite au strophion.

147. — 9701. La déesse, nue, tient la bandelette de la main droite, et de la gauche la ramène sur le sein.

P., p. 4-5, no 10, pl. X; Winter, *op. l.*, II, p. 215.

1. P., p. 7.
2. Le Blant, 750 *inscriptions de pierres gravées*, p. 95, nos 241-241 A.
3. W., pl. IV, p. 42-3, p. 59.
4. Ci-dessus, p. 97.
5. P., p. 26.

Digitized by Google

Aphrodite-Isis, une main au sein.

148. — 9699. *Aphrodite nue,* portant la main gauche au sein; la droite, qui est brisée, était sans doute tendue de côté. Fragment.

W., pl. XVIII, nos 176-7, p. 125, fig. 80; pl. XXIII, no 238.

149. — *Fragment de relief,* terre grossière, rapidement travaillée à coups d'ébauchoir. La main droite au sein.

150. — 9700 *bis.* Le bras droit au sein, avec bracelet. Fragment.

Isis allaitant Harpocrate.

151. — 9710. *Isis trônant,* allaitant l'enfant Harpocrate.

P., p. 15, pl. XVII, p. XIX, XXI; K., fig. 17, en bas à droite, fig. 53; W., pl. II, nos 17-8, p. 38, 47.

152. — 9711. Partie supérieure d'une statuette, sans doute de même type.

153. — 9712. *Isis assise sur la fleur de lotus,* allaitant Harpocrate.

P., pl. XVI, en bas, au milieu; W., pl. II, nos 19-20, 24.

154. — 9713. *Petit buste* d'Isis, allaitant Harpocrate, sur socle.

Isis uraeus.

155. — 9714. *Isis,* à buste humain sur corps de serpent.

P., p. 71, pl. XV; K., fig. 17 en bas à gauche, fig. 26; W., pl. III, nos 30, 32, 33, 34, p. 43 sq.; Schlangengöttin, p. 49.

Cf. Sérapis à corps de serpent. W., p. 107 sq., pl. XV; Agathodaimon.

Uraeus d'Isis.

156. — 9716, *Petit disque,* avec l'uraeus en relief (cf. nos 201, 306, 315).

Digitized by Google

157. — 9715. *Uraeus*, en ronde bosse.

158. — 9717-29. *Schématisation* très grossière de la tête de l'uraeus. *Fig.* 3.

Cf. encore uraeus, nos 109, 173, 201, 220, 266, 306, 315.

Isis lunaire.

159. — 9730. *Tête féminine* avec diadème et croissant.

Harpocrate.

On sait combien grande fut la vogue d'Horus enfant, dans le monde gréco-romain [1]; le petit dieu fait le plus souvent le geste de l'enfance, portant l'index droit à sa bouche, que les Grecs, se méprenant, interprétèrent comme le geste du silence [2]; parfois c'est la main entière qu'il fourre dans sa bouche, et ce peut être tantôt la droite, tantôt la gauche. Il porte la boucle de cheveux caractéristique des enfants égyptiens [3].

Cf. encore, nos 10, 12, 17, 23, 112, 113, 114, 115, 119, 120.

Harpocrate accroupi [4].

Le type d'Harpocrate, accroupi à la façon des enfants, une jambe repliée sous lui, l'autre étendue de côté, est très fréquent et présente plusieurs variantes, dans les attributs, le vêtement, la coiffure.

Harpocrate accroupi, avec le pot [5] *ou l'amphore.*

Harpocrate porte un pot sous le bras gauche; celui-ci sert-il à répandre la libation lustrale, ou, comme le pense

1. P., p. 27 sq.; K., p. 46 sq.; W., p. 52 sq., Horos; A. Reinach, *op. l.*, p. 89 sq., etc.
2. W., p. 59; Heuzey, *Catal.*, 2e éd., p. XIX.
3. W., p. 57.
4. W., p. 54 sq.
5. W., p. 60.

Digitized by Google

M. Perdrizet, contient-il la bouillie que l'on donnait aux enfants une fois sevrés? Dans ce dernier cas, ce seraient des ex-voto de sevrage.

Cf. P., p. 30 sq., p. XXI; K., p. 53; W., p. 60, 83 sq., nos 54 sq., pl. V sq.

Même type debout, no 183. Cf. encore enfant avec pot, no 17; homme, no 40.

Plusieurs variantes :

160. — 9790-7; D. 69. *Nu, l'index droit à la bouche*, tenant le pot sous le bras gauche. Le plus souvent, phallus démesuré. Différentes coiffures : deux boutons de lotus, couronne en bourrelet avec pschent et deux boutons de lotus.

W., pl. V, no 54. Même type vêtu, pl. V, nos 56-7.

161. — 9799. *Vêtu*, tenant le pot sous le bras gauche, la *main droite ramenée sur la poitrine*. Le phallus, démesuré, passe sous la draperie.

W., pl. VI, no 75, p. 87.

162. — 9800-11. Nu ou drapé, tenant le pot sous le bras gauche, et *y puisant de la main droite*. Phallus démesuré, passant parfois sous la draperie. Différentes coiffures : couronne en bourrelet, avec deux boutons de lotus; pschent et boutons de lotus; boutons de lotus seuls; couronne en bourrelet et pschent; sans coiffure spéciale; no 9801 amulette, clochette suspendue au cou.

P., pl. XXII, en haut, à gauche; W., pl. V, nos 59, 61, 64, 65. Même type debout, no 186.

163. — 9815. Chlamyde attachée au cou et tombant par derrière. Le petit dieu tient le pot de la main gauche et *y puise de la main droite : la bouillie sort en flot épais*. Fig. 3.

164. — 9828. L'index gauche à la bouche, le pot sous le bras droit (gestes inverses du no 160). Phallus démesuré. A droite, une *grande amphore debout sur son support*. Couronne en bourrelet, pschent et boutons de lotus. Le haut du corps est vêtu.

W., pl. V, no 66; pl. VI, nos 77-8, p. 88.

165. — 9814. L'index droit à la bouche; la main gauche

Digitized by Google

tient le pot au-dessus duquel paraît le *disque en sparterie* qui servait de plat [1]. Vêtu (cf. nº 183).

166. — 9816. Nu, *tenant des deux mains* devant lui *une petite amphore.*

Avec un oiseau (?).

167. — 9798. Nu, l'index droit à la bouche, tenant dans la main gauche un *objet indistinct (oiseau?)*. Pschent et boutons de lotus; anneaux de jambes.

Harpocrate-Dionysos.

168. — 9829. Posant la main gauche sur un objet indistinct et tenant dans la droite une *grappe de raisin.* Fils d'Osiris, qui est assimilé à Dionysos [2], protecteur de l'abondance agraire, Harpocrate emprunte à Dionysos la grappe de raisin [3]. Il est vêtu d'une petite chemise, qui s'écarte pour laisser le ventre à nu (cf. p. 101). Couronne en bourrelet, pschent et boutons de lotus.

169. — 9830-4. Il prend aussi la *couronne de lierre* de Dionysos [4]. Plusieurs têtes détachées la montrent, l'unissant au pschent. Index droit à la bouche. Les prêtres d'Osiris portaient aussi cet attribut, et le thyrse à feuilles de lierre [5].

170. — 9835. *Tête* avec couronne en bourrelet, lemnisque transversal, lierre et pschent. Bien qu'elle n'offre pas le geste caractéristique, elle peut être détachée d'une statuette d'Harpocrate. D'autres divinités encore portant le lierre dionysiaque, par exemple Isis Aphrodite (nos 138, 140). Ce peut être aussi Dionysos.

W., pl. XXVII, nº 288, p. 173.

1. P., p. XXI, p. 30; W., pl. V, nº 66.
2. P., p. 81, Dionysos; W., p. 171, *Dionysos und sein Kreis;* A. Reinach, *op. l.*, p. 94, nº 10.
3. Cf. Harpocrate, avec la grappe, sur l'oie, P., pl. XXVII; avec la grappe et un chien, W., pl. VI, nº 73, p. 87.
4. P., p. 31, nº 93, pl. XXXIII; Lafaye, *op. l.*, p. 283, 285, 290.
5. *Apulée*, Met., XI.

Digitized by Google

171. — 9836. Fragment d'une tête analogue, avec couronne de lierre.

Cf. encore n° 214.

Harpocrate avec la corne d'abondance (Carpocrate) [1].

172. — 9819-27. La main droite fait le geste habituel; la main gauche tient la corne d'abondance. Le corps est entièrement nu, ou bien drapé sur les jambes, ou entièrement vêtu. Coiffures diverses : couronne en bourrelet seule; accompagnée du pschent ou avec pschent et boutons de lotus; pschent seul.

W., pl. VI, n° 67; même type debout, n°s 177 sq. Cf. n° 23.

Harpocrate avec l'uraeus.

173. — 9837-8. Nu, ou vêtu, l'index droit à la bouche, tenant *dans la main gauche l'uraeus.* Couronne en bourrelet, pschent et boutons de lotus. *Fig.* 4.

P., pl. XXIV; K., fig. 29. Cf. porteurs d'uraeus, n°s 109 sq., et uraeus, n°s 155 sq.

Divers.

174. — 9812-3. Vêtu, l'index droit à la bouche, *la main gauche appuyée contre le sol.*

175. — 9817. Nu, la main gauche à la bouche, la droite tenant un *objet indistinct.*

176. — 9818. Nu, avec phallus démesuré, tenant un *objet indistinct.*

Harpocrate debout.

Tenant la corne d'abondance (Carpocrate).

Coiffures diverses : pschent seul, ou avec boutons de lotus; couronne en bourrelet et pschent.

1. P., p. 28, pl. XXIII; K., p. 49; W., p. 59.

Digitized by Google

P., p. 28 sq.; K., fig. 28; Winter, *op. l.*, II, p. 360, 8, 361, 12-3.

Cf. même type accroupi, n° 172; peut-être n° 23.

On distingue les variantes suivantes :

177. — 9748-57, excepté 9755; 10644; D. 68. *Accoudé sur un pilier*, à gauche, faisant de la droite le geste habituel. *Entièrement nu.*

W., pl. IX, n° 103, p. 94; pl. XI, nos 115-6.

178. — 9757. *Id.*, avec *petite lampe* au-dessous de la corne d'abondance.

179. — 9758-61. *Id*, une *draperie couvrant les jambes.*

W., pl. XI, n° 119; même type, entièrement drapé, pl. XI, n° 118.

180. — 9762. *Id., à demi drapé; la main droite appuyée à la hanche.* Une retouche moderne a accentué les traits effacés du visage et donné au dieu enfant une moustache!

181. — 9763-4. Harpocrate, *entièrement vêtu; il ne s'appuie pas à un pilier.* Couronne en bourrelet et pschent.

K., fig. 28; W., pl. X, nos 105, 106; appuyé à un pilier, pl. XI, n° 118.

Tenant la torche.

181 *bis*; 9755. Harpocrate *tient la torche* de la main gauche à la place de la corne d'abondance.

W., pl. XIV, n° 140. Cf. n° 215.

Divers.

182. — 9765-6. L'index droit à la bouche, *le bras gauche allongé* contre le corps. Vêtu.

Avec le pot.

Cf. même type accroupi, nos 160 sq.

183. — 9767. Nu, l'index droit à la bouche, le bras gauche

Digitized by Google

tenant un *pot appuyé sur une amphore* [1]. A ses pieds, à droite, un disque, sans doute le plateau de sparterie (cf. n° 165).

Cf. avec corne d'abondance sur une amphore, W., pl. XI, n° 114.

184. — 9768. Vêtu, l'index droit à la bouche, *accoudé à un pilier à gauche et tenant le pot.* Phallus démesuré, passant sous la robe, entre les pieds.

Cf. Winter, *op. l.*, II, p. 361, 8; nu, W., pl. X, n° 107.

185. — 9769-71. *Fragments* de statuettes. L'index droit à la bouche.

186. — 9773. Vêtu, tenant le pot sous le bras gauche et *y plongeant la main droite.*

W., pl. X, n°s 109-111; même type nu, pl. X, n° 108; accroupi, n° 162.

Harpocrate trônant.

187. — 9839-42. Harpocrate, nu, *assis sur un trône,* de face, portant la main droite à la bouche. Pschent, seul ou avec boutons de lotus.

K., fig. 28, en haut, à droite, p. 49; W., pl. IV, n° 41, p. 79. Trônant, et tenant une statuette dans la main gauche, n° 120; trônant et faisant de la main droite le geste de bénédiction, W., pl. IV, n° 42-3; cf. n°s 112, 120, 224.

Harpocrate à l'oie [2].

188. — 9774. Harpocrate *accroupi sur l'oie;* l'index droit à la bouche, il tient dans la gauche un objet indistinct. Phallus démesuré. L'oie est tournée à droite.

W., pl. IX, n°s 97-101, p. 92 sq.

189. — 9775. Harpocrate *couché,* appuyé sur le coude gauche. Une chlamyde attachée au cou tombe par derrière. Phallus démesuré. Crâne rasé, à l'exception de la tresse

1. P., p. 38, n° 122.

2. P., p. 17, 32, pl. XXVII; sur l'oie en Égypte, p. 32; W., p. 65 sq., pl. VI, n°s 71-2; K., fig., 35, p. 104; A. Reinach, *op. l.*, p. 92, n° 6; Winter, *op. l.*, II, p. 313 sq. (enfant sur l'oie).

Digitized by Google

caractéristique. Le petit dieu s'amuse avec un oiseau. Restes de rouge sur le visage et le corps. *Fig.* 9.

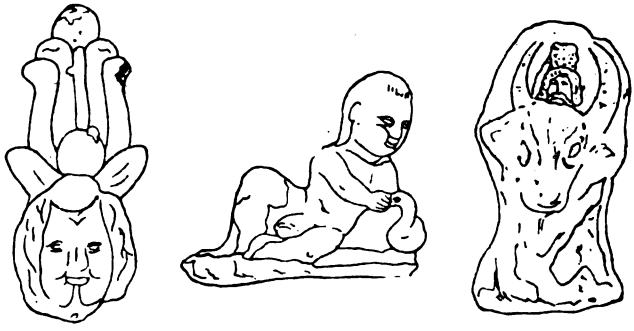

204 189 307

Fig. 9. — 204, Tête d'Harpocrate, avec diadème solaire ; 189, Harpocrate à l'oie 307, Taureau Apis, avec buste de Sérapis entre ses cornes.

Cf. petite fille avec oiseau, n° 18; enfant nourrissant une oie, P., p. 17, n° 62, pl. LXXVIII.

Harpocrate cavalier.

Harpocrate sur un cheval passant à droite.

P., p. 37, n° 114; K., fig. 35; W., p. 66 sq., pl. VII, n°s 83 sq., p. 90.

190. — 9787-8. Il pose la *main droite sur la croupe du cheval,* porte le bonnet rond, et la chlamyde flottant par derrière.

P., pl. XXVIII, n° 114, p. 37; K., fig. 19 (transformé en Sérapis par l'adjonction d'une tête étrangère à la statuette); W., pl. VIII, n° 88, p. 90; Winter, *op. l.*, II, p. 302.

191. — 9781-4. *La main droite portée à la bouche.* Le cheval, *au pas,* lève la patte gauche antérieure. Couronne en bourrelet et pschent. N° 9781, restes de couleurs : crinière et queue jaunes, rênes rouges, chair rose.

W., pl. VII, n°s 83-5, p. 90; pl. VIII, n° 87; K., fig. 35.

192. — 9785-6. *Id.*, mais le cheval est *lancé au galop* Même polychromie.

W., pl. VII, n° 86, p. 90; pl. VIII, n° 89.

Digitized by Google

193. — Harpocrate ou Horus vêtu en *militaire* [1], de la cuirasse à lambrequins et du bonnet pointu; il lève la main droite en *geste d'adoration ou de salut* [2]. Facture grossière.

Pour l'attitude raidie du cheval, W., pl. VIII, n° 95.

Coiffures d'Harpocrate.

Les coiffures d'Harpocrate présentent une très grande variété [3], que beaucoup de têtes détachées de statuettes permettent d'étudier. Couronnes, pschent, boutons de lotus, sont seuls ou unis en combinaisons variables; le petit dieu porte aussi le diadème solaire, ou la couronne de lierre dionysiaque (n° 169); parfois il n'a que la tresse caractéristique, le reste du crâne étant rasé.

194. — 9844-53. Têtes, avec le geste habituel; le plus souvent, l'index droit seul est porté à la bouche, parfois c'est la main entière; ce peut être aussi la main gauche, quoique plus rarement. *Couronne en bourrelet, avec lemnisque* parfois transversal, *pschent et deux boutons de lotus* (même quatre).

W., p. 79, fig. 59.

195. — 9854. Tête. La main *n'est pas portée à la bouche. Même coiffure* que précédemment, soit couronne en bourrelet, pschent et boutons de lotus.

196. — 9855-7, 9899-9901. Têtes, la main droite à la bouche. *Couronne en bourrelet, avec ou sans lemnisque, et pschent.*

W., pl. IV, n° 39, p. 46.

197. — 9858-9. Têtes; la main n'est pas portée à la bouche. *Couronne en bourrelet, pschent.*

198. — 9860-5. Geste habituel fait tantôt par la main droite, tantôt par la main gauche. *Couronne en bourrelet, seule ou avec lemnisque.*

199. — 9868. Tête, sans geste. *Couronne en bourrelet, et boutons de lotus.*

1. P., p. 35; W., pl. VII, n° 82; pl. VIII, n°s 90-2, p. 91; pl. VII, n° 82, p. 67.
2. Cf. le geste d'un officier à cheval, sur une lampe, *Dict. des ant.*, s. v. *Lucerna*, p. 1327, fig. 4590.
3. P., p. 28; W., p. 56, 57; A. Reinach, *op. l.*, p. 90.

Digitized by Google

200. — 9867. Fragment d'une statuette. Tête rieuse, tournée à droite, avec boucle de cheveux; le bras droit traverse la poitrine. *Couronne en bourrelet.*

201. — 9884. La main droite à la bouche. *Deux boutons de lotus entre lesquels un disque avec uraeus* en relief (cf. nos 156, 315).

202. — 9885-95. Index droit ou main entière portée à la bouche; parfois ce geste caractéristique fait défaut. *Pschent et deux boutons de lotus.*

203. — 9896-8. Geste habituel. *Pschent seul.*

W., p. 79, fig. 58.

204. — 9902-5. Têtes d'Harpocrate avec le *diadème solaire*: deux plumes droites, au-dessous desquelles parfois le disque, accostées de deux boutons de lotus. Main droite à la bouche. *Fig.* 9.

P., pl. XXXIV, p. 39, no 126; W., pl. XLII, nos 479-80, p. 261.

205. — 9869-77. *Têtes, au crâne rasé,* à l'exception de la *boucle* caractéristique. Main droite à la bouche.

W., pl. VI, no 76, p. 88; pl. VIII, no 94; pl. VII, no 80; pl. VI, nos 68, 73, 74, 76, etc.

206. — 9878-83. Têtes d'enfants mortels ou d'Harpocrate, au *crâne rasé,* à l'exception de la *boucle* caractéristique. Sans geste.

W., pl. VI, no 69; pl. IX, no 101.

207. — 9906. *Fragment de relief* en calcaire. Partie supérieure d'une image d'Harpocrate, avec la *tresse,* et l'index droit à la bouche.

208. — 9907-9. *Fragments de têtes* d'Harpocrate, la main droite ou gauche portée à la bouche.

209. — 9910-21. *Têtes* d'Harpocrate, faisant ou non le geste consacré; *deux boutons de lotus,* entre lesquels parfois le *disque* (no 9910).

W., pl. IV, no 45, p. 80.

210. — 9922-5. *Diverses têtes* d'enfants ou d'Harpocrate faisant ou non le geste. Coiffures variées.

No 9924: buste en terre grise; collier avec amulette circulaire; cheveux formant *deux touffes* sur le sommet de la tête et les tempes, le reste du crâne rasé.

Digitized by Google

Harpocrate-Éros.

Le fils d'Isis est assimilé au fils d'Aphrodite, et c'est ce syncrétisme que l'on peut reconnaître, même quand Éros ne présente aucun des attributs spéciaux d'Harpocrate [1].

211. — 9777. *Éros au bouclier.* Nu, debout, il tient le bouclier rond au bras gauche, et allonge le bras droit. Couronne en bourrelet. Bélière de suspension au revers.

P., pl. XXXVIII; K., fig 56 à droite.

212. — 9778. *Éros dormant.* Tête d'enfant dormant, appuyée sur le bras gauche. Fragment d'un vase-figurine, peut-être d'une lampe.

P., pl. 100, p. 93, nº 235; W., pl. XXIX, nº 312 (sur un bateau).

213. — 9776. *Éros sur un dauphin.* Nu, il chevauche un dauphin tourné à droite. Il semble, tel Arion, tenir dans la main gauche une cithare et en jouer de la droite.

Cf. Winter, *op. l.*, II, p. 310-2; jouant de la cithare, p. 311. Cf. dauphin, nº 72.

214. — 9779. Jeune garçon assis de face, le bas du corps vêtu. Il tient de la main gauche une torche, une corne d'abondance, ou un thyrse, et il ramène la main droite sur sa tête. *Éros* ou *Dionysos* (cf. Harpocrate-Dionysos, nº 168).

W., pl. XXVII, nº 285, p. 172.

215. — 9780. Éros debout, la chlamyde au cou, coiffé d'un bonnet pointu; il tient des deux bras une *torche* qui passe derrière sa tête [2].

216. — 9780 *bis*. Éros, avec une draperie autour des hanches, coiffé de la couronne en bourrelet; la main gauche tient un objet allongé, *torche ou corne d'abondance*, le bras droit tient un *paquet* (?) [3].

217. — 9779 *bis*. Éros debout, nu, une guirlande autour

1. P., p. 93; K., p. 38 sq.; W., p. 183, Éros, pl. XXIX.
2. Cf. Éros à la torche, K., fig. 56-7; ci-dessus nº 181 *bis*.
3. Cf. paquet seul, objets dans un linge noué. P., pl. 126, p. 128, nº 350.

Digitized by Google

du cou; il tient un *objet indistinct* dans la main gauche ramenée sur sa poitrine.

Horus.

Harpocrate a grandi, il est devenu Horus; son apparence n'est plus celle d'un enfant, mais d'un jeune homme; cependant il conserve le plus souvent la boucle de cheveux caractéristique de l'enfance [1].

Cf. encore nos 107-8, 114, 115 sq. *Fig.* 3.

Debout.

218. — 9928. Fragment de statuette. *Horus nu, debout,* avec boucle de cheveux caractéristique, le reste du crâne rasé. Bras brisés. *Fig.* 3.

219. — 9772. Fragment de statuette. *Horus nu, debout,* le bras gauche allongé, *la main droite faisant le geste de bénédiction* (cf. no 224), le reste du crâne rasé.

Couché.

220. — 9929. *Horus couché sur un lit de banquet,* le coude gauche appuyé sur un coussin. La main gauche tient un vase à boire; contre l'épaule droite, l'uraeus. Le dieu est vêtu, coiffé de la couronne en bourrelet, du pschent et des boutons de lotus. Fragment.

Accroupi.

221. — 9958-9. *Horus accroupi,* de face, les deux jambes relevées. Il porte la boucle de cheveux caractéristique. La main droite est posée sur le genou, *la main gauche tient un tympanon.*

222. — 9968. *Horus accroupi* de face, avec boucle de cheveux caractéristique. La main droite est posée sur les

1. W., p. 73, 77.

Digitized by Google

genoux, *la main gauche tient un tympanon*. Sur l'épaule gauche *un petit singe* (fig. 5).

Horus phallique.

Si jeune qu'il soit, le petit Harpocrate étonne déjà par l'exubérance de sa virilité [1]. N'est-il pas en effet un dieu de l'abondance, de la fertilité, et en cette qualité ne se confond-il pas parfois avec Priape [2] ? En grandissant, Horus accentue ce caractère phallique et fécond, et il existe une quantité de figurines en argile et en pierre qui le dotent d'un phallus démesuré, naturel ou artificiel [3]; il s'apparente alors aux autres dieux égyptiens dotés du même attribut, Min solaire [4], Bès, au Priape romain, comme aux cynocéphales solaires ithyphalliques auxquels il est souvent associé [5].

La plupart de ces figurines, de facture grossière, sortent d'un seul moule, le revers restant plat. Elles conservent souvent leur polychromie rouge-rose.

Debout.

223. — 9943. Nu, il *tient le phallus à deux mains*, et porte la boucle de cheveux caractéristique.

Cf. même geste, accroupi, nº 228.

Trônant.

224. — 9930. Trônant de face, nu, la main droite faisant le *geste de la bénédiction* (cf. nos 187, 219), le bras gauche allongé contre le corps. Phallus démesuré. *Fig.* 5.

W., pl. IV, nos 42-3, p. 59.

225. — 9931. Trônant de face; la main droite repose sur

1. P., p. 31, 32, 34, pl. XXIII, p. 38; K., fig. 30, 31, 37, p. xxv; W., p. 55. Assis sur son phallus, P., p. 34, nº 107, pl. XXIX; cf. ci-dessus, p. 84.
2. P., p. 30, nº 87.
3. W., p. 71, Horos (phallischer Dämon).
4. P., p. 78; W., p. 151; A. Reinach, *op. l.*, p. 81-2.
5. Cf. stèles au type d'Horus sur les crocodiles, associé à Bès et aux cynocéphales ithyphalliques. *Rev. arch.*, 1923, II, p. 119.

Digitized by Google

les genoux; la main gauche *tient un tympanon* et un objet cylindrique dressé, sans doute un *phallus artificiel. Sur la tête, un animal accroupi,* tourné à droite, peut-être un sphinx. Phallus démesuré.

Cf. Harpocrate sur le sphinx; W., pl. VIII, nº 93, p. 91.

226. — 9932-3. Fragments de *statuettes analogues* à la précédente; l'animal qui surmonte la tête est tourné à gauche.

K., fig. 104, en haut.

227. — 9934-6. Fragments de *statuettes de même type. Phallus et tympanon* tenus à gauche.

Accroupi [1].

228. — 9937-40. *Accroupi, de face.* Boucle de cheveux caractéristique. *Il tient son phallus* démesuré.

W., pl. XII, nº 120, p. 99.

Plusieurs variantes :

a) La main droite tient le phallus dressé contre l'épaule *droite,* la main gauche tient le tympanon.

b) Le phallus est dressé vers l'épaule *gauche,* le tympanon est à gauche.

c) Même type, *sans tympanon.*

229. — 9940. *Accroupi, tourné à droite.* Il tient des deux mains son phallus levé en l'air.

230. — 9941-2. *Accroupi, de face,* sur la jambe gauche, la jambe droite relevée. *Il s'accoude à gauche sur une amphore,* la main soutenant la tête; le bras droit est ramené sur la poitrine. Boucle de cheveux caractéristique. Phallus démesuré.

Cf. pour l'attitude, Silène nº 290.

231. — 9980-1. Accroupi, avec la boucle de cheveux caractéristique. *Il tient des deux mains son phallus, posé à plat* sur le sol, qu'il semble chevaucher.

Cf. nºs 223, 229.

232. — 9944. Accroupi sur la jambe gauche, la jambe

1. W., pl. XIII, nº 138, p. 101; pl. XIV, nº 149.

Digitized by Google

droite relevée. *L'énorme phallus contourne le corps, et son extrémité vient reposer sur le sommet de la tête.* Le bras droit est ramené sur le ventre, le gauche est allongé.

233. — 9946-7. Même type. Le phallus fait le tour de la tête, et son *extrémité est soutenue par la main gauche levée* (cf. nos 235, 241).

234. — 9948. Même type. L'*extrémité* du phallus, faisant le tour de la tête, *repose sur un petit personnage accroupi,* indistinct.

W., pl. XIV, no 150.

235. — 9949. Même type. Le phallus fait le tour du corps de droite à gauche; son *extrémité est soutenue par la main droite* (cf. nos 233, 241).

236. — 9950-1. Même type, en calcaire. Accroupi de profil; le *phallus tenu des deux mains revient sur la tête.*

237. — 9958. Même type, en calcaire. Accroupi, de face. Il tient des deux mains le *phallus,* dont l'*extrémité remonte vers l'épaule droite.*

238. — 9954. Même type, en pierre verte. L'*extrémité du phallus remonte vers l'épaule gauche.*

239. — 9955. Accroupi, de face, les deux jambes relevées. Il *tient de la main gauche le phallus,* vers lequel semble se tendre la main droite.

K., fig. 104, en haut, à droite.

240. — 9956. Accroupi, avec boucle de cheveux caractéristique. L'*énorme phallus repose à plat sur le sol,* et le personnage tient des deux mains un *tympanon* devant sa poitrine.

241. — 9958. Accroupi, les jambes relevées. L'*énorme phallus passe à gauche par derrière le cou et son extrémité est soutenue* sur l'épaule droite par la *main gauche* (cf. nos 233, 235).

242. — 9960-7. *Têtes et bustes,* détachés de statuettes de mêmes types. Crâne rasé, à l'exception de la boucle caractéristique.

Digitized by Google

Personnages phalliques musiciens.

Cf. musiciens, n° 92; Éros musicien, n° 213; Horus au tympanon, n°s 225-7, 228, 240; Bès et joueuse de tympanon, n° 279.

Plus d'une fois déjà, les statuettes ont montré l'association du phallus (emblème de la fécondité) et de l'instrument de musique, qui retentit dans le culte où l'on demande des dieux cette fécondité, et qui symbolise aussi la félicité désirée [1]. Comme Horus phallique au tympanon (225-7, 228, 240), Bès paraît accroupi, doté d'un phallus démesuré et jouant de cet instrument [2]. Faut-il reconnaître ici Horus, ou quelque démon de la fertilité?

243. — 9969-76. Personnage accroupi, de profil. *L'énorme phallus repose à plat, sur lequel est tenu l'instrument de musique.* Celui-ci peut être une lyre; W., pl. XIV, n° 148, un trigonon (n° 9973 ; W., pl. XIV, n° 147, une sorte de cornemuse dans laquelle le joueur semble souffler (n° 9970.) Calcaire.

244. — 9978. Même type. *Enfant accroupi jouant du trigonon.*

245. — 9979. Même type. Relief. Personnage *jouant du tympanon*, tournant la tête vers le spectateur.

246. — 9953. Même type. Personnage accroupi de face, les jambes repliées sous le corps, *le phallus remontant à gauche par derrière la tête.* Il joue d'un instrument de musique, sorte de guitare, posé à plat sur ses genoux. Calcaire.

Personnages phalliques couchés [3].

247. — 9982. *Personnage couché,* accoudé à gauche. Il tient un *phallus artificiel, levé vers son épaule gauche.* Boucle de cheveux sur la tempe droite. Calcaire.

1. Cf. Delatte, *la Musique au tombeau dans l'antiquité, Rev.* in *arch.*, 1913, p. 318 sq. Ci-dessus, p. 89.
2. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Besa*, p. 2889.
3. Cf. Satyre couché ithyphallique, Winter, *op. l.*, I, p. 193, 8.

Digitized by Google

248. — 9983. Personnage couché, nu, *le phallus à plat dirigé à sa gauche*, tenu par la main droite.

249. — 9984. Même type, personnage accoudé à gauche, le bas du corps drapé; *le phallus énorme est dirigé vers la gauche;* il tient une *coupe* dans la main gauche.

Phalloi.

250. — 9985-93. Phallus en terre cuite, de dimensions diverses.

Télesphore.

251. — 9926-7. Télesphore, la tête encapuchonnée.

P., p. 105, pl. LXXIII; W., pl. XXIX, n° 306, p. 183; K., fig. 104, en bas.

Buste, avec couronne autour du cou, détaché d'une statuette. *Tête* aux traits rieurs.

Attis.

252. — 10027-9. *Fragments* de statuettes. Attis, au bonnet phrygien, au manteau couvrant le revers de la tête, tenant la syrinx sur la poitrine.

Winter, *op. l.*, II, p. 271-2; *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1897, p. 514 (Amphipolis).

Athéna-Neith.

Déesse guerrière et industrielle, Neith identifiée à Athéna reçoit de bonne heure à Saïs un important culte qui se répand dans toute l'Égypte[1]. Comme Neith se confond aussi avec Isis, Athéna emprunte divers détails à cette dernière[2].

253. — 9994. *Athéna debout*, le bouclier au côté gauche, le bras droit allongé.

Cf. K., fig. 52; P., pl. LVIII.

1. P., p. 69, 65; K., p. 84; W., p. 109, nos 115-7.
2. P., p. 69.

Digitized by Google

254. — 9996. *Bustes d'Athéna*, très fréquents [1]. Boucher à gauche, trou de suspension au sommet, petite lampe à la base.

W., pl. XIV, nos 155, 156, 157, 170; bustes d'Athéna avec lampe, pl. XV, nos 158, 159, p. 109; pl. XVI, no 153, p. 113.

255. — 9997. *Id.*, sans lampe; trou de suspension au sommet.

256. — 10004-5. Têtes d'Athéna, *le casque surmonté de la chouette*, de face. *Fig.* 10.

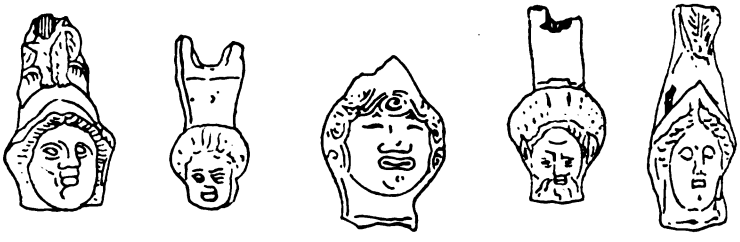

Fig. 10. — 256, Tête d'Athéna surmontée de la chouette ; 257 Id., surmontée des plumes solaires ; 294-5, Têtes surmontées d'un autel (?) ; 327, Tête masculine, de technique régressive.

W., pl. XVI, no 155; sur ce type statuaire, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1918, p. 4 sq., La Minerve d'Avenches.

257. — 10016-8. Têtes d'Athéna, *le casque surmonté du disque et de trois plumes*, emblème solaire que portent plusieurs dieux égyptiens, Bès, Bésit, Isis [2]. *Fig.* 10.

W., pl. XVII, no 161.

258. — 10009-12. *Têtes et bustes* d'Athéna-Isis, casquée ou voilée, surmontés d'une *rosace*. Parfois trou de suspension au sommet, traversant la rosace.

W., pl. XVI, no 156.

259. — 10013. *Buste* de femme voilée, surmonté d'un calathos (brisé). *Isis*. Polychromie bien conservée : cheveux brun rouge, lèvres carmin, voile bleu.

260. — 9998-10003. Diverses *têtes* d'Athéna casquée.

1. P., p. 67, no 163, pl. LX; K., fig. 54, 113.
2. *Rev. arch.*, 1923, II, p. 132.

Digitized by Google

261. — 9995. *Buste* d'Athéna, tenant horizontalement la *torche*, qui, creuse, servait sans doute de lampion.

Cf. W., pl. XVII, nos 162-3 (en pied), nos 161, 165 (avec la torche droite); P., pl. LVIII, p. 68, nos 168, 169.

Bès.

Démon inférieur à l'époque pharaonique, Bès est un dieu très populaire aux temps gréco-romains; il préserve contre toute influence maligne, il protège la maternité et l'enfance, il rend des oracles et inspire à ses fidèles des songes véridiques.

Sur Bès : Roscher, *Lexikon*, s. v. *Besa*; P., p. 41; *id.*, *Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 43; *id.*, *l'Oracle de Bès à Abydos*, *Rev. des études grecques*, 1919, XXXII, pl. XLIII-IV; W., p. 158, Bès, pl. XXV sq.; Moret, *Rev. hist. rel.*, 1915, 72, p. 245; 1905, 51, p. 209; Delatte, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1914, XXXVIII, p. 209 (valeur talismanique); Ballod, *Prolegomena zur Geschichte der zwerghaften Götter in Aegypten*, Moscou, 1913; Epstein, *Gott Bès*, *Arch. Gesch. Med.*, II, p. 233 sq., etc.

262. — 9621-6. Bès nu, brandissant de la droite le *glaive*, tenant de la gauche *le bouclier rond*.

P., p. 46, pl. XLI, no 131; K., fig. 40; W., pl. XXV, nos 256-9; A. Reinach, *op. l.*, p. 71, no 2; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Besa*, p. 2887.

263. — 9619-20, 9620 *bis*. Bès, brandissant de la droite le *glaive*, tenant de la gauche le *bouclier galate*, allongé. Le dieu est nu (nos 9619, 9620 *bis*) ou couvert d'une cuirasse à lambrequins (9620). *Fig.* 11.

K., fig. 40, au centre, et en bas à gauche; P., p. 47. Pour le bouclier et l'armement gaulois, cf. no 1, soldat galate.

264. — 9627-9. *Fragments* de statuettes de même type; le bouclier étant brisé, on n'en peut préciser la forme. Noter les dimensions considérables du no 9629 (haut du visage, 0, 12).

265. — 9630. Relief en calcaire, en forme de *stèle* cintrée

Digitized by Google

au sommet [1]. Bès brandissant le *glaive* dans la main droite, et tenant le *serpent* de la main gauche. Phallus rapporté. Restes de couleur rouge sur le corps.

K., fig. 41; P., p. 42; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Besa*, p. 2888.

266. — 9632, 9637-8. *Stèles* de même forme, en terre cuite. Uraeus à la droite de Bès (n° 9637); cercle radié au-dessus du serpent (n° 9632).

267. — 9631, 9633-6, 9639. *Fragments de statuettes* de même type. Restes de polychromie, rouge, jaune.

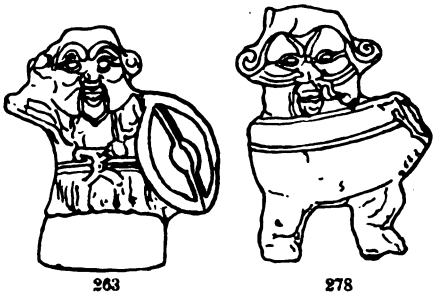

263 278

Fig. 11. — 263, Bès tenant le bouclier galate ; 278, Lampe en forme de Bès.

268. — 9640-54. Bès nu, debout, *les mains aux cuisses.*

K., fig. 40; P., pl. XXXIX sq.; W., pl. XXIV, n° 250, pl. XV, n°s 251, 252.

269. — 9655-60. *Masques de Bès*, reliefs montés sur petite base.

W., pl. XXV, n° 254.

270. — 9661. *Masque de Bès*, ornant l'anse d'un grand vase en terre grossière.

271. — 9662-8. *Reliefs*, montés sur de petites bases. *Deux images identiques de Bès*, debout, nu, les mains aux cuisses.

P., pl. XL, p. 50, n° 153, p. 45, 48, 50; W., pl. XXV, n° 253. Sur le sens de cette représentation, ci-dessus, p. 9.

272. — 9679. Petite tête de Bès, *à double visage* opposé;

1. Sur cette forme de stèle, avec les images de Bès, d'Horus aux serpents et aux crocodiles, *Rev. arch.*, 1923, II, p. 119.

Digitized by Google

le dessous, plat, témoigne que ce double masque n'est pas détaché d'une statuette, mais constituait un objet indépendant, sans doute une amulette.

Bès bifrons, quadrifrons, P., p. 43, 45; W., pl. XXV, n° 261. Ci-dessus, p. 88.

273. — 9669. *Fragment de vase;* sur la panse, deux images de Bès, debout, nu, les mains aux cuisses, séparées par des colonnes. Sur le col, une guirlande.

274. — 9670. Fragment d'une statuette de Bès, nu, *la main droite à la hanche.* Restes de couleur rouge.

W., pl. XXV, n° 261.

275. — 9671-8. *Masques* de Bès, détachés de statuettes.

276. — 9680. Bès nu, debout, *les bras levés.*

P., pl. XL, en bas, à gauche.

277. — 9681. Bès nu, debout, *la main gauche à la hanche,* la droite levée; sans doute ithyphallique (phallus brisé).

P., pl. XLII, à droite, en haut.

278. — 9682. Bès. Le corps forme un *récipient* de lampe [1]. Couleur rouge. *Fig.* 11.

Cf. les vases analogues, n°s 67, 72; ci-dessus, p. 90; P., pl. LIX, p. 69, n° 172.

279. — 9683. Relief. Bès, nu, debout; *à sa droite une petite joueuse de tympanon,* nue, sur la tête de laquelle il pose la main. Restes de couleur rouge.

P., pl. XLII, p. 48, n° 139, p. 44; W., pl. XXIV, n° 249. Cf. les joueuses de tympanon, n° 92; musiciens phalliques, n°s 243 sq.

Cf. encore masque de Bès, n° 78; Bès porté par Horus, n° 117.

Bésit.

280. — 9684. *Bésit,* la déesse parèdre de Bès [2], dans la même attitude que celui-ci, nue, debout, les mains posées sur les cuisses.

1 Lampe en forme de Bès. Walters, *Catalogue of the Greek and Roman lamps,* p. 57, n° 398, pl. XI.

2. Sur Bésit, P , p. 44, 48 sq., pl. XLIII; Roscher, *Lexikon,* s. v. *Besa,* p. 2892.

Digitized by Google

K., fig. 70, la deuxième figure à partir de la droite; Winter, *op. l.*, I, p. 213.

281. — 10646. *Même type*, avec une *petite lampe* ménagée dans le socle.

Bès et Bésit.

282. — 9685. Petite *statuette en calcaire*, de facture très rudimentaire. Personnage humain sur les épaules d'un être humain ou animal. Bès et Bésit [1] ?

Priape [2].

283. — 9686. Le dieu est debout entre deux palmiers; la main droite ramenée sur la poitrine est cachée sous le manteau; la main gauche relève la robe. Modius. Barbe en mèches. Le phallus, disparu, était rapporté.

W., pl. XXIX, n° 305.

284. — 9687. *Fragment* de statuette. Les traits du visage ressemblent à ceux d'Héraclès; la main droite est cachée sous le manteau qui couvre aussi le revers de la tête.

Cf. P., pl. XLVI, en bas.

285. — 9688-90. *Têtes* de Priape, détachées de figurines.

286. — 9691-2. *Masques* de Priape, ornant des goulots de vases en terre jaune.

Priape et Aphrodite [3].

287. — 9693. *Priape et Aphrodite*, sous une palmeraie. A gauche paraît un palmier; entre les têtes des divinités pendent des grappes de raisin. Aphrodite de face, nue, portant une couronne en bourrelet, le bras droit allongé, avec bracelet. A sa gauche, Priape, dont il ne subsiste que la tête au

1. P., p. 44.
2. P., p. 89, pl. XLVI-VII; K., fig. 20, p. 39, dénommé à tort Sérapis; p. 41, fig. 23; W., p. 182; Winter, *op. l.*, II, p. 410.
3. P., pl. XLVII, p. 90; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Priapos*, p. 2988.

Digitized by Google

bonnet pointu. Au revers, bélière de suspension. Fragment.
W., pl. XVIII, nos 186, 185, p. 125.

Silène [1].

288. — 10018. *Silène accroupi, buvant avec un chalumeau dans un canthare* qu'il tient à deux mains par les anses entre ses jambes.
P., p. 86, no 205, pl. LXIX; Winter, *op. l.*, II, p. 393.
289. — 10020. Fragment de statuette. Silène, le bas du corps vêtu, tient *sous le bras gauche une tête de chèvre.*
290. — 10021. *Silène accroupi* sur le genou gauche, la jambe droite relevée. *Il porte la main droite à la tête* (cf. Horus, no 230). Objet indistinct à droite (phallus?).
291. — 10016. *Masque* de Silène aux grosses oreilles chevalines, rappelant les types ioniens du VIe siècle.
292. — 10017. Grossier *masque* de Silène.
293. — 10022. Buste de *personnage barbu de type silénique.* Fragment de figurine.
294. — 10024. *Tête de Silène*, aux oreilles chevalines, portant une couronne en bourrelet que surmonte un *haut calathos à extrémité dentelée*, peut-être un *autel* de type égyptien [2]. *Fig.* 10.
295. — *Tête de femme* aux traits grotesques ou négroïdes (cf. no 5) portant la *même coiffure. Fig.* 10.

Pan [3].

296. — 10014. *Pan* assis de face, *jouant de la syrinx* qu'il tient de la main gauche. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un objet indistinct. Sous le bras gauche, une outre (?), et à sa gauche, un objet fragmenté, indéterminé. Traits hideux. Trou de suspension au revers. *Fig.* 12.

1. Souvent assimilé à Bès. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Besa; Bulletin de correspondance hellénique*, 1884, p. 161 sq.; A. Reinach, *op. l.*, p. 113; P., p. 86.
2. Sur cette forme d'autel à cornes, ou créneaux, P., p. XXIII, pl. 105-106; W., pl. XIV, no 141; pl. XLI, no 470; pl. XLII, no 471, p. 257.
3. P., p. 88.

Digitized by Google

297. — 10015. *Pan*, aux mêmes traits hideux, *porte des deux mains la syrinx à sa bouche.* Au revers, bélière de suspension. *Fig.* 12.

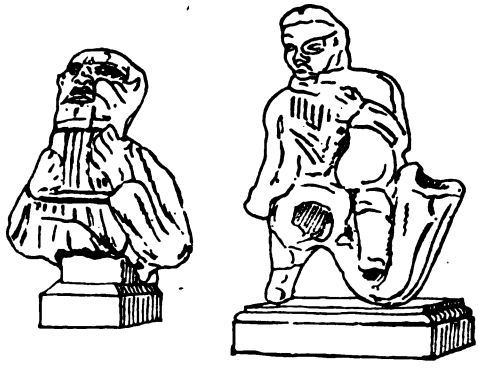

297 296

Fig. 12. — 296-7, Pan jouant de la syrinx.

Cf. Winter, *op. l.*, II, p. 408, nº 1-2; I, p. 172; joueur grotesque de syrinx, W., pl. XXX, nº 324, p. 192.

Satyres [1].

298. — 10023. *Tête* de Satyre imberbe, à l'expression douloureuse.

Masques.

299. — 10351-60. Petits *disques* avec saillie au revers que perce un trou vertical, mais non complètement; ils ne peuvent donc avoir servi de boutons et devaient sans doute être fichés sur des tiges. *Masque grimaçant* en relief, Méduse [2], Satyre ou Bès.

Cf. W., pl. XXX, nº 320, p. 190.

300. — 10361. *Id.* Le trou est perpendiculaire au disque. *Masque comique* ou *tragique.*

1. P., p. 87.
2. P., p. 106.

Digitized by Google

V. Les animaux divins.

Cf. autres animaux, nos 42 sq., II, Les animaux, nos 155 sq.

Sphinx [1].

301. — 10259-70. *Sphinx couché*, la tête droit devant lui. Figurines de très petites dimensions, en terre pleine.

P., p. 79, no 189, pl. LII; W., pl. XXXVII, no 418, p. 237.

302. — 10256-7. *Sphinx accroupi*, à droite, la tête tournée de face vers le spectateur. Bras humains. Coiffure : klaft, boutons de lotus et pschent. Trou de suspension dans le dos; à la base, deux petits trous, sans doute pour une mèche.

K., fig. 61; P., pl. LIII, p. 79, no 190; W., pl. XXXVII, no 420, p. 237.

303. — 10258. *Même type.* Les pattes tiennent la petite lampe. Klaft, avec cornes et disque. Trou de suspension dans le dos.

Taureau Apis et vache isiaque.

304. — 10242-50. *Vache sacrée*, couchée. Dans la grande fête de Saïs, dit Hérodote, les prêtres portaient en procession l'image d'une vache couchée.

P., p. 53, no 155, pl. LVII; W., pl. XXXVII, no 413, p. 235. Cf. porteurs de vache sacrée, no 121.

305. — 10250 *bis. Id.*, en calcaire. Restes de couleur rouge.

306. — 10233-8. *Protomés du taureau Apis* [2]; le disque entre les cornes portant parfois en relief l'uraeus; au cou, collier avec amulettes.

K., fig. 60; W., pl. XXXVII, no 415, p. 236.

307. — 10239. *Id.* Entre les cornes, disque avec la tête de Sérapis coiffé du modius, en relief. *Fig.* 9.

Cf. Sérapis, nos 128 sq.

1. P., p. 79 sq.
2. P., p. 53 sq.; W., pl. XXXVII, p. 235.

Digitized by Google

308. — 10240-1. *Fragments* de types analogues.

309. — 10251. *Taureau debout*, la tête tournée à gauche, le disque entre les cornes.

310. — 10252-3. *Têtes*, détachées de statuettes.

Cf. W., pl. XXXIX, nos 416-7, p. 236.

311. — 10254. *Tête de bœuf*, formant le goulot d'un vase en terre jaunâtre. Facture grossière, yeux incisés en cercles; sur le front, dessin incisé, peut-être le disque et les plumes solaires.

312. — 10255. *Tête de bœuf*, tenant un goulot dans la bouche. Celui-ci ne communique pas avec l'intérieur de la tête.

313. — 10271. *Fragment* de vase. Sur la panse, masque de la vache hathorique, et masque humain avec klaft.

Cynocéphales [1].

314. — 10325. *Cynocéphale*, forme animale de Thot; accroupi, avec cornes et disque sur la tête.

P., pl. LIII, p. 145; W., pl. XXXVII, no 418, p. 233.

315. — 10326. *Id.*, fragmenté; sur la tête, disque et uraeus (cf. nos 156, 201, 306).

VI. Divers.

Amulette.

317. — 10232. *Moule* en terre cuite pour une amulette. Œil d'Osiris, au-dessus duquel dieu léontocéphale tenant un sceptre.

VII. Têtes, bras.

On réunit ici un certain nombre de têtes, féminines et masculines, que l'on ne peut rapporter à un type déterminé, et dont la chevelure ne présente pas suffisamment d'intérêt pour les citer plus haut (nos 20, 21, 124 sq., 194).

1. P., p. 145; K., fig. 60; W., pl. XXXVII.

Digitized by Google

Têtes masculines.

318. — 10362-70. Têtes *barbues* et *imberbes*, coiffées d'un *bonnet pointu*. Facture grossière.

319. — 10371-3. Têtes *barbues* diverses.

320. — 10374-10401. Têtes *imberbes*, avec *couronne en bourrelet*.

321. — 10402-8. Têtes *imberbes*, avec *couronne en bourrelet, parfois lemnisque* et *boutons de lotus*, ou *calathos*.

322. — 10421-44. Têtes et bustes masculins divers, de facture grossière.

323. — 10445-55. Têtes imberbes, fragments de visages; facture grossière.

Têtes féminines.

324. — 10556-88. Têtes féminines portant ou non la couronne en bourrelet, ou une autre coiffure. Les oreilles sont parfois percées.

325. — 10589-98. Têtes féminines avec diadème et boucles de cheveux tombant de chaque côté du visage (cf. joueuses de tympanon nues, n° 96).

326. — 10631-38. Masques féminins. Quelques-uns constituant des ex-voto indépendants, d'autres détachés de statuettes.

Têtes de facture très grossière.

327. — 10409-20. Têtes dont le seul intérêt réside dans leur technique très grossière, régressive : yeux, oreilles, etc., en pastillages; boucles de cheveux stylisés ; schéma triangulaire des visages, etc. *Fig.* 10.

Cf. W., pl. XXIII, n°s 231 sq., p. 150 sq.; pl. XXXII, n° 349.

Quelques têtes en calcaire, très mutilées, non inventoriées.

Digitized by Google

Bras.

328. — 10639-42. Bras. La section nette indique parfois qu'il s'agit d'ex-voto indépendants.

Bras gauche avec main ouverte, geste d'adoration.

Bras gauche tenant une corne d'abondance.

Bras gauche tenant une coupe creuse.

Bras droit, au poing fermé, tenant un objet indistinct.

W. Deonna.

Digitized by Google

LE NOUVEAU RECUEIL DES INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DE ROME[1]

Quand, en 1850, Mommsen, alors âgé de 33 ans, conçut le plan gigantesque d'un *Corpus* des inscriptions latines, œuvre à l'achèvement de laquelle il allait consacrer plus de cinquante années d'un labeur acharné, le grand épigraphiste, tout en se chargeant de tout l'Orient et de l'Italie presque entière, laissa le soin de réunir les inscriptions de Rome à un jeune archéologue italien, de cinq ans son cadet, Jean-Baptiste De Rossi. Celui-ci, dès sa sortie du collège, s'était attaché, avec une inlassable ardeur, à cet énorme travail et, comme nous avons pu le constater en examinant ses papiers, avait, dès 1850, terminé en manuscrit la plus grande partie de sa tâche. Il s'agissait de recueillir près de cinquante mille textes, dont un tiers environ de textes chrétiens : il fallait dessiner des milliers de pierres, dispersées à tous les coins de l'Italie, et dépouiller, dans les bibliothèques, non seulement quelques milliers de livres imprimés, mais encore des centaines de dossiers manuscrits, constitués par les épigraphistes des siècles passés, depuis l'aurore de la Renaissance jusqu'à l'époque napoléonienne.

De la partie païenne de cette œuvre, il ne sera pas ici question : le tome VI du *Corpus inscriptionum latinarum*, publié en six fascicules, de 1876 à 1902, porte sur ses pages de titre les noms de Jean-Baptiste De Rossi et de ses vaillants continuateurs, Henzen, Bormann et Hülsen; l'œuvre est à peu de chose près terminée, puisqu'il ne reste plus à en publier que

1. *Inscriptiones christianae Urbis Romae septimo saeculo antiquiores colligere coepit* Johannes Baptista De Rossi, *complevit ediditque* Angelus Silvagni, t. I (Rome, Befani, 1922. Gr. in-4, LXIV-516 pp.).

Digitized by Google

les index et la fin de l'*instrumentum* (relégué au tome XV de l'ouvrage).

Quant à la partie relative aux inscriptions chrétiennes, De Rossi s'en était réservé la rédaction et le Saint-Siège avait promis d'en assurer la publication. Un premier volume, consacré aux inscriptions datées, vit le jour de 1857 à 1861; tant par l'exactitude des copies que par le nombre et la beauté des fac-similés gravés, la richesse et la précision du commentaire, ce recueil, qui contenait déjà 1.374 numéros, vint se placer au premier rang des publications épigraphiques.

Plus de soixante ans se sont écoulés et ce vénérable in-folio garde toute sa valeur; que dis-je — et ce n'est pas un mince mérite — on peut affirmer qu'il n'a été dépassé par aucun recueil similaire, même parmi les plus modernes.

Par malheur, ce premier volume ne fut pas suivi de près par un deuxième et un troisième : De Rossi était archéologue autant et plus qu'épigraphiste; il fonda son *Bullettino di archeologia cristiana* qu'il rédigea en entier jusqu'à sa mort; il publia les trois immortels volumes de sa *Roma Sotterranea* et négligea quelque peu son recueil des inscriptions chrétiennes. Sans doute, en 1888, publia-t-il un second volume; mais ce tome nouveau, plus qu'une continuation du premier, était une monographie — admirable d'ailleurs — sur les anciens recueils épigraphiques manuscrits, du IXe au XVe siècle. Dans les dernières années de sa vie, il songea maintes fois à achever l'œuvre de sa jeunesse, mais la plume lui tomba des mains et il mourut, en 1894, sans avoir pu se remettre sérieusement à l'ouvrage.

Son héritier et continuateur, Giuseppe Gatti, était digne en tous points de poursuivre sa tâche. Épigraphiste éminent, élève de Henzen et de J.-B. De Rossi lui-même, familiarisé, depuis sa jeunesse, avec les méthodes de Mommsen et de ses disciples, élevé au milieu des ruines de l'antique Rome, qu'il connaissait mieux que personne, consciencieux jusqu'à la minutie, honnête jusqu'aux limites du scrupule, il consacra les vingt dernières années de sa vie à mettre en œuvre les dossiers de son maître. Quand, à son tour, il disparut, en 1914,

Digitized by Google

il n'avait réussi à imprimer qu'un fascicule de 144 pages, supplément au tome I de l'œuvre de J.-B. De Rossi, continuant sa numérotation de 1375 à 1865.

L'année suivante, en 1915, la *Società romana di storia patria*, sous les auspices de qui avait été imprimé ce fascicule, invita M. Angelo Silvagni à continuer, à son tour, l'œuvre commencée depuis 1840. Telle a été l'énergie de celui-ci, telle a été son acharnement au travail que, sept ans à peine s'étant écoulés, il nous a déjà donné un majestueux volume, avec le texte de 4.091 inscriptions. C'est ainsi que sur cette terre romaine, deux fois sacrée, il se trouve chaque fois une main vaillante pour reprendre le flambeau et le transmettre toujours lumineux à la génération suivante.

Sans doute, M. Silvagni a-t-il eu pour tâche principale de continuer et d'achever l'œuvre de ses deux illustres devanciers; mais il a été heureusement inspiré en reprenant de fond en comble leur travail et en faisant table rase des fascicules antérieurement publiés. A ce siècle nouveau il apporte une œuvre nouvelle, riche de toute la documentation des siècles passés, mais allégée de tout verbiage, pratique et maniable, compacte et élégante, autant que le permettait le sujet.

Le format est le grand in-4, un peu plus petit que les volumes du *Corpus* de Mommsen et sensiblement égal à celui qu'on emploie au Caire pour les belles publications du *Service des Antiquités* et de l'*Institut français d'Archéologie orientale*. Notons l'excellente impression à deux colonnes, avec une très belle typographie analogue à celle du *Corpus*.

Faute de temps, faute aussi peut-être d'argent, M. Silvagni a renoncé aux fac-similés dessinés et gravés, si chers à De Rossi, pour en revenir aux caractères épigraphiques du *Corpus*. Sans doute, son recueil conserve-t-il ainsi plus d'uniformité et les frais de premier établissement se sont-ils trouvés notablement réduits. Sans doute, aussi, a-t-il eu des devanciers illustres et, tout récemment, n'avons nous pas vu M. Gsell employer le même procédé pour republier les inscriptions de l'Algérie? Peut-être me laissé-je aveugler par les avantages apparents du fac-similé dessiné, seul capable

Digitized by Google

de nous rendre avec exactitude les formes des cassures et les lettres mutilées; mais je ne puis m'empêcher de regretter que, pour les centaines d'inscriptions dont il avait entre les mains des reproductions impeccables, M. Silvagni ait préféré, à des clichés fidèles, une élégante et infidèle typographie.

Disparues, également, ces belles phrases latines des *lemmes* et ces amples périodes des commentaires. M. Silvagni est d'une concision lapidaire et les notes explicatives sont réduites au minimum. Peut-être même le trouvera-t-on parfois trop laconique et souhaiterait-on, par endroits, quelques explications complémentaires; du moins ne l'accusera-t-on jamais de bavardage!

Les inscriptions chrétiennes de Rome, tant grecques que latines, antérieures au VIIe siècle, sont aujourd'hui au nombre d'au moins vingt-cinq mille; De Rossi se proposait de les grouper par matières, plaçant en tête les textes datés, puis ceux qui concernent la religion, la vie publique, les fonctionnaires, les négociants, etc. Les autres suivaient, dans l'ordre topographique de leur lieu de découverte, pour terminer par l'armée des inscriptions de provenance incertaine.

Plus pratique, M. Silvagni a renoncé à mettre en vedette les *tituli notabiliores :* pour lui, c'est l'ordre topographique seul qui détermine sa classification. Mais, comme les fouilles des catacombes nous enrichissent chaque jour de quelques fragments nouveaux, c'est par les inscriptions de provenance incertaine qu'il a commencé sa publication et ce sont celles-là précisément qui lui ont fourni la matière de son premier volume. Comme, en surcroit, ce sont surtout des inscriptions sans provenance que l'on trouve dans les anciens recueils, il se trouve que la publication de ce volume a véritablement déblayé le terrain, en réunissant, une fois pour toutes, la grande masse flottante de textes non localisés qui sont conservés par d'anciennes copies.

L'ordre adopté par M. Silvagni est à la fois ingénieux et pratique. Rompant avec les traditions du *Corpus*, il emploie l'ordre topographique, même pour les textes d'origine inconnue. Pour toutes les inscriptions existant (ou ayant existé)

Digitized by Google

dans telle ou telle église de Rome, dans tel ou tel musée ou collection, c'est à cet emplacement qu'on le trouvera dans le recueil. On ne saurait croire à quel point il est commode de rencontrer ainsi réunies les inscriptions de Sainte-Marie de Transtévère ou celles du Musée Capitolin. Les recherches sont devenues des plus faciles, et ce n'est pas là un médiocre avantage quand il s'agit d'un recueil destiné à être continuellement feuilleté par les travailleurs.

Comme tout épigraphiste sérieux, M. Silvagni a vu lui-même l'immense majorité des textes qu'il publie; mais avec une modestie touchante, peut-être excessive, il s'efface continuellement derrière l'autorité de J.-B. De Rossi. Je tiens à avertir les lecteurs — qui sans cela méconnaîtraient peut-être l'effort du nouvel éditeur — que les mots « Descripsit De Rossi » doivent, chaque fois que la mesure de la pierre est donnée en centimètres, se lire et se comprendre : « Descripsit De Rossi, contulit Silvagni. » Ces vérifications et ces collations ont coûté à M. Silvagni assez de temps et d'efforts pour qu'il ait incontestablement le droit d'accoler son nom à celui de son illustre devancier.

La bibliographie, si complexe, de ces textes, dont certains ont été dix fois copiés ou publiés, a été soigneusement revue et complétée; sur ce chapitre, l'érudition de M. Silvagni ne laisse rien à désirer et un certain nombre de sondages, effectués au hasard dans cette immense accumulation de noms et de chiffres, m'ont convaincu qu'il a réussi à être, en la matière, aussi exact que complet.

Une introduction, particulièrement instructive, résume celles qu'a placées De Rossi en tête de son premier et de son second volume, mais en l'enrichissant d'une foule de faits nouveaux, présentés avec le même souci constant de la concision et de l'exactitude. Rien n'illustre mieux l'indépendance de M. Silvagni à l'égard de ses prédécesseurs, même les plus éminents, que son traitement des anciens recueils épigraphiques du IXe au XIe siècle [1]. Contrairement à ce qu'avait

1. Cf. aussi son excellent mémoire : *Studi critici intorno alle più antiche*

Digitized by Google

fait De Rossi, il répartit ces recueils entre trois groupes distincts à l'origine : le premier, contenant des inscriptions tirées des cimetières et des basiliques (tant urbaines que suburbaines); le second, uniquement relatif aux inscriptions de Saint-Pierre; le troisième, consacré aux textes des basiliques. Ce classement nouveau lui permet d'établir entre ces manuscrits des filiations dont il est le premier à définir le caractère. Qui aurait cru qu'après De Rossi, Lanciani et Hülsen, il y e't encore quelque chose de neuf à dire sur l'*Anonymus Einsidlensis ?*

Le volume suivant renfermera les inscriptions des basiliques et le début des inscriptions des catacombes. Souhaitons que le Saint-Siège et le Gouvernement italien, la Commission pontificale d'archéologie sacrée et la Società romana di storia patria continuent à M. Silvagni leur confiance et leurs encouragements. Le *Corpus* des inscriptions latines est une des grandes œuvres scientifiques du XIXe siècle; plus d'un épigraphiste enviera à M. Silvagni la gloire d'en avoir rédigé le dernier volume.

Seymour DE RICCI.

raccolte di iscrizioni classiche e cristiane, I. Nuovo ordinamento delle sillogi epigrafiche di Roma anteriori al secolo XI, dans *Dissertazioni della Pontificia Accademia romana di archeologia*, t. XV (1921), pp. 181-229.

Digitized by Google

DATAMES

I

Au début de sa biographie du satrape Datames, Cornelius Nepos semble s'excuser d'entrer dans des détails sur un personnage resté si obscur; mais, ajoute-t-il à titre de justification, ce fut, après Amilcar et Annibal, le plus intelligent des généraux barbares et qui dut ses succès non à de grandes armées, mais à des talents supérieurs.

Malgré Nepos, Datames est resté obscur. Il est question de lui, mais très brièvement, dans Diodore. Polyen décrit quelques-uns de ses stratagèmes; l'auteur du second livre des *Économiques*, attribué autrefois à Aristote, raconte une ruse à laquelle il eut recours pour ne pas payer la solde de ses mercenaires grecs [1] — et c'est presque tout. Plutarque, bien qu'il eût lu les biographies de Nepos, ignore Datames. Son nom ne s'est encore rencontré dans aucune inscription; mais, en 1860, Waddington a montré qu'il avait frappé monnaie à Sinope, et on lui a attribué des monnaies à légende araméenne de Tarse, dont la lecture est fort contestée [2].

Voici donc l'exemple unique d'un chef militaire, ayant joué un rôle considérable au IVe siècle, dans le plein jour de l'histoire, qui ne nous est guère connu que par un historien romain du temps de César.

Les biographies de généraux non romains, qui nous sont parvenues sous le nom de Cornelius Nepos et dont l'authenticité, quoi qu'on en ait dit, paraît certaine, sont, pour la plupart, fort courtes. Celle de Datames ne le cède en étendue

1. Datames y est nommé *Didales* (p. 646).

2 Meyer, *Gesch. des Alterth.*, III, p. 312; Head, *Hist. num.*, p. 508. On a cru aussi lire le nom de Sysinas, fils de Datames, sur une monnaie de Sinope.

Digitized by Google

qu'à celles d'Alcibiade, d'Annibal et d'Eumène; on comprend donc que l'auteur avertisse, dès le début, qu'il s'occupera de lui un peu longuement, *plura referemus*. Cette observation peut servir à réfuter une thèse souvent soutenue, suivant laquelle nous n'aurions que des résumés des biographies de Nepos, car il est difficile d'admettre que l'abréviateur supposé ait réduit chaque biographie dans la proportion du texte original.

Le véritable abréviateur, c'est Nepos lui-même. Comme il le dit expressément quelque part, il entend écrire des vies, non l'histoire [1]; cette conception étroite de la biographie l'amène à écarter presque tout ce qui est vraiment intéressant, l'étude du milieu, des causes des événements, des circonstances, pour se borner à mettre en lumière, dans un esprit de moraliste plutôt que d'historien, les traits du caractère et les épisodes de la carrière de ses héros. Mais, pour en arriver là, il a beaucoup lu; il ne s'est pas contenté de traduire en les abrégeant des biographies grecques. Quand les auteurs qu'il cite, comme Thucydide, nous sont parvenus, il est facile de vérifier que ses citations sont faites de bonne foi. On a constaté qu'il ne cite pas Hérodote, ce qui est étrange, mais qu'en effet il ne lui emprunte rien. Il est vrai que, sans citer Éphore, il donne quelques informations qui dérivent certainement de cet historien; mais ses indications de sources ne sont pas systématiques; elles sont accidentelles, et, dans la biographie de Datames qui nous occupe, il n'en allègue aucune, ce qui ne veut pas dire qu'ici comme ailleurs il n'ait pas emprunté les faits qu'il rapporte à des ouvrages grecs plus développés que le sien.

Il semble possible de déterminer, en ce qui touche Datames, la source principale, sinon unique, de l'auteur romain. A la fin de sa biographie de l'Athénien Conon, qui précède celle de Datames, il raconte que Tiribaze, satrape de Lydie, appela Conon à Sardes et l'y fit traîtreusement jeter en prison.

1. Nepos, XVI, I, 1: *Vereor ne non vitam ejus enarrare, sed historiam videar scribere*

Digitized by Google

« Plusieurs écrivains ont dit, ajoute-t-il, qu'il fut conduit au roi et mis à mort. Mais l'historien Dinon, en qui nous avons le plus de confiance pour tout ce qui touche à la Perse *(cui nos plurimum de Persicis rebus credimus)*, a écrit que Conon s'enfuit. » Dinon, dont l'œuvre historique était très considérable, est connu par d'autres témoignages. Grec de Colophon, il avait écrit un ouvrage volumineux en trois parties sur la Perse, le premier peut-être sur les origines, le second sur l'époque historique et le troisième sur les institutions et les mœurs. Chacune de ces parties comprenait plusieurs chapitres. Il est certain qu'il a écrit après la réduction de la rébellion de l'Égypte par Artaxerxès Ochus et il est probable qu'il n'avait pas raconté la ruine de l'Empire par Alexandre. Pline l'appelle *celebratus auctor;* Athénée le cite souvent; Posidonius et Plutarque l'avaient sous les yeux. Les fragments qui subsistent ne font pas tous honneur à son sens critique, mais montrent qu'il était entré dans de grands détails. Il doit s'être informé surtout dans les cités grecques du littoral de la Méditerranée et de la mer Noire, où tous les événements de l'histoire de la Perse avaient une rapide répercussion.

Si, après l'avoir expressément cité dans sa vie de Conon comme l'auteur le mieux renseigné des choses de la Perse, Nepos n'allègue aucune source dans la biographie de Datames, la conclusion s'impose que cette dernière était fondée sur la seconde partie de l'histoire de Dinon. Je ne croirais pas volontiers que Dinon eût publié une biographie spéciale de Datames, comme l'*Agésilas* de Xénophon, car, d'une part, Nepos n'aurait guère pu s'abstenir de la citer et, d'autre part, nous devrions en trouver ailleurs quelque trace, ne fût-ce que dans le *Lexique* de Suidas. Nepos a extrait sa biographie d'un grand ouvrage qui traitait de Datames à propos des événements de son temps. Avant de chercher à savoir comment Nepos a travaillé, analysons rapidement cette biographie, en ajoutant au passage quelques indications essentielles qui, omises par le biographe, permettent seules de comprendre l'intérêt qui s'attache à son récit, malgré son caractère anec-

Digitized by Google

dotique et le choix peu intelligent qu'il a fait des détails fournis par l'autorité qu'il suivait.

II

Datames est le fils du Carien Camissaros, qui, s'étant montré fidèle au roi et brave à la guerre, devint satrape de Cilicie.

Sur quoi il y a plusieurs observations à faire. Les plus importantes satrapies étaient toujours confiées à des nobles perses, pour la plupart apparentés au roi ou faisant partie des six grandes maisons issues des auxiliaires de Darius Ier, lors de son entreprise contre le faux Smerdis.

Toutefois, Hérodote nous parle d'un satrape né phrygien, Pactyas, et d'un autre qui était grec, Xenagoras d'Halicarnasse, l'un et l'autre nommés par Darius. On peut deviner à quelle occasion et pour quels services Camissaros devint satrape de Cilicie. Cette province, gouvernée depuis Cyrus par des princes satrapes, s'était jointe en 401 à la révolte de Cyrus le Jeune contre son père; après l'insuccès de cette révolte, elle devint une simple satrapie [1]. Il est vraisemblable que Camissaros, ayant soutenu la cause d'Artaxerxès, fut nommé alors satrape de Cilicie.

Son fils Datames devait être persan, non seulement parce qu'il était né sujet du grand roi, mais parce qu'il professait la religion persane. En effet, le nom de Datames semble bien être une abréviation de Data-Mithra, qui est à Mithradates comme *Dorotheos* à *Theodoros*. Le nom du Perse Datis, que l'on rencontre au ve siècle, équivaut au nom latin-punique *Donatus*, où le don divin est marqué sans que soit spécifié le nom divin.

Datames commença par servir dans la garde du palais d'Artaxerxès, ce qui implique une haute naissance. Puis il prit part à l'expédition malheureuse qu'Artaxerxès conduisit

1. Meyer, *op. l.*, t. V, p. 187.

Digitized by Google

lui-même contre les Cadusiens, sans cesse en état de révolte dans les montagnes au sud de la mer Noire; son père Camissaros, qui avait un commandement dans l'armée royale, fut tué. Datames lui succéda comme satrape de Cilicie. Les exemples de satrapies transmises de père en fils ne sont pas rares; mais c'est toujours l'effet de la faveur souveraine, non un droit.

Datames, poursuit Nepos, ne rendit pas moins de services alors qu'Autophradate, par ordre du roi, poursuivait *eos qui defecerant*. La version française la plus répandue traduit : « les peuples qui s'étaient révoltés ». Mais il ne s'agissait pas alors de peuples : c'étaient des satrapes qui se soulevaient afin de conquérir leur indépendance. Nepos ne dit rien de ce soulèvement des satrapes qui fut un des événements les plus importants de l'histoire de la Perse entre le traité d'Antalcidas, revanche des guerres médiques, et la conquête d'Alexandre (366 à 356 environ). A le lire, on ne se doute pas que l'Empire fut sur le point de perdre toute l'Asie Mineure et que Datames devint l'âme de cette révolte, dont les circonstances sont encore très mal connues.

Mis en lumière par ses exploits — il avait conservé au roi le reste d'une armée déjà minée par la défection — Datames reçut la mission honorable et difficile de réduire à l'obéissance Thyus, dynaste de Paphlagonie. Nepos dit que Thyus descendait de Pylémène, qui, suivant Homère, aurait été tué par Patrocle. On sent ici l'influence immédiate du modèle grec, soucieux de généalogies, fussent-elles mythiques. Datames était d'ailleurs le cousin du Paphlagonien, dont la mère était la sœur de Camissaros. Ceci implique que Camissaros lui-même appartenait à une famille princière de Carie.

Usant de sa parenté, Datames commence par essayer de ramener Thyus au devoir, c'est-à-dire à ses obligations de vassal envers le roi. Thyus lui fixe une entrevue et médite de le tuer par traîtrise. La mère de Datames, tante de Thyus, avertit son fils du péril et le sauve; alors Datames fait la guerre à Thyus et, bien qu'abandonné par Ariobarzane, qui

Digitized by Google

devait le soutenir, réussit à faire prisonnier Thyus avec sa femme et ses enfants.

Nepos dit qu'Ariobarzane était satrape de Lydie, d'Ionie et de Phrygie; en réalité, il était seulement satrape de la Phrygie hellespontienne, mais il est possible que ce grand personnage, parent de Pharnabaze et son successeur en 387, ait été le chef de l'armée des trois provinces. Un satrape disposait, dans sa province, de sa garde particulière et des levées de cette province, mais non de celles des provinces voisines, à moins que le roi ne lui eût confié un commandement plus général. Nepos ne dit pas pourquoi Ariobarzane, plus tard l'allié de Datames, l'abandonna: ce fut pour se déclarer indépendant.

Datames eut soin d'arriver à Suse avant même la nouvelle de sa victoire sur Thyus, afin de causer une satisfaction plus vive à Artaxerxès. Nous trouvons ici un récit circonstancié qui, en dernière analyse, doit remonter, à travers Dinon, à des témoins oculaires. Thyus est un homme de taille colossale, au teint basané *(niger)*, à qui sa longue barbe et sa chevelure épaisse donnent un air terrible. Le roi, averti de l'arrivée de ce prisonnier extraordinaire, envoie Pharnabaze pour s'assurer que c'est bien le prince de Paphlagonie. Datames est comblé de faveurs et reçoit, avec Pharnabaze et Tithrauste, le commandement de l'armée réunie pour réduire l'Égypte.

Pendant que Datames se prépare à cette nouvelle campagne, le roi lui donne l'ordre d'attaquer Aspis, prince de Cataonie, qui arrête les tributs destinés à la cour de Perse. Bien qu'alors fort éloigné de ce pays (il était sur la côte phénicienne), Datames obéit, s'embarque avec des troupes choisies, aborde en Cilicie, franchit le Taurus et surprend Aspis à la chasse. Mithridate est chargé de conduire au roi ce nouveau prisonnier chargé de chaînes.

Ainsi Datames a conquis successivement la Paphlagonie et la Cataonie. Qu'a-t-il fait de ces contrées? Nepos n'en dit rien. Mais il est plus que probable qu'il a joint ces provinces à la Cilicie dont il était satrape, constituant ainsi à

Digitized by Google

son profit une sorte de royaume qui devait inspirer quelque méfiance à la cour de Suse.

Artaxerxès, qui a détourné Datames de l'expédition d'Égypte, se ravise et envoie contre-ordre au camp d'Aké (plus tard Ptolémaïs en Phénicie), où il croit que Datames est encore. Mais le courrier rencontre l'escorte qui ramenait Aspis. A ce moment, il semblerait indiqué que Datames, dûment remercié et récompensé, fût renvoyé à l'armée d'Égypte. Mais Nepos parle d'abord des intrigues excitées à Suse par les succès de Datames. Il avait là pour ami le trésorier royal qui lui écrit pour le mettre en garde : ceux qui ont le plus de crédit auprès du roi sont ses ennemis; s'il éprouve un échec, sa perte est certaine. Cette lettre d'Hydate le trésorier, analysée au style indirect par Nepos, peut être authentique et avoir été conservée par Dinon.

Datames, ayant reçu cette lettre au camp d'Aké, où se préparait l'expédition d'Égypte, se décide à abandonner le service du roi, mais sans que sa résolution soit rendue publique. Ne voulant rien faire non plus qui fût indigne de la foi jurée, il remet le commandement de l'armée à Mandroclès de Magnésie, c'est-à-dire qu'il la quitte sans essayer de l'entraîner avec lui. Nepos dit qu'il passe avec les siens en Cappadoce et occupe la Paphlagonie qui touche à cette province. Nous avons vu qu'il devait déjà tenir sous son obéissance la Cilicie, la Cataonie et la Paphlagonie; or, la Cappadoce s'étend entre la Paphlagonie et la Cilicie; Datames était donc maître d'une grande étendue de pays entre deux mers, du sud du Taurus jusqu'à l'Euxin.

Nepos ajoute que Datames se lia secrètement avec Ariobarzane, alors en révolte, qui l'avait précédemment trahi, qu'il leva des troupes et, en plein hiver, alors que les opérations militaires étaient difficiles, remit à ses partisans la garde des places fortes. Quelles places? Nepos ne le dit pas. Cependant nous savons par ailleurs que Datames, sans doute à ce moment, s'empara, non sans peine, des deux cités grecques maritimes d'Amisos et de Sinope. Il projeta de frapper monnaie dans la première et en frappa certainement dans la

Digitized by Google

seconde; pour se procurer du métal argent, il dépouillait les temples de leurs vases. Ces monnaies — nous l'apprenons par le deuxième livre des *Économiques* — lui étaient indispensables pour payer ses mercenaires, et les mercenaires devaient être des Grecs, qui exigeaient seuls d'être payés en argent, non en nature. Si donc nous entrevoyons que Datames, conjuré avec le satrape de Phrygie, se taillait ainsi un royaume et agissait en roi, ce n'est pas que Nepos nous l'apprenne : il n'écrit que quelques lignes très vagues au point le plus intéressant pour nous de son récit.

Parmi les peuples indociles qui donnaient sans cesse de la tal lature aux rois de Perse, les Pisidiens figuraient au premier rang. Pourquoi se déclarèrent-ils alors contre Datames? Sans doute parce que celui-ci voulut lever des troupes dans leur pays. Datames envoya contre eux son fils Arsidée qui se fit tuer; il partit à son tour à la tête d'une armée où son beau-père Mithrobarzane commandait la cavalerie. Nepos dit que ce dernier, croyant son gendre perdu, passa aux Pisidiens. Mais Datames, usant de ruse, trouva moyen d'écraser les transfuges entre les Pisidiens et ses propres troupes, puis d'écraser les Pisidiens. « L'histoire, dit Nepos, n'offre aucun exemple d'un dessein aussi habilement conçu par un général, ni aussi rapidement exécuté. » C'est l'apogée de la puissance de Datames; mais, s'il faut en croire Nepos, le grand roi ne se doutait encore de rien; il croyait que Datames avait conquis la Pisidie pour lui. C'est du moins ce qui ressort de la suite : le propre fils de Datames, Sysinas, se rend auprès d'Artaxerxès et lui dénonce la trahison de son père.

Pendant tout le cours de la grande révolte des satrapes, celui de Lydie, Autophradate, resta fidèle. Le roi l'envoya avec une grande armée en Cappadoce; Datames ne put défendre contre lui les portes ciliciennes. Surpris, il ne disposait que de peu de troupes, avec lesquelles il resta sur la défensive. Nepos indique la composition de l'armée perse, qui comptait 3.000 mercenaires grecs, des Cappadociens, des Paphlagoniens, des Pisidiens, des Ciliciens. Il semble donc qu'Autophradate avait eu le temps et l'habileté de lever ses

Digitized by Google

troupes dans les pays mêmes qui composaient le royaume de Datames. La seule explication possible de ce fait — Nepos ne sent même pas la difficulté — c'est que le satrape fit appel au loyalisme de l'aristocratie locale, jusque-là convaincue que Datames n'était qu'un général heureux et fidèle au roi.

Datames remporta quelques succès dans les défilés, où il savait attendre que l'ennemi fût engagé; mais comme la guerre traînait en longueur, Autophradate proposa à Datames de faire la paix et de rentrer dans la grâce du roi. Datames accepta une trêve et envoya des ambassadeurs à Suse; Autophradate, dit Nepos, se retira en Phrygie. Cela est certainement inexact; il ne peut s'agir que de la Lydie.

Quel accueil fut fait aux envoyés de Datames? Nepos dit seulement que le roi, animé d'une haine farouche contre lui, résolut d'en avoir raison par la ruse, ne pouvant le vaincre à la guerre. Mais Datames déjoua plusieurs fois les embûches du roi; Nepos en donne des exemples sans spécifier les conditions de temps et de lieu. Ces anecdotes sont peu intéressantes; elles pouvaient l'être davantage dans Dinon. Finalement, le fils du satrape phrygien allié de Datames, Mithridate, obtient du roi, au prix d'une promesse de tuer le satrape, le droit d'agir comme il l'entendrait. Faisant alliance de loin avec Datames, il lève des troupes, s'empare de forteresses et ravage les provinces du roi (*regis provincias*, ce qui peut signifier les parties occidentales de l'Empire qui sont restées dans l'obéissance d'Artaxerxès). Il envoie à Datames une partie du butin qu'il fait et remet en son pouvoir des places fortes. Trompé ainsi sur les intentions de Mithridate, qu'il croit acquis à sa cause par une haine commune, il finit par consentir à une entrevue avec lui : il s'agit de lever de plus grandes armées et d'engager la guerre contre le roi lui-même *(bellum cum ipso rege suscipi)*. Voilà qui est surprenant : ce qui se passait jusque-là, pillage de provinces, prise de forteresses, n'était-ce pas l'état de guerre avec le roi? A force d'abréger, Nepos écrit ainsi des choses vides de sens; mais comme il les a empruntées à un original très détaillé, il faut qu'elles répondent à des faits raisonnables.

Digitized by Google

J'imagine qu'il y a quelque opposition entre des actes de banditisme, très fréquents dans cette période d'anarchie, et une coalition d'intérêts qui menacerait le trône même du grand roi. Car il faut observer que les révoltes de satrapes ont mis en péril l'autorité du roi sur les provinces et non la dynastie même des Achéménides : aucun rebelle, que nous sachions, à l'exception de Cyrus le Jeune, à qui sa naissance donnait des droits à la couronne, n'a prétendu se substituer au souverain légitime. La déloyauté et le loyalisme monarchique allaient de pair.

Datames fut victime de sa confiance; Mithridate le tua de sa propre main, alors qu'il se retournait, au cours de leur entretien, pour examiner un emplacement propre à un camp. Nepos ne dit pas où cette scène s'est passée et conclut par une sentence banale: « Ainsi cet homme, qui avait triomphé de tant d'ennemis par son habileté, qui n'avait triomphé d'aucun par la ruse, tomba victime d'une amitié simulée. »

III

Parvenu à la fin du récit de Nepos, où je n'ai rien omis qui soit essentiel, je crois devoir insister à nouveau sur l'étrange parti-pris de l'auteur qui entend écrire des biographies, et non de l'histoire *(vitam, non historiam)*. Il faut convenir qu'il a été fidèle à ce dessein. Sa méthode, si l'on peut qualifier ainsi l'absence de méthode, est de dépouiller un récit détaillé de tout ce qui présente un intérêt réel pour ne recueillir que des faits personnels, des anecdotes, et les coudre bout à bout, sans souci de chronologie, de géographie ou même de politique. Car la signification même de la courte et brillante carrière de Datames échappe à son inintelligent biographe. Voilà un satrape, fils de satrape, se rattachant, par sa naissance, à ces grandes familles princières d'Asie Mineure où l'Empire perse recrute des représentants quand elles n'essaient pas de repousser sa suzeraineté par la force. Il commence par rendre au grand roi des services éclatants; il serait prêt

Digitized by Google

à en rendre d'autres encore lorsqu'il se voit menacé par des intrigues de cour, le grand fléau de la dynastie achéménide. Sa révolte est le type même de celles qui, un peu avant le milieu du IVe siècle, mirent cette monarchie, après tout bienfaisante et civilisatrice, en danger mortel. Ce ne sont pas les peuples qui se soulèvent, sauf en Égypte et à Chypre, car les peuples ne sont pas pressurés par la Perse, qui leur demande seulement des soldats et des tributs, mais respecte leurs coutumes, leurs religions particulières, jusqu'à leur fidélité à des chefs indigènes ou — dans le cas des cités grecques — à l'idéal d'un gouvernement démocratique. Ce sont les grands personnages en qui un abus, sans cesse croissant depuis la mort de Darius, réunit le pouvoir civil et le pouvoir militaire, alors qu'à l'origine et dans la pensée du fondateur de l'Empire, le satrape était un gouverneur civil assisté d'un général et d'un secrétaire d'État, soumis à l'inspection fréquente de ceux qu'on appelait les *yeux* et les *oreilles* du roi. Non seulement, par un progrès dont le détail nous échappe, le satrape est devenu une sorte de vice-roi, mais il est souvent grand propriétaire dans sa satrapie et tend à considérer sa province elle-même comme un bien personnel qu'il peut léguer à ses héritiers. Ce qui le retient dans le devoir, ce sont les faveurs et les récompenses dont la source inépuisable est à Suse; ainsi l'on voit Datames, conquérant de la Paphlagonie, s'empresser de se rendre avec le roi captif à la cour d'Artaxerxès, l'éblouir par le spectacle de sa capture imprévue et tendre la main au maître pour en toucher aussitôt le prix. Ce qui, d'autre part, poussait les satrapes à la rébellion, c'est le sentiment, sans cesse tenu en éveil, de l'instabilité de leur fortune, à la merci, comme leur vie elle-même, d'un caprice du prince ou d'une intrigue de son entourage. Un satrape était un très grand personnage, mais pour qui la sécurité du lendemain n'existait pas. La faveur royale ne s'attachait à lui qu'à titre précaire et, dès qu'elle l'abandonnait, il n'avait guère le choix qu'entre la résignation à la ruine et la rébellion. C'est ce qui ressort, entre autres, d'un entretien d'Agésilas avec Pharnabaze, deux fois rapporté —

Digitized by Google

une fois avec des détails qui doivent être authentiques — par Xénophon. Le satrape commence par reprocher aux Spartiates leur ingratitude : sans l'aide fournie par la Perse, ils n'auraient pas triomphé d'Athènes. Et maintenant, les soldats spartiates ravagent la province de Pharnabaze, dévastent ses parcs, tuent son gibier, brûlent ses châteaux. Sur quoi Agésilas offre au Perse de devenir l'ami et l'allié de Sparte; s'il fait cela, il n'aura plus à craindre un maître, à s'incliner devant lui; il pourra devenir un maître à son tour. Pharnabaze répond : Si le grand roi nommait quelqu'un pour commander ici en chef à ma place, je deviendrais votre ami; mais puisqu'il m'a donné et me conserve le commandement, je vous ferai la guerre tant que je pourrai. — Bien que condottière et chef de condottières lui-même, le Spartiate a dû être vivement frappé de cette réponse d'où l'idée de patrie et d'intérêt collectif était si complètement absente. Les nombreux satrapes qui se sont révoltés, qui ont fait cause commune avec les ennemis de la Perse, Égyptiens ou Grecs, ne pensaient pas autrement que Pharnabaze. Gouverneurs révocables *ad nutum*, ils auraient voulu devenir, comme d'autres satrapes issus des familles royales avec lesquelles avait traité Cyrus, des princes feudataires, reconnaissant l'autorité du roi des rois, mais soustraits aux accès d'humeur de la cour de Suse. La révolte d'un favori de la fortune et du trône comme Datames ne prend toute sa signification historique, à laquelle Nepos n'a rien compris, que si l'on y voit un exemple particulier d'un état d'esprit très général, inspiré par le désir assez naturel de conserver des avantages chèrement acquis et par la crainte d'en être dépouillé en un instant.

Cette histoire nous montre aussi la faiblesse du pouvoir central en présence de beaucoup de peuples tributaires qui ne s'acquittent pas de leur tribut, de princes qui ne prennent pas au sérieux leur vassalité, d'armées composées d'hommes des nationalités les plus diverses et d'une fidélité toujours douteuse. Deux ressources restent à ce pouvoir en théorie absolu, en réalité très limité en dehors des frontières de la Perse propre : opposer les gouverneurs et les princes les

Digitized by Google

uns aux autres; faire assassiner ceux qui deviennent dangereux. A cet effet, il a pour instruments les dariques, l'énorme accumulation de métaux précieux qui fait du gouvernement de la Perse le plus riche du monde et lui permet pendant deux siècles de jouer un rôle de premier ordre tant dans les discordes des cités grecques, dont il redoute la bonne intelligence, que dans les difficultés intérieures qui l'ont menacé à plusieurs reprises d'émiettement. C'est en faisant un judicieux emploi de ces ressources que la Perse arrêta l'invasion d'Agésilas, qu'elle mit fin, par des trahisons réciproques, au grand soulèvement des satrapes et finalement, après la reconquête de l'Égypte, due aux mercenaires grecs, retrouva sous Ochus, presque à la veille de sa ruine par Alexandre, toute l'étendue, sinon toute la puissance qu'elle avait eue aux beaux jours de Darius.

S. Reinach.

Digitized by Google

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1924

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, fait savoir que M. le docteur Contenau ayant renoncé à la direction des fouilles de Palmyre, il a dû proposer télégraphiquement à M. Albert Gabriel de le remplacer, et exprime l'espoir que l'Académie ratifiera cette désignation.

Le personnel de la mission comprendra en outre M. Dunand, membre de l'École française d'archéologie de Jérusalem, et M. Harald Ingholt, savant danois, spécialiste de l'épigraphie palmyrénienne. — Renvoi à la Commission de Syrie.

M. E. de Lorey, directeur de l'Institut d'archéologie et d'art musulman de Damas, communique le rapport trimestriel établi pour le haut commissaire sur l'activité de cet établissement.

M. Adrien Blanchet, au nom de la Commission de la fondation Pellechet, propose d'allouer les subventions suivantes :

Dix mille francs, pour la réparation de la chapelle N.-D. du Cran, à Tréfléan (Morbihan) ; 6.000 francs, pour la réparation du clocher de Lixy (Yonne). — Adopté.

M. Henri Goelzer fait savoir que la Commission du prix Delalande-Guérineau (antiquité classique) a attribué sur le montant du prix une récompense de 500 francs à M. Fernand Boulenger pour son travail intitulé : *Essai critique sur la syntaxe de l'empereur Julien.*

M. Léon Rey présente un rapport sur les travaux de la mission archéologique française en Albanie.

Le 9 octobre dernier, par l'intermédiaire de M. Justin Godart, la France a obtenu du Gouvernement albanais, pour une durée de trente ans, le privilège exclusif de pratiquer des fouilles dans certains territoires qui se répartissent en trois groupes :

1° *Groupe Nord.*

Préfecture de Scutari.

a) La sous-préfecture de Malesija e Madhe
b) — de Dukadgjini
c) — de Puka.

2° *Groupe du Centre.*

Préfecture de Durazzo.

a) La ville et tous les villages dépendant administrativement de Durazzo.
b) La sous-préfecture de Kruja.

3° *Groupe Sud.*

a) La sous-préfecture de Fieri.
b) — de Mallakastra.

L'intérêt du groupe Nord réside dans l'exploitation des nécropoles illyriennes de la vallée du Drin. Les sites de Karma et de Komana, situés à une

Digitized by Google

trentaine de kilomètres à l'est de Scutari, ont été déjà reconnus. Ces nécropoles, qui appartiennent principalement à la fin du premier âge du fer et à l'époque de la Tène, seraient comparables par le nombre considérable de leurs sépultures, la structure des tombes et le mobilier qu'elles contiennent aux vastes champs funéraires qui, de la Bosnie à l'Istrie et de Glasinatz à Santa Lucia, ont donné lieu à de si intéressantes découvertes[1].

Dans le groupe du Centre est comprise la ville de Durazzo, construite sur les ruines de l'antique Dyrrachium, également appelée Épidamne. La fondation d'Épidamne donne lieu à la plus grande incertitude. Il ressort pourtant du témoignage des historiens que les colons de Corcyre n'ont pas fondé la ville et qu'antérieurement à leur arrivée, il existait déjà un établissement sur la côte. Les vestiges de ce premier habitat n'ont pas encore été découverts; les seuls monuments actuellement connus ne sont pas antérieurs au ve siècle avant Jésus-Christ. Très florissante sous l'occupation romaine, Durazzo joua un rôle important à l'époque byzantine. Dans sa mission de Macédoine (1861), Léon Heuzey a décrit l'enceinte de la ville dont les parties les plus anciennes semblent remonter au règne d'Anastase Ier (vi^e siècle). Ses remparts offrent de grandes analogies avec ceux de Salonique et, bien que beaucoup d'entre eux aient été nouvellement détruits, ils donneront lieu à une intéressante monographie.

Dans le groupe Sud, l'exploration des anciennes ville de Byllis et d'Apollonie semble devoir être particulièrement fructueuse.

Tous les voyageurs du siècle dernier : Leake, Pouqueville, Heuzey, plus récemment Thalloczy, Patsch, Biagio Pace nous ont décrit les ruines de la colonie corcyréenne.

Avant la guerre, on avait rassemblé dans le petit monastère élevé près de l'acropole un certain nombre d'inscriptions et de bas-reliefs qui furent emportés par les troupes autrichiennes; mais l'abondance des affleurements laisse espérer que cette collection sera vite remplacée. L'enceinte de la ville, encore partiellement visible, a été relevée par Prashniker et Schober en utilisant l'ancien plan qu'avait fait en 1876 le Français Gillieron et que Heuzey a publié dans son ouvrage sur les *Opérations militaires de Jules César*.

Les recherches que la mission archéologique doit entreprendre à Durazzo et à Apollonie seront particulièrement importantes pour l'étude de la pénétration latine dans le territoire de la Grèce.

A tout l'intérêt scientifique de cette concession s'ajoutent pour la France d'autres avantages, notamment celui d'acquérir gratuitement le double des objets en matière non précieuse et certains droits sur les objets et monnaies en or. Enfin, les chantiers albanais situés à quarante-huit heures de Rome pourront devenir pour les archéologues du palais Farnèse le centre de travaux pratiques qui leur fait actuellement défaut.

Dès le mois d'octobre dernier, la mission archéologique a commencé une série de sondages à Durazzo. Ces premières prospections ont donné quelques indications sur la topographie de la ville. Les phénomènes sismiques qui se sont produits dans cette région ont créé de tels affaissements que le niveau de la ville hellénistique repose entre 3 et 5 mètres de profondeur sous le niveau

1. *Jahreshefte des österreichischen Institutes*, Vienne, 1922, XXI-XXII, Beiblatt, fig. 3.

Digitized by Google

de la ville actuelle. Les fouilles ont également prouvé qu'à cette époque Dyrrachium s'étendait surtout au pied des collines dans une direction Nord-Sud. Plusieurs sondages, faits sur les hauteurs où l'on a supposé que se trouvait Épidamne, ont donné un résultat jusqu'à présent négatif. Au cours de ces travaux, M. L. Rey a recueilli une collection de céramique romaine (débris de vases de fabrication apparentée à celle d'Arezzo) et une série de fragments de coupes vernissées de l'époque byzantine. Ces objets sont déposés au Musée de Tirana.

Les fouilles de la mission, interrompues pendant l'hiver, reprendront dès la belle saison; elles seront publiées chaque année dans un fascicule illustré intitulé : *Albania*, Revue d'Archéologie, d'Art, d'Histoire et des Sciences appliquées en Albanie.

M. Joseph Loth donne lecture d'une note sur le graffite de Blickweiler dans le Palatinat occidental.

M. Jorga fait une communication sur l'abandon de la Dacie par l'empereur Aurélien.

L'opinion que l'empereur Aurélien a abandonné la Dacie en transportant sur la rive droite du Danube les fonctionnaires, les soldats et jusqu'à la population elle-même, en grande partie d'origine indigène, repose sur des témoignages qui, analysés de plus près, montrent leur manque de solidité. Vopiscus, la source des renseignements ultérieurs, est un rhéteur sicilien du IVe siècle, et les autres, qui appartiennent à la même époque, ne font que le copier. De fait Aurélien, associé à un descendant de Trajan à un moment où les invasions avaient rafraîchi le souvenir du grand empereur, puis adopté par son collègue, a été sur le Danube un victorieux et un rénovateur. Il a étendu par piété pour Trajan le terme de Dacie sur la rive droite du fleuve, tout aussi souvent envahie, et colonisée elle aussi par les mêmes fédérés germaniques. A côté des *agri* concédés à ces derniers, la population, comme en Mésopotamie sous Jovien, comme dans les Gaules au Ve siècle, vivait en Roumanie autonome, bien que tributaire, les cités étant redevenues les villages d'origine.

SÉANCE DU 29 FÉVRIER 1924

M. Louis Chatelain adresse à M. le Secrétaire perpétuel une note relative à une inscription nouvellement découverte à Volubilis.

M. Ch.-V. Langlois donne lecture de la première partie d'un mémoire sur Jean Renart. Il y expose les raisons qu'il y a d'attribuer le roman de *Galeran* à ce ménestrel qui a déjà été reconnu successivement, depuis vingt-cinq ans, comme l'auteur certain du lai de l'*Ombre* (où il se nomme) et des romans de l'*Escoufle* et de *Guillaume de Dôle*, où il a dissimulé son surnom dans des devinettes. Ainsi se trouve encore accru le bagage littéraire d'un écrivain qui est sans doute le plus original et encore, après sept cents ans, le plus agréable à lire, des contemporains de Philippe-Auguste.

M. Paul Monceaux fait une communication sur un nouveau fragment de l'inscription chrétienne de Timgad relative au *Christus medicus* dont il commenta la 2e partie en 1920.

SÉANCE DU 7 MARS 1924

M. Omont annonce que le Département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale vient de recevoir d'un généreux donateur, M. Julien Chappée,

Digitized by Google

un ancien cartulaire de l'abbaye de Saint-Sauveur de Villeloin, au diocèse de Tours. C'est le troisième cartulaire de cette abbaye bénédictine, dont les deux premiers sont perdus. Transcrit à la fin du XIIIe siècle, ou dans les premières années du XIVe, il nous a conservé la copie de 156 chartes, dont la plus ancienne date de 1085 et la plus récente de 1294.

Recueilli jadis par l'un de nos regrettés confrères, le marquis de la Grange, dont la fondation d'un prix perpétue le nom dans notre Académie, puis passé dans les collections de son neveu, M. le marquis de Luppé, au château de Beaurepaire-en-Valois, le cartulaire de Villeloin venait, il y a une douzaine d'années, enrichir les Archives du Cogner, au Mans. Son nouveau possesseur, M. Julien Chappée, s'empressait bientôt de le publier, et l'année suivante, en 1912, l'édition due à M. l'abbé Denis obtenait la première mention au concours des Antiquités de la France. Tous les amis de notre histoire seront reconnaissants aujourd'hui à M. Julien Chappée d'avoir, par une libéralité nouvelle, assuré un asile définitif au cartulaire de l'abbaye de Villeloin, qui est venu prendre place dans la série des anciens cartulaires conservés à la Bibliothèque Nationale.

M. Senart fait connaître à l'Académie que le Gouvernement siamois a récemment constitué le Comité directeur de la Bibliothèque Nationale de Bangkok en commission chargée du classement, de la surveillance et de l'étude des antiquités du royaume, sous la présidence du prince Damrong.

L'administrateur de la Bibliothèque, qui devient directeur des Antiquités, est notre compatriote, M. Cœdès, dont l'Académie n'a pas oublié les nombreux et intéressants travaux. L'institution nouvelle n'est pas seulement pleine de promesses pour la connaissance du passé et de l'archéologie du Siam : elle atteste et consacre une fois de plus le rayonnement dans l'Extrême-Orient de cette École de Hanoï à laquelle l'Académie porte un si fidèle intérêt.

M. Clément Huart lit la note suivante :

La Commission du prix Saintour a décidé de décerner, sur les arrérages de la fondation, trois prix de 1.000 francs chacun à :

Mlle Fernande Hartmann *(l'Agriculture dans l'ancienne Égypte)*;

M. Masson-Oursel *(Esquisse d'une histoire de la philosophie indienne)* ;

M. Delaporte (*Catalogue des cylindres du Musée du Louvre*, 2 vol.).

Et deux récompenses de 500 francs chacune à :

M. Macler *(Notice de manuscrits arméniens)* ;

M. Lévi-Provençal *(les Historiens des Chorfa)*.

M. Charles Diehl fait une lecture sur les fresques de l'église d'Abou-Gosch, dont les aquarelles, dues à M. de Piellat, ont été envoyées en communication par M. Virolleaud.

M. Langlois continue l'exposé, dont il a communiqué la première partie à la dernière séance, sur le ménestrel Jean Renart, contemporain de Philippe-Auguste, auteur d'une nouvelle et de trois romans qui sont des chefs-d'œuvre. Il examine cette fois deux « tensons » ou débats dialogués, conservés dans des manuscrits du XIIIe siècle, qui concernent un ménestrel nommé Renart de Dammartin-en-Goële, protégé et client, comme Jean Renart, des seigneurs de Nanteuil-la-Fosse, de la maison de Châtillon. Il expose les arguments pour et contre l'identification du Jean Renart des romans avec le Renart des tensons.

Digitized by Google

SÉANCE DU 14 MARS 1924

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, envoie à l'Académie une série de photographies reproduisant des fresques de l'église d'Amioun et de la chapelle rupestre de Deir-Salib. Ces documents doivent être rapprochés des peintures d'Abou-Gosch.

M. Alexandre de Laborde donne lecture du rapport suivant :

La Commission Piot, saisie d'une demande de M. Léon Rey, chef de la mission archéologique en Albanie, relative à une subvention destinée à entreprendre des fouilles à Apollonie, où venait s'instruire l'élite de la jeunesse romaine, propose à l'Académie qu'il soit alloué à M. Léon Rey la somme de 6.000 francs pour les travaux en question. — Adopté.

M. Gustave Fougères fait savoir que la Commission du prix Ambatielos a alloué sur les arrérages de la fondation :

Un prix de 3.000 francs, à M. Chamonard, pour son travail sur *les Maisons du quartier du Théâtre à Délos.*

Et trois prix, de 1.000 francs chacun, à :

M. Johansen, pour son étude sur les *Vases sicyoniens ;*

M. Jardé, pour son livre intitulé : *la Formation du peuple grec ;*

M. A. Boulanger, pour son étude sur *le Rhéteur Ælius Aristide.*

M. Homolle donne lecture d'une note de M. Perdrizet, intitulée *Callot et les Cordeliers de Nancy.* Elle est relative au frontispice gravé par l'artiste lorrain, pour une thèse soutenue avec grand éclat à l'Ara Cœli de Rome, en 1625, par le frère cordelier de Nancy, Étienne Didelot, et qui fut imprimée aux frais de l'Ordre en deux formats, que l'on désigne sous les noms de *Grande Thèse* et de *Petite Thèse.* Le frontispice, consacré, comme la thèse elle-même, à la glorification de la Vierge immaculée, objet de la dévotion particulière, pour ne pas dire de l'adoration des Franciscains, porte en tête l'inscription : *Jubilatio triumphi Virginis Deiparae.*

M. Perdrizet interprète pour la première fois divers symboles et des légendes empruntés à la littérature sacrée ou profane qui accompagnent et commentent les scènes épisodiques du triomphe. L'arc-en-ciel et la plante dite *asphalatus*, dont la fleur merveilleuse avive, quand elle est éclairée, son parfum, figurent l'un le Christ et l'autre la Vierge. Les 22 lettres de l'alphabet hébraïque se lisent sur des banderoles tenues en mains par 22 figures, toutes féminines, à l'exception d'un vieillard à longue barbe, qui sont groupées au-dessous de la céleste exaltation. Elles résument et représentent symboliquement l'Ancien Testament qui, écrit en hébreu, annonçait les mérites de la Vierge Marie Chacune de ces lettres est l'initiale d'un verset célébrant quelqu'une de ses vertus. La figure centrale, qui domine toutes les autres de sa taille et de sa majesté, est casquée comme Minerve; elle tient en main le *labarum*, dont le talon transperce la langue du dragon de l'erreur : c'est l'hypostase de la Vierge, reine de Vérité. Elle est désignée mystiquement par les trois lettres aleph, men et tau, éléments essentiels du mot emeth = vérité. Elle est en même temps la femme forte de l'Écriture, visée au verset XXI, 10 des *Proverbes*, qui débute par un aleph.

Ces jeux d'esprit, d'une puérilité surannée, ne doivent pas être tout à fait méprisés, comme indignes de tout intérêt. Ils témoignent de la survivance, étrange après la Renaissance et la Réforme, des subtilités oiseuses et quelque

Digitized by Google

peu niaises où se complaisait le catholicisme médiéval. En ce qui touche Callot, nous y trouvons la preuve de ses attaches intimes avec l'ordre franciscain des Cordeliers, et de l'influence qu'elles ont exercée sur sa vie et sur son œuvre. Un de ses frères cadets fut cordelier, et lui-même fut enseveli dans la chapelle des Franciscains.

M. Adrien Blanchet présente à l'Académie deux statuettes de bronze trouvées à Néris *(Vicus Neriomagus)*, station thermale de la Gaule romaine où l'on a retrouvé déjà tant de monuments intéressants L'un de ces bronzes est un groupe qui représente Bacchus jeune, assis sur une panthère. L'autre est sans doute un enfant vendangeur, qui est coiffé de la corbeille destinée à recueillir les grappes de raisin; il porte au poignet gauche un petit panier ou coffret où sont probablement renfermés ses outils. Remarquables à divers titres, — l'un parce qu'il est un groupe et par conséquent assez rare, l'autre à cause des détails typiques, — ces deux petits monuments sont certainement l'œuvre de bronziers de la Gaule; ils n'ont pas été importés de Rome ou d'Orient.

M. René Dussaud étudie les inscriptions phéniciennes du tombeau d'Ahiram, roi de Byblos, découvertes par M. Pierre Montet dans sa dernière campagne. Voici la traduction de l'inscription gravée sur le couvercle du sarcophage, une ligne sur le bord d'un petit côté, une autre ligne sur le bord d'un grand côté :

1° *Itoba'al fils d'Ahiram roi de Gebal, a fait ce sarcophage pour Ahiram son père, comme sa demeure pour l'éternité.*

2° *Et s'(il est) un roi parmi les rois, ou un gouverneur parmi les gouverneurs, qui dresse le camp contre Gebal et qui découvre ce sarcophage sous le dallage, Hator (sera) son juge : le trône de son roi se renversera et la destruction fondra sur Gebal tandis que lui (le profanateur) effacera cette inscription...*

Les deux derniers mots restent à déterminer : on peut songer soit « à l'entrée de l'Hadès (?) » soit « au tranchant » d'un outil dont le nom nous serait inconnu. M. Dussaud se réserve de commenter ce texte important dans *Syria*. Il signale simplement deux traits d'archaïsme. Le premier est le non-emploi de l'article, le second est le verbe « se renversera » à la huitième forme arabe, et non pas à l'*hitpael*. Ce dernier fait était déjà apparu dans la stèle de Mésa et avait servi à incriminer son authenticité.

La question de date est examinée avec soin. La céramique recueillie place le creusement de l'hypogée à l'âge du bronze : céramique mycénienne à décor lustré non dégénérée, bols chypriotes au décor en échelle, ivoire mycénien de bonne facture, enfin, précisant la date du XIIIe siècle, deux vases égyptiens au cartouche de Ramsès II.

Cette tombe avait été violée quand M. Montet l'a ouverte : la date de la violation est fournie par les tessons de céramique chypriote du VIIIe-VIIe siècle recueillis dans la terre qui remplissait le puits.

Un examen minutieux de l'écriture aboutit à la même conclusion : l'écart entre l'inscription d'Ahiram et la stèle de Mésa n'est pas moindre, s'il n'est pas plus grand, qu'entre celle-ci et les textes phéniciens d'époque perse (Tabnit, Eshmounazar).

Quant à l'origine de l'alphabet phénicien, la découverte de M. Montet amène à reviser à peu près tout ce qu'on a écrit à ce sujet. Comme M. Montet

Digitized by Google

l'a reconnu immédiatement, ce n'est pas dans les écritures pseudo-cananéennes du Sinaï qu'il faut chercher l'origine de l'alphabet phénicien. Les trouvailles de Byblos attestent qu'au moins dès le temps de la XIIe dynastie, les scribes giblites maniaient les hiéroglyphes; les tablettes d'el-Amarna prouvent leur expérience des signes cunéiformes aux XVe et XIVe siècles. Il est probable qu'ils connaissaient les principales écritures égéennes. Mais, contrairement à ce qu'on pensait, leur part d'invention est considérable, car ils ont démêlé que vingt-deux sons simples suffisaient à noter les articulations consonantiques de leur langue et ils ont affecté à chacun de ces sons élémentaires un signe bien distinct. Le caractère artificiel de l'alphabet phénicien — entrevu, pour quelques lettres, par Joseph Halévy — est confirmé et doit être étendu à l'alphabet tout entier qui se présente ainsi comme une création vraiment originale. On mesure l'artifice en ce que l'analogie des sons a entraîné l'analogie des formes. Ainsi *h* et h, *z* et *s*, *sh* et s' se déduisent l'une de l'autre par simple addition d'un trait; *m* est la réduplication de *n*; t est le *t* entouré d'un cercle et il n'est pas invraisemblable que ce même cercle ait été donné à *'ain* et à *qof* par suite d'un rapprochement phonétique plus ou moins justifié entre ces lettres; *b* est *p* muni d'une tête triangulaire. D'autres rapprochements seraient faciles à proposer, mais ne sont pas aussi bien appuyés phonétiquement.

SÉANCE DU 21 MARS 1924

M. Charles Diehl donne lecture de la note suivante, que lui adresse M. Jean Papadopoulos, proviseur du lycée gréco-français à Constantinople :

« La tête de Dionysos, dont je vous envoie les photographies, a été trouvée dans un puits ancien, non loin de la gare de Haïdar-Pacha (Chalcédoine). En voici la description détaillée :

« Marbre blanc à petits grains cristallins. La tête est irrégulièrement brisée à l'attache du cou sur le devant et à l'attache du cou et du corps par derrière; manque le nez; on n'en aperçoit que le fond des narines; érosions sur le menton. Les ouvriers, en le dégageant de la terre, endommagèrent avec la pioche le bandeau gauche et un peu la joue gauche vers l'oreille, le bandeau droit et le sourcil droit. — Hauteur totale, 0 m. 23.

« Cette œuvre, qui se rattache à une série connue, est d'un bon travail. Sur les feuilles de lierre, des trous sont forés au trépan. L'iris des yeux est incisé. Le revers est sommairement traité. Les lèvres sont légèrement entr'ouvertes, dans une profondeur de 0 m. 01.

« J'ai minutieusement examiné le terrain où la tête a été trouvée. Il n'y a aucun débris de marbre, aucun indice qui puisse signaler l'existence, en cet endroit, des vestiges de quelque édifice, temple ou sanctuaire. Il est à noter pourtant que Chalcédoine a été de tout temps un centre florissant de viticulture. Les moyens dont je dispose ne me permettent pas d'examiner si, dans l'*antique* Chalcédoine, le culte de Dionysos tenait quelque place. Mais il n'est pas sans intérêt de rappeler que la cour impériale de Byzance continuait encore à se rendre là pour célébrer la cérémonie de la bénédiction des raisins.

« Constantin Porphyrogénète nous donne les détails pittoresques de cette curieuse cérémonie qui avait lieu non loin du palais de Hiereia, en présence

Digitized by Google

de l'empereur, du patriarche, et de tous les hauts dignitaires civils, militaires et ecclésiastiques. »

Le P. Scheil fait connaître en ces termes la décision de la Commission du prix ordinaire du budget :

« Le sujet proposé par l'Académie pour 1924 était : *L'Histoire économique de l'ancienne Chaldée.* Aucun mémoire n'ayant été déposé, la Commission a évoqué un ouvrage imprimé paru en 1923 et qui traite la question. Elle attribue le prix à M. Charles Jean pour son livre intitulé *Sumer et Accad, essai sur l'histoire de la civilisation dans la Basse-Mésopotamie.* »

M. Montet présente un rapport détaillé sur les objets trouvés dans la nécropole de Byblos au cours de la troisième campagne des fouilles.

SÉANCE DU 28 MARS 1924

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Meillet pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Babelon.

Mlle Menant offre à la Compagnie une collection de lettres adressées à son père Joachim Menant, par divers savants français et étrangers.

M. Franz Cumont adresse à M. le Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Rome, 22 mars 1924.

« Mon cher confrère,

« Ce n'est pas de la Syrie que je viens vous parler aujourd'hui, bien qu'il s'agisse encore de peintures. Je rentre de Capoue, où l'on a fait une découverte importante qui, je pense, intéressera l'Académie. Voici en quelques mots ce que j'ai vu :

« Dans les souterrains voisins de l'ancien Capitole de Capoue on a trouvé un mithréum, dont la décoration est mieux conservée que celle d'aucun autre temple de cette espèce. M. Antonio Minto, surintendant des Musées de Naples, achève en ce moment le déblaiement de la crypte, dont il donnera sans retard une description complète dans les *Notizie degli Scavi.* Les quelques indications qui suivent, notes provisoires, ne peuvent que signaler en gros l'intérêt de cette trouvaille remarquable, qu'illustrera bientôt M. Minto.

« Seul de tous les *spelaea* avec celui de Saint-Clément, celui-ci a conservé sa voûte qui est parsemée d'étoiles, parce qu'elle est une image du ciel. Au fond du souterrain, on voit une grande représentation de Mithra tauroctone, qui offre des particularités curieuses. Le dieu est vêtu d'une tunique rouge et d'un pantalon bouffant de même couleur, orné par devant d'une bande bleue avec des broderies jaunes. Son manteau flottant s'enfle comme pour dessiner la voûte céleste et sur sa doublure azurée se détachent sept étoiles. Le taureau est blanc; un chien et un énorme serpent verdâtre viennent lécher le sang rouge qui coule de sa blessure. Au-dessus de la grotte où se passe cette scène, on voit à droite un buste de la Lune dans un croissant; à gauche, au lieu du buste du soleil, une image d'Apollon, la tête ceinte d'une couronne radiée dont un rayon s'allonge démesurément pour aller frapper le dieu tauroctone. Des deux côtés de celui-ci, les porte-flambeaux sont debout, tenant, outre leur torche, chacun un arc. Au-dessous de la grotte, que les

Digitized by Google

sectateurs de Mithra regardent comme un symbole du monde, on voit, motif nouveau, deux grosses têtes : à gauche, l'Océan; à droite, la Terre.

« A l'extrémité opposée du temple, en face de la scène que nous venons de décrire, un grand tableau figure Séléné conduisant son bige. La déesse est vue de derrière, et son attelage descend vers les profondeurs du monde. Tandis que le jour se lève sur l'immolation du taureau mythique et qu'un rayon du *Sol Oriens* vient éclairer le dieu qui l'égorge, en face, la Lune se couche et la nuit disparaît.

« A droite et à gauche de la salle, au-dessus des *podia* latéraux, deux tableaux se répondent dont le sujet est aussi tout nouveau. Entre deux lauriers dont les rameaux dessinent un cintre au-dessus d'eux, les dadophores mithriaques se tiennent debout, chacun devant un autel. L'un lève sa torche de la main droite et de la gauche abaisse un bouquet de brindilles, sans doute le *baresman*, le faisceau de baguettes, que les prêtres mazdéens tenaient à la main pendant le sacrifice. L'autre porte-flambeau au contraire abaissant sa torche allume le feu de l'autel et élève le *baresman*. Le sens de cette double action reste énigmatique. Particulièrement curieuses, mais malheureusement en moins bon état que les autres peintures, sont une série de petites compositions disposées sur les parois verticales des *podia*. Elles représentent des scènes d'initiation aux divers grades des mystères. Le néophyte est nu — il a dépouillé ses vêtements souillés par son ancienne vie, pour renaître, nu comme l'enfant qui vient au monde, à une existence nouvelle. Dans deux de ces scènes il a les yeux bandés : nous savions par un écrivain ecclésiastique que c'était là un des rites de l'initiation[1]. Ailleurs, le mystē est agenouillé tandis qu'un prêtre en costume oriental s'approche de lui et même on le voit, couché sur le sol, les bras étendus, toujours entièrement nu.

« Comme morceau de sculpture, on n'a trouvé qu'un petit bas-relief encastré dans la muraille, car le temple avait été dépouillé de tout son mobilier. Ce bas-relief est une image d'Amour et Psyché : le sens symbolique donné à cette fable la rendait propre à être adoptée dans des mystères où l'on prétendait assurer le salut des âmes.

« Cette brève description suffira à indiquer la valeur de la découverte faite à Capoue, mais elle ne peut donner une idée de l'impression produite dans une crypte obscure par ces peintures dont le caractère étrange est rendu plus sensible par une polychromie tout orientale. Nous aurons l'occasion de revenir sur les tableaux qui décorent ce *spelaeum*, lorsque M. Antonio Minto aura publié les résultats des fouilles qu'il vient de poursuivre avec tant de succès. »

M. Aimé Puech fait savoir que la Commission du prix Chénier a partagé également le prix entre le *Manuel des Études grecques et latines* de M. Laurand et le *Manuel de Linguistique grecque* de M. Albert Carnoy.

M. Paul Durrieu fait une lecture sur la descendance de Jupiter en France.

M. Joseph Loth étudie un parallèle au roman de Tristan en irlandais au xe siècle.

M. Camille Jullian lit une note de M. Radet sur les théores thessaliens au tombeau d'Achille.

---

1. Pseudo-August, *Quaestiones veteris et novi Test*, CXIII, 11, p. 308, 17. Souter : « Illud autem quale est quod in spelaeo velatis oculis illuduntur ? Ne enim horreant turpiter dehonestari se oculi illis velantur. » Cf. Ambrosiaster, *Comm. in epist. ad Ephes.*, V, 8 (Migne, *P. L.*, XVII, col. 306 A).

Digitized by Google

SÉANCE DU 4 AVRIL 1924

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Casanova et Enlart posent leur candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Babelon.

Le président présente à M. Camille Jullian les chaleureuses félicitations de la Compagnie à l'occasion de son élection à l'Académie française.

M. Alfred Jeanroy annonce que la Commission du prix Bordin a attribué la totalité du prix à M. Edmond Faral pour son ouvrage intitulé : *les Arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècle, recherches et documents sur la technique littéraire au moyen âge.*

M. Adrien Blanchet fait savoir que la Commission du prix Duchalais a décerné le prix à M. Adrien Dieudonné pour son *Catalogue des monnaies capétiennes ou royales françaises* (jusqu'à saint Louis).

M. Charles de la Roncière donne lecture d'une note sur une « carte portugaise » de la Bibliothèque Nationale, attribuée au XVIe siècle, qu'il croit être l'œuvre de Christophe Colomb lui-même.

En achevant une Histoire de la *Découverte de l'Afrique au moyen âge*, publiée aux frais de Sa Majesté le roi d'Égypte, M. Ch. de la Roncière fut amené à examiner de près une carte de la Bibliothèque Nationale classée comme « Carte portugaise du XVIe siècle ». Or, la mappemonde comprenait l'Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance découvert en 1488, et elle ne contenait rien des découvertes de Colomb commencées en 1492. De plus, elle n'était pas portugaise. Le nom italien des îles du cap Vert, la mention de leur découverte par un Génois, une admirable vue cavalière du port de Gênes trahissaient la patrie du cartographe. Ce Génois travaillait en Espagne : il connaissait Séville dont il figure la Giralda. Les noms donnés à l'Islande (*Frislanda* ou *Thilé*), la mention du canal des Deux-Mers creusé par les rois d'Égypte, les six mois de navigation nécessaires pour traverser la mer Rouge, la formule employée pour indiquer que la projection sur un plan ne doit point faire douter de la sphéricité de la Terre, tout se retrouve sous une forme identique dans la carte de la Bibliothèque Nationale et dans les notes autographes de Christophe Colomb à l'*Imago mundi* du cardinal français Pierre d'Ailly.

Nous sommes donc en présence d'une carte qui reflète les idées de Christophe Colomb à la veille de la découverte de l'Amérique.

Une légende effacée, que la photographie a fait revivre, montre qu'il se préoccupait de l'île *Antilia* ou des *Sept Cités*, colonisée, d'après la légende, par sept évêques portugais et par leurs ouailles, fugitives lors de l'invasion des Maures; des Portugais, disait-on, et le fils de Christophe Colomb l'a consigné dans l'histoire de son père, venaient de la retrouver, et les mousses de l'équipage avaient reconnu dans le sable une abondante poudre d'or. C'est à la découverte de cette île que partit Colomb.

La conception qu'il avait de la terre, révélée par la mappemonde, c'est bien celle de ses notes autographes : une île enveloppée par quatre Océans. Colomb avait connaissance du Groënland. Mais de l'Extrême-Orient, il n'avait qu'une vague notion empruntée à Ptolémée, Pierre d'Ailly et Marco Polo. Les îles fantastiques de la légende de saint Brandan couvraient d'un rideau le Cathay, la Chine. Mais la mappemonde confirme l'opinion que

Digitized by Google

s'était faite le Génois de la faible étendue de mer qui séparait l'Asie de l'Espagne.

M Godard entretient la Compagnie des travaux de la mission archéologique française en Afghanistan. M. Émile Senart insiste sur l'intérêt des résultats obtenus.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1924

M. Charles Bémont fait connaître ainsi qu'il suit le résultat du concours des Antiquités nationales en 1924.

La Commission a décerné :

La *première médaille* (1.500 francs) à M. Dussert pour son livre sur *les États du Dauphiné, de la guerre de cent ans aux guerres de religion* (1457-1559);

La *deuxième médaille* (1.000 francs), à M. A. Gandilhon pour son *Catalogue* manuscrit *des Actes des archevêques de Bourges antérieurs à* 1200;

La *troisième médaille* (500 francs), à M. J. Viard, pour son édition des *Grandes Chroniques de France*, tomes I-III.

Elle a attribué en outre :

La *première mention* à M. V.-L. Bourrilly, pour son *Essai sur l'histoire politique de la commune de Marseille, des origines à la victoire de Charles d'Anjou* (1264);

La *deuxième mention* à M. Stéphane Strowski, pour son étude sur *la Censive et le fief roturier en Bretagne ;*

La *troisième mention* à M. René Fage, pour ses travaux intitulés : *les Clochers-murs de France*, et *Petites Églises rurales du Limousin ;*

La *quatrième mention* à M. l'abbé Hermet, pour son livre sur *les Graffites de la Graufesenque ;*

La *cinquième mention* à M. Joseph Nève, pour ses *Sermons choisis de Michel Menot* (1508-1518);

La *sixième mention* à M Dubreuil Chambardel, pour son livre sur *la Touraine préhistorique ;*

La *septième mention* à M. le commandant Quenedey pour son ouvrage intitulé : *la Prison de Jeanne d'Arc à Rouen, étude historique et archéologique.*

M. Paul Fournier annonce que la Commission du prix Prost a décidé d'attribuer deux récompenses, de 600 francs chacune, l'une à M. Paul Lesprand, pour son étude sur *l'Abbaye de Saint-Louis de Metz, Chapitre noble de dames* (1762-1791); l'autre à M. l'abbé Ch. Aimond, pour *les Nécrologes de l'abbaye de Saint-Mihiel.*

M. Théodore Reinach fait part à l'Académie des résultats de fouilles entreprises dans les tombes de la vallée du Cédron, à l'est de Jérusalen, par M. Nahum Slouszch et la Jewish Palestine Exploration Society.

Le principal effort de M. Slouszch a porté sur le plus célèbre de ces édicules funéraires, connu sous le nom de *Tombe d'Absalon* et souvent reproduit (par Munk, *Palestine*, pl. XIX; Saulcy, *Voyage*, etc., pl. XXVII; Perrot et Chipiez, IV, fig. 141; *Jewish Encycl.*, I, p. 138-9). Ce monument, profondément enterré à sa base, dans une masse de débris et de graviers, laissait apercevoir naguère la partie supérieure d'un haut soubassement quadrangulaire, taillé dans la roche vive et décoré de deux colonnes et de pilastres ioniques. Au-dessus

Digitized by Google

d'une frise dorique et d'une gorge concave à l'égyptienne, se dresse ensuite un socle formé de grands blocs de pierre taillée, puis un tambour cylindrique, enfin une sorte de lanterneau, élégamment incurvé, qui s'épanouit au sommet dans une flamme ou un bouton de fleur.

M. Slouszch a déblayé les terres accumulées autour de la base de ce monument sur une profondeur variant entre 2 m. 60 et 5 m. 50. Il a ainsi réussi à dégager entièrement cette base, qui se présente maintenant sous la forme d'un socle posé sur un stylobate (haut de 1 m. 50), qui repose lui-même sur une *crépis* et une large plate-forme mesurant ensemble 1 m. 10. La façade principale est à l'ouest. La face sud est fort endommagée et porte les traces d'un remaniement médiéval, notamment d'un arc qui paraît dater de l'époque des Croisades, et peut-être d'un aménagement défensif. On se rendra compte du progrès réalisé dans l'aspect du monument en comparant aux anciennes reproductions une photographie nouvelle communiquée par l'explorateur. Quant à l'époque de la tombe, les découvertes récentes ne modifient pas sensiblement les conclusions formulées naguère par Perrot et Chipiez, grâce au rapprochement des monuments hybrides, de style analogue, explorés par Euting à Médéin Salah dans l'Arabie du N.-O Les déblais ont fourni, en effet, des monnaies d'Agrippa II et des procurateurs romains, de la poterie séleucide et persane, une bague en argent avec une inscription araméenne : rien, en un mot, qui remonte à l'époque du premier Temple, rien qui s'oppose à l'identification, proposée par Conder et d'autres savants, de notre monument avec la tombe d'Alexandre Jannée ou d'un autre prince hasmonéen.

M. Slouszch a ensuite étendu ses recherches sur les tombes voisines. Au sud, un escalier mène de la face nord de l' « Absalon » à l'entrée principale du « tombeau de Josaphat » que surmonte un fronton élégamment sculpté, connu depuis longtemps. Délivré d'une couche de débris, qui atteignait en certains endroits près de 8 mètres d'épaisseur, ce tombeau s'est révélé un véritable palais funéraire taillé dans le roc, qui, se dressant sur une plate-forme, frappe le regard de tous les points élevés de Jérusalem. A l'intérieur, on a déblayé huit chambres dont une salle centrale décorée de peintures grossières.

Au sud, entre l' « Absalon » et la grotte des Beni Hezir, la fouille a dégagé trois grottes tombales, dont une, celle du milieu, affecte l'aspect égyptien avec ses deux fenêtres superposées. La grotte des Beni Hezir elle-même a été nettoyée et déblayée, et sur son flanc sud on a découvert un bel escalier aboutissant à la tombe dite de Zacharie. Ce dernier monument, très analogue à l' « Absalon », est encore enfoui en grande partie et les tombes juives qui l'entourent en rendent l'exploration malaisée. Néanmoins, on y a déjà pratiqué des sondages et des mesurages instructifs. Enfin, tout au sud du groupe, M. Slouszch a reconnu le premier, avec l'aide du capitaine Raymond Weill, une superbe tombe rupestre, ornée d'énormes colonnes taillées, dont le déblaiement ne fait que commencer.

Tels sont, dans leurs grandes lignes, les premiers résultats de ces fouilles intéressantes et difficiles, entravées à la fois par l'obligation de respecter les nombreuses tombes récentes de juifs *sefardim*, disséminées dans tout ce rayon, et par les manifestations hostiles de bandes de fanatiques, dont une des photographies a conservé le souvenir. Nous ne pouvons que souhaiter la continuation d'un travail qui réserve peut-être de nouvelles surprises.

Digitized by Google

M. René Dussaud signale les importants résultats de la mission archéologique confiée à M. Raymond Weill, professeur à l'École des Hautes Études, par M. Edmond de Rothschild, membre de l'Institut.

M. Raymond Weill, qu'accompagnent M. Duff et Mlle Zelwer, a repris sur le site d'Ophel, à Jérusalem, ses fouilles de 1913-1914, et il a notamment dégagé la partie méridionale, bien conservée, de l'enceinte de la cité de David. Sur la croupe de la colline, dans une région malheureusement dévastée par les carrières de l'époque romaine, il a trouvé une tombe qui a certainement été creusée pour un des anciens rois de Juda et qui fut transformée en citerne à basse époque. Aucun objet antique n'y a été découvert, mais on connaît maintenant l'organisation de ces tombes royales constituées, comme celles de Byblos, par un puits vertical d'accès et une chambre funéraire latérale. M. Weill a aussi conduit des recherches sur le site de Gézer dont la richesse n'est nullement épuisée; il y a ouvert un grand nombre de tombes de l'âge du bronze et de l'âge du fer y compris l'époque séleucide.

M. René Dussaud lit une note de MM. Vassel et Icard sur deux textes puniques découverts à Carthage en 1922, dans le voisinage des anciens ports. M. E. Vassel estime qu'il s'agit d'une pierre tumulaire, érigée par une femme dans le sanctuaire de Baalhaniman, et du vœu d'un certain Ba'alaj, fils de Ba'aljatam qui donne sa généalogie jusqu'à la seizième génération. M. Dussaud fait observer que le texte est susceptible d'une interprétation différente; il y voit une simple dédicace religieuse.

SÉANCE DU 16 AVRIL 1924

M. Alfred Jeanroy annonce que la Commission du prix de la Grange a attribué le prix à M. Hœppfner, professeur à l'Université de Strasbourg pour son édition des œuvres de Guillaume de Machaut (tomes I à III).

M. Langdon, professeur à l'Université d'Oxford, expose les résultats qu'il a obtenus au cours des fouilles qu'il vient de diriger sur l'emplacement de l'ancienne ville de Kish, à peu de distance à l'est de Babylone. Il a retrouvé notamment un palais royal de l'époque présargonique, ainsi que de nombreux vestiges de l'art sumérien archaïque Dans une autre partie du champ de fouilles, il a mis au jour une bibliothèque remontant à la Ire dynastie babylonienne et composée d'une vingtaine de pièces, d'où il a retiré plusieurs milliers de documents de caractère surtout scolaire. Il pense même avoir retrouvé un « style » ayant servi à tracer les caractères cunéiformes.

M. Théophile Homolle fait une lecture intitulée : Une preuve de la véracité et de l'exactitude d'Hérodote.

« L'an passé, M. Picard présentait, comme garantes de la bonne foi d'Hérodote, les Vierges hyperboréennes, dont il venait de découvrir à Délos les tombeaux, aux endroits précis que désigne l'historien voyageur. Cléobis et Biton ne paraissent pas, en sa faveur, des répondants moins autorisés et moins persuasifs. »

SÉANCE DU 25 AVRIL 1924

Le Ministre de l'Instruction publique adresse à l'Académie une ampliation du décret autorisant la Compagnie à accepter la donation à elle faite par Mme veuve Georges Perrot d'une somme de 10.000 francs, « à charge de fon-

Digitized by Google

der à perpétuité une médaille de 500 francs qui sera décernée tous les ans à un mémoire ou à un ouvrage relatif à l'histoire de l'art dans l'antiquité ou à l'archéologie grecque ». — Cette médaille portera le nom de « Médaille Georges Perrot ».

M. Georges Bénédite recherche dans le livre II d'Hérodote les éléments qui permettent de retrouver l'itinéraire du voyageur grec. Il établit que la composition du livre, qui s'étendait avant la division en 9 livres consacrés aux Muses par les grammairiens alexandrins jusqu'au 39e chapitre du livre III, se subdivise clairement en trois parties principales : 1° un petit traité de généralités sur l'Égypte où la description de la crue du Nil et la géographie physique tiennent la plus grande place, et que complètent des données sur la religion, les mœurs et coutumes; 2° une histoire ancienne; 3° une histoire moderne commençant à Psammétik Ier et prenant fin avec la conquête de l'Égypte par Cambyse.

Les généralités ne fournissent aucune donnée plausible pour fixer l'itinéraire recherché. Hérodote aurait pu les écrire loin de l'Égypte en se servant du livre d'Hécatée de Milet. Par contre, les deux parties historiques abondent en renseignements, et M. Bénédite en conclut que les données topographiques ont contribué pour la plus grande part à l'ordre suivi dans la conduite du récit.

M. René Cagnat communique un mémoire de M. Rouland Mareschal, sous-chef de bureau au Secrétariat général du protectorat marocain, sur la frontière militaire de la province de Maurétanie Tingitane à l'époque romaine. M. Rouland Mareschal a pu la suivre sur une vingtaine de kilomètres, à partir d'un point situé sur le littoral, un peu au-dessous de Rabat, jusqu'à l'endroit où elle était coupée par le fleuve Bou-Regreg. Il a retrouvé sur le terrain la trace du fossé et du talus qui constituaient la défense permanente du territoire impérial et les restes d'un grand camp appuyé sur le retranchement.

SÉANCE DU 2 MAI 1924

M. Th. Homolle, au nom de la Commission des travaux littéraires, propose d'allouer une somme de 5.000 francs, à prélever sur les fonds Dourlans, à M. Fabia, professeur à l'Université de Lyon, pour des fouilles à exécuter sur le site de l'ancien forum de cette ville. — Adopté.

M. S. Reinach montre la photographie d'une statuette de femme nue en ivoire de mammouth, découverte en 1922 à Kostienki, à mi-chemin entre Moscou et Rostov. C'est, de beaucoup, le spécimen le plus oriental de ce type au tissu adipeux très développé, aux hanches énormes, aux bras et aux jambes grêles, qui a déjà été signalé, dans des milieux de l'âge du mammouth, depuis la région de Vienne jusqu'à celle des Pyrénées. M. Reinach incline à croire que les chasseurs de mammouths, les plus anciens artistes que nous connaissions, sont venus, comme le mammouth lui-même, de Sibérie et l'ont suivi dans ses pérégrinations à travers les clairières herbeuses que laissait libres la retraite des grands glaciers.

M. Antoine Thomas étudie la formation du nom de lieu *Réquista* (chef-lieu de canton de l'Aveyron), où le baron de Gaujal, en 1858, croyait retrouver le participe féminin du verbe latin *requirere*, à savoir *requisita*, au sens de « la ville recherchée ». Il montre que la série des formes, constatées depuis

Digitized by Google

M. René Dussaud signale les importants résultats de la mission archéologique confiée à M. Raymond Weill, professeur à l'École des Hautes Études, par M. Edmond de Rothschild, membre de l'Institut.

M. Raymond Weill, qu'accompagnent M. Duff et Mlle Zelwer, a repris sur le site d'Ophel, à Jérusalem, ses fouilles de 1913-1914, et il a notamment dégagé la partie méridionale, bien conservée, de l'enceinte de la cité de David. Sur la croupe de la colline, dans une région malheureusement dévastée par les carrières de l'époque romaine, il a trouvé une tombe qui a certainement été creusée pour un des anciens rois de Juda et qui fut transformée en citerne à basse époque. Aucun objet antique n'y a été découvert, mais on connaît maintenant l'organisation de ces tombes royales constituées, comme celles de Byblos, par un puits vertical d'accès et une chambre funéraire latérale. M. Weill a aussi conduit des recherches sur le site de Gézer dont la richesse n'est nullement épuisée; il y a ouvert un grand nombre de tombes de l'âge du bronze et de l'âge du fer y compris l'époque séleucide.

M. René Dussaud lit une note de MM. Vassel et Icard sur deux textes puniques découverts à Carthage en 1922, dans le voisinage des anciens ports. M. E. Vassel estime qu'il s'agit d'une pierre tumulaire, érigée par une femme dans le sanctuaire de Baalhaniman, et du vœu d'un certain Ba'alaj, fils de Ba'aljatam qui donne sa généalogie jusqu'à la seizième génération. M. Dussaud fait observer que le texte est susceptible d'une interprétation différente; il y voit une simple dédicace religieuse.

SÉANCE DU 16 AVRIL 1924

M. Alfred Jeanroy annonce que la Commission du prix de la Grange a attribué le prix à M. Hœppfner, professeur à l'Université de Strasbourg, pour son édition des œuvres de Guillaume de Machaut (tomes I à III),

M. Langdon, professeur à l'Université d'Oxford, expose les résultats qu'il a obtenus au cours des fouilles qu'il vient de diriger sur l'emplacement de l'ancienne ville de Kish, à peu de distance à l'est de Babylone. Il a retrouvé notamment un palais royal de l'époque présargonique, ainsi que de nombreux vestiges de l'art sumérien archaïque Dans une autre partie du champ de fouilles, il a mis au jour une bibliothèque remontant à la Ire dynastie babylonienne et composée d'une vingtaine de pièces, d'où il a retiré plusieurs milliers de documents de caractère surtout scolaire. Il pense même avoir retrouvé un « style » ayant servi à tracer les caractères cunéiformes.

M. Théophile Homolle fait une lecture intitulée : Une preuve de la véracité et de l'exactitude d'Hérodote.

« L'an passé, M. Picard présentait, comme garantes de la bonne foi d'Hérodote, les Vierges hyperboréennes, dont il venait de découvrir à Délos les tombeaux, aux endroits précis que désigne l'historien voyageur. Cléobis et Biton ne paraissent pas, en sa faveur, des répondants moins autorisés et moins persuasifs. »

SÉANCE DU 25 AVRIL 1924

Le Ministre de l'Instruction publique adresse à l'Académie une ampliation du décret autorisant la Compagnie à accepter la donation à elle faite par Mme veuve Georges Perrot d'une somme de 10.000 francs, « à charge de fon-

Digitized by Google

der à perpétuité une médaille de 500 francs qui sera décernée tous les ans à un mémoire ou à un ouvrage relatif à l'histoire de l'art dans l'antiquité ou à l'archéologie grecque ». — Cette médaille portera le nom de « Médaille Georges Perrot ».

M. Georges Bénédite recherche dans le livre II d'Hérodote les éléments qui permettent de retrouver l'itinéraire du voyageur grec. Il établit que la composition du livre, qui s'étendait avant la division en 9 livres consacrés aux Muses par les grammairiens alexandrins jusqu'au 39e chapitre du livre III, se subdivise clairement en trois parties principales : 1° un petit traité de généralités sur l'Égypte où la description de la crue du Nil et la géographie physique tiennent la plus grande place, et que complètent des données sur la religion, les mœurs et coutumes; 2° une histoire ancienne; 3° une histoire moderne commençant à Psammétik Ier et prenant fin avec la conquête de l'Égypte par Cambyse.

Les généralités ne fournissent aucune donnée plausible pour fixer l'itinéraire recherché. Hérodote aurait pu les écrire loin de l'Égypte en se servant du livre d'Hécatée de Milet. Par contre, les deux parties historiques abondent en renseignements, et M. Bénédite en conclut que les données topographiques ont contribué pour la plus grande part à l'ordre suivi dans la conduite du récit.

M. René Cagnat communique un mémoire de M. Rouland Mareschal, sous-chef de bureau au Secrétariat général du protectorat marocain, sur la frontière militaire de la province de Maurétanie Tingitane à l'époque romaine. M. Rouland Mareschal a pu la suivre sur une vingtaine de kilomètres, à partir d'un point situé sur le littoral, un peu au-dessous de Rabat, jusqu'à l'endroit où elle était coupée par le fleuve Bou-Regreg. Il a retrouvé sur le terrain la trace du fossé et du talus qui constituaient la défense permanente du territoire impérial et les restes d'un grand camp appuyé sur le retranchement.

SÉANCE DU 2 MAI 1924

M. Th. Homolle, au nom de la Commission des travaux littéraires, propose d'allouer une somme de 5.000 francs, à prélever sur les fonds Dourlans, à M. Fabia, professeur à l'Université de Lyon, pour des fouilles à exécuter sur le site de l'ancien forum de cette ville. — Adopté.

M. S. Reinach montre la photographie d'une statuette de femme nue en ivoire de mammouth, découverte en 1922 à Kostienki, à mi-chemin entre Moscou et Rostov. C'est, de beaucoup, le spécimen le plus oriental de ce type au tissu adipeux très développé, aux hanches énormes, aux bras et aux jambes grêles, qui a déjà été signalé, dans des milieux de l'âge du mammouth, depuis la région de Vienne jusqu'à celle des Pyrénées. M. Reinach incline à croire que les chasseurs de mammouths, les plus anciens artistes que nous connaissions, sont venus, comme le mammouth lui-même, de Sibérie et l'ont suivi dans ses pérégrinations à travers les clairières herbeuses que laissait libres la retraite des grands glaciers.

M. Antoine Thomas étudie la formation du nom de lieu *Réquista* (chef-lieu de canton de l'Aveyron), où le baron de Gaujal, en 1858, croyait retrouver le participe féminin du verbe latin *requirere*, à savoir *requisita*, au sens de « la ville recherchée ». Il montre que la série des formes, constatées depuis

Digitized by Google

le moyen âge jusqu'à la fin du xve siècle (*Ricestar*, *Riquestar*, *Riquesta*, etc.), prouve que le mot doit se décomposer en un adjectif *ric* (riche) et un substantif *estar* (demeure), et est identique, comme formation, aux noms tels que *Richelieu*, *Richebourg* (ou *Ricquebourg*), *Richecourt*, *Richemont*, *Richeval*, *Richeville*, si fréquents dans la toponymie française. Le substantif *estar* (tiré du verbe latin *stare*) ayant cessé d'être compris, une métathèse des voyelles *i* et *e* s'est produite et a transformé *Riquesta* (encore usité en 1470) en *Réquista* (qui apparaît dès 1571 dans les documents).

Il établit aussi que la même étymologie est assurée pour le nom écrit usuellement *Réquistal* (dans l'ancienne carte de Cassini *Requistal*), porté par un château féodal et une paroisse du Cantal, commune de Jabrun. Enfin il rappelle que le substantif *estar* se trouve comme second élément dans *Bélesta*, nom fréquent dans le Midi, qui a le même sens que celui que possèdent, dans le Nord, *Beaumanoir* et *Beauséjour*, et qu'il ne faut pas écrire *Bélestat*, comme on le fait trop souvent.

M. Ferdinand Lot fait une communication sur un capitulaire qu'on place dans les premières années du règne de Charlemagne. Il démontre que cet acte, qui a sollicité l'attention des historiens du droit, est probablement une pièce supposée due à un faussaire célèbre du ixe siècle, Benoit le lévite.

Sous le titre *l'Asinaria est-elle de Plaute ?* M. Louis Havet discute l'authenticité de cette comédie latine. Ce n'est en réalité qu'un pastiche de Plaute; l'erreur, qui remonte à Varron et peut-être un peu au delà, a probablement été amenée par l'ambiguïté de la forme *Macci*, laquelle est à la fois le génitif de *Maccius* (le gentilice de Plaute) et le génitif de *Maccus* (nom donné à l'auteur par lui-même dans le prologue de la pièce). Certains détails de prosodie et de métrique attestent un temps postérieur à la mort de Plaute. Un passage du dénouement a sa source dans l'*Eunuque* de Térence. L'*Asinaria* mentionne les nuits de chasteté imposées aux femmes par motif religieux; c'est une pratique tardive bien connue par les Élégiaques, mais à laquelle ni Plaute ni Térence ne font encore aucune allusion.

SÉANCE DU 9 MAI 1924

Le Ministre de l'Instruction publique fait savoir qu'il a décidé de créer un Conseil supérieur des Lettres et invite l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à lui faire connaître d'urgence celui de ses membres qui la représentera dans ledit Conseil.

M. Alfred Jeanroy communique le début d'un mémoire sur un sirventès historique de 1230.

SÉANCE DU 16 MAI 1924

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, adresse un rapport sommaire sur les travaux de ce service depuis le 1er janvier 1924. — Renvoi à M. Dussaud.

A propos de la correspondance, M. Adrien Blanchet, de la part de M le chanoine Pinier, signale la découverte faite récemment, sur l'emplacement des anciens cloîtres de Saint-Martin d'Angers, de tablettes de cire de l'époque carolingienne.

Digitized by Google

M. Émile Chatelain fait savoir que la Commission du prix Brunet a partagé le prix de la manière suivante :

Deux mille francs à M. Frédéric Lachèvre, pour sa *Bibliographie des recueils collectifs de poésies au XVIe siècle.*

Et 1.000 francs, à M. Lonchamp, pour son *Manuel du bibliophile suisse* (2 volumes).

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Ernest Babelon.

Le président donne lecture de l'article 17 du règlement, relatif à l'élection des membres ordinaires, et rappelle les noms des candidats qui sont, par ordre alphabétique, MM. Casanova, Enlart et Meillet.

Il y a 34 votants; majorité absolue, 18 voix.

Au premier tour, M. Casanova obtient 11 voix; M. Enlart, 8 voix; M. Meillet, 15 voix. — Pas de majorité.

Au second tour, M. Casanova obtient 7 voix; M. Enlart, 4 voix; M. Meillet, 23 voix.

M. Antoine Meillet, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'ordre du jour appelle la désignation de celui des membres de l'Académie qui la représentera dans le Conseil supérieur des lettres. Il y a 36 votants; majorité absolue, 19 voix. M. Cagnat est élu par 33 voix, contre 1 à M. Croiset, et 1 à M. Jullian. Il y a un bulletin marqué d'une croix.

M. Alfred Jeanroy lit un mémoire sur un sirventès d'Amoros del Luc, relatif à un projet d'expédition anglaise en Poitou. Cette pièce, qui nous est parvenue sous une forme très altérée (dans le ms. Campori), a été publiée, en 1901, par M. G. Bertoni et tout récemment par M. Schulz-Gora (*Provenzalische Studien*, II, Berlin et Leipzig, 1921, p. 119). Des dates proposées par ces deux éditeurs (1225 et 1228), aucune ne peut être acceptée. La pièce, qui représente l'invasion comme tout à fait imminente, n'a pu être composée, au plus tôt, qu'à l'automne de 1229, et ne l'a été, très probablement, qu'au printemps de 1230. Elle a en effet pour inspirateur Pierre Mauclerc, qui avait déterminé le roi d'Angleterre à différer l'embarquement jusqu'à cette date.

L'auteur promet au roi anglais le concours d'un certain nombre de barons des provinces de l'Ouest, désignés par les noms de leurs fiefs. Malheureusement, presque tous ces noms sont gravement altérés et par conséquent difficiles à identifier.

Quelques identifications très heureuses ont été proposées par M. Schulz-Gora, celles, notamment, de *Pent* à Pons (au XIIIe siècle *Pont*), de *Perdonaz* à Parthenay, de *Coares* à Thouars *(Toartz)*, de *Sulisa* à Soubise, de *Sirax* à Civray (*Siurac* chez Bertrand de Born), de *Sillinainz* à Lusignan. Mais il a été moins bien inspiré en ce qui concerne quelques autres. *Maurestain* est Mortagne-sur-Gironde, non Mortain; *Roains* est Royan, non Rouen (dont la forme provençale est *Roan* avec *n* stable), ou *Roam ; Lonrat* est, non Saint-Léonard, en Limousin, mais, comme le suggère M. Ch.-V. Langlois, Jonzac. Les mots *bar* et *sueys* ont été séparés à tort par le scribe; il faut corriger *Barsueir(a)* et entendre Bressuire. Le mot *soizera* ne désigne point une localité; il faut corriger en *sei* (ou *sieu*) *fora*, « à lui seraient » (cf. *sei foran*, au v. 4, *fora sieu* au v. 9); *algunes* doit être corrigé en *Engolmes*. Restent à identifier

Digitized by Google

Rangos (v. 6), *Males* (corr. *Malos*, v. 7), *Domanz* (v. 33) (qui ne peut être le Mans). Quelques mots enfin ont été mal interprétés : *garseillar* (v. 27) est la transcription du fr. *garseillier*, synonyme de « boire à guersoi »; *dians* (v. 28) n'est pas dérivé de *di*, jour; c'est une forme mi-provençale, mi-française de *decanus*, au reste très voisine de l'anglais *dean*. Les v. 25-29 doivent donc être traduits ainsi : « Ce qui plaît au roi, ce sont : savoureux ragoûts, vin clair, pain blanc, porter des santés, tenir des conciliabules avec des gens de loi et chevaucher de douces montures, comme ferait un doyen... » Des invectives analogues sont adressées au jeune Henri III par Peire Cardinal dans une pièce qui doit être de la même date (*Aquesta gens*, c. 5, dans Raynouard, *Lexique roman*, I, 452).

SÉANCE DU 23 MAI 1924

A propos de la correspondance, M. Thureau-Dangin annonce qu'une stèle assyrienne vient d'être découverte près du pont d'Acharné, sur l'Oronte, en aval de Hama, par le commandant Maignan du 10e tirailleurs sénégalais. Cette stèle, dont M. Virolleaud lui a envoyé des photographies qu'il communique à l'Académie, est malheureusement mutilée. Elle paraît être de Sargon d'Assyrie et commémorer la célèbre bataille de Qarqar gagnée par ce roi sur une coalition de princes syriens groupés autour du roi de Hama, Iaoubi'di.

M. Charles Diehl fait savoir que la Commission du prix Fould a partagé le prix de la manière suivante :

Trois mille francs à M. Henri Martin, pour *la Miniature française du XIIIe au XVe siècle.*

Et 2.000 francs à M. L. Maeterlinck, pour *l'Énigme des primitifs français.*

Après un comité secret, le président annonce que l'Académie a fait choix, pour le prix ordinaire de 1927 (Études orientales), du sujet suivant :

Rechercher les origines des légendes musulmanes dans le Coran et dans les vies des prophètes, en utilisant les données de l' « Aggadah » juive et les apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Il est procédé au vote pour l'attribution des prix Gobert.

Il y a 38 votants; majorité absolue, 20 voix.

Par 36 voix contre 2 à M. Latouche, le grand prix est décerné à M. Hirschauer, pour ses *États d'Artois de leurs origines à l'occupation française* (1340-1640).

Par 27 voix contre 11 à M. Latouche, le second prix est attribué à M. Auguste Brun pour ses *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi.*

M. Charles Bémont donne lecture du rapport sur le Concours des Antiquités nationales en 1924.

SÉANCE DU 30 MAI 1924

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts adresse une ampliation du décret approuvant l'élection de M. Antoine Meillet à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Babelon.

Lecture est donnée du décret. Le secrétaire perpétuel introduit ensuite M. Meillet et le présente à l'Académie.

Digitized by Google

Le président adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

Le Ministre de l'Instruction publique transmet en communication un rapport de M. Foucher, chef de la mission archéologique française en Afghanistan, sur les antiquités bouddhiques de Haibâk (Turkestan afghan). — Renvoi à M. Senart.

Le secrétaire perpétuel rappelle à l'Académie qu'au mois d'octobre dernier, elle a été invitée à se faire représenter au XXIe Congrès international des Américanistes qui se tiendra en deux sessions, à la Haye, du 12 au 16 août, et à Goteborg, du 20 au 25 du même mois, et qu'elle a renvoyé à une date ultérieure la décision à ce sujet. La Compagnie accepte l'invitation et délègue M. Cordier pour la représenter.

M. Thureau-Dangin, au nom de la Commission de Clercq, propose de voter les subventions suivantes :

Trente mille francs à M. Pierre Montet, pour la continuation de ses fouilles à Byblos; et 4.000 francs pour la publication de la *Revue d'Assyriologie* en 1924. — Adopté.

M. Édouard Cuq fait une lecture sur un recueil de lois hittites, dont une traduction française a paru récemment.

Au cours de fouilles opérées en Asie Mineure à Boghaz-Keui, à l'est d'Angora, dans les ruines du palais des rois de Hatti, on a trouvé plus de dix mille fragments de tablettes en écriture cunéiforme, dont quelques-unes contiennent un recueil de lois. Ces lois ont été édictées pour un peuple d'agriculteurs et de guerriers établi très anciennement dans la boucle de l'Halys, et qui peu à peu a soumis à sa domination la majeure partie de l'Asie Mineure, la Syrie et le nord de la Mésopotamie. L'apogée de sa puissance se place au XIIIe siècle avant notre ère, alors que les rois de Hatti concluent des traités de paix et d'alliance avec les Pharaons d'Égypte.

Les lois hittites viennent d'être traduites en français par M. Hrozny, professeur à l'Université tchèque de Prague. Bien que la traduction soit sujette à revision en raison des difficultés que présentent la lecture et l'interprétation de certains passages, elle donne une idée suffisante de la composition du recueil, du caractère et de l'objet de ces lois.

Le recueil comprend environ 200 articles. Il est divisé en deux parties, d'époques différentes. La plus ancienne a subi des remaniements; on a introduit dans la loi des précisions que l'expérience avait suggérées; on a adapté la loi aux rapports des habitants du Hatti avec ceux des pays annexés. On constate ainsi que la formation du recueil et sa première rédaction sont antérieures à l'annexion de la Syrie, dans la première moitié du XIVe siècle.

Les lois hittites ont surtout un caractère pénal. Elles ne contiennent pas une codification de coutumes, comme le code babylonien de Hammurabi. Elles tendent à protéger l'agriculture et à réprimer les délits susceptibles de troubler gravement l'ordre public. A cette occasion, elles fournissent des indications sur l'état social et économique, sur le mariage, la propriété privée et le régime des fiefs, l'usage des actes symboliques et des rites religieux, la suppression des sacrifices humains, l'évolution du système pénal.

Digitized by Google

SÉANCE DU 6 JUIN 1924

M. Hénault, directeur des fouilles de Bavay, prie l'Académie de se faire représenter le 6 juillet prochain à l'inauguration du Musée de Bavay complètement reconstitué. La Compagnie délègue M. Adrien Blanchet pour la représenter.

M. Pierre Paris, directeur de l'École des Hautes Études hispaniques, adresse à M. le Président la lettre suivante :

Alcaniz (province de Teruel),
29 mai 1924.

« Monsieur le Président,

« L'intérêt bienveillant que l'Académie a toujours témoigné aux travaux de l'École des Hautes Études hispaniques m'engage à vous faire part des premiers résultats obtenus par les premières fouilles qu'elle a entreprises, sous ma direction, dans la région d'Alcaniz.

« Le territoire de cette ville, celui d'Albalate et de Hijar, villes voisines, sont couverts, à dire vrai, de stations préhistoriques et ibériques dont les unes n'ont jamais été étudiées, ni même signalées, dont les autres, bien que connues de quelques rares personnes, sont encore vierges.

« D'accord avec M. l'abbé Vicente Bardarin, curé de la paroisse de Saint-Michel des Navarrais à Saragosse, originaire d'Alcaniz, correspondant de l'Académie de l'Histoire, qui connaît admirablement le pays et a réuni une importante collection archéologique, et dont la collaboration précieuse nous est complètement acquise, l'École a obtenu du Gouvernement espagnol l'autorisation d'explorer quinze sites nettement déterminés. Nous ne saurions assez remercier M. Bardarin de sa collaboration aussi désintéressée que libérale, ni le Gouvernement espagnol qui nous a accordé un tel privilège; nous sommes assurés de recherches très intéressantes pendant plusieurs années, si nous avons les fonds nécessaires.

« Étant donnés l'état du change et la saison déjà avancée, je n'ai voulu, pour commencer, entreprendre qu'une exploration restreinte. J'ai choisi le Pic des Corbeaux (Cabezo de los Cuervos), haut promontoire rocheux qui domine Alcaniz; le sommet était couvert de tessons très anciens, et D. Vicente Bardarin y avait trouvé, en grattant simplement le sol, trois vases néolithiques presque complets.

« C'est bien en effet un village néolithique qui a occupé le sommet du cabezo et dont nous avons recueilli les restes. Malheureusement le village a été détruit par un très violent incendie; nous avons travaillé dans un monceau de cendres, de charbon, de briques brûlées, parsemé de tessons sans nombre mêlés dans le plus grand désordre. A peine trois ou quatre récipients nous sont parvenus intacts; mais nous en pourrons reconstituer plusieurs.

« En dehors des vases, très peu d'objets ont échappé à l'incendie; il faut signaler comme très nouveaux, il nous semble, quelques *poids de tisserands* en argile ayant la forme de croissants, et percés d'un trou à l'extrémité de chaque corne; ils étaient mêlés à un grand nombre de poids ronds, de type courant.

« Les centaines de fragments de vases décorés ne laissent aucun doute sur l'âge de fabrication; l'ornementation consiste souvent en lignes incisées,

Digitized by Google

mais beaucoup plus souvent en bandes ondulées, en relief, avec écrasement fait par l'application des doigts sur la barbotine fraîche; ces bandelettes étaient en effet appliquées sur le col et la panse du vase, celui-ci une fois terminé. Sauf de très rares exceptions, toute la céramique du cabezo est faite à la main.

« Chose curieuse, nous avons recueilli en grande quantité des silex taillés, marteaux, racloirs, poinçons, scies, etc., quelques instruments en os, mais pas un outil en pierre polie, et pas un fragment de métal. C'est, à notre avis, ce qui rendra particulièrement intéressante l'étude détaillée de la station, que je vais rédiger avec la collaboration de M. Bardarin.

« Ces résultats, en un point que j'ai choisi justement parce qu'il n'y avait là matière qu'à un travail restreint, me paraissent assez encourageants pour me décider à revenir, dès qu'il sera possible, dans cette région toute neuve et privilégiée.

« Veuillez agréer, etc. »

M. Senart a été saisi par le secrétaire perpétuel d'une communication envoyée de Balch par M. A. Foucher, le chef de la délégation archéologique en Afghanistan. Cette notice est consacrée à un groupe d'antiquités bouddhiques que M. Foucher a relevées et rapidement étudiées sur la route de Caboulà Balch près du village de Haibâk. Ces antiquités étaient jusqu'ici à peu près inconnues. Elles n'ont pas été signalées même par Hiouen tsang dont le chemin, de Balch à Peshawar, suivait dans cette région un autre tracé. Elles comprennent tout un établissement bouddhique, stupa et couvent.

Le stupa offre ce caractère tout particulier d'être monolithe. Il devait être constitué par une masse rocheuse gagnée sur le sommet d'une colline calcaire au moyen de tranchées profondes l'isolant du massif. Il n'a jamais été achevé, les tranchées n'ayant jamais reçu ni en largeur, ni en profondeur le développement prévu. La circonférence n'en aurait pas, à la base, mesuré moins de 80 mètres. C'est une sorte de contre-partie bouddhique du fameux Kailasa çivaite d'Ellora. Au sommet du dôme, le *harmika* du couronnement avait déjà reçu sa forme et on avait commencé à y entailler une chambre à reliques. M. Foucher suppose, le monument ne paraissant guère pouvoir être antérieur au ve siècle, que l'exécution a pu en être interrompue par l'invasion des Huns Ephthalites survenue vers 425.

Quant aux locaux du couvent, creusés dans le rocher à petite distance et en grande partie parachevés, ils présentent diverses dispositions curieuses que précise la notice dans une description intéressante; ils comportent chapelle, salle capitulaire, cellules en dortoir, servitudes, tous des éléments qu'on pouvait attendre.

L'ensemble mérite certainement un examen attentif et ce point représente entre Caboul et Balch une des étapes instructives de l'art indien dans sa marche vers l'Asie centrale.

M. Edmond Pottier fait savoir qu'il a reçu de M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités à Beyrouth, la reproduction d'un rhyton attique en forme de tête de sanglier, décoré d'une scène de jeux d'enfants. Cette jolie pièce, trouvée dans une nécropole de Syrie, date de la fin du ve siècle et montre une fois de plus l'importance des découvertes qu'on peut attendre

Digitized by Google

des fouilles. Les exemplaires de céramique attique de belle époque sont encore très rares dans cette région.

M. Émile Senart fait savoir officieusement que la Commission du prix Volney de 1924 a attribué deux récompenses, de 1.000 francs chacune, à M. Jean Haust, pour ses *Étymologies wallonnes et françaises*, et à M. P. Joüon, pour sa *Grammaire de l'hébreu biblique*.

Sur la proposition de M. Edmond Pottier, M. Théodore Reinach est adjoint à la Commission du *Corpus des vases antiques d'argile*, en remplacement de M. Babelon.

M. Jacques Bacot donne lecture d'une note sur quelques manuscrits tibétains provenant du baron Schilling de Canstadt, appartenant à la bibliothèque de l'Institut.

M. Adrien Blanchet communique un mémoire intitulé : *Une Faustine romaine au XVIe siècle*.

M. Puech étudie deux vers (382 et 463) du VIIIe livre des *Oracles sybillins ;* le texte en a été considéré jusqu'ici comme désespéré, ou a provoqué des conjectures inadmissibles. M. Puech pense qu'il suffit de bien interpréter les données de la tradition manuscrite pour obtenir, sans véritable correction, un sens satisfaisant. Il propose de lire, au vers 382 :

Πάνθ' ἕνα φῶτες ἔρωντες ἀχρήστοις δῶρα διδοῦσιν,

c'est-à-dire : les hommes, alors qu'ils ont (un dieu) unique, qui est toutes choses, offrent des présents à des (dieux) inutiles; et au vers 463 :

ὡς εἶπόν ἔμπνευσε θεὸς χάριν ἡ δ' αἶε κούρη,

c'est-à-dire : et la Vierge entendit (il s'agit de l'Annonciation). Le vers 382 a pu paraître énigmatique par la concision de la formule, et aussi suspect de panthéisme. Au vers 463, le verbe homérique ἀΐω employé comme dissyllabique, n'a pas été reconnu par les copistes, et l'un d'eux, préoccupé de théologie orthodoxe, a cru trouver là l'adverbe αἶε qui attestait la perpétuelle virginité de Marie. La diphtongue ἀϊ, devant voyelle, a été considérée comme commune par notre auteur; il l'a employée comme brève au vers 463, et comme longue au vers 464 (si l'on accepte la conjecture excellente d'Alexandre); ce traitement des diphtongues est courant dans les *Oracles sybillins*.

SÉANCE DU 13 JUIN 1924

M. Mirot fait une communication sur un manuscrit récemment acquis par les Archives nationales, intitulé *Dictionnaire alphabétique et chronologique de la noblesse*. Cet ouvrage est l'œuvre d'un religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, dom Charles-Joseph Bévy, né en 1738, mort en 1830, qui fut historiographe de France pour la Flandre et le Hainaut, et de 1815 à sa mort, bibliothécaire et aumônier du ministère de la Guerre. Chargé, en 1779, de classer dans les archives de la Chambre des Comptes les registres des comptes des trésoriers des guerres, Bévy dépouilla cette importante collection, relevant les noms de tous ceux qui, de 1339 à 1515, avaient servi dans les armées royales, et mentionnant leur qualité, leurs grades, leur lieu d'origine, la durée de leurs services, le nombre de chevaliers, écuyers, sergents, arbalétriers amenés par eux, ainsi que leur solde journalière.

Digitized by Google

Cette table, d'une rigoureuse exactitude, est très précieuse, les registres des trésoriers des guerres ayant été brûlés en 1792; il n'en subsiste plus aujourd'hui que six registres originaux de 1338 à 1350, et des extraits faits au XVIIe et au XVIIIe siècle. C'est donc une source importante tant pour l'histoire militaire que pour l'histoire généalogique.

M. J.-B. Chabot entretient l'Académie des fouilles qui ont été faites à Carthage dans le sanctuaire dit de Tanit, par les soins de M. de Prorok, qui s'est rendu acquéreur du terrain où ont été pratiquées ces fouilles. On y a découvert de nombreux autels votifs et plus de 200 urnes contenant des ossements calcinés. On en avait déjà trouvé antérieurement plus de 800. M. Chabot émet des doutes sur le fait que ces ossements proviendraient de sacrifices humains. On a aussi découvert des inscriptions gravées sur des stèles qui étaient encore en place. M. Chabot donne l'interprétation de trois de ces inscriptions, qui contiennent des imprécations contre ceux qui les déplaceront. Ces textes apportent une précieuse contribution à la connaissance du lexique et de la grammaire puniques.

M. Adrien Blanchet signale des découvertes faites dans la forêt de Corgebin, près de Chaumont (Haute-Marne), au-dessus d'un cours d'eau souterrain. Il commente en particulier une inscription des premiers temps de la domination romaine, qui contient des noms de formes celtiques; le plus important est celui de la déesse *Atesmerta* dont on ne connaît pas d'autre exemple, mais qui est analogue à celui d'une autre divinité, *Rosmerta*, si fréquemment associé dans des inscriptions au nom de Mercure.

Le P. Scheil donne lecture de la première partie d'un mémoire de M. Édouard Naville sur l'âge du cuivre en Égypte.

SÉANCE DU 20 JUIN 1924

Par lettre en date du 14 juin 1924, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts fait savoir que la chaire d'archéologie de l'École nationale des Chartes ayant été déclarée vacante, le Conseil de perfectionnement et l'Assemblée des professeurs de cet établissement présentent à l'unanimité des suffrages, en première ligne M. Marcel Aubert, et en deuxième ligne M. Paul Deschamps. Il invite la Compagnie à procéder à son tour à la désignation de deux candidats.

Par une autre lettre en date du 18 juin, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonce que les crédits devenus disponibles au Collège de France par suite du décès de M. Babelon ayant été affectés à l'enseignement de la numismatique dans l'antiquité, l'assemblée des professeurs présente, en première ligne, M. Théodore Reinach par 26 voix, et en seconde ligne M. Dieudonné par 31 voix. Il invite la Compagnie à procéder à son tour à la désignation de deux candidats.

M. Dunand, missionnaire de l'Académie à l'École archéologique française de Jérusalem, adresse à M. le Secrétaire perpétuel un compte rendu de ses travaux. — Renvoi à la Commission de Syrie.

A propos de la correspondance, M. Georges Bénédite communique une lettre de M. Édouard Naville qui le prie de remercier en son nom ceux de ses confrères qui ont signé avec lui l'adresse de félicitations qu'il lui a envoyée à l'occasion de son 80e anniversaire.

Digitized by Google

des fouilles. Les exemplaires de céramique attique de belle époque sont encore très rares dans cette région.

M. Émile Senart fait savoir officieusement que la Commission du prix Volney de 1924 a attribué deux récompenses, de 1.000 francs chacune, à M. Jean Haust, pour ses *Étymologies wallonnes et françaises*, et à M. P. Joüon, pour sa *Grammaire de l'hébreu biblique*.

Sur la proposition de M. Edmond Pottier, M. Théodore Reinach est adjoint à la Commission du *Corpus des vases antiques d'argile*, en remplacement de M. Babelon.

M. Jacques Bacot donne lecture d'une note sur quelques manuscrits tibétains provenant du baron Schilling de Canstadt, appartenant à la bibliothèque de l'Institut.

M. Adrien Blanchet communique un mémoire intitulé : *Une Faustine romaine au XVIe siècle*.

M. Puech étudie deux vers (382 et 463) du VIIIe livre des *Oracles sybillins ;* le texte en a été considéré jusqu'ici comme désespéré, ou a provoqué des conjectures inadmissibles. M. Puech pense qu'il suffit de bien interpréter les données de la tradition manuscrite pour obtenir, sans véritable correction, un sens satisfaisant. Il propose de lire, au vers 382 :

Πάνθ' ἕνα φῶτες ἔχοντες ἀχρήστοις δῶρα διδοῦσιν,

c'est-à-dire : les hommes, alors qu'ils ont (un dieu) unique, qui est toutes choses, offrent des présents à des (dieux) inutiles; et au vers 463 :

ὡς εἰπὼν ἔμπνευσε θεὸς χάριν ἡ δ' αἶε κούρη,

c'est-à-dire : et la Vierge entendit (il s'agit de l'Annonciation). Le vers 382 a pu paraître énigmatique par la concision de la formule, et aussi suspect de panthéisme. Au vers 463, le verbe homérique ἀΐω employé comme dissyllabique, n'a pas été reconnu par les copistes, et l'un d'eux, préoccupé de théologie orthodoxe, a cru trouver là l'adverbe αἶε qui attestait la perpétuelle virginité de Marie. La diphtongue ἀϊ, devant voyelle, a été considérée comme commune par notre auteur; il l'a employée comme brève au vers 463, et comme longue au vers 464 (si l'on accepte la conjecture excellente d'Alexandre); ce traitement des diphtongues est courant dans les *Oracles sybillins*.

SÉANCE DU 13 JUIN 1924

M. Mirot fait une communication sur un manuscrit récemment acquis par les Archives nationales, intitulé *Dictionnaire alphabétique et chronologique de la noblesse*. Cet ouvrage est l'œuvre d'un religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, dom Charles-Joseph Bévy, né en 1738, mort en 1830, qui fut historiographe de France pour la Flandre et le Hainaut, et de 1815 à sa mort, bibliothécaire et aumônier du ministère de la Guerre. Chargé, en 1779, de classer dans les archives de la Chambre des Comptes les registres des comptes des trésoriers des guerres, Bévy dépouilla cette importante collection, relevant les noms de tous ceux qui, de 1339 à 1515, avaient servi dans les armées royales, et mentionnant leur qualité, leurs grades, leur lieu d'origine, la durée de leurs services, le nombre de chevaliers, écuyers, sergents, arbalétriers amenés par eux, ainsi que leur solde journalière.

Digitized by Google

Cette table, d'une rigoureuse exactitude, est très précieuse, les registres des trésoriers des guerres ayant été brûlés en 1792; il n'en subsiste plus aujourd'hui que six registres originaux de 1338 à 1350, et des extraits faits au XVIIe et au XVIIIe siècle. C'est donc une source importante tant pour l'histoire militaire que pour l'histoire généalogique.

M. J.-B. Chabot entretient l'Académie des fouilles qui ont été faites à Carthage dans le sanctuaire dit de Tanit, par les soins de M. de Prorok, qui s'est rendu acquéreur du terrain où ont été pratiquées ces fouilles. On y a découvert de nombreux autels votifs et plus de 200 urnes contenant des ossements calcinés. On en avait déjà trouvé antérieurement plus de 800. M. Chabot émet des doutes sur le fait que ces ossements proviendraient de sacrifices humains. On a aussi découvert des inscriptions gravées sur des stèles qui étaient encore en place. M. Chabot donne l'interprétation de trois de ces inscriptions, qui contiennent des imprécations contre ceux qui les déplaceront. Ces textes apportent une précieuse contribution à la connaissance du lexique et de la grammaire puniques.

M. Adrien Blanchet signale des découvertes faites dans la forêt de Corgebin, près de Chaumont (Haute-Marne), au-dessus d'un cours d'eau souterrain. Il commente en particulier une inscription des premiers temps de la domination romaine, qui contient des noms de formes celtiques; le plus important est celui de la déesse *Atesmerta* dont on ne connaît pas d'autre exemple, mais qui est analogue à celui d'une autre divinité, *Rosmerta*, si fréquemment associé dans des inscriptions au nom de Mercure.

Le P. Scheil donne lecture de la première partie d'un mémoire de M. Édouard Naville sur l'âge du cuivre en Égypte.

SÉANCE DU 20 JUIN 1924

Par lettre en date du 14 juin 1924, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts fait savoir que la chaire d'archéologie de l'École nationale des Chartes ayant été déclarée vacante, le Conseil de perfectionnement et l'Assemblée des professeurs de cet établissement présentent à l'unanimité des suffrages, en première ligne M. Marcel Aubert, et en deuxième ligne M. Paul Deschamps. Il invite la Compagnie à procéder à son tour à la désignation de deux candidats.

Par une autre lettre en date du 18 juin, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonce que les crédits devenus disponibles au Collège de France par suite du décès de M. Babelon ayant été affectés à l'enseignement de la numismatique dans l'antiquité, l'assemblée des professeurs présente, en première ligne, M. Théodore Reinach par 26 voix, et en seconde ligne M. Dieudonné par 31 voix. Il invite la Compagnie à procéder à son tour à la désignation de deux candidats.

M. Dunand, missionnaire de l'Académie à l'École archéologique française de Jérusalem, adresse à M. le Secrétaire perpétuel un compte rendu de ses travaux. — Renvoi à la Commission de Syrie.

A propos de la correspondance, M. Georges Bénédite communique une lettre de M. Édouard Naville qui le prie de remercier en son nom ceux de ses confrères qui ont signé avec lui l'adresse de félicitations qu'il lui a envoyée à l'occasion de son 80e anniversaire.

Digitized by Google

M. Edmond Pottier prononce l'éloge de M. J. de Morgan récemment décédé :

« Les journaux ont annoncé la mort de M. Jacques de Morgan, décédé à Marseille après quelques mois d'une douloureuse maladie. Bien qu'aucun lien officiel, à mon grand regret, n'existât entre notre Compagnie et lui, l'Académie comprendra que, comme représentant du Musée du Louvre, qui a bénéficié si largement de ses belles découvertes, j'adresse ici un dernier hommage à sa mémoire. Tout le monde connaît les admirables trouvailles du Code d'Hammourabi, de la stèle de Naran Sim, de l'obélisque de Manichtousou, de la statue de Napir-Asou et de tant d'autres monuments, qui non seulement ont rendu son nom célèbre, mais qui ont ouvert à notre confrère le P. Scheil le vaste champ d'études où lui-même s'est illustré. Dans l'histoire de l'archéologie française, les fouilles de J. de Morgan, à Suse, tiennent une des premières places et comptent parmi les plus heureuses et les plus fécondes en résultats; elles complètent admirablement celles de Sarzec et de Dieulatoy et nous font saisir l'union intime des trois grands foyers de civilisation asiatique : Élam, Chaldée, Perse. En Égypte même, de Morgan avait marqué son passage à la Direction des Antiquités par deux fouilles très fructueuses, celles de Nagadeh et de Dahchour. La justesse de son coup d'œil, la sûreté de sa méthode faisaient de lui un incomparable chercheur. On aurait pu attendre de lui d'autres révélations sur le monde antique, si, en 1912, à la suite des attaques dont il avait été l'objet et qui eurent leur écho jusque dans le Parlement, il n'avait brusquement renoncé à la direction de la Délégation en Perse. Dès lors, installé dans le Midi pour y rétablir sa santé déjà ébranlée par de si fatigantes campagnes, il déploya dans son cabinet de travail la même ardeur impétueuse qu'il avait montrée sur le terrain. Articles, livres, manuels scientifiques, voire même des œuvres d'imagination sortaient de sa plume avec une abondance sans pareille, mais son tempérament robuste était atteint et lentement ses forces fléchissaient. Le jour où il dut s'aliter, nous avons compris qu'il était perdu.

« Pendant cette période d'éloignement et de retraite laborieuse, d'accord avec quelques-uns de nos confrères, j'ai essayé de rétablir le lien rompu entre J. de Morgan et le milieu scientifique de Paris. Il résista à toute avance, disant qu'il avait trop à se plaindre des hommes et qu'il préférait sa solitude. Comme Botta et comme Fresnel, il aura connu l'amertume d'une disgrâce qui, par une sorte de fatalité malheureuse, s'est attachée à tant d'explorateurs français. Mais son souvenir et son nom sont assurés de vivre, tant que s'élèveront dans nos salles du Louvre les monuments infiniment précieux qu'il a su conquérir par son énergie, par son intelligence, et dont il a enrichi son pays. »

Le président annonce la mort de Joseph Roman, correspondant de l'Académie depuis 1908.

M. Alexandre de Laborde donne lecture du rapport suivant :

La Commission de la fondation Piot propose à l'unanimité qu'il soit accordé une subvention de 1.500 francs à Mlle Marthe Oulié, élève de l'École du Louvre, pour exécuter des fouilles en Crète, au mois d'août, dans les maisons qui entourent le palais de Mallia, déjà dégagé par l'École d'Athènes, en vue de trouver des restes de céramique et d'architecture. — Adopté.

Le R. P. Scheil communique la seconde partie du mémoire de M. Édouard Naville sur l'âge du cuivre en Égypte.

Digitized by Google

M. Henri Sottas, professeur d'égyptologie à l'École des Hautes Études, rend compte de ses travaux récents, exécutés sur un double de la « pierre de Rosette », double provenant des fouilles de Clermont-Ganneau à Éléphantine et conservé au Louvre. Trois fragments ont été retrouvés, couverts chacun d'une des écritures représentées sur la fameuse stèle qui a joué un si grand rôle dans le déchiffrement des hiéroglyphes. Le fragment grec est le plus important : il permet de contrôler et souvent de rectifier les hypothèses émises depuis plus d'un siècle en vue de combler les parties manquantes de la pierre de Rosette. A l'aide des fragments hiéroglyphique et surtout démotique on peut réfuter avec rigueur les assertions d'un égyptologue allemand qui avait cru devoir nier la possibilité de trouver à Éléphantine un double du décret gravé sur la pierre de Rosette, sous prétexte qu'à l'époque de sa promulgation l'île n'était pas sous l'obédience du Ptolémée régnant à Alexandrie.

M. Franz Cumont communique la reproduction d'un fragment de bouclier recouvert de peau, qui a été découvert à Sâlihiyeh en 1923. Ce lambeau de parchemin était décoré d'une peinture représentant au centre la mer azurée avec les navires qui y voguent, au bord la terre, en rouge, avec ses fleuves bleus. Sur ce bord, le possesseur du bouclier, qui devait être un archer palmyrénien, a inscrit en grec une liste de ses étapes avec la notation en milles des distances. Les *mansiones* sont figurées par une petite maison à pignon. La liste commence à Odessos (Varna) sur la côte du Pont Euxin et nous conduit par Callatis et Tomi jusqu'au Danube, puis au delà du fleuve se poursuit jusqu'à Chersonèse en Crimée; elle reprend à Trapézous (Trébizonde) et s'arrête aujourd'hui à Artaxata en Arménie.

Cette peinture, qui doit dater de la première moitié du IIIe siècle, apporte une preuve nouvelle que, sous les Sévères, les Romains avaient des garnisons dans la Russie méridionale à Tyra, Olbia, Chersonèse, que réunissait une route militaire, et qu'ils occupaient en Arménie Artaxata, qui ne fut pas détruite, comme on l'a cru, sous Lucius Vérus. Ce document géographique unique en son genre est certainement un extrait d'une carte routière d'état-major. Il tend à confirmer l'hypothèse que l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger remontent tous deux à une grande carte murale exécutée à Rome sous Caracalla en même temps que la célèbre *Forma Urbis*.

SÉANCE DU 27 JUIN 1924

Le Ministre de l'Instruction publique des Beaux-Arts adresse une ampliation du décret, en date du 19 juin, qui modifie ainsi qu'il suit l'article 20 du règlement :

« Art. 20. — Sur les 10 académiciens libres, l'Académie en devra choisir 5 parmi les personnes non domiciliées à Paris, mais qui, pourtant, devront être régnicoles. »

Le président fait savoir qu'il y a lieu de renouveler la Commission des comptes. MM. Maurice Croiset et Émile Chatelain, commissaires sortants, sont réélus.

Il est procédé au vote pour la présentation de candidats : 1° à la chaire d'Archéologie de l'École des Chartes; et 2° à la chaire de Numismatique de l'Antiquité du Collège de France.

Par scrutins successifs, l'Académie présente pour la chaire d'Archéologie

Digitized by Google

de l'École des Chartes, — à l'unanimité, — en première ligne, M. Marcel Aubert, et en seconde ligne, M. Paul Deschamps.

Pour la chaire de Numismatique de l'Antiquité du Collège de France, en première ligne, M. Théodore Reinach et en deuxième ligne, M. Dieudonné.

M. G. Wiet fait une communication sur une restauration du Nilomètre de l'île de Rawda sous Mutawakkil, en 861

M. René Dussaud donne lecture d'un rapport sur l'activité du Service des Antiquités de Syrie dans les premiers mois de 1924.

SÉANCE DU 4 JUILLET 1924

M. Théophile Homolle communique des extraits d'une lettre de M. Picard, où sont résumées les fouilles et les découvertes de l'École française pendant les premiers mois de l'année jusqu'au 15 mai 1924. Il souligne l'importance des résultats obtenus : à Délos, dans la vallée du haut Inopos, où a été retrouvé le lac circulaire auprès duquel naquit Apollon; à Asine d'Argolide, qui pourrait être considéré comme le port par lequel fut introduite la civilisation minoenne; dans le temple de Delphes, où l'on doit remplacer la colonnade ionique intérieure généralement admise par une série de niches latérales, analogues à celles de l'Héraion d'Olympie.

M. Henri Goelzer fait savoir que la Commission du prix Jules et Louis Jeanbernat et Barthélemy de Ferrari-Doriax a attribué le prix à M. René Prigents, archiviste paléographe (promotion 1921), archiviste du IIe arrondissement maritime, à Brest, pour son livre intitulé : *le Formulaire de Tréguier* (1923, in-8°).

M. Henri Cordier, au nom de la Commission du prix Thorlet, propose d'accorder le prix à M. de Bar, chef de bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, pour son ouvrage : *Tables générales des Bulletins du Comité des Travaux historiques et scientifiques.* — I, *Bulletin archéologique* (1883-1915), et en reconnaissance des services constants qu'il a rendus depuis plus de trente ans à toutes les sections dudit Comité. — Adopté.

M. Michel Rostovtsev fait une communication sur un gobelet d'argent de Boscoreale de la collection de M. Edmond de Rothschild.

SÉANCE DU 11 JUILLET 1924

Le Ministre de l'Instruction publique transmet à l'Académie le rapport du directeur de l'École française de Rome, pour l'année scolaire 1923-1924.

M. Henri Omont, au nom de M. Brutails, donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de son prédécesseur, M. Émile Picot.

M. P. Jouguet, professeur à la Sorbonne et à l'École des Hautes Études, lit une note sur une lettre de l'empereur Claude aux Alexandrins, récemment publiée par M. H.-I. Bell, du Musée Britannique. Il s'attache à préciser les conclusions que l'on en peut tirer touchant les institutions municipales d'Alexandrie, notamment sur le Sénat de cette ville, et le statut des juifs alexandrins.

M. Fr. Thureau-Dangin communique un mémoire du R. P. Abel, sur les récentes fouilles exécutées à Beit Djebrîn (Eleutheropolis), sur l'emplace-

Digitized by Google

ment d'une villa gréco-romaine, par l'École archéologique française de Jérusalem. Déjà les fouilles de 1921 avaient mis au jour une importante mosaïque romaine. Celles de mai dernier ont amené la découverte d'une nouvelle mosaïque qui ne le cède guère en intérêt à la première, mais est d'époque byzantine. Une inscription grecque nous apprend qu'elle avait été exécutée par l'ordre d'un prêtre chrétien nommé Obodianos pour décorer une chapelle.

SÉANCE DU 18 JUILLET 1924

Le président annonce à la Compagnie la mort de M. Ernest Langlois, correspondant de l'Académie à Lille.

M. Théophile Homolle donne lecture d'un rapport sur la cinquième session du Comité de l'Union académique internationale.

M. Raymond Weill rend compte des travaux de la mission archéologique Edmond de Rothschild en Palestine, pendant la campagne 1923-1924.

SÉANCE DU 25 JUILLET 1924

M. Raymond Weill achève sa communication sur les travaux du printemps dernier de la mission archéologique Edmond de Rothschild en Palestine. A Jérusalem, les fouilles de l'acropole cananéo-davidique ont découvert le grand château de la pointe méridionale, notamment les substructions du donjon central, énorme tour de plan carré assise sur une cave profonde creusée dans le rocher. Plus bas encore, ce promontoire de la colline est percé par des tunnels où circulaient les aqueducs des différentes époques, tous descendus de la source du nord et curieusement enchevêtrés.

M. Weill a entrepris, en même temps, des fouilles dans les cimetières de la très vieille ville de Gezer au milieu de la plaine entre Jérusalem et la côte. On a trouvé de nombreux tombeaux intacts, échelonnés de la période cananéenne moyenne (1600 av. J.-C.) à l'époque israélite ancienne (800 av. J.-C.). Les mobiliers de ces tombeaux sont conservés à Jérusalem, au nouveau *Musée* de la mission, constitué depuis 1914 et dont l'inauguration a été faite par M. Weill à la fin des travaux de la campagne.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

JACQUES DE MORGAN (1857-1924).

Né le 3 juin 1857 à Huisseau-sur-Cosson (Loir-et-Cher), Jacques de Morgan était le fils d'un ingénieur qui s'occupait particulièrement de recherches minières. Tout jeune, avec son frère aîné Henri, il s'initia, sous la direction de son père, aux études de géologie et de minéralogie. L'archéologie préhistorique ne les laissait pas indifférents, et c'est ainsi qu'ils furent parmi les premiers à exploiter les silex de la station du Campigny (canton de Blangy-sur-Bresle, Seine-Inférieure) qui a donné son nom à la première phase du néolithique, le *campignyen*. L'abbé Cochet, dans son Rapport annuel sur les opérations archéologiques dans la Seine-Inférieure (1871-1872)[1], mentionne à deux reprises les découvertes de la famille de Morgan. Il est d'abord question de l'exploration du Campigny, station découverte en 1868 : « M. de Morgan a voulu partager ses richesses avec le public et il a envoyé au Musée de Rouen toute une caisse lapidaire, composée de 150 pièces [2]. » Plus loin, il s'agit de la fouille d'une nécropole mérovingienne : « M. le baron *(sic)* de Morgan, assisté de ses fils, a fait l'exploration méthodique du cimetière franc de Blangy. La famille du baron de Morgan, qui habite ce pays, a pu, en 1870, fouiller à loisir ce champ de repos. »

Ces travaux et d'autres [3] mirent le jeune Jacques en relations avec le Musée des Antiquités nationales. « Vous souvenez-vous, écrivait-il du Caire à Alexandre Bertrand (5 mars 1892), des encouragements que vous me donniez en 1875 quand je fouillais les cimetières francs de la vallée de la Bresle ? » Il connut également l'attaché du Musée, Gabriel de Mortillet, qui exerça une influence durable sur ses études en lui enseignant à classer ce qu'il recueillait.

---

1. *Rev. arch.*, 1873, II, p. 115.

2. Voir E. et H. de Morgan, *Notice sur le Campigny, station de l'âge de la pierre polie à Blangy-sur-Bresle*, Amiens, 1872, 9 p. « Les Gallo-Romains, est-il dit, l'ont appelé *Campus ignis*, sans doute parce qu'ils constatèrent que le sol était rempli de cendres et de charbons. » La linguistique n'était pas le fort des explorateurs. — « Découverte par nous en avril 1868, le station de Campigny devint bien vite, par le soin que nous prîmes de la faire connaître à tous les amateurs de Blangy, un champ de recherches et de découvertes. » Abel Maître, directeur des ateliers du Musée de Saint-Germain, vint y recueillir des silex pendant l'été de 1871.

3. En 1881, Jacques de Morgan explora quelques tumulus de l'âge du bronze dans la forêt des Moidons (Jura) et publia à ce sujet un rapport illustré (*Mém. de la Soc. d'Emulation du Jura*, 1883).

Digitized by Google

Jacques de Morgan fut élève de l'École des Mines et, tant avant que pendant son apprentissage, voyagea beaucoup, plutôt en géologue qu'en archéologue. Cette partie de sa jeunesse m'est mal connue, mais je sais qu'il séjourna dans l'île de Wight (1875), en Scandinavie (1876), en Autriche-Hongrie et en Bohême (1881) et qu'il donna, au *Bulletin de la Société géologique*, des notes sur la géologie de ces contrées [1].

***

En 1884, chargé, à titre privé, d'une mission de prospecteur, il fit un voyage de huit mois dans le royaume de Pérak et les pays voisins (presqu'île malaise); il dressa la carte de la presqu'île et y recueillit une multitude d'informations concernant la géologie, l'ethnographie et la linguistique. Dessinateur de premier ordre, il illustra lui-même de façon irréprochable les mémoires qu'il dispersa sur cette exploration [2].

Une autre mission, pour le compte d'une société minière avec laquelle Morgan eut plus tard de longs démêlés, complétée (sept. 1889) par une mission officielle du ministère de l'Instruction publique, le conduisit en 1886 dans la Perse du Nord. Il profita de ses loisirs pour fouiller de nombreuses nécropoles et aussi pour parcourir une grande partie de la Perse, où il fut frappé des perspectives qu'ouvrait à la science une exploration approfondie de Suse. Dès cette époque, il y intéressa notre ministre René de Balloy, qui devait signer plus tard, à Téhéran, la convention qui réservait à la France le monopole des découvertes futures en Susiane.

Morgan passa trois ans dans la région du Caucase; mais il n'attendit pas son retour définitif en France (1891) pour publier deux volumes admirablement illustrés par lui-même : *Mission scientifique au Caucase*. Tome I. *Les Premiers Ages des métaux dans l'Arménie russe* (1889). Tome II. *Recherches sur les origines des peuples du Caucase* (1889). En correspondance avec Alexandre Bertrand, qui lut à l'Académie une note de Morgan sur les bracelets-monnaies du Caucase (30 août 1889) [3], il lui écrivait le 14 juin 1890 d'Aliabad : « J'ai pensé vous faire plaisir en vous envoyant un article détaillé sur mes recherches au Linkoran qui sont une vraie nouveauté, car jusqu'ici le ministre seul en a eu connaissance par une lettre officielle... J'ai déjà pour l'État une très belle collection, mais où ira-t-elle? » L'article parut dans

1. J. de Morgan a dressé la liste de ses ouvrages et articles divers jusqu'en 1905 dans son opuscule : *Histoire et travaux de la Délégation en Perse*, Paris, 1905, p. 159 et suiv.

2. Le Musée de Saint-Germain possède un beau volume in-4°, relié sous ce titre : J. de Morgan, *Explorations dans la presqu'île Malaise* (n. 761). Mais c'est en vain qu'on le demanderait en librairie ; c'est un exemplaire unique, formé d'une réunion de brochures. La première a pour titre : *Exploration dans la presqu'île Malaise* (royaumes de Perak et de Patani), par J. de Morgan, ingénieur civil des Mines, membre des Sociétés géographique, géologique et zoologique de France, Paris, Lahure, 1886. Un autre fascicule est le *Journal de voyage*, Rouen, 1886 (extr. du *Bull. Soc. norm. de géogr.*). Un troisième est intitulé : *Linguistique, mœurs, coutumes et langages des Négritos*, avec cartes et gravures d'après les dessins de l'auteur (extr. de *l'Homme*, journal fondé par G. de Mortillet, 16 et 25 août, 10 et 25 octobre 1885). Voir aussi J. de Morgan, *Note sur la géologie et l'industrie minière du royaume de Perak et des pays voisins*, extr. des *Annales des Mines*, mars-avril 1886.

3. *Rev. archéol.*, 1889, II, p. 177.

Digitized by Google

notre *Revue* (1890, II, p. 1 et suiv.). Morgan y dit qu'après avoir visité successivement les provinces de Téhéran, d'Asterabad, du Mazendéran et du Ghilan, il fouille depuis deux mois dans le Linkoran, province iranienne de l'Empire russe, où les autorités locales lui donnent toutes facilités. Il a ouvert 250 sépultures dans les montagnes entre la frontière persane et les plaines marécageuses du littoral caspien. La *Revue* publia encore de lui des *Notes sur les nécropoles préhistoriques de l'Arménie russe* (1890, II, p. 176) : « Chargé par le ministre de l'Instruction publique de recherches archéologiques dans la Transcaucasie, j'ai exploré les nécropoles préhistoriques des montagnes de l'Arménie russe et plus spécialement celles situées dans le massif du Lelwar, près des mines de cuivre bien connues d'Akthala, Allahverdi, Privolnick, etc. » Bertrand parla à l'Académie des fouilles du Linkoran, où Morgan avait trouvé des sépultures dolméniques de l'âge du bronze et même de l'âge du fer (11 juillet 1890).

Les *Comptes rendus de l'Académie* (11 décembre 1891) mentionnent pour la première fois, en connexion avec les recherches de Morgan, les noms de Maspero et du P. Scheil. A cette date, Maspero annonça que Morgan avait relevé des bas-reliefs avec inscriptions cunéiformes à Seripoul et à Sheikh-Khân et que ces textes avaient été étudiés par le P. Scheil. « Le style de ces deux bas-reliefs, dit Maspero, est fort archaïque. En les comparant aux œuvres de Goudéa que possède le Louvre, on constate qu'ils présentent un caractère incontestable d'antiquité plus haute. » Maspero ne perdait pas une occasion de lancer un caillou dans le jardin de Tello. Le *Compte rendu* ajoute : « M. Heuzey émet le vœu que ces documents soient comparés aux estampages qu'il a présentés autrefois. » Comme cela arrive souvent dans les publications officielles, il faut savoir lire entre les lignes pour comprendre.

***

De l'activité déployée par Morgan en Perse [1], les deux volumes dont j'ai transcrit les titres ne sont pas le seul témoignage : il y a les cinq gros volumes de la *Mission en Perse*, complétés par une carte des rives méridionales de la Caspienne, du Kurdistan, du Moukri et de l'Élam, publiés en partie alors que Morgan travaillait en Égypte, en 1894 et 1895 [2]. Cette grande œuvre, relativement peu connue, suffirait à la réputation d'un savant; l'illustration, à laquelle Morgan a donné tous ses soins, est d'une qualité irréprochable. « Lorsque j'entrepris cette expédition, écrit-il [3], je me proposais de continuer le plus loin possible vers l'Orient les travaux d'histoire, d'ethnographie et d'archéologie que j'avais commencés au Caucase. Mon voyage embrassa les pays voisins de la mer Caspienne, l'Azerbeidjân et tout le Kurdistan persan jusqu'au golfe Persique... Je me suis plus spéciale-

1. Voir aussi sa communication à l'Académie sur les résultats généraux de la mission, *Comptes rendus*, 1892, p. 8 (22 janvier).

2. *Mission scientifique en Perse*, I, II, *Etudes géographiques*, 1894, 1895. III, 1, *Etudes géologiques*, 1905. III, 2, *Paléontologie* (par divers collaborateurs, 1895). IV, *Recherches archéologiques*, 1896-7. V, *Etudes linguistiques*, 1904. — Les antiquités rapportées par Morgan ont été distribuées entre le Musée Guimet et celui de Saint-Germain (nov. 1893).

3. *Mission*, t. V, p. XIII.

Digitized by Google

ment attaché aux langues kurdes [1]... Lors de mon retour en France (1er novembre 1891), je comptais mettre en ordre mes notes, analyser les divers documents que j'avais recueillis... Ce travail terminé, je comptais repartir pour la Perse et poursuivre mes études dans les provinces du Sud et de l'Est. Mais ce projet ne put être mis à exécution, car, dès le mois de février 1892, le ministre de l'Instruction publique m'envoyait en Égypte. »

L'exposition des trouvailles de Morgan au Trocadéro, non moins que ses premières publications, avait mis en pleine lumière ses extraordinaires qualités de chercheur et d'organisateur; il ne comptait encore, en haut lieu, que des amis; Bertrand, en particulier, ne tarissait pas d'éloges. Or, on avait besoin, à ce moment, d'un directeur des antiquités en Égypte, celui qui occupait ce poste, Grébaut, n'étant plus à la hauteur de ses fonctions [2]. Xavier Charmes, avec le tact sûr qui lui faisait apprécier les hommes supérieurs, jeta les yeux sur Morgan, bien qu'il ne fût pas égyptologue, et Maspero, par ce motif peut-être, appuya la nomination de Morgan [3]. Mais la situation était délicate, comme le montrent les fragments de lettres ci-dessous que je tire des archives du Musée de Saint-Germain :

Le Caire, 5 *mars 1892* (à Alex. Bertrand).

M. Grébaut vient de demander un congé de six mois pendant lequel je dois le remplacer dans la direction générale des antiquités. Ceci est la note officielle, mais officieusement son rappel et ma nomination sont choses définitives. Malheureusement, je ne suis pas égyptologue. Ce sera pour moi une difficulté de plus et le ministère l'a prévue en m'adjoignant M. Virey, qui sera mon bras droit.

Le Caire, 26 *mars 1892* (au même).

Je ne suis pas encore en fonctions, M. Grébaut est toujours ici. Je ferai l'intérim jusqu'à ce que sa situation soit régularisée en France, car on doit s'entendre avec lui. Ce ne sera peut-être pas facile, mais M. Charmes est assez habile pour lui faire comprendre que la situation qu'on lui offrira est un honneur pour lui et que deux cours d'égyptologie sont indispensables en France... Mais les avantages de la situation de M. Grébaut en France ne sont pas aussi nets ici qu'à Paris; c'est pourquoi M. de Reversaux, notre ministre, a cru devoir faire accorder un congé au directeur des antiquités et ne pas le mettre au courant ici même de la situation qui lui est réservée. M. Grébaut n'aurait pas bien compris, aurait pensé qu'on le destituait, aurait été mal conseillé et il en serait résulté des incidents fâcheux dans l'état actuel des affaires françaises d'Égypte.

***

Jacques de Morgan fut directeur des antiquités d'Égypte de 1892 à 1897. Son œuvre, qui est considérable, peut être brièvement exposée sous quatre chefs : il fut diplomate, organisateur de Musées et restaurateur d'édifices, organisateur et auteur de publications, enfin et surtout explorateur.

I. Du fait même qu'il n'était pas égyptologue, Morgan fut d'abord pris par les Anglais pour un diplomate, d'autant plus qu'il avait l'allure et le

1. Morgan y voyait les filles de la langue autrefois parlée par les Mèdes.
2. Installé à Gizeh, nous apprend M. Bénédite (*Débats*, 3 juillet 1924), il ne décachetait même plus les lettres de service qu'il recevait.
3. Il ne voulait pas alors retourner lui-même en Egypte, le premier volume de son *Histoire des peuples de l'Orient* étant sous presse et demandant tous ses soins.

Digitized by Google

langage de la profession. Mais ces qualités, rares chez les savants, devinrent bientôt un des éléments de son succès; dans une période de tension politique, il n'eut jamais avec les fonctionnaires et archéologues anglais que de bons rapports. « Enfin, écrivait Sayce, les antiquités de l'Égypte sont en de bonnes mains! » Si Morgan ne trouva pas, auprès des autorités françaises, tout le concours qu'il aurait pu désirer, c'est que l'archéologie était le moindre de leurs soucis; elles en avaient d'autres que Morgan ne partageait pas. Voici quelques lignes à ce sujet :

Saqqarah, 28 août 1893.

Pour moi, qui suis absolument indifférent en matière religieuse, j'assiste aux résultats d'une politique que je considère comme désastreuse pour nos intérêts et je m'étonne que le Gouvernement français tolère une semblable opposition de la part de ses fonctionnaires... C'est l'exportation du cléricalisme poussée à son comble !

La lettre est très longue et importante; mais ce n'est pas le lieu et il serait prématuré de la publier intégralement. On la trouvera un jour dans les archives que j'ai déjà désignées.

II. Morgan créa en juin 1892, avec Botti, le Musée d'Alexandrie, devenu depuis si florissant grâce à Breccia; il fit tout ce qu'il put pour améliorer les conditions du Musée de Gizeh, très mal installé et menacé d'incendie; il y ajouta même des constructions. On lui doit aussi la consolidation, devenue urgente, du temple de Komombos, où il montra ses talents d'architecte et d'ingénieur et qu'il commença par déblayer complètement.

III. Morgan eut le projet grandiose de refaire la vaste publication de l'Expédition d'Égypte; il publia, avec des collaborateurs zélés, notamment MM. Bouriant, Jéquier et Legrain, trois volumes d'un catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique, où l'on a sans doute relevé des erreurs, mais qui aurait dû être continué [1]. Ses propres publications, qui se succédèrent rapidement, sont les suivantes :

Travaux archéologiques en Égypte, 1892-3. 1893.
Le trésor d'Ousortesen, 1894.
Le trésor de Dahchour, 1894.
Fouilles de Dahchour, mai-juin 1894, avec le concours de Berthelot, Legrain, Jéquier, Loret, Fouquet, 1895.
Recherches sur les origines de l'Égypte. I. L'âge de la pierre et les métaux. II. Ethnographie préhistorique et le tombeau royal de Nejadah, 1896 (épuisé et introuvable).
Carte de la nécropole memphite, Dahchour, Saqqarah, Abousir, 1897.

IV. J'en viens à la partie capitale de l'œuvre de Morgan en Égypte, les explorations qu'il y conduisit. Ne pouvant entrer dans le détail, je reproduis un exposé sommaire et correct publié, sous la signature *J. de K.*, dans les *Débats* du 14 mai 1923.

M. Jacques de Morgan, pendant les six années de sa direction générale des antiquités de l'Égypte, découvre en 1892, à Saqqarah, les mastabas de Kabin et de Mérouka de la VIe dynastie, et le beau scribe de Saqqarah, admirable morceau

1. *Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Egypte ancienne*. 1re série, Haute-Egypte. I. De la frontière de Nubie à Komombos, 1894. — II, III. Komombos, 1895, 1905.

Digitized by Google

de sculpture de l'ancien Empire. Il fait déblayer le grand temple d'Ombos, situé sur la rive droite du Nil, et dont le souvenir reste gravé comme celui d'un magnifique décor dans la mémoire de tous ceux qui ont remonté le fleuve. Il trouve, à Meir, ces petits soldats et ces petites barques de la XIe dynastie, qui nous donnent une fidèle reproduction de la tenue et de l'armement des troupes et des moyens de navigation de cette époque. De 1893 à 1895, il s'attaque aux pyramides de Dahchour, dans lesquelles il découvre la sépulture du roi Ra-Fou-Ab, avec sa statue de bois et son cercueil lamé d'or, et les tombeaux intacts des princesses Ita et Khnoumit de la XIIe dynastie (environ 1800 avant J.-C.), avec leurs trésors, leurs couronnes, qui, déposés au Caire, forment une des plus belles salles du musée. Les trésors de cinq princesses, échappés à la cupidité des Pasteurs, contenaient plus de 30 kilos d'or [1]. Enfin de 1895 à 1897, M. J. de Morgan découvre la tombe (dite) de Ménès à Négadah (environ 4700 ans avant J.-C., toutes ces dates pouvant être discutées suivant que l'on accepte la chronologie éloignée ou rapprochée). Et après des expéditions au Bahr-Béla-Mâ et dans la péninsule du Sinaï, il fixe d'une façon définitive la question de la préhistoire de la vallée du Nil et du Sinaï, problème qui avait été le sujet d'ardentes controverses entre les égyptologues [2].

*
* *

Quel fut l'écho, en France, de cette succession de magnifiques découvertes? Les hommages officiels ne firent pas défaut. Morgan fut décoré [3]; il fut même porté, sans succès d'ailleurs, sur la liste des correspondants de l'Institut [4]. Mais, pour en savoir plus long, il faut dépouiller les *Comptes rendus de l'Académie;* on y voit comment la bienveillance du début fut bientôt remplacée par de tout autres sentiments.

Le 26 août 1892, Maspero rendit compte des premiers résultats des fouilles de Memphis. Le nouveau directeur a eu la main heureuse. Il s'est attaqué au site de Memphis et y a trouvé, dans les débris du temple de Pthah, une grande barque en granit et deux figures gigantesques de Pthah dédiées par Ramsès II.

Le 19 mai 1893, Maspero résumait la première campagne de fouilles et annonçait le commencement du catalogue des monuments de l'Égypte. « Le succès est complet, disait-il, grâce aux concours dévoués que M. de Morgan

---

1. Les fouilles de Dahchour furent exposées en 1894 par Jacques de Rougé dans les *Mémoires de la Soc. des Antiquaires* (t. LIII) ; cf. *Gazette des Beaux-Arts*, 1895, II, p. 75. — Dans la *République française* des 13 et 14 octobre 1893, j'ai consacré aux travaux de Morgan deux articles dont il m'a su beaucoup de gré.

2. Pour plus de détails, voir, dans les *Débats* du 3 juillet 1924, l'article de M. G. Bénédite (*Jacques de Morgan en Egypte*). Œuvre d'un élève fidèle de Maspero, cet article rend justice aux mérites éminents de Morgan (appelé avec persistance l'*intérimaire*), mais les réserves plus ou moins atténuées n'y manquent pas. On n'est pas étonné de lire à la fin : « Je puis bien dire que ses rapports avec moi ne brillèrent pas par la cordialité. »

3. Dans une lettre de Ghizeh, 21 juin 1892, il remercie Bertrand de lui avoir fait donner la croix. Morgan mourut avec la cravate de commandeur.

4. A Bertrand, de Ghizeh, 4 nov. 1893 : « Je n'ai appris que maintenant combien vous avez chaudement défendu ma cause à l'Institut au moment où M. Maspero a eu la charmante pensée de me proposer comme correspondant (juin 1893). Je vous suis extrêmement reconnaissant de toute l'amitié que vous me témoignez depuis mes premiers essais et certes l'honneur que vous espériez me voir obtenir était bien au-dessus de mes espérances. »

Digitized by Google

a pu s'assurer par sa vigueur et son urbanité, grâce surtout à la ferme direction qu'il a imprimée à son entreprise. »

En 1894, tout change : c'est le secrétaire perpétuel qui donne lecture des lettres de Morgan relatives aux trouvailles de Dahchour (13 avril, 4 mai). Ce dernier jour, à la suite de la lecture, Maspero s'exprima ainsi (p. 175) :

Je suis heureux de voir que M. de Morgan se décide *enfin* à pousser ses recherches vers le centre de la pyramide de Dahchour. Ce que nous savons des pyramides, de la Ve à la XIIe dynastie, a montré depuis longtemps qu'il faut chercher les chambres sous la pyramide et non dans la pyramide. C'est sous la pyramide qu'il trouvera la chambre royale.

Suit une observation sur une faute de lecture attribuée à Morgan.

A ce sujet, Morgan écrivait à Bertrand le 17 mai (de Dahchour) :

J'ai lu la note de M. Maspero à l'Institut. Je préfère m'abstenir d'en parler, car il suffit de lire mes deux lettres à l'Académie pour se rendre compte que : 1° j'ai toujours cherché à pénétrer dans le centre du monument ; 2° que je n'ai jamais pensé que les chambres royales fussent dans l'épaisseur de la construction, puisque le monument était détruit lors de mon arrivée.

Le 29 mars 1895, quand le ministère transmet à l'Académie un rapport de Morgan sur les résultats de la deuxième campagne de fouilles à Dahchour, il y a renvoi pur et simple à la Commission des Études du nord de l'Afrique. Le 26 avril, c'est un arabisant, Barbier de Meynard, qui donne lecture de la lettre annonçant des découvertes égyptologiques de premier ordre. Désormais, le silence est organisé. De la tombe royale de Negadah (mars 1897), de toute cette révélation de l'Égypte préhistorique, obstinément niée par Maspero, il ne sera jamais question à l'Académie. Arrêtons-nous un moment là-dessus.

Morgan s'est loyalement (et j'ajoute : habilement) accusé lui-même d'avoir partagé, jusqu'en 1895 et au delà, le préjugé qui niait l'âge de la pierre égyptien [1]. Dans un article de la *Vie contemporaine* (15 août 1895), il avait exposé que les instruments de pierre étaient, en Égypte, de toutes les époques et que, pour trouver une phase où ces instruments étaient seuls connus, il faudrait descendre à 20 ou 30 mètres de profondeur. Absorbé, de 1892 à 1894, par des travaux sur l'Égypte pharaonique, Morgan ne reconnut son erreur que lorsqu'il eut le temps d'explorer le désert égyptien. Il vit alors clair dans les découvertes qu'Amélineau et Petrie avaient mal interprétées et publia le premier volume de ses *Recherches*, monument de pénétration et de clairvoyance, fondement de toutes les études ultérieures à ce sujet. « Mon opinion, dit-il, ne fut critiquée qu'indirectement en des termes sur lesquels je ne veux pas insister. »

Il s'agit d'un article plein de fiel que Maspero publia dans la *Revue critique* du 15 février 1897, à propos de l'ouvrage de Petrie et Quibell, *Nagada and Ballas* (1906).

Alors que Petrie attribuait les tombes préhistoriques à des étrangers qui auraient envahi l'Égypte entre la VIe et la XIe dynastie, Maspero refusait de situer exactement dans le temps ces prétendues invasions : il fallait voir

1. Préface du tome II des *Recherches sur les origines de l'Egypte*, 1906.

Digitized by Google

là les traces de Bédouins nomades qui, de tout temps, avaient fait des incursions en Égypte. Je transcris maintenant le passage essentiel :

On remarque les mêmes caractères qu'a notés si bien M. Petrie dans les localités explorées par le Service actuel des Antiquités, et ma pensée recevrait une autorité nouvelle des notions contenues dans le livre de M. de Morgan sur l'âge de la pierre et des métaux en Égypte, si le parti pris évident avec lequel l'auteur écarte ou tait les faits contraires à sa théorie n'en rendait l'usage difficile. Considérant pourtant que beaucoup d'objets attribués par M. de Morgan aux époques antérieures à l'histoire sont semblables à ceux que M. Petrie et moi nous avons trouvés associés à des monuments égyptiens des VIe-XIe dynasties et proviennent des mêmes localités, je crois qu'on peut attribuer à ces Libyens une partie des soi-disant stations préhistoriques; j'attendrai cependant, pour me prononcer définitivement, que des fouilles sérieuses aient été faites dans ces endroits par un observateur d'esprit impartial et instruit suffisamment des choses de l'égyptologie.

Ainsi, en présence d'une découverte capitale qu'il était peut-être marri de n'avoir point faite, un savant de génie comme Maspero ne craignait pas d'en accuser l'auteur d'ignorance doublée de mauvaise foi. *Tantaene animis caelestibus irae!* Morgan eût été excusable de perdre patience; mais il resta bon diplomate et il convient de lui en faire compliment [1].

***

La mission de Morgan en Égypte prit fin parce qu'on avait besoin de lui pour la Perse. Les négociations avec ce pays avaient abouti, le 12 mars 1895, à un premier traité signé à Téhéran, qui fut ratifié par le Parlement français le 23 décembre 1895 et le 18 février 1896, puis complété, grâce surtout à Morgan, en 1900. La France, moyennant un versement de 50.000 francs, acquérait le privilège des fouilles en Perse et la propriété des objets à découvrir en Susiane. La mission française devait disposer d'un budget annuel de 130.000 francs (loi du 21 juillet 1897) Qui mettre à sa tête sinon Morgan? [2] Il est vrai qu'il abandonnait, en Égypte, une grosse situation pécuniaire et même mondaine pour aller vivre de nouveau en pays demi-sauvage; mais le ministre d'alors, l'historien Rambaud, obtint de Morgan qu'il se dévouât à cette nouvelle tâche. Lui fit-il des promesses, celle, du moins, de lui laisser quelque indépendance dans la gestion du budget de la mission? Nous verrons plus loin que cela est plus que vraisemblable; mais la parole d'un ministre s'envole et les bureaux restent, avec leurs règlements uniformes et tracassiers.

***

On sait que Marcel Dieulafoy, en 1884-6, avait fouillé le palais de Darius à Suse. Morgan, dès 1891, reconnut qu'un autre groupe de ruines, dit *tell de*

1. J'ai exposé, avec textes à l'appui, l'histoire de la question du préhistorique égyptien dans l'*Anthropologie* (1897, p. 327-343). Naturellement, je me rangeais à l'opinion de Morgan et je montrais qu'il n'y avait aucune différence essentielle entre celles de Petrie et de Maspero.

2. Dieulafoy insistait auprès de Charmes pour être chargé de cette nouvelle mission, mais Charmes, qui préférait Morgan, faisait la sourde oreille. Dieulafoy ne pardonna cette déconvenue ni à Charmes ni à Morgan.

Digitized by Google

l'*Acropole*, haut de 30 mètres, devait renfermer des vestiges de civilisations plus anciennes. C'est là que les fouilles commencèrent le 18 décembre 1897. Ce qu'elles ont produit, une visite à la salle Morgan du Louvre, ou la lecture du catalogue des antiquités de la Susiane (1913), peut seule en donner une idée à la fois rapide et adéquate [1]. Tout le monde connaît la stèle de Naramsin, le code d'Hammourabi, la statue de la reine Napirasou, l'étonnante céramique peinte de l'Élam, mère, disait Morgan, de la céramique méditerranéenne — et je n'ai rien dit des inscriptions élamites, dont le déchiffrement devait illustrer le P. Scheil. De 1897 à 1908, les découvertes se succédèrent, tant en présence de Morgan qu'en son absence (car il fit des séjours assez fréquents et longs en Europe [2]), grâce au zèle des auxiliaires qu'il s'était adjoints. L'un d'eux, M. R. de Mecquenem, devait recueillir sa succession ; il est encore à la tête de la Délégation. J'ajoute que le manque de fonds empêcha d'exécuter d'importants travaux en d'autres régions de la Perse [3]; pourtant les fouilles des nécropoles préhistoriques du Talyche (1901) ont donné une remarquable série d'objets de métal, aujourd'hui au Musée de Saint-Germain, très riche aussi, grâce à Morgan, en céramiques de l'Élam.

Les *Mémoires de la Délégation*, rédigés par M. de Morgan ou avec son concours, forment une série imposante de treize volumes qui ont paru rapidement de 1900 à 1912 [4]. Là aussi, comme dans la conduite des fouilles, Morgan témoigna des hautes qualités qui font d'un chef digne de ce nom, comme on l'a dit pendant la grande guerre, un « réservoir d'énergie ».

La première relation, due à Morgan, des fouilles de 1897 et 1898, fut l'objet d'un exposé de L. Heuzey à l'Académie [5]. En voici quelques lignes :

L'œuvre capitale de la mission Dieulafoy, dans l'étude des ruines de Suse, a été l'exploration de l'étage achéménide. Cette même couche achéménide, la nouvelle mission la rencontrait à son tour, en cherchant à percer plus profondément. Le rapport contient la description de plusieurs tranchées creusées dans le but d'étudier les constructions de cette époque. *C'est là une partie de controverse* qui ne pourra être exposée utilement que le jour où l'on aura sous les yeux tout le détail des éléments graphiques relevés dans les fouilles.

Controverse, cela signifiait que Morgan ne poussait pas la docilité jusqu'à prendre pour paroles d'Évangile tout ce que Dieulafoy, le plus impérieux des savants, avait cru bon d'affirmer. Heuzey, toujours prudent, indiquait le désaccord et passait outre. Mais Dieulafoy s'imagina que sa réputation d'explorateur était en péril; il en voulut à Morgan au point d'empêcher qu'à l'époque même où celui-ci dotait la France de richesses incomparables, il fût nommé correspondant de l'Institut. Je dis cela parce que je sais que c'est vrai, et je le regrette pour Dieulafoy.

---

1. Les premières trouvailles de la mission furent exposées au Grand Palais (*Gazette*, 1902, II, p. 17) ; en juillet 1905, toutes les découvertes de la Mission furent exposées dans la salle Morgan près des guichets du Carrousel (*Gazette*, 1906, I, p. 5).
2. Le Code d'Hammourabi fut ainsi découvert en son absence, Jéquier étant préposé aux fouilles (1901). Cf. *Mém. de la Délég.*, IV, p. 11.
3. Sur ces travaux, voir *Revue arch.*, 1912, I, p. 152.
4. Voir aussi Morgan, *Compte rendu des travaux archéol. de la délégation en Perse*, 1898, et le *Bulletin de la Délégation*.
5. *Comptes rendus*, 1898, p. 670 sq.

Digitized by Google

Heuzey terminait ainsi :

La Délégation en Perse occupera une place de plus en plus grande à côté des autres missions françaises qui, depuis ces vingt dernières années, ont fait une trouée si profonde dans l'antiquité orientale.

Tello ne veut pas qu'on l'oublie pour Suse, et c'est justice. Mais Tello, désormais, ignorera Suse.

Parcourons maintenant les *Comptes rendus* de 1898 à 1912. *Rien* en 1899 ni en 1900. En 1901, le président offre à l'Académie le premier volume des *Mémoires* de la Délégation. En 1902, MM. Haussoullier et Pottier communiquent deux monuments grecs trouvés à Suse; en 1903, Bayet, directeur de l'enseignement supérieur et correspondant de l'Académie, signale la découverte de la statue de bronze de Napirasou; en 1904, Bayet parle des fouilles de 1903-4 et l'arabisant Barbier de Meynard présente le tome V des *Mémoires;* en 1906, communication par le ministre des lettres de Morgan et compte rendu par Morgan lui-même de la neuvième campagne; autres communications de Morgan en 1907 sur la céramique peinte de Suse et les conclusions à tirer de la géologie quaternaire de l'Iran; en 1908, lecture de Pottier sur la céramique de Suse, rapport de Morgan sur les fouilles de 1907-8, inscription grecque communiquée par Haussoullier; puis il n'y a plus *rien*. S'il fallait juger de l'importance de découvertes par les échos qu'elles éveillent dans les sections compétentes de l'Institut, on serait tenté de ne pas estimer à leur prix celles de Morgan [1].

*
* *

Avouons-le : il s'était fait des ennemis à Paris et à Suse même. Sur ce point je me garderai de dire tout ce que je sais: *incedo per ignes*. Il me suffira de raconter brièvement ce qui se passa en 1908, un peu par la faute de Morgan, beaucoup par celle de gens qu'à son habitude il avait trop cavalièrement traités [2].

Morgan crut comprendre, en 1897, que la somme annuelle de 130.000 francs mise à sa disposition, sans que son traitement personnel fût fixé, constituait une sorte de forfait. La Cour des Comptes commença par penser de même, puis, en l'absence de tout texte écrit, elle changea d'opinion (1904). Elle réclama des justifications que Morgan ne pouvait pas fournir, ou qu'il fournit au hasard de la plume, incorrectement. Le ministère — en l'espèce le directeur Bayet, homme excellent, mais timide — était très ennuyé des réclamations de la Cour. Le président du Conseil, Clémenceau, intervint deux fois, avec son intelligence ordinaire, pour faire cesser ces chicanes. Mais un auxiliaire

1. M. Haussoullier a déjà observé cela dans sa nécrologie d'Oppert (*CR. Acad.*, 1906, p. 590) : « Il est à peine croyable que le Code d'Hammourabi n'ait jamais fait l'objet d'une communication à l'Académie. » Mais le fait qu'Oppert était alors brouillé avec le P. Scheil n'est pas une explication suffisante ; il y avait d'autres orientalistes à l'Académie.

2. Dans deux petits volumes sur l'œuvre de la Délégation en Perse (1902-1905), Morgan avait usé d'expressions fâcheuses que M. Pottier releva (*Gazette des Beaux-Arts*, 1906, 1, p. 6) : « J'ai lu avec chagrin certaines phrases sur les résultats de la Mission française qui a, la première, fait des fouilles à Suse. » Il y eut donc des torts des deux côtés et Morgan fit preuve de quelque maladresse en indisposant plus que de raison ou sans raison deux personnages aussi influents que M. et Mme Dieulafoy.

Digitized by Google

remercié de Morgan, poussé par le secrétaire même de la Délégation qui était devenu l'ennemi de son chef, commença une campagne dans le journal de Jaurès, *l'Humanité* (26 septembre, 29 septembre, 2 octobre 1908), *où sont les pièces comptables de M. J. de Morgan? L'escamotage. Les ministres savent-ils? Les responsabilités.* Tels sont les titres, en gros caractères, des trois articles[1]; le dernier se terminait par une menace d'interpellation. Elle eut lieu le 13 novembre 1908; un ancien instituteur, député d'extrême gauche, M. Alexandre Blanc, questionna le ministre de l'Instruction publique, M. Doumergue, aujourd'hui président de la République. M. Blanc déclara expressément que l'honnêteté de Morgan n'était pas en cause : il ne dénonçait que ses procédés. M. Doumergue répondit en rappelant le désintéressement avec lequel Morgan avait abandonné sa situation en Égypte; il énumera avec émotion les trésors dont il avait enrichi le Louvre; il soutint que la thèse de Morgan, suivant laquelle il s'agissait d'un forfait, était recevable[2]; il ajouta enfin ces mots bons à méditer : « On ne saurait exiger de certains chefs de mission des justifications de comptabilité, à cause du caractère des pays peu civilisés où ils opèrent. » Pourtant, afin de déférer au désir de la Cour des Comptes, le ministre déclara qu'un règlement serait créé pour *toutes* les missions, qu'elles seraient désormais organisées *administrativement et financièrement*, que le traitement des chefs de mission serait fixé. L'ordre du jour pur et simple fut voté par 519 voix contre 50[3].

Il y avait là, pour Morgan, une juste satisfaction, mais aussi une menace : la comptabilité de la mission était désormais du ressort des bureaux du Ministère. Je ne connais pas le règlement qui fut élaboré en exécution des promesses faites par M. Doumergue à la Chambre; mais Morgan trouva sans doute à l'épreuve qu'il paralysait son activité. Le 12 octobre 1912, il donnait avec éclat sa démission, par une lettre vibrante qui a déjà été publiée dans la *Revue* (1912, II, p. 425) et qu'il est inutile de transcrire ici à nouveau. Mais voici quelques extraits de lettres que Morgan, au cours de ses dernières années, m'écrivit à ce sujet, en réponse à mes demandes d'information sur les incidents qui avaient motivé sa grave décision.

21 août 1921.

Personne ne saura jamais ce que m'ont coûté mes expéditions et ne comprendra combien l'on a été ingrat et méchant à mon égard. J'en ai pris philosophiquement mon parti, mais ce qui m'est arrivé servant de leçon aux jeunes, on ne trouvera plus personne pour entrer dans une carrière aussi pénible et aussi méprisée par les ronds-de-cuir de la rue de Grenelle. Et ce n'est pas, hélas! une question de régime gouvernemental, car, en d'autres temps, Fresnel a été si bien

1. Signés XXX... ; mais le nom de l'auteur a été prononcé à la Chambre le 13 novembre. Une brochure de même origine fut distribuée à la Chambre et au Sénat, avant l'interpellation.

2. C'est ce que venait de reconnaître un inspecteur des finances désigné par le ministre Caillaux.

3. Je remarque, dans le discours de M. Blanc, cette phrase : « M. Haussoulier (*sic*) recevait 90.000 francs pour des fouilles à Delphes. Il a toujours tenu très régulièrement ses comptes. » Evidemment *Delphes* est là pour *Didymes* ; mais ce renseignement ne pouvait venir que de la comptabilité du ministère. D'autre part, les renseignements exacts donnés par le ministre sur les fouilles de J. de Morgan ne pouvaient venir que de Bayet. Toute l'affaire n'était-elle donc que l'écho d'une lutte entre deux services du ministère? De pareilles choses se sont vues.

Digitized by Google

traité qu'il est mort de chagrin à Bagdad. C'est l'esprit des bureaux français qui est o lieux et bête. La jalousie est le grand défaut des races latines.

26 août 1921.

En 1897, j'ai quitté l'Égypte, gros sacrifice, pour me lancer à nouveau dans l'inconnu, plus gros sacrifice encore, renonçant à la vie agréable d'Egypte pour rentrer dans les difficultés de tous genres. Je jouais une grosse partie. Félix Faure, Rambaud et Xavier Charmes l'ont si bien compris qu'une autonomie presque complète me fut accordée. L'État se réservait seulement de juger des résultats et me laissait toute ma liberté d'action. Sans ces conditions, je n'aurais pas accepté d'aller en Perse. Mais Félix Faure est mort, Rambaud aussi et X. Charmes s'est retiré. Je me suis alors trouvé en présence de Liard d'abord, de Bayet ensuite et tous deux n'ont eu qu'une pensée, diminuer ma situation, faire de moi un simple missionnaire. Aucun détail n'a été négligé, *à partir de 1900*, pour m'enlever mon autorité sur mon personnel, restreindre mes pouvoirs. Ne pouvant m'attaquer sur les résultats de mes travaux, on s'en est pris à ma comptabilité, comptabilité que je ne devais pas. C'était le moyen d'attaque *le plus offensant* pour moi. On a corrompu mon personnel par des promesses qui n'ont pas été tenues. Enfin, l'affaire W. (un employé renvoyé) *a été élaborée dans les bureaux du comptable Huet*, au ministère, sous l'œil bienveillant de Bayet [1]. Après douze ans de lutte contre des procédés infâmes, j'ai quitté, ne regrettant qu'une chose, c'est d'avoir jamais cru à la droiture des gens. On m'a manqué de parole de la façon la plus odieuse dès 1900. Si je vis encore quelques années, j'écrirai l'histoire de la Délégation en Perse, je publierai les documents, je montrerai pièces en mains que ces gens se sont comportés comme des... D'ailleurs, dans le monde savant, sauf quelques amis comme vous, je n'ai guère rencontré que jalousies, méfiance, car les gens, jugeant de moi d'après eux-mêmes, s'imaginaient qu'en quittant la Perse je me ferais donner une bonne situation à Paris. Quelle erreur! Quelle cuistrerie! Suse me suffisait et je savais assez ce qu'il en coûtait d'avoir des relations avec la rue de Grenelle pour ne jamais chercher à me faire octroyer un poste quelconque.

Voilà toute l'histoire en vingt lignes, mon cher ami. Ces gens ont été des sots, parce qu'ils n'ont pas compris tout ce qu'ils pouvaient obtenir de moi.

Morgan fit son dernier voyage en Perse dans l'été de 1911. Le mauvais état de sa santé (bronches et cœur atteints) ne fut certainement pas sans influence sur la décision qu'il prit, en octobre 1912, de se retirer. Voici la preuve qu'au printemps de cette année il nourrissait encore de grands projets sur l'Asie :

15 mars 1912.

Je viens de passer tout mon hiver en Corse, travaillant et surtout me soignant; car mon voyage de l'été dernier en Perse m'avait mis à plat. J'ai fait le voyage parce que le ministre me pressait de partir; mais j'en ai rapporté des maux de reins et de sérieux inconvénients du côté des bronches...

J'ai mis à profit les mois de solitude pour achever tout le gros œuvre d'un travail que Babelon m'a demandé pour son ouvrage de numismatique. Je me suis chargé des Parthes sassanides, de l'Elymaïde, la Perside et la Characène, et j'es-

1. Contrairement à Morgan, à qui j'écrivis à ce sujet, je tiens Bayet pour un homme irréprochable; mais, soumis à la surveillance du contrôleur des dépenses courantes, M. Huet, il ne pouvait pas s'accommoder d'une comptabilité inexistante ou fantastique. Ce sont les règlements qui sont à blâmer, non les honnêtes gens qui les appliquent à la lettre. — S. R.

Digitized by Google

père avoir fait honneur à la confiance de Babelon. Mais je suis loin d'avoir terminé : c'est tout un monde et, malgré la richesse du Cabinet des médailles et de ma propre collection, il me faudra frapper à bien des portes étrangères...

Nous avons sous presse en ce moment un admirable travail de Pottier sur la céramique de Suse, travail qui formera le tome XIII des *Mémoires* de la Délégation. Pottier est bien d'avis (comme moi depuis longtemps) [1] que cette céramique représente le produit d'un foyer très ancien d'où seraient partis les principes qui plus tard, à la suite de nombreux avatars, ont produit la céramique méditerranéenne.

Quel malheur que nous ne puissions explorer à fond les pays du Haut-Euphrate et du Haut-Tigre jusqu'à Sindjar ! Je suis convaincu que nous rencontrerions là cette civilisation néolithique qui fait défaut à Suse et en Chaldée. Je ferais cette exploration avec le plus grand plaisir et j'obtiendrais sûrement de Khalil Bey [2] l'autorisation de la faire. Mais on m'a fait comprendre que je n'ai point à sortir des limites de mon département, la Perse, et il faudrait des fonds...

*
* *

J'ai enfreint l'ordre chronologique pour en finir avec ce qui concerne l'activité de Morgan en Perse. Mais cette activité et la publication des *Mémoires* étaient loin de l'absorber tout entier. Il fit des voyages d'études en Sicile [3] et en Tunisie [4]; dans l'une et l'autre région, son coup d'œil exercé lui permit d'apporter des précisions nouvelles dans l'étude des divisions et subdivisions archéologiques. En Tunisie, notamment, il fut le premier (1907) à distinguer sous le nom de *Capsien* (de Gafsa, sud tunisien), une « culture » ayant succédé au chelléo-moustérien, qui semble occuper tout l'espace de temps séparant le paléolithique du néolithique et se trouve également au Sahara, en Algérie, en Tripolitaine et même en Syrie [5].

De ces nouvelles recherches sur le préhistorique et le protohistorique de l'Europe et de l'Afrique, fécondées par ce qu'il avait appris et découvert en Asie, naquit un ouvrage très considérable : *les Premières Civilisations, études sur la préhistoire et l'histoire jusqu'à la fin de l'Empire macédonien* (Paris, Leroux, avril 1909). Babelon, présentant ce livre à l'Académie [6], le jugea ainsi : « ouvrage qui, par l'originalité de son plan, n'a pas son équivalent dans la littérature contemporaine. » A l'étranger, il a été particulièrement loué par Leone Caetani (1911), dont j'ai déjà cité ces lignes bonnes à reproduire [7] : « Pendant que s'imprimaient ces pages a paru le précieux ouvrage de J. de Morgan où, pour la première fois, on a tenté d'établir des liens intimes entre l'histoire géologique, la préhistoire et l'histoire des hommes [8]... Pourtant, l'illustre archéologue français n'a pas tenu compte des change-

1. Cf. Morgan, *C. R. de l'Acad.*, 1907, p. 374. — S. R.
2. Directeur, après Hamdi-Bey, du Musée de Constantinople. — S. R.
3. *Revue de l'Ecole d'anthropologie*, 1909, XIX, p. 93 et suiv. (cf. *l'Anthropologie*, 1910, p. 204).
4. J. de Morgan, Capitan et P. Boudy, *Etudes sur les stations préhistoriques du Sud tunisien*, in *Revue de l'Ecole d'anthropologie*, 1910, XX, p. 105 et suiv.
5. Morgan, *Premières civilisations*, p. 135, 136 ; cf. *l'Anthropologie*, 1911, p. 687.
6. *C. R. de l'Acad.*, 1909, p. 461.
7. *Rev. archéol.*, 1911, II, p. 388. Compte rendu de Leone Caetani, *Studi di Storia orientale*, Milan, t. I.
8. A ma connaissance, les idées de Morgan à ce sujet ont été formulées d'abord en 1907 (*C. R. de l'Acad.*, p. 375). — S. R.

Digitized by Google

ments progressifs du climat de la terre depuis la fin de l'époque glaciaire. » Et j'ajoutais : « Les modifications survenues dans le climat de l'Arabie ont, au contraire, beaucoup occupé M. Caetani. »

Ces lignes ont dû frapper Morgan, car sa pensée entra dans la même voie sans qu'il ait, du moins à ma connaissance, cité Caetani. Voici ce qu'il m'écrivait le 29 avril 1922 :

Je suis arrivé à cette conclusion que l'invasion lente de la Chaldée par l'élément akkadien est due à l'asséchement graduel de la péninsule arabique, asséchement qui se montre depuis l'Algérie jusqu'au pied du plateau persan et qui se continue encore de nos jours. Ces modifications climatériques qui ont débuté à la fin du pleistocène ont peu à peu rendu inhabitables les régions arabes du Sud des bords du golfe Persique, et les habitants de ces pays, peu à peu, se sont partagés, les uns venant chercher l'eau dans la Chaldée nouvellement formée, les autres se concentrant dans les districts arabes encore pourvus de sources (Hadramaout, Yémen, Hedjaz, etc.). C'est d'une simplicité extrême et cependant il fallait le trouver... La venue des Sémites en Chaldée est donc fort ancienne. Nous le savions par les textes, par la manière intime dont Sumériens et Akkadiens sont confondus, mais nous ne savions pas pourquoi.

Je n'ai pas manqué, dans cette *Revue* (1910, I, p. 304), de louer le livre de Morgan : « Rendons hommage, écrivais-je, à l'élan soutenu de l'exposition, à l'aisance cavalière du style, enfin à toutes les qualités d'un *conquistador* scientifique qui conduit une fouille comme un *raid* et une enquête sur l'histoire du vieux monde comme une belle fouille. » Le mot de *conquistador* est flatteur, mais il n'est pas que cela; il implique, dans le choix des moyens, un certain sans-gêne. Morgan travaillait vite; il écrivait souvent mal; il lui est arrivé de transférer dans son livre, au bas des pages, des notes entières empruntées au bas des pages de tel autre [1]. Je ne lui ai pas reproché cela dans le temps; peut-être n'eût-il pas compris; son éducation avait été celle d'un ingénieur, non d'un lettré, mais il fut le plus lettré des ingénieurs.

*
* *

Au cours des douze dernières années de sa vie, Morgan, que l'état de sa santé obligeait de vivre dans le Midi de la France, revint de plus en plus aux études de préhistoire qui avaient passionné sa jeunesse, mais toujours avec la préoccupation, qui est la marque distinctive de son génie appliqué à ces recherches, d'assigner un rôle prépondérant à la géologie et à l'histoire géographique du globe. Il faudrait citer, à ce propos, nombre d'articles importants qu'il dissémina, jusqu'à la fin, dans des périodiques, l'*Anthropologie*, la *Revue d'Anthropologie*, la *Géographie*, etc. [2]. Notre *Revue* ne fut pas ou-

1. *Prem. civil.*, p. 25, note 3 = S. R., *Antiq. nat.*, p. 72, note 5; *ibid.*, p. 26, note 1 = *ibid.*, p. 74, note 4; *ibid.*, p. 26, notes 2-4 = *ibid.*, p. 74, notes 5 et 6, p. 75, note 2, etc.

2. *Les cataclysmes pleistocènes; le plateau iranien pendant l'époque pleistocène; l'influence de l'Asie sur l'Egypte; passage du paléolithique à l'archéolithique; l'industrie néolithique et le proche Orient; des origines des Sémites et de celles des Indo-Européens*, etc. Il faudrait citer aussi des articles de numismatique, notamment les *Contributions à l'étude des ateliers monétaires et sassanides*, dans la *Revue numism.* de 1913.

Digitized by Google

bliée; il y brisa une dernière lance en faveur de la « chronologie longue », qui lui paraissait délaissée à tort sous l'influence d'E. Meyer. Mais le travail capital de Morgan à ce sujet (1921) est son ouvrage intitulé : *l'Humanité préhistorique, esquisse de préhistoire générale*, avec 1.300 figures et cartes dans le texte, Paris, 1921 *(Bibliothèque de Synthèse historique)*. Malgré quelques légèretés, bien excusables sous la plume d'un malade, c'est, dans son genre, un chef-d'œuvre, que Morgan seul était capable d'écrire et dont l'illustration, entièrement due à sa plume habile, n'est pas ce qu'il y a de moins digne d'admiration.

Tout le monde peut et doit lire ce bel ouvrage de synthèse [1]; mais voici quelques extraits de lettres de Morgan qui précisent ses vues en matière préhistorique :

9 février 1910.

Comme vous avez raison de n'accorder aux éolithes qu'une importance très secondaire ! Pour ma part, je crois à l'homme tertiaire et cependant je ne puis me résoudre à voir, dans les éolithes de Rutot et autres, des instruments. L'éolithe n'est pas scientifique jusqu'à ce jour. Une vitrine pour les représenter suffit à mon sens bien amplement, le reste attendant en tiroirs une démonstration plus concluante de leur intérêt.

12 octobre 1921.

Je ne nie pas une certaine évolution dans le chelléo-acheuléo-moustérien, mais j'estime que les termes chelléen, acheuléen et moustérien ne peuvent être pris maintenant que pour marquer la prédominance des formes et ne sont plus des termes « à fossiles caractéristiques ». Cela n'influe en rien, dans ma pensée, sur la durée du paléolithique, mais j'ajoute qu'il faut tenir grand compte des influences locales dues à l'ambiance qui, elle-même, s'est transformée.

Vous dites que mon terme *mésolithique* a fait fortune ; il était nécessaire, je crois, de même que celui *d'archéolithique* pour la fin du paléolithique me semble indiqué ; car il n'y a que des analogies lointaines entre les phases post-glaciaires et les débuts du quaternaire. Ce sont deux périodes bien tranchées.

***

Morgan n'a peut-être jamais été plus actif qu'alors que sa santé lui rendait le travail difficile. Il a conçu et réalisé en partie de très grands projets : œuvres de numismatique orientale, de préhistoire, d'enseignement cinématographique, etc. Il vaut mieux lui laisser la parole; ces ambitions d'un malade condamné ont quelque chose de profondément émouvant. Je donne les extraits de ses lettres par ordre chronologique :

26 septembre 1921.

J'ai composé un certain nombre de scénarios pour les mettre en films. Je vous envoie trois de ces scénarios, *Abraham*, *Esther* et *Sybaris*. Ce sont des reconstitutions de la vie antique.

4 octobre 1921.

Mes livres sont tous épuisés et atteignent d'occasion des prix idiots. Aussi ai-je pensé à réunir en un seul ouvrage mes études sur l'Égypte, la Chaldée, le Caucase, la Tunisie, l'Inde, l'Indochine, tout ce que j'ai donné en volumes et

1. Je renvoie à mes articles dans la *Revue critique*, 1921, I, p. 366 et dans la *Rev. archéol.*, 1921, II, p. 421.

Digitized by Google

dans les Revues. Je ne sais pas combien de volumes cela donnera, mais il y aura des milliers d'illustrations.

12 octobre 1921.

Je suis depuis longtemps si mal en point que c'est pour moi une affaire d'État de me lever de ma table et de prendre un livre. Dès que je fais le moindre effort je me mets à étouffer. Mes pauvres bronches n'en veulent plus et je n'obtiens de bonnes heures de travail qu'à l'aide de piqûres de drogues.

4 janvier 1922.

Geuthner met sous presse mon *Manuel de numismatique orientale;* c'est un gros morceau prêt depuis environ un an. Quant à ma suite au *Traité* de Babelon, chez Leroux, qui attend depuis 1913, je n'y veux plus penser ; je considère cet énorme travail comme perdu. Mais il y a autre chose. J'ai terminé ma *Préhistoire en Orient*, reprenant tout ce que j'ai dit sur la question depuis quarante ans. Mon manuscrit est presque achevé ; en tous les cas, on peut l'imprimer, et c'est ce que va faire Geuthner. Ayant fait l'Orient avec beaucoup de détails, j'ai proposé à Capitan de faire l'Occident (Europe et Amérique) et il va s'y mettre en reprenant tous ses travaux antérieurs. Cela fera un bel ensemble en quatre ou cinq volumes avec des milliers de figures.

Voilà que le jour baisse et en même temps ma respiration. C'est tous les jours la même chose. Que de temps perdu, hélas !

Quand j'en serai capable, ce qui n'est pas le cas, je vous enverrai non seulement les indications sur mes travaux, mais aussi les papiers de la Délégation en Perse, afin qu'après moi on puisse juger [1].

29 avril 1922.

Vous avez eu l'obligeance, il y a quelques mois, de me donner votre avis au sujet des scénarios dont je vous ai communiqué le projet. Il y manquait le coup de patte des spécialistes en la matière ; le coup a été donné pour *Sybaris* qui a été mis au point et, à Londres, une société s'est formée pour exploiter mes compositions. La Société m'a nommé *manager* technique avec pouvoir absolu de contrôle et de veto. C'est à Rome que se matérialiseront les scénarios. J'irai donc m'installer à Rome... Mon but est de servir au public des films respectueux des données historiques et archéologiques et de tâcher de lutter contre les absurdités démoralisantes qui nous viennent d'Amérique... Tous mes canevas sont prêts pour une douzaine de scénarios... Mes grands ouvrages sont terminés et sous presse, je puis donc me consacrer désormais au sauvetage des sciences historiques et archéologiques. Si je réussis, ce sera une belle fin de carrière.

18 mars 1923.

Après quatorze mois de souffrances, je vais avoir le premier fascicule de 196 pages de mon *Manuel de numismatique orientale*. Il y aura 1.800 pages ! Le manuscrit est parachevé, avec plus de 2.000 dessins de médailles, depuis plus de deux ans.

Morgan eut tout juste encore la satisfaction de voir paraître ce premier fascicule (1924). J'ignore ce que sont devenus ses scénarios. Il avait publié, en 1914, un roman historique, *Alaric*, qui réussit peu; il venait d'en achever un autre, *Pyréné*, racontant les aventures d'une colonie phocéenne installée au pied des Pyrénées sous l'autorité d'une fille de Massilia, à l'époque du passage d'Hannibal en Gaule [2].

1. Je n'ai jamais rien reçu. — S. R.
2. *Eclair* (de Montpellier), 16 juin 1924.

Digitized by Google

***

Notre ami n'avait pas attendu l'heure de la retraite pour disposer des belles collections préhistoriques, ethnographiques, égyptiennes, iraniennes, etc., qu'il avait réunies au cours de ses voyages, et pour en disposer avec un parfait désintéressement au profit d'établissements publics. Presque sans fortune, il ne trafiqua jamais d'antiquités. Les Musées du Louvre, de Saint-Germain, Guimet, la Bibliothèque nationale, le Museum, etc., ont tous profité non seulement de ses recherches, mais de ses libéralités. Une salle du Musée de Saint-Germain, comprenant de riches séries préhistoriques de l'Égypte et de l'Élam, porte son nom (1909). C'est également à Saint-Germain que fut donnée, après la mort de son frère Henri (1910) [1], la partie de sa riche collection personnelle (formée, en partie, en Égypte) que n'avait pas acquise le Musée de Brooklyn.

***

Pendant la guerre, obligé, par sa santé, de résider dans l'Aude, Morgan se révéla comme journaliste et publiciste politique. L'*Éclair* (de Montpellier) reçut de lui des centaines d'articles, presque tous relatifs aux questions de nationalités posées en Orient. Morgan était un ardent ami des Arméniens; après sa mort, l'historien de l'Arménie Tchobanian écrivait à M. Gust. Schlumberger : « Notre peuple perd un de ses plus grands défenseurs [2]. » Un instant, il fut question pour lui de prendre la direction d'un organe spécial pour plaider la cause du peuple martyr, mais on recula devant les frais. Morgan songea ensuite à créer une Revue « spéciale à tous les peuples qui attendent de la paix la réalisation de leurs espérances » (1916). Cela aussi demeura à l'état de projet. Mais il trouva le temps d'écrire deux livres dont le but politique ne fait pas tort à l'information : *Essai sur les nationalités* (cf. *Rev. arch.*, 1917, I, p. 364); *les Barbares de l'Orient, études sur la Turquie* (1918).

Tout en renonçant à être complet — une bibliographie de Morgan sera difficile à dresser — je dois signaler encore son petit ouvrage de méthode : *les Recherches archéologiques, leur but et leurs procédés* (1905) [3]. Morgan avait, à ce sujet, quelques préjugés, témoin ce fragment de lettre :

Suse, 26 janvier 1904.

J'ai vu beaucoup de fouilleurs au travail, tant en Égypte qu'en Chaldée, et, sauf les travaux de Koldewey en Babylonie (Koldewey est architecte), j'ai reconnu que les archéologues, épigraphistes, etc., manquent absolument des connaissances nécessaires pour faire de bons fouilleurs... J'en suis arrivé à ne plus prendre que des ingénieurs, gens qui savent ce que c'est qu'un wagon, un rail,

1. Henri de Morgan fut aussi archéologue et travailla surtout aux Etats-Unis, en partie pour le compte de la maison Feuardent de Paris. Dès 1876, il offrait à G. de Mortillet, pour le Musée de Saint-Germain, des silex d'Amérique. Il fut longtemps en lutte avec P. di Cesnola, dont il dénonça les fraudes archéologiques (voir la bibliographie dans *Rev. de l'Ecole d'anthrop.*, 1909, p. 129, note 1); le Musée de Saint-Germain possède de lui un gros ouvrage manuscrit à ce sujet.
2. *Débats*, 20 juin 1921.
3. Extrait de la *Revue des Idées*, août 1905.

Digitized by Google

savent donner un coup de niveau, faire un plan et se rendent compte du produit de la main-d'œuvre.

Morgan m'écrivait cela en réponse à la demande que je lui avais faite d'associer aux fouilles de Suse un jeune orientaliste qui a fait depuis un assez beau chemin. Il y avait là quelque intolérance. Livrer des champs de fouilles à des ingénieurs non surveillés par des archéologues (Morgan était exceptionnellement l'un et l'autre), c'est proprement les livrer à des terrassiers, c'est-à-dire à des barbares. Je ne suis pas sûr que les procédés un peu trop techniques de Morgan aient toujours tenu un compte suffisant de la composition des terres de déblai, qu'il ne s'agit pas seulement d'écarter du champ de fouilles, mais d'étudier à fond en les tamisant.

***

On se rappelle qu'il avait été question de nommer Morgan correspondant de l'Institut alors qu'il était en Égypte, puis de nouveau alors qu'il était à Suse. Il croyait, avec raison, avoir droit à mieux. En avril 1917, il songea sérieusement à briguer la succession du marquis de Vogüé, membre libre; mais il n'alla pas jusqu'à la candidature. Trois ans plus tard, en commission, je pris sur moi de faire inscrire son nom en tête d'une liste de correspondants; le secrétaire perpétuel me rappela qu'il fallait le consentement du candidat et j'écrivis dans ce sens à Morgan. « Il ne s'agit pas de vous, lui disais-je en substance, mais de l'Institut, qui ne peut s'exposer au reproche d'avoir tenu à l'écart un homme de votre valeur. » La réponse fut, hélas! ce que j'aurais dû prévoir; mais j'estime que Morgan, ainsi presque officiellement sollicité, eut tort, et que son amour-propre, d'ailleurs très légitime, se montra cette fois trop chatouilleux.

17 novembre 1920.

Grand merci de votre gracieuse pensée. Mais je ne désire pas du tout être correspondant de l'Institut... J'estime avoir trop fait pour l'Académie des Inscriptions pour accepter d'en être correspondant. Donc, je vous en prie, retirez mon nom de la liste, vous me ferez plaisir...

26 novembre 1920.

Ne vous faites pas de chagrin au sujet de mon refus d'entrer chez Mazarin comme correspondant, j'ai parfaitement saisi le caractère très amical de votre initiative. Vous vous êtes dit qu'ayant dû quitter Paris je ne pouvais plus prétendre à siéger comme titulaire et que, par conséquent, être correspondant représentait le maximum d'honneur que l'Académie pouvait m'octroyer. Pour moi, je me suis placé à un autre point de vue. L'un de mes attachés, Scheil, est membre titulaire ; un autre, G. Jéquier, est correspondant, parce qu'étranger. Dans ces conditions, je ne puis que me tenir en dehors. Je n'en éprouve d'ailleurs qu'un souci bien relatif, car je sais que mon nom ne périra pas ; il est au Louvre, à Saint-Germain, au Muséum et sur un nombre respectable de volumes qui, étant des livres originaux, ne peuvent pas disparaître. Mon immortalité est donc plus réelle qui si je portais l'épée et l'habit vert.

Marseille, 14 avril 1924.

Je suis depuis plus de cinq mois au lit. J'ai fait toutes les maisons de santé de la Côte d'Azur, sans livres ni papiers. Et cependant j'ai travaillé! Qui en aurait fait autant? Je ne demande rien, ni à l'Institut, ni à aucune société savante parce que

Digitized by Google

je trouve humiliant de demander. Comme vous avez raison de chercher à faire modifier les statuts de l'Académie pour les fauteuils et pour les prix ! L'Académie doit se prononcer *proprio motu* sur la valeur des gens. Elle doit agir après s'être assurée qu'il n'y aura pas de refus. Fait-on autrement pour les promotions de la Légion d'honneur ? Depuis un demi-siècle que je travaille pour l'Académie, jamais elle ne m'a fait la moindre politesse... J'ai dû m'y reprendre à plusieurs fois pour vous écrire cette lettre, à plusieurs jours même...

***

Morgan mourut à Marseille le 12 juin suivant. Il y fut enseveli le 14, suivi, dit l'*Éclair*, « d'un trop maigre cortège d'amis et d'admirateurs ». Le capitaine de frégate Siegfried Martin prit la parole sur sa tombe et prononça ces justes paroles : « Jacques de Morgan restera une grande figure qui symbolisera le labeur opiniâtre au service de la science française, vaillant pionnier de la civilisation pacifiste qui est vraiment celle de notre chère patrie [1]. »

S. Reinach.

FRANZ BOLL.

En 1908, Franz Boll recueillait à l'Université de Heidelberg la succession d'Albert Dieterich, qu'une mort tragique était venue frapper au milieu de ses leçons; lui-même a été brusquement emporté par une crise cardiaque le 3 juillet dernier. Il venait d'avoir 57 ans. Né le 1er juillet 1867, dans la vieille ville de Rothenburg-sur-la-Tauber, en Franconie, il entra, après de brillantes études, à la Bibliothèque de l'État à Munich et y resta jusqu'en 1903 comme conservateur des manuscrits. La connaissance étendue qu'il y acquit de la littérature manuscrite lui fut d'un précieux secours pour ses études ultérieures. Appelé alors à enseigner la philologie classique à l'Université de Wurzbourg, il passa en 1908 à celle de Heidelberg, où son influence devint bientôt considérable. Bien que les Universités de Vienne et de Berlin (après la retraite de Diels) eussent cherché à se l'attacher, il refusa de quitter la pittoresque et savante ville badoise, où il participa à la fondation d'une nouvelle Académie.

Boll était un des très rares savants qui ont joint à la connaissance de la philologie grecque et latine celle des sciences exactes, et bien qu'une culture étendue et une curiosité toujours en éveil l'aient poussé dans des directions diverses, l'étude de l'astronomie grecque et de sa sœur bâtarde l'astrologie resta toujours au centre de ses recherches. Son premier livre fut consacré à Ptolémée (*Studien über Claudius Ptolemaeus*, 1894); au moment où une mort prématurée l'a atteint, il corrigeait les épreuves d'une nouvelle édition de la *Tétrabible* (la dernière est de 1553), dont il avait définitivement démontré l'authenticité. Collaborateur actif du *Catalogus codicum astrologorum græcorum*, il lui donna la description des mss. d'Allemagne (t. VII, 1908) et d'une partie de ceux d'Italie avec un grand nombre de textes inédits, dont ses commentaires montrèrent la valeur.

---

1. *Éclair* (de Montpellier), 16 juin 1924. — A la séance de l'Académie des Inscriptions qui suivit, M. E. Pottier rappela les titres de Morgan à la reconnaissance des archéologues et des musées français (voir ci-dessus, p. 200).

Digitized by Google

Il avait une connaissance remarquable de l'astrologie grecque; plus que personne en Allemagne il a contribué à en éclaircir les doctrines et à en mettre en lumière l'importance pour l'histoire de la religion, de la science et en général de toute la culture antique. Son œuvre capitale, *Sphaera* (1903), qui a été analysée dans cette Revue [1], montra en détail, en se fondant surtout sur des extraits nouveaux d'astrologues, comment les Grecs avaient connu, à côté des constellations dont ils ont légué les noms à tous les peuples civilisés, une *sphère barbare*, que reproduit par exemple le fameux zodiaque de Dendérah et qui se compose d'autres astérismes que les nôtres. Il rechercha les origines de cette « sphère » chez les Chaldéens et les Égyptiens et il en suivit la transmission dans l'antiquité classique, chez les Orientaux, puis en Europe à travers tout le moyen âge.

La question de savoir jusqu'à quel point la science et la superstition grecques dépendent de la vieille culture orientale était un des sujets qui le préoccupaient le plus, et il réussit à établir certains emprunts avec une certitude entière (*Reflexe astrologischer Keilinschriften*, 1912); mais la sobriété de son jugement et la pondération de son esprit l'éloignèrent toujours des excès des Panbabylonistes et de toute la fantasmagorie de ceux qui voyaient partout une mythologie astrale.

Il s'était attaché à tirer des écrits astrologiques ce qu'ils peuvent donner pour l'histoire de l'astronomie : il ajouta ainsi à ce que nous savons du Catalogue des étoiles d'Hipparque (*Die Sternkataloge des Hipparch* [*Bibl. mathemat.*], 1901), fit connaître et commenta de nouveaux calendriers grecs et projetait de former le recueil complet de tous ceux que nous possédons (*Griechische Kalender*, I, 1910; II, 1911).

Il publia récemment un mémoire important sur les observations antiques de la couleur des étoiles (*Antike Beobachtungen farbiger Sterne* [*Mém. Acad. Munich*], 1918).

Il se plaisait à montrer comment la divination et la mythologie astrales permettaient seules de saisir la portée de textes jusqu'ici mal compris et il put ainsi éclairer même des passages d'Horace et de Virgile (de la quatrième églogue, Bologne, 1923); mais son œuvre principale à cet égard est son étude sur l'Apocalypse, où il donna une interprétation très vraisemblable de certaines visions que les exégètes s'étaient en vain évertués à expliquer (*Aus der Offenbarung Iohannis*, 1914).

Il serait trop long de dresser une bibliographie complète d'une foule de notes et d'articles que celui qui vient de disparaître sema dans de nombreux recueils au cours d'une vie trop courte mais admirablement remplie. Sa valeur singulière ne fut pas due seulement à l'étendue et à la précision de son érudition, mais aussi à cette sagacité prudente qui le guida dans le dédale d'une littérature confuse et jusqu'alors presque inexplorée :

per una selva oscura,
che la diritta via era smarrita.

F. C.

---

1. *Rev. archéol.*, 1903, I, p. 437.

Digitized by Google

La comtesse PAULINE OUVAROFF.

La femme d'élite, pleine d'énergie et de savoir, qui fut pendant de longues années à Moscou l'âme des recherches préhistoriques en Russie et l'organisatrice des Congrès qui ont tant contribué à en répandre le goût, la comtesse Pauline Ouvaroff, née princesse Scherbatoff, ex-présidente de la Société Impériale archéologique de Moscou, dont elle avait écrit l'histoire (1890), est morte à Dobrna près Celju (Iougoslavie) le 30 juin 1924. Chargée d'années, éloignée de sa patrie et dépouillée de ses biens, elle pouvait songer avec fierté, malgré les douleurs de l'exil, à la longue série de services qu'elle avait rendus à son pays, ayant accepté ainsi, jeune encore (1885), l'héritage de son mari, le comte Alexis Ouvaroff, qui fut un des pionniers les plus ardents de la science russe.

S. R.

VALERIOS N. STAIS.

Né à Cythère en 1857, Valerios Staïs étudia d'abord la médecine à Athènes et à Bonn; mais là, sous l'influence de Kékulé, il se tourna vers l'archéologie et cultiva ensuite cette science à Goettingue, Berlin et Halle, où il fut l'élève de K. Robert. De retour en Grèce, il seconda M. Cavvadias dans ses fouilles d'Épidaure, fut nommé éphore, puis conservateur du Musée National. En cette qualité il publia deux bons catalogues, l'un des marbres et des bronzes, l'autre des antiquités mycéniennes (1907-1909). Il fit, en outre, de nombreuses fouilles, en particulier en Attique (Velanideza, Vourva, Rhamnonte, Sunium) et dans les îles ioniennes (Cythère et Anticythère). Entre autres découvertes heureuses, on lui doit celle du vocable du temple de Sunium : *Poseidon* et non *Athéna*. La connaissance des époques préhistorique et mycénienne lui est également redevable. — Staïs, d'éducation germanique, appartint, pendant la guerre, à la droite du parti constantinien. Malade depuis 1920, il est mort à Athènes en 1923 [1].

S. R.

BASIL GILDERSLEEVE.

Né à Charleston en 1831, mort le 9 janvier 1924, dans sa 92e année, Basil Gildersleeve, élève de Boeckh et de Ritschl, professeur à Baltimore, a été un des grands hellénistes du XIXe siècle et un des hommes les plus instruits de son temps. C'est surtout dans l'*American Journal of Philology* qu'on trouve ses nombreuses découvertes de détail; il a encore publié des éditions de Justin, de Pindare, et une remarquable *Syntaxe du grec classique*. L'archéologie grecque ne paraît jamais l'avoir attiré [2].

X.

AUGUSTE VERCOUTRE.

Médecin militaire, titulaire des médailles de 1870 et de 1914, officier de la Légion d'honneur, le docteur Auguste Vercoutre est mort au Tréport, où il s'était retiré depuis longtemps, dans sa soixante-quinzième année, le 15 juin 1924. Vercoutre, qui était un lettré et un curieux, se fit connaître en 1880 par des études sur la médecine publique dans l'antiquité grecque.

1. Voir la biographie de Staïs par J.-P. Oikonomos, suivie d'une bibliographie complète, dans l'*Ephémeris*, 1922 (1924), p. 113-118.
2. Voir Th. Reinach, *Bull. de l'Assoc. Guill. Budé*, 1924, p. 39-45.

Digitized by Google

publiées dans notre *Revue*. Il a donné en outre un grand nombre de petits écrits sur des sujets très divers, par exemple la question du saint Graal (1901), celle du silphium (1908), celle de la tête d'âne adorée par les Juifs (1908), etc. Désespérant de pouvoir développer toutes les idées — tantôt ingénieuses, tantôt paradoxales — qui lui venaient à l'esprit, il les résuma dans huit séries de brochures tirées à petit nombre et intitulées : *Inédits archéologiques, philologiques et autres* (la dernière en 1922, à la librairie Leroux). Il y a là bien des rapprochements heureux qui ne doivent pas être perdus pour les fureteurs. Vercoutre avait été attaché comme médecin, en 1883, à l'expédition que nous fîmes, Babelon et moi, dans le Sud tunisien; nous étions l'un et l'autre restés en relations suivies avec cet excellent homme, dont l'âge et les infirmités n'avaient pas refroidi l'ardeur au travail. La disparition prématurée de Babelon fut un des chagrins de ses derniers jours.

S. R.

SIR CLAUDE PHILLIPS.

Mort le 9 août 1924, cet éminent critique, né en 1848, entra d'abord dans la carrière du droit, mais ne tarda pas à se distinguer comme connaisseur par des articles publiés dans le *Portfolio*. Parmi les artistes de la Renaissance, c'est surtout Titien qui l'attirait; il étudia aussi avec grand soin les imitateurs anglais du grand Vénitien. En 1897, il fut nommé conservateur de la collection Wallace et l'installa à Hertford House; quand il se retira, en 1911, il reçut le titre de *knight* en récompense d'une besogne difficile et bien faite. Pendant de longues années il fut le critique d'art attitré du *Daily Telegraph* et s'y montra non seulement bien informé, mais fécond en hypothèses vraisemblables. On voudrait que ses articles fussent réunis en volumes; ce serait d'une lecture instructive et agréable, car Phillips était bon écrivain autant qu'aimable causeur.

S. R.

Hommage à M. N. P. Kondakoff.

Cette année sera célébré le quatre-vingtième anniversaire de la naissance d'un des savants des plus distingués de l'époque actuelle, l'archéologue russe et historien de l'art N. P. Kondakoff, membre de l'Académie des sciences de Pétrograd.

Malgré son âge, N. Kondakoff continue à travailler avec une ardeur juvénile. Il fait en ce moment un cours d'histoire de l'art du moyen âge de l'Europe orientale à l'Université tchèque de Prague *(Université Charles)*. Ce cours présente comme un aperçu de tout le travail scientifique du professeur et offre un intérêt scientifique exceptionnel, tant pour les débutants que pour les spécialistes.

N. Kondakoff est né en 1844 dans un des gouvernements de la Russie centrale (gouv. de Koursk). Il reçut son instruction secondaire à Moscou; en 1861, il entra comme étudiant à l'Université de cette ville, à la Faculté des lettres. Son travail y fut dirigé par les professeurs K. K. Herz et F. I. Bouslaeff. Après avoir terminé ses études à l'Université en 1865, Kondakoff devint professeur de langue russe au même lycée où il avait fait ses études; en même temps, il commença à s'occuper sérieusement de science. En 1866 fut imprimé son premier travail (trois notices sur l'histoire de l'art) dans le *Recueil de la Société de l'art russe ancien*, rattachée au Musée public de Moscou.

Digitized by Google

En 1870, Kondakoff obtint la chaire de la théorie et de l'histoire d'art à l'Université de la Nouvelle Russie (Odessa). Le 9 septembre 1871, il fit sa leçon inaugurale ayant pour sujet : *la Science de l'archéologie classique et la théorie de l'art.* Cette leçon contient le programme de toute son activité ultérieure. De 1870 à 1880, Kondakoff entreprit presque chaque année des voyages dans le dessein d'étudier des monuments d'archéologie et d'art, soit sur les lieux mêmes, soit dans les musées et dans les bibliothèques de l'Europe occidentale et de la Russie méridionale, de la Géorgie et du proche Orient. Ces voyages furent parfois de quelques mois, parfois de plus d'un an.

En 1888 il reçut une chaire à l'Université de Saint-Pétersbourg. Cependant, le climat de cette ville ayant compromis sa santé, il se vit obligé d'interrompre son enseignement et de se rendre en Crimée. En 1898, Kondakoff fut élu membre ordinaire de l'Académie des sciences (section de langue et de littérature russes). En 1901, il fut nommé membre perpétuel et gérant des affaires du Comité fondé par le Tsar pour la protection de l'iconographie russe. En 1907, il fut élu membre honoraire de l'Académie ecclésiastique de Kiev; en 1908, membre de celle de Saint-Pétersbourg. En 1917, il quitta Saint-Pétersbourg pour se fixer à Jalta. A la fin de l'année 1918, il s'établit de nouveau à Odessa, où il fit des conférences sur l'art romain.

En 1920, lors de l'évacuation d'Odessa par les Français et la reddition de cette ville aux bolchéviks, Kondakoff quitta Odessa et se rendit en Bulgarie. Après un court séjour à Constantinople et à Varne, il arriva à Sofia où, durant deux années, jusqu'à 1922, il fit des conférences sur l'art du moyen âge à l'Université de Sofia. Enfin, en avril 1922, il se rendit à Prague, invité par l'Université Charles à faire un cours sur l'histoire de l'art du moyen âge qu'il commença le 8 mai et qu'il continue.

G. VERNADSKY.

Tite-Live retrouvé ?

Le bruit de la découverte d'un Tite-Live complet a déjà couru bien souvent (voir Morhof, *De patavinitate*, réimprimé à la suite du Tite-Live de Drakenborch) [1] et il est remarquable que ce bruit n'a pas couru au sujet d'autres classiques latins comme Salluste ou Tacite; faut-il en conclure que des manuscrits plus complets des *Décades* ont, en effet, subsisté par delà la Renaissance, sans qu'on ait pu à temps les acquérir pour les publier? Mais, cette fois, l'affaire a paru plus sérieuse. Une notice publiée à Naples sur la couverture de la *Rivista Indo-greco-italica* éveilla l'attention de M. A. H. Smith, du British Museum, qui la transmit au *Times* (21 août), en avouant qu'il ne connaissait pas le savant auquel on attribuait cette découverte. Voici le texte italien :

Sensazionale scoperta :

TITI LIVII AB URBE CONDITA LIBRI CXLII

Tutta l'opera dello storico romano in una serie di codici in caratteri unciali annunzia di avere scoperto il Dr. Mario De Martino-Fusco, Direttore della rivista

1. On a signalé des manuscrits de Tite-Live aux Orcades, à Röskilde, à Lausanne, à Lubeck, à Magdebourg, à Chartres, à Fontevrault, à Constantinople, à Chios, au Maroc, à Moukden, etc.

Digitized by Google

Mouseion ed editore dell' annessa *Biblioteca*. A questa Direzione, che lo ha ripetutamente interpellato, il valente ricercatore non solo ha confermato la notizia, ma ha aggiunto che, compiuta la trascrizione della 2a decade, metterà subito tutti i volumi a disposizione dei dotti. Tace gelosamente il luogo e le circostanze del trovamento non volendo vedersi strappata la palma del primato... Non essendoci possibile un controllo, riferiamo la notizia di una scoperta così grande sulla fede del Dr. De Martino, maravigliati del silenzio generale, pur tra responsabilità delicatissime, a tal riguardo.

La Direzione.

La note de la *Rivista* avait passé inaperçue en Italie; reproduite dans le *Times* et le *Literary Supplement* (même jour), elle suscita une certaine émotion en Angleterre; le *Matin* du 26 août s'en fit l'interprète. Voici le petit article qu'il publia :

Les « Histoires » de Tite-Live sont retrouvées en totalité.

Nous vivons, depuis quelques jours, en plein miracle littéraire. Un érudit vient de nous prouver qu'Homère est un poète tragique ; le père d'un écolier de Zurich nous restitue un inédit de Gœthe, et, dans l'indolente Naples, où la curiosité des chercheurs ne chôme point, M. le docteur Mario di Martino-Fusco nous apprend qu'il a découvert la totalité des *Histoires* de Tite-Live.

A la nouvelle que cette immense chronique latine est retrouvée, l'âme des apprentis humanistes sera pénétrée d'une terreur sacrée. Songez donc ! Ils n'avaient à redouter l'exploration que de trente-cinq livres, et les voilà menacés d'en traduire et commenter la bagatelle de cent quarante-deux !

Il ne faudrait pas trop ironiser, cependant, sur ce grave sujet. La découverte est d'importance. Non pas tant à cause de la rigueur historique de Tite-Live, qu'en raison de la belle coloration du monde antique que peuvent nous offrir les textes retrouvés.

On ne peut s'étonner que le docteur italien ait trouvé la mine inespérée dans un couvent napolitain. Lorsque Grégoire le Grand décida l'autodafé de tous les exemplaires des *Histoires* existant en Italie, comme funestes à la foi [1], la chasse aux cent quarante-deux livres dut être opérée par les moines.

La presse italienne, à l'exemple de la presse française, prit feu. On apprit que M. De Martino-Fusco était un paléographe très sérieux, ami du haut clergé napolitain, archiviste de profession, s'occupant depuis longtemps de l'étude des écoles de copistes dans l'Italie méridionale. On apprit que sa découverte remontait à dix-huit mois, qu'il s'était mis au travail en secret, mais qu'il avait eu l'imprudence d'en dire quelques mots à des amis qui n'ont pu garder pour eux l'annonce d'une découverte si étonnante. On apprit aussi que M. De Martino était aussi insaisissable qu'un criminel, refusait toute *interview*, n'ouvrait pas les monceaux de lettres et de télégrammes qu'on lui adressait; d'abord réfugié à Capri, où les journalistes découvrirent sa demeure, il transporta ses pénates (et les manuscrits?) dans une modeste *casa* sur les flancs du Vésuve, ou peut-être ailleurs. Sa mère elle-même, m'écrivait-on de Capri le 9 septembre, ignore où il travaille. Mais il travaille sans cesse, ayant déjà mis au net les livres XI-XVII de la seconde *Décade*, qu'il publiera seul, se réservant de s'associer d'autres savants pour publier le reste, soit en tout 16 volumes de 360 pages chacun.

1. Assertion téméraire et controuvée de Jean de Salisbury, *Policrat.*, I, 26.

Digitized by Google

Bien entendu, les sceptiques furent nombreux à la première heure, et il y avait vraiment de quoi. D'autant plus que les mauvais plaisants s'en mêlèrent, témoin l'extrait que voici :

Naples, 4 septembre. — Le correspondant à Naples du *New York Herald* annonce que deux savants bien connus de cette ville, MM. Orsini et Vallese, ont découvert une œuvre inédite de Tacite, le grand historien romain. Cette nouvelle venant après la récente découverte des 107 livres de Tite-Live, par le professeur Mario De Martino Fusco, est d'un intérêt immense, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue littéraire (*Radio*)[1].

Jusqu'à présent, personne, que je sache, n'a pris cette seconde découverte au sérieux. Mais le dépôt mystérieux qui avait fourni le Tite-Live contenait, dit-on, d'autres trésors : une vie grecque de saint Janvier et aussi — ici les versions diffèrent — l'*Ilioupersis* d'Arktinos ou un Évangile des environs de l'an 60, qui devait causer, une fois publié, une émotion immense. Comme M. De Martino resta silencieux, ces bruits n'ont pas encore pris consistance à l'heure où j'écris (12 septembre).

Voici maintenant les derniers renseignements que je possède ; si j'en reçois d'autres, on les trouvera à la fin du présent fascicule de la *Revue*.

A la suite d'un rapport du professeur d'Elia, directeur de la Bibliothèque de Naples, au ministre de l'Instruction publique, celui-ci, par un communiqué officiel du 7 septembre, déclara que le Gouvernement saurait concilier les droits de l'inventeur avec les mesures de protection qui s'imposent pour la sauvegarde du trésor. Il fit sommation à M. De Martino d'avoir à remettre les manuscrits à son représentant (10 septembre).

Cela est fort légitime, car on ne peut vraiment admettre qu'une trouvaille de cette importance reste cachée on ne sait où, exposée aux chances de vol ou d'incendie. Il y a des limites aux droits individuels quand l'intérêt public est à ce point engagé.

D'après la presse italienne, le rapport de M. d'Elia mentionnait deux autres textes très importants découverts dans le même dépôt.

Quant au lieu de la trouvaille, le P. Bellucci, de l'Oratoire de Naples, ami intime de M. De Martino, aurait désigné le Château de l'Œuf, petite île attenant à la terre ferme, où ont existé des couvents considérables. L'origine ultime du Tite-Live en onciales (suivant d'autres, en capitales rustiques tirant sur l'onciale) serait le monastère dit *Vivarium* où Cassiodore faisait copier des textes classiques ; mais ce n'est là, jusqu'à présent, qu'une hypothèse après tant d'autres, autant dire une rêverie.

On ajoute que les manuscrits de Tite-Live forment naturellement une masse considérable ; l'encre a pâli, l'humidité a fait des ravages. Le premier devoir qui s'impose au Gouvernement italien serait, coûte que coûte, de faire tout photographier.

(*Voir la suite, p.* 284). S. Reinach.

Une lettre de Claude.

Un document historique d'une importance capitale — lettre de l'empereur Claude sur les troubles antijuifs d'Alexandrie — a été publié par M. H. Idris

1. *Matin*, 5 septembre 1921.

Digitized by Google

Bell (1924) d'après un papyrus récemment entré au Musée Britannique. La traduction anglaise de M. Bell a passé dans notre langue grâce à un érudit anonyme qui signe *Anagnostes* [1] ; cet érudit nous permettra de reproduire ici sa traduction dont il faut chercher, dans la publication originale, le commentaire détaillé [2]. Disons seulement que la chancellerie de Claude a été évidemment bien inspirée dans cette affaire; il n'y a, dans cette lettre, aucun des défauts de composition, des caprices de pensée et de style, qui, dans le texte des *Tables de Lyon*, donnent une idée si peu favorable de l'empereur.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, Empereur, Pontifex maximus, revêtu de la puissance tribunicienne, Consul désigné, à la cité des Alexandrins, salut.

Vos députés (suivent les noms) m'ont remis votre décret et m'ont longuement parlé de votre cité, faisant appel à ma bienveillance envers vous, bienveillance qui depuis de nombreuses années vous est acquise : car vous êtes naturellement pieux envers les Augustes, comme j'en ai eu des preuves nombreuses, et spécialement envers ma maison, à laquelle vous avez témoigné votre zèle et dont vous avez reçu en échange des marques d'affection. Je n'en alléguerai ici que le dernier témoignage, laissant de côté les autres : mon frère Germanicus César n'est-il pas allé vous parler à cœur ouvert? C'est pourquoi j'ai accueilli, et très volontiers, les honneurs que vous m'avez donnés, bien que je ne consente pas aisément à ces sortes de requêtes.

En premier lieu, je vous autorise à célébrer comme *dies Augusta* l'anniversaire de ma naissance, de la manière que vous avez dite vous-mêmes, et je vous permets de procéder dans tous les endroits désignés à l'érection de ma statue, et des statues de membres de ma famille. Je vois, en effet, qu'en tous lieux vous avez eu le zèle de dresser, en l'honneur de ma maison, des monuments de votre piété.

Quant aux deux statues d'or, celle qui était destinée à la *Paix Claudienne Auguste* sera, comme Barbillos qui a toute mon estime me l'a suggéré et réclamé, lorsque je la refusais pour ne point paraître trop encombrant, dédiée à la déesse Rome ; quant à l'autre, elle sera menée processionnellement, selon le cérémonial que vous demandez, aux jours éponymes : la procession sera accompagnée d'un char orné comme vous le voudrez. Il serait sans doute peu raisonnable, alors que j'accepte de tels honneurs, de vous refuser la permission de nommer *Claudienne* une de vos tribus, et de me vouer des bois sacrés dans chaque nome de l'Egypte : c'est pourquoi je vous le concède ; si vous le désirez, vous pouvez aussi consacrer à mon procurateur Vitrasius Pollion des statues équestres.

Quant aux quadriges que vous voulez dresser en mon honneur aux différents accès du pays, je vous les permets ; l'un sera placé à Taposiris de Libye, l'autre au Phare d'Alexandrie, le troisième à Péluse d'Egypte.

Mais je n'accepte ni grand prêtre, ni temples, ne voulant pas m'imposer ainsi

---

1. *Le Flambeau*, Bruxelles, 31 juillet 1924, p. 380-2.

2. Voici, très brièvement, les faits. En 38, Agrippa, nommé roi de Palestine par Caligula, est l'objet d'une manifestation injurieuse à Alexandrie ; sur quoi le gouverneur Flaccus moleste les Juifs alexandrins et déchaîne un *pogrom*. Les Juifs envoient une ambassade à Rome pour se plaindre, sous la conduite de Philon. Caligula mort, les Juifs d'Alexandrie, aidés de ceux de Syrie, molestent à leur tour les Grecs; sur quoi ceux-ci, et les Juifs de leur côté, envoient des députés à l'Empereur. Nous avons maintenant la réponse de l'empereur aux deux délégations, précédée d'une proclamation du préfet L. Aemilius Rectus qui en ordonne l'affichage.

Digitized by Google

à mes sujets, et jugeant que les temples et tout ce qui concerne le culte ne peuvent être, à aucune époque, offerts qu'aux Dieux seuls.

Quant à l'objet de vos demandes, je décide ceci : je conserve et confirme à tous ceux qui ont été éphèbes avant mon principat le droit de cité alexandrine avec tous les privilèges et avantages dont jouit la Cité, à l'exception de ceux qui, fils d'esclaves, se seraient subrepticement introduits dans les rangs de l'éphébie. Et je veux aussi vous garantir tout ce qui vous a été accordé par les princes mes prédécesseurs, par les rois et par les préfets, droits qu'Auguste d'ailleurs avait confirmés.

Pour les néocores du Temple d'Alexandrie consacré au Dieu Auguste, je veux qu'ils soient tirés au sort, comme c'est le cas pour les néocores du temple d'Auguste à Canope.

Les magistrats urbains seront nommés pour trois ans : cette mesure que vous avez proposée me paraît à moi aussi fort sage; car les magistrats, craignant les comptes qu'ils devront rendre, se conduiront avec plus de modération pendant la durée de leur charge.

Enfin, quant au Sénat que vous demandez, je ne sais quel était à cet égard l'usage sous vos anciens rois, mais vous savez bien que sous les Augustes qui m'ont précédé vous ne possédiez point de Sénat. Il s'agit d'une innovation dont je ne sais si elle répond à vos intérêts et aux miens. C'est pourquoi j'en ai écrit à Aemilius Rectus ; il me fera connaître si ce conseil doit être institué, et dans quelle forme, s'il convient de le créer.

J'en viens aux troubles et aux émeutes antijuives, ou plutôt, s'il faut dire la vérité, à la guerre contre les Juifs. Quels en furent les auteurs ? Bien que vos députés, en particulier Denys fils de Théon, aient montré beaucoup de zèle à m'informer là-dessus, dans une enquête contradictoire, je n'ai pas voulu conclure, me réservant de témoigner à ceux qui ont recommencé ces troubles une impitoyable rigueur; mais je dois vous dire que, si vous ne mettez pas fin à ces fureurs détestables de guerre civile, je serai forcé de vous montrer, et durement, ce que signifie la juste colère d'un prince débonnaire. Aussi, je vous en conjure, que les Alexandrins, d'une part, se conduisent avec douceur et humanité à l'égard des Juifs qui depuis si longtemps habitent la même ville, et ne s'en prennent pas à ce qui constitue leur manière traditionnelle de rendre hommage à leur divinité ; mais qu'ils les laissent user de leurs coutumes, comme du temps d'Auguste, coutumes que j'ai confirmées après avoir entendu les deux parties.

Aux Juifs, d'autre part, j'ordonne de ne point chercher à augmenter leurs anciens privilèges. Qu'on ne se permette plus désormais, comme si vous habitiez deux cités, d'envoyer deux ambassades (ce qui ne s'est jamais vu) ; qu'ils n'interviennent plus dans les jeux gymnasiarchiques ; qu'ils jouissent de ce qui leur appartient; qu'habitant dans une ville étrangère, ils se contentent de profiter de tous les biens de la fortune ; qu'ils n'invitent plus, qu'ils ne fassent plus venir des Juifs de Syrie et d'Egypte, ce qui me forcerait à concevoir de graves soupçons. Sinon, je les châtierai de toutes les manières, pour leur apprendre à fomenter un fléau commun à tout l'Univers [1].

Si, renonçant à ces excès, vous consentez à vivre les uns à côté des autres avec douceur et humanité, je vous montrerai, de mon côté, mon ancienne sollicitude, et je vous manifesterai une bienveillance qui fut toujours celle de ma maison.

Quant à Barbillos, je certifie le zèle constant pour vos intérêts qu'il a montré,

---

1. Ceci est très obscur et d'autant plus intéressant. On se rappelle le mot de Suétone (*Claude*, XXV) : *Judaeos impulsore Chresto assidue tumultuantes Româ expulit*. Et le « fléau commun à tout l'Univers » fait penser au vers de Rutilius (I, 397) : *Latius excisae pestis contagia serpunt*. Aurions-nous là un témoignage nouveau et le premier de tous sur les origines du Christianisme ? — S. R.

Digitized by Google

cette fois encore, en votre faveur, en défendant votre cause devant moi ; j'atteste aussi le dévouement de mon ami Tib. Claudius Archibius. Salut. »

Pour copie : S. R.

Pré-aryen et pré-dravidien dans l'Inde.

Deux groupes de langages, aryen et dravidien, ont créé la civilisation de l'Inde historique. Mais il y eut des langues antérieures, d'un caractère très différent, dont on peut noter des survivances, avec affinités malayo-polynésiennes « Il faut savoir si la légende, la religion, la pensée philosophique de l'Inde ne doit rien à ce passé. On a regardé l'Inde trop exclusivement du point de vue indo-européen. Il convient de se souvenir que l'Inde est un grand pays maritime, ouvert sur un immense bassin qui est bien sa Méditerranée, une Méditerranée proportionnée à ses dimensions[1]. »

X.

Découvertes en Égypte.

Une exposition des trouvailles de l'École anglaise d'archéologie en Égypte a eu lieu au mois de juillet 1924 à l'University College de Londres. Les fouilles ont été faites à 30 milles au sud d'Assiout, sur les falaises de la rive droite du Nil, et ont donné des spécimens d'une très ancienne poterie ondulée, encore inconnue en Égypte. L'épaisseur du dépôt exploré est de 2 mètres; à mesure qu'on s'élève, les silex, d'abord presque informes, deviennent plus soignés. Ceux qui servaient à armer des faucilles ne paraissent que vers la partie supérieure; le blé se trouve à peu près à mi-hauteur, en même temps que des briques « prédynastiques ». Sir Flinders Petrie pense que les hommes de cette station n'étaient pas des Égyptiens; ils représentent, à ses yeux, une civilisation nouvelle, de laquelle nous ne savons encore rien[2].

Temple gréco-phénicien à Tantourah.

Des fouilles conduites à Tantourah par l'École anglaise d'archéologie en Palestine ont remis au jour les restes d'un grand temple gréco-phénicien avec vue sur la mer. Les colonnes sont ioniques, de type ancien. On suppose que c'était un temple de Poseidon. Dans un mausolée à Tel-Barak, près de Césarée, qui avait déjà fourni un sarcophage avec reliefs représentant une bataille d'Amazones (publiée dans le *Times* du 9 novembre 1923 et dans *Beaux-Arts*), on a trouvé un nouveau sarcophage historié [3].

S. R.

Les fouilles de Kish

Le professeur S. Langdon a donné, à l'École d'Études orientales de Londres, trois conférences sur les fouilles de Kish, au sud de Bagdad, résumées en détail dans le *Times* du 27 juin 1924 [4].

---

1. Sylvain Lévi, *Journal asiatique*, juillet-septembre 1923.
2. *The Times*, 4 juillet 1924.
3. *Times*, 24 juin 1924.
4. Je signale aussi un article richement illustré sur les fouilles d'Ur, *The Museum Journal*, déc. 1923, p. 249.

Digitized by Google

à mes sujets, et jugeant que les temples et tout ce qui concerne le culte ne peuvent être, à aucune époque, offerts qu'aux Dieux seuls.

Quant à l'objet de vos demandes, je décide ceci : je conserve et confirme à tous ceux qui ont été éphèbes avant mon principat le droit de cité alexandrine avec tous les privilèges et avantages dont jouit la Cité, à l'exception de ceux qui, fils d'esclaves, se seraient subrepticement introduits dans les rangs de l'éphébie. Et je veux aussi vous garantir tout ce qui vous a été accordé par les princes mes prédécesseurs, par les rois et par les préfets, droits qu'Auguste d'ailleurs avait confirmés.

Pour les néocores du Temple d'Alexandrie consacré au Dieu Auguste, je veux qu'ils soient tirés au sort, comme c'est le cas pour les néocores du temple d'Auguste à Canope.

Les magistrats urbains seront nommés pour trois ans : cette mesure que vous avez proposée me paraît à moi aussi fort sage; car les magistrats, craignant les comptes qu'ils devront rendre, se conduiront avec plus de modération pendant la durée de leur charge.

Enfin, quant au Sénat que vous demandez, je ne sais quel était à cet égard l'usage sous vos anciens rois, mais vous savez bien que sous les Augustes qui m'ont précédé vous ne possédiez point de Sénat. Il s'agit d'une innovation dont je ne sais si elle répond à vos intérêts et aux miens. C'est pourquoi j'en ai écrit à Aemilius Rectus ; il me fera connaître si ce conseil doit être institué, et dans quelle forme, s'il convient de le créer.

J'en viens aux troubles et aux émeutes antijuives, ou plutôt, s'il faut dire la vérité, à la guerre contre les Juifs. Quels en furent les auteurs ? Bien que vos députés, en particulier Denys fils de Théon, aient montré beaucoup de zèle à m'informer là-dessus, dans une enquête contradictoire, je n'ai pas voulu conclure, me réservant de témoigner à ceux qui ont recommencé ces troubles une impitoyable rigueur; mais je dois vous dire que, si vous ne mettez pas fin à ces fureurs détestables de guerre civile, je serai forcé de vous montrer, et durement, ce que signifie la juste colère d'un prince débonnaire. Aussi, je vous en conjure, que les Alexandrins, d'une part, se conduisent avec douceur et humanité à l'égard des Juifs qui depuis si longtemps habitent la même ville, et ne s'en prennent pas à ce qui constitue leur manière traditionnelle de rendre hommage à leur divinité ; mais qu'ils les laissent user de leurs coutumes, comme du temps d'Auguste, coutumes que j'ai confirmées après avoir entendu les deux parties.

Aux Juifs, d'autre part, j'ordonne de ne point chercher à augmenter leurs anciens privilèges. Qu'on ne se permette plus désormais, comme si vous habitiez deux cités, d'envoyer deux ambassades (ce qui ne s'est jamais vu) ; qu'ils n'interviennent plus dans les jeux gymnasiarchiques; qu'ils jouissent de ce qui leur appartient; qu'habitant dans une ville étrangère, ils se contentent de profiter de tous les biens de la fortune; qu'ils n'invitent plus, qu'ils ne fassent plus venir des Juifs de Syrie et d'Egypte, ce qui me forcerait à concevoir de graves soupçons. Sinon, je les châtierai de toutes les manières, pour leur apprendre à fomenter un fléau commun à tout l'Univers [1].

Si, renonçant à ces excès, vous consentez à vivre les uns à côté des autres avec douceur et humanité, je vous montrerai, de mon côté, mon ancienne sollicitude, et je vous manifesterai une bienveillance qui fut toujours celle de ma maison.

Quant à Barbillos, je certifie le zèle constant pour vos intérêts qu'il a montré,

---

1. Ceci est très obscur et d'autant plus intéressant. On se rappelle le mot de Suétone (*Claude*, XXV) : *Judaeos impulsore Chresto assidue tumultuantes Româ expulit*. Et le « fléau commun à tout l'Univers » fait penser au vers de Rutilius (I, 397) : *Latius excisae pestis contagia serpunt*. Aurions-nous là un témoignage nouveau et le premier de tous sur les origines du Christianisme ? — S. R.

Digitized by Google

cette fois encore, en votre faveur, en défendant votre cause devant moi; j'atteste aussi le dévouement de mon ami Tib. Claudius Archibius. Salut. »

Pour copie : S. R.

Pré-aryen et pré-dravidien dans l'Inde.

Deux groupes de langages, aryen et dravidien, ont créé la civilisation de l'Inde historique. Mais il y eut des langues antérieures, d'un caractère très différent, dont on peut noter des survivances, avec affinités malayo-polynésiennes « Il faut savoir si la légende, la religion, la pensée philosophique de l'Inde ne doit rien à ce passé. On a regardé l'Inde trop exclusivement du point de vue indo-européen. Il convient de se souvenir que l'Inde est un grand pays maritime, ouvert sur un immense bassin qui est bien sa Méditerranée, une Méditerranée proportionnée à ses dimensions[1]. »

X.

Découvertes en Égypte.

Une exposition des trouvailles de l'École anglaise d'archéologie en Égypte a eu lieu au mois de juillet 1924 à l'University College de Londres. Les fouilles ont été faites à 30 milles au sud d'Assiout, sur les falaises de la rive droite du Nil, et ont donné des spécimens d'une très ancienne poterie ondulée, encore inconnue en Égypte. L'épaisseur du dépôt exploré est de 2 mètres; à mesure qu'on s'élève, les silex, d'abord presque informes, deviennent plus soignés. Ceux qui servaient à armer des faucilles ne paraissent que vers la partie supérieure; le blé se trouve à peu près à mi-hauteur, en même temps que des briques « prédynastiques ». Sir Flinders Petrie pense que les hommes de cette station n'étaient pas des Égyptiens; ils représentent, à ses yeux, une civilisation nouvelle, de laquelle nous ne savons encore rien[2].

Temple gréco-phénicien à Tantourah.

Des fouilles conduites à Tantourah par l'École anglaise d'archéologie en Palestine ont remis au jour les restes d'un grand temple gréco-phénicien avec vue sur la mer. Les colonnes sont ioniques, de type ancien. On suppose que c'était un temple de Poseidon. Dans un mausolée à Tel-Barak, près de Césarée, qui avait déjà fourni un sarcophage avec reliefs représentant une bataille d'Amazones (publiée dans le *Times* du 9 novembre 1923 et dans *Beaux-Arts*), on a trouvé un nouveau sarcophage historié [3].

S. R.

Les fouilles de Kish

Le professeur S. Langdon a donné, à l'École d'Études orientales de Londres, trois conférences sur les fouilles de Kish, au sud de Bagdad, résumées en détail dans le *Times* du 27 juin 1924 [4].

---

1. Sylvain Lévi, *Journal asiatique*, juillet-septembre 1923.
2. *The Times*, 4 juillet 1924.
3. *Times*, 24 juin 1924.
4. Je signale aussi un article richement illustré sur les fouilles d'Ur, *The Museum Journal*, déc. 1923, p. 249.

Digitized by Google

On possède maintenant deux crânes de Kish, l'un arménoïde (sumérien), l'autre sémitique, tous les deux bien conformés et attestant un grand développement cérébral (?).

Le déblaiement d'Émete-Ursag, temple du dieu de la guerre Ilbaba dans l'ouest de Kish, a révélé quelque chose de tout nouveau dans l'architecture orientale. La plateforme entière de la tour était formée de chambres destinées au logement du clergé. Les inscriptions découvertes attestent que Hammurapi et son successeur Samsu-Iluna ont complètement rebâti le temple et la tour peu avant l'an 2000; la tour fut restauré par Nebuchadnezzar

Les restes du palais des anciens rois de Kish suffiraient seuls à prouver le niveau élevé de l'architecture sumérienne, avec sa cour, ses rangées de piliers, son escalier monumental. Une salle de ce palais à montré que la décoration des frises, connue seulement jusqu'à présent par les palais assyriens, est d'invention sumérienne. De longs thèmes artistiques se déroulaient sur des panneaux d'ardoise où des figures de calcaire étaient insérées. Les rois décoraient leurs chambres de scènes relatant leurs expéditions; nous possédons un panneau où le roi de Kish est figuré entouré de prisonniers, retournant dans son pays. Plus important encore est le panneau illustrant la vie agricole de Sumer; il semble bien que le vrai métier de ces gens n'était pas la guerre, mais les arts de la paix.

La bibliothèque dont on a commencé l'exploration, à l'est de Kish, n'a guère encore donné que des tablettes où sont interprétés des signes cunéiformes et des idéogrammes sumériens; ces tablettes non cuites, assez mal conservées, étaient empilées dans des jarres qui étaient posées sur des rayons autour d'une chambre, non pas au hasard, mais suivant les sujets traités.

Parmi les autres trouvailles, outre la stèle dont il a déjà été question, on signale un beau cerf de bronze, trois chiens en terre cuite polychrome et deux figurines représentant Papsukkal, le messager des dieux. Les inscriptions de la bibliothèque, où furent exhumés ces objets, montrent qu'il y avait là cinq paires de chiens, enterrés sous les seuils des maisons, pour les préserver du mauvais œil. Le nom de chaque chien est inscrit sur son épaule : le premier s'appelle « Mord-ennemi », le second « Destructeur de vie ». On interprète ces vocables comme signifiant que les chiens d'argile détruisaient les ennemis de la famille et de la maison. Ce sont les prototypes du *Cave canem* pompéien.

S. R.

Musique assyrienne.

Le correspondant du *Times* à Berlin annonce (28 juillet 1924) que M. Kurt Sachs, musicologue, aurait reconnu, sur une tablette provenant d'Assur, un fragment noté de musique assyrienne et serait parvenu à le déchiffrer (?). Le système serait pentatonique sans demi-tons. On ajoute que le morceau pour harpe ainsi reconstitué offrirait quelques analogies avec la musique chinoise. *Sous les plus expresses réserves* [1].

X.

1. Il a été question de cette découverte à l'Académie de Berlin (juillet 1924).

Digitized by Google

Les fouilles de Cheik Sa'ad [1].

Cheik Sa'ad est dans le Haurân, à l'est de Caïfa et au nord de Dera'a. C'est là qu'on a déjà signalé un lion colossal en basalte, de style hittite, et un monolithe au nom du Pharaon Ramsès II. Le dégagement — par une mission tchécoslovaque, que dirige le professeur Hrozny — de la base du monolithe, a révélé une dédicace du Pharaon au dieu des Amorites « Arkan du Nord ». Il est probable que le roi égyptien, parti du sud de la Syrie pour conquérir l'empire hittite, fit ériger ce monument en l'honneur du dieu de ses alliés amorites.

Au sommet du tell est un sanctuaire musulman en ruines, restes d'une bas lique ghassanide, superposée elle-même à un temple grec qui surmonte un sanctuaire amorite. Au-dessous du sanctuaire sont les débris d'un grand édifice en blocs de basalte, où l'on veut reconnaître ce palais des rois amorites de Bashan. Dans ce pays où la pierre abonde, le palais est pavé en briques, ce qui atteste une influence chaldéenne. Sous ce pavé on a découvert deux magasins contenant des paniers de grains carbonisés (froment et seigle), ainsi que trois tombes de pierre orientées est-ouest; le seul objet recueilli dans ces tombes est un sceau avec l'image d'un poisson. Dans les environs immédiats, on a trouvé des fragments de sculptures hittites, cavalier à casque pointu, lion rugissant. Un fragment d'inscription montre que, dès le VIIIe siècle, ces Amorites avaient adopté l'écriture cananéenne.

On manque de détails sur les statues et reliefs de l'époque gréco-romaine ainsi que sur les inscriptions grecques qui ont été exhumés.

S. R.

Fouille de Palmyre.

Quatre objets découverts au cours de ces fouilles (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 20 juin 1924) ont été reproduits dans le *Times* du 24 juin. Ce sont : deux peintures murales trouvées dans une tombe, à savoir la figure drapée de Hairan, fils de Taimarsou (inscr.), et un Dionysos à demi-nu, couché; la partie inférieure d'un sacrophage ornée de quatre bustes funéraires; un sarcophage représentant un personnage couché et trois autres plus petits.

X.

Les enseignements du sanctuaire punique de Carthage [2].

Ce qui n'a pas été fait.

Dans les milieux lettrés de Tunis, teintés plus ou moins d'archéologie, les fouilles du *temenos* n'ont pas été sans soulever quelques critiques; tout en ne les prenant pas absolument à la lettre, il peut être salutaire de les méditer.

---

1. *The Times*, 28 juin 1924, p. 11.
2. Sous ce titre, M. Vassel, ancien président de l'Institut de Carthage, à qui ses 80 ans n'ont point fait abandonner les études qui nous sont chères, écrit pour l'*Académie des Sciences coloniales* un mémoire dont les premiers chapitres ont été présentés à cette compagnie à sa réunion de juin. Comme ils ne seront publiés qu'après l'achèvement du travail, nous trouvons opportun d'en donner un extrait. — *Réd.*

Digitized by Google

Le principal grief est l'arrêt des travaux en plein rendement. On a parlé de certains froissements qui se seraient produits; c'est plutôt, je pense, que les crédits étaient épuisés. Mais dans quel dessein l'Administration, usant du droit à elle conféré par le décret beylical du 8 janvier 1920, a-t-elle fait défense formelle au propriétaire du terrain de continuer les recherches avec ses moyens propres? Elle lui a même, dit-on, dressé procès-verbal pour avoir achevé de dégager un cippe mis au jour par un éboulement des terres!

Quand donc nos bureaux se libéreront-ils de cette mentalité spéciale qu'il est d'usage d'attribuer calomnieusement au chien du jardinier, animal altruiste s'il en fût?

Phénomène singulier! Dans cette contrée tout imprégnée de souvenirs orientaux, la Direction des Antiquités, bien armée pour l'archéologie romaine, n'a jamais eu dans son sein de spécialiste de l'antique Orient; de là vient sans doute qu'elle semble avoir un peu méconnu le prodigieux intérêt du *temenos* de Tanit et les services rendus par son inventeur. Entre autres heureuses trouvailles, on devait déjà au chercheur opiniâtre qu'est M. Icard celle d'un fragment court, mais précieux du célèbre tarif des sacrifices, fragment que j'ai publié en l'interprétant tout de travers et qui est conservé au Musée Lavigerie.

Dans son rapport au Comité des travaux historiques, le directeur des Antiquités qualifie MM. Icard et Gielly de « dévoués auxiliaires » de son service. A envisager la question sans besicles bureaucratiques et au simple point de vue du sens commun, il n'y avait là ni auxiliaire, ni principal, mais une association, où ce n'était certes point l'administration qui fournissait le plus.

Un mot de la Direction des Antiquités aurait fait exempter temporairement de ses fonctions banales à Tunis M. Icard, dont la présence eût été singulièrement plus utile à Carthage; le mot n'a pas été dit, de sorte que le malheureux n'avait que ses dimanches pour contrôler ce que faisaient chez lui les Arabes du Gouvernement, et devait souvent, pour ses notes, s'en rapporter aux dires de ces indigènes. Or, en Orient, on ne dit pas à un supérieur ce qui est, mais ce qu'on présume lui être agréable. Il est vrai que M. Icard, ancien adjudant de tirailleurs, connaît à fond le musulman tunisien: à supposer qu'il se soit laissé induire en quelque erreur, elle est vraisemblablement minime. Chose plus grave : débordé par la quantité inespérée des objets, il a dû prendre le parti de n'enregistrer que les pierres ayant un cachet particulier et laisser de côté tous les monuments informes de la couche A, toutes celles des stèles de la couche D dont il ne restait que la base, presque toutes les stèles en blanc, toutes les poteries, tout leur contenu, plus important que bien des monuments même épigraphes. Il aurait fallu marquer chaque urne du même numéro que la pierre correspondante, inventorier rigoureusement ce qu'elle renfermait, comme le faisaient Gauckler et M. Merlin pour les tombes, en faire déterminer les ossements par un ostéologue sérieux. Nous aurions intérêt à savoir, par exemple, si les victimes offertes par les femmes, les suffètes, les scribes, les *rabbim* nommés dans les dédicaces, si celles qui accompagnaient les pierres portant tel ou tel symbole, étaient des enfants ou des animaux, et, là où les derniers se rencontrent, leurs espèces et leur pourcentage exact dans chaque couche. M. Icard avait bien entrepris le numérotage des urnes, mais il lui a fallu y renoncer. Du reste,

Digitized by Google

insuffisamment surveillés par un coreligionnaire, les ouvriers en brisaient, dispersaient ossements et amulettes...

De par le décret mentionné plus haut, qu'on croirait daté de Moscou et dont l'effet le plus sûr est de provoquer les fouilles clandestines, toute antiquité trouvée ou à trouver en Tunisie *et jusqu'à 14.444 mètres au delà de ses eaux territoriales*, est propriété de l'État. Les dépouilles du sanctuaire, qui forment un ensemble unique, sont donc destinées au Musée de Bardo, et c'est la seule excuse de l'ukase de spoliation (qui n'est pas le premier, car il est humain que la réunion des pouvoirs législatif et exécutif sur une même tête tende sans cesse à accroître les prérogatives de leur détenteur et de ses commis). Mais les fouilles ont cessé au début de novembre 1922, et la plupart des monuments découverts sont encore dans le chantier, accessible à tout venant par la brèche que la Direction des Antiquités a fait ouvrir au mur [1]. Il a été déjà volé une stèle épigraphe intéressante; d'autres suivront ou seront ensevelies sous les terres des talus taillés à pic et même en surplomb par endroits, lesquelles s'éboulent par l'action des pluies. Quant à ce qui a été transporté au Musée en janvier et en août 1922, cela est toujours en magasin, soustrait à tous les regards.

Sept seulement des inscriptions du *temenos* ont été communiquées à l'Académie des Inscriptions; cinq sont encore inédites parce que les estampages, qui avaient été portés au domicile de Clermont-Ganneau, n'ont pu être retrouvés depuis la mort de l'illustre orientaliste!

M. Vassel, qui avait écrit à la Direction des Antiquités pour demander de nouveaux estampages, *n'a reçu aucune réponse.*

On n'a pas, jusqu'ici, recherché la provenance des différents calcaires employés pour les monuments.

Autre ordre d'idées : nombre de personnes, et des plus qualifiées, avaient émis le vœu qu'une portion au moins de la tranchée fût aménagée en gradins mettant en évidence chacune des quatre couches, et que ce témoin de la première Carthage fût conservé comme souvenir et aussi comme attraction pour les touristes. L'idée était excellente; elle n'a pas été suivie — sans doute faute d'argent, comme toujours.

Lésinerie, direz-vous, est sagesse par le temps qui court; ce serait juste, et au degré suprême, si elle excluait les gaspillages. Mais le dédain des pouvoirs publics pour l'illustre cité n'est point d'aujourd'hui; j'en ai été le spectateur attristé, pendant trente et un ans vécus en vue de Byrsa. Le R. P. Delattre, Gauckler, M. Merlin ne disposaient pour leurs fouilles si instructives que de ressources dérisoires; le service des Antiquités ne pouvait entretenir de gardes pour sauver de la destruction tout au moins les ruines classées. Sans doute est-ce encore la même chose? « Il a fallu, dit Babelon, la main sacrilège de notre siècle pour achever l'œuvre de Genséric et de Hassan le Gassanide. »

Si, à l'époque du traité dit du Bardo, les ruines étaient déjà bien rares à la surface du sol de Carthage, ce sol n'avait été que peu remué dans ses profondeurs depuis la destruction finale de 698. L'emplacement était désert; la partie donnée à la France en 1830 avait été concédée à notre clergé, qui

1. Postérieurement à la rédaction de cette note, la muraille a été relevée par les soins de la mission privée américaine. — E. V.

Digitized by Google

demandait patriotiquement, quarante-cinq ans plus tard, par l'organe du Primat d'Afrique, la création d'une mission archéologique permanente; on eût pu faire là ce qui a été réalisé avec tant d'éclat à Suse, à Délos, en Crète et ailleurs [1]; il eût suffi, et bien au delà, des 700.000 francs qu'on a encore trouvés récemment pour faire entrer au Louvre un tableau d'une école en vogue, peint à miracle évidemment, puisque les connaisseurs du jour l'affirment, mais de conception pour le moins bizarre [2]...

Il n'est plus temps. Le site fameux où s'est décidé il y a deux millénaires le sort de l'humanité, où les remparts dressaient des murailles épaisses de 10 mètres, où flamboyaient sur une seule chapelle 30.000 kilogrammes de tôles d'or, se tache de plus en plus de vulgaires et bourgeoises maisonnettes à jardinet, cependant qu'une horde bédouine, avec la complicité de Français plus vandales que les Barbares de l'an 427, poursuit sans relâche son travail de termites et dépèce en vils moellons les derniers ornements des deux Carthages.

Eusèbe Vassel,
Membre correspondant de l'Académie des sciences coloniales.

Menton, villa « Les Lilas », avril 1924.

La donation de M. Durighello.

La première chambre du tribunal a rendu son jugement dans la demande de révocation de donation, introduite par M. Joseph-Ange Durighello, pour les objets d'art phéniciens dont il avait fait don au Musée du Louvre, de 1882 à 1920, avant son mariage et la naissance de ses enfants.

Le tribunal a admis la demande de M. Durighello. Le jugement donne acte à l'État de l'offre que fait le Musée du Louvre de restituer à M. Durighello deux objets ne figurant pas dans le décret acceptant la donation; pour le surplus, il condamne l'État à restituer tous les objets d'art, mais, ces dons étant tombés dans le domaine public, l'exécution du jugement demeure suspendue et l'État ne pourra restituer qu'après une loi spéciale votée par les Chambres [3].

X.

Le Musée ashmoléen d'Oxford en 1923.

Égypte. Objets des fouilles anglaises de Qau-el-Kebir, entre autres le contenu du magasin d'un ivoirier local. — Statuette en jaspe rouge de la déesse hippopotame (XXVIe dynastie).

Asie. Produits de fouilles clandestines à Senkereh (Ellasar ou Larsa); don Blundell. Tablettes contenant une correspondance d'Hammurapi avec

1. Cette exploration méthodique du sol de Carthage avait été réclamée par M. S. Reinach à la suite de sa mission de 1883. (*Esquisses archéologiques*, 1888, p. 100.) — E. V.

2. [Il s'agit sans doute de l'*Atelier* de Courbet. Les fonds sur lesquels a été faite cette acquisition ont une destination spéciale et ne peuvent être affectés à autre chose. — *Réd.*]

3. M. Durighello est mort en septembre 1924. — *Réd.*

Digitized by Google

son représentant à Ellasar. Prisme, avec 400 lignes de texte, donnant la liste des rois de Sumer et Akkad depuis la Création jusqu'en 2154 av. J.-C. (le tout sera publié par Langdon).

ÉGÉE. Fragment nouveau, avec six caractères, de la table de libation de la grotte dictéenne; don A. Evans.

GRÈCE. Doubles des fouilles de Sparte. — Bonne réplique de la tête de Démosthènes par Polyeuktos. — Tête d'une statue de bronze, avec fragments divers de la statue (*dionysiaque*, sans détails).

Parmi les moulages ajoutés à la collection, je note ceux des six reliefs archaïques découverts dans le mur de Thémistocle à Athènes.

S. R.

Hexamètres égéens (?).

Recueillons, au passage, ces lignes bonnes à méditer de M. Vendryes d'après M. Meillet (*Bull. Soc. Ling.*, 1924, XXIV, p. 50):

« L'hexamètre dactylique semble un accident, relativement tardif, bien qu'il ait pour lui le prestige de l'épopée... M. Meillet avance, non sans quelque réserve, une hypothèse ingénieuse : l'hexamètre dactylique était d'origine égéenne. Le fait que l'hexamètre avait un caractère religieux et est resté le mètre des oracles ne peut que fortifier cette hypothèse. Un fait est désormais acquis : c'est que, par opposition au vers d'Alcée ou de Sapho, le vers d'Homère n'est pas d'origine I. E. et résulte d'une innovation proprement hellénique. La métrique comparée le prouve. »

Cela est extrêmement séduisant. Les archéologues devraient tous lire le *Bull. Soc. Ling.*

S. R.

Nouvelles découvertes à Cnossos.

Poursuivant ses fouilles autour du grand palais de Cnossos, Sir A. Evans a mis au jour les restes d'un portique à piliers formant une entrée monumentale et ceux d'un viaduc cyclopéen qui, dit-on, est la construction la plus importante encore découverte en Crète. On signale aussi les ruines de ce qui a pu être un caravansérail et d'un élégant petit pavillon, avec restes de fresques et d'une frise décorative, où figurent surtout des oiseaux [1].

X.

Le Kouros de Fiumicino.

La plus grande statuette d'ambre que l'on connaisse, un *Kouros* archaïque découvert à Fiumicino, a passé dans le commerce à Paris et de là dans la riche collection de M. de Grüneisen. Il s'agit d'une figure robuste, trapue, sculptée en sept morceaux qui se raccordent, haute de 0 m. 40 environ. Les cheveux et les yeux sont plaqués d'or. Cette œuvre vraiment étonnante, et qui ne l'est pas seulement par sa rareté, doit être attribuée à l'art étrusque archaïque, étroitement inspiré de l'art grec. La publication qu'en a faite M. de Grüneisen est si complète qu'elle dispense de tout commentaire, mais non de la vue de l'original [2].

S. R.

---

1. *The Times*, 11 juin 1924, p. 12.
2. W. de Grüneisen, *Tableaux et esquisses de l'histoire de l'art*. Supplément I, Apollon d'ambre trouvé à Fiumicino. Paris, imprimerie G. Petit, 1924. — Les publications illustrées de M. de Grüneisen, d'après les objets de sa collection.

Digitized by Google

Une statue colossale de déesse trouvée à Ariccia.

Cette statue, haute de 3 m. 15, trouvée par M. G. Lugli à Ariccia en mars 1919, et aujourd'hui au Musée National des Thermes, vient de faire l'objet d'une publication de M. W. Amelung dans le *Jahrbuch* de l'Institut allemand (t. XXXVII, p. 113-137, pl. II-V) [1]. Ses dimensions se rapprochent de celles de la Pallas de Velletri et de l'Athéna Médicis. Le corps de la statue est en marbre pentélique. Le corps, la tête et le cou sont bien d'une jeune fille, probablement, d'après la pose, *Artémis*. Pour la tête, M. Amelung en rapproche, outre la Héra Farnèse de Naples, la tête d'Anzio et la tête du Musée de Berlin, signalées par Lugli; un marbre de Petworth; une tête de la Villa Borghèse et surtout une réplique de l'Ermitage; pour le corps, la statuette du Musée de Toulouse (Espérandieu, II, 928) et la statue du Palais Altemps. Pour le style, l'auteur signale la réplique de la Parthénos de l'Acropole, une statue colossale de la Villa Mattei et une statuette bien connue du Bardo.

L'Artémis d'Aricie serait une copie, faite probablement à Athènes vers l'époque de Trajan, d'un bronze grec du milieu du ve siècle. L'auteur ne croit guère possible de retrouver exactement l'atelier d'où l'original est sorti; mais c'est une occasion pour lui de revenir sur la *Lemnia* et sur l'Aurige de Delphes. Il montre que l'original de l'Artémis d'Aricie est bien une manifestation de l'esprit artistique et religieux de la Grèce à l'époque d'Eschyle et de Pindare.

Jean Colin.

Un bas-relief de New-York.

Dans le *Burlington Magazine* de juillet 1924 (p. 4-15), j'ai publié, d'après une excellente photographie, un admirable bas-relief du Musée Métropolitain, représentant un éphèbe sur un cheval à l'amble (vers 380). Cette figure, certainement originale, a été plusieurs fois copiée dans l'antiquité, notamment dans un relief du Musée Barracco et un autre de la collection Medinaceli à Madrid. La planche annexée à l'article reproduit des photographies des deux bas-reliefs Medinaceli (connus seulement, jusqu'à ce jour, par des gravures au trait des *Annali*) et un fragment de relief du magasin de l'Acropole, représentant aussi un cavalier sur un cheval ambleur. J'ai donné, à ce sujet, quelques détails sur le motif de l'amble dans l'art et demandé qu'on s'occupât de cette question qui ne paraît pas avoir encore été étudiée [2].

S. R.

---

n'ont pas été mises dans le commerce, mais se trouvent à la Bibliothèque nationale et (en partie) à celle de l'Institut.

1. Elle a été publiée dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1923, I, p. 241. — *Réd.*

2. Des chevaux ambleurs sont représentés dans l'art grec (il y avait peut-être, comme aux États-Unis aujourd'hui, des courses d'ambleurs), dans l'art chinois archaïque, dans l'art du moyen âge et du xve siècle (miniatures des *Heures* de Turin), etc. De texte antique à ce sujet, je ne connais que celui de Pline; mais il doit y en avoir dans les auteurs qui, au xve siècle et depuis, ont écrit avec détail sur l'équitation. Les ambleurs sont encore recherchés en Orient et, m'assure-t-on, en Espagne.

Digitized by Google

La Louve du Capitole.

Le *Bulletin de l'Association G. Budé* de juillet 1924 (à quoi bon, juste ciel! ce nouveau périodique?) a publié, sur la Louve du Capitole, un intéressant article de M. Carcopino L'auteur parle avec raison de « la farouche grandeur que respire ce bronze rude et intense »; il l'attribue à un atelier grec d'Italie du ve siècle avant notre ère. Les deux enfants, qui ressemblent à des *putti* des Della Robbia, sont de la fin du xve siècle, mais on n'en a pas encore découvert l'auteur. Les doutes qui ont été élevés sur l'antiquité de la Louve elle-même sont mal fondés; M. Carcopino, d'accord avec Rayet, l'a démontré une fois de plus; il a mis la Louve en rapport avec cette école d'Argos dont les monétaires ont frappé les belles pièces à l'effigie de la tête de loup.

S. R.

L'Agias de Lysippe.

Avec M. Wolters (1913), M. Philippart croit que le monument de Delphes consacré par Daochos est antérieur et non postérieur à celui de Pharsale (*Rev. belge de philol.*, janvier-mars 1924) « Il est tout naturel de supposer (p. 11) que l'ambitieux Daochos ait refait dans son pays... un monument qui flattait l'orgueil national. Et, cette fois, il ne s'est plus adressé à un sculpteur local, dont l'histoire n'a pas conservé le nom : il a confié au célèbre bronzier de Sicyone l'exécution de l'œuvre. »

Que la mémoire de Lysippe soit déchargée du prétendu original en bronze de l'Agias delphique, lequel n'est *pas* la copie d'un bronze et ne vaut pas grand'chose, tant mieux. Mais qu'on lui enlève aussi l'*Apoxyomène* de Rome, comme le veut M. Philippart après d'autres, je n'en conviens point. « Il n'y a pas de répliques », objecte-t-on. Et s'il y avait défense de mouler l'*Apoxyomène* ? J'ai souvent pensé que la copie, découverte à Rome en 1849, avait été faite par ordre de Tibère quand il plaça l'original dans son palais; lorsque celui-ci reprit sa place devant les Thermes d'Agrippa, on a pu fort bien le garder avec quelque jalousie, comme cela se voit même de nos jours.

S. R.

Sur Parrhasios.

Exit archigallus ! C'est probablement Claude qui a institué les archigalles; donc, Pline n'a pu dire de Parrhasios (XXXV, 70) *pinxit et archigallum, quam picturam amavit Tiberius.* Lire *artigamum* (ΑΡΤΙΓΑΜΟΝ) = *novam nuptam.* Voilà une correction palmaire qui fait honneur à M. Carcopino [1]. Quant à savoir si cette nouvelle mariée de Parrhasios est apparentée aux *Noces aldobrandines*, ou si les mauvaises langues du temps ont affecté d'y voir une *libido* (Pline, XXXV, 72; cf. Suet., *Tib.*, 44), c'est une autre affaire. M. Carcopino, comme Victor Duruy, a un faible pour Tibère et veut le laver même du reproche d'avoir possédé certains Fragonards. Ce qu'il dit du groupe d'Atalante et Méléagre dont nous devons la connaissance à Suétone (p. 301) ne convaincra pas tous ses lecteurs; ces deux personnages de la fable faisaient bien le sujet d'images libres (cf. *Ars Am.*, III, 775). L'antiquité a connu des albums d'*Amours des héros*, de mythologie érotique. Si le sujet n'était pas scabreux, j'en dirais plus long.

S. R.

1. *Attideia* II (*Mél. de Rome*, 1923, p. 237 sq.).

Digitized by Google

Falsi e pasticci nelle terrecotte di Centuripe.

Negli anni della grande guerra ed in quelli immediatamente seguenti, essendo le autorità di pulizia occupate con altri e più gravi compiti, potè formarsi in Centuripe una banda di scavatori di frodo, che mise sottosopra il terreno circostante alla vetusta cittadina. Avvennero così molte e ragguardevoli scoperte di terrecotte caratteristiche, una parte soltanto delle quali, e certo la minore, potè essere salvata dal R. Museo Archeologico di Siracusa. Pare che codesti scavatori abbiano messo le mani anche su antiche officine di coroplasti, ricavandone delle forme intere e rotte, sulle quali nell'ultimo tempo essi hanno esercitata un'abile industria di ricomposizione e di pasticci da frammenti antichi, ricomponendo grandi busti muliebri, e vasi a rilievi, e grandi diskoi, e figurine di ogni maniera, di cui fu ben presto invaso il mercato antiquario di Catania, di Taormina, di Napoli ed anche di Roma. Di tali parziali mistificazioni, eseguite con indiscudibile abilità su frammenti antichi, integrati con calchi, e dipinte con imitazione dell'antico, moltissime andarono anche all'estero, ed è stata gabellata la buona fede e la borsa di molti stranieri, che hanno acquistato pezzi in apparenza bellissimi, in realtà o completamente o parzialmente falsi. E l'industria dei mistificatori centuripini si è in particolare rivolta ai grandi busti di spiccato tipo siceliote di Demeter e Core, alle figurine ellenistiche, di cui alcune vennero letteralmente inventate, a grandi putti ed Eroti, nonche ad imagini di donne nude. Un' inchiesta tecnica eseguita nella officina del Museo di Siracusa, smontando taluni di codesti pasticci, ne ha messo a nudo tutte le magagne. Da codesti abilissimi falsari si è persino arrivati a creare un busto-ritratto ellenistico o romano, di cui il suolo di Centuripe mai aveva dato alcun saggio. Esso è stato da me riconosciuto falso, e dopo che se ne erano richieste varie migliaia di lire fu ceduto per poche centinaia ad un noto antiquario tedesco di Taormina e passo in Germania.

Con cio credo di aver messo in evidenza la necessità che collezionisti, Musei e studiosi si guardino dalle numerose e talvolta bellisime contraffazioni, che si vendono specialmente sui mercati di Catania e di Taormina.

P. Orsi.

Siracusa.

Notes sur l'île de Thasos.

L'île de Thasos est située sur la côte N.-E. de la province de Salonique, en face de Cavalla. Elle est séparée du continent par le détroit du même nom, large de 6 kilomètres. Ses mines d'or furent exploitées par les Phéniciens et par les rois de Macédoine, Philippe et Alexandre le Grand, qui en retirèrent, dit-on, des sommes considérables. L'île avait aussi des carrières de marbre statuaire importantes, auxquelles nombre de sculpteurs célèbres ont eu recours; elle a toujours joui d'une certaine prospérité.

En 1841, le Sultan la donna comme fief au vice-roi d'Égypte, Mehmed Ali, fondateur de la dynastie régnante égyptienne; ce dernier était originaire de Cavalla, où l'on voit encore aujourd'hui sa modeste maison en bois. Il n'oublia jamais son pays d'origine et y fonda un vaste *Imaret* (asile pour les

Digitized by Google

pauvres). Cet *Imaret* fut doté d'une bibliothèque et plusieurs revenus furent affectés à son entretien.

Le Khédive administrait l'île sans ingérence du Sultan. En 1908, Guillaume II insinua à son ami le sultan Hamid qu'une reprise de l'exploitation des mines d'or de l'île serait très fructueuse; il en avait, disait-il, préparé le programme complet.

Les frères Speidel, gros industriels miniers allemands, firent alors à la Liste Civile Impériale des propositions qui aboutirent à une convention, englobant l'exploitation de toutes les mines qui dépendaient de ce département, y compris celles de Thasos.

Les frères Speidel s'installèrent à *Hamidié*, l'ancienne *Liménia*, qui se trouve au S. de l'île (c'est aussi au S. de l'île, à Aliki notamment, que sont les principales carrières de marbre). Ils construisirent une luxueuse résidence où devait loger l'empereur Guillaume II, qui leur avait promis de venir visiter l'île.

Le Sultan, à l'encontre des droits du Khédive, soutenait que son ancêtre avait bien donné à celui-ci la jouissance de tout ce qui était à la surface, mais que le fonds lui appartenait, Cette thèse lui fut suggérée par les *Ulémas* (juristes religieux) de son entourage.

Une équipe d'ingénieurs fouilla toute l'île et découvrit plusieurs mines de calamine intactes — les anciens ignoraient le moyen de fondre le minerai de zinc — qui furent l'objet d'une exploitation fructueuse. Chaque quinzaine les bateaux de la *Deutsch-Levant-Linie* emportaient à Hambourg des chargements importants de ce minerai. Mais les filons des fameuses mines d'or ne furent pas retrouvés.

Nous visitâmes l'île, avec l'autorisation du sultan Hamid, en 1909, alors qu'une mission archéologique française, dirigée par M. Ch. Picard, avec l'assistance de MM. A.-J. Reinach et Ch. Avezou (les deux derniers tués pendant la guerre), opérait des fouilles sur l'acropole de la capitale. Ces fouilles continuent.

Notre voyage à l'aller et au retour s'accomplit à bord du yacht des frères Speidel, dans les salons luxueux destinés à Guillaume II; à notre retour à Constantinople, nous eûmes l'honneur de soumettre à notre souverain, le sultan Hamid, un rapport sur l'exploitation des richesses de l'île.

Depuis 1912, l'île est redevenue grecque. Puisse-t-elle faire de nouveau contribuer à sa richesse le secret si bien caché des Phéniciens et des rois de Macédoine!

L'Ex-Maire des *Iles des Princes*,

YANKO JOANNIDÈS.

Paris, le 15 Juin 1924.

Pythia de Bithynie.

Il y avait à Pythia des sources chaudes; Justinien y fit élever un château impérial et des thermes; cela devint une station à la mode (Diehl, *Justinien*, p. 288). Un inepte Byzantin, qu'on a cru être Paul le Silentiaire, écrivit un éloge de Pythia en 190 vers anacréontiques, qui ont eu l'honneur immérité d'occuper Huet, Lessing, Brunck, Boissonade et d'autres savants de valeur ; on les trouvera au tome III de l'*Anthologie grecque* de Didot,

Digitized by Google

p. 408-412. Mgr Mercati vient de démontrer (*Riv. degli studi orientali*, t. X, 1924, p. 212 sq.) que l'auteur n'est pas Paul le Silentiaire, mais, comme le prouve un manuscrit du British Museum, Leo Magister, qui avait été exilé en Bithynie par Léon VI et essayait de rentrer en grâce auprès de Constantin Porphyrogénète (911). Le manuscrit en question donne quelques vers de plus et permet d'en corriger plusieurs. Nous possédons d'autres inepties de ce Leo Magister, diplomate et soi-disant lettré, tant en prose qu'en vers. Il appartenait à la riche famille péloponnésienne des Χοιροφάκται, nom qui permettait à ses ennemis de l'accabler de plaisanteries injurieuses et d'invectives. Nous en connaissons une, en vers iambiques, qui est de Constantin de Rhodes, curieuse seulement par les imitations qu'on y trouve d'Aristophane. Voici le vers 11, composé d'un seul mot qui manque au *Thesaurus* :

Κασαλβοπορνομαγλοπρωκτεπεμβάτα,

où l'on reconnaît Κασαλβάς, *meretrix*; πόρνη, *idem* ; μάγλος, *lascivus*; πρωκτός, *culus* ; ἐπεμβάτης, *invasor*. Que ces Byzantins étaient donc bêtes et grossiers!

S. R.

Un portrait romain de l'extrême décadence.

Aux rares effigies romaines datant de la fin du IVe ou du commencement du Ve siècle (*Röm. Mitth.*, 1913, XXVIII, p. 310 et suiv.), s'ajoute maintenant une tête de femme très singulièrement coiffée « en calotte » qui était restée inaperçue dans le jardin du Musée archéologique de Florence. C'est très probablement une effigie impériale; mais comment la dénommer, alors que les monnaies de cette époque n'offrent plus que des images sans caractère? Le retour à la stricte frontalité, noté par Hekler, est une des particularités qui distinguent ces produits à demi-barbares d'un art qui se précipite vers la décadence, bien qu'il ait encore produit quelques diptyques d'ivoire où les bons souvenirs de la tradition classique ne manquent pas [1].

S. R

Une mosaïque de Negrar di Valpolicella.

Découverte en 1887, mais alors très négligée, cette importante mosaïque a été publiée et commentée dans les *Notizie* [2]. Le médaillon central est malheureusement assez indistinct et la reproduction photographique qu'on en a donnée tout à fait confuse. On reconnaît, à droite, un personnage drapé, debout, coiffé d'un bonnet phrygien (ou d'un casque), tenant un fouet de la main gauche et posant la main droite sur l'épaule d'une femme agenouillée devant lui. Derrière celle-ci se tient une femme debout On songe naturellement à une des scènes mystérieuses des peintures du *fondo Gargiulo* (RPGR., p. 115, 8); mais si le personnage de droite était casqué et féminin, ce qui n'est pas impossible, il faudrait comparer un groupe, d'ailleurs inexpliqué, de la Maison Dorée (*ibid.*, p. 22, 2). — Les autres médaillons, Amours conduisant des biges, sont aussi bien conservés que dénués d'intérêt.

S. R.

1. Tina Campanile, *Bull. archeol. comunale*, 1922, p. 10, pl. 7.
2. La même, *Notizie degli Scavi*, 1922, p. 347 sq.

Digitized by Google

Bijoux sarmates et mérovingiens.

Deux excellentes planches qui se font face (*The Antiquaries' Journal*, t. IV, 1924, pl. XXXVII et XXXVIII) facilitent le rapprochement de bijoux de Kertch, d'une part, de la Gaule et de la Grande-Bretagne à l'époque des invasions, de l'autre; les analogies, quoique souvent signalées (tout d'abord, je crois, par Ch de Linas), sont rendues ainsi particulièrement sensibles. L'auteur de l'article, M. Dalton, s'élève avec raison contre l'opinion qui attribue aux Iraniens l'invention de l'orfèvrerie cloisonnée, car il est parfaitement certain que cette technique était connue en Égypte et en Assyrie (on peut ajouter : en Babylonie). La Perse a-t-elle rien inventé? *Quaeritur.*

S. R

Musées russes.

Sir Martin Conway, de retour d'un voyage en Russie, annonce que les musées russes sont intacts et que le nombre des collections publiques s'est beaucoup accru par suite de « nationalisations ». A Pétrograd, le Palais d'Hiver a été ajouté à l'Ermitage. Contrairement à des bruits qui courent encore, les trésors d'objets d'or provenant de la Russie méridionale, comme les trésors d'argenterie et de porcelaine modernes (Orloff, Peterhof, etc.), n'ont pas été plus dilapidés que les joyaux de la Couronne, lesquels n'ont pas même quitté leurs écrins [1].

X.

Le Congrès byzantin de Bucarest.

La grande Roumanie, qui commence à prendre sur le terrain scientifique comme sur tous les autres, la place à laquelle elle a droit — une place de premier rang — vient de se signaler par une initiative hardie, couronnée d'un succès complet. Elle a convoqué chez elle le premier congrès des études byzantines.

On peut dire, aujourd'hui, combien cette idée d'un congrès international exclusivement consacré aux études byzantines parut d'abord audacieuse. Même au temps où la « byzantinologie », organisée par les Allemands, était la plus prospère des disciplines, c'est-à-dire pendant le quart de siècle qui précéda la guerre, elle se contentait de l'hospitalité que voulaient bien lui offrir les congrès d'archéologues ou d'orientalistes. Or, la guerre mondiale avait été particulièrement fatale aux études byzantines : beaucoup d'érudits désespéraient de cette science neuve, qui avait si tardivement conquis son nom et son unité. Il faut savoir que la *Byzantinische Zeitschrift*, son moniteur officiel et son organe central, se publiait à Munich, tandis que les byzantinistes les plus illustres, les Diehl, les Millet, les Bréhier, les Bury, les Dalton, les Kondakov, les Aïnalov, étaient en général Français, Anglais ou Russes.

La rupture des relations scientifiques rendait donc impossible le fonctionnement de cette « organisation » d'avant-guerre. Depuis 1914, la *Byzan-*

1. *Times*, 24 juin 1924. — On a fait de nouveau (août 1924) courir le bruit absurde que l'Ermitage allait vendre ses trésors. Il s'agit uniquement de la vente de 4.000 copies et bibelots sans valeur, dont la date n'est pas encore décidée.

Digitized by Google

tinische n'avait fait paraître que deux fascicules... D'autre part, la guerre et le bolchévisme éteignaient successivement, en Russie et en Orient, d'autres foyers d'études byzantines, parmi lesquels il faut citer l'Institut impérial russe de Constantinople et sa magnifique bibliothèque. En Russie même, les trois périodiques consacrés à Byzance ont disparu de 1917 à 1923. Et les études byzantines elles-mêmes, sans doute parce qu'elles touchent à la théologie, furent frappées, l'an dernier, en Sovdépie, d'une proscription qui paraît devoir durer aussi longtemps que le régime...

Ainsi semblait détruite ou compromise l'œuvre de Karl Krumbacher, fondateur de la *Byzantinische*, esprit large d'ailleurs et bon Européen, lequel avait réussi à grouper sous le signe de Byzance les philologues, les archéologues, les théologiens préoccupés de l'Orient chrétien.

Et pourtant, en réalité, jamais le goût de ces recherches n'avait été si vif ni si répandu. Le Byzantinisme ne voulait pas mourir. Les guerres balkaniques, la guerre mondiale n'avaient-elles pas été une longue et terrible *guerre de la succession de Byzance* ? Si la Russie bolchévique paraissait, sur ce point comme sur d'autres, oublieuse de ses traditions, les États balkaniques, sortis agrandis et fortifiés de la lutte, étaient d'autant plus ardents à revendiquer leur part du glorieux héritage. Partout, dans les Balkans, les origines de l'art national sont inséparables de l'histoire de l'art byzantin; les historiens de ces pays sont contraints de manier les chroniqueurs de la *Byzantine*, et leurs juristes d'étudier les sources du droit gréco-romain. La renaissance des États du Sud-Est préparait donc à la *byzantinologie* un brillant renouveau, au moment même où sa désorganisation semblait irrémédiable.

C'est à l'historien belge Henri Pirenne, lequel a plusieurs fois touché — magistralement — à des questions byzantines, que revient l'honneur d'avoir discerné avec sagacité ces signes des temps. En dépit des sceptiques, il obtint qu'au cinquième congrès des sciences historiques (Bruxelles, 1923) figurât une section byzantine. L'illustre historien roumain Nicolas Iorga y parut; il y conçut l'idée dont nous avons montré pourquoi elle pouvait paraître téméraire, et combien elle était « actuelle » et féconde.

Le congrès byzantin a donc eu lieu, pendant la seconde quinzaine d'avril 1924. Ce fut un triomphe personnel pour M. Iorga, son organisateur, et pour l'actif secrétariat qui le secondait et qui le seconde toujours dans sa tâche : M. C. Marinescu, maître de conférences à l'Université de Bucarest, Mlles Bastorescu, Holban, Irineu et Cotescu. Ce fut un grand succès pour les savants roumains dont les excellents travaux furent mis en pleine lumière; pour la Roumanie tout entière, que beaucoup de congressistes voyaient pour la première fois, et dont presque tous garderont l'amour, quelques-uns la nostalgie; pour le byzantinisme, enfin, dont le congrès a prouvé définitivement la vitalité, et auquel a été donné l'organe international qui lui faisait défaut : *Byzantion*, revue des études byzantines, qui se publiera à Bruxelles [1].

Il ne saurait être question, faute de place, de résumer ici les travaux du congrès. Mais peut-être suffira-t-il de citer quelques noms. Douze nations étaient représentées par soixante savants, parmi lesquels des hommes

1. L'adresse de la rédaction est 12, rue Royale, à Bruxelles.

Digitized by Google

comme MM. Ch. Diehl, Gabriel Millet, Louis Bréhier, Jules Gay, Jacques Zeiller, Paul Perdrizet, P. Collinet, pour la France; Sir William Ramsay, pour le Royaume-Uni. Le patriarche de l'archéologie byzantine, Kondakov, l'illustre savant russe qui vit à Prague dans une laborieuse et féconde retraite, avait tenu à faire le voyage de Bucarest, et son apparition au milieu des congressistes, dont la plupart se proclament ses élèves, provoqua un frémissement d'émotion et un véritable mouvement d'enthousiasme. Ces premiers congrès d'après-guerre font toujours un peu songer au premier Concile œcuménique après la grande persécution...

Histoire politique, histoire du droit, histoire sociale, histoire religieuse, archéologie, philologie, patristique, les questions traitées au congrès touchaient à tous ces domaines, et bon nombre de communications, qu'elles fussent dues à des maîtres comme Diehl, Millet, Kondakov, le P. Peeters, ou à de jeunes érudits d'avenir comme la Roumanie, la Serbie, la Grèce en comptent beaucoup, marqueront dans l'histoire de nos études. L'hommage au Soldat inconnu roumain qui, le cinquième jour, interrompit pieusement les travaux, est à vrai dire inséparable de cet ensemble. Il symbolisait la profonde reconnaissance de tous pour la Roumanie héroïque, hospitalière, aimable et savante.

De l'hospitalité roumaine nous ne dirons rien de plus, sinon que, magnifique, ingénieuse et délicate, elle dépassa de fort loin tout ce qu'il était permis d'en attendre. Le prince et la princesse héritière reçurent plusieurs fois les congressistes, avec grâce et simplicité; ceux d'entre nous qui, dès le premier soir, ont pu assister, au Théâtre populaire, à une chatoyante *fête du costume national*, resteront toujours sous le charme du premier contact avec une société raffinée qui garde le sens de ses origines et qui marque, par le culte de ses traditions, sa solidarité avec une masse paysanne fruste, mais saine, espoir et force de la Roumanie unifiée...

M. Iorga n'avait pas voulu seulement nous montrer à l'œuvre la pléiade de savants qu'il a formés; il avait voulu aussi, et surtout, faire voir aux congressistes, avec les principaux monuments du pays, les divers aspects de ces terres roumaines enfin rassemblées par le « miracle » de la guerre. Cette seconde partie du programme fut exécutée avec une ponctualité admirable, dont la direction des chemins de fer roumains a presque tout le mérite. Sept jours durant, un train spécial, composé de sept wagons-lits, et des convois de voitures et d'autos, nous promenèrent de la Bukovine à la Moldavie proprement dite, de la Munténie à l'Olténie.

Nous visitâmes d'abord quelques-uns de ces monastères de la Bucovine fondés par Étienne le Grand dans la seconde moitié du xve siècle ou par ses successeurs, et qui forment un groupe harmonieux et original entre tous les monuments de l'art byzantin. Strzygowski l'a dit justement, il y a là des trésors que le connaisseur le mieux informé ne peut voir nulle part ailleurs... Ce sont ces anciennes églises de Bucovine qui, dans la polychromie de leur aspect extérieur, ne peuvent être comparées qu'aux façades de Saint-Marc ou du dôme d'Orvieto; mais c'est la peinture seule qui jette, sur la surface extérieure des églises de Soutchevitza, de Voronetz, de Moldovitza, cet étonnant réseau de figures qui, par la variété de son coloris, donne l'impression d'un tapis oriental.

En effet, Soutchevitza, Voronetz, Moldovitza ont gardé intactes leurs

Digitized by Google

fresques extérieures comme leurs peintures intérieures et, souvent, leur mobilier liturgique. Elles nous présentent d'abord des Jugements derniers, des Arbres de Jessé, des Échelles célestes, vastes compositions aux tons fondus, qui ravissent l'artiste et l'archéologue C'est une province nouvelle de l'art byzantin, un monde où les spécialistes pourront longtemps encore découvrir et explorer des coins de terre inconnus L'iconographie byzantine est comme un pays merveilleux dont la carte générale est tracée, mais où chaque itinéraire nouveau, s'écartant un peu des grands chemins, est assuré de rencontrer à chaque pas les détails inédits et pittoresques.

Les sites sont admirables Nous n'oublierons ni le pays de Gura Humorului et l'excursion vers Voronetz, où nos voitures nous emportaient sous un ciel romantique, dans une région montagneuse rappelant les Vosges, à travers de longs villages aux maisons blanches précédées de vérandas en bois (colonnettes sculptées, toits sans cheminées); ni Putna, « couvent fortifié, comme les autres, mais si nonchalamment posé à la rencontre de deux petites vallées ombragées de sapins », lieu de pèlerinage national, puisque l'église renferme la tombe d'Étienne le Grand, et puisque, tout près de là, se trouve la grotte où l'ermite Daniel prédit à l' « athlète du Christ » qu'il remporte ait quarante-quatre victoires, s'il construisait quarante-quatre églises; ni l'ensemble grandiose de Soutchevitza, ni le panorama découvert de la Zamka de Soutchava, ouvrage avancé de l'antique citadelle moldave.

La Soutchava fuyait à nos pieds vers la vieille Moldavie; le printemps n'avait pas encore fleuri les pâturages, et les beaux villages fièrement campés sur les croupes, séparés par des solitudes qui paraissaient immenses, semblaient se recueillir dans un isolement mélancolique, tandis que le crépuscule noyait d'ombre l'horizon lointain... Et ce congrès d'archéologues se sentait envahir par une mélancolie lamartinienne qui était peut-être le *dor* roumain.

HENRI GRÉGOIRE [1].

(*Débats*, 6 juillet 1924.)

Encore le calice d'Antioche.

Une publication new-yorkaise de grand luxe (150 dollars), ornée de 60 pl., avec un texte de M. Gustavus A. Eisen, prétend faire la pleine lumière sur cette intéressante et troublante œuvre d'art (*Gazette*, 1920, I, p. 175), dont un excès de réclame n'a pas réussi à détourner les archéologues. D'accord avec les plus autorisés, M. René Dussaud place le calice au IIIe siècle (*Syria*, 1924, p. 71), alors que M. Eisen l'attribue au Ier siècle et que M. Strzygowski écrit ces lignes : « Le docteur G. A. Eisen vient avec ses preuves [2] que le grand calice d'Antioche, qui est sans aucun doute un monument chrétien [3], doit avoir été créé entre 50 et 70 ap. J.-C. » Il y a, dans cette affaire, divers intérêts en jeu qui ne sont pas seulement scientifiques. S. R.

1. Cf. l'article du même dans *Le Flambeau* (Bruxelles), 30 juin 1924, p. 235.
2. *And now Dr G. A. E. comes with his proofs that, etc.* Cela signifie-t-il qu'il *prouve?* L'équivoque paraît voulue.
3. Qui l'a contesté? — Dans le *Burlington Magazine* (sept. 1924, p. 106), Sir Martin Conway attribue le calice au VIe siècle et juge sévèrement la réclame dont il a été l'objet.

Digitized by Google

La trouvaille d'Arras.

Une trouvaille d'objets précieux et de monnaies d'or, faite en 1922 à Arras, par des ouvriers, a passé en partie au British Museum, qui s'est enrichi à cette occasion de chaînettes et de bagues d'or, ainsi que d'un candélabre d'argent. La pièce capitale et unique, un *aureus* représentant l'entrée de Constance Chlore à Londres, est restée en France [1].

X.

Une station romaine à Folkestone.

Au mois d'avril 1924, une nouvelle station romaine fut découverte à Folkestone; elle a été en partie déblayée. L'emplacement est à 1 kilomètre environ à l'Est du port de Folkestone. Il est situé sur une couche d'argile de quelque 30 mètres de profondeur, au bord de la falaise de Wear Bay où, depuis 1914, on cultive des jardins potagers. Depuis cinquante ans le sol s'est affaissé au bord de la falaise, laissant voir un égout et trois contreforts, ce qui a conduit à la découverte de la station. Situés comme ils l'étaient, entre Douvres et Lympne (deux forts bien connus de la côte saxonne, mentionnés dans la *Notitia Dignitatum* du ve siècle), on avait le droit de supposer que des constructions sur ce point auraient quelque rapport avec le système de forts qui furent ou élevés ou restaurés entre l'époque de Carausius et de Constantin Ier et aussi avec la *Classis Britannica* qui avait pour base Boulogne *(Gessoriacum)*. On pouvait aussi supposer que cette station aurait quelque analogie avec celle qui fut découverte à Étaples en 1840. Ces deux hypothèses étaient correctes, car des tuiles marquées *Class. Brit.*, comme on en avait trouvé à Étaples, furent bientôt mises au jour, et la découverte, à quelques 600 mètres de là, des traces d'un édifice romain semble bien indiquer que ce plateau a été assez peuplé.

Ce qu'on a trouvé jusqu'à présent, c'est l'emplacement ou d'une très grande villa ou de deux villas reliées par un mur. Aucune trace d'un fort ou de station militaire; mais il se peut que, dans les temps romains, une espèce de caserne pour les marins de la *Classis Britannica* se soit élevée sur les pentes de la falaise du côté de la plage. De nombreux éboulements ont fait de ces pentes un rocher escarpé. Il est donc possible que la grande villa, dont les fondations ont été retrouvées, fût située en dehors du quartier militaire et qu'elle ait été la demeure d'un officier du *Comes litoris Saxonici*, peut-être du *Comes* lui-même. L'endroit paraît avoir été habité pendant plus de trois siècles. On a trouvé trois pièces de monnaie d'or, de bronze et d'étain, qui datent probablement de l'époque où les *Morini* et les *Cantii* étaient sous l'autorité d'un prince gaulois. Il y avait aussi des pièces d'Hadrien, de Constantin Ier, de Théodore et de Constance II. Entre les deux murs et un couloir, on a trouvé trois urnes qui contenaient des fibules de bronze préromaines, une fibule d'argent, un bracelet et une bague de bronze. Tous ces

---

1. *The Times*, 12 mai 1924, p. 11. Le même article signale, parmi les acquisitions récentes du Musée : 1° un pilier sculpté de l'art maya (Amérique centrale); 2° une tête d'homme de grandeur naturelle, bon portrait ptolémaïque ou romain; 3° un vase funéraire attique haut d'un mètre, en marbre; 4° cinq tablettes sumériennes portant des caractères antérieurs à l'écriture cunéiforme (4000-3000).

Digitized by Google

objets appartiennent à la dernière période celtique (*la Tène III* ou *IV*). Enfin, on a trouvé une quantité considérable de *terra sigillata ;* la plupart des fragments appartiennent certainement à l'époque antonine.

Jusqu'à présent, les édifices découverts sont les chambres contiguës à deux longs couloirs; l'un d'eux, suivant une direction N.-O. du bord de la falaise, a 40 mètres de longueur environ; l'autre, du côté N., a 30 mètres environ et prend la direction N.-E. On n'a pas encore suivi les deux murs jusqu'au bout. Les chambres contiguës au premier couloir ont 6 mètres de longueur; celles qui sont contiguës au second ont 5 mètres. Près de la falaise on a trouvé deux hypocaustes, l'emplacement d'un bain de 7 mètres de longueur avec une abside soutenue par trois contreforts, et aussi des chambres destinées probablement au service des thermes. Il y a dix chambres du groupe S.-E., et six chambres du groupe N.-O.; on trouvera probablement que celles-ci font partie d'une villa à deux ailes bâtie autour d'une cour. Lorsque le travail sera terminé, j'espère avoir l'honneur de décrire dans la *Revue* la suite de l'histoire de cette découverte qui nous rappelle les rapports étroits qui existaient entre la *Gallia* et la *Britannia* sous l'Empire romain.

S. E. Winbolt.
Christ's Hospital,
Horsham, Sussex (Angleterre).

Divona.

On connaît le vers d'Ausone (*Cl. Urb.*, 14) : *Divona, Celtarum lingua, fons addite divis.* Cela n'est pas clair; mais il semble tout au moins en résulter qu'Ausone a considéré *-ona* comme synonyme de *fons.* J'en ai fait autant quand j'ai rapproché *Ep-ona* de Ἵππου κρήνη. Au point de vue philologique, cela n'est pas admissible, car *-ona* est un suffixe; pourtant, parmi les mots celtiques qui se terminent ainsi, il y en a un grand nombre qui désignent des rivières. Qui donc a raison, d'Ausone ou des philologues ?

Je crois que la question posée se résout par un principe de sémantique énoncé en 1897 par Bréal, celui de l'*irradiation.* Notre savant maître a donné comme exemples les verbes grecs en -ιάω qui, formés sur le modèle d'ὀφθαλμιάω tiré d'ὀφθαλμία, ont fini par signifier « être malade de... » : ὀδοντιάω (je souffre des dents), λιθιάω (je souffre de la pierre). Sur quoi M. Meillet observait (*Rev. crit.*, 1908, I, p. 141) : « Il serait chimérique d'espérer que ce chapitre détruira pour jamais le préjugé qu'un élément significatif a dû avoir explicitement dès le début le sens qu'il sert à exprimer. Mais la démonstration de M. Bréal fera un peu pénétrer l'idée qu'un élément non significatif devient souvent significatif. » Voilà, si je ne me trompe, la conciliation cherchée. Le suffixe *-ona*, souvent attaché à un nom de source, de cours d'eau, a éveillé l'idée qu'Ausone a rendue par *fons ;* ceux de ses lecteurs qui, comme lui, parlaient gaulois au IVe siècle, ont dû trouver son étymologie toute naturelle.

S. R.

Christus hic est.

Sur la colline de Vix, près de Châtillon-sur-Seine, on a trouvé, vers 1870, une pierre avec l'inscription singulière : *Christus hic est* (Lejay, *Inscr. de la Côte-d'Or*, n. 293). Plus tard, à Fuente del Alamo en Espagne, la même formule

Digitized by Google

a reparu : XPS HIC AΩ (Hübner, *Supplem.*, 419). Mais ces lectures sont-elles bonnes? HIC n'est-il pas IHC, c'est-à-dire *Jésus ?* En supposant même qu'il faille lire à Vix *Christus hic est*, cette inscription n'est plus unique, car on a : *Hic Deus habitat* (Henchir Gabel, *Bull. Soc. antiq.*, 1909, p. 312) et *Hic habitatio spiritus* (Aïn Ghorab, CIL, VIII, n. 2220 et *add.* 948). Comme ces derniers exemples ne sont ni funéraires ni eucharistiques, l'inscription de Vix, interprétée dans ce sens par Edmond Le Blant, ne comporte pas une telle explication [1].

S. R.

Herder et l'Empire romain.

Il a souvent été question, dans ces derniers temps, de la tendance *anti-romaine* en histoire, représentée aujourd'hui en France, et pour la première fois avec autorité, par M. Camille Jullian. Cette vue, opposée à celle de Bossuet, de Montesquieu, de Voltaire, de Fustel, pour ne citer que ces noms illustres, n'a pas attendu, pour être formulée, que des études de détail sur la vraie nature de la *pax romana* lui aient fourni quelques arguments solides. Elle est romantique, anticlassique, en réaction contre le culte de Rome, que l'archéologie romantique, elle aussi, devait dénoncer comme une superstition. Mais qui fut le premier, aux temps modernes (car je ne veux pas remonter à Salvien), à réagir contre la doctrine du romanisme civilisateur, unificateur, bienfaisant, etc. (je songe aux vers célèbres de Rutilius) ? Si cette tendance a existé au XVIe siècle, je l'ignore et voudrais connaître les textes où elle paraît. Mais voici l'opinion de Herder (1744-1803), ce précurseur, à bien des égards, du romantisme. J'emprunte les traductions et les résumés à l'excellent *Herder* d'A. Bossert (1916) :

« Après la fleur de la civilisation grecque, l'histoire de Rome apparaît comme un arrêt et presque un recul. Quel fut le résultat de la conquête romaine? Le pillage et la dévastation. Elle commence par dépeupler l'Italie, puis elle couvre la Sicile de ruines... C'est avec un sentiment de tristesse plus profond encore que j'assiste par la pensée aux désastres de l'Espagne, des Gaules et des peuples du Nord... Au moins les nations qu'ils détruisirent dans l'Orient avaient porté leurs fruits; *mais là c'étaient des boutons pleins de sève qui étaient écrasés dans leur première croissance.* Des historiens ont voulu voir dans l'unité du monde romain un plan providentiel pour favoriser l'extension du christianisme. Vue systématique et étroite! Ce serait faire injure à la Providence divine de supposer que, pour l'accomplissement de son œuvre la plus sublime, pour faire triompher la vérité et la vertu, elle n'ait eu d'autres instruments que les mains tyranniques et ensanglantées des Romains. »

Si j'avais eu l'honneur de recevoir M. Camille Jullian sous la coupole, je lui aurais peut-être rappelé ces textes, pour montrer que l'Empire romain, même au XVIIIe siècle, n'a pas eu que de dévots admirateurs.

S. R.

Les occupations des mois dans l'art.

Tombé, le 22 septembre 1915, à Neuville-Saint-Vast, à l'âge de 22 ans, Julien Le Sénécal, ancien élève de la Faculté des Lettres de Caen, a laissé

1. S. J. Mercati, *Sulle formule epigrafiche Christus hic est*, etc., in *Rendic. della Pontif. Accad.*, 1923, p. 175-183.

Digitized by Google

un mémoire considérable intitulé : *les Occupations des mois*. C'est une étude approfondie sur les figurations, tant anciennes que modernes, relatives au calendrier. La *Société des Antiquaires de Normandie* a été bien inspirée en publiant cet excellent mémoire (t. XXXV, p. 1-218), qui promettait à la France un archéologue de premier ordre. On ne lira pas sans émotion la notice que M. René Schneider a écrite sur le brillant élève qui, bien qu'arrêté au seuil de la jeunesse, fait honneur à l'enseignement qu'il a reçu [1].

S. R.

Encore un faux de Constantin Paleocappa.

Ce copiste habile était décidément un grand faussaire. C'est à lui qu'on doit le *Violarium* d'Eudoxie, encore cité dans les notes de savants ouvrages, et aussi un opuscule d'un prétendu Aegyptios sur l'astrolabe, et encore deux petits traités attribués à Castor et à Zônaios. Mgr Silvio Mercati (*Bessarione*, 1923), d'accord avec M. Bardy (*Rev. de l'Orient chrétien*, t. II, 1920-21), a prouvé que le traité contre les juifs attribué à Thaddée de Péluse (Krumbacher [2], p. 96) est aussi un faux de même origine, emprunté à Georges Hamartolos (Migne, CX, p. 452). Ainsi se trouve confirmé, une fois de plus, le *caveat* de Ludwich (*Byz. Ztft.*, I, 294) : « Se méfier de tout manuscrit de la plume de Palaeocappa ou de Diassorinos. »

S R.

Découvertes en Mongolie.

Une expédition russe, à la tête de laquelle est le colonel Kozloff, a découvert dans le district de Kentai, au nord-est d'Urga, trois groupes de tombeaux princiers riches en soieries, en broderies et en tapis historiés. Parmi ces trouvailles on signale aussi des statuettes de bois, en particulier celle d'un cerf avec cornes de bronze. Les soieries portent des caractères chinois archaïques qui restent à déchiffrer [2].

S. R.

Le nom de Gengis-Khan.

Indépendamment l'un de l'autre, MM. Ramstedt et Pelliot sont arrivés à la même étymologie de ce nom trop célèbre. Gengis-Khan est le souverain de l'Océan (*tengiz*, mer), suivant la conception que le souverain « océanique » est celui qui domine les rivages de la mer entourant le monde. Il y a là l'écho d'une doctrine très ancienne qui se retrouve, au XVIIe siècle, dans la titulature du *dalai-lama* de Lhasa; même avant cette date, l'épithète tibétaine équivalente d' « océan » figure dans les noms de plusieurs grands lamas [3].

S. R.

---

1. Dans le même volume, article de M. Bréhier sur les *Remarques* de Huet et les *Notes* de Bouhier relatives au marbre de Thorigny (p. 279) ; intéressante tête en marbre d'éphèbe grec trouvée dans les fossés du Château de Caen (pl. à la p. 502). Voir aussi, p. 442 et suiv., une discussion instructive sur le tumulus de Fontenay-le-Marmion (Calvados) ; cf. *ibid.*, p. 510. Une carte (à la p. 606) indique la répartition, sur le sol de la France, des barillets en verre de l'officine de Frontin.

2. *The Times*, 24 juillet 1924.

3. P. Pelliot, *les Mongols et la Papauté*, Paris, Picard, 1923 (extr. de la *Revue de l'Orient chrétien*, 1922-3).

Digitized by Google

En Afghanistan.

La librairie Hiersemann, de Leipzig, annonce la publication, au prix de 80 marks d'or (400 fr.), d'un ouvrage de M. Oscar von Niedermayer intitulé *Afghanistan*, avec un complément de M. Ernst Diez sur les édifices bouddhiques et islamiques de ce pays (gr. in-4°, 243 pl., 3 plans et 86 p. de texte). L'auteur, chargé pendant la guerre d'une mission diplomatique visant l'Inde anglaise, en a profité pour prendre un grand nombre de photographies et recueillir de nombreux renseignements d'ordre géographique et ethnographique. C'est le premier ouvrage illustré sur un pays encore peu connu, dont l'importance historique a été et reste considérable [1].

X.

Éléphant ou macaw?

Le *macaw* est un oiseau d'Amérique que l'on trouve figuré sur un monolithe des rives du Copan (Honduras). Suivant le professeur Elliot Smith, qui n'en est pas à une extravagance près, il ne s'agit pas d'un oiseau, mais d'un éléphant; d'où la conséquence — puisqu'il n'y a pas d'éléphants en Amérique — que les auteurs des monuments du Copan, parmi lesquels on voit aussi des pyramides, sont originaires de l'ancien monde. Le *Times* du 10 juin 1924 consacre toute une colonne à cette hypothèse, digne d'être soumise à l'Académie (trop occupée) de Bedlam.

S. R.

Jacopo del Casentino.

Suida, en 1906, fut le premier à décrire un triptyque de la collection G. Cagnola à Milan qui est signé en toutes lettres : *Jacopus de Casentino me fecit*. A cette unique peinture signée s'en ajoute une de Florence, au *Palazzo dell' Arte da Lana*, qui était déjà attribuée à Jacopo au XVIe siècle. Partant de ces deux documents, on a déjà essayé plusieurs fois de reconstituer l'œuvre de ce giottesque, mort en 1349 (cf. Venturi, *Storia*, t. V, p. 864). Mais le travail récent d'un critique américain, M. R. Offner (*Boll. d'Arte*, déc. 1923), fera oublier toutes les tentatives antérieures. On y trouve reproduits nombre de panneaux que des considérations de style permettent d'attribuer à ce Jacopo, entre autres une peinture du Musée de Bruxelles jusqu'à présent anonyme (*Vierge et Enfant*, n° 3019). Le peu de talent qu'eut Jacopo est dû surtout à l'influence de Bernardo Daddi.

S. R.

Peintures inédites de la Renaissance.

Le numéro de juillet du *Musée* (7e année, p. 133 et suiv.) contient trois articles d'un grand intérêt pour l'histoire de l'art de la Renaissance :

1° M. J. Nicodemi, conservateur du Musée de Brescia, appelle l'attention sur le peintre lombard Sebastiano Novelli, dont un tableau, dans l'église de Saint-Sixte de Plaisance, est signé : *Sebastianus Novellis haud ignotus* (Vierge lisant, avec l'Enfant et saint Pierre). Un autre tableau, dans l'église du Castel

1. Le catalogue de Hiersemann (juin 1924, n° 539), qui annonce cette publication, contient aussi (n°s 502-524) une utile bibliographie d'ouvrages sur le Beloutchistan, l'Afghanistan, Bokhara et le Turkestan.

Digitized by Google

Saint-Giovanni près de Plaisance, est signé : *Haec non Apellis communis, sed Sebastiani cogniti Novelli manus*, 1540 (Assomption avec saints et anges). Partant de là, l'auteur attribue à ce Novelli, voisin de Solario et de Piazza le célèbre tableau de Berlin où Bode crut reconnaître un Léonard (n° 90 *a*). C'est une hypothèse très vraisemblable et à noter.

2° M. Ad. Venturi passe en revue les pérégrinations récentes de certaines œuvres de G. Bellini et revendique pour cet artiste la *Mort de la Vierge* du Prado, généralement attribuée à Mantegna, à cause du caractère placide du paysage.

3° M. A. Sambon publie un très curieux panneau représentant la légende du jongleur Genès et du Saint-Vou-de-Lucques (0,20 × 0,125). L'attribution à Simon Marmion de Valenciennes est séduisante.

S. R

Un tableau de Botticelli à Florence.

Lafenestre et Richtenberger ont fait graver, sous le nom traditionnel de Botticelli (*Florence*, p. 188), le n° 88 de l'Académie de Florence (*Vierge et Enfant avec quatre saints et deux saintes*), non sans noter que d'autres critiques attribuaient cette œuvre à Domenico Ghirlandajo ou à Andrea del Castagno. M. Berenson, après avoir banni ce tableau de l'œuvre du maître, à l'exemple de Morelli, s'est ravisé (*Dedalo*, juin 1924). Si la Vierge, avec sa chevelure séparée en deux par une raie, n'est pas florentine, mais ombrienne, et si la tête de l'enfant est mauvaise, c'est simplement qu'elles ont été repeintes peu après l'an 1500. Deux répliques de la Vierge et de l'Enfant, l'une à Lockinge, l'autre à Paris chez Lazzaroni, attestent à la fois la célébrité et l'aspect primitif de l'original, où tout le reste est très conforme à la manière de Botticelli. En interpolant dans une photographie de l'ensemble (ce qui n'est pas difficile) les deux têtes non restaurées, cela donne un Botticelli irréprochable. « Je fais comme les archélogues, dit Berenson, qui, par exemple, remplacent par une tête archaïque la tête beaucoup plus récente d'Aristogiton, dans le groupe des Tyrannicides de Naples. » En l'espèce, M. Berenson procède avec beaucoup plus de sûreté, car la tête barbue insérée sur le torse d'Aristogiton, dans les musées de moulages, peut ou non appartenir à une copie ancienne du groupe; on n'en sait rien, tandis qu'il n'est pas douteux que la peinture de Lockinge dérive, en effet, de celle de l'Académie de Florence. Il faut noter comme une nouveauté intéressante cette application à l'archéologie picturale du xve siècle d'une méthode purement archéologique [1].

S. R.

Jorge Afonso.

Une importante étude sur ce peintre portugais, qui était *héraut du roi* vers 1514, a été publiée par M. José de Figueiredo dans la nouvelle Revue *Lusitania* (Lisbonne, 1924, p. 217 sq., avec résumé en français). Jorge marque le passage entre la grande époque de Nuno Gonçalves et celle où l'influence de l'école anversoise l'emporte au Portugal sur les autres (vers 1520). Les deux tableaux dont M. de Figueiredo publie des phototypies

1. M. Berenson aurait dû citer Ulmann, *Botticelli*, Munich, 1893, p. 43, où le fait de la restauration partielle du tableau de Florence est déjà parfaitement établi.

Digitized by Google

attestent l'influence des écoles de Bruges et de Louvain, mais avec une originalité incontestable et savoureuse (*SS. Cosme, Damien et Thomas*, au Musée National; l'*Annonciation*, dans la collection José Relvas).

S. R.

Les « Mededeelingen » de Rome.

Ayant reçu le tome I (1921) du recueil néerlandais de l'Institut historique après le tome II (cf. *Revue*, 1923, I, 201), je veux du moins en indiquer le contenu : P. J. Blok, *l'Institut historique néerlandais à Rome*, 1904-1921; H. M. R. Leopold, *Études archéologiques* (le *Mundus* et la *Roma quadrata ;* l'Apollon de Veïes; la Vénus de Cyrène; la basilique de la Porta maggiore); H. Wagenvoort, *l'Ara pacis ;* G. H. Hoogewerff, *le Développement de l'art médiéval en Italie*. Il y a de bonnes gravures, notamment page 26 (portrait d'un maître harlemois du xve siècle dans la collection Paolini à Rome), p. 66 (Vénus de Cyrène), p. 88 et suiv. (stucs de la basilique souterraine), p. 100 et suiv. (sculptures de l'*Ara pacis*), etc. Je renouvelle l'expression du vœu que les volumes se terminent à l'avenir par de courts résumés des articles, en français, anglais ou latin.

S. R.

La Société espagnole d'anthropologie.

Nous recevons les deux premiers tomes des actes et mémoires de la *Sociedad español de antropologia, etnografia y prehistoria* (Madrid, Museo antropologico nacional, 1921-1923). Cette publication contient une série d'articles bien illustrés dont plusieurs peuvent intéresser les archéologues, par exemple.: Juan Cabré Aguilo, *Nécropole du premier âge des métaux à Monachil, Grenade* (I, p. 23; idoles en forme de violon avec petits poignards de bronze, pl. IV); C. de Mergelina, *la Nécropole tartessique d'Antequera* (I, p. 37; signes gravés, p. 65 sq.); Juan Cabré Aguilo, *le Paléolithique inférieur des monts de Torrero* (I, p. 65; poisson gravé sur silex, p. 67); du même, *Hypothèse nouvelle sur les gravures de la Citania de Sabroso* (I, p. 74); Ismaël del Pan, *les Grottes de Lobrega et de Pena Miel* (I, p. 130); Juan Cabré Aguilo, *la Tonsure ibérique* (I, p. 163); du même, *Nécrologie du marquis de Cerralbto* (I, p. 171); Édouard Hernandez-Pacheco, *Nouvelles peintures préhistoriques à Las Batuecas* (I, p. 186); du même, *Gravure magdalénienne de la grotte de La Paloma, Asturies* (II, p. 19); Ed. Diaz, *Bronzes de Huelva* (II, p. 37); Juan Cabré Aguilo, *Peintures rupestres de Valtorta* (II, p. 107); Ed. Diaz, *la Grotte de la Mora à Jabugo, Huelva* (II, p. 119). Je laisse de côté ce qui concerne le folklore, l'ethnographie et la craniologie. La moyenne des articles et notices paraît très élevée. Quel changement dans la science espagnole depuis vingt ans!

S. R.

La Mutilation des Morts.

Ce sujet a été traité par M. E. Metzger dans les *Mélanges offerts à M. Ch. Andler* (Strasbourg, 1924); l'auteur s'est demandé si ces rites souvent constatés, fondés sur la crainte des revenants, avaient laissé des traces dans l'antiquité germanique. Il en trouve en effet dans les *Sagas* de l'Islande : Grettir ne se contente pas de triompher des revenants, il leur coupe la tête,

Digitized by Google

et, pour qu'elle ne se recolle pas au tronc, il la place à la hauteur du bassin. Même précaution contre l'épouvantable Mitothyn; comme il faisait périr ceux qui approchaient de sa tombe, on déterre son cadavre, on lui tranche la tête, on lui transperce la poitrine avec un épieu. On peut rapprocher de ces textes la coutume, citée par Wuttke, des paysans prussiens qui déterraient les cadavres suspects, leur coupaient la tête et déposaient celle-ci entre les pieds [1].

S. R.

Buveurs de Sang.

Sanguinem gustare antea frequenter solebant, lit-on sur un nouveau fragment des Fastes prénestins (*Notizie*, 1921, p. 279). M. E. Pais est parti de là (*Rendic. dei Lincei*, 18 février 1922) pour donner raison aux apologistes chrétiens qui reprochent aux Romains l'usage du sang de victimes humaines, prises d'ailleurs parmi les coupables voués au dernier supplice. Conclure de là, comme Minucius (*Octav.*, 30), que le Jupiter Latiaris recevait un culte homicide *(homicidio colitur)*, c'est exagérer avec mauvaise foi. Mais sur l'ancienneté du rite et ses survivances, M. Pais n'a pas tort d'être affirmatif. Voici pourtant qui est inadmissible (p. 5) : « L'usage d'immoler des hommes était commun en Gaule à l'époque de César. » En note (p. 6), il est question d'un savant français qui « n'a pas réussi à montrer que l'usage des sacrifices humains avait cessé en Gaule avant la domination romaine ». S'agit-il, oui ou non, d'innocents mis à mort par les Druides en vue de quelque sortilège impliquant l'usage du sang? Si M. Pais croit cela, qu'il prenne la peine de réfuter mon mémoire (*Rev. arch.*, 1913, II, p. 87 = *Cultes*, V, p. 189); sinon, qu'il cesse d'attribuer aux Gaulois du Ier siècle avant notre ère l'aberration des sacrifices humains.

S. R.

Initiation druidique du prince de Galles.

On mande de Londres, à la date du 5 août 1914: Le prince de Galles, qui est arrivé à Pentypool, a été initié aux rites de l'ancien ordre des Bardes de l'île de Bretagne, à l'Eisteddfod national.

Il a été accueilli par tous les druides et les bardes du Pays de Galles en costumes de cérémonie. Le prince, qui a reçu le nom de Jorwerth Dywysog, a revêtu la grande cape verte de l'ordre.

La cérémonie a eu un éclat tout particulier, étant donné que l'assemblée druidique n'avait pas eu l'honneur de recevoir un visiteur royal depuis fort longtemps.

Le patriarche prononça un émouvant discours de bienvenue. La réponse du prince, qui fut très applaudie, a été transmise par T. S. F. dans tout le royaume [2].

X.

---

1. La bibliographie de l'auteur est presque exclusivement allemande, alors que les Anglais ont bien plus contribué que les Allemands à recueillir et à comparer les faits de cet ordre.

2. On sait que ces cérémonies pseudo-druidiques en ont imposé même à l'historien Henri Martin (*Etudes d'archéologie celtique*, p. 48 sq.) — S. R.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Eugène Pittard. *Les Races et l'histoire. Introduction ethnologique à l'histoire.* Avec 3 cartes et 6 figures dans le texte. Paris, La Renaissance du Livre, 1924; in-8, xx-621 p. (Bibliothèque de Synthèse historique [1]). — Encore un bon volume de la collection fondée et dirigée par M. H. Berr. Ce que le livre de Deniker (†1918) a été longtemps pour les lecteurs de langue française et celui de Ripley pour les Anglais, le présent ouvrage du professeur de Genève le sera pour les historiens de notre temps. Son information est vaste, sa critique prudente. M. Berr rappelle un mot attribué à Claude Bernard, suivant lequel le savant doit, tout ensemble, avoir une foi robuste et ne pas croire. M Pittard ne nie pas les progrès faits au XIXe siècle, mais il estime que l'heure du dogmatisme n'a pas encore sonné; on doit « mettre des points d'interrogation » presque partout. Et pourtant, sans avoir dans l'anthropologie une confiance de primaire, il faut savoir où elle en est, à quelles thèses provisoires se sont arrêtés ceux qui ont essayé de classer les grandes familles humaines, de démêler leurs origines géographiques et leurs mélanges dans les différentes régions des cinq continents. — Je note que l'auteur estime « difficile à prouver » la thèse de l'influence rapide des milieux sur le squelette, mais s'abstient de motiver son opinion sur une doctrine dont les conséquences pour les études de morphométrie seraient très graves (p. 427; voir aussi p. 16 [2]).

S. R.

Paul Perrier. *Artiste ou philosophe.* Paris, Champion, 1924; in-8, 253 p. — Les archéologues ne négligeront pas ce livre, exposé brillant et érudit de la lutte déjà vingt-cinq fois séculaire entre les tendances conservatrices de l'art et les tendances novatrices de la philosophie. L'histoire même de la philosophie n'est qu'une lutte perpétuelle du philosophe contre les idoles et

---

1. Ce volume est tiré sur un papier déplorable; *caveat consul !*

2. M. Pittard écrit : « La biologie humaine est une autre sorte de complexe que celui d'une levure... et même que celui des mammifères supérieurs... Je crois que la plus grande prudence s'impose... pour ce qui touche aux explications mésologiques... Ceux qui n'appartiennent pas aux disciplines des sciences naturelles... feront bien, dans ce domaine, de s'abstenir. » Merci du conseil; mais le bon sens suffit à prouver que l'on peut conclure du percheron — si vite transformé aux Etats-Unis — à l'homme, et ne pas prendre au sérieux cette phrase de M. Berr (p. VII) : « L'indice céphalique semble répondre au trait le plus proprement racial, celui qui résiste le mieux aux influences de toutes sortes et qui, héréditaire, ne se modifie que par le croisement des races. » La craniométrie a peut-être été la grande erreur du XIXe siècle, comme la phrénologie celle du XVIIIe. Peu m'importe que M. Pittard m'enjoigne de me taire. M. Josse a raison de défendre son magasin contre le cambriolage du scepticisme; mais il faut que ce soit par des arguments, non par un *procul este profani.*

Digitized by Google

les prestiges de l'art (p. 172). « En chassant les poètes de sa République, Platon ne songeait qu'à protéger les croyances établies contre des fantaisies dangereuses, à défendre la raison contre l'erreur : en réalité, il cédait à l'antipathie qu'éprouve le philosophe devant l'artiste. » Mais Platon lui-même ne s'est-il pas montré artiste et poète? N'a-t-il pas inventé des mythes? Assurément, mais « peut-être en gardait-il un secret remords ». Cela, nous ne le saurons jamais! Platon était sans doute à cet égard aussi *double* que Renan, dont M. Perrier a très bien parlé, à la fois épris de science et de beauté, conservateur aux yeux des uns, novateur aux yeux des autres, ayant à doses égales du guelfe et du gibelin. L'idée qui domine cet ouvrage et en fait l'unité mérite de ne pas passer inaperçue: l'information en est étendue et généralement sûre [1].

S. R.

L. Capitan et J. Bouyssonie. *Limeuil. Son gisement à gravures sur pierres*. Paris, Nourry, 1924; gr. in-8, 41 p. et 89 pl. avec texte détaillé en face. — Voici un véritable musée d'art quaternaire, dont quelques spécimens seulement avaient été publiés. Au confluent de la Vézère et de la Dordogne, la station de Limeuil fut de bonne heure occupée par l'homme préhistorique; le gisement principal, découvert par le docteur Rivière, a été exploré avec le plus grand soin par l'abbé Bouyssonie, conseillé par le docteur Capitan. La faune dominante est celle du renne et du cheval: l'outillage est du type magdalénien. L'intérêt des gravures sur os et sur bois de renne est encore dépassé par celui des nombreuses gravures sur pierres, « véritables feuilles d'album », qui forment un ensemble jusqu'à présent unique et semblent attester à Limeuil « une école d'art, en même temps que de magie, de la dernière période magdalénienne ». Les plus belles pièces sont exposées au Musée de Saint-Germain: mais les dessins de M. Bouyssonie sont si bons qu'ils dispensent de l'étude des originaux, toujours assez difficile à cause des rugosités de la surface. Une scène curieuse et peu distincte (n° 126) paraît réunir deux personnages humains: tous les autres sujets sont empruntés au règne animal ou simplement décoratifs. En somme, publication d'une importance hors ligne pour la connaissance des origines de l'art et qui fait grand honneur à ceux qui l'ont menée à bonne fin.

S. R.

---

1. P. 19, il n'est pas exact qu'au cours de la Renaissance on ait « exhumé les statues antiques par centaines »; on en connut très peu avant 1550. — P. 29, qu'est-ce que la *Vierge des Catacombes?* — P. 45, lire *Phrynichos*. — P. 69, ne pas citer Diane Aricine parmi les divinités grecques. — P. 83, l'Inquisition d'Espagne n'a pas été supprimée en 1820, mais en 1834. — P. 92, l'Ancien Testament ne doit pas s'appeler la *Bible* tout court. — P. 114, ce n'est pas pour une *Cène* que P. Véronèse fut inquiété par l'Inquisition, mais pour le *Repas chez le Pharisien* (Venise, Acad., n° 203). — P. 130, lire *Protogène* et non *Protognis*. — P. 137, où Raphaël a-t-il « raconté les triomphes de Jules II »? — P. 139, Van Eyck n'est pas à sa place dans l'énumération qui commence par Jean Fouquet. — P. 140, il est faux que Rembrandt ne fut jamais riche, mais il se ruina en spéculant. — P. 146, M. P. prétend que les artistes, non les philosophes, sont sensibles aux séductions féminines : il oublie Auguste Comte et sa Clotilde. — P. 151, Johnson était pensionné et ne fut nullement misérable. — P. 160, ne pas écrire *Hypathie*. — P. 165, la condamnation d'Aristote par l'Université de Paris ne fut qu'un très court épisode. Je pourrais multiplier ces petites critiques, qui n'empêchent pas ce livre d'être bon.

Digitized by Google

E. Passemard. *Les stations paléolithiques du pays basque et leurs relations avec les terrasses d'alluvions.* Bayonne, Bodiou, 1924; in-8, 218 p., avec 10 pl. — Cet ouvrage intéresse surtout la géologie et la paléontologie; mais il ne laissera pas indifférents les archéologues. Faute de recherches suffisantes, le paléolithique inférieur du pays basque est mal connu; il n'en est plus de même du paléolithique moyen et supérieur, grâce aux découvertes de l'auteur à l'abri d'Olha et dans la caverne d'Isturitz. Les détails donnés sur les gisements, illustrés de nombreuses figures, sont à la fois abondants et précis. Nos lecteurs n'ont pas oublié l'important travail sur la caverne d'Isturitz publié ici même par M. Passemard (1922, I, p. 1 et suiv.). C'est, au point de vue de l'art quaternaire, une des stations les plus riches que l'on ait découvertes au cours de ces dernières années; l'exploration n'en est pas encore terminée. La preuve définitive a été faite que l'*aurignacien* y est bien *présolutréen;* il semble également avéré que la période froide, qui débute à la fin du *moustérien*, atteint son apogée vers la fin du *magdalénien*, et non plus tôt. Les reproductions des nombreuses gravures sur os ou sur pierre sont excellentes.

S. R.

Bulleti de l'Associació catalana d'antropologia i prehistoria. Vol. I. 1923. Barcelone, Editorial catalana; in-8, 219 p., avec 16 planches. — Nouvelle et très importante publication. Le premier article, par M. Hugo Obermaier, concerne la grotte del Rascaño (Santander), qui a donné un harpon barbelé et un fragment de « bâton de commandement » terminé par une tête de bouquetin. M. B. Gimpera a traité de préhistoire aragonaise; M. Serra Ràfols des mégalithes voisins de la Pobla de Segur; M. J. Colominas Roca des *talayots* et des bronzes de Majorque, etc. Parmi les planches, toutes fort bien venues, il y en a plusieurs qui sont d'un grand intérêt pour la céramique (notamment le vase ibérique du Musée de Santa Agueda, pl. 12). Après les articles de fond, il y a une bibliographie critique abondante et des nouvelles (concernant entre autres de nouvelles peintures paléolithiques en Catalogne, p. 206). Une fois de plus, la science catalane prouve qu'elle est au niveau de la science occidentale la mieux armée.

S. R.

Léonard Rosenthal. *Au jardin des gemmes.* Paris, Piazza, 1924; in-4°, 159 p. avec 12 pl. en couleurs de L. Carré. — Ouvrage de grand luxe, écrit par un connaisseur éminent des pierres précieuses, qui s'est donné de la peine pour exposer ce que l'antiquité, le moyen âge et les croyances populaires ont à nous apprendre sur l'histoire des pierres et leurs vertus. Comme il n'y a pas de renvois précis aux sources, le contrôle est difficile; plusieurs assertions relatives à l'antiquité grecque et romaine sont certainement erronées. Mais ceux qui reprendront la question avec toute l'érudition et toute l'exactitude qu'elle comporte auront profit à lire ces pages agréables d'un professionnel à qui les objets, à défaut des textes originaux, sont très familiers. Un *Dictionnaire historique des pierres précieuses*, richement illustré, serait un beau cadeau à faire aux savants, et une contribution instructive au grand livre toujours ouvert des illusions et des erreurs de l'esprit humain.

S. R.

Digitized by Google

Mélanges Bertaux. Paris, E. de Boccard, 1924; gr. in-8, 348 p., avec 21 pl. Prix : 50 fr. — Précédé d'une notice (déjà publiée) de M. Diehl sur Émile Bertaux, ce recueil trilingue contient quelques mémoires qui peuvent intéresser l'archéologie; en voici une sèche énumération : Alazard, *Un Tableau florentin de la Nat. Gall.* ; M. Aubert, *Dates de la clôture du chœur de Notre-Dame* ; S. Chabert, *Virgile et la représentation d'Agrigente* ; P. Durrieu, *Mss. gantо-brugeois ayant des attaches avec l'Espagne* ; J. Gay, *la Zone hellénisée de l'Italie méridionale à l'époque normande* ; L. Hautecœur, *la Cléopâtre de Giampetrino au Louvre* ; Em. Mâle, *la Vie de saint Louis dans l'art français au* XIVe *siècle*; S. Reinach, *la Plus Ancienne Image gravée de l'arc de Bénévent* ; Elias Tormo, *les Panneaux de Najera à Anvers, attribués* (à tort) *à Memling* ; L. Venturi, *Pierre Arétin et Vasari.* Les planches hors texte sont bonnes, l'impression correcte. Je m'abstiens de toute réflexion sur le caractère ultra-composite de ce volume, car j'ai épuisé depuis longtemps, sur ses pareils, tout mon vocabulaire hybristique. S. R.

Memoirs of the American Academy in Rome. Vol. IV. Rome, 1924; gr. in-4°, 189 p. et 63 pl. — Ce somptueux volume ne le cède pas à ses aînés pour la beauté de l'exécution (il a été imprimé à Bergame) et contient cinq mémoires intéressants à divers titres. I. Emily L. Wadsworth, *Reliefs de stuc des deux premiers siècles à Rome.* Les 49 planches forment un vrai *Corpus* de ces charmants reliefs, y compris ceux de la basilique de la *Porta Maggiore*[1]. Les deux articles de Collignon (1897) auraient dû servir de modèles pour l'appréciation du style, sujet essentiel qui est un peu négligé. Comment l'autrice peut-elle admettre comme démontrée l'étrange hypothèse du *Dionysos Mystes* (p. 33) ? — James Chillman, *le Casino des arcades semicirculaires à la villa d'Hadrien.* État actuel et restauration. — Gorham P. Stevens, *l'Entasis des colonnes romaines.* Mémoire d'un architecte qui est aussi mathématicien. — James K. Smith, *le Temple de Zeus à Olympie.* Nouvel essai de restitution; celle du Zeus de Phidias (pl. LXII) paraît vraisemblable. — Alice Walton, *la Date de l'arc de Constantin.* L'autrice trouve que la thèse de Frothingham (arc de Domitien) est séduisante, mais que des motifs d'ordre architectural doivent la faire rejeter en faveur de l'opinion courante.

S. R.

Répertoire d'art et d'archéologie, 1922. Paris, Champion, 1923; in-4, 200 p. — Cette livraison est plus correcte que telle de ses aînées; mais les fautes d'impression et les noms estropiés sont encore trop nombreux dans la première feuille. Aux seules pages 5 et 6, je note : *Campofranco* pour *Castelfranco;* un mot allemand que je renonce à restituer *(auflingende)* ; le pluriel barbare *Œpfer ; der* pour *des ; Gefästen* pour *Gefässen ; naken* pour *nahen ; von* pour *vom ; Künst* pour *Kunst.* J'ajoute (p. 5) ce résumé inintelligible : *La ressemblance chez les portraitistes* au lieu de : *La ressemblance dans*

1. Sur ces stucs, voir aussi un très important article de Mme Strong (*Journ. Hell. Stud.*, 1924, p. 65 et suiv.). Mais faut-il suivre la savante autrice quand elle pousse le symbolisme jusqu'à écrire (p. 90) : « Phèdre et Hippolyte, c'est là un sujet commun sur les sarcophages afin d'enseigner que les non initiés, qui se tiennent à l'écart et les dédaignent, seront, comme Hippolyte, victimes d'une catastrophe. » Que ne pourrait-on expliquer ainsi ?

Digitized by Google

les portraits. Certaines parties sont beaucoup plus correctes; mais comment un reviseur laisse-t-il passer (p. 68) la mention de la reprise de Paris *par* les Anglais en 1436[1] ? Le service rendu à nos études par ce *Répertoire* n'en est pas moins très digne de reconnaissance. S. R.

P. Caron et H. Stein. *Répertoire bibliographique de l'histoire de France.* Tome I, années 1920 et 1921. Paris, Picard, 1923; in-8, 283 p. — Cette bibliographie, terminée par d'excellents index, ne comprend pas moins de 4.881 numéros! C'est proprement un déluge. Sur Jeanne d'Arc seule, il y a 56 livres et mémoires en français, anglais, italien, allemand, hollandais. Cette publication, désormais indispensable aux travailleurs, est patronnée par la *Société française de bibliographie* et subventionnée par la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises* à l'aide de fonds alloués par le Parlement. S. R.

J. Penoyre. *A classified catalogue of the books, pamphlets and maps in the Library of the Societies for the promotion of Hellenic and Roman Studies.* Londres, Macmillan, 1924; gr. in-8, 336 p. Prix : 15 shillings. — Voici un beau cadeau que nous fait le laborieux bibliothécaire des deux sociétés anglaises pour l'avancement des études grecques et romaines. Évidemment, ces bibliothèques ne sont pas complètes au sens bibliographique du mot; elles le sont beaucoup moins que la bibliothèque de l'Institut allemand de Rome; en revanche, elles ont été composées non par des acquisitions en masse, mais par une sélection généralement judicieuse parmi l'immense *farrago* qui sort des presses. L'ordre suivi est logique, comportant un très grand nombre de divisions et de subdivisions. L'impression des noms et titres non anglais est remarquablement correcte; c'est à peine si j'ai remarqué quelques fautes comme *Bïeknowski* (p. 14), *Le Grand* (p. 22, s'écrit *Legrand*), *Wellman* (p. 36, pour *Wellmann*), *Ebersholt* (p. 306, pour *Ebersolt*). En somme, *tout* ce qui est vraiment utile ne figure pas là où on le cherche (ainsi rien de Duchesne dans *Early Christian religion*, p. 260) ; mais ce qui est donné l'est avec une précision qui inspire confiance[2]. Un index en petits caractères des noms d'auteurs aurait été un précieux complément à ce travail. S. R.

S. Reinach. *Répertoire de la statuaire grecque et romaine.* T. V, 2e vol. Paris, Leroux, 1924; in-8 carré, p. 311-693. — Ce deuxième volume, avec les index récapitulatifs des cinq tomes, termine l'ouvrage; les pages 468-539 sont occupées par trois suppléments où l'on trouvera nombre de statues et de statuettes, les unes publiées tout récemment, les autres inédites. L'afflux des monuments nouveaux étant incessant et plus d'un grand Musée — notamment celui de Naples — étant resté sourd aux prières de l'auteur, il est à prévoir que d'autres suppléments deviendront bientôt nécessaires. Le propre des *Corpus*, même patronnés par des Unions internationales

1. Il arrive que le résumé en quelques lignes d'un article lu trop vite attribue des bêtises à l'auteur (voir le n° 1947). D'ailleurs, tantôt les articles sont résumés, tantôt ils ne le sont pas; mieux vaudrait renoncer à des analyses souvent oiseuses (voir le n° 2014 et cent autres).

2. P. 298, la thèse latine de Pottier est attribuée à Haussoullier, et réciproquement.

Digitized by Google

(et celui-ci n'a été patronné par rien ni par personne), est d'être éternellement inachevés; mais ils progressent en vertu de la force acquise et exercent une sorte d'attraction sur les matériaux encore flottants. A.

S. Reinach. *Répertoire de vases peints grecs et étrusques.* Deuxième édition, revue et corrigée. Paris, Leroux, 1923, 1924; 2 vol. in-8 carré, de 533 et 423 p. — Ce *Répertoire* était épuisé depuis 1919. La nouvelle édition a tenu compte des publications céramiques postérieures à 1899; on en trouvera les titres dans la *Bibliographie* très accrue du tome II. Pour beaucoup de vases, dont on ignorait le sort il y a vingt-cinq ans, les indications concernant les *lieux* ont été rectifiées ou complétées. Le tirage des figures est moins bon que dans la première édition, mais les sujets mal venus sont heureusement en petit nombre On peut espérer que cet ouvrage, dont un troisième volume reste à l'état de projet, continuera à rendre service

A.

Lettre a M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques, par M. **Champollion le jeune**, Édition du Centenaire précédée d'une étude sur le déchiffrement par **Henri Sottas**, directeur d'études à l'École des Hautes-Études. Paris, Geuthner, 1922.

M. Henri Sottas, professeur d'égyptologie à l'École des Hautes-Études, et M. Paul Geuthner, éditeur à Paris, ont eu l'excellente pensée de commémorer le centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par la publication de la célèbre lettre à M. Dacier, reproduite dans son format, avec son caractère typographique et sa couverture de l'an 1822. Diverses circonstances, nées des difficultés de l'entreprise, ont retardé jusqu'à ce jour cette publication sans nuire pourtant à son intérêt qui réside dans la longue préface de 79 pages (la lettre de Champollion n'en a que 44) due à M. Sottas. Égyptologue des mieux exercés non moins qu'habile cryptographe, M. Sottas, qui avait rempli de 1916 à 1918 les fonctions d'officier-déchiffreur au Ministère de la Guerre, était à même de se poser le problème du déchiffrement de la pierre de Rosette comme un document cryptographique nouveau et de rétablir avec un maximum d'approximation les conditions de la découverte et la psychologie du découvreur. Son travail constitue donc une analyse très rigoureuse des données du problème, une fois les règles posées pour le déchiffrement.

Il a d'abord envisagé, dans l'examen des traditions anciennes sur les systèmes d'écriture des anciens Égyptiens, celles qui devaient égarer Champollion et les autres chercheurs et celles, au contraire, qui pouvaient les remettre et qui ont remis Champollion sur la voie.

Plutarque, Pline, Clément d'Alexandrie, Jamblique, avec leurs vues symboliques, représentent les premières; Hérodote, Diodore, Strabon, Tacite, Josèphe, Ammien Marcellin, par leurs allusions aux données historiques contenues dans les textes hiéroglyphiques, traçaient au contraire le chemin par lequel Champollion s'est dirigé après s'être longtemps égaré dans le labyrinthe sans issue des premières.

Bien entendu, les symbolistes du XVIIe siècle, Kircher en tête, avaient bien plus encore contribué à fausser les esprits, surtout celui de Th. Young,

Digitized by Google

qui méconnut la valeur de l'interprétation d'Hermapion[1] d'un obélisque non déterminé, qui pourrait être l'obélisque Flaminien.

L'étude matérielle de la pierre de Rosette y est faite comme si l'auteur se posait un problème non encore résolu; celle des correspondances, dans les textes grecs et démotiques, de certains groupes de mots s'équivalant, l'ont déterminé à restituer à Young la priorité par rapport à Champollion et à prendre position contre Lepage-Renouf qui avait qualifié les essais de Young de *worthless*. En 1819, le déchiffreur anglais était déjà arrivé à 114 identifications de groupes. Sottas en a fait le relevé dans le supplément de l'*Encyclopaedia Britannica* et les a classés d'après leur degré de justesse quant au sens, à la prononciation et à leur correspondance avec l'écriture cursive. Ce qu'il y a de plus frappant, c'est que, parmi ces groupes, se trouve le cartouche de Thoutmôsis, emprunté bien entendu à un autre document et qui est précisément l'un des deux cartouches pharaoniques que la tradition — pour ne pas dire la légende — ne fait déchiffrer à Champollion qu'à la dernière heure et qui lui révélèrent comme dans un éclair que l'écriture hiéroglyphique n'était pas moins phonétique pour les noms indigènes que pour les noms étrangers, ce qui portait le coup décisif au concept erroné d'une écriture purement symbolique.

Cette justice rendue aux efforts de Young, M. Sottas ne manque pas d'établir qu'ils furent stériles, et que seul Champollion sut franchir le stade de l'identification mécanique des groupes.

Pour estimer à sa valeur l'œuvre du grand Français, il faut se représenter son esprit aux prises avec le ramassis de faits contradictoires qui constituait le bilan des données transmises par l'antiquité. La science actuelle, pourtant bien informée, n'a pu faire l'accord des opinions sur la formule διὰ τῶν πρώτων στοιχείων de Clément d'Alexandrie (*Strom.*, V, 4). L'idéographie exclusive trouvait même du renfort dans la multiplicité des signes qui, à première vue, semblaient dépasser exagérément les besoins de l'expression phonétique.

M. Sottas nous dépeint la lente agonie de ce faux point de vue, en nous faisant assister aux incertitudes de Young et de Champollion. Ce dernier va tantôt en avant, tantôt en arrière et perd ainsi tout le terrain gagné. En fait, ce n'est qu'en 1822 qu'il a reconnu la dualité de l'écriture. Mais par quelles voies? Ici l'auteur de la préface, se substituant à Champollion, se pose à son tour le problème.

Cette écriture symbolique, comment se comportait-elle avec les noms propres étrangers ? Évidemment, par rébus; donc phonétiquement. Mais ce principe acquis, va-t-on s'en servir ou le laisser perdre pour le reste de l'écriture ? Et ce nom de Ptolémée n'était déjà pas si facile à lire pour un esprit imbu de symbolisme. Il fallait d'abord se débarrasser de l'obsession idéographique que la lettre *l*, le *lion*, n'était pas un idéogramme répondant au sens de πόλεμος (Πτολεμαῖος). Cette identification première, base de tout le système, a-t-elle été faite d'après le grec ou le démotique déjà identifié ? Adolphe Erman et Mlle Hartleben penchent pour la deuxième solution, M. Sottas pour la première.

Ce premier *démarrage* (terme de cryptographie) nettement acquis, que de

1. Ammien Marcellin, XVII, IV.

Digitized by Google

difficultés ! Tout le début du registre hiéroglyphique de la pierre de Rosette manque : donc aucun moyen d'utiliser le contrôle fourni par les nombreux éléments démotiques identifiés grâce au grec (la liste la plus importante en est due à Akerblad) ; ensuite, un seul cartouche dans le texte, celui de Ptolémée, car la lacune a fait perdre celui d'Arsinoé. M. Sottas dépeint tous les tâtonnements qui précédèrent la découverte du nom de Cléopâtre dans l'obélisque de Philæ et met en valeur l'ingéniosité de Champollion qui ne se laissa pas dérouter par l'homophonie qui a trompé ses rivaux. Il y a vu au contraire une des règles de l'écriture égyptienne. Ainsi, les deux *t*, très différents, dans Ptolémée et Cléopâtre, ne furent pas pour lui une pierre d'achoppement.

Cet exposé se termine par un résumé des étapes parcourues : c'est la partie de ce très intéressant travail la plus éloquente pour le profane, et je crois devoir ici la résumer à mon tour.

Le principe acquis, l'arme forgée, il s'agit de la mettre à l'épreuve et Champollion s'attaque aux obélisque de Rome, qui vont accroître son alphabet. L'obélisque Barberini lui donnera le nom d'Antinoüs écrit sans cartouche, ce qui étend le système des noms royaux aux noms civils. Appliqué aux cartouches pharaoniques, le système est donc bon pour la langue indigène qui s'écrira phonétiquement.

Recherche des groupes — formules indiquant la filiation, la parenté, puis des particules, articles, pronoms, prépositions contrôlables par le copte. Recherche des noms divins annoncés par certaine formule et conséquemment des noms théophores.

Titulature pharaonique expliquée par celle des Ptolémées qui en est le décalque, et appuyée par la traduction d'Hermapion.

Champollion se livre alors à une véritable chasse aux cartouches royaux sur tous les monuments connus de lui et va jusqu'à retrouver celui de Chéops qu'il lit Souphis, à la manière de Manéthon.

Ce long travail d'investigation lui a permis, chemin faisant, de distinguer les idéogrammes isolés et ceux qui jouent dans les mots le rôle de déterminatifs, c'est-à-dire de dresser une liste des signes en marge du phonétisme. Et si l'on se reporte à son œuvre ultérieure, le *Précis*, le *Dictionnaire* et les *Monuments d'Égypte et de Nubie*, l'on ressent, avec M. Sottas, combien furent stupéfiants les progrès accomplis dans l'intervalle compris entre la belle lettre à Dacier et la mort de Champollion, c'est-à-dire en dix ans !

Cet acte de piété rendu à la mémoire du père de nos études a bien servi M. Henri Sottas : elle lui a donné l'occasion de faire un judicieux emploi de son esprit vif et précis et d'un sens critique très développé. Grâce à cet excellent travail, on ne saurait lire désormais la *Lettre à Dacier* sans l'accompagner d'une fructueuse méditation de ce précieux commentaire.

GEORGES BÉNÉDITE.

Raymond Weill. *L'Installation des Israélites en Palestine et la légende des patriarches.* Paris, Leroux, 1924 ; in-8, 96 p. (extr. de la *Rev. de l'Hist. des Religions*, 1923). — L'auteur admet, comme d'autres l'ont fait avant lui, que Jacob, Isaac et Joseph ont été empruntés au Canaan antéhébraïque. C'est à cette époque (vers 1500) que les Égyptiens du règne de Thoutmès III

Digitized by Google

connaissaient Jacob et Joseph comme noms de peuples *(Iakob-el, Ioseph-el)*. Dans la légende israélite élaborée, il était nécessaire qu'on vît les ancêtres du peuple déjà installés dans le pays, en prévision de la conquête future (vers 1300). Ces ancêtres, les « patriarches », ne sont *israélites* que par l'effet d'une adaptation; primitivement, c'étaient des figures de traditions cananéennes, attachées à des lieux déterminés de la Palestine, en particulier à des sanctuaires. — Mémoire important, de tendances très radicales, mais dont on ne peut guère contester les conclusions.

S. R.

H. Franckfort. *Studies in Early Pottery in the Near East.* Londres, Anthropological Institute, 1924; gr. in-8, 147 p., avec 13 pl. et 15 fig. — « Les traces peu distinctes de la civilisation babylonienne dans le sud de l'Arabie, la première apparition des Sumériens dans le nord de la Mésopotamie et, du côté de l'Égypte, les traces indéniables de relations avec Sumer, ainsi que la relation où se trouve apparemment le pays de Pount avec les débuts de l'histoire égyptienne, tous ces faits insinuent obscurément une histoire séduisante; mais, bien que nous en devinions l'importance, nous sommes encore incapables de la comprendre. » Telle est la conclusion d'une étude originale sur les relations les plus anciennes entre la Mésopotamie, la Syrie et l'Égypte, fondée principalement sur la comparaison des poteries ornées, en particulier celles de Suse et de l'Égypte prédynastique. Comme M. Bénédite, l'auteur admet que la découverte du manche de couteau en ivoire sculpté du Djebel el Arak, aujourd'hui au Louvre, a prouvé sans doute possible que l'Égypte primitive a subi l'influence de l'Asie; à cet égard, il attache aussi beaucoup d'importance au bateau de rivière associé à l'oiseau qui paraît à la fois sur un vase de Tello au Louvre et sur des vases peints de l'Égypte prédynastique.

S. R.

A. de Ridder et W. Deonna. *L'Art en Grèce.* Paris, La Renaissance du Livre, 1924; in-8 XXVIII-419 p., avec 66 fig. et 23 pl. hors texte. — L'Introduction seule de ce remarquable ouvrage est du regretté A. de Ridder; il en avait tracé le plan, mais n'avait pas laissé de notes pour l'écrire. Le travail a été courageusement repris par M. Deonna, qui a eu le mérite de ne point suivre les sentiers battus et de nous donner plus et mieux qu'une histoire de l'art grec. Ce n'est pas non plus une philosophie de l'art grec, une grammaire de l'art grec : c'est un recueil d'essais, très judicieusement classés, sur les questions générales que soulève l'étude de cet art (le but de l'art, l'art et la cité, les groupes ethniques, les individualités artistiques, les problèmes techniques, l'évolution de l'idéal, la place de l'art grec dans l'histoire de la civilisation). Je n'indique qu'un petit nombre de titres; il y en a beaucoup d'autres. Bibliographie, index, illustrations, tout témoigne de soin et de savoir, car — nos lecteurs n'ont pas besoin qu'on le leur dise — M. Deonna est peut-être à l'heure actuelle le plus érudit des historiens de l'art antique. Comme il a aussi des idées personnelles et écrit correctement, sinon avec éclat, on ne peut que recommander ce nouveau volume tant aux lecteurs informés qu'aux débutants.

S. R.

Digitized by Google

Martinus Nijhoff (éditeur). *Greek vase paintings* (*Peintures de vases grecques*, partout *sic*). A new method of reproduction. 4 fasc.,; in-4°, la Haye, 1923. Introduction de 16 p. et 120 planches. Prix : 100 florins. — Il y a longtemps que M. A. Smith a réussi, par un dispositif ingénieux, à reproduire photographiquement, c'est-à-dire sur plan rectangulaire, les peintures tracées sur la panse de lécythes blancs. Mais s'il s'agit de surfaces non développables comme celles de la plupart des vases, la difficulté de la reproduction directe est très accrue; il y a même impossibilité. Toutefois, des procédés dont l'auteur ou l'éditeur auraient dû donner le détail permettent d'approcher de l'idéal que le calque seul peut réaliser; il est très intéressant de comparer, à cet égard, les photographies d'une même peinture vasculaire, l'une directe, avec déformations grossières aux angles, l'autre, suivant la méthode nouvelle, avec des déformations très atténuées. C'est donc un progrès incontestable, mais qui, à mon sens, ne dispense pas des photographies directes *partielles*, comme on en trouve dans le *Corpus vasorum*, ni de bons calques, comme ceux des *Monumenti*, quand il s'agit de compositions étendues. — Les vases reproduits dans les quatre livraisons de cet ouvrage sont, pour la plupart, des *inedita* des Musées de Berlin et de Vienne; dans le nombre, il y a des sujets nouveaux et curieux. Le prix, comparé à celui des livraisons du *Corpus*, est fort élevé. S. R.

Albert A. Stanley. *Greek themes in modern musical settings* (*University of Michigan Studies*, vol. XV). Londres, Macmillan, 1924; in-4°, XXII-385 p. Prix, 4 dollars. — M. C. F. Abdy Williams écrivait en 1908 : « Le Ve siècle av. J.-C. paraît s'harmoniser mieux avec le nôtre qu'avec celui de Palestrina. » Autrement dit, une renaissance de la musique grecque est probable; on peut même dire qu'elle a commencé, peut-être parce que la musique née au XVIe siècle a quelque peu épuisé son domaine. Assurément, la musique grecque et son héritière byzantine nous sont mal connues; mais à la lumière du peu que nous savons, il n'est pas téméraire d'essayer de faire renaître un art qui a procuré au public le plus artiste qui fut jamais, celui des Athéniens de l'époque classique, de si vives jouissances. Montrer, par des exemples transcrits suivant la notation moderne, comment cela est possible et quelles tentatives ont déjà été faites dans cette voie, tel est l'objet du présent volume, qui s'adresse autant aux musiciens qu'aux musicologues, au sentiment esthétique qu'à la science. S. R.

G. E. Rizzo. *Il teatro greco di Siracusa*. Milan-Rome, 1923, Bestetti e Tumminelli; in-4, 160 p., 74 fig., 6 pl. — Ce beau volume a remporté le prix dans un concours jugé par l'Accademia dei Lincei en 1918, mais les difficultés économiques résultant de la guerre en avaient retardé l'impression. Il annule les études antérieures sur le théâtre de Syracuse, dont M. Rizzo a pu dire qu'elles avaient laissé le sujet en quelque sorte inédit, tant elles contenaient d'obscurités et d'inexactitudes. La générosité d'un habitant de Syracuse, le marquis Gargallo, a permis d'accompagner le texte d'une illustration abondante et très soignée.

Moins célèbre que le théâtre de Dionysos à Athènes, celui de Syracuse appartient pourtant à la même époque d'art et de gloire littéraire. Eschyl vint en Sicile vers 476 av. J.-C., et fit représenter sur cette scène une pièc

Digitized by Google

en l'honneur de la fondation de la ville d'Etna; on y joua aussi les *Perses*. Les comédies d'Épicharme et d'autres poètes siciliens constituèrent le répertoire national, accru plus tard des œuvres de Sosiphanès, Sosithée et Rhinthon, le créateur du genre appelé phlyaque.

Depuis le XVIe siècle de nombreux voyageurs ont mentionné les ruines de ce théâtre, à demi enseveli sous la terre et les broussailles, que leur mauvais état de conservation et de multiples réfections rendaient très difficiles à interpréter. Même le grand ouvrage de Serradifalco sur les antiquités de la Sicile ne contient sur ce point que des relevés insuffisants, imprécis ou faux. La besogne devait donc être reprise à pied d'œuvre; c'est ce qu'a fait M. Rizzo avec une rare maîtrise.

Les chapitres III à VII envisagent successivement la configuration du théâtre et le plan géométrique de l'hémicycle, où l'auteur cherche à retrouver la disposition ancienne, la forme et les limites de l'orchestre, traversé par un aqueduc concentrique qui recueillait les eaux de pluie et pourvu d'une sorte d'hypogée qui servait probablement à la machinerie de l'époque grecque, avant d'être rattaché à l'aqueduc par les architectes romains; la scène dans la période la plus ancienne avec la place du rideau et celle du proskénion en bois (les théories de Puchstein et de Dörpfeld sur le logeion, celle de Drerup sur le proskénion sont examinées et discutés); la scène hellénistique adaptée aux nouveaux principes des représentations dramatiques et ornée de sculptures; la voie donnant accès au théâtre et les divers monuments adjacents (terrasse, portiques, nymphæum), avec les inscriptions relatives à la confrérie des artistes dionysiaques et au sanctuaire des Muses qui contenait les offrandes et les actes officiels de cette corporation; enfin le théâtre romain et les transformations que subirent alors l'hémicycle et l'orchestre pour permettre d'installer peut-être des jeux de gladiateurs, pour compléter le système hydraulique, agrandir le pulpitum, régler la manœuvre du rideau, etc. Des fragments de décoration architecturale et plastique, des inscriptions complètent les restes de cette dernière période.

Six grandes planches et soixante-quatorze figures permettent de suivre les démonstrations dans tous leurs détails. On ne pouvait pas mener à bien ce travail avec plus de talent et de soin consciencieux. Pour faire sa part à la critique, disons seulement que nous aurions aimé à trouver dans cet ouvrage si complet une table analytique des matières et quelques références aux ouvrages d'érudition française qui ont traité avec autorité des questions théâtrales dans l'antiquité, comme les publications de M. O. Navarre et l'*Épidaure* de M. Lechat.

E. Pottier.

W. Giesecke. *Sicilia numismatica. Die Grundlagen des griechischen Münzwesens auf Sizilien.* Leipzig, Hiersemann, 1923; in-4°, VI-188 p., avec 376 gravures et 27 planches. Prix : 8,70 dollars. — Sans négliger ce qu'il y a de beauté incomparable dans nombre de monnaies siciliennes, l'auteur de ce livre a fait œuvre de chercheur original et patient en tentant surtout de mettre en lumière ce que cet abondant monnayage peut nous apprendre sur les relations commerciales de l'île, sur les contre-coups de son histoire politique, sur l'origine et la diffusion des divers étalons auxquels ses villes se sont conformées depuis le milieu du VIe siècle jusqu'à la prise de Syracuse

Digitized by Google

par les Romains (212). Des recherches avaient déjà été entreprises dans cet ordre d'idées, surtout en Angleterre et, en Allemagne, par Holm; mais il restait beaucoup à faire, tout d'abord à préciser les poids moyens par la pesée d'une suite suffisamment riche d'exemplaires, puis, surtout, à tenir compte des monnaies de cuivre, jusqu'à présent fort négligées des numismates et considérées à tort comme ne constituant qu'une valeur d'appoint. C'est là une idée relativement récente et qui ne peut guère être attribuée à une époque où la valeur intrinsèque de la monnaie était sauvegardée avec un soin jaloux. Aussi l'auteur paraît avoir établi que les plus anciennes frappes de cuivre syracusaines, qui ne rentrent absolument pas dans le système attique, appartiennent en réalité au système euboïque de la drachme lourde et de la *litra* lourde qui était en usage à Himère, par où le cuivre était importé dans l'île. Ainsi, alors que la vieille drachme euboïque de 5 gr. 82 avait disparu depuis longtemps, en plein IVe siècle, la monnaie de cuivre en conservait le souvenir avec un poids légal de 3 gr. 88. Le rapport de l'argent au métal commun était de 53,5, nombre fractionnaire qui dénonce l'origine étrangère de cette monnaie à Syracuse. La question est d'ailleurs très compliquée, les différentes villes siciliennes n'ayant pas adopté les mêmes monnaies divisionnaires; mais M. G. a donné de bonnes raisons de croire que le rapport de valeur entre l'argent et le cuivre en Sicile, estimé par Mommsen à 250, par Wolters à 125, n'a pas dépassé 60 à l'époque la plus ancienne, ce qui témoigne de la rareté relative du cuivre importé par voie de mer.

Ce qui précède donne seulement une idée des investigations auxquelles s'est livré l'auteur, dans un domaine où il reste sûrement beaucoup de découvertes de détail à faire. « De même, conclut-il, que la chimie ne cessera pas d'être fondée sur l'hypothèse des éléments, la numismatique ne pourra jamais se séparer de la métrologie. » — Les vingt-sept planches sont d'une très belle exécution; il y a un index détaillé.

S. R.

Docteur Charles Héderer. *L'Ile du Château-Rouge (Castellorizo).* Paris, Société d'éditions géographiques, 1924; in-8, 84 p., avec gravures. — « L'île de Castellorizo (*Mégiste*) est un gros caillou grec, tout nu et couleur de rouille, qu'un bras de mer étroit sépare de l'Asie Mineure au sud du promontoire où s'épanouissait jadis la riche et mystérieuse Lycie. » Cette île fut occupée par la marine française le 28 décembre 1915 et resta, pendant toute la guerre, poste d'observation. Les inscriptions qu'on y a découvertes ont été publiées dans la *Revue biblique* de janvier-avril 1917. La description de l'île et de ses habitants, due au médecin de la marine docteur Ch. Héderer, est rehaussée de très bonnes photographies et intéressera tous les amateurs de la mer Égée. L'auteur n'est pas archéologue, mais il s'est donné du mal pour ne pas commettre d'erreurs. Je signale particulièrement une façade de tombeau lycien (p. 21), le plan de l'ancienne acropole (p. 25) et la restitution (due à M. A. Gabriel) du *Château-Rouge*.

S. R.

Seymour de Ricci. *Bulletin papyrologique V.* Extrait de la *Revue des Études grecques*, 1923. Paris, Leroux, 1924; in-8, 171 p. — On n'a pas l'habitude ici de pratiquer l'encensement mutuel; je ne puis cependant négliger

Digitized by Google

de signaler cet énorme travail et de dire combien il rendra service. Le fait que l'auteur est un collaborateur d'ancienne date de notre *Revue* ne m'impose de scrupule que pour le choix des termes dans lesquels je formule mon hommage. Pour l'époque de 1913 à 1922, où le recensement des périodiques est si difficile, parce qu'ils manquent en tout ou en partie aux meilleures bibliothèques, nous trouvons dans cette forte brochure un dépouillement irréprochable non seulement des livres et des articles, mais des controverses qu'ils ont soulevées. L'auteur a droit à notre reconnaissance.

S. R.

Commandant Lefebvre des Noëttes. *La Force motrice animale à travers les âges.* Paris, Berger-Levrault, 1924 ; in-8, 132 p. et 80 pl. hors texte. 20 fr. — Au prix de longues recherches dans les textes et parmi les monuments, au prix aussi d'expériences qui n'avaient guère été qu'ébauchées, l'auteur, ancien officier de cavalerie, nous a donné une histoire de l'attelage dont l'importance n'est pas moindre pour celle de la civilisation que pour l'archéologie. « On sait confusément, écrit-il, qu'il y avait un attelage antique qui différait du nôtre dans son aspect extérieur; on admet, par contre, qu'en dépit de ces apparences, les animaux de trait rendaient aux anciens des services égaux à ceux qu'ils nous rendent aujourd'hui. La vérité est que la force motrice animale existait à peine dans l'antiquité, que l'attelage antique différait du nôtre non seulement dans son aspect, mais dans son principe, ses organes et son rendement effectif; que la force de l'animal de trait ne fut captée qu'au xe siècle et qu'enfin le passage de l'un à l'autre système d'attelage fut le levier du monde moderne. »

Pourquoi cette lente évolution? Une seule réponse dit tout : l'*esclavage*. Là où la main-d'œuvre était pour rien, où l'homme abusait scandaleusement des forces de l'homme, toutes les améliorations d'ordre mécanique étaient superflues, ou ne se réalisaient que de loin en loin. Rome ne fit faire aucun progrès à la force motrice animale (p. 54); quelques exemples d'attelages à brancards (p. ex. sur la colonne d'Igel) sont exceptionnels. Le vieux principe de traction par la gorge, très défectueux et n'utilisant qu'une faible partie de l'énergie disponible, continua à dominer. Un seul exemple d'attelage en file (à Langres). En revanche, les documents byzantins montrent quelques modifications intéressantes apportées au harnachement en vue d'éloigner le collier de la gorge et de l'abaisser au contact de l'épaule (p. 71): telles sont la bricole et l'adjonction d'une selle sur laquelle repose le joug.

A partir du xe siècle seulement, on voit apparaître le système moderne d'attelage du cheval, avec le *collier d'épaules*, la *ferrure à clous* et le *dispositif en file*. L'attelage à un seul cheval, dont les anciens ne pouvaient guère se servir, devint un des plus usuels (p. 95). Le plus ancien spécimen figuré de l'attelage moderne se trouve, suivant l'auteur, dans un ms. latin de la Bibliothèque nationale, n° 8085, probablement d'origine française. Le harnachement moderne devint de règle au XIIe siècle; à la même époque paraît la bricole, qui fut employée concurremment au collier d'épaules. Les carrosses munis de ressorts de suspension et d'un avant-train tournant se rencontrent d'abord au XVIe siècle en Allemagne et se répandent en Europe au siècle suivant.

Digitized by Google

L'illustration de ce livre est très abondante, toute photographique et du plus grand intérêt [1]. S. R.

O. Walter. *Beschreibung der Reliefs im kleinen Akropolismuseum in Athen.* Vienne, Hölzel, 1923; in-8, 249 p., avec nombreuses gravures dans le texte. — Il s'agit ici du *petit* Musée de l'Acropole, c'est-à-dire du magasin. Les sculptures en ronde bosse que contient ce dépôt doivent être publiées par M. C. Prashniker, dont le travail, avec le présent catalogue, servira de complément à celui de l'École anglaise d'Athènes (*Catalogue of the Acropolis Museum*, 2 vol., 1912, 1923). On ne cherchera pas ici de chefs-d'œuvre, mais les morceaux dignes d'intérêt ne manquent pas. La description, la bibliographie et l'index répondent, comme l'illustration, à tous les besoins: petit volume indispensable aux bibliothèques archéologiques. S. R.

K. Kourouniôtis. *Guide d'Eleusis* (en grec). Athènes, typogr. de l'*Hestia*, 1924; in-8, 69 p., avec plan et gravures. — Estimable travail, dont on voudrait voir paraître une édition française. L'illustration est soignée et choisie avec intelligence (voir, par exemple, le projet de restitution du *Télestérion* par Orlandos, p. 39). Même dans un petit livre destiné au grand public, les illustrations nouvelles devraient être distinguées de celles qui ont déjà été publiées ailleurs et la source de celles-ci dûment indiquée (p. ex. pour la *Déméter* de la p. 53, publiée par Furtwaengler et ailleurs). L'historique des fouilles est un peu étrangement relégué à la dernière page du livre, où l'explorateur français de 1860 est appelé Φράνσοα Δενορμάν *(sic)*.

S. R.

J. Hackin. *Guide-catalogue du Musée Guimet. Les collections bouddhiques.* Paris et Bruxelles, G. Van Oest, 1923; in-8, 175 p., avec 24 planches. — Excellemment illustré, suivi d'une bibliographie et d'un glossaire-index, ce beau volume donne plus que ne promet le titre : il pourra presque servir de manuel et ne peut être trop vivement recommandé aux débutants qu'épouvante — au Musée Guimet comme ailleurs — la *selva oscura* de l'art asiatique. Parmi cette végétation touffue, M. Hackin nous guide d'une main sûre; il est au premier rang de ceux qui sont informés des découvertes récentes et communique libéralement son savoir. Les *aperçus* placés en tête des différents chapitres n'en sont pas l'élément le moins précieux.

S. R.

R. Forrer. *Nouvelles découvertes et acquisitions du Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg.* Strasbourg, Palais Rohan, 1924; gr. in-8, 60 p., avec 8 pl. et 85 fig. — Ce rapport devrait servir de modèle; il n'est

---

1. Malgré l'*erratum*, il reste assez de fautes (p. 4, *Eysies, Vaudrexange;* p. 32, *Scytes;* p. 42, le siège de Troie au xe siècle; p. 62, *Lindeschmit*, etc.). — Un index des mots techniques, tels que *brancard, bricole, collier*, etc., eût été très utile; il n'y en a pas du tout. — Comme ce livre ouvre une voie nouvelle dans l'étude de questions très négligées, on ne saurait trop engager les jeunes archéologues à en reprendre les chapitres comme en sous-œuvre et à donner (ce qui n'entrait pas dans le plan de l'auteur) des suites complètes de textes et de monuments pour illustrer les différentes périodes et les usages des différentes contrées.

Digitized by Google

pas de Musée qui ne puisse s'en inspirer avec avantage. Nos Musées nationaux n'en publient guère; mais ceux de l'étranger qui donnent des rapports (Oxford, Boston, etc.) n'y insèrent pas les nombreuses et excellentes illustrations qui rendent celui-ci particulièrement précieux. Les dessins d'ensemble (p. ex. p. 21, céramique ornée et pierres perforées du néolithique lacustre de l'Alsace; p. 31, lames et haches polies en silex trouvées en Alsace et en Lorraine) sont d'une utilité qu'il suffit de signaler. On trouve, à la page 56, une vue de la reconstitution, telle qu'elle figure au Musée de Strasbourg, du précieux char gaulois d'Ohnenheim. Mais il n'y a pas que des gravures utiles dans ce *Rapport :* il y a des idées nouvelles. Qu'on se le dise et qu'on le lise.

S. R.

J. Vernier. *Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure.* Guide du Visiteur. Rouen, 1923; in-8, xv-159 p. avec 16 pl. et 121 gravures dans le texte. — Darcel, en 1862, écrivait au préfet de la Seine-Inférieure : « Sur les 34 musées de France qui recueillent des monuments de l'antiquité, celui de Rouen peut être classé le troisième, après Lyon et Avignon. » Créé en 1831, installé dans le cloître de l'ancien couvent des visitandines, ce Musée, bien qu'aujourd'hui fort à l'étroit, est resté l'un des plus instructifs de la province. Le nouveau *Guide* illustré, remplaçant un catalogue insuffisant de 1882, en facilitera singulièrement l'étude. Beaucoup de reproductions font connaître des objets soit inédits, soit peu accessibles; l'archéologie classique et celle du moyen âge y trouveront des documents précieux. Je signalerai en particulier les beaux bronzes romains (p. 37-45) et les peintures de vases grecs (p. 43-46). Deux belles terres cuites dites de *Tanagra* sont reproduites hors texte (pl. X); il y aurait lieu de les examiner de près. Notons encore, parmi tant de choses remarquables, l'extraordinaire croix-reliquaire du XIIe siècle, un des chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie médiévale (pl. IV).

S. R.

Ville de Genève. *Musée d'art et d'histoire. Guide sommaire.* Genève, Kundig, 1924; in-8, 64 p., avec nombreuses gravures. — Joli petit livre, digne du beau Musée qui fut l'œuvre de Cartier et où survit la tradition de cet homme de goût. L'illustration, très bien venue, reproduit les objets principaux des diverses séries; il y a de bonnes photogravures de vases peints (p. 30, 64), de bronzes, de marbres, etc. La tête d'Auguste provenant de Tarente (p. 39) est une pièce de premier ordre, à côté de laquelle les amateurs de bonne sculpture aimeront à regarder la charmante tête de jeune fille en bronze de Dalou (p. 61). La peinture, qui intéresse le public plus que le reste, paraît un peu sacrifiée ; même dans un Guide sommaire, une indication comme « primitifs divers des écoles italienne, française, flamande et allemande » aurait dû peut-être recevoir quelques développements, d'autant plus qu'à la même page (59) sont énumérées toutes les œuvres de Hodler; que restera-t-il, dans un demi-siècle, de cet artiste rude et inégal ?

S. R.

Digitized by Google

V. Cotte. *Documents sur la préhistoire de Provence. La civilisation néolithique.* Aix, Dragon, 1924 ; in-8, XVI-233 p., avec 17 figures. — L'auteur croit que le *flénusien* de M. Rutot est synchronique de l'*arisien* et, par suite, mésolithique; il est disposé à admettre, toujours avec M. Rutot, que les ouvriers du *flénusien* seraient « des néanderthaloïdes ». Ce sont là des hypothèses bien hasardeuses. Quant au néolithique, M. Cotte y distingue quatre périodes : campignien, mi-néolithique, robenhausien, énéolithique. La poterie apparaît, en Provence, au mi-néolithique. L'énéolithique serait marqué par une reviviscence du solutréen, qui disparaît devant le métal. Bonne étude des types divers de pierres taillées, de l'industrie de l'os, des parures, de la poterie. Le commerce d'échange est déjà développé; « il est permis de se demander si ce n'est pas au négoce qu'est due la connaissance de l'agriculture en Provence » (p. 98). Traitant de la faune, M. C. affirme que le lapin existe en abondance dans les gisements néolithiques de la Provence; c'est donc seulement le lapin *domestique* qui serait venu plus tard d'Espagne. Stations et sépultures sont étudiées avec tous les développements désirables. A noter que l'incinération paraît en Provence au néolithique, mais « les deux rites furent en usage dans le même temps et souvent dans un même lieu, de la fin de l'époque néolithique à l'hallstatienne. La pratique de ces rites, comportant deux croyances, dans la même tombe, affirme le principe de la tolérance, qu'il est vraiment extraordinaire de rencontrer à cette époque primitive » (p. 156). Sans doute, mais il faut aussi compter avec la possibilité de distinctions fondées sur l'âge, le sexe, le rang, etc. *Minor igne rogi*, dit Juvénal d'un tout jeune enfant. — Je signale encore d'intéressantes observations sur les prétendues *palettes* (p. 166); on en a trouvé dans des dolmens provençaux qui rappellent singulièrement celles de l'Égypte et du Portugal, ce qui semble bien indiquer un synchronisme entre l'énéolithique égyptien, portugais et provençal. Il y a des assertions contestables et des emprunts à des auteurs trop hardis dans le chapitre qui concerne la religion et les symboles [1].

S. R.

A. Longnon. *Les Noms de lieu de la France.* Ouvrage publié par MM. P. Maréchal et L. Mirot; 3e fascicule. *Noms de lieu d'origine ecclésiastique.* Paris, Champion, 1923; in-8, p. 337-446. — L'intérêt de cet admirable ouvrage ne se dément pas. Les noms d'origine ecclésiastique se divisent en trois catégories : 1° établissements religieux, par exemple *basilica :* Bazoches, Bazouges; ou *paroikia:* la Paroisse, les Paroches; ou *ecclesia :* Eglisolles, Grisolles; ou *oratorium :* Lourdoueix, Aurouër; ou *capella :* Cappelle, la Capelle; ou *monasterium :* Mouthiers, Montier, Montereau; ou *cella :* la Celle, Selles; ou *abbatia :* l'Abby, Abiette; 2° ordres religieux, par exemple le Temple, l'Hospitalet (Templiers, Hospitaliers); 3° souvenirs de la Terre Sainte, événements de l'histoire religieuse, culte de la Divinité, appellations mystiques, culte des saints, par exemple Bithaine (de *Bethania*), Martres (de *Martyrium*), Dieulouard (de *Dieu-lou-wart*, c'est-à-dire « le garde » en lorrain), Réconfort,

1. P. 199, il est tout à fait inexact que l'Égypte ait « prêté la stéatopygie à ses reines ». Le seul exemple que je connaisse est celui d'une reine étrangère représentée, avec une nuance de caricature, par l'art égyptien.

Digitized by Google

Saints, Dannevoux, etc. (de *Sancti, Dominus Hipolitus*). Cette dernière classe de noms est très riche; il y a des changements bien curieux à étudier, par exemple Saint-Péravy-Epreux dérivé de *Sanctus Petrus ad vicum*. De même dans les vocables hagiographiques, où Saint-Haon dérive de *Sanctus Abundius*. — On sait que Longnon, dans un mémoire publié en 1904, dérivait le nom de Montmartre de *Mons Martyrum ;* les éditeurs ont enregistré les opinions contraires *(Mons Mercuri, Mons Martis*), en repoussant la seconde et en révoquant en doute la première, malgré la découverte d'un temple de Mercure à Montmartre (ou Montmarte) près d'Avallon. « On peut légitimement considérer qu'en raison de la réputation qu'ont procurée à la butte aujourd'hui parisienne les *Areopagitica* d'Hilduin, le nom de Montmartre peut bien avoir été donné, par analogie, à d'autres montagnes vouées à Mercure par le paganisme romain. » (p. 380.) La discussion n'est pas close.

S. R.

Cecil Torr. *Hannibal crosses the Alps.* Cambridge, University Press, 1924; in-8, 40 p. — Avec son *acumen* ordinaire, M. C. Torr a repris la question si souvent traitée de la route suivie par Annibal. « La difficulté principale, dit-il, c'est que Polybe appelle *Scôras* un tributaire du Rhône, alors que ce nom est inconnu. Or, de même que la Saône avait deux noms, *Saucona* et *Arar*, on peut conjecturer que la Durance s'appelait *Druentia* et *Scôras*, ce dernier nom étant tombé dans l'oubli avant l'époque de Tite-Live. » Hypothèse nouvelle et hardie.

Voici, d'autre part, les conclusions de M. Torr sur les étapes de l'armée carthaginoise : Tarascon; le Rhône jusqu'au confluent de la Durance; la Durance jusqu'à Cavaillon; marche au nord, puis retour à la Durance jusque vers Mirabeau; la Durance jusqu'au mont Dauphin; vallée du Guil; la gorge au-dessous du château de Queyras; Villevieille; Aiguilles; La Monta; région de Les Chalps; Crissolo; Paesana; Saluzzo. L'auteur, qui se prononce ainsi pour le passage par le col de la Traversette, ne discute pas les opinions des modernes, mais se contente d'éclairer les textes antiques par la topographie, et réciproquement.

S. R.

Marius Gerin. *Les Inscriptions gauloises de la Nièvre.* Nevers, Fortin, 1924; in-8, 21 p. (extr. des *Mém. de la Soc. acad. du Nivernais*). — Il s'agit des textes suivants: l'inscription de Nevers (Andecamulos); les empreintes céramographiques gauloises de Nevers; l'inscription gauloise de S. Révérien. Les interprétations données autrefois de l'inscription de Nevers (disparue) sont réjouissantes. — Je ne crois pas du tout que l'inscription céramique ABRECTA doive s'interpréter *Abrecht* (germanique) *avot*. — L'inscription de la fusaïole de S. Révérien devrait, nous dit-on, se traduire : « Fille de Monis, prends pour Bussultus le fil du fuseau. » Cela n'est pas plus invraisemblable que les interprétations proposées jusqu'à présent (p ex. *C. R. Acad.*, 1916, p. 182, 186), mais ce n'est pas vraisemblable.

S. R.

J. Feuvrier. *Le Problème d'Admagetobriga.* Besançon, Marion, 1924; in-8, 27 p. — *Admagetobriga* (et non *Magetobriga*) est le lieu de la défaite

Digitized by Google

des Eduens par Arioviste (César, I, 31). Le nom ne se rencontre pas ailleurs; les identifications proposées sont aussi nombreuses que gratuites; M. Feuvrier les expose avec exactitude et non sans *humour*. Il pense que le combat a dû être livré sur la rive gauche de la Saône, qu'il faut donc chercher entre Auxonne et Charnay, et, se fondant sur l'étude des voies d'accès, se décide, à la suite d'Ernest Girard (1890), pour Saint-Aubris, bourg dont il a dessiné une carte (p. 22). Dans l'enceinte du bourg on a trouvé, avant 1840, des objets de l'âge du bronze, puis, vers 1843, une monnaie d'or gauloise. Le bourg de Saint-Aubris a bien pour origine un *oppidum* gaulois qui subsista à l'époque gallo-romaine; une découverte épigraphique permettra peut-être un jour d'être plus affirmatif.

S. R.

Frank Delage et Charles Gorceix. *L'Oppidum de Villejoubert (Haute-Vienne).* Le Mans, Monnoyer, 1924 (extrait de la *Société préhistorique française*, t. XX). — Très intéressante révélation, avec carte, profil du rempart, photographies de meules, etc. « Il n'y a aucun compte à tenir de la tradition qui, romanisant le camp comme tant d'autres, le dénomma *Camp de César*. Quelques-uns racontent encore mystérieusement qu'il y a un fer à cheval, tout en or, enterré dans le camp. C'est à cela que se borne leur savoir. Ils ne se doutent pas que la vérité est plus belle que la fable, et que leur trésor consiste non dans un morceau de métal précieux, mais dans les restes ruinés d'une antique muraille qui n'a pas en Gaule vingt égales. » Il s'agit, en somme, d' « un oppidum de la fin de l'indépendance gauloise, élevé sur un cap, barré au point le plus étroit par une muraille à poutres clouées, précédée d'un fossé ». Une fouille d'archéologue (et non d'architecte) serait bien désirable sur tout le parcours du mur gaulois.

S. R.

Émile Bonnet. *L'Oppidum préromain de Substantion.* Montpellier, 1924 (extr. des *Mém. de la Soc. arch.*, t. IX), 32 p. avec 5 pl. — L'oppidum gaulois de Substantion *(Sextantio)*, à 3 kil. au N.-E. de Montpellier, a été exploré en dernier lieu par feu Maurice Gennevaux († 1918). En 1914, l'abbé Villemagne y a trouvé une tête en calcaire de grandeur naturelle, du même style que le guerrier préromain de Grézan et dont le capuchon rappelle celui d'un Dispater en bronze de Sextantio exposé à Montpellier (*Rép. stat.*, III, p. 227, 7). En 1916, Gennevaux découvrit un beau fragment de vase grec à figures rouges (scène de palestre), un buste en pierre exactement coiffé comme le guerrier de Grézan et surtout une stèle ornée de rouelles cruciformes, d'un javelot et d'un bouclier en relief qui sont du plus grand intérêt; la forme du bouclier est celle de la fin de l'âge du bronze. On ne peut que souhaiter de voir pratiquer des fouilles méthodiques et profondes sur un emplacement qui s'est déjà montré si fécond.

S. R.

A. Audollent. *Les Tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme).* Paris, Klincksieck, 1923; in-4°, 112 p. avec 5 pl. (Extrait des *Mém. prés. par div. sav. à l'Acad. des Inscr.*, tome XIII.) — En 1851 et en 1893 on a trouvé des tombes gallo-romaines très bien con-

Digitized by Google

servées autour des Martres-de-Veyre, au terroir du Lod; le contenu de ces tombes, au Musée de Clermont, méritait la description détaillée que lui a consacrée M. Audollent. Ce n'est pas que ces objets soient, en eux-mêmes, très importants ou nouveaux; mais on en chercherait vainement ailleurs d'aussi intacts, d'aussi propres à nous faire connaître, par exemple, les tissus gallo-romains, dont M. Ch. Pagès, à la suite de l'exposé de M. Audollent, a publié une étude technique. L'art du vannier, le travail du bois, la fabrication des chaussures peuvent être également précisés d'après ces reliques que le temps vorace, aurait-on dit autrefois, paraît avoir épargnées. De nouvelles fouilles sur cet emplacement seraient peu coûteuses [1] et probablement très profitables. La conservation étonnante des objets est peut-être due à l'acide carbonique, abondant dans les sources de cette région, qui, s'introduisant dans les cercueils, y aura empêché toute fermentation.

S. R.

Ayuntamiento de Madrid. *Revista de la Biblioteca, Archivo y Museo.* Tome I, nº 1. Madrid, 1924. — Périodique nouveau, publié par ordre du Conseil municipal de Madrid, pour servir d'organe central aux œuvres de ce Conseil (Hémérothèque, Institut de bibliographie, Bibliothèques circulaires, parcs et jardins, etc.). Je signale un très intéressant article illustré de M. José Perez de Barradas, *Introduction à l'étude de la préhistoire madrilène;* il s'agit surtout des alluvions anciennes du Manzanarès.

S. R.

Arnold Schober. *Die Rœmischen Grabsteine von Noricum und Pannonien.* Vienne, Holzel, 1923; in-4º, 234 p., avec 216 gravures. — Ce recueil, dédié à M. Émil Reisch, est précédé d'intéressantes notices (histoire des légions, forme des noms, rédaction des épitaphes, caractères épigraphiques, forme et décoration des stèles). Les reproductions, toutes en similigravure, sont satisfaisantes. Il y a quelques textes inédits (par exemple p. 33); beaucoup de reliefs sont donnés pour la première fois. Dans le détail, il reste fort à expliquer; des rapprochements instructifs s'imposent avec les monuments gallo-romains de la même époque; l'auteur en a indiqué quelques-uns dans un chapitre spécial (p. 188) et en a consacré un autre aux relations de ces sculptures danubiennes avec l'Orient (Attis, lions affrontés, cistes, Vents, Soleil et Lune, etc.). L'information et la critique de M. S. sont également dignes d'éloges.

Je regrette que la légende de chaque gravure ne porte pas le numéro d'ordre du monument décrit. Pour quelques figures peu distinctes, mais importantes, on aurait voulu trouver, à côté de la reproduction mécanique, un dessin soigné. C'est là d'ailleurs un regret qu'on peut exprimer au sujet de toutes les publications analogues, où le fac-similé devrait quelquefois être accompagné d'un essai de transcription.

S. R.

1. A la différence de cette brochure, mise en vente au prix trop élevé de 23 fr. 25. Pourquoi les 25 centimes ?

Digitized by Google

J. H. Breasted. *Oriental forerunners of Byzantine painting*, University Press, Chicago, 1924. In-4°, 105 p., avec 23 planches et 58 gravures. — « La ville sans nom », telle était dans l'ouvrage de Sarre (1920) la désignation des ruines considérables où l'on a maintenant reconnu avec certitude celles de Doura sur le moyen Euphrate. Ce centre de civilisation gréco-syrienne nous a rendu, grâce à MM. Breasted et Cumont, non seulement des inscriptions, mais des peintures murales qui ont été une véritable révélation pour l'histoire de l'art. Les lecteurs français de *Syria* et des *Monuments Piot* en ont déjà vu des reproductions en couleurs; le public américain les trouvera ici, avec beaucoup de documents intéressants, entre autres une carte détaillée de la région de Doura et des vues diverses de la forteresse macédonienne qui, à l'époque romaine, commandait la route de Palmyre au passage du fleuve (fin du IIe siècle jusqu'au règne de Dioclétien). Les peintures pré-byzantines du temple de Zeus-Baal, en partie très bien conservées, appartiennent à une école syrienne encore presque inconnue, dont l'analogie avec les mosaïques de Ravenne a été signalée à juste titre par M. Breasted.

S. R.

Maurice Pillet. *L'Aître Saint-Maclou, ancien cimetière paroissial de Rouen.* Paris, Champion, 1924; in-8, 221 p., avec 83 dessins. — Tous les visiteurs de Rouen connaissent l'église Saint-Maclou et son cimetière, au centre du quartier Martainville. Ce cimetière était entouré d'un ossuaire en forme de cloître, orné d'arcades de bois sur lesquelles fut sculptée une danse des morts (1526-1533). De cette jolie œuvre de la Renaissance, il subsiste peu de chose, car les calvinistes, en 1559, y ont exercé des ravages et le cloître même a beaucoup souffert par suite de la construction de galeries supérieures. Pour l'intelligence de ce qui reste des sculptures, on possède heureusement l'estimable travail de E.-H. Langlois (1832). M. Pillet est un architecte qui dessine très bien à la plume, ce qui est, quoi qu'en disent les adeptes des méthodes nouvelles, la meilleure manière de bien dessiner. Les états actuels et les restitutions qu'il nous donne (fig. 82) sont également dignes d'éloges; il a sagement évité d'empoisonner son livre par des *zincs* et a fait de la photographie non pas sa maîtresse, mais sa servante. Tout le monde n'est pas capable d'en faire autant, alors que le premier nigaud venu peut acheter 25 cartes postales et encadrer tant bien que mal d'un texte compilé des *réseaux* toujours massacrés au tirage [1].

S. R.

Adolphe Dieudonné. *Les Monnaies françaises.* Paris, Payot, 1923; in-12, 153 p., avec 50 fig. — Après un intelligent exposé de la numismatique gauloise et gallo-romaine, on trouve des chapitres relatifs aux monnaies franques et carolingiennes, puis aux monnaies féodales et royales de l'ère capétienne; l'histoire monétaire se poursuit ensuite jusqu'à nos jours (1918) en trois chapitres : 1° de Saint Louis à Louis XII (époque du *gros*);

1. A titre de comparaison, l'auteur a étudié quelques autres cimetières à arcades (Montivilliers, Montfort-l'Amaury, Vienne à Blois, les Saints-Innocents à Paris). En appendice, il a réuni des informations sur les anciennes mesures et publie les comptes originaux relatifs à la construction de l'aître (*atrium*) de Saint-Maclou.

Digitized by Google

2° de Louis XII à la Révolution (époques du teston et du louis); 3° depuis la Révolution (système décimal). L'auteur est connu comme un spécialiste de ce qui concerne les monnaies capétiennes; mais tout l'ensemble du vaste sujet qu'il traite ne lui semble pas moins familier. Ce petit livre, où l'histoire politique, l'art et la linguistique même ne sont pas oubliés, se termine par une bibliographie aussi courte que bien choisie. On ne peut que louer les illustrations; il y a un bon index où les longs articles sont subdivisés, comme il convient. Ce nouveau manuel est assuré d'un succès rapide, qui permettra sans doute, dans une édition ultérieure, de multiplier beaucoup les figures [1].

S. R.

K. Ronczewski. *Variantes des chapiteaux romains. Matériaux pour l'étude de l'art décoratif.* Riga, 1923; in-8, 59 p., avec 8 planches et 71 gravures. Extrait des *Annales de l'Université de Latvie*, 1923, livr. VIII. — « Les peintres et les stucateurs ont beaucoup favorisé le développement des formes décoratives de l'architecture. C'est même peut-être à la collaboration de ces artistes que l'on doit l'invention de certaines riches variantes des chapiteaux corinthisés ou historiés. » Idée ingénieuse et qui mérite d'être retenue. Il y en a d'autres dans cet opuscule, illustré de photographies ou de bons dessins dus à l'auteur lui-même. La masse énorme des chapiteaux romains dérivés du type corinthien a grand besoin d'être classée, non seulement suivant les caractères décoratifs, mais suivant les époques et les régions, nous sommes aujourd'hui, à cet égard, beaucoup plus avancés pour la poterie que pour l'architecture. Un peu perdu dans une publication académique, l'utile mémoire de M. Ronczewski doit être recommandé aux historiens de l'art.

S. R.

Joseph Brassinne. *Psautier liégeois du* XIIIe *siècle. — Deux livres d'Heures néerlandais. — Livre d'Heures de Gysbrecht de Brederode.* Bruxelles, Vromant, 1924; in-8, XLII + XXXVII + XXXVIII pl. — Bonnes phototypies d'intéressantes miniatures de la Bibliothèque de Liége, avec introductions brèves, mais instructives. — I. Le Psautier du XIIIe siècle appartient à une petite série de livres exécutés dans le diocèse de Liége; l'iconographie fournit, entre autres, des représentations très anciennes de sainte Claire et de saint Pierre Martyr; on y trouve aussi de curieuses figurations du miracle de saint Gilles et de la Nativité (avec les deux accoucheuses mentionnées par les Évangiles apocryphes, chose très rare ou même unique au XIIIe siècle). — II. Les deux livres d'Heures font partie du fonds légué à l'Université de Liége par le baron Adrien Wittert. Ils datent de la seconde moitié du XVe siècle et paraissent de style ganto-brugeois. Dans la scène de l'Annonciation, la traîne de l'ange est soutenue par un ange de très petite taille, ce dont je connais bien peu d'exemples. Quelques-uns des ornements des cadres sont de fort beau style; les miniatures sont de premier ordre. —

1. Page 1, il faudrait dire que les petites haches crues monétaires sont de *bronze*; de même, les rouelles de *bronze* devraient être mentionnées (p. 2), à côté de celles en fer, en plomb et en or.

Digitized by Google

III. Le livre d'Heures de Gysbrecht, évêque d'Utrecht, appartient également au fonds Wittert; pour la qualité de l'illustration, il est le plus précieux des trois (vers 1450). La planche X (Arrestation de Jésus) offre de très intéressantes analogies avec la miniature correspondante des Heures de Turin.

S. R.

Marguerite Devigne. *Une collection d'œuvres d'art à Tournai au commencement du XVIIe siècle.* Tournai, Casterman, 1924 (extr. du *Congrès de Tournai*, 1921); in-8, 23 p., avec 2 planches. — Il s'agit des portraits perdus qui étaient, au début du XVIIe siècle, en possession du chanoine Denis de Villiers, chancelier du chapitre de la cathédrale Notre-Dame à Tournai, lesquels furent dessinés pour les archiducs Albert et Isabelle par Antoine de Succa, généalogiste-dessinateur de la Cour depuis 1600. Ces dessins, en partie conservés à Bruxelles, ont déjà occupé plusieurs critiques, notamment Weale (*Hubert and John Van Eyck*, p. 178 et 180); mais Mlle Devigne a ajouté des précisions intéressantes sur ceux de Jacqueline de Bavière, Isabelle de Portugal, Michelle de France, etc. De cette dernière, qui fut la première épouse de Philippe le Bon (1409) et mourut en 1422, nous avons là un portrait certainement ressemblant qui remonte peut-être à un original de Jean Van Eyck. Le même type, comme l'a montré M. Seymour de Ricci (*Burl. Mag.*, 1922, XL, p. 166), se trouve, avec divers portraits de membres de la famille de Bourgogne, dans un triptyque flamand acquis par le Musée de Melbourne; on en connaît d'ailleurs d'autres reproductions, dont une a été publiée ici-même (1912, XIX, p. 406). Je pourrais dire ici quelque chose d'un portrait de la seconde femme de Philippe, Bonne d'Artois; mais je n'en suis pas sûr et ce n'est encore ni le lieu ni le moment.

S. R.

Malcolm Letts. *Bruges and its past.* Bruges, Beyaert, 1924; in-8, 165 p., avec 10 gravures et une carte. — Ce livre doit être lu par les visiteurs de la plus noble cité flamande comme une introduction à celui de Fierens-Gevaert, *la Peinture à Bruges* (1922), lequel sera suivi, espérons-le, d'un autre volume sur la sculpture et les arts mineurs. Fréquentée aujourd'hui par des dizaines de milliers d'étrangers, j'allais dire de pèlerins — car Jan Van Eyck, H. Van der Goes et Memling méritent bien un pèlerinage — Bruges est, au point de vue industriel et commercial, une ville déchue, après avoir connu, de 1300 à 1450 environ, un éclat incomparable. La décadence rapide fut due à une cause physique: Bruges cessa d'être port de mer. Un canal maritime, récemment achevé, ne lui a pas encore rendu sa prospérité, dont a hérité Anvers. Mais Bruges n'attire pas seulement par ses églises, ses œuvres d'art, ses poétiques couvents, ses canaux; tous ces spectacles inspirent le désir de connaître exactement son histoire. A ce désir répond, avec un texte clair et des illustrations documentaires, le bon livre que nous annonçons [1].

S. R.

1. L'auteur a eu recours aux riches archives de la ville; il donne une bonne bibliographie.

Digitized by Google

F. J. Sanchez Canton. *Fuentes literarias para la Historia del arte español.* Tomo I, Madrid, Imprenta clàsica, 1923; gr. in-8, 481 p. — On trouvera dans ce volume des extraits de douze ouvrages espagnols du XVIe siècle, dont quatre étaient encore inédits; tous sont relatifs à l'histoire et à la théorie de l'art. J'ai cherché avec curiosité ce qu'avait à dire Diego de Villalta, en 1590, sur la sculpture antique *(De las statuas antiguas)*, ms. ainsi catalogué au British Museum: *The original work, with drawings in sepia of antique statues and others of the kings of Spain, from Don Rodrigo down to Philip III.* Que peut bien être (p 289) une « statue de Sémiramis à cheval avec épée dans la main droite »? Que peut être (p. 291) une « statue d'Homère »? Je note qu'il est question de la collection napolitaine du duc d'Alcala, Don Perafan de Ribera, qui fut, comme on sait, transférée à Séville (p. 292). Il y aurait lieu d'étudier à nouveau ce manuscrit et d'en reproduire, fût-ce par de légers croquis, les illustrations. L'analyse bienvenue qui nous est offerte fait désirer de plus amples informations [1].

S. R.

P. Gaudence Orfali. *Gethsémani.* Paris, Picard, 1924; in-4°, 34 p., 23 pl. et 10 gr. — Saint Jérôme signale, en 386, une église sur l'emplacement de Gethsémani. Sainte Silvie d'Aquitaine la visita vers la même époque et la qualifia d'*elegans*. Détruite lors de l'invasion des Perses (614), cette église fut probablement réédifiée, détruite de nouveau, puis réédifiée une fois de plus au XIIe siècle pour disparaître au XIVe. Des fouilles heureuses, dues aux Franciscains de Jérusalem (1909-1920), nous ont rendu les plans des églises du IVe et du XIIe siècle, avec des morceaux importants de mosaïques, un fragment de fresque chrétienne et des éléments d'architecture. Tout cela a été parfaitement décrit et publié par le P. Gaudence Orfali, des Frères mineurs. M. Barluzzi, architecte, chargé d'élever une basilique nouvelle sur le lieu de l'Agonie, a pris sa part des fouilles et de la publication.

S. R.

American School of classical studies at Athens. *Selected bindings from the* **Gennadius** *library, with introduction and description by* **L. Allen Paton.** Cambridge, 1924; in-4°, 33 p., avec 30 pl. en couleur. Tiré à 300 exemplaires. — Quelle série de merveilles et quelle joie donnent aux yeux ces admirables planches en couleur, reproduisant des reliures qui sont des chefs-d'œuvre, depuis celles de Venise du XVe siècle jusqu'à celles de Derôme et de Padeloup! Et quels livres sont habillés ainsi! Pour n'en citer qu'un, voici un manuscrit de la grammaire grecque de Chrysolaras, ayant appartenu à Sigismond Malatesta de Rimini alors qu'il commandait les troupes vénitiennes en Morée (pl. II). Éditions *princeps* d'auteurs grecs, exemplaires aux armes de possesseurs illustres, il y a là tout ce qui peut faire commettre aux plus riches bibliophiles le péché d'envie. Tous ces trésors et une infinité d'autres font partie d'une célèbre bibliothèque hellénique donnée en 1923 à l'École américaine d'Athènes par M. et Mme Gennadius, pour être logée dans un édifice spécial, le *Gennadeion*, dont la première pierre a été posée en

(1) P. 479 (index), les chevaux du Monte Cavallo ne sont pas *de bronce*.

Digitized by Google

juin 1923. Un catalogue de cette vaste collection de livres grecs ou relatifs à la Grèce doit être publié par l'École américaine. On ne peut que féliciter les donateurs et ceux qui ont reconnu, par une publication si magnifique, une magnifique libéralité.

S. R.

Roger Devigne. *Un continent disparu. L'Atlantide*. Paris, Crès, 1923; in-8, 303 p., avec 26 grav. — La bibliographie qui termine ce volume peut rendre service, bien qu'incomplète et parsemée de fautes graves. L'ouvrage lui-même, où la civilisation des Atlantes est identifiée à celle du bronze, conclut à la création d'une *Société des études atlantidiennes*, « avec ses cohortes d'explorateurs, de géologues, de linguistes, d'anthropologistes, d'architectes, d'épigraphistes, de dragueurs de fonds sous-marins ». Mais l'auteur ne se fait pas illusion sur le scepticisme que les « savants officiels » opposeront longtemps encore à sa synthèse. « Je ne pense pas que l'on enseigne demain dans les écoles l'histoire de l'Atlantide. Du moins peut-on, dès aujourd'hui, demander à ceux qui, d'une main patiente, échafaudent les châteaux tremblants de l'histoire, de penser parfois, fût-ce dans leurs rêves, à cet empire du Soleil, disparu comme lui dans cet Occident empourpré, dans cette Limné fabuleuse où veillent les héros et les dieux. » — Œuvre de dilettante, sans critique ni information sérieuse ; l'hypothèse d'une Atlantide de l'âge du bronze est une hérésie à la fois géologique et archéologique.

X.

Raffaele Pettazoni. *Svolgimento e carattere della Storia delle Religioni*. Bari, Laterza, 1924; in-8, 31 p. — Leçon inaugurale; l'auteur a été nommé professeur d'histoire des religions à l'Université de Rome et a commencé son cours le 17 janvier 1924. On connaît déjà de lui plusieurs ouvrages : *Dieu, formation et développement du monothéisme* (1922); *la Religion de Zoroastre* (1920); *la Religion de la Grèce antique jusqu'à Alexandre* (1921); *les Mystères* (1924); *la Religion primitive de la Sardaigne* (1921); *les Origines des Cabires* (1909). Un long exposé en français d'un sujet favori de l'auteur (la formation du monothéisme) vient d'être publié par lui-même dans la *Revue de l'histoire des religions* (nov.-déc. 1923, p. 193-229); cela est d'une lecture d'autant plus instructive que M. Pettazoni est *éclectique* et qu'il cite ses sources.

S. R.

A. Rutgers. *Propylaien*. Zutphen, Thieme, 1924; in-8, 247 p., avec 44 planches et 37 figures. — Introduction à la mythologie grecque et romaine, intelligemment illustrée (on y trouve des monuments de découverte toute récente, comme l'Apollon de Veïes). Ce résumé est destiné au grand public, mais témoigne de recherches et d'idées personnelles. L'ordre suivi est très raisonnable. Autant que me permet d'en juger ma connaissance insuffisante du hollandais, le court ouvrage de M. Rutgers, traduit en français, trouverait et instruirait beaucoup de lecteurs.

S. R

Digitized by Google

Giulio Giannelli. *Culti e miti della Magna Grecia.* Florence, Bemporad, 1924; in-8, IX-360 p. — Les cultes et mythes de la Grande Grèce sont bien au premier plan de ces études ; mais on n'y trouve pas seulement cela. Comme il était d'ailleurs inévitable, à moins de ne donner pour chaque ville qu'un recueil de textes traduits et commentés (ce qui n'eût pas non plus été inutile), l'auteur s'est occupé aussi de l'histoire et de la constitution des cités grecques dont il a essayé de faire connaître surtout la vie religieuse. Œuvre d'analyse considérable, que suivent de longues conclusions d'un caractère plus général (p. 283-345), avec un essai sur la chronologie de la colonisation grecque, cinq cartes et un bon index. Inutile de dire que l'épigraphie et la numismatique ont été partout mises à profit. — Je remarque (p. 16) que l'auteur admet l'opinion de M. Beloch sur la *prétendue* migration dorienne, c'est-à-dire qu'il n'y croit pas.

S. R.

A. Neppi Modona. *Igiardini di Adone* (extrait de *Bilychnis*, n° 118). Rome, 1923; in-8, 11 p. — Étude sur des survivances supposées parmi les juifs d'Italie (à l'exception de ceux du Vénitien) de la coutume à laquelle fait allusion Isaïe (XVII, 10-11) : quelques jours avant l'année nouvelle, on place des grains dans une soucoupe pleine d'eau et on en accélère la germination. Le soir du jour de l'an, pendant le dîner, on met les petites plantes sur la table et on les conserve pendant dix jours, jusqu'à la fête du Pardon. Raschi, au XIe siècle, a mentionné un usage analogue remontant aux *gaons* qui commentèrent le Talmud. Petit mémoire recommandé aux folkloristes.

X.

Maurice Bouchor. *La Vie profonde. Antiquité judéo-chrétienne.* Paris, Delagrave, 1924; in-8, 175 p. — Anthologie de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec notes développées. Le caractère de l'ouvrage rappelle celui du pasteur Leblois, *les Bibles et les Initiateurs religieux de l'humanité*, Paris, 1883 et suiv. (7 vol.); les traductions et commentaires de la *Bible* de R. Reuss ont été fidèlement suivis, de sorte que le second Isaïe est nettement distingué du premier. Il est intéressant de constater ici l'oubli dans lequel est tombé la critique souvent anachronique du XVIIIe siècle et l'influence persistante du romantisme. Voici ce que l'auteur dit du *Cantique des Cantiques* (p. 77) : « On a, certes, le droit d'y voir un symbole de l'union mystique de Jésus-Christ avec son Église; mais il est également permis, et peut-être plus sensé, d'y voir un simple recueil de poésies amoureuses. » On n'est pas de meilleure composition.

L'esprit qui anime ce livre, où les belles pages ne manquent pas, est celui des *unitaires* américains; mais la Bible de M. Bouchor est-elle bien celle que nous possédons, ou celle qui sert de texte aux prédicateurs? Sans fausser un seul texte, on peut manquer à l'exactitude historique en l'isolant [1].

S. R.

1. P. 13, le sacrifice de la fille de Jephté, conte explicatif d'un usage analogue à celui du rituel d'Adonis, ne devrait pas être présenté comme un fait.

Digitized by Google

Albert Houtin. *Courte Histoire du christianisme.* Paris, Rieder, 1924; in-8, 128 p. — L'auteur en savait assez pour être bref. « Comment ai-je osé traiter en peu de pages un immense sujet? Ma seule excuse est d'avoir, toute ma vie, médité sur cette histoire. » L'agnosticisme de M. Houtin est de bonne compagnie; ce n'est pas pour lui que Joseph de Maistre a écrit : « L'irréligion est canaille. » La méthode suivie est irréprochable; les développements sont exactement proportionnés à l'importance des questions, et tout ce qui n'est pas essentiel à l'histoire de l'évolution religieuse est omis, au profit de ce qui l'intéresse directement. — P. 19, marquant avec raison les « grandes formules » qui sont dues au christianisme et sont devenues le bien commun de l'humanité, M. Houtin transcrit le verset : « Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé. » (Luc. VII, 47.) Le sens généralement donné à ces mots, qui leur confère, en effet, une haute signification, est inadmissible, tout à fait en dehors de l'ordre d'idées qui est celui des Évangélistes. On ne peut qu'approuver la conclusion à laquelle aboutit sur ce point M. Loisy : « Jésus envisage les manifestations de la charité envers lui-même comme un témoignage de la charité envers Dieu, et de la présence de cette charité il conclut au pardon de Dieu. » Les amours professionnelles de la pécheresse n'ont rien à voir ici, comme se l'imaginent les gens du monde et les romanciers et comme ne le croit certainement pas M. Houtin. Mais, alors, le verset en question est-il bien de ceux qui nous instruisent le plus? Il ne devient édifiant en quelque mesure qu'à la condition d'être compris de travers.

S. R.

Aldo Neppi Modona. *Documenti della primitiva letteratura cristiana in recenti papiri d'Ossirinco* (extrait de *Bylichnis*, n° 92). Rome, 1923; in-8, 51, p.— La découverte de traductions arméniennes et syriaques de l'*Apologie* d'Aristide (vers 140) est tout un roman; mais ce roman s'est continué lorsque M. J. Armitage Robinson a retrouvé une partie de l'*Apologie* dans la *Vie de Barlaam et de Joasaph* et surtout lorsque M. Hunt, dans le tome XV des *Oxyrhynchus Papyri*, a révélé un fragment indubitable du texte grec. — Un autre papyrus de même provenance nous a rendu un fragment d'hymne chrétien avec partition musicale (cf. *Revue*, 1919, II, p. 27); un troisième contient des fragments de la *Didaché*, dont le texte n'a été publié, d'après un manuscrit de Constantinople, qu'en 1883. L'auteur étudie enfin des fragments papyrologiques du *Pasteur d'Hermas* qui confirment le texte du manuscrit de l'Athos. Bon travail de vulgarisation.

X.

Marc Bloch. *Les Rois thaumaturges.* Strasbourg, Istra, 1924; in-8, 541 p., avec 4 planches. — « Avec ce qui n'était jusqu'à présent que de l'anecdote, écrit l'auteur, j'ai estimé qu'on pouvait faire de l'histoire. » Personne ne donnera tort sur ce point à M. Bloch. Si le caractère divin attribué aux rois dès l'antiquité la plus haute et dont il y a des survivances dans le langage — par exemple quand on dit qu'un personnage influent *fait la pluie et le beau temps* — s'est affirmé, presque jusqu'à nos jours, dans certaines cérémonies inséparables de leurs fonctions, il y a là un ordre de faits très dignes

Digitized by Google

d'une étude sérieuse et qu'il est impossible de laisser aux anecdotiers. On sait que les rois de France et d'Angleterre ont, pendant des siècles, « touché les écrouelles », c'est-à-dire prétendu guérir une maladie de la peau par simple contact; on sait moins que les rois d'Angleterre ont longtemps distribué à leurs sujets et même au delà des bornes de leurs États des anneaux *(cramp-rings)* qui, pour avoir été consacrés par eux, avaient le pouvoir de guérir l'épilepsie et les rhumatismes. Ce sont là des faits de guérisons miraculeuses qui justifient pleinement le titre du livre. Ces rois étaient bien thaumaturges. Mais ils avaient aussi des caractères religieux plus généraux. « Comment pourrions-nous, dit justement M. Bloch, comprendre ce sentiment loyaliste qui, à certaines époques de l'histoire, eut une telle force et un accent si particulier si nous refusions de voir, autour des têtes couronnées, leur auréole surnaturelle ? » L'auteur n'a pas cherché, comme Frazer, l'origine préhistorique de cette conception mystique de la royauté; il s'est tenu sur le terrain de l'histoire depuis la monarchie capétienne et il y a trouvé une quantité infinie de témoignages qu'il a discutés, classés, comparés. Assurément, ce livre est trop long et, par ce motif, ne plaira pas à tout le monde; mais on peut dire, sans abuser du mot, qu'il est définitif et plein à déborder de curieuse, de solide érudition.

S. R.

Émile Jobbé-Duval. *Les Morts malfaisants*, larvae, lemures, *d'après le droit et les croyances populaires des Romains.* Librairie du Recueil Sirey, 1924; in-8, XI-321 p. — Travail consciencieux d'un jurisconsulte qui a raison de reconnaître l'influence des croyances relatives aux morts malfaisants sur le droit criminel et le droit privé. « Comment s'en étonner? Le droit pontifical s'inspira des croyances populaires, les sanctionna dans leur ensemble. Refuser aux historiens de la législation romaine le droit de tenir compte des superstitions, ce serait contester l'influence du *jus sacrum* sur le *jus civile*. On ne saurait enfin nier le souci de la vie d'outre-tombe, qui se révèle dans les testaments romains. La jurisprudence des *centumviri*, en matière de *testamentum inofficiosum*, se laissa influencer par la croyance aux maléfices, par la crainte de l'intervention des puissances occultes » C'est dans le développement de ces idées qu'est la part d'originalité du livre. A d'autres égards, il dépend assez étroitement de travaux modernes; on se passerait volontiers d'un luxe de citations empruntées à des auteurs qui n'ont pas toujours travaillé eux-mêmes de première main.

S. R.

Auguste Diès. *Le Parménide de Platon.* Texte, traduction et notice. Paris, Les Belles-Lettres, 1923; in-8°, XIX-332 p. (Collection Budé). — « L'intention polémique du Dialogue, écrit l'éditeur, est avant tout dirigée contre Zénon; l'effort de Platon apparaît bien être de rabaisser Zénon au profit de Parménide, en accaparant Parménide au profit de la théorie des Formes, généreusement, mais insuffisamment défendue par un Socrate trop jeune. » Vue qui, pour n'être pas tout à fait nouvelle, n'est pas courante. M. Diès emploie toujours le mot *Forme* au lieu de celui d'*Idée* pour traduire εἶδος, synonyme d'ἰδέα et de γένος; il estime que la traduction usuelle

Digitized by Google

« porte presque invinciblement le lecteur à préjuger que les εἴδη de Platon sont des conceptes hypostasiés ». La traduction des εἴδη d'Aristote par *Formes* étant admise, il est légitime de l'adopter aussi pour Platon. Bien qu'Aristote ne dise rien du *Parménide*, l'authenticité de ce dialogue très difficile est aujourd'hui généralement reçue. Ceux qui voudront se plonger dans cette onde obscure n'y pourront souhaiter de meilleur guide que M. Diès [1]

S. R.

Maurice Defourny. *Aristote. L'évolution sociale.* Louvain, Institut de Philosophie, 1924; in-8, p. 531-696 (extr. des *Annales de l'Institut de Philosophie*). — Si la politique économique d'Aristote semble réactionnaire, sa politique fédérale est en avance sur son temps et annonce le nôtre. Mais il n'y a là qu'une apparence de contradiction. Aristote est opposé au mercantilisme comme il l'est au militarisme; dans l'un et l'autre de ces régimes, il voit des germes de tyrannie et de désordre. Au contraire, l'État agricole, qui se suffit à lui-même, est stable, traditionnel, favorable au développement intellectuel des individus. Mais cet État pacifique doit être placé sous l'égide de l'alliance panhellénique, d'une fédération organisée des cités, et par là cet idéal se rapproche de celui que tend à réaliser la *Société des Nations*. — M. Defourny connaît à merveille Aristote; il dit avec raison qu'il ne s'agit pas seulement d'exposer, mais d'expliquer ses doctrines, et il le fait avec une érudition du meilleur aloi.

S. R.

Anne-Marie Guillemin. *Œuvres de Cornélius Népos.* Texte, traduction, introduction. Paris, Les Belles-Lettres, 1923; in-8°, xxv-365 p. (Collection Budé). — Comme l'*Introduction* n'a pas moins de 25 pages, on eût voulu qu'il y fût parlé davantage des sources de Cornelius; ce qui concerne cette question importante est un peu court (p. xvii). Mais l'autrice a bien marqué que Népos est moins historien que moraliste — moraliste d'ailleurs assez terre à terre, à qui les idées générales font défaut et que séduit surtout l'anecdote, vraie ou apocryphe. Le texte ne nous est connu que par des manuscrits récents; un des meilleurs a disparu avec la bibliothèque de Louvain. Mlle Guillemin a pris la peine de collationner ceux de la Bibliothèque Nationale et de l'Arsenal. Tous paraissent remonter à un archétype du xie siècle. On trouvera dans cette édition quelques conjectures nouvelles, dont plusieurs communiquées par M. L. Havet.

S. R.

Alice Brenot. *Les Fables de Phèdre.* Texte, traduction, introduction. Paris, Les Belles-Lettres, 1924; in-8°, xviii-226 p. (Collection Budé). — Phèdre est peut-être le seul auteur classique dont un manuscrit de premier ordre soit encore aux mains d'un particulier (le manuscrit de Pierre Pithou, chez

1. Dans la même *Collection Budé* ont paru le *Gorgias* et le *Ménon*, par les soins d'Alfred Croiset et de L. Bodin (1923).

Digitized by Google

le marquis de Rosanbo, publié par U. Robert en 1895). L'œuvre du fabuliste « bref, amer et chagrin », nous est parvenue fort incomplète et en mauvais état; M. L. Havet (1895 et suiv.) a beaucoup fait pour l'améliorer; la nouvelle éditrice a proposé à son tour deux corrections vraisemblables. Les développements où elle entre, dans l'*Introduction*, sur les principes de la critique verbale, sont sages, mais hors de propos. La traduction utilise beaucoup, en avertissant d'ailleurs, celle de J. Chauvin (1889). Quelques vers trop vilains n'ont pas été traduits.

S. R.

R. Waltz. *Les Consolations de Sénèque.* Tome III des *Dialogues.* Paris, Les Belles-Lettres; 1923; in-8, IX-246 p. (Collection Budé). — L'*Ambrosianus* qui contient douze opuscules moraux de Sénèque, leur donne le titre commun de *Dialogi;* dans le nombre figurent trois *Consolations*, adressées l'une à une dame nommée Marcia, une autre à la mère de Sénèque, Helvia, la troisième à l'affranchi Polybe, favori de Claude. Ces trois traités sont de valeur inégale; le dernier a souvent été considéré comme apocryphe. Le plus beau est le second, dont le début est admirable et dont l'inspiration tout entière est très élevée. « La donnée est neuve, paradoxale, et comme Sénèque est directement touché par l'émotion de celle à qui il s'adresse, tous les détails de ce drame familial intéressent vivement le lecteur. » C'est bien dit; c'est peut-être trop peu dire. Il n'y a pas tant d'écrits classiques dont on puisse recommander la lecture aux modernes à titre de remède, comme on recommande, dans un esprit différent, celle de l'*Imitation.*

S. R.

Émile Bréhier. *Les Ennéades de Plotin.* Tome I, texte, traduction, introduction et notices. Paris, Les Belles-Lettres, 1924, in-8, XLV-268 p. (Collection Budé). — Ce volume contient la *Vie de Plotin* par Porphyre et la première *Ennéade*, celle où se lisent (chap. VI) les belles pages sur le Beau. Nous n'avions pas eu de traduction de Plotin depuis le grand travail de Bouillet (1857-1861), épuisé et presque introuvable. L'édition de M. Bréhier permettra aux amis de la philosophie de connaître directement des textes d'un grand prix pour l'histoire de la pensée. « Si Plotin a réussi, c'est qu'il possédait éminemment les qualités d'esprit et de cœur que toutes les classes de la société romaine demandaient à un directeur de conscience. Ce n'est ni un ermite ni un inspiré : c'est un authentique sage de la Grèce. Le recueillement et la vie intérieure ne brisent nullement en lui le goût des vertus pratiques; ils lui donnent plutôt un sûr point d'appui, de la même manière que, dans sa vision de l'univers, le monde sensible, loin d'être exclu par le principe suprême, en est au contraire une conséquence nécessaire. » (p. VII.) Le nom seul de Plotin évoque bien des préjugés qui ne résisteront pas à la lecture de la belle *Introduction* de l'éditeur.

S. R.

Gustave Cohen. *Ronsard, sa vie et son œuvre.* Paris, Bonvin, 1923; in-8, 290 p. — L'élève de l'helléniste Dorat, celui dont « la Muse en français

Digitized by Google

parla grec et latin [1] », appartient assez à la renaissance de l'antiquité pour que j'aie le droit de signaler ici ce bon livre, très élogieux comme il convient, mais non débordant d'enthousiasme, où ce qui est prosaïque ou plat est noté comme tel. Ne dirait-on pas quelquefois que Ronsard vient d'être découvert ? Mais il reste à faire pour commenter ce génie touffu, à la fois spontané et livresque. — Page 33, on ne me persuadera pas que le père de Ronsard l'ait détourné de la poésie, puisque tout le passage qui nous l'apprend n'est qu'une paraphrase d'Ovide, *Saepe pater dixit*, etc. — Page 238, je n'admets pas davantage « le souvenir personnel d'ornements mis à nu par la charrue », puisqu'il n'y a là qu'une mauvaise paraphrase du *grandiaque effossis*, etc. — M. Cohen a pourtant raison de dire que Ronsard a su, le plus souvent, assimiler ce qu'il imitait; il y a là « une sorte de divination dans le choix » qui, avec et après deux cents vers admirables, suffirait à la gloire du Vendômois [2]. S. R.

Suite de « l'Affaire Tive-Live » *(voir p. 228)*.

Une sorte de « mandat d'amener » avait été lancé contre De Martino. Pendant plusieurs jours, il continua de rester introuvable. Le 11, une perquisition faite à son domicile ne donna rien; le 13 on le cherchait encore. Le Gouvernement envoya sa photographie à toutes les frontières, avec ordre de fouiller avec soin les colis en partance. Sur ces entrefaites, un article du *Leipziger Tageblatt* (12 septembre) [3] sembla d'une part authentiquer la découverte et, de l'autre, faire redouter l'exode du trésor.

Un certain docteur Max Funke relata qu'en qualité d'ancien ami de De Martino il avait réussi à le voir et que celui-ci lui avait montré un des manuscrits en disant : « Voilà toute l'histoire de la fondation de Carthage! » Selon Funke, la découverte aurait été faite dans une niche voûtée d'un souterrain du Château de l'Œuf, où De Martino avait été appelé par le colonel du 3e d'infanterie pour examiner quelques fresques. De Martino entendait vendre le droit de publication à l'Allemagne pour un million de marks d'or, puis le manuscrit lui-même à l'Angleterre ou aux États-Unis pour un million de livres. Bien plus, Funke publia quelques lignes en fac-similé : *Ubi multitudo hominum insperata occurrit*, etc. Mais il ne dit pas, ce qui démontre sa fraude, qu'il empruntait ce fac-similé au *Mezzogiorno* de Naples (2-3 septembre), lequel l'avait donné seulement comme spécimen d'écritures, sans

1. Boileau a raison, comme toujours, bien que M. Cohen, à la suite de bien d'autres, le nie ; mais voir ce qu'il cite lui-même page 96.

2. Quelques chicanes : p. 20, *Sustine et abstine* est traduit du grec et ne signifie nullement « souffre et jeûne »; p. 52, *tirer l'oreille*, c'est *aurem vellit et admonuit*, appeler l'attention et non « charmer » ; p. 87, lire *Manilius*, non *Manlius* ; p. 140, les *Anakreontica* ne sont pas du IIIe au IIe *av.* J.-C., mais du Ier au VIe *après* ; p. 192, *l'erreur munzerienne* n'a rien à voir avec Munster, mais est celle de Thomas Münzer, 1490-1525 ; p. 240, « un esprit en dedans infus partout qui l'agite et remue » n'est pas « une conception hardie de l'unité des êtres », mais une médiocre paraphrase de *Mens agitat molem*, etc.

3. Traduit dans le *Times* du 13 et le *Figaro* du 14. Je possède l'original.

Digitized by Google

prétendre qu'il fût tiré du nouveau Tite-Live. De Martino a simplement nié qu'il eût reçu Funke [1].

Enfin, l'interrogatoire décisif eut lieu le 16 septembre, en présence du préfet de Naples. De Martino commença par porter la tête haute, puis s'effondra. Un communiqué du ministre de l'Instruction publique italien, en date du 18 septembre, porta à la connaissance du public les résultats de l'enquête, ainsi résumée d'après les journaux français du 19 :

« De l'enquête et surtout de la déclaration écrite présentée hier par De Martino, il résulte qu'au cours de recherches effectuées dans les Archives de l'État à Naples, De Martino a trouvé un document du 23 décembre 1332 [connu depuis 1886], dans lequel le roi Robert d'Anjou ordonne le payement d'une somme en faveur du scribe Paolino pour la copie de dix livres de Tite-Live sur la guerre de Macédoine. De Martino a supposé que le copiste avait eu sous les yeux l'œuvre entière de Tite-Live et, se croyant sur une bonne piste, annonça la découverte inexistante, mais espérée, à quelques amis, notamment au professeur Ribezzo qui la publia. Maintenant, De Martino rétracte formellement toutes ses affirmations relatives à l'existence à Naples de manuscrits inédits de Tite-Live. *On croit que cette déclaration finale est conforme à la vérité. Cependant le Ministère, par comble de prudence, continuera à faire exercer la surveillance la plus active* [2]. »

Oui, sans doute, il n'est pas inutile de tenir les yeux ouverts. De Martino, à l'en croire lui-même, a menti (en leur recommandant une discrétion absolue) à plusieurs de ses confrères napolitains; par ce qu'il a dit ou permis de dire, il a menti au monde entier pendant un mois. Mais ce n'est pas lui qui a pris l'initiative de cette mystification; seule l'indiscrétion du professeur Ribezzo en a donné le signal. Et De Martino n'est ni un fou ni un charlatan; un grand savant comme Carlo Pascal, pour ne citer que lui, en a porté témoignage. « Ce n'est plus affaire de philologie, mais de psychologie morbide », écrivait le professeur Conway. On n'explique pourtant pas tout en alléguant la psychologie morbide; il faut encore qu'une mystification, qui est un crime *sui generis*, ait un mobile; il faut aussi que le mystificateur ait déjà révélé son goût du mensonge en d'autres circonstances, car, comme dit le poète psychologue par excellence :

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés.

Donc, pour qui réfléchit, le cas De Martino n'est pas clair et d'autres hypothèses s'offrent à l'esprit. Supposons, par exemple, que tel couvent ait dissimulé un manuscrit lors des saisies opérées en 1865 par le Gouvernement italien. Très apprécié dans le monde *noir*, De Martino aurait eu, il y a de longs mois, permission de copier ce manuscrit, en jurant de ne jamais divulguer où il l'avait vu. L'indiscrétion de Ribezzo, à la suite d'une confidence téméraire, met le bavard en présence du Gouvernement italien qui réclame avec menaces le manuscrit. Cas de conscience s'il en fût! Que dira Suarez? La

1. MM. Housman et Hall ont montré dans le *Times* (22 et 23 sept.) que le fac-similé reproduit un fragment connu d'un sommaire de Sulpice Sévère à Quedlinburg !

2. Ces dernières phrases traduites littéralement du texte complet, donné par le *Corriere della Sera* du 19 septembre.

Digitized by Google

solution la plus simple, en pareil cas, c'est de répondre qu'on a été victime d'une hallucination, qu'il n'y a rien, qu'il n'y a jamais eu rien...

Je ne dis pas qu'il en soit ainsi; je dis que l'on peut envisager une explication de cette nature comme moins invraisemblable que celle de laquelle paraît se contenter l'opinion publique. Mais j'ai traduit à dessein la dernière phrase du rapport officiel, d'où il résulte que la commission elle-même est loin d'être complètement édifiée..

S. Reinach.

P. S. — Deux nouvelles mystifications au début d'octobre: l'annonce que De Martino traduit en latin un texte arabe dont on lui envoie des bribes du Maroc ; un prétendu collaborateur de De Martino, signant du nom d'un ecclésiastique, mort depuis quinze ans, a l'impudence de décrire le manuscrit dans le *Mattino* de Naples. On commence vraiment à être las de ces savantes gamineries.

S. R.

Le Gérant : F. GAULTIER.

5610. — Tours. — Imprimerie E. Arrault et Cie.

Digitized by Google

MAR 31 1925

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XX

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1924

PARIS

ÉDITIONS ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VIe)

1924

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages.

La danse des Grâces nues, par J. Six 287
Un spécimen ignoré de l'art celtique : le poignard du Faou, par Paul Couissin. 292
Les briques préromaines de Sextantio, par Em. Espérandieu. 310
Sur l'extension de la domination romaine dans le Sahara de Numidie, par J. Carcopino 316
Nouvelles archéologiques et correspondance : Joanny Peytel. — Lucio Mariani. — Isabella Gardner. — Hommage à Mgr Duchesne. — Hommage à Ernest Babelon. — Bibliographie de M. Nicodème Kondakov. — Une civilisation inconnue. — Acquisitions du Musée Britannique. — A propos de la collection Morel. — Au Musée Victoria et Albert. — Inauguration du Musée archéologique de Bavai. — Le Musée de Niebla (prov. de Huelva). — La collection Paul du Châtellier. — La Bibliothèque Doucet. — Le droit d'entrée dans les musées. — Sir A. Evans en Crète. — La religion minoenne. — Fouilles de Sparte. — Une des têtes de Gaulois de Délos. — Animal androphage. — La nécropole de Valle Trebba. — Chronologie gauloise. — Les fouilles de Solutré. — Les fouilles d'Alesia. — Statuette découverte à Agey. — Calagurris. — Objets d'aspect gaulois et gallo-romain provenant d'Algérie. — L'épée de bronze en Grande-Bretagne. — Isurium. — Le mur d'Hadrien. — La Classis Britannica. — Sépultures de Druides. — Découverte en Pologne. — Monnaies grecques trouvées en Gaule. — Trouvaille de monnaies romaines en Angleterre. — Les monnaies romaines de la province de Jaen. — En marge de Tite-Live. — A propos de Tite-Live. — Les craintes et les menaces de Claude. — Le Van Eyck du Prado. — Anatole France et Grégoire de Tours. — La reproduction des œuvres d'art. — Opinions téméraires 326
Bibliographie : Édouard Cuq. — O. Weber. — Sardis. — O. Montelius. — Louis Hourticq. — Elie Faure. — Fr. Poulsen. — Von Duhn (Friedrich). P. Ducati. — Eugénie Strong. — Ph.-E. Legrand. — G. Colin. — V. Cotte. — Le Cabinet des médailles et antiques. — G. Brière. — Genava. — Musée national suisse à Zurich. — Ch.-V. Langlois. — Ch. de la Roncière. — F. Gilles de la Tourette. — Enrico Somare. — J. G. Frazer. — Mario Meunier. — A. Dufourcq. — M. Goguel. — Th. Zielinski. — P.-L. Couchoud. — Pierre Batiffol. — Armandus Delatte. — Maurice Lange. 359
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier. 376

Conditions de l'abonnement.

Pour Paris. Un an..... 50 fr. Pour les départements. Un an. 52 fr.
Un numéro mensuel..... 5 fr. Pour l'étranger. Un an..... 55 fr.

On s'abonne également chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées.

Digitized by Google

LA DANSE DES GRACES NUES

Gratia cum Nymphis geminisque sororibus audet
Ducere nuda choros...

Ces paroles d'Horace contiennent évidemment une réminiscence du fameux groupe des Grâces dansant en rond, dont la grande renommée est attestée par les copies multiples en ronde bosse et en relief aussi bien qu'en peinture.

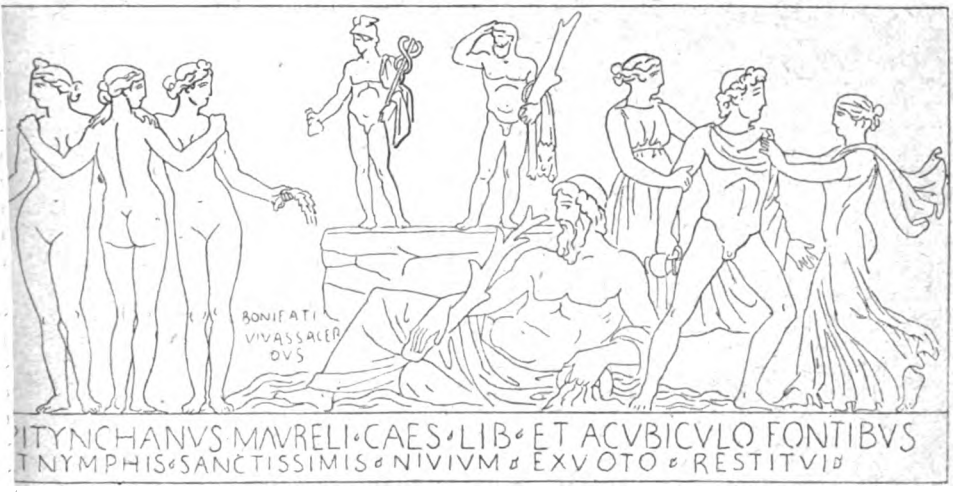

Fig. 1

Il est à remarquer que le poète les unit aux Nymphes et qu'Épitynchanus, l'affranchi de Marc-Aurèle [1], les substitue

1. Dans son bas-relief du Capitole (S. Reinach, *Répertoire des Reliefs*, III, 191, 1). De même en Thrace, des ex-voto de basse époque (*Bull. de Corr. hell.*, XXI (1897), p. 124-6) ne laissent aucun doute qu'on les ait pris pour des Nymphes; d'un autre côté, les notices réunies par Otto Jahn (*Entführung*

Digitized by Google

même à ces déesses, dont la nudité remonte à une époque beaucoup plus ancienne (fig. 1); mais je croirais volontiers, avec M. S. Reinach[1], que M. G. Lafaye, dans son *Catulle*, était dans le vrai en les identifiant aux *Veneres* du poète lyrique.

Certes, M. Reinach[2] a raison de penser que ce motif a été inventé par un artiste de génie; mais je crois pouvoir démontrer que la date qu'il propose, vers 250 av. J.-C., est trop basse.

Dans les nouveaux fragments de Callimaque, publiés par MM. Hunt et E. Lobel (*Oxyrhynchos Papyri*, t. XV), que M. Émile Cahen[3] a démontré être ceux d'un *Epinikion* pour Sosibios, faisant suite à des vers pour Bérénice, se lisent, après des mots dont le sens nous échappe (col. IX, v. 1):

οὐκ ἔτι γυμνάς
Παῖδας ἐν Ἡραίῳ στήσομεν Εὐρυνομής.

Évidemment, Callimaque, en désignant les Charites par les *filles nues d'Eurynomé*, doit se référer à un usage connu. Si cette nudité eut été une nouveauté à son époque, il aurait dû s'exprimer différemment.

Pausanias[4] dit qu'il lui a été impossible d'apprendre quel est le premier artiste, sculpteur ou peintre, qui ait représenté les Charites nues : Ὅστις δὲ ἦν ἀνθρώπων ὁ γυμνὰς πρῶτος Χαρίτας ἤτοι πλάσας ἢ γραφῇ μιμησάμενος, οὐχ οἷόν τε ἐγένετο πυθέσθαι με.

Il ajoute, après avoir mentionné des œuvres antiques, que l'on avait à Smyrne dans l'Odéon une Charite unique, vêtue, peinte par Apelles, et à Pergame, au Pythion, d'autres vêtues de même, peintes par un certain Pythagoras de Paros qui nous est d'ailleurs inconnu.

Cela ne prouve nullement que le grand peintre d'Éphèse

der Europa, p. 35, note 7) sont tellement explicites dans leurs descriptions des poses et de l'enlacement de ces trois figures nues qu'on peut être sûr du fait qu'aux temps romains on a reconnu dans notre groupe celui des trois Grâces.

1. *Rev. arch.*, 1923, II, p. 376.
2. *L. c*, p. 381.
3. *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 3 (1924).
4. Pausanias, IX, 3, 6.

Digitized by Google

n'ait pu être le premier à peindre les Grâces nues, comme il a fait Aphrodite, ni même qu'un de ses devanciers n'ait pu le faire. En tout cas, si les Grâces étaient nues du temps de Pausanias et d'Horace, si Χάριτες γυμναί était devenu une locution proverbiale, si Euphorion [1], au milieu du IIIe siècle, parle des Χαρίτεσσιν ἀφαρέσιν, des Grâces sans habit, et que Callimaque, son aîné, les désigne comme γυμναί, on ne pourra, semble-t-il, placer ce dévêtement plus tard que la fin du IVe siècle ou même encore plus tôt.

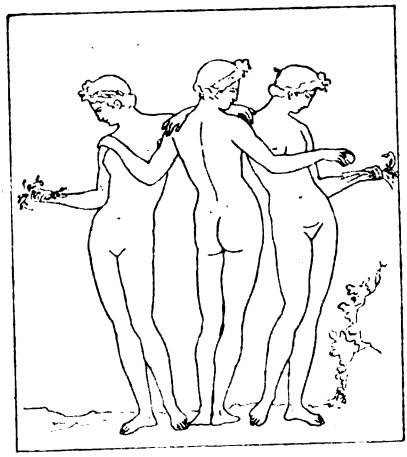

Fig. 2.

Le fameux groupe (fig. 2) qui a inspiré Raphaël, Rubens et récemment encore Ménard [2], a été reconnu assez généralement, sauf par M. P. Herrmann [3], avoir l'allure d'une composition créée par un peintre. Les commentateurs qui s'en occupent parlent tous de peinture [4]. Ce doit être vers l'époque romaine qu'on l'a transposé en marbre, d'après cette mode que je crois rhoidienne et qu'ont dû subir tant de tableaux renommés.

On aimerait certes pouvoir accepter, comme auteur de ce groupe charmant des Grâces, le peintre Apelles qui, s'il laissait la palme à d'autres pour certaines qualités, excellait par cette beauté que les Grecs appellent Χάρις, comme le dit Pline [5] : *illam suam Venerem quam Graeci Charita vocant*, et dont Théodore Hyrtacène loue encore l'élégance [6].

1. Fragment 66, ὀργόμενον Χαρίτεσσιν ἀφαρέσιν ὀργηθέντα.
2. Salomon Reinach, *l. c.*
3. *Denkmæler der Malerei des Altertums*, p. 61 ss.
4. Otto Jahn, *l. c.*
5. Pline, *N. H.*, XXXV, 79.
6. A. Reinach, *Recueil Milliet*, p. 420, n° 551.

Digitized by Google

Le type (*figura*, σχῆμα) de la femme nue, vue de dos, peut, il est vrai, se comparer à ce qui reste du modèle peint par Apelles, dans le bas-relief fragmentaire du Capitole[1], où j'aimerais reconnaître, n'en déplaise à M. Pfuhl, les éléments qui ont dû donner naissance à l'inepte anecdote suivant laquelle Alexandre aurait donné à Apelles la courtisane Pancaspé, objet de son premier amour, et que celui-ci a bien dû peindre, puisque Lucien[2] loue le teint de son image.

Mais les formes très jeunes, presque viriles, qu'ont les Grâces dans la plupart des copies que nous connaissons, me semblent être antérieures à cette époque, et j'aimerais les croire influencées par Zeuxis.

En tout cas, l'original de ce type de la femme nue, vue de dos, doit bien être antérieur à cet autre, plus compliqué, que l'on voit sur le beau vase attique de la fin du IVe siècle avec la lutte de Pelée et de Thétis, trouvé à Camiros[3], type certainement renommé, puisqu'il se retrouve encore, presque identique, dans les fresques de la villa Item[4] (fig. 3).

Puisque Pausanias n'a pu connaître l'auteur des Grâces nues, il est à supposer que ce n'était pas un des peintres les plus connus. Pline[5], dans son catalogue des peintres, nous parle de Néarchos, qui avait fait une Vénus entre les Grâces et les Amours, *Venerem inter Gratias et Cupidines*. Du reste, nous savons seulement de cet artiste qu'il avait peint en outre un Hercule attristé par le remords de sa démence, et qu'il avait eu une fille Aristarète, qui avait peint un Esculape[6].

A première vue, ces données semblent nous inviter à penser à l'époque de la *Médée* et de l'*Ajax* de Timomachos; mais elles permettent aussi bien de supposer que cet inconnu a été le contemporain de Parrhasios, de Zeuxis, de Timanthe et

1. Schreiber, *Die Hell. Reliefbilder*, pl. XCVI.
2. Lucien, *Imag.*, 7.
3. *Nécropole de Camiros*, pl. LIX; *Br. Mus.*, E 424.
4. *Notizie dei Scavi*, 1910, pl. XVII; Pfuhl, *Malerei*, fig. 714.
5. Pline, *N. H.*, XXXV, 141.
6. *Ibid.* 147.

Digitized by Google

de leurs *Ulysse, Philoctète, Démos;* de leurs *Centaure, Alcmène, Pénélope, Ménélas,* aux expressions si variées; de leurs *Calchas, Ulysse, Ménélas,* surtout, exprimant tous les degrés de la tristesse. Pourquoi ne serait-il pas l'auteur de notre groupe, dont les deux figures vues de face, la gauche plus que la droite, sont très semblables au style de Praxitèle?

Il faudra se figurer son Hercule avec une expression semblable à celle que montre le prétendu *Ulysse* d'un vase de la Bibliothèque nationale [1] évoquant le fantôme de Tirésias, qui semble plutôt être un Ajax tout triste, après avoir dans sa démence massacré les troupeaux.

Fig. 3.

Rien n'empêche que Néarchos ait eu du génie, même s'il ne nous est connu que par deux œuvres. Philochares, le frère d'Eschine, dont Démosthène médit en l'enveloppant dans sa haine contre le rhéteur, n'est connu que par un seul tableau que l'on prisait parmi les chefs-d'œuvre à l'égal de ceux de Zeuxis, d'Apelles et d'Euphranor.

Je voudrais donc placer l'origine du groupe célèbre vers le second quart du IVe siècle. Je ne me dissimule pas que cette supposition est hypothétique et provisoire, mais je crois que le seul moyen de mettre de l'ordre dans la confusion est de tenter un classement approximatif, et je croirai avoir contribué à une solution définitive, même si des données nouvelles démontraient avec évidence que j'ai eu tort.

J. Six.

1. Furtwängler-Reichhold, *Gr. Vasenmalerei*, pl. LX, 1.

Digitized by Google

UN SPÉCIMEN IGNORÉ DE L'ART CELTIQUE

LE POIGNARD DU FAOU

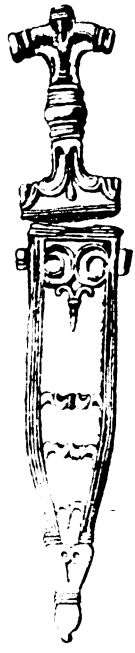

Fig. 1. — Le poignard du Faou (S. Reinach, *Catal. ill. du musée de Saint-Germain*, I, fig. 238). Ech. 2/9.

Le Musée de Saint-Germain-en-Laye possède, sous le n° 11698, un beau poignard ainsi désigné à l'inventaire : « Poignard romain, lame et soie en fer, fourreau et poignée en bronze, ornementés en fort relief, semblable à ceux qui se voient sur les pierres tombales de Mayence. Trouvé près du Faou (Finistère)[1]. » Sa longueur totale est de 38 centimètres, sa largeur de 6 centimètres[2]. Il est figuré dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, fig. 5507, et dans le *Catalogue illustré du Musée... de Saint-Germain*, de M. Salomon Reinach, I, fig. 238 (ici fig. 1 et 2)[3].

Les ressemblances entre le poignard du Faou et les spécimens romains des stèles funéraires de

Fig. 2. — Le poignard du Faou, Revers (d'après une photographie du musée de Saint-Germain). Ech. 1/5.

1. Écrit de la main de G. de Mortillet dans l'inventaire du Musée de Saint-Germain (renseignement dû à l'obligeance de M. S. Reinach).

2. Cf. Ad. Reinach, in Saglio, *Dict.*, s. v. *Parazonium*, p. 333. Cf. *The Academy*, 1886, p. 226.

3. Le revers du poignard est figuré ici pour la première fois (fig. 2), d'après une photographie qu'a bien voulu me faire tenir M. S. Reinach.

Digitized by Google

Rhénanie (sans parler des exemplaires originaux) ne m'ayant point paru aussi frappantes qu'aux premiers descripteurs de l'arme, je me suis proposé d'examiner ici s'il y a lieu de continuer à la considérer comme poignard romain, et, au cas contraire, de rechercher une attribution plus vraisemblable.

I

Le lundi 18 octobre 1869, à Saint-Brieuc, salle du Musée, avait lieu la vente des objets constituant la « collection artistique » du chevalier R. de Fréminville [1]. Parmi ces objets figurait, exposé dans une vitrine, un « vieux poignard avec manche détaché [2] ». C'était, vraisemblablement, le poignard du Faou. Il fut acheté, avec d'autres objets, par M. Gaultier du Mottay pour le compte du Musée de Saint-Germain, et payé 40 francs. Le 7 novembre 1869 il était reçu au Musée [3].

Entre temps, Alexandre Bertrand, alors conservateur, présentait le poignard à la Société des Antiquaires de France, et, du premier coup, lui trouvait un nom et une patrie : « M. Bertrand, dit le compte rendu [4], communique à la Société un *parazonium* ou poignard romain... Ce poignard est complètement semblable, à quelques ornements près, à une série de poignards représentés en relief sur les tombes romaines des bords du Rhin, entre autres sur les tombes de *P. Flavoleius Cordus, miles leg. XIV Geminae*, et sur celle de *Pintaius Transmontanus, signifer coh. V Asturum...* ». Bertrand retrouvait « le même *parazonium* » sur les stèles de *Q. Petilius Secundus, miles leg. XV Primigeniae*, et

1. *Collection artistique du chevalier R. de Fréminville. Vente du lundi* 18 *octobre* 1869, *à Saint-Brieuc, salle du Musée. Catalogue.* Saint-Brieuc, 1869, in-16 de 32 p.

2 Ainsi est-il désigné au catalogue précité, où, sous le n° 57, il forme un lot avec un « fer de lance de grille ».

3. Inventaire du Musée de Saint-Germain, n° 11698.

4. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1869, p. 138 sq.

Digitized by Google

d'*Annaius Daverzus, miles coh. IV Delmatarum.* « Ce dernier poignard, ajoutait-il, plus orné..., se rapproche par cela même davantage de celui du Musée de Saint-Germain. Et il terminait en reprochant à Rich de s'être trompé quand il dit, à son article *Parazonium*, que « ce poignard « était porté par les tribuns et les officiers supérieurs plutôt « comme arme de distinction que pour l'usage réel ».

A la séance suivante, L. Passy lut une note sur le *parazonium* [1]. Dans cette note, beaucoup trop longue pour être reproduite ici, l'auteur, après avoir accepté sans apparence d'hésitation la qualification de *parazonium* donnée au poignard du Faou, émettait quelques remarques sur l'emploi de cette arme dans les armées romaines. Puis il passait à l'examen de la décoration, croyait y reconnaître une influence du « style oriental », et, « se fondant sur les croissants adossés au haut du fourreau et les autres ornements lunaires, l'attribuait à un soldat du IVe siècle affilié au culte de Mithra [2] ».

Pendant vingt-six ans, le poignard reposa au Musée de Saint-Germain sans attirer autrement l'attention du monde savant [3]. Cependant Alexandre Bertrand désirait en faire exécuter une restitution. Ce travail fut confié à Henri Delafontaine, représentant d'une famille d'artistes fondeurs établis alors depuis plus d'un siècle à Paris, et admirablement exécuté. Le souci de l'exactitude fut poussé à tel point qu'une parcelle d'un des anneaux fut analysée et que le bronze de la restitution fut composé précisément suivant les proportions de l'original [4].

Le 4 décembre 1885, Bertrand présentait cette belle copie à l'Académie des inscriptions, comme celle du poignard « connu sous le nom de *parazonium* ». « M. Bertrand, disait le compte rendu, a découvert cette année *(sic)* en Bretagne

1. *Bulletin*, p. 144-146.

2. Ad. Reinach, in Saglio, s. v. *Parazonium*, p. 333, note 6.

3. Il n'avait d'ailleurs pas été publié. Il est curieux cependant que la presse archéologique allemande s'en soit entièrement désintéressée.

4. Ces renseignements sont empruntés à l'article de Miss A. B. Edwards, dont il va être question *(The Academy, l. c.)*. La restitution est au Musée de Saint-Germain, salle XXII, n° 29621. Cf. *Catal. ill.*, I, p. 202.

Digitized by Google

un exemplaire assez bien conservé de l'arme elle-même, d'après lequel il a pu en faire exécuter une restitution complète qu'il met sous les yeux des membres de l'Académie. M. Barbier de Meynard fait remarquer que le poignard présenté par M. Bertrand est tout semblable à une arme en usage chez les Persans, et que ceux-ci portent également au côté gauche de la ceinture [1]. »

Enfin, écho sonore à ce modeste compte rendu, l'*Academy* du 27 mars 1886 publiait sous le titre de *A Roman poignard* un article enthousiaste de Miss Amelia B. Edwards, qui connaissait fort bien Bertrand et ne faisait sans doute que répéter ce qu'il lui avait dit [2]. L'erreur de temps commise par le compte rendu ci-dessus était rectifiée, ou à peu près, mais les circonstances de la découverte se précisaient : l'original avait été, disait Miss Edwards, « discovered by M. Bertrand in a tomb of Brittany » — « in a Roman grave », appuyait-elle plus loin. Poétique transformation de la modeste vitrine du Musée de Saint-Brieuc.

Après une exacte mais un peu prolixe description de l'arme, l'auteur se demandait si le *parazonium* n'était pas « the special weapon of the centurions », mais ne se demandait point du tout si le poignard du Faou était un *parazonium* romain. Pour elle, comme pour Bertrand, c'était l'évidence même : « Rich, simple, massive, deadly, it is thoroughly practical and thoroughly Roman », disait-elle pour tout argument; et elle ajoutait avec lyrisme : « It is history epitomised [3]. »

Et il ne fut plus question de notre poignard jusqu'au jour où, pour la première fois, plus de quarante ans après sa découverte, une représentation en fut enfin donnée par

1. *Revue archéol.*, 1886, I, p. 51 sq. La remarque de Barbier de Meynard, à défaut d'autre mérite, avait celui de rappeler que rien ne ressemble à un poignard comme un autre poignard, considération propre à inspirer de la prudence dans les attributions d'époque et de nationalité.

2. Je dois ce dernier renseignement à l'obligeance de M. Salomon Reinach

3 Il est assez curieux que Miss A. B. Edwards paraisse ignorer complètement la note de L. Passy. Sans doute Al. Bertrand n'avait-il pas été convaincu par les arguments de son confrère. Sage scepticisme qu'il eût dû appliquer aux siens.

Digitized by Google

Adolphe Reinach, comme d'un exemple probable de *parazonium* romain [1].

II

A lire le résumé ci-dessus, où je n'ai, sauf erreur, rien omis d'important, a-t-on l'impression d'un ensemble cohérent d'arguments propres à autoriser, pour le poignard du Faou, la qualification de *parazonium* romain? Je ne le pense pas.

Écartons d'abord le terme de *parazonium*. Ce mot, comme on sait, est « connu seulement par le titre d'un des *Apophoreta* de Martial, XIV, 32, où l'arme qu'il désigne est définie comme une arme d'honneur, *militiae decus*, accordée à un tribun militaire [2]. C'est une indication bien sommaire pour en tirer une description. Il se pourrait fort bien que Rich ne se soit pas trompé, comme le croyait Bertrand, en y reconnaissant l'épée spéciale, de type grec, que les officiers supérieurs portaient à gauche, suspendue au *cinctorium*. On ne voit, en tous cas, aucun motif de l'appliquer au poignard des simples soldats, arme que désigne, vraisemblablement, le mot *pugio* [3]. Le mieux qu'on en puisse dire est qu'il semble préférable de ne point employer couramment un mot dont la signification est si incertaine.

Cette question onomastique une fois réglée, voyons quelles sont les raisons de considérer notre poignard comme romain.

Savoir le lieu exact de la trouvaille et les circonstances qui l'accompagnèrent serait sans doute intéressant et fort propre à nous éclairer. Mais tout cela nous est inconnu. Le poignard a bien été découvert en Bretagne par Bertrand, mais dans la collection du chevalier de Fréminville, non pas dans une tombe romaine [4]. Son premier possesseur, dit-on, l'avait

1. Ad. Reinach, in Saglio, *Dict.*, s. v. *Parazonium*, fig. 5507. On y trouve également une courte description de l'arme et la plupart des indications bibliographiques d'où j'ai tiré ce qui précède.

2. Ad. Reinach, *loc. laud.*

3. Cf. Ad. Reinach, in Saglio, *Dict.*, s. v. *Pugio*.

4. « L'histoire de la « tombe romaine », m'écrit M. S. Reinach, est une simple glose. »

Digitized by Google

trouvé près du Faou (Finistère) dans des conditions non spécifiées et sur lesquelles je n'ai pu trouver aucune indication [1]. Le fait que les découvertes d'objets romains ne sont pas rares dans le Finistère [2] ne suffit évidemment pas à garantir l'origine romaine de notre poignard.

Nous sommes donc réduits aux raisons tirées de l'examen intrinsèque de l'arme en question.

Omettons les arguments, si l'on peut dire, de Miss Edwards. Une arme peut être « riche, simple, pesante, redoutable et éminemment pratique » sans être romaine. Les suggestions de L. Passy ne semblent pas davantage à retenir [3]. Il ne reste, en somme, que la « complète similitude » affirmée par Bertrand entre le poignard du Faou et celui des stèles rhénanes. Reprenons cette comparaison en la complétant par le témoignage des poignards originaux incontestablement romains.

Voici (fig. 3), d'après des croquis exécutés en présence des moulages du Musée de Saint-Germain, les poignards figurés sur les quatre stèles invoquées par Bertrand, et celui d'une cinquième, d'une forme un peu différente [4]. J'y joins les poi-

1. Je ne vois aucune raison de contester que ce poignard ait été trouvé au Faou. J'ignore cependant l'origine de ce renseignement, qui provient sans doute de Fréminville lui-même; et, comme me le rappelle, à ce sujet précisément, M. Waquet, président de la Société archéologique du Finistère, « Fréminville était un amateur très fantaisiste, voire excentrique, et très sujet à caution ». La découverte, en tous cas, eut lieu vraisemblablement après 1835, car Fréminville qui, dans son ouvrage sur les *Antiquités du Finistère* (Brest, 1832 et 1835), note à plusieurs reprises des découvertes d'objets antiques, n'y parle point de celle de son poignard. Il n'est pas mentionné par P. du Châtellier (*les Époques préhistoriques et gauloises*..., 2e éd., p. 190, le Faou).

2. Cf. docteur Ch. Picquenard, *l'Expansion romaine dans le sud-ouest de l'Armorique*, extrait du *Bull. de la Soc. archéol. du Finistère*. Quimper, 1923 (Bibliographie, p. 70 du tirage à part). — La trouvaille du poignard du Faou n'y est pas mentionnée. Cf. *ibid.*, p. 45.

3. Cf. Ad. Reinach, in Saglio, *Dict.*, s. v. *Parazonium*, p. 333, note 6.

4. Stèles de : Pintaius Transmontanus, signifer coh. V Asturum; cf. S. Reinach, *RR*, II, 53; — Q. Petilius Secundus, mil. leg. XV Primigeniae; cf. Lindenschmit, *Tracht und Bewaffnung*, pl. IV, 2; — Annaius Daverzus, mil. coh. IV Delmat.; S. Reinach, *RR*, II, 66; — Q. Luccius, signifer leg. XIV Gem.; *ibid.*, II, 72; — P. Flavoleius Cordus, mil. leg. XIV Gem.; *ibid.*, II, 73.

Digitized by Google

gnées de deux originaux des Musées de Mayence et de Munich, de types tout à fait voisins [1]. L'aspect général de ces armes, à première vue, n'est assurément pas très éloigné de celui de notre poignard (fig. 1); mais, si l'on en vient à la comparaison de détail, l'analogie s'évanouit.

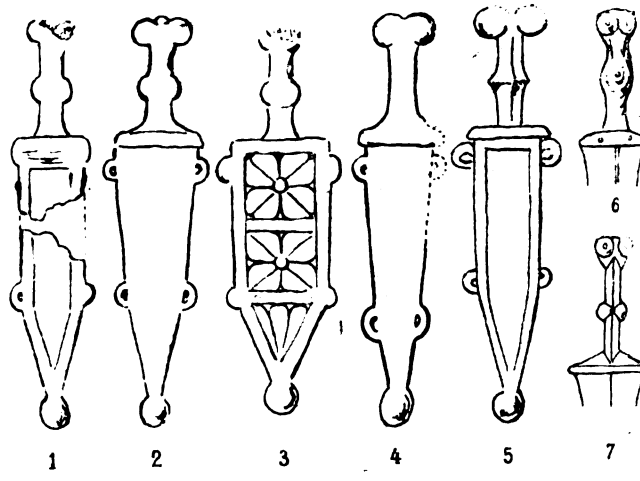

Fig. 3. — Poignards romains. — Nos 1 à 5. Spécimens figurés sur les stèles funéraires de : 1. Pintaius Transmontanus ; — 2. Q. Petilius Secundus ; — 3. Annaius Daverzus ; — 4. Q. Luccius ; — 5. P. Flavoleius (d'après les moulages du musée de Saint-Germain). — Nos 6 et 7. Poignards trouvés à Mayence et à Nordendorf (AHV, III, 2, 3 et IV, 11).

La poignée est nettement différente. Le pommeau, dans les poignards romains, est d'ordinaire constitué par une paire de lentilles convexes juxtaposées. Cette disposition, commune à des armes d'époque et de nationalité diverses, assez fréquente, notamment, dans les pays celtiques aux périodes de Hallstatt II et de Latène I et II [2], aurait très bien pu se rencontrer sur le poignard du Faou. Il n'en est rien : ici le pommeau est à antennes; l'extrémité de la soie qui, dans un très grand nombre d'armes, est, au-dessus du

1. Lindenschmit, *Alterth. uns. heidn. Vorzeit*, III, 2, 3, et IV, 11.
2. Je l'ai sommairement étudiée dans la *Rev. arch.*, 1923, II, p. 52 sq et fig. 9.

Digitized by Google

pommeau, reforgée en bouton (tel, ici, le poignard de Q. Petilius), est, dans le poignard du Faou, enrobée dans une enveloppe de bronze qui en modifie l'aspect.

Le renflement de la fusée [1], très fréquent et presque constant sur les poignées d'épées et de poignards, dans tous les temps et dans tous les pays, n'a en soi rien de caractéristique. Mais celui des poignards romains, d'un aspect tout particulier, est constitué par une saillie brusque, de forme d'ailleurs variable. Au contraire, celui du poignard du Faou est fait d'un cordon en tore, d'assez forte saillie, mais raccordé au reste de la fusée par une élégante série de filets, de tores et de gorges de diamètres décroissants.

La garde, enfin, dans le poignard romain, est très mince et fréquemment raccordée à la fusée par une sorte de cavet. Sur le poignard du Faou cette garde est large et à peu près rectangulaire; son raccord avec la fusée, bien qu'élégant, est assez brusque.

La forme, donc, de la poignée de notre poignard diffère nettement de celle des poignards romains. Cette différence est encore accentuée par le fait qu'à la riche et belle décoration de l'une s'oppose la raide et sèche nudité des autres.

Elle se manifeste également dans la matière de la poignée. Celle-ci est toute de bronze dans le poignard du Faou; dans les poignards romains elle est souvent toute en fer, comme sur les spécimens de Numance [2], de Heddernheim [3] et peut-être de Mayence (fig. 3, 6) [4], parfois revêtu de plaques d'os, comme sur des spécimens de Mayence et de Nordendorf (fig. 3, 7) [5]; mais chez aucun, sauf erreur, elle n'est en bronze.

1. On sait qu'on nomme ainsi la poignée proprement dite, c'est-à-dire la partie, généralement fuselée, intermédiaire entre le pommeau et la garde, et qu'on tient en main.

2. H. Sandars, *The weapons of the Iberians*, fig. 40. Je n'ai pas figuré ce poignard parce qu'il est tout à fait différent de celui du Faou.

3. Musée de Wiesbaden : AHV, III, 5, 6, n° 3.

4. Musée de Mayence : AHV, III, 2, 3. Cette poignée est entièrement couverte de rouille, et il est difficile de dire si elle ne comportait point d'autres matières que le fer; en tous cas elle n'est pas de bronze.

5 Musées de Mayence et de Munich : AHV, IV, 11.

Digitized by Google

Il n'y a donc entre la poignée de l'arme du Faou et celles des poignards romains d'autre ressemblance que celles qu'on peut attendre entre les parties correspondantes d'armes destinées à un même usage.

Nous ne parlerons point de la lame, celle du poignard du Faou étant restée dans le fourreau, soudée par la rouille.

Quant au fourreau, les exemplaires figurés sur les stèles en présentent plusieurs formes; trois d'entre elles se voient sur notre figure 3; les exemplaires réels en offrent encore d'autres. Comme le nombre des formes possibles est fort limité, il n'y a point à s'étonner que celle du fourreau du Faou soit analogue, dans l'ensemble, à celle des fourreaux de Pintaius et de P. Flavoleius; encore le profil de notre fourreau a-t-il une élégante souplesse qui manque à celui des spécimens romains réels ou figurés.

Les différences sont importantes. Le fourreau du Faou est de bronze repoussé en très haut relief. Celui des stèles est le plus souvent dépourvu de tout décor; cette omission ne peut être mise sur le compte d'une convention artistique, d'un oubli ou d'une simplification volontaire, d'abord parce que, sur les stèles funéraires, les détails d'armement sont, en général, très minutieusement exécutés, et aussi parce que les fourreaux originaux des poignards romains sont parfois sans décoration [1]. Il arrive cependant que les fourreaux romains, originaux ou figurés, soient décorés. Tels sont deux des spécimens en bronze repoussé, avec ou sans armature de bois, du Musée de Mayence [2]. Mais la décoration du fourreau du Faou s'écarte de celle des fourreaux romains et par la technique et par le style : sur le premier, nous l'avons dit, le relief est à la fois puissant et varié; à voir l'arme on croirait presque que les ornements sont rapportés, tellement la saillie en est forte; sur les fourreaux romains le relief est faible et presque uniforme et n'a point de modelé. Quant aux motifs, ils consistent sur ceux-ci en fleurons stylisés

1. Par exemple le poignard de Numance (Sandars, *loc. laud.*) et l'un de ceux de Mayence (AHV, IV, 11).
2. AHV, III, 2, 3; M. Maindron, *les Armes*, fig. 100.

Digitized by Google

assez pauvres comme sur le poignard d'Annaius Daverzus (fig. 3, 3) et sur quelques autres spécimens figurés [1], ou en figurations de temples, comme sur l'un des fourreaux de Mayence [2], ou en volutes fleuronnées, comme sur un autre exemplaire du même Musée [3], et sur les fourreaux d'épées des reliefs de Trajan et de Marc-Aurèle. Mais je ne connais sur aucun fourreau, réel ou figuré, une décoration comparable à celle du fourreau du Faou. Supposer, avec L. Passy, que cette décoration procède du culte mithriaque, c'est émettre une conjecture toute gratuite et, comme on l'a dit, « évidemment inadmissible [4] ».

Le revers de ce fourreau diffère également de celui des fourreaux romains (fig. 2). Sans insister sur la place des frettes, qui n'est point la même, on doit signaler la présence, sur le fourreau du Faou, d'une arête longitudinale qui divise la partie supérieure du fourreau en deux rectangles égaux [5], et qui, interrompue à la partie médiane, reparaît au tiers inférieur, puis, s'amincissant, se termine à la bouterolle. Sauf erreur, cette arête ne se voit jamais aux fourreaux des poignards romains.

Remarquons en passant que le poignard romain présente toujours deux paires d'anneaux dits de suspension, tandis que le poignard du Faou n'en avait qu'une, et venons-en à l'examen de la bouterolle.

La bouterolle est, comme on sait, une pièce archéologiquement très importante en ce qu'elle constitue l'un des principaux éléments de classement typologique et chronologique des épées. Sur les armes romaines, épées et poignards,

1. Par exemple la stèle de Hyperanor, mil. coh. I Sagittariorum : S. Reinach, RR, II, 66, 4.

2. Cf. même décoration sur un casque romain de Worms : AHV, IV, 39 = Saglio, fig. 3405, et aussi, mais plus soignée, sur le fourreau de l'épée dite glaive de Tibère (Brit. Mus.) : RR, I, 494.

3. M. Maindron, *loc. cit.*

4. Ad. Reinach, *loc. cit.*.

5. Ils l'étaient primitivement, mais le fer de la lame, boursouflé par la rouille, a fait éclater le bronze du fourreau, dont le revers s'est fendu sur toute sa longueur ; les frettes même ont cédé (fig. 2).

Digitized by Google

elle est, quand elle existe, toujours formée par un sphéroïde relativement très gros; telle est, particulièrement, la bouterolle des poignards sur toutes les stèles (fig. 3). La présence de ce sphéroïde, au deuxième âge du fer, suffit, semble-t-il, à caractériser une arme romaine. La bouterolle du poignard du Faou est bien différente : sauf un très petit bouton à l'extrémité, elle est à peine bombée, et non seulement sans aucun rapport avec la bouterolle romaine, mais d'un type que, tout à l'heure, nous n'aurons aucune peine à identifier.

Ainsi, par la forme de chacune des parties de la poignée, par sa matière et sa décoration, par la décoration du fourreau, style et technique, par le nombre des anneaux, par la forme, si importante, de la bouterolle, en un mot par tous les détails caractéristiques, le poignard du Faou diffère des exemplaires jusqu'ici découverts, réels ou figurés, du poignard romain [1]. Nous pouvons donc conclure ou bien que ce n'est pas un poignard romain, ou bien que c'est un spécimen unique d'une série par ailleurs inconnue.

III

Mais cette seconde hypothèse est vaine si, comme je pense le montrer maintenant, le poignard du Faou peut se rattacher à un groupe bien défini, assez éloigné des poignards romains pour que toute confusion soit impossible.

Il est une série d'armes, bien connues de l'archéologie celtique, que l'on désigne sous le nom de poignards anthropoïdes [2]. Ces poignards, à lame de fer, d'ordinaire à fourreau de bronze, sont surtout caractérisés par la forme de la poignée. De bronze également et du type à antennes, elle repré-

1. Une dissemblance aussi complète est spécialement remarquable si l'on veut bien se souvenir qu'au deuxième âge du fer tous les poignards de l'Europe centrale et occidentale procèdent d'un même prototype, le glaive court de Hallstatt II.

2. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1137. La désignation a été donnée par M. S. Reinach.

Digitized by Google

sente sommairement un petit personnage à jambes et bras écarquillés, dont la tête est constituée par un bouton coiffant, entre les antennes, l'extrémité de la soie. On répartit ces poignards en deux groupes : dans les plus anciens, pseudo-anthropoïdes, la ressemblance humaine paraît involontaire et le visage n'est pas figuré; dans les plus récents on a tiré parti de cette analogie fortuite et le bouton est plus ou moins adroitement façonné en tête d'homme. Les premiers apparaissent à la période de Latène II, les seconds à celle de Latène III. Néanmoins le témoignage des monuments figurés établit que le type pseudo-anthropoïde persistait à côté du type anthropoïde vrai à la troisième période de Latène, bien qu'aucun exemplaire appartenant à cette période n'ait été découvert [1]. C'est, semble-t-il, à cette série pseudo-anthropoïde qu'il convient de rattacher le poignard du Faou (fig. 4).

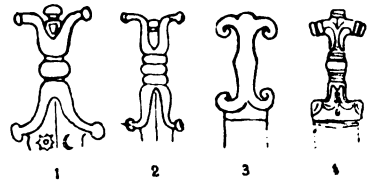

Fig. 4. — Poignards pseudo-anthropoïdes. — 1. Kastel, près Mayence (Déchelette, *Manuel*, II, fig. 572). — 2. Prauthoy, Hte-Marne (*Ibid.*, fig. 473, 4). — 3. Arc d'Orange (d'après le moulage du musée de Saint-Germain). — 4. Le Faou.

A la vérité, sa poignée n'est identique à aucune de celles des exemplaires connus. Mais ces exemplaires eux-mêmes diffèrent entre eux, et plus encore des poignards anthropoïdes vrais, sans que ces différences empêchent de les rassembler dans une même série [2]. Les deux points par où notre poignard s'écarte des autres exemplaires sont sa décoration plus riche et son aspect sensiblement moins anthropoïde : le premier point, d'ailleurs peu important, sera étudié ci-après; quant au second, il n'est pas exclusivement propre à notre poignard : on trouve, en effet, figuré sur l'arc d'Orange, dans l'un des trophées d'armes gauloises de la face nord,

1. Cf. *Revue archéol.*, 1923, II, p. 52-56, et fig. 10.

2 Le poignard britannique de la rivière Witham notamment (Déchelette, *Manuel*, II, 3, fig. 476) est le seul qui, à la place de la tête, présente une figurine en pied.

Digitized by Google

une poignée de forme presque identique (fig. 4, 4) [1], qui peut servir de transition entre le type pseudo-anthropoïde et le poignard du Faou. Sur celui-ci, en effet, la décoration de la poignée, et particulièrement de la garde, rappelle la disposition des antennes supérieures et inférieures de l'exemplaire figuré sur l'arc d'Orange, mais la forme de cette garde n'a d'analogue sur aucune arme celtique du continent et ne se retrouve que sur les épées bretonnes d'époque romaine, du type dit de Latène IV [2]. On peut donc croire qu'à l'époque de Latène III, le poignard pseudo-anthropoïde, tandis qu'il se transformait d'une part en anthropoïde vrai, donnait, d'autre part, naissance à un type absolument divergent, représenté en Gaule, à Latène III, par le poignard de l'arc d'Orange, et, en Grande-Bretagne, semble-t-il, à Latène IV, par le poignard du Faou.

Cette attribution à la Grande-Bretagne paraît confirmée par d'autres considérations. Le fait que le fourreau est de bronze, sans fournir une preuve décisive, constitue déjà une présomption, car, si le fourreau de bronze se rencontre parfois sur le continent, il est extrêmement commun et même normal pour les épées trouvées dans les îles Britanniques, où il persiste jusque pendant l'époque romaine [3]. De même l'arête longitudinale du revers, mentionnée plus haut, se trouve en Gaule à l'époque de Latène II, mais elle est particulièrement fréquente en Grande-Bretagne (fig. 5). L'examen de la bouterolle paraît aussi concluant : que l'on cherche parmi les épées et poignards continentaux, on n'en trouvera point, sauf erreur, de semblable; mais les épées bretonnes et surtout irlandaises présentent couramment une bouterolle issue du type gaulois de Latène II, dont elle diffère « par l'étranglement plus accentué de sa partie médiane [4] ». Je

1. Espérandieu, *Recueil général...*, I, p. 197, fig. 1.
2. Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1124 et fig. 466.
3. Déchelette, *loc. laud.* Cf. dans Romilly J. Allen, *Celtic art in Pagan and Christian times* (Londres, 1904), p 91 sq., la longue liste des localités où, dans les îles Britanniques, ont été trouvés des fourreaux de bronze.
4. Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1123.

Digitized by Google

figure ici (fig. 5), à côté de la bouterolle du Faou, quelques bouterolles d'épées irlandaises, dont l'une (le n° 2) est spécialement semblable à celle de notre poignard, et j'y joins celle du poignard *anthropoïde* de la rivière Witham, qui, comme celle du Faou, se termine par un petit bouton [1].

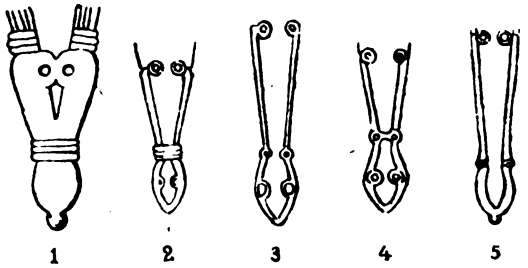

Fig. 5. — Bouterolles d'épées bretonnes. — 1. Le Faou. — 2, 3, 4. Lisnacroghera Comté d'Antrim, Irlande (Déchelette, *Manuel*, II, fig. 464, n°s 2, 3, 5). — 5. Rivière Witham, Angleterre (*Ibid.*, fig. 476).

Quand on connaît l'importance de la bouterolle comme indice de classement, on ne peut, semble-t-il, refuser d'admettre le poignard du Faou au nombre des armes britanniques, et peut-être des armes irlandaises.

L'examen de la décoration semble nous mener aux mêmes conclusions. Les motifs lunaires, à vrai dire, n'ont rien de bien original : on les rencontre, pendant toute l'antiquité, un peu partout, et principalement dans les régions celtiques; ils figurent notamment sur des armes nombreuses, où ils semblent avoir un caractère apotropique [2]. Le fait qu'ils se retrouvent sur plusieurs objets celtiques de Grande-Bretagne (fig. 6) [3] montre donc simplement que les motifs décoratifs de notre poignard n'y constituent point une exception. Mais

1. On pourrait en citer d'autres. Voir surtout la bouterolle d'Athenry, Irlande (Kemble, *Horae Ferales*, pl. XVII, 4), et l'épée de Hunsbury, Musée de Northampton (R. J. Allen, *op. laud.*, pl. de la p. 96).

2. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1311. On en voit un exemple sur le poignard de Kastel représenté ici fig. 4, 1.

3. Cf. Kemble, *op. laud.*, pl. XV; R. J Allen, *op. laud.*, pl. de la p. 108, n° 3.

Digitized by Google

il semble, quand on considère ce poignard, qu'on ne saurait manquer d'être frappé par ce parti pris de lignes courbes dans la décoration et par cette espèce d'horreur de la ligne droite qui sont les caractères les plus frappants de l'art celtique breton et qui finissent par y créer ce curieux et beau style, dit flamboyant.

De même, si la technique du bronze repoussé est loin d'être propre à la Grande-Bretagne, on rencontre rarement ailleurs, dans l'art antique, des ouvrages décoratifs d'un si haut et si savoureux relief. La combinaison de cette technique

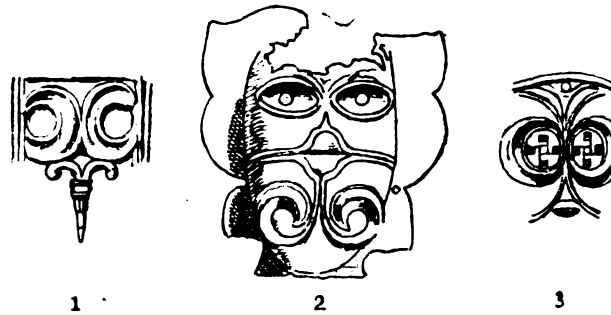

Fig. 6. — Bronzes repoussés bretons. — 1. Poignard du Faou. — 2. Objet indéterminé (*umbo* de bouclier ?), Stanwick, Yorkshire (Kemble, *Horae Ferales*, pl. XVII, 5). — 3. Motif ornemental du bouclier de Battersea, près Londres (*Ibid.*, pl. XV).

et de la recherche presque exclusive de la ligne courbe, volontiers tourmentée, caractérise le style des toreutes celtiques de Grande-Bretagne. Quand on considère les trois exemples réunis ici (fig. 6) [1], on ne peut, semble-t-il, surtout après les remarques qui précèdent, juger imprudent d'attribuer à ces artistes le beau travail de notre poignard.

Si l'on en est d'accord, il reste à fixer la date approximative de cette arme. L'entreprise est assez délicate, car « le classement des épées bretonnes ne peut encore s'opérer

1. On pourrait citer bien d'autres exemples d'aspect tout à fait analogue. Voir par exemple, dans Kemble, les boucliers de bronze, et dans R. J. Allen, les divers objets figurés sur les planches en face des pages 96, 108, 154, 170.

Digitized by Google

avec autant de précision que celui des épées de la Gaule et de l'Europe centrale », la plupart d'entre elles ayant été trouvées isolément [1]. Nous avons cependant quelques repères. La bouterolle, qui dérive du type gaulois de Latène II et qui n'est donc pas antérieure à cette époque, est certainement beaucoup plus récente. En effet, le poignard anthropoïde de la rivière Witham, qui procède évidemment du type anthropoïde de Latène III, n'est donc pas antérieur à la fin du 1er siècle avant notre ère; cependant son fourreau est du type breton dérivé de Latène II, et sa bouterolle, comme celle du poignard du Faou, se termine par un bouton (fig. 5, nº 5). Il est possible que l'addition de ce bouton ait été faite à l'imitation de la bouterolle des armes romaines, dont l'influence est manifeste sur les épées bretonnes de Latène IV [2].

La forme rectiligne de l'entrée du fourreau, qui, sur le continent, remplace au 1er siècle avant notre ère le profil chantourné de Latène II, ne devient courant en Grande-Bretagne qu'à l'époque de Latène IV. C'est, enfin, à la même époque qu'appartiennent les poignées de bronze, et elles sont pourvues d'une garde de même type que celle du poignard du Faou.

A ces raisons hoplologiques ajoutons que le décor du bronze, chez les Celtes bretons, conserve pendant une grande partie de l'âge du fer la technique de la gravure au trait. Celle du travail au repoussé est relativement récente et n'acquiert son plein développement qu'à l'époque romaine [3].

Tous ces motifs, semble-t-il, s'accordent pour faire considérer le poignard du Faou comme une arme celto-bretonne ou irlandaise de l'époque romaine (dite de Latène IV), d'un type issu des poignards celtiques pseudo-anthropoïdes.

1. Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1123. R. J. Allen les groupe, sans les classer, dans la période du *Late Celtic* (le Latène breton). Cf. *Celtic art*, p. 90 sq.
2. Déchelette, *ibid.*, p. 1124.
3. Elle n'apparaît sur les fibules que vers la fin de l'époque romaine (fibules du type à disque). Cf. Romilly J. Allen, *op. laud.*, p. 107.

Digitized by Google

IV

Il resterait, pour éclaircir entièrement la question, à expliquer la présence en Armorique de ce poignard breton. Nous en sommes ici, malheureusement, réduits à des conjectures tout à fait dénuées de base.

Il a pu, évidemment, y être apporté par un soldat romain (et c'est en ce sens seulement qu'il pourrait être tenu pour arme romaine); mais rien de plus gratuit que cette hypothèse.

Il serait plus simple de supposer qu'il fut introduit par voie commerciale. De tout temps les relations maritimes furent actives entre l'Armorique et les îles bretonnes, spécialement l'Irlande, comme le prouvent, entre autres faits, la parenté des céramiques armoricaine et bretonne de Latène III et celle des pierres sculptées armoricaines et irlandaises [1]. Peut-être le poignard du Faou fut-il acheté d'un marchand breton par un chef osismien séduit, à juste titre, par sa beauté.

Ceux qui, à tout monument archéologique, aiment à attacher le souvenir d'un grand événement, pourront voir dans le poignard du Faou le témoin d'une des premières invasions bretonnes au ve siècle; mais, bien que cette séduisante explication n'ait, en soi, rien d'inadmissible, elle n'est pas mieux garantie que les autres [2].

On pourrait encore forger d'autres hypothèses. Avouons plutôt, sur ce point, une ignorance probablement définitive, et contentons-nous du résultat qui semble acquis. Le poignard du Faou, déguisé sous le nom romain qu'on lui avait imposé, avait échappé à l'attention des R. Allen, des Déche-

1. Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1473 et 1523.

2. Il est remarquable que l'on n'ait, sauf erreur, découvert en Armorique *aucun* témoignage archéologique des invasions bretonnes. Cf. J. Loth, *l'Émigration bretonne en Armorique du* v^e *au* viie *siècle de notre ère*; Rennes et Paris, 1883.

Digitized by Google

lette, de tous les celtologues. Il suffira ici d'avoir rendu cette belle arme — la seule de ce type qu'on ait trouvée sur notre sol — à l'art élégant et à l'industrie des Celtes bretons, dont elle n'est certes pas l'un des moins beaux ouvrages.

Paul Couissin.

Rennes.

Digitized by Google

LES BRIQUES PRÉROMAINES DE SEXTANTIO

On a trouvé dans les ruines de l'*oppidum* de *Sextantio*, près de Montpellier, deux fragments de briques dont l'une des faces est décorée d'empreintes alternées produites par deux sceaux de forme rectangulaire, appliqués sur l'argile

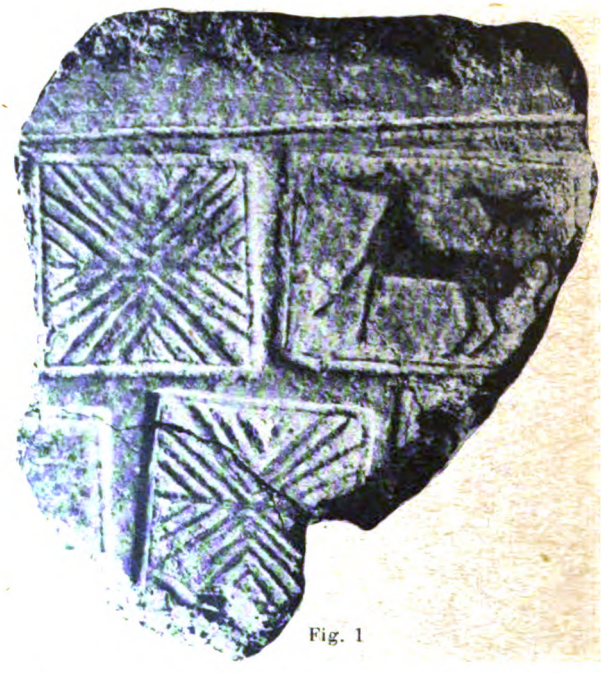

Fig. 1

humide. L'un de ces fragments est connu depuis 1866 [1]; l'autre a été signalé récemment par M. Émile Bonnet [2].

1. Sauvadet, *Bull. des Ant. de France*, 1866, p 59; Anatole de Barthélemy, *Revue archéol.*, 1867, I, p. 154 et pl. I.
2. *Mém. de la Soc. archéol de Montpellier*, 2e série, IX (1923), p. 93 et pl. I.

Digitized by Google

Des deux sceaux dont il a été fait usage, le premier représente un cheval, à gauche, au-dessus duquel est un oiseau tourné du même côté; le second ne comporte que des chevrons disposés d'une certaine manière.

Adrien de Longpérier avait fait remarquer que le cheval est dessiné avec un sentiment artistique qui permet d'y reconnaître « un produit de l'art gallo-grec antérieur à l'occupation romaine [1] ». Aurès s'était associé à cette remarque en ajoutant que, « dans le sud-est de la France, il y a des traces très nombreuses d'un art gallo-grec qui se serait développé sous l'influence des colonies qui s'y étaient établies [2] ».

Sans les contredire complètement, Anatole de Barthélemy regrettait toutefois que l'on essayât d'expliquer « à grand renfort de conjectures, les mythes gaulois sur lesquels nous avons si peu de données certaines ». Il constatait « simplement un fait », c'est que la numismatique gauloise « exclusivement » reproduit le sujet représenté sur le seul fragment de brique, alors connu, de *Sextantio*. « Ce sujet, disait-il, se rattache évidemment à une idée mythologique gauloise; c'est bien un produit de l'art gaulois, exécuté très probablement avant la conquête romaine et ayant tout au plus subi, si l'on veut y chercher une réminiscence étrangère, l'influence de la civilisation étrusque. »

La question était donc bien loin d'être résolue, lorsqu'en 1917 M. Camille Jullian, qui s'y intéressait, eut l'idée de prendre sur la décoration dont il s'agit, après un examen de l'original, l'avis de M. André Joubin, alors professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. « Y a-t-il là, lui demandait-il, comme M. Salomon Reinach me l'a suggéré, quelque influence grecque ? » Et notre confrère obtenait, de son correspondant, cette réponse :

Influences grecques. Elles sont évidentes; le type du cheval est tout à fait hellénique; le groupe du cheval et de l'oiseau est bien connu dans la céra-

1. *Bull. des Ant. de France, loc. cit.*
2. *Ibid.*, p. 60.

Digitized by Google

mique grecque (cf. S. Reinach, *Répertoire des vases peints*, I, p. 89 [1], amphore chalcidienne, I, p. 435, 8; II, p. 167; amphores à figures noires, II, p. 359, 3) et, comme on l'a signalé, dans la numismatique gauloise (cf. Blanchet et Dieudonné, *Manuel de numismatique*, p. 11, fig. 1; p. 34, fig. 42, monnaies du IIIe-IIe siècle; p. 45, fig. 65, 66, monnaies du Ier siècle).

Sur la date de la brique, M. André Joubin ne se prononçait pas. « Que cette brique, disait-il, soit préromaine, cela ne fait pas de doute; mais, entre le Ve et le IIe siècle, je ne vois pas de raison déterminante pour fixer une date précise; en indiquant le IIIe-IIe siècle, je ne prends pas une moyenne; je me laisse guider par une opinion générale concernant les antiquités gauloises de la région et la date des monnaies qui présentent un sujet analogue [2]. »

M. Joubin ne pouvait pas répondre autrement. Des références qu'il indique au *Répertoire* de M. Salomon Reinach, aucune n'est en rapport étroit avec les briques de *Sextantio*.

La première de ces références concerne un vase dit du Dipylon à figures noires sur fond jaune. On y remarque bien un cheval et des oiseaux; mais il s'agit de funérailles. Le mort est étendu sur un cercueil, placé lui-même sur un char que conduit le cheval et, alentour, sont des hommes armés, des oiseaux et des croix gammées, etc. Pour les autres références, il s'agit de cavaliers autour desquels volent des oiseaux.

Ainsi, il ne semble pas que M. Joubin se soit souvenu qu'il existe des céramiques grecques reproduisant, de façon presque rigoureuse, le sujet des briques de *Sextantio*. Car ce sujet est connu, non seulement par des tessons trouvés à Tirynthe par Schliemann [3], mais aussi par un vase bien complet que possède le Musée de Nîmes. Ce vase, qui est très grand et fort beau, et dont l'authenticité n'est pas contestable, lui est venu d'Athènes, par l'intermédiaire de la collection Lombard-Dumas. Dans des rectangles, tout à fait semblables à ceux

1. Erreur d'impression; il faut lire : 189.
2. *Revue des Études anc.*, 1917, p. 212.
3. H. Schliemann, *Tirynthe* (Paris, 1885; in-8°), p. 93 et pl. XVIII et XIX.

Digitized by Google

des briques de *Sextantio*, on remarque deux bouquetins et deux chevaux alternés, au-dessus de la croupe desquels sont un ou deux oiseaux [1]. Sur la poterie et sur les briques, la pose des animaux est exactement la même; il est évident que le motif des briques vient aussi de Grèce. Mais le vase, de style géométrique, est dipylien, c'est-à-dire du IXe-VIIIe siècle. Assurément, il serait téméraire de dater ces briques de la

Fig. 2

même époque. Je ne reste pas moins persuadé qu'elles sont beaucoup plus anciennes que l'a supposé M. Joubin. Il serait, en effet, bien étonnant qu'on se fût inspiré pour la première fois à *Sextantio*, au IIIe-IIe siècle, d'un motif attique auquel les peintres de vases avaient renoncé depuis

1. Je reproduis ici, sans retouche, l'un des bouquetins, parce qu'il est plus net que les chevaux. On a cherché le symbolisme du cheval et de l'oiseau sur les monnaies gauloises. Sans méconnaître la justesse possible d'autres opinions, je crois devoir faire remarquer qu'un poisson est aussi représenté entre les jambes du bouquetin, sur le vase dipylien du Musée de Nîmes, Ainsi, les trois images pourraient indiquer l'eau, la terre et l'air. Les Gaulois. sur leurs monnaies, n'auraient figuré de ces éléments que les deux derniers.

Digitized by Google

cinq cents ans. Mais alors même que cette date du IIIe-IIe siècle serait admise comme pour les monnaies celtiques, où le type du cheval et de l'oiseau est assez commun, et, sans doute, de même origine grecque, on serait bien obligé, je crois, de convenir que la décoration aurait résulté d'une survivance. De toute façon, le motif des briques ne serait donc pas gallo-grec, mais, primitivement, ligure ou ibérique, sous l'influence de l'art grec.

L'arrivée des Celtes dans le midi de la France actuelle est postérieure à la fin du VIe siècle. Le témoignage d'Hécatée de Milet, qui fait de *Massalia* une ville de la Ligystique, près de la Celtique, ne laisse pas de doute à cet égard [1]. Il semblerait même résulter du témoignage des auteurs anciens que l'établissement des Gaulois, c'est-à-dire des Volques Arécomiques, sur les côtes de la Méditerranée, ne date que de la fin du IVe siècle [2]. Ce peuple aurait donc trouvé, en pénétrant chez les Ibéro-Ligures, une civilisation relativement avancée, attestée non seulement par les briques de *Sextantio*, mais aussi par des sculptures, recueillies au même lieu [3], rappelant celle de Grézan [4], par la frise de Nages [5] et par les découvertes, dues les unes à M. Rouzaud, les autres à M. Mouret, des poteries de Montlaurès et d'Ensérune. Si l'on ne peut dater que par hypothèse les sculptures et les briques, il n'en est pas de même de ces poteries, dont certaines, de provenance grecque, sont du Ve siècle [6].

Que devint cette civilisation, je l'ignore; mais je serais tenté de croire qu'elle subit un temps d'arrêt. Je ne connais

1. *Fragm. hist. graec.*, I, p. 2, fragm. 22.

2. Cf., sur cette question, A. Bertrand et S. Reinach, *les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, p. 16; Camille Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 310.

3. Émile Bonnet, *loc. cit.*, p. 107 et pl. III.

4. *Recueil des bas-reliefs de la Gaule*, I, 427.

5. *Ibid.*, I, 515; IX, p. 146.

6. E. Pottier et Salomon Reinach, *Comptes rendus de l'Ac. des Inscript. et Belles-Lettres*, 1916, p. 468. Une figurine de terre cuite, trouvée par M. Mouret, reproduit un type de déesse « connu par plusieurs modèles, trouvés dans les pays grecs et appartenant aux créations du Ve siècle répétées, par tradition, aux époques suivantes » (Pottier).

Digitized by Google

pas d'autres œuvres des Volques que des monnaies copiées sur celles de Marseille, et il ne semble pas qu'ils aient manifesté, pour l'art grec, autant d'admiration que les indigènes qu'ils subjuguèrent. Il pourrait s'être produit, à leur arrivée, quelque chose de comparable à la régression qui résulta des grandes invasions du ve siècle de notre ère. Au contact de ces indigènes, la barbarie des Volques dut s'atténuer. Entre le Rhône et l'Aude et fort au delà, la civilisation grecque n'eût point manqué de reprendre son essor [1]; mais la conquête romaine ne lui en laissa pas le temps. A partir de l'an 120 avant notre ère, l'influence grecque ne se fit plus sentir. Doit-on le regretter, je serais bien incapable de le dire. J'estime, en tout cas, qu'en ce qui concerne nos origines, les Celtes et les Romains eurent, sur notre sol, des prédécesseurs dont nous pourrions tirer quelque fierté, si nous n'ignorions pas à peu près tout de leur histoire.

EM. ESPÉRANDIEU.

1. Les Gaulois de son époque sont qualifiés de Philhellènes par Strabon (édit. Didot, IV, p 150).

Digitized by Google

SUR L'EXTENSION DE LA DOMINATION ROMAINE DANS LE SAHARA DE NUMIDIE

La mission archéologique dont le Gouvernement général de l'Algérie (sur la proposition de MM. Gsell, inspecteur général, et Albertini, directeur du service des Antiquités), a bien voulu me charger, au mois d'avril dernier, avait pour principal objet l'étude de la domination romaine dans l'Extrême Sud de l'ancienne Numidie, sur les confins actuels du Sahara, entre la bordure occidentale de l'Aurès, à l'Est, et le sillon qui s'allonge du désert vers les steppes du Nord, entre les monts du Zab et le Djebel Bou Kahil, à l'Ouest. En attendant qu'il me soit possible d'en exposer tous les résultats dans un travail d'ensemble, je voudrais brièvement indiquer les principaux d'entre eux.

***

La trouvaille fortuite, en 1918, d'un nouveau fragment d'inscription monumentale à Doucen (40 kilomètres Sud-Ouest de Biskra), m'avait amené à croire que les tentatives de restitution des trois fragments semblables, découverts au même lieu en 1853 et 1888 et groupés par les éditeurs du *Corpus* en deux textes seulement, devaient être reprises sur une tout autre base [1]. L'examen direct des pierres, dont trois sont encastrées dans les murs et la quatrième conservée dans la cour du bordj de Doucen, m'a convaincu, par l'inégalité de leurs lettres et par celle des dimensions de leurs champs épigraphiques, de la nécessité de les séparer définitivement. Ces quatre fragments doivent se rapporter à quatre inscriptions

1. Cf. J. Carcopino, *Revue des Études anciennes*, 1923, p. 33 et suiv.

Digitized by Google

contemporaines, mais irréductibles. Ces textes relataient, en quatre lignes, rédigées avec des formules identiques, quatre initiatives distinctes (énoncées à la ligne 3) et prises au nom d'un même empereur Gordien III, dont les titres sont uniformément énumérés au nominatif (l. 1 et 2), en la même année 242, qui correspond à sa cinquième puissance tribunice et à son second consulat (l. 2), par le même gouverneur de Numidie: *per T. Julium Antiocum leg(atum) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)* (l. 4).

Ces constatations ne sont pas indifférentes. Non seulement ce légat est nouveau dans les Fastes des provinces africaines, mais la fonction qu'il revêt réduit à néant l'hypothèse, autrefois émise par Mommsen, qu'à la suite de l'avènement de Gordien III et de la dissolution connexe de la légion IIIe Auguste, la Numidie avait été abaissée au rang de province procuratorienne. Ensuite et surtout nous sommes tenus d'admettre la création, sous Gordien III, et sur l'emplacement du bordj actuel de Doucen, d'un camp permanent, de plan quadrangulaire[1], percé de quatre portes sur chacune desquelles chacune des inscriptions avait été placée.

***

Le détail des fondations ou des événements commémorés par ces textes ne se laisse plus saisir qu'au travers de conjectures invérifiables[2]. Quelles que soient les restitutions adoptées, la question se pose de savoir si l'établissement de la *fossa*, creusée sur 60 kilomètres de long au Sud de l'Oued-Djedi et tendue, comme un arc très allongé, dont le fleuve saharien formerait la corde, depuis Saada; à l'Est, jusqu'à Drah-Remel, à l'Ouest, doit être mis en relation avec la fondation du *castellum* de Doucen, dressé à moins de 20 kilo-

1. Respecté par le plan du bordj actuel de Doucen.

2. Cf. Carcopino, *loc. cit.*, p. 40 et suiv. Peut-être sur le fragment *b* convient-il de lire : *rebelles militum vir]tute sua[que] ins[tantia]*, modification qui ne change point le sens général de la restitution. Sur le fragment *a*, la lecture *pro]latae pro[vinciae* m'a paru certaine.

Digitized by Google

mètres de son extrémité occidentale. J'avoue qu'en dépit des recherches que j'ai poursuivies dans le triangle compris entre Ouled-Djellal, Lioua, Doucen, je n'ai rien remarqué qui rappelât, au Nord de l'Oued-Djedi, la dépression continue, tapissée de végétation, jalonnée de pierres romaines et bordée d'un talus artificiel, que les indigènes appellent la Seguia bent el Krass, mais où M. Gsell — soutenant une opinion qui surprit alors, et qui s'impose maintenant que M. Brunot, puis M. Mareschal viennent de suivre au Maroc, sur 20 kilomètres de long, le retranchement de la Seguiat el Faraoun — avait, dès 1903, reconnu une portion de l'ancien *fossatum* d'Afrique, mentionné au Code Théodosien [1]. De tous les témoignages que j'ai recueillis sur place, comme de mes observations personnelles, il paraît donc résulter que la Seguia bent el Krass n'a pas franchi l'Oued-Djedi. Mais la position de Doucen, merveilleux observatoire de toutes les dépressions drainées, vers le Nord-Ouest, par les *mahder* qui se succèdent depuis le Tamda jusqu'au Merga, et, vers l'Est, par l'Oued-el-Ouzen et l'Oued-bou-Mlih, dispensait précisément de poursuivre, au delà de Drah-Remel, l'effort qu'eût exigé la continuation de la *fossa*. Entre son aboutissement sur l'Oued-Djedi, à Drah-Remel, et Doucen, se place, de toute façon, la charnière sur laquelle, à partir de Gordien III, a tourné le *limes* de Numidie.

***

Après Doucen, celui-ci remonta vers le Nord-Ouest, dans la direction de Sadouri, un *castellum* dont l'ancien nom fut peut-être *Ausum* [2], situé à 35 kilomètres de Doucen, et, au delà, dans la direction d'El-Gahra, une vraie ville forte dont les ruines anonymes couvrent une superficie de 12 hectares [3], à 80 kilomètres au Sud-Est de Bou-Saada et à 45 kilomètres à l'Ouest d'*Ausum* (Sadouri). L'occupation d'El-Gahra remonte

1. Gsell, *Mélanges Boissier*, p. 227-234.
2. *Recueil de Constantine*, XXXV, 1901, p. 313. Cf. Gsell, *Atlas*, 48, 1.
3. D'après mes évaluations sur le terrain, les ruines couvrent une superficie de 400 mètres de longueur sur 300 mètres de largeur environ.

Digitized by Google

certainement à l'époque des Sévères [1]. La construction d'un fortin de 100 mètres de côté [2] à *Ausum*, au confluent de l'Oued-Sadouri et de l'Oued-er-Ressass, est postérieure. Nous n'y avions encore exhumé qu'une seule inscription datée : celle sur laquelle se lit avec peine une dédicace gravée le 1er janvier 247, par une troupe d'ailleurs inconnue, dans le *castellum hi*]*vernum qu*[*em*] (sic) *constituerunt* [3]. Confrontant ce fragment avec les trouvailles de Doucen, j'en avais inféré que le *castellum* d'*Ausum* (Sadouri), comme celui de Doucen, avait été élevé sous Gordien III [4]. Cette supposition paraît aujourd'hui confirmée par une découverte, dans les décombres du fortin, des restes d'une seconde dédicace, dont nous ignorons les auteurs, mais où les lettres visibles, aux deux premières des neuf lignes de ce texte cruellement mutilé, nous forcent à rétablir le nom de Gordien III :

IMP C *aes m. antonio go*
RDI*ano*

***

A *Ausum* (Sadouri), le nouveau *limes* rejoignit la route par laquelle les Sévères avaient auparavant relié directement El-Gahra à El-Kantara, et dont l'existence, postulée par l'inspection de la carte et la position des ruines d'Aïn Naimia [5], ressort, à mon avis, du rapprochement des deux milliaires que j'ai eu la chance de relever aux deux extrémités de son tracé. L'un a été trouvé *in situ* dans la plaine de l'Oued-Chaïr, à 2 kilomètres au Nord-Est d'El-Gahra. Il porte, sans plus, à l'ablatif, les noms partiellement martelés de

1. C'est ce que prouvent à la fois l'occupation de Messad sous Septime-Sévère et les textes datés du principat d'Alexandre-Sévère qui proviennent d'El-Gahra.
2. Exactement 100 m. × 98 m., d'après le plan que j'ai relevé dans les archives du poste d'Ouled-Djellal.
3 *C. I. L.*, VIII, 8780 = 18016.
4. Cf. Carcopino, *op. cit.*, *loc. cit.*, p. 36.
5. Cf. Gsell, *Atlas*, 36, 37.

Digitized by Google

Sévère-Alexandre [1]. L'autre, récemment découvert, par M. de Vulpillières, dans une maison du village blanc d'El-Kantara où il avait été réemployé, est daté, par la quatrième salutation impériale de Caracalla et sa dix-septième puissance tribunicienne, du dernier trimestre de l'année 213, et compte quatre milles à partir d'El-Kantara : *a Cal(ceo) m(illia) p(assuum) IV* [2]. Cette inscription, outre qu'elle renferme le premier témoignage positif que nous possédions de l'identité de l'emplacement actuel d'El-Kantara avec celui de la station *Calceus Herculis*, marquée sur la Table de Peutinger, complète le réseau routier qui, jadis, en desservit la région. Nous savions que, dès le temps de Commode, deux routes se croisaient au Sud d'El-Kantara, sous le regard du *burgus speculatorius* érigé en 188 sur le Selloum *inter duas vias ad salutem commeantium* [3]. L'une, encore discernable sur une longue section de son parcours, venait de *Thubunae* (Tobna), localité à partir de laquelle ses milles étaient comptés. L'autre, qui formait le *limes* à l'époque de Trajan et unissait El-Kantara à *Vescera* (Biskra) et *Ad Maiores* (Besseriani), partait de Lambèse dont ses milliaires déclinent ordinairement le nom : *a Lambaese* [4]. Puis, sous Caracalla, s'est développée, sous la protection d'un second *burgus speculatorius*, celui de Loth-Bordj [5], une troisième voie, dont le point de départ était fixé à El-Kantara même — *a Cal(ceo)* — et qui avait pour but de joindre la garnison de *Calceus* à celle d'El-Gahra, en passant par la position de Sadouri, que tiendra plus tard le fortin d'*Ausum*.

1. Inédit; ma copie.
2. Inédit; ma copie.
3. *C. I. L.*, VIII, 2495. J'adopte ici les vues de M. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique* [2], p. 577.
4. Cf. sur cette question, Gsell, *Atlas*, 36, 54. Aux milliaires publiés il y aurait lieu d'ajouter deux milliaires de la collection formée avec autant de ténacité que d'intelligence par M. de Vulpillières : l'un date de Maximin, l'autre de Claude II. Tous deux, inédits, sont comptés *a Lambaese*.
5. Cf. Gsell, *ibid.*, 53.

Digitized by Google

***

Il serait intéressant de pouvoir énumérer les corps de troupe qui ont suffi à tous ces travaux. De nouvelles dédicaces, consacrées par leurs soins à leurs empereurs, vont nous aider à en préciser les mouvements inattendus.

Sous Commode, c'est d'abord à des fractions de la légion IIIe Auguste qu'incombe la garde du Sud; et nous nous heurtons aux légionnaires, de *Calceus* (El-Kantara) à *Gemellae* (El Kasba). Mais déjà de nombreux auxiliaires leur sont adjoints: la Ve cohorte des Commagéniens à El-Outaya, et, à *Calceus*, la cohorte des *Chalcideni* à laquelle était rattaché un groupe, non encore autonome, d'archers palmyréniens [1]. Sous les Sévères, la légion IIIe Auguste est envoyée dans des garnisons plus lointaines encore : à El-Gahra et à Messad. Mais les Commagéniens et les Chalcédéniens disparaissent. Ils sont remplacés par de nouveaux auxiliaires : les *equites ...ienses* (?) à Messad [2]; à El-Gahra, non seulement l'*ala* 1a *Pannoniorum*, mais aussi, d'après une épitaphe dont j'en rapporte la transcription, l'*ala Flavia* [3]. En même temps, et pour la première fois, interviennent les contingents syriens. La plus ancienne des inscriptions où figure officiellement le *n(umerus) Pal(myrenorum)* sert de pierre d'angle à une maison en pisé du village blanc d'El-Kantara où j'en ai pris copie : elle a été gravée en l'honneur de Septime-Sévère et du César Clodius Albinus, sous le gouvernement de Julius Lepidus Tertullus, dans le premier semestre de l'année 194[4]. Un peu plus

1. *Rec. Const.*, XXXIII, 1899, p. 432. Cf. Cagnat, *op. cit.* [2], p. 204. Agrippa, qui n'est pas centurion légionnaire, n'a pu être le *praepositus* d'un *n(umerus) P(almyrenorum)* régulièrement constitué. Les *Chalcideni*, Syriens transplantés à Bir-oum-Ali, dès 164, sont montés, comme les *Chalcideni* restés dans leur province d'origine. Et ils sont devenus *sagittarii* à leur exemple, par l'adjonction du peloton de *Palmyreni* dont Agrippa a eu la charge pendant dix ans. L'épitaphe d'un Palmyrénien datée de 150 n'est pas celle d'un militaire (C., 3917) Je compte revenir ailleurs sur cette question importante.

2 *C. I. L.*, VIII, 8796 = 18021.

3. Inédit; ma copie.

4. Inédit; ma copie.

Digitized by Google

tard, le *numerus* était doublé par un *numerus Hemesenorum*, dont nous ne soupçonnions pas la formation, et dont la présence à *Calceus Herculis* résulte d'une dédicace, jadis consacrée par ses soins pour le salut de Caracalla et de Iulia Domna, et aujourd'hui conservée dans le petit musée d'antiques de M. de Vulpillières à El-Kantara, où j'ai eu le plaisir de la déchiffrer [1]. Cet important renfort a sans doute rendu possible la répartition des forces syriennes, que les textes épigraphiques nous laissent entrevoir dans cette période. Il est probable qu'un corps mixte d'Héméséniens et de Palmyréniens fut concentré à *Calceus* sous le nom de *numerus Herculis* [2], tandis que, renforcé de nouvelles recrues, le *numerus Palmyrenorum* se subdivisait en une série de *vexillationes* disposées jusqu'à El-Gahra et jusqu'à Messad, où leurs soldats s'installèrent dès le principat de Sévère-Alexandre [3]. Par la suite, quand le gouvernement de Gordien III, pour châtier de sa défection la légion IIIe Auguste, l'eût dispersée jusqu'en Rétie, les troupes syriennes durent accomplir la tâche qu'elles avaient jusque-là partagée avec les légionnaires. Elles s'en acquittèrent avec orgueil, car elles nous ont légué la preuve de l'esprit de corps et de l'animosité qu'elles déployèrent contre leurs anciens compagnons d'armes, en martelant, avec un soin et une constance qui ne se retrouvent nulle part ailleurs, le nom de la *legio III Augusta* partout où il s'était affiché. Et elles furent seules à s'en acquitter, car, entre 238 et 253, année où mille hommes de la légion réintégrèrent, de Rétie [4], ses anciens cantonnements de *Gemellae*, il n'est plus trace que des *Palmyreni* dans toutes les garnisons qui subsistent aux confins sahariens de la Numidie. Ce sont eux notamment qui tiennent alors El-Gahra [5].

1. Inédit; ma copie.
2. *C. I. L.*, VIII, 2494, 2496, 18007; Gsell, *Bull. Com.*, 1895, p. 74, n° 12.
3. Cf. *C. I. L.*, VIII, 8795, 18020.
4. *C. I. L.*, VIII, 2482. Pour l'histoire de tous ces corps africains, cf. les notices consacrées à l'armée de Numidie par M. Cagnat, dans son *Armée romaine d'Afrique*.
5. *C. I. L.*, VIII, 18026.

Digitized by Google

Et c'est à eux aussi, selon toute apparence, que fut confiée la forteresse d'*Ausum* (Sadouri). Une dédicace *Genio Ausum*, qui avait été découverte il y a vingt-quatre ans dans les ruines de ce *castellum*[1], mais qui n'a été lue intégralement que par M. Gsell, sur l'estampage que je lui en ai soumis, émane d'un *ordinar(ius)*, qui n'a pu, comme tel, remplir les fonctions de centurion, sans en porter le nom, que dans un *numerus*[2], et qui, malgré le titre qu'il s'arroge — sur ce pauvre ex-voto inscrit au rabais sur un chapiteau grossièrement taillé — de *princeps vecsillationis*, n'a dû commander qu'à une poignée de Palmyréniens.

Ainsi le temps où les frontières de l'Empire achèvent, vers le désert, un dessin qu'elles n'avaient jamais atteint et qu'elles ne dépasseront plus, est aussi celui où commencent à se désagréger les forces qui jusque alors s'étaient sans cesse accrues. Il n'y a pas là une contradiction, mais une compensation. Le gouvernement de Gordien remédiait à la crise des effectifs par le renforcement des organisations défensives, et un jour viendra où, retranchées derrière le *fossatum* et dans les fortins du *limes*, les populations agricoles fixées au Sud de l'Atlas saharien seront capables de pourvoir elles-mêmes à leur sécurité.

Dans toute la région à l'Ouest de *Gemellae*, l'épigraphie militaire semble se taire après Gordien, et, en revanche, la numismatique, restée jusqu'alors à peu près silencieuse, multiplie ses témoignages de prospérité économique. A Kef-el-Guema, à 5 kilomètres à l'Est des Ouled-Djellal, ont été trouvés des petits bronzes à l'effigie de Philippe (244-249)[3]. M. Albertini a bien voulu me communiquer la liste qu'il a dressée des monnaies recueillies par M. le capitaine Mansuy au Sud de Doucen et offertes en 1920 au Musée des Antiquités algériennes : elles sont frappées aux noms de

1. *Recueil de Constantine*, XXXV, 1901, p. 313.
2. Cf. Von Domaszeski, *Die Rangordnung des römischen Heeres*, *Bonn. Jahrb.*, CXVII, 1908, p. 60, et aussi les textes *C. I. L.*, VIII, 2505, 9967; XIII, 8208.
3. Rapport de 1898 (archives des Ouled-Djellal).

Digitized by Google

Valérien (253-260), de Salonine, femme de Gallien (253-268), de Quietus (260), de Galère (292-311) et de Julien (361-363). Moi-même, en procédant à l'examen du billon que M. Bech, administrateur adjoint de la commune mixte de Bou-Saada, a collectionné au cours de ses tournées à El-Gahra, je n'ai identifié qu'une seule pièce qui remontât au second siècle, un grand bronze d'Hadrien, évidemment remis en circulation après coup [1], contre une de Septime-Sévère et une dizaine de Constantin. Au IIIe, puis au IVe siècles, même dégarnie, la frontière a donc tenu, à l'abri de ses fossés et de ses *castella*. C'est que, depuis la fin du second, elle avait été soumise, méthodiquement, à une colonisation intensive. Une dédicace découverte à Menaa (dans l'Aurès) y atteste la présence de *coloni* dès l'an 166 [2]. Une autre, provenant d'Aïne-Soltane, à 25 kilomètres au Sud-Est de Bou-Saada, et consacrée à Alexandre-Sévère, est l'œuvre des *col(oni) Tha...* [3]. A 2 kilomètres au Nord-Ouest d'El-Gahra (à dix minutes du point où la piste carrossable menant du Bordj de l'Agha à Bou-Saada traverse un affluent desséché de la rive gauche de l'Oued-Chaïr), j'ai copié, sur le rebord du ponceau antique qui y avait été jeté, la ligne suivante : *conductores Arruntius Martialis et Seia[nus] de suo fec(erunt)*, preuve palpable que cette haute plaine, encore aujourd'hui fertile et semée d'orges vigoureuses [4], a été convertie en un domaine impérial affermé à des *conductores* et exploité par les colons partiaires entre lesquels la *Ratio Caes(aris)* en avait partagé les tenures. Suivant les règles en vigueur dans les *saltus*, ces colons étaient assujettis à des redevances et à des prestations [5]. Or, parmi ces dernières, figuraient, à n'en pas douter, l'aide à apporter à l'entretien des ouvrages de la

1. Cf. Cagnat, *Klio*, 1909, p. 194-205.
2. *C. I. L.*, VIII, 2469 = 17958.
3. *C. I. L.*, VIII, 8781 = 18017.
4. Oued-Chaïr d'ailleurs veut dire l'*oued des orges*.
5. *Operae* mentionnées dans les inscriptions colonaires de Souk-el-Khmis et de Gasr-Mezuar; prestations fixées dans les inscriptions colonaires d'Henchir Mettich et d'Aïn-el-Djemala.

Digitized by Google

frontière et le concours à donner à sa défense. Une inscription de Si-Aoun, dans le Sud-Tunisien, mentionne, dès le début du règne de Septime-Sévère, un *numerus colonorum*[1], premier indice à nous parvenu de la future milice territoriale. On sait d'autre part qu'Alexandre-Sévère a généralisé l'usage des concessions de terres gratuitement consenties, sous la seule astreinte, pour les bénéficiaires, d'avoir à protéger contre les incursions des barbares le territoire ainsi concédé [2]. Cette politique, dont j'ai cru sentir les effets dans la plaine de Sétif, qu'elle hérissa à cette époque de *castella* garnis de soldats laboureurs [3], a prolongé, à mon avis, de deux siècles la domination romaine dans le Sud-Algérien. Les colons d'Aïne-Soltane et de l'Oued-Chaïr ont concouru avec les soldats de l'Empire à organiser sa frontière saharienne. Aux jours d'alerte, ils sont venus grossir, puis former les rangs des défenseurs des places fortes qu'ils avaient, eux ou leurs pères, contribué à bâtir. Ils annoncent, dès la première moitié du IIIe siècle, les *limitanei* auxquels, en 409, Honorius remettra la garde du *limes* et du *fossatum* africains : *ut... fossati limitisque nulla in parte terroris esse possit suspicio* (*Cod. Theod.*, VII, 15, 1).

Jérôme CARCOPINO.

1. Cagnat, Merlin, Châtelain, n° 9.
2. *Hist. Aug.*, *Vita Alexandri*, 5.
3. Cf. J. Carcopino, *Revue africaine*, 1918, p. 1-22.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

JOANNY PEYTEL.

Mort dans sa 80e année, au mois de septembre 1924, J. Peytel avait passé sa vie dans les affaires et s'y était fait une grande situation : il était président du Crédit algérien, de la Raffinerie Say et de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest algérien. Mais ce financier expert fut aussi un ami délicat de l'art grec et un bienfaiteur du Louvre. Plusieurs objets de premier ordre, dans nos collections nationales, témoignent à la fois de son goût et de sa libéralité. J'ai vu chez lui beaucoup de morceaux de choix, encore inédits, dont il est à souhaiter qu'une publication perpétue le souvenir avant leur inévitable dispersion.

S. R.

LUCIO MARIANI.

Le 30 août 1924 est mort à Rome Lucio Mariani, un des plus actifs et des plus doués parmi les archéologues italiens. Il était professeur ordinaire d'archéologie à l'Université de Rome, membre de l'Académie des Lincei, secrétaire de l'Académie de Saint-Luc, conservateur des Musées capitolins et membre de l'Académie pontificale d'archéologie. On a de lui un grand nombre d'articles, notamment dans le *Bullettino comunale* (1897-1911), dans le *Bullettino d'arte* (où il publia en 1914 l'Aphrodite de Cyrène), etc. Mais Mariani n'a pas laissé de livre.

S. R.

Isabella Gardner.

Isabella Gardner, who has just died at the age of 86, and has left her magnificent palace and collection to the town of Boston, was the first American to collect systematically the great classical schools of European painting. In that spirit she gave her chief attention to the Italian masters, then to the Dutch, the German and the Spaniards, but she could not be induced to purchase French or English works of the XVIIth and XVIIIth centuries. Among her Italian pictures, are included the Chigi « Madonna » by Botticelli and his « Death of Virginia », the Pesellino « Triumphs », the Loschi Giorgione, the Borgo San Sepolcro fresco of « Hercules », Titian's « Rape of Europa », Raphael's small « Pieta » and his portrait of Tommaso Inghirami. She had also one of Dürer's finest portraits, two Holbeins, Rubens' Portrait of Lord Arundel, a fine Vandyck Portrait of a Lady, a Vermeer van Delft, a Terburg Group, a portrait by Coello of Donna Anna d'Austria, and an early Phillip IV as well as a head of Innocent X by Velasquez.

A friend of Whistler and Sargent, she owned some of the former's most

Digitized by Google

brilliant sketches and perhaps Sargent's masterpiece, a portrait of herself in her best years.

In other fields she collected rather miscellaneously, although she was frequently rewarded with the highest prizes, as, for instance, some of the best figures from the much disputed Parthenay sculptures, Cellini's Bust of Altoviti, and the very early Chinese bronze, « Bears », which, when in Bing's hands twelve years ago, made a sensation in Paris.

M. B.

Hommage à Mgr Duchesne.

Tout le monde a lu l'éloge plein de finesse qu'a fait de ce grand savant son successeur à l'Académie française, l'abbé Brémond (21 mai 1924); il convient d'y ajouter, à titre de complément (je n'écris pas *compliment*) essentiel, un solide et équitable article de M. Guignebert publié dans la Revue belge *Le Flambeau* (31 juillet 1924, p. 261-275). En voici la conclusion : « Je m'assure que Mgr Duchesne gardera dans l'histoire de l'érudition le renom d'un travailleur robuste et probe et qu'il y demeurera honoré comme le prêtre éclairé et l'homme courageux qui aura lutté de tout son effort, sinon avec succès, pour faire accepter de l'Église cette vérité première qu'un raisonnement de théologien, une suggestion de foi ou une légende édifiante ne sauraient, dans le domaine de l'histoire, prévaloir contre un fait bien établi. »

S. R.

Hommage à Ernest Babelon.

Une bibliographie, classée par années, des écrits du regretté savant a paru dans la Revue trimestrielle *Aréthuse*, dirigée par son fils Jean et M. Pierre d'Espezel (Florange, éditeur; octobre 1924, p. 158-180). Cette bibliographie comprend 558 numéros; il y en a, en réalité, bien davantage, car sous le seul n° 558 sont classés 45 articles du *Dictionnaire des Antiquités*. L'auteur de cette utile bibliographie, que l'on voudrait voir tirée à part et pourvue d'un index, a profité de celles qui ont été publiées antérieurement par M. Mazerolle (*Gazette numismatique*, 1897 et 1912).

X.

Bibliographie de M. Nicodème Kondakov (voir *Revue*, 1924, II, p. 225)

1-3) Premières œuvres imprimées : trois articles dans le *Sbornik (Recueil de la Société de l'art russe ancien)*, 1866, à savoir :
   1) *Les anciennes églises chrétiennes.*
   2) *L'art orthodoxe en Serbie.*
   3) *Une croix anglo-saxonne du* VIIIe *siècle.*

4) *Le monument des Harpies d'Asie Mineure et la symbolique de l'art grec.* Odessa, 1873.

5) *Histoire de l'art byzantin considéré principalement dans les miniatures*, t. I-II, Paris, 1886-1891 (trad.).

6) *Les miniatures du psautier grec du* IXe *siècle de la collection de M. A. Khloudoff*, in *Travaux de la Société archéologique de Moscou*, VII, 1878.

7) *Les statuettes grecques en terre cuite*, 1879.

8) *Les mosaïques de la mosquée de Kahrié-Djami à Constantinople.* Odessa, 1881

9) *Voyage au Sinaï en* 1881. *Les antiquités du monastère du Sinaï.* Odessa, 1882.

Digitized by Google

10) *Les églises et autres monuments de Constantinople*, in *Travaux du VIe Congrès archéologique russe à Odessa*, t. III. Odessa, 1887.
11) *Sur les peintures murales de l'église cathédrale Sainte-Sophie à Kiew*, in *Bulletin de la Société archéologique russe*, III, 1888.
12) *Description des antiquités de quelques églises et monastères de Géorgie*. Pétersbourg, 1890.
13) *Antiquités russes*, avec J. Tolstoï, 6 fasc. Saint-Pétersbourg, 1889-1899; les trois premiers ont été traduits en français comme suit :
Antiquités de la Russie méridionale, édition française par MM. Kondakov, Tolstoï et S. Reinach. Paris, 1891-93.
14) *Émaux byzantins. Collection de M. A. Zvénigorodsky* Saint-Pétersbourg. 1892.
15) *Trésors russes. Recherches sur les antiquités de la période des grands-ducs*. T. I, 1898.
16) *Sur les problèmes scientifiques de l'histoire de l'art russe ancien*. Saint-Pétersbourg, 1899.
17) *Sur l'état contemporain de la peinture des icônes russes. Publications du Comité de la peinture des icônes russes*, fasc. I, 1901.
18) *Voyage dans quelques villages du gouvernement de Vladimir. Ibid.*
19) *Peinture des icônes de la Russie du sud-ouest. Ibid.*
20) *Monuments de l'art chrétien sur le Mont Athos*. Saint-Pétersbourg, 1902.
21) *Les icônes des collections de Mgr Porphyrius*. Saint-Pétersbourg, 1902.
22) *Miniatures du manuscrit de Kœnigsberg*. 1902.
23) *Les initiales zoomorphiques des manuscrits grecs et glagolitiques du* xe-xie *siècle à la bibliothèque du monastère du Sinaï*. 1903.
24) *Voyage archéologique en Syrie et en Palestine*. Saint-Pétersbourg, 1904.
25) *Iconographie de Jésus*. Saint-Pétersbourg, 1905.
26) *Jérusalem*, article dans *l'Encyclopédie orthodoxe*, t. XI, 1905.
27) *Images des membres de la famille d'un prince russe du* xie *siècle*. Saint-Pétersbourg, 1906.
28) *Voyage archéologique en Macédoine*. Saint-Pétersbourg, 1909.
29) *Iconographie de la Vierge : rapports entre la peinture grecque, russe et italienne de la Renaissance*. 1910.
30) *La nouvelle pinacothèque du Vatican*, in *Staryje Gody*, mars 1911.
31) *Iconographie de la Vierge*, t. I, 1914; t. II, 1915.
32) *La besace mythologique*, in *Bulletin de l'Académie des sciences bulgares*, t. XXII, 1921.

Une civilisation inconnue.

Les fouilles archéologiques de l'an passé et de cette année en divers pays ont été remarquablement riches en résultats souvent inattendus. Je ne parle pas de la tombe de Toutankh Amon, qui a livré des objets d'une beauté surprenante. D'autres fouilles moins brillantes ont ouvert des horizons tout à fait nouveaux. Ainsi celles de la France en Syrie et surtout à Byblos ont révélé l'existence, à une époque reculée, d'un royaume phénicien avec lequel l'Égypte avait des rapports suivis dès les premières dynasties. En Mésopotamie, les fouilles d'Ur et de Kisch, conduites par une association d'Anglais et d'Américains, ont mis au jour des constructions remontant à environ

Digitized by Google

6 000 ans et des inscriptions historiques qui seront d'une grande importance pour la reconstruction de l'histoire des royaumes babyloniens. On nous dit qu'en Mésopotamie on peut voir des régions parsemées de tertres qu'on appelle en arabe des *tells*, qui sont des emplacements de villes anciennes et qui attendent la pioche des fouilleurs; mais pour qu'ils se mettent à l'œuvre, c'est partout l'argent qui manque, en sorte qu'à n'en pas douter de vrais trésors archéologiques restent enfouis.

Il en est ainsi dans une partie de l'Inde qu'on n'avait pas encore explorée scientifiquement : c'est la région de l'Indus, le Pundjab et le Sind. Là aussi, il y a des tells en grand nombre, auxquels on ne prêtait nulle attention, et qui recouvrent les restes de villes autrefois florissantes. Récemment, deux savants indous se sont attaqués à deux de ces tertres dans la vallée de l'Indus; l'un, à un endroit nommé Mohenjo-Daro, portait au sommet une grande construction bouddhique maintenant abandonnée, et qui doit être du second siècle de notre ère. Mais ce qui est d'un intérêt beaucoup plus grand, ce sont des constructions en briques trouvées à une grande profondeur au-dessous de l'édifice bouddhique, dont quelques-unes paraissent reposer sur le sol naturel, et dont il semble y avoir eu deux étages. Ce sont des chambres et des couloirs au milieu desquels est une construction massive avec des murs de sept à huit pieds d'épaisseur, que l'on croit être un sanctuaire. On y descend par un escalier, et l'on y voit des canaux recouverts de dalles de marbre que l'on croit être destinés à amener l'eau lustrale quand le sanctuaire et la statue qu'il contenait devaient être lavés. C'est du moins l'opinion du savant qui a fait cette découverte. Il s'y trouve aussi un autel bâti de petites briques émaillées.

A Harappa, une autre localité de la même région, on a trouvé des constructions du même genre, dont il y avait sept à huit étages. Elles sont moins bien conservées, elles ont souffert de travaux de chemins de fer. Le directeur du service archéologique aux Indes, sir John Marshall, qui décrit ces trouvailles dans l'*Illustration* anglaise et en donne des reproductions, est frappé de ce qu'il y a là quelque chose de tout nouveau. Jusqu'à présent, ce que nous connaissions des antiquités de l'Inde ne remontait pas plus haut que le IIIe siècle avant J.-C., et il est évident que ces constructions superposées sont antérieures de bien des siècles à cette époque.

Ce qui est le plus étonnant, ce sont des objets trouvés dans ces constructions, aussi bien à un endroit qu'à l'autre : ce sont des poteries faites à la main ou au tour, quelques-unes polychromes, des figures d'animaux en terre cuite ou d'êtres humains avec de singulières coiffures, des colliers en verre ou en faïence bleue, quantité d'outils de silex, des pions à jouer, ce qu'on nomme des anneaux de différentes pierres dont il y a qui pèsent jusqu'à 50 livres, des barres de cuivre qui doivent avoir servi de monnaie.

On a pu reconnaître la manière dont étaient enterrés les morts. Les plus anciens étaient dans des tombes de brique où le cadavre était replié. A une époque peut-être beaucoup plus tardive, on brûlait les corps; les cendres étaient disposées dans une petite urne qui elle-même était placée dans une grande jarre avec d'autres petites coupes renfermant des victuailles.

Parmi toutes ces trouvailles, ce qui était le plus inattendu, c'est ce qu'on appelle des sceaux ; ce sont de petites tablettes en pierre sur lesquelles est gravé un bœuf ou une licorne, et aussi des caractères pictographiques inconnus

Digitized by Google

à sir John Marshall et tout différents de ce qu'on a trouvé jusqu'à présent aux Indes. C'est une écriture absolument nouvelle. Quelques-uns de ces caractères sont gravés sur les barres de cuivre et sont peut-être l'indication de leur valeur. L'un des savants indous, M. Banerji, voudrait rattacher cette écriture à la civilisation mycénienne; sir John Marshall voit là une civilisation autochtone qui s'est développée dans le pays même, sans aucun élément étranger.

La question de l'origine et de la nature de cette culture vient d'être tranchée par l assyriologue M. Sayce, qui, au premier coup d'œil, a reconnu que ces antiquités étaient toutes semblables à celles qui proviennent de Babylonie et de la race des Sumériens qu'on a généralement considérés comme antérieurs aux Sémites. Ces soi-disant sceaux rappellent tout à fait les tablettes de compatibilité proto-élamites trouvées en grand nombre par M. de Morgan à Suse en Perse et publiées par le P. Scheil, qui appartiennent au troisième millénaire avant J.-C. Celles de l'Inde sont tout à fait semblables. Les animaux, comme la licorne, sont les mêmes; les caractères pictographiques et les chiffres sont presque identiques. D'autres tablettes du même genre viennent de la Babylonie du sud, où l'on avait trouvé des poids tout pareils à ceux de l'Inde, et ce qu'on a appelé des anneaux de pierre qui sont des massues. MM. Gadd et Sidney Smith, du Musée britannique, font ressortir aussi la grande ressemblance entre ces constructions de briques, dont celles qui servaient à l'ornementation et aux canaux étaient émaillées, et celles qui ont été découvertes à Ur en Mésopotamie, l'ancienne Ur de Chaldée d'où sortit Abraham.

Tout cela nous montre que vers 3000 ans avant J.-C. le Pundjab était occupé par une population toute semblable aux Sumériens de Mésopotamie, que l'on considère encore comme les prédécesseurs des Sémites babyloniens, lesquels leur avaient emprunté leur écriture. C'est dire que les idées reçues sur l'origine de la civilisation de l'Inde sont tout à fait bouleversées. Déjà précédemment on avait constaté des rapports entre les Aryens de l'Inde et la Mésopotamie; des inscriptions cunéiformes ont montré que les dieux Indra et Varouna étaient adorés dans une partie de cette région vers 1400 avant J.-C. Cette nouvelle découverte, qui semble révéler des rapports étroits entre ces deux pays si distants, à une époque beaucoup plus reculée, nous conduira-t-elle à la solution des questions si nombreuses que soulèvent les migrations de ces peuples anciens? Les Aryens ont-ils paru plus tôt qu'on ne croyait? Que doivent-ils dans leur civilisation aux Sumériens, les plus anciens habitants de la Babylonie? Seules la pelle et la pioche de l'explorateur peuvent nous apporter des renseignements certains.

Il faut espérer que l'Europe pacifiée, débarrassée d'une partie de ses dépenses militaires, pourra consacrer plus d'argent à fouiller ces nombreux *tells* qui peuvent nous apprendre ce qu'ont été nos origines.

ÉDOUARD NAVILLE.

(*Journal de Genève*, 20 octobre 1924.)

Acquisitions du Musée Britannique.

Parmi les récentes acquisitions, on signale (*Times* du 14 octobre 1924) une statuette sumérienne de prêtresse (vers 2800 av. J.-C.), haute de 25 centi-

Digitized by Google

mètres, avec yeux creusés et robe à franges; une stèle provenant de Tell Amarna, avec figure d'Amenhotep III (XVIIIe dynastie), père du roi hérétique Akhenaten, accompagné de la reine Tiye; un bol de faïence bleue portant en relief des cervidés, des oiseaux et des poissons, disposés en bandes à l'intérieur du bol, alors que l'extérieur est orné de pétales de lys à relief (art saïte); deux candélabres égyptiens en argile, des environs de 3000 av. J.-C., objets très rares dont la tombe de Toutankhamon a fourni d'autres spécimens. Des gravures de ces antiquités ont été publiées dans le *Times* du 13 octobre.

X.

A propos de la collection Morel.

On sait que cette collection champenoise, connue par une publication de luxe d'ailleurs fort rare, a été acquise par le British Museum, qui en a donné un excellent catalogue.

Dans une lettre d'Anatole de Barthélemy à G. de Mortillet, datée du 30 janvier 1875, je lis ces lignes que je crois devoir réproduire :

« Il semble que les découvertes de M. Morel (de Châlons) ne doivent être admises que sous bénéfice d'inventaire, surtout celles du département de l'Aube. Les provenances ne seraient pas certaines et pourraient être factices, c'est-à-dire de l'invention des vendeurs [1]. »

S. R.

Au Musée Victoria et Albert.

Sir Cecil Smith, autrefois du British Museum, où il succéda comme conservateur à Murray en 1904, fut nommé, en 1909, conservateur du Musée de Kensington et chargé de la réorganisation de cet établissement, dirigé avant lui par Sir Purdon Clark et A. B. Skinner. Sir Cecil, helléniste de profession, mais amateur de goûts très variés, s'est montré un excellent *arrangeur*. On peut trouver dans un article du *Times* (11 septembre 1924) le détail des réformes utiles et des innovations qui lui sont dues. Il prend sa retraite en septembre 1924 pour être remplacé par un savant depuis longtemps attaché au même établissement, M. Maclagan.

X.

Inauguration du Musée archéologique de Baval.

Cette cérémonie (juillet 1924) a été présidée par M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut, qui a prononcé à cette occasion le discours suivant :

Messieurs,

Lorsque vous avez fait appel à l'Académie des Inscriptions que j'ai l'honneur de représenter ici, vous pensiez avec raison qu'elle ne pouvait manquer de s'intéresser à une œuvre telle que la vôtre, à laquelle une Municipalité et un Syndicat d'Initiative, si éclairés et si dévoués, ont collaboré, dans une parfaite union, avec tant d'érudits bien connus

1. Cette correspondance, que je lis pour la première fois, me révèle des détails intéressants sur l'achat des collections champenoises pour Saint-Germain pendant les dernières années de l'Empire, et aussi sur le rôle considérable qu'A. de Barthélemy a joué dans la rédaction du *Dict. archéol. de la Gaule*. Si j'avais à récrire la notice que j'ai publiée à ce sujet, je lui ferais une plus belle part.

Digitized by Google

Si nous étions tout à fait en petit comité de fervents des temps passés, il serait superflu d'exposer les raisons de la cérémonie d'aujourd'hui. Mais nous devons penser à ceux que nos études et nos préoccupations peuvent surprendre, parce qu'ils en connaissent mal l'objet.

Vous vous souvenez que, dans votre jeunesse, vous avez lu l'histoire de Deucalion et de Pyrrha, ces souverains de la Thessalie, sauvés du Déluge, parce qu'ils étaient les seuls justes de leur temps, et réfugiés sur le Parnasse : ils avaient reçu, de l'oracle de Thémis, l'ordre de ramasser les ossements de leur mère. Vous, Messieurs, sur votre terre vénérée, vous ne ramassez pas les pierres pour les jeter par-dessus votre tête et faire surgir ainsi une nouvelle race humaine. Mais votre œuvre n'est pas moins louable : c'est celle de fils qui honorent leurs pères en recueillant pieusement tout ce que ceux-ci ont créé, au cours de leur existence, qui, à l'instar de la nôtre, fut quelquefois calme et souvent troublée.

Certains esprits trop modernes peuvent penser que les recherches de ce genre ne sont guère utiles au progrès de l'Humanité, but qui assurément doit être notre principale préoccupation. Mais il serait vain et même dangereux de prétendre que l'étude sérieuse du passé ne permette pas de préparer l'avenir. Ce passé a beaucoup à nous apprendre et l'art même du potier peut tirer parti des plus modestes tessons, semblables à ceux que vos travailleurs patients ont soigneusement récoltés. En effet, cette antique céramique rouge, à glaçure si brillante, est le produit mystérieux d'une fabrication que de nombreux archéologues et chimistes n'ont pas encore reproduite exactement. La connaissance des procédés de cette technique de l'art de la terre pourrait fournir le point de départ d'une industrie moderne et devenir une source de richesses et de bien-être.

L'un des vôtres, un de ceux qui ont le plus fait pour la résurrection de l'antique Bavai, — j'ai nommé M. Maurice Hénault, — a dit, il n'y a pas longtemps, que vous vouliez employer toutes vos forces et toute votre âme pour rendre à la lumière « les restes des monuments grandioses qui firent l'ornement et la gloire de Bavai ».

C'est là un beau programme, et même si ces restes n'ont pas l'ampleur et la majesté de ceux qui se dressent encore dans beaucoup de vieilles cités, ils peuvent jouer tout de même un rôle important et utile. Les Gallo-Romains étaient des maîtres dans l'art de la construction et, pour les travaux publics en particulier, nous pouvons encore apprendre en étudiant les modèles que les Anciens nous ont laissés, et même en les utilisant. L'histoire des aqueducs d'Antibes, de Rodez, de Sousse, de Spalato, par exemple, fournit des preuves suffisantes de cette affirmation.

Ainsi l'archéologie apportera son glanage à l'œuvre de perfectionnement, en ressuscitant des témoignages perdus de l'expérience des Anciens.

Si quelques monuments peuvent et doivent demeurer, avec avantage, à l'endroit même où ils ont été élevés, il faut prévoir un abri pour les fragments et les petits objets qui seraient dispersés et perdus.

Assurément, ce n'est pas aujourd'hui que la France comprend l'utilité des musées régionaux. Ainsi, en 1831, dans le rapport présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par sa Commission des Antiquités de la France, Emeric-David constatait les progrès de la science archéologique et ajoutait :

Digitized by Google

« Des musées d'antiquités se sont formés dans presque tous les chefs-lieux des départements; des conservateurs habiles y ont été attachés; des sociétés d'antiquaires s'y sont réunies. MM. les préfets ont dignement encouragé ce genre d'études et quelquefois ils y ont pris part eux-mêmes. »

Si je vous cite ce rapport, c'est qu'à côté de cette phrase d'intérêt général, il présente pour vous un attrait particulier. En effet, on y lit, un peu plus loin, que la Commission propose d'accorder à M. Antoine Niveleau, architecte de la ville de Valenciennes, une médaille d'or pour son recueil de dessins, accompagné d'un texte et consacré aux antiquités trouvées à Bavay, de 1824 à 1829.

Ce travail, qui n'a pas été imprimé, mais dont je connais au moins deux exemplaires manuscrits, l'un à Paris, l'autre à Lille, mérite d'être rappelé ici en ce jour. Mais, en même temps, il fait naître un vif regret : c'est que Bavay n'ait pas eu alors, comme beaucoup de chefs-lieux, le Musée où auraient été rassemblés tant de débris précieux de son passé, qui sont, je ne crains pas de le proclamer, des parcelles respectables d'un corps toujours en évolution. Et c'est parce que vous n'aviez pas ce Musée que beaucoup d'objets dignes d'attention ont été dispersés aux quatre vents du monde, ou par « les sept chaussées Brunehaut », qui partaient de votre vieille place!

Et c'est pour cela que vous ne possédiez pas le groupe de bronze représentant Mercure et son coq, et cette autre statuette, trouvée en 1817, dans la « terre à trois coins », et encore tant d'autres monuments précieux.

Aujourd'hui, vous avez votre Musée et nous sommes venus ici pour vous en louer et pour nous en réjouir.

Ce Musée existait déjà, il est vrai, avant la terrible guerre et, alors qu'il était tout petit, le canon de Maubeuge l'a fait trembler! Mais il a survécu, il a grandi, entouré de vos soins dévoués et vous venez de lui fournir une nouvelle demeure.

Je ne suis guère qualifié pour vous retracer l'histoire des collections de votre cité, et vous la connaissez d'ailleurs fort bien. Mais mes paroles passeront peut-être par-dessus les murs de Bavay et il est utile qu'elles proclament tout ce que ce Musée doit à MM. Delmotte, Darche, Derome, Gondry, Houet, et plus récemment à Mme Boury et à M. Donay.

Et que dire de M. Hénault qui, depuis 1906, est venu constamment de Valenciennes pour diriger les fouilles entreprises sur votre territoire, pour en classer les résultats, si souvent intéressants, pour rédiger une partie des inventaires si précis et déjà très utiles!

L'œuvre, toute de science et de dévouement que M. Hénault a menée à bien ici, est la plus belle que l'on puisse souhaiter au plus parfait conservateur de musée.

A côté de lui, nous voyons avec émotion le vaillant président de votre Syndicat d'Initiative, le commandant Georges Sepulchre, qui met aujourd'hui à profit l'expérience acquise dans le rôle glorieux qu'il a eu naguère, pour étudier les campagnes de César dans votre pays.

Je ne veux pas oublier non plus de saluer M. Paul Darche, que l'état de sa santé tient éloigné de nous : il a si bien collaboré à l'œuvre commune par ses démarches inlassables et ses excellents inventaires de monnaies et de marques de potiers conservées au Musée !

Après M. Savagner, votre zélé secrétaire, et M. de Cagny, si dévoué parmi

Digitized by Google

tous ceux qui ont contribué à la création de la revue consacrée au pays des *Nervii* et aussi à la formation de la Société du Musée, il faudrait citer bien des habitants de l'antique Bavai, car, en frôlant, chaque jour, quelque reste vénérable de la cité gallo-romaine, ils ont appris à comprendre que personne ne saurait se désintéresser d'un passé chargé de souvenirs.

Ce passé n'est pas si mort que l'on pourrait croire; l'âme de vos pères l'anime encore, et c'est sans doute cette âme qui a voulu démontrer comment le passé pouvait sauver l'avenir, en inspirant, pendant la dernière guerre, la pensée de cacher, dans les souterrains antiques, de nombreux jeunes gens ou prisonniers évadés, qui, grâce à l'admirable dévouement de plusieurs personnes, comme M. Lenglet et Mme Durand, purent attendre une occasion favorable pour gagner un pays voisin.

C'est là, Messieurs, un beau fleuron pour l'archéologie; c'est une preuve inattendue qu'elle n'est pas inutile. Rien d'ailleurs n'est inutile dans notre monde et l'araignée qui tissa sa toile devant l'entrée de la retraite de Mahomet est devenue le symbole de cette idée profonde.

Le Musée de Bavai sera utile, et non pas seulement comme une mine de documents pour ceux qui étudient scientifiquement l'antiquité : à vous, enfants de la terre des *Nervii*, il rappellera aussi votre noble attitude devant les envahisseurs, dans les jours les plus douloureux de votre histoire!

***

Au Musée, M. Maurice Hénault s'est exprimé comme il suit :

Depuis plus de quinze années, jour par jour, semaine par semaine, mes collaborateurs dévoués et moi avons recueilli pieusement des reliques du passé que vous voyez aujourd'hui réunies dans ce modeste asile.

Nous les avons étudiées scrupuleusement une à une; nous les avons placées en ordre dans des vitrines ou fixées aux murailles de nos salles, et toujours une seule et unique pensée a dirigé nos efforts : faire comprendre à tous, même aux plus humbles, ce que peut offrir de grand et de beau cet héritage du passé.

Nous avons voulu instruire et apprendre à tous, dans la mesure de nos moyens, quelle était l'histoire de chacun de ces objets, quelle pouvait être son utilité et montrer nettement que souvent, à dix-neuf siècles de distance, leur forme comme aussi leur usage n'avaient pas varié.

De nos jours encore, point de travailleur, charpentier, maçon, forgeron, cultivateur dans la plaine, bûcheron dans la forêt ou potier dans l'usine, qui ne se serve d'outils qu'inventèrent ou perfectionnèrent tour à tour Nerviens ou Gallo-Romains.

Nous avons voulu aussi montrer par la réunion de vases bien humbles ou de tessons bien grossiers, mais qui nous tiennent au cœur parce qu'ils sont façonnés avec l'argile de notre pays, nous avons voulu montrer, dis-je, que la technique alors employée diffère bien légèrement de la technique moderne, et que de nos fours de potiers nerviens façonnés de simple glaise sont sortis des vases que ne sauraient désavouer des manufactures aujourd'hui renommées.

Dans la présentation de nos collections, nous avons respecté, autant qu'il était en notre pouvoir, l'ordre chronologique et nous avons groupé les objets

Digitized by Google

de même matière ou de même forme en ensembles qui toujours impressionnent, et retiennent l'attention même des plus indifférents.

Toujours aussi, quand il était possible, nous avons comparé, à l'aide d'objets spécialement choisis, le présent au passé; et par des notes simplement rédigées, jointes à chaque objet, nous avons permis à tous de comprendre et de retenir.

Un musée, tel que le nôtre, n'a point été créé et ordonné seulement pour le plus grand plaisir des savants tels que vous, Messieurs, mais surtout pour devenir la simple et belle école où toutes les intelligences recevront un enseignement à jamais profitable.

Nous avons encore bien des projets. C'est ainsi qu'il a été réuni, en attendant une exploitation prochaine, des matériaux de tous genres, des ciments, des pierres taillées, des métaux, des cols de vases ou d'amphores et des menus objets usuels en fer ou bronze.

Nous essaierons par des analyses techniques de déterminer la composition de chacun d'eux et par là même la provenance. Des centaines de cols de vases avec ou sans anses, des déversoirs de « téles » aux formes multiples, montreront mieux que toutes les descriptions, si précises soient-elles, les étapes par lesquelles a passé l'art incomparable des façonneurs de terre du pays nervien.

C'est à cette école d'un genre nouveau que pourront s'instruire les chefs d'entreprise, leurs ouvriers et leurs apprentis.

Et pourquoi, Messieurs, Bavai ne deviendrait-il pas un centre d'instruction et de recherches archéologiques? Nombre de jeunes gens reçoivent à Paris, à Bruxelles, des leçons incomparables de professeurs éminents; pourquoi, ayant la théorie, ne viendraient-ils pas chercher ici la pratique?

Enfin, le jour où des causeries accessibles à tous, le jour où l'enseignement très simple de notre passé pourra être donné aux jeunes gens de nos écoles, cette fois, notre rêve le plus cher sera réalisé et cela nous dédommagera amplement de tous nos labeurs et de toutes nos peines.

***

Enfin, dans la Salle des Fêtes de Bavai, M. Adrien Blanchet a fait une conférence que nous résumons :

L'Histoire se répète. En 358, l'empereur Julien passait le Rhin et recevait la soumission des rois alamans Suomarius et Hortarius qui rendirent des prisonniers romains et fournirent du bois, du fer et des voitures pour réparer les villes ruinées de la Gaule.

Vous voyez que les *réparations* ne datent pas d'hier.

C'est qu'aussi les calamités de l'invasion venant de l'Est ne datent pas d'hier non plus. La Gaule et votre région en particulier ont souffert depuis dix-huit siècles au moins du pillage, de l'incendie, des massacres apportés par les hordes d'outre-Rhin.

Un savant belge, l'abbé Cajot, a remarqué, il y a longtemps déjà, que la plupart des trésors des monnaies romaines, découverts dans la province de Namur, avaient été enfouis sous les règnes de Gallien, de Postume, de Claude II, Tetricus, Aurélien (+275), et que les villas antiques de cette même région paraissaient, pour la plupart, avoir été détruites à la même époque.

Digitized by Google

Remarquez que, si, depuis Namur, on remonte le cours de la Sambre, on passera par Charleroi et on arrivera à Maubeuge, c'est-à-dire chez vous. C'est un chemin d'invasion et c'est parce que l'histoire nous le disait, que l'on aurait dû respecter son enseignement. Mais trop de gens s'élèvent aujourd'hui contre l'utilité de l'Histoire; et cependant, si nous savions comprendre sa conversation, nous pourrions éviter le retour des événements que certains sont portés à qualifier de surprises, parce qu'ils ignorent tout du passé.

Je parlais de la province de Namur ruinée sous le règne des empereurs de Gallien à Aurélien. Mais les dépôts monétaires de Fressain (près de Douai), de Château-l'Abbaye, de Vieux-Condé (arrondissement de Valenciennes), de Notre-Dame-aux-Bois, de la forêt de Wallers, de Bollezèle, de Gommegnies et aussi les dépôts de Bouvines, prouvent que votre pays a suivi le même sort, à la même époque.

En partant de ce nom de Bouvines, devenu célèbre en 1214, je pourrais vous promener à travers les lauriers de notre histoire en passant par Denain, Fontenoy et Jemmapes, mais vous connaissez aussi bien que moi toutes les chevauchées glorieuses de nos pères. Ce que je veux rappeler ici, c'est que, lorsque l'ennemi séculaire s'est présenté, il y a dix ans, il n'avait pas oublié que le pays de Bavai était une porte de la France, qu'il avait déjà fracturée dans les siècles passés!

L'Antiquité connaissait déjà ce flot dévastateur qui, moins pur que celui de l'Océan, venait couvrir périodiquement les campagnes de la Gaule.

Nos pères avaient d'abord placé leur espoir de tranquillité dans le *limes*, ce rempart relié de loin en loin par des *castella*, ces fortins dont tant d'exemples subsistent encore. Mais pour garnir cette ligne, l'Empire eût dû avoir une armée dix fois plus forte que celle dont il disposait.

Pendant trois siècles, la Gaule s'était couverte de cités et de monuments; les campagnes possédaient presque autant de fermes et de villas d'agrément que de sources d'eau claire. Mais la digue protectrice du *limes* fut rompue, les hordes barbares se répandirent et la civilisation latine faillit être emportée par le flot envahisseur.

Un auteur latin de la fin du IIIe siècle nous apprend que les Germains avaient ruiné 70 villes de la Gaule. Les riches campagnes furent changées en désert; des fourrés impénétrables poussèrent sur les cendres des exploitations agricoles; les populations, échappées au massacre, se dispersèrent; puis, obéissant à une loi assez générale, les foules décimées se reformaient le plus souvent sur le lieu même de leurs malheurs, comme cette population de pêcheurs qui ne craint pas de vivre sur le sol d'Herculanum, figé par la lave du Vésuve.

Mais, avertis par un passé déjà long et si terrible, les Gallo-Romains survivants sentirent qu'il fallait créer, autour des villes, une protection différente de celle de la frontière, et comme il fallait faire vite, ils puisèrent le long des routes, dans leurs nécropoles, comme dans les ruines des théâtres et des temples effondrés, des blocs de pierre, disparates, inégaux, encore sculptés ou couverts d'inscriptions.

Hâtivement ils élevèrent un mur irrégulier, mais compact, autour de l'emplacement choisi dans leur ancienne cité, pour fonder de nouveau leur famille et continuer la tradition. Puis, sur ces premières bases, quand ils eurent quelque répit, ils construisirent au-dessus de ces fondations, qui pouvaient résister

Digitized by Google

aux machines de guerre, des murailles plus soigneusement appareillées et coupées de ceintures de briques.

C'est la caractéristique la plus générale des enceintes de la seconde moitié du IIIe siècle. Mais il faut se garder de croire que les constructeurs obéissaient à un plan général préconçu. Il y a des différences selon les cas, selon la nature du terrain.

Bien que les constructeurs aient voulu enclore au moins quelques-uns de leurs principaux monuments au milieu de leur enceinte, ce n'était pas toujours possible, car il fallut choisir surtout le point topographique le plus fort. De là vint que l'amphithéâtre devient quelquefois un puissant bastion, comme à Tours et à Périgueux; mais aussi il reste le plus souvent en dehors et c'est de là que proviennent souvent de nombreux matériaux, d'abord parce qu'ils étaient à pied d'œuvre et aussi parce qu'il importait de ne point laisser un point d'appui aussi fort à la disposition de l'ennemi dont le retour paraissait, à juste titre, inévitable.

La muraille n'était pas composée d'une courtine seule; des tours la renforçaient à une distance assez constante et régulière pour chaque enceinte, mais assez différente selon les cités.

Tours pleines ou demi-pleines, circulaires le plus souvent, d'épaisseur variable mais dépassant généralement 3 mètres, alors que la courtine varie, selon les villes, de 2 m. 80 à 6 mètres. Sans parler des poternes, plus ou moins nombreuses, dont on constate la présence dans les enceintes antiques de diverses villes de France, poternes dont l'origine médiévale me paraît certaine dans la plupart des cas, il faut signaler les véritables portes, le plus souvent flanquées de deux tours, à voie simple ou à voie multiple pour les voitures et pour les piétons. Elles défendaient les points où la voie principale, le *cardo maximus*, suite d'une voie romaine ordinaire, traversait la cité.

Dans la plupart des grandes villes de France où l'enceinte gallo-romaine a constitué le noyau de l'agglomération postérieure, si beaucoup de monuments antiques, sûrement conservés à l'origine, ne sont pas parvenus intégralement jusqu'à nos jours, du moins, n'est-il pas sans intérêt de constater que des monuments, moins anciens mais aussi vénérables à d'autres titres, ont duré à travers les siècles et nous permettent aujourd'hui de faire des remarques bien curieuses.

C'est ainsi que l'archéologue peut s'apercevoir que souvent la cathédrale, l'évêché, le château du comte ou du duc, ont profité des fortes assises qui leur étaient offertes. Pensez que ces retraites des pouvoirs religieux et civil avaient quelquefois besoin de se protéger contre l'ennemi de l'intérieur, presque autant que contre celui de l'extérieur.

Plantés sur la muraille antique qu'ils dominaient en la grandissant, ces bastions pouvaient recevoir des secours de l'extérieur et la position permettait aussi de chercher une fuite rapide si elle devenait nécessaire. A Tours et à Soissons, comme à Boulogne-sur-Mer, le château se dressait sur l'angle Nord-Est; à Tours et à Évreux, l'angle Sud-Ouest est réservé au siège de l'archevêque et de l'évêque. Les exemples analogues, où la situation varie, sont nombreux.

Dans ce rapide exposé, j'en ai déjà dit assez pour vous faire toucher du doigt l'intérêt des enceintes élevées sur de nombreux points de notre chère Gaule, dans la seconde moitié du IIIe siècle de notre ère. Je voudrais mainte-

Digitized by Google

nant en venir à l'examen d'une question qui touche plus directement notre vieille ville de Bavai.

Je crois que, comme tant d'autres cités de la Gaule, Bavai fut détruite, une première fois, vers 270-275, et resta peut-être quelque temps abandonnée. Mais il en fut pour Bavai comme pour tant d'autres métropoles, centres commerciaux importants, qui avaient été la cause principale du développement considérable du réseau des voies romaines, par exemple Trèves, Senlis, Soissons, Strasbourg, Paris, Tours, Poitiers, Périgueux, etc. Ces nœuds de routes essentielles au territoire tout entier ne pouvaient rester sans défense, et il serait bien singulier en vérité que Bavai eût été une exception. L'importance de Bavai fut sûrement diminuée, puisque, de bonne heure, on ne parle plus de la *Civitas Nerviorum;* et Ammien Marcellin, qui écrivait au milieu du IVe siècle et nous a laissé, dans son XVe livre, un tableau de la Gaule à cette date, ne nous parle pas de Bavai, alors qu'il cite Cologne et Tongres défendant la seconde Germanie, Metz et Trèves défendant la première Belgique. Mais dans les actes de saint Liboire, écrits sans doute vers le VIe siècle, nous trouvons la mention du *Castellum quod Bavaca nominatur.* Ce *castellum* a dû naître bien avant le VIe siècle, parce qu'il répondait à une nécessité primordiale, la protection du croisement des sept routes, les sept chaussées Brunehaut de votre ancienne colonne, qui perpétuait une tradition. N'oublions pas que le terme de *chaussée Brunehaut* signifiait seulement que la voie était fort ancienne. Les Mérovingiens ont peut-être réparé quelquefois, ils ont rarement créé.

Il y a d'ailleurs une autre raison qui me porte à croire à l'antiquité du plan du vieux Bavai, tel que Niveleau le donnait en 1830.

Bavai, de forme presque ovale comme beaucoup de cités de la Gaule : Sens, Bourges, Noyon, etc., a dû être délimité pendant longtemps par ses murs.

Si l'on explorait cette muraille, en faisant des sondages sur le parcours probable, surtout vers les points des anciennes portes de Valenciennes et de Mons, on trouverait peut-être des renseignements précieux.

Mais ceci est du ressort de M. Hénault et je ne doute pas qu'avec son fidèle et dévoué Quévy il n'arrive un jour à nous donner la solution du problème.

Le Musée de Niebla (prov. de Huelva).

Une colonne et demie du *Times* (23 août 1924, p. 9) célèbre le Musée fondé à Niebla et enrichi par les fouilles d'une Anglaise, Mme Whishaw, directrice d'une école d'archéologie anglo-espagnole dont je n'avais pas encore entendu parler. La partie principale de la collection est paléolithique, mais il y a aussi, assure-t-on, des œuvres notables d'origine *tartessienne*, en particulier des idoles *liby-tartessiennes* représentant des personnages royaux et sacerdotaux des deux sexes. Les vases ont un aspect péruvien. « Au fait, il n'y a pratiquement aucune différence entre les exemplaires du Musée de Niebla et nombre de ceux du Musée de Cuzco. » Il y a toujours eu en Espagne des faussaires qui ont pris modèle sur les poteries de l'Amérique du Sud

Parmi les objets spécialement signalés, mentionnons un sphinx en terre cuite claire avec une tête bronzée, imitation locale d'un type égyptien. Je traduis ce qui suit, avec un *caveat* que le ton général de l'article rend indispensable : « Unique et probablement sans prix est une coupe en terre cuite qui,

Digitized by Google

comme le sphinx, offre une surface polie et bronzée; on y voit en relief deux figures de Libyens combattant une Amazone indigène. Les Libyens portent des coiffures à deux plumes comme sur le relief égyptien de Nefer-an-Ra. L'art manifesté dans ces objets montre de l'affinité avec celui des centres méditerranéens, en particulier avec la Crète, l'Égypte et l'art hittite, mais pourtant revêt un caractère distinct qui ne peut guère être expliqué par une influence directe de la Méditerranée seule. » Souhaitons qu'un visiteur compétent nous renseigne un jour sur le nouveau Musée de Niebla.

S. R.

La collection Paul du Châtellier.

Le 3 novembre 1924, le Conseil des Musées, confirmant le vote du Comité consultatif des Musées nationaux, a voté l'acquisition de la célèbre collection de feu Paul du Châtellier au château de Kernuz (Finistère). Le Ministère des Beaux-Arts a contribué pour un tiers à cette acquisition. La collection, réparée et inventoriée d'abord à Saint-Germain, sera répartie entre ce Musée et plusieurs Musées bretons. Une salle du Musée de Saint-Germain portera le nom du collectionneur. X.

La Bibliothèque Doucet.

La Bibliothèque Doucet, dite officiellement « d'art et d'archéologie », a été inaugurée le 5 novembre par le président de la République dans le nouveau local de la rue Berryer (hôtel de la baronne Salomon de Rothschild, † 10 mars 1922). M. Barthou, président de la Fondation Rothschild, a fait l'éloge de cette magnifique collection de livres et de celui qui s'est tant appliqué à la former; mais M. Doucet se dérobait aux compliments et surtout aux photographes; l'un d'eux pourtant réussit à le happer au passage dans la cour d'honneur.

Maintenant que cette Bibliothèque, fermée depuis si longtemps, va être discrètement ouverte aux travailleurs, il est urgent de la doter d'un règlement qui interdise, sauf motifs graves, la consultation des ouvrages et exemplaires de luxe. Il ne faut pas que les générations à venir reprochent à la nôtre d'avoir laissé maculer de pareils livres. Aucune note ne devrait être prise à l'encre, et il devrait y avoir, dans le vestibule, un petit récipient bien en vue pour se laver les mains. Serviettes et paletots, propices aux larcins, devraient être laissés au vestiaire. J'estime qu'il faudrait, en revanche, autoriser, en cas de nécessité reconnue, le prêt *sur gage* d'un ouvrage *non de luxe* pendant huit jours [1]. S. R.

Le droit d'entrée dans les musées.

Le produit de la perception du droit d'entrée et des taxes pour peindre, dessiner, photographier ou cinématographier dans les musées et les monu-

1. Voir, sur la nouvelle installation, un article de M. A. Joubin (*Gazette des Beaux-Arts*, déc. 1924, p. 317 sq.). Voir aussi la protestation du président de la section des Lettres de l'Association générale des étudiants contre l'installation de la Bibliothèque Doucet loin du Quartier latin (*Université de Paris*, déc. 1924, p. 8). Du fait que les neuf dixièmes des livres *utiles* de cette Bibliothèque sont déjà à la Sorbonne et à l'École des Beaux-Arts, ce président ne souffle mot.

Digitized by Google

ments appartenant à l'État et affectés à l'Administration des Beaux-Arts a continué, en 1923, la marche ascendante constatée déjà en 1922, première année d'application des taxes.

Le montant des recettes s'est élevé, en 1923, à 1.775.285 fr. 75, se décomposant ainsi par nature de perception :

Entrée	1.750.194 75
Peinture ou dessin	7.736 »
Photographie	13.155 »
Cinématographie	4.200 »

L'insuffisance manifeste de cette dernière taxe, fixée à 50 francs par jour par le décret du 29 juin 1922, a retenu toute l'attention de la Commission, qui en a demandé le relèvement, en tenant compte de l'importance de la mise en scène appréciée d'après le nombre des figurants. Les nouvelles dispositions approuvées par le Conseil d'État et qui viennent d'être promulguées prévoient un droit fixe de 150 francs par jour et par opérateur, augmenté d'une taxe additionnelle de 10 francs par jour et par figurant, avec maximum fixé pour ladite taxe à 500 francs.

Le montant des recettes mentionnées ci-dessus se répartit comme suit :

Musées nationaux	560.457 50
Palais nationaux	186.743 25
Monuments historiques	976.446 »
Musées non pourvus de l'autonomie financière	51.639 »

Les recettes les plus importantes ont été effectuées aux Musées du Louvre (404.919 francs), de Versailles (228.179 fr. 50), au Panthéon (167.964 fr. 25), à la Sainte-Chapelle du Palais (102.813 francs), à l'abbaye du Mont-Saint-Michel (98.858 francs), au palais de Pau (80.089 fr. 50), au Musée du Luxembourg (79.470 fr. 50), au Grand-Trianon (78.298 francs), et au palais de Fontainebleau (71.837 francs).

Du montant total des recettes il y a lieu de défalquer les frais de perception, qui se sont élevés à 150.092 fr. 56.

Sur le produit net (1.625.193 fr. 19), la caisse nationale des monuments historiques a reçu 1.188.559 fr. 02, y compris une somme de 370.896 fr. 70 pour la restauration du domaine de Versailles; pour les Musées nationaux 389.144 fr. 42. Le surplus (47.489 fr. 75) a été attribué aux Musées non pourvus de l'autonomie financière (Sèvres, Gobelins, Musée de sculpture comparée, Guimet, Adrien Dubouché à Limoges) [1].

(*Temps*, 31 août 1924.)

Sir A. Evans en Crète.

Au cours de ses fouilles de 1924, Sir Arthur Evans a trouvé à Cnossos, sous la cour centrale du palais, dans un milieu de la fin du néolithique caractérisé entre autres par une hache plate de cuivre, des morceaux de vases de pierre dure de fabrique égyptienne. Ainsi les relations de la Crète avec l'Égypte *remontent aux environs de* 3500 *av. J.-C.*

1. Tout cela est fort bien ; mais il est absurde de faire payer un droit par des savants qui veulent prendre des photographies dans les Musées sans aucune intention d'en faire commerce. — S. R.

Digitized by Google

Ces relations suivaient la voie maritime d'Égypte en Crète (le port méridional étant à Komo, un peu au nord du cap Lithinos), puis, de là, une route que Sir A. Evans a reconnue à travers l'île et qui est soutenue, sur quelques points, par des murs en terrasse. A cette route aboutissent d'autres chemins également anciens, jalonnés par les restes des villes minoennes, notamment à Visala. L'exploration de Komo promet des résultats très intéressants; c'est là que la tempête poussa Ménélas naviguant vers l'Égypte (*Od.*, III).

Les fouilles de Knossos ont encore révélé une construction élégante, peut-être à l'usage d'hôtellerie, datant du XVIe siècle avant notre ère; parmi les débris de fresques, on signale surtout des perdrix rouges, représentées avec un surprenant réalisme. Cela fait songer à Perdix, neveu de Dédale [1].

S. R.

La religion minoenne.

A une réunion de l'*Hellenic Society* (4 novembre 1924), Sir Arthur Evans a appelé l'attention sur des monuments du plus haut intérêt. Pendant la guerre on a ouvert à Thisbé une tombe à coupole où l'on a trouvé 13 anneaux d'or et pierres gravées. Parmi les sujets représentés, on signale la déesse sortant de terre, tenant aux mains des pavots (prototype de Proserpine), une scène tragique qui paraît relative à la légende des Atrides, un héros poignardant le sphinx, un autre tirant une flèche contre un guerrier casqué dans un char qui traverse un défilé (légende d'Œdipe). Ces gravures remontent aux environs de 1500.

Une autre tombe à coupole près de Pylos, fouillée par un paysan, contenait une bague en or massif que Sir Arthur a pu acquérir. Il y a là non moins de 14 personnages de très petite dimension. Les scènes figurées paraissent relatives à la vie d'outre-tombe. Le champ est divisé en quatre parties par le tronc et les branches de l'arbre cosmique, dont un chien garde les abords. Dans un compartiment la déesse est assise, survolée par deux papillons qu'accompagnent deux chrysalides. Tout auprès est un jeune couple (les morts appelés à renaître?). Un autre compartiment montre, sur un lit, le lion gardien du monde infernal, servi par deux hiérodules de la déesse. Plus bas, le même jeune couple est introduit par deux griffonnes à la Cour du Griffon divin, assis sur un trône, derrière lequel se tient la déesse. La « bague de Nestor » n'est pas postérieure, semble-t-il, aux environs de l'an 1500 avant notre ère. Ce sont là de bien extraordinaires nouveautés [2]!

S. R.

Fouilles de Sparte.

La campagne conduite par l'École anglaise d'Athènes en 1924 a surtout porté sur le théâtre. On a trouvé un torse romain de Dionysos (?), la tête d'un empereur du IIIe siècle et d'importantes inscriptions (listes d'éphores, de nomophylaques, de membres de la Gérousia au IIe siècle). Au sommet de l'Acropole, on a découvert une tête de Gorgone et une tête de lion en bronze

1. *The Times*, 16 et 17 oct. 1924. Dans le dernier numéro (p. 18) on trouve reproduite une perdrix peinte et une figurine en argile peinte très grossière, représentant une femme nue à mi-corps, levant les deux bras qui paraissent tatoués.

2. *The Times*, 5 novembre 1924. — Sir A. Evans a bien voulu me montrer ces étonnants objets et les excellents dessins qu'en a faits le fils de feu Gilliéron. On n'en attendra pas longtemps la publication.

Digitized by Google

(VIe siècle), deux petits bustes archaïques féminins *(protomai)*, une statuette en bronze de Niké, un miroir avec dédicace du Ve siècle à Athéna, une cymbale votive, etc. Des tranchées d'essai ont donné une belle statuette en bronze d'Athéna (Ve siècle), une Sirène archaïque et un modèle de cuirasse en bronze avec dédicace rétrograde à Athéna [1]

X.

Une des têtes de Gaulois de Délos.

Il s'agit de la tête singulière publiée par G. Leroux, *Bull. Corr. hell.*, 1910, fig. 6-7, et par A.-J. Reinach, *Mon. Piot*, 1910, fig. 27 (moulage à Saint-Germain). M. P. Bienkowski, reprenant la question dans l'*Eos* (XXV, 1921-4), remarque que le revers de cette tête prouve qu'elle était appuyée à quelque support, peut-être une partie d'un trophée. D'autre part, il en signale la ressemblance avec une tête de Chiragan à Toulouse (Espérandieu, II, nº 947), où la branche du trophée ou tronc d'arbre est conservée en partie. M. Joulin y avait déjà reconnu « la réduction d'une des nombreuses statues de Galates de l'école de Pergame ». Ce n'est d'ailleurs pas une réplique de la tête délienne, mais le reste de la copie intégrale ou imitation d'un monument auquel la tête de Délos a pu appartenir (sur un trophée monumental à Délos, cf. A.-J. Reinach, *Journ. intern. d'arch. num.*, 1913). L'expression tourmentée du visage peut s'expliquer par l'hypothèse que le captif voyait immoler près de lui un compagnon ou un chef. Remercions l'auteur d'avoir écrit en latin [2].

S. R.

Animal androphage.

M. Couissin a décrit et reproduit dans la *Revue archéologique* un petit bronze du Musée de Rennes, peut-être de provenance égyptienne, représentant un animal androphage, être hybride dérivé du crocodile [3]. L'auteur pense qu'il n'existe point de ce type d'autre figuration gréco-égyptienne. Je me permets donc de lui en signaler.

Ce monument doit, en effet, être rapproché de ceux que j'ai étudiés ailleurs [4], en particulier d'un vase plastique connu à deux exemplaires (Bibliothèque Nationale à Paris, Genève), où l'on voit un jeune garçon aux prises avec un animal à corps de saurien, à gueule de batracien, qui semble le dévorer. Il s'agit de l'être androphage qui est le symbole du monde infernal dévorant les trépassés, le plus souvent chien, lion, loup, parfois saurien, même Silène, qui a été plus d'une fois étudié [5] et dont l'iconographie peut être poursuivie de l'antiquité jusqu'aux temps modernes

Les vases précités attestent que le motif du saurien androphage existe dans l'art antique. Mais l'art du moyen âge connaît aussi des exemplaires de celui-ci que j'ai signalés [6]; on voit souvent, dans l'imagerie des cathédrales.

1. *The Times*, 13 août 1921.
2. Une note finale condamne l'hypothèse de M. J. Six (*Bull. corr. hell.*, 1913) qui attribue à un même sculpteur thébain du IIIe siècle, Myron, les deux Galates déliens et le Perse mourant du Musée des Thermes.
3. *Rev. arch.*, 1924, I, p. 220 sq., fig. 4-7.
4. Sauriens et batraciens, I. Sauriens androphages (*Rev. des études grecques*, XXXII, 1921, p. 132 sq.).
5. Voir les références données, *Rev. arch.*, 1916, I, p. 89 sq.; *Rev. des études grecques*, *loc. cit.*
6. *Rev. des études grecques*, p. 140-1.

Digitized by Google

non seulement la tête grimaçante du démon ou un chien, un lion qui dévorent un humain, mais aussi un être analogue à celui du bronze de Rennes, à corps de reptile, ailé ou non, qui est non tant la baleine de Jonas que le dragon dévorant, personnificateur de l'esprit du mal, de l'enfer [1].

L'applique de Rennes est-elle antique? Ne serait-elle pas plutôt postérieure de quelques siècles, comme le semble indiquer aussi la facture des deux têtes qui en décorent le dessous?

W. Deonna.

La Nécropole de Valle Trebba.

La mer Adriatique, au ve et au ive siècle, fut une des voies les plus fréquentées par le commerce attique. Une preuve nouvelle de ce fait est fournie par une nécropole très riche en vases peints qui a été découverte par hasard dans la Valle Trebba au pays de Comacchio, peut-être sur l'emplacement de l'ancienne Spina (1922). Quelques vases de style sévère et fleuri sont, d'après une notice non illustrée [2], fort importants; mais la grande masse des céramiques appartient à l'époque de la décadence et présente d'étroites analogies avec celle du Bosphore cimmérien. Il y a aussi des objets de bronze, d'argent et même d'or; bref, tout ce qui peut faire désirer une publication aussi complète que possible. Les fouilles continuent (juin 1924).

X.

Chronologie gauloise.

Sous ce titre, Gabriel de Mortillet a publié en 1866, dans une Revue éphémère paraissant à Montauban (*Le Moniteur de l'archéologie*, p. 11-16), un article injustement oublié, où la division de l'âge du fer en deux périodes est déjà très clairement marquée et où le début de la période de Latène est correctement assigné au ve siècle.

Pour l'âge de la pierre, Mortillet écrit qu'on peut faire des divisions nombreuses, mais qu'il faut consulter à ce sujet les savants travaux de Lartet. A partir de 1872, Mortillet ne nommera plus Lartet et parlera toujours de sa propre chronologie.

La fin de l'âge de la pierre coïncide, en France, avec l'âge des dolmens; ce sont les hommes des dolmens qui ont vu le bronze s'introduire dans la Gaule proprement dite, comme ce sont les hommes des habitations lacustres qui ont vu le bronze s'introduire en Helvétie.

L'âge des métaux comprend l'époque du bronze sans fer (lacustres de France et de Suisse); elle est bien connue aussi par des cachettes de fondeurs. Puis vient la première époque du fer (tumulus de Bourgogne et de Franche-Comté), où apparaît la fibule. Enfin, nous trouvons l'époque des monnaies. « L'introduction des monnaies en Gaule a été accompagnée de profondes modifications dans les habitudes et par suite dans la forme et l'aspect des objets usuels. » Ici Mortillet note très justement les nouveaux types d'épées rencontrées à Alise, à la Tiefenau, à Latène. « Cette épée est, à ce qu'il paraît, celle que les Gaulois portaient déjà du temps de Camille, 450 ans avant Jésus-Christ. » La date est évidemment trop haute pour Camille,

1. Ex. Franklin, *la Vie privée d'autrefois, les Animaux*, p. 222; *Les Bestiaires*.
2. P. Ducati, *Il sepolcreto di Valle Trebba*, Bologne, 1924 (*Rendic. Accad. Bologna*, vol. VIII).

Digitized by Google

mais elle convient très bien à l'apparition des nouvelles armes en fer. Bref, ces quelques pages sont en avance sur leur temps.

S. R.

Les fouilles de Solutré.

On mande de Mâcon :

« Les fouilles de Solutré (Saône-et-Loire) se continuent avec succès.

« Un nouvel Aurignacien, homme primitif de 15 000 à 20.000 ans, a été relevé par les docteurs Deperet, Mayet et Arcelin. Les Américains continuent leurs recherches. Chercheurs et chercheuses en sont à leur cinquième squelette.

« En mettant ces squelettes à découvert, on a trouvé un anneau de bronze qui les date, croit-on, de l'âge du bronze.

« De nombreuses notabilités scientifiques sont sur les lieux. »

(*Temps*, 31 août 1924.)

Inutile d'ajouter que des squelettes de l'*âge du bronze* ne peuvent pas être vieux de 15 à 20.000 ans. La suite des fouilles a fait découvrir un assez grand nombre de squelettes, mais aucun objet ouvré intéressant. Cela dit sans contester la valeur, qui est réelle, de recherches autour desquelles la presse a mené beaucoup de bruit.

X

Les fouilles d'Alesia.

L'œuvre des fouilles d'Alesia a acquis le terrain sur lequel est édifié le monument à crypte avec sa grande cour et ses annexes.

Les recherches ont continué sur le mont Auxois. En allant du nord au sud, on vient de découvrir :

1° Les vestiges d'une habitation particulière, à l'extrémité nord-est de laquelle on a rencontré un puisard carré et muraillé, puis des murs assez grossiers, entre lesquels des traces d'incendie, zones de terre rougie et de cendres noircies, sont aperçues dans les tranchées. On a recueilli à cet endroit de nombreux objets, une lame de couteau en fer, des poteries intactes et des débris de poteries, des os à demi travaillés, de petites masses de minerai mal fondu;

2° Le pavement d'une rue, dans le prolongement de la rue découverte en 1907 et 1908, au nord du monument à trois absides;

3° Le mur puissant qui continue en droite ligne vers l'ouest le mur demi-circulaire de l'hémicycle; ce mur est épais d'un mètre. Il est conservé sur une hauteur de 1 m. 12 et se compose de gros moellons bien appareillés. Au delà de ce mur, vers le sud, par conséquent à l'intérieur du théâtre, un pavement qui s'étend sans interruption apparente jusque vers le milieu de la scène; dans les tranchées qui ont fait découvrir ce pavement, nulle trace de décombres, comme s'il y avait là un vaste espace non couvert dans l'antiquité.

(*Débats*, 14 septembre 1924.)

Statuette découverte à Agey.

On vient de découvrir à Agey (Côte-d'Or), au lieudit « Champ de Tuile », une statuette en pierre haute de 0 m. 65, représentant une jeune femme assise,

Digitized by Google

la jambe droite posée sur la gauche, les pieds chaussés de sandales. Une draperie recouvre le siège et la jambe gauche; elle passe sur le bras gauche relevé, à demi tendu, dont la main tient une sorte de rame, appuyée, par ce qui doit être le manche, à la base du siège sur lequel est assise la femme. Un jeune enfant se tient debout à la droite du personnage principal. Contre l'un des pieds de devant du siège est appuyé un écusson de forme ronde, orné d'une croix encerclée.

En continuant les fouilles, on a retrouvé au pied d'un mur cintré, sur un béton d'une conservation parfaite, à un mètre de profondeur environ, la tête au visage arrondi, aux cheveux ondulés, ceinte d'un bandeau ou d'un diadème uni, puis un pied et divers débris qui ont permis de reconstituer presque en entier la statuette.

Les murs découverts peuvent être les vestiges d'habitations gallo-romaines détruites par le feu, car on retrouve un peu partout des traces d'incendie.

L'hiver dernier, on avait déjà découvert au même endroit les fondations de maisons rappelant celles que l'on a mises au jour au mont Auxois, ainsi que des fûts de colonnes sculptées.

P.

Calagurris.

M. Norbert Casteret, le jeune archéologue qui, il y a environ un an, fit de si intéressantes découvertes préhistoriques dans la grotte de Montespan, a porté ses investigations sur les environs immédiats de Saint-Martory (Haute-Garonne), où il a été assez heureux pour mettre au jour un important oppidum gaulois, inconnu jusqu'à présent, et pour préciser, d'une façon qu'on peut estimer définitive, l'emplacement de l'antique cité de Calagurris, dont il est fait mention dans l'itinéraire d'Antonin.

Le camp gaulois est situé sur le plateau de l'Escalire, dont les falaises à pic, hautes d'une cinquantaine de mètres, dominent la Garonne et le défilé rocheux du même nom. Au bas est la ville actuelle de Saint-Martory. Les murailles de l'oppidum, faites de pierres sèches, mêlées de fragments de poteries, n'ont pas moins de 4 mètres d'épaisseur et, par endroits, dépassent 2 mètres de hauteur. Des fourrés d'arbustes et de ronces les dissimulaient à la vue; mais l'enceinte du périmètre reste parfaitement visible sur une longueur d'environ 1.300 mètres. Elles occupent la totalité du belvédère naturel, qui a environ 500 mètres de longueur sur 200 de largeur. Au point culminant se dresse une butte artificielle; çà et là des substructions, des fossés et des levées de terre sont parfaitement reconnaissables. Les difficultés d'accès n'ont, jusqu'à présent, permis à M. Casteret de se livrer qu'à des sondages superficiels. Il a pu, néanmoins, recueillir d'innombrables objets qui étaient d'usage courant pour les occupants, tels que poteries, clous de fer, fragments de fibules et de lames d'épées.

Il n'est pas douteux que des fouilles méthodiques, entreprises avec des moyens suffisants, permettraient d'établir si cette forteresse était un refuge permanent ou temporaire. La première supposition semble la plus probable, le camp étant placé dans une situation topographique et stratégique de premier ordre, propre à surveiller la vallée de la Garonne et à résister, avec de sérieuses chances de succès, à une attaque à main armée.

Étendant ses recherches au territoire même de Saint-Martory, M Casteret

Digitized by Google

a pu recenser un vicus, dont des travaux récents de terrassement ont mis au jour les premiers vestiges, et, un peu partout, des restes de murs gallo-romains, substructions, dallages, inscriptions, urnes cinéraires.

Il résulte de relevés faits avec soin que, s'étendant sur les deux rives de la Garonne et sur une surface supérieure à la ville actuelle, il y avait là une importante cité gallo-romaine, que traversait la voie de Toulouse à Saint-Bertrand-de-Comminges.

M. Casteret est d'avis que les renseignements topographiques et toponymiques qu'il a recueillis, ainsi que l'itinéraire d'Antonin, et divers passages des Pères qui combattirent l'hérésie de Vigilance, surtout le commentaire du *Breviarium Convenarum*, concourent à fournir la preuve que cette cité ne peut être que Calagurris, à laquelle aucun emplacement satisfaisant n'avait été encore assigné. Saint-Martory occupe donc partiellement l'emplacement de la cité gallo-romaine disparue, au pied de la forteresse gauloise, qui précéda de plusieurs siècles sa fondation.

(Le *Temps*, 25 octobre 1924.)

Objets d'aspect gaulois et gallo-romain provenant d'Algérie.

Dès ma première visite au Musée des Antiquités d'Alger, parmi les menus objets de bronze ou de fer découverts en Algérie, exposés en petit nombre, j'en remarquai immédiatement quelques-uns qui ne seraient nullement déplacés au milieu de séries gauloises ou gallo-romaines.

Placés dans une vitrine horizontale de la première salle à gauche en entrant, j'ai noté tout d'abord deux fragments de fibules et un fer de javelot incontestablement gaulois.

Le premier consiste en un fragment de fibule en bronze comprenant le ressort avec passage de la corde extérieurement à l'arc, une partie de l'arc et une portion de l'ardillon. Aucun doute n'est permis sur l'origine gauloise de l'objet, mais il n'est pas possible de reconnaître s'il appartient à la première ou à la seconde, ou même (mais ceci me paraît plus douteux) à la troisième phase de La Tène.

Un autre fragment de fibule en bronze, composé de l'ardillon, du ressort, de l'arc surbaissé allongé auquel manque seulement une très faible partie immédiatement attenante à l'étrier, a conservé une portion de la queue retroussée vers l'arc et rattachée à celui-ci par une bague. La fibule en question appartient au type classique du La Tène II.

Enfin, dans la même vitrine, on voit une belle pointe de lance ou de javelot, en fer, avec douille, et pourvue d'une nervure médiane, qui offre, le long d'un de ses bords, une assez large échancrure en arc de cercle; on se trouve là encore en présence d'un type bien caractéristique de la civilisation de La Tène.

La salle des bronzes du même Musée renferme encore, dans la même vitrine qu'un splendide casque antique à visière mobile et à couvre-nuque, en fer décoré de larges bandes de bronze orné, un autre objet de provenance différente et qui paraît bien gaulois.

Étiqueté *Gouraya — Disque de bronze — don de M. Rabanit*, et placé de façon à coiffer un petit trépied bas, en bronze également, il possède tout à fait la forme et les dimensions du modèle d'umbo circulaire hémisphérique gaulois

Digitized by Google

qui apparaît vers la fin du La Tène II et devient commun à La Tène III. Son rebord plat portait deux rivets diamétralement opposés, le fixant au bouclier; l'un d'eux a disparu, tandis que la large tête convexe de l'autre est demeurée en place.

Tandis que la présence des objets gaulois précédents peut s'expliquer par l'hypothèse qu'ils ont appartenu à des mercenaires à la solde de Carthage, il ne paraît pas en être de même pour l'umbo. Ne pouvant remonter plus haut que la fin de La Tène II, il n'est guère admissible qu'il ait appartenu à un Gaulois au service de Carthage, cette dernière n'ayant pu avoir de soldats de cette nationalité postérieurement à Zama. La seule hypothèse plausible est qu'il a fait partie du bouclier d'un des Gaulois qui ont suivi Jules César dans sa campagne contre les Pompéiens et leurs alliés africains.

La présence des objets de style gallo-romain n'a rien de surprenant. Ce sont surtout des agrafes analogues à celles que l'on rencontre fréquemment dans les milieux gallo-romains de l'est de la France.

Une autre agrafe m'a vivement frappé. De petite taille, elle appartient à un type très fréquent dans le Jura (à Salins notamment), où son âge exact était un peu, pour moi, une énigme. Inconnue dans les milieux burgondes, elle ne se rencontre pas non plus dans les riches et nombreuses séries gallo-romaines du Musée de Besançon. Ni J. Déchelette, ni M. de Saint-Venant, auxquels j'avais eu un jour l'occasion d'en parler et d'en montrer un croquis, n'avaient eu souvenance de quelque chose de pareil, mais néanmoins ils l'estimaient gallo-romaine.

Deux exemplaires en ont bien été recueillis dans des tumulus du Jura où ils se trouvaient par hasard, à moins qu'ils n'aient accompagné des sépultures adventices; l'un a été trouvé par moi dans un tumulus de Côte Verse, à Clucy-sur-Salins, et j'en ai donné un croquis dans mon travail *Contribution à l'étude du premier âge du fer dans le Jura et le Doubs*, paru jadis dans l'*Anthropologie;* l'autre, qui se trouve au Musée de Lons-le-Saunier, vient d'un tumulus de La Mare dont le reste du mobilier se classe au Bronze III. La présence d'une de ces agrafes dans la nécropole byzantine de Tolna permet donc de fixer son âge à la période des grandes invasions. Mandeure, Besançon, toute la région du Doubs entre ces deux villes et celle de l'Ognon, ayant été saccagées à ce moment et étant demeurées alors pendant un certain temps quasi vides d'habitants, on comprend l'absence de l'objet en question dans cette contrée. Certains points du Jura, et surtout Salins, de défense facile, véritable traquenard pour l'ennemi qui y aurait pu pénétrer, paraissent donc avoir moins souffert alors. C'est ainsi qu'une trouvaille algérienne semblant de bien peu d'importance vient éclaircir un point d'archéologie et d'histoire de l'ancienne Séquanie.

Pour en finir avec les bronzes algériens que j'ai vus et qui ne paraîtraient pas étrangers au milieu des mobiliers gaulois, il me reste à citer un de ces objets énigmatiques en bronze, considérés par J. Déchelette, à la suite de Reinecke, comme l'oreillette horizontale d'une anse en bronze formée de deux pièces distinctes, objet d'importation dans les milieux gaulois où il est caractéristique de La Tène III. Malgré la longueur, relativement faible, des appendices latéraux enserrant le bord du vase, bien plus réduite dans la pièce algérienne que chez celles du domaine propre de la civilisation de La Tène, il

Digitized by Google

n'est pas douteux qu'on se trouve en présence d'objets analogues et contemporains.

MAURICE PIROUTET,
Docteur ès sciences naturelles,
Préparateur de géologie appliquée à la Faculté
des Sciences de l'Université d'Alger.

L'épée de bronze en Grande-Bretagne.

Le dernier volume de l'*Archaeologia* (1922-23, t. LXXVIII) contient, à ce sujet, un très intéressant mémoire de M. W. Parker Brewis, copieusement et excellemment illustré. On trouvera là plusieurs types qui manquent en France et d'autres qui ne paraissent pas avoir encore été signalés dans les ouvrages et mémoires sur les armes de l'âge de bronze. Il y aurait vraiment lieu de reprendre le travail méritoire, mais déjà ancien, de A.-W. Naue, *Die vorrœmischen Schwerter*, Munich, 1903 [1].

S. R.

Isurium.

Deux jeunes archéologues, M. S. C. Barber et M. Geoffroi F. Dimmock, ont découvert au village d'Aldborough, à 10 milles de Harrogate (Yorkshire), les ruines de la cité romaine d'Isurium.

Ces archéologues assurent que la ville couvrait une étendue de 2 à 3 hectares, et était entourée d'un mur de 1 mille de circonférence, de 9 pieds d'épaisseur et probablement de 20 pieds de haut. Parmi les monuments déjà mis au jour se trouvent une tour placée à l'angle nord-est du mur et une grande construction qu'on croit être un grenier.

Une route romaine de 30 pieds de large a été découverte à une courte distance du village.

Isurium était une ville de grande importance sous la domination romaine: elle était plus grande que York même. Des fouilles entreprises précédemment au même endroit avaient amené la découverte de mosaïques et d'objets variés en fer et en bronze.

(*Débats*, 28 août 1924.)

Le mur d'Hadrien.

L'*Office of Works* britannique prend enfin des mesures pour assurer la conservation du mur d'Hadrien entre la Tyne et le firth de Solway.

La Classis Britannica.

Au cours des fouilles dirigées par M. Winbolt à Folkestone, on a trouvé une tuile marquée au timbre de la flotte britannique, les lettres C et L, la seconde au-dessous de la première, étant encadrées des lettres B et R. Un fac-similé de ce timbre a été publié dans le *Times* (18 août 1924, p. 14).

X.

---

1. Pl. XLIX, n° 60, une épée anthropoïde du Yorkshire, au Musée de Hull, est presque identique à celle de Chaumont (*Anthrop.*, 1895, p. 19).

Digitized by Google

Sépultures de Druides.

A une question posée au Parlement anglais, il fut fait récemment cette réponse officielle que l'ensevelissement, à Stonehenge, des cendres de Druides modernes (!) ne serait l'objet d'aucune opposition. Sur quoi la Société archéologique du Wiltshire, réunie à Salisbury le 11 août 1924, a publié une protestation qui a été votée à l'unanimité. Il y a tout lieu d'espérer que cette protestation justifiée ne sera pas inutile (1).

S. R.

Découverte en Pologne.

Une dépêche de Varsovie, en date du 22 octobre 1924, annonce qu'on a découvert près de cette ville, à Janowy Dwor, un grand tombeau contenant des urnes funéraires et des objets de bronze datant du ve ou du vi^e^ siècle avant notre ère.

X.

Monnaies grecques trouvées en Gaule.

M. Robert Mathieu, qui fait des recherches particulières sur Auteuil-le-Roy (près de Thoiry, Seine-et-Oise), nous a signalé plusieurs monnaies antiques recueillies, vers 1904, sur le bord de la route de G. C. n° 76 (de Montfort-l'Amaury à Maule), au lieu dit « la Plante à Bourdon » ou « les Graviers » au point n° 517 du plan cadastral de 1818.

Trois pièces sont des monnaies gauloises dont la présence sur ce point n'a rien de surprenant, car deux sont des *Pixtilos* aux types du griffon-sphinx et de la louve avec le lézard (voy. mon *Traité des monnaies gauloises*, 1905, p. 332, fig. 268 et 272; attr. aux Carnutes), et la troisième est un « potin » des *Senones* au quadrupède déformé (*Tr.*, p. 359, fig. 319). Ces trois pièces appartiennent certainement à des peuples très voisins du lieu de la trouvaille.

Mais il n'en est pas de même d'une quatrième pièce, qui a certainement été recueillie au même lieu que les précédentes, bien qu'elle soit originaire d'une contrée très éloignée, et qu'elle soit plus ancienne de deux siècles environ. Il s'agit d'une monnaie de bronze au type du taureau à face humaine, couronné par une Victoire volant au-dessus. C'est certainement une pièce de Neapolis de Campanie (Naples), frappée dans une période comprise entre le ive et le iiie siècle avant notre ère.

J'ai déjà signalé, dans mon *Traité des monnaies gauloises* (p. 179-183), des exemples assez nombreux de monnaies grecques de l'Italie méridionale recueillies en Gaule, et nous connaissons en particulier d'autres bronzes semblables de Neapolis, trouvés au Vieil-Évreux, à Orléans (dans la Loire), à Monaco et dans le Wurtemberg.

On ne saurait être très surpris de ces découvertes que des relations commerciales et des passages de marchands étrangers expliquent suffisamment. Nous savons, de plus, d'une manière irréfutable, que certaines pièces d'or de Tarente ont servi de prototypes à des monnaies d'or gauloises, dont des exemplaires ont été trouvés séparément près d'Amiens.

ADRIEN BLANCHET.

(1) *Times*, 12 août 1924.

Digitized by Google

Trouvaille de monnaies romaines en Angleterre.

A l'ouest de Bristol, au lieu dit Clapton in Gordano, on a trouvé un trésor composé de plus de 3.500 monnaies romaines, dans une outre qui avait été placée à son tour dans une urne de terre noire. Toutes les pièces sont des bronzes du IIIe siècle. Il est probable qu'il y avait là un atelier de monétaire, en règle ou non avec les lois [1].

X.

Les monnaies romaines de la province de Jaen.

Selon l'archéologue anglais bien connu, M. Horace Sandars, récemment décédé, la province de Jaen, en Andalousie, est le point du monde où, au cours de ces dernières années, on a fait les plus nombreuses découvertes de monnaies romaines.

En octobre 1920, un laboureur découvrit fortuitement un véritable trésor constitué par un grand nombre de pièces d'argent romaines contenues dans un grand coffret de plomb. La découverte fut effectuée à deux milles environ de la mine d'argent et de plomb du Centenillo, située dans la Sierra Morena. Ce trésor eut la bonne fortune de passer intact dans les mains du directeur de la mine et put être examiné, identifié et classé. Il n'en est pas toujours ainsi, car, peu avant, un vase en argent rempli de monnaies fut — contenant et contenu — fondu et converti en couverts d'argent.

Les monnaies trouvées près de la mine du Centenillo étaient au nombre de 617 et toutes bien conservées. Elles dataient de l'an 90 avant J.-C. En 1907, on avait découvert, toujours dans les environs de la même mine, plusieurs monnaies d'argent et des fragments de bijoux. Près de Santa Elena fut mis au jour un autre trésor composé de 568 monnaies romaines, de 6 monnaies celtiques et des restes d'un pot en argent portant une inscription en caractères celtiques.

Selon toute vraisemblance, ces monnaies et objets précieux furent enfouis au Ier siècle avant J.-C., au cours des guerres soutenues par les Ibères, avec l'aide du général romain Sertorius, pour secouer le joug de Rome.

(*Débats*, 7 septembre 1924.)

En marge de Tite-Live.

Faut-il renoncer au magnifique espoir que l'on avait fait luire à nos yeux? La résurrection de Tite-Live! La miraculeuse découverte du trésor perdu depuis des siècles! Déjà l'on promettait pour novembre la deuxième *décade*, qui manque si fâcheusement entre la première et la troisième; et la restitution de l'œuvre intégrale devait suivre. N'était-ce, hélas! qu'un mirage? Tout ce mystère n'aura-t-il été qu'une assez vulgaire mystification, — et qui vient après tant d'autres?

I

Et, en effet, ces manuscrits perdus de Tite-Live, à combien d'impostures, à combien de légendes ont-ils donné lieu! M. Salomon Reinach en rappelait dernièrement quelques-unes. Depuis la Renaissance, les plus extravagants

1. *Times*, 1er sept. 1924.

Digitized by Google

récits ont couru dans le monde des érudits. Une croyance qui a été tenace affirmait, dès le XVIIe siècle, et, je le suppose, avant, l'existence chez les Arabes, et en langue arabe, d'un Tite-Live complet. Un orientaliste, le Hollandais Erpenius, ne mettait pas la chose en doute. On le disait conservé au Maroc, dans la ville de Fez. « Plût à Dieu, écrivait un autre arabisant, Hirkelmannus, que des ténèbres de Fez l'incomparable Tite-Live pût être ramené à la lumière tout entier, et nous être rendu, fût-ce en une traduction grossière! L'illustre Gronovius nous le restituerait aisément, et avec le même bonheur que Freinshemius a fait pour Quinte-Curce! » Aussi bien la voici qui renaît, la légende plusieurs fois séculaire! Nous venons de lire une information de Naples, du 28 septembre, suivant laquelle un professeur italien déclare que les manuscrits de Tite-Live, traduits en arabe, sont à Fez. Le professeur ajoute que M. di Martino devait en prendre possession « moyennant paiement de mensualités », mais que, « faute d'argent, ils n'ont pu lui être livrés ». Les fables vont-elles circuler, comme au XVIIe siècle, où l'on voyait du Tite-Live ici et là, un peu partout?

On avait eu en France, sous Louis XIV, une belle déconvenue; et voici comment elle est contée dans le *Menagiana* : « L'an 1682, je vis à Saint-Germain des Grecs de l'isle de Chio, qui venaient pour traiter avec M. Colbert d'un Tite-Live entier, qu'ils disaient avoir dans leur isle, et qui avait été sauvé de l'incendie de la Bibliothèque de Constantinople. On dit que le marché en avait été conclu à soixante mille livres, et qu'on avait envoyé dans l'isle pour le copier, de peur que, le vaisseau qui l'apporterait venant par malheur à périr, la perte ne fût irréparable On ne parlait dans ce temps-là que du plaisir qu'auraient les gens de lettres de voir un Tite-Live entier : car le Roi, disait-on, le faisait imprimer à ses frais, et le donnait au public à bon marché. Mais depuis ce temps-là on n'a point entendu parler ni des Grecs de Chio ni du Tite-Live. »

Voici encore une supercherie, celle dont l'inventeur fut un Sicilien, l'abbé Vella.

Ce Vella avait fait publier, en 1788, qu'il possédait le soixantième livre de Tite-Live, retrouvé, par un prodigieux hasard, à Constantinople, puis apporté à Malte, où le grand maître de l'Ordre des Chevaliers lui en avait fait don. Quelques années après, un savant étranger, venu en Sicile, désira voir le manuscrit. Cependant l'abbé éludait la demande. Enfin, pressé d'instances, il produit un extrait en italien Mais ce n'était que la traduction de l'*epitome* afférent au soixantième livre. Or, les *epitomæ* ou *breviaria*, — nous dirions les *sommaires*, — qui étaient placés en tête de ces grandes divisions dont ils résumaient le contenu, sont attribués, non à Tite-Live, mais à un certain Florus, lequel ne serait pas le célèbre historien de ce nom, brillant écrivain, au style pittoresque, ce que n'est guère le style de ces *epitomæ*.

II

Pour expliquer comment les trois quarts d'une œuvre si grande ont péri, alors que tant d'humbles écrits sont parvenus jusqu'à nous, on a incriminé le pape Grégoire Ier, qui vivait à la fin du VIe siècle. C'est lui qui, dans un accès de piété, aurait ordonné de détruire les décades, et l'on rappelle à ce sujet, — rapprochement peu flatteur, — que Caligula en avait eu la pensée,

Digitized by Google

Mais quelle preuve a-t-on pour accuser Grégoire le Grand? Accusons plutôt la barbarie des mauvais siècles, l'ignorance ténébreuse, et le temps, qui épargne si peu les ouvrages des hommes!

Des cent quarante ou cent quarante-deux livres, nous ne possédons que trente-cinq. Ce qui subsiste néanmoins du monument permet d'en mesurer la grandeur. L'ensemble remplit, dans l'édition de Lemaire, huit volumes. Ample matière, où s'est exercé le zèle de commentateurs innombrables. Car on se tromperait à tenir pour une science de récente origine cette critique des textes anciens, subtile et minutieuse, qui, les déchiffrant et les sollicitant, souvent par d'aventureuses hypothèses, comparant entre elles les leçons diverses, corrigeant les erreurs des copistes, est, à la vérité, plus attentive aux mots qu'aux idées que ces mots expriment, et plus touchée des formes du langage que de ce qu'il y a, dans la pensée antique, d'éternellement beau. Mais quels services nous ont été rendus par ces bons travailleurs! Vous leur devez une infinie reconnaissance, lettrés fidèles, rares aujourd'hui, qui goûtez encore une sereine douceur à lire, dans sa langue admirable, ces narrations, ces *conciones* où le grand historien national de Rome a mis tant d'éloquence, de poésie, un sentiment si profond du passé! Quelle opiniâtreté dans le labeur de ces savants durant quatre siècles! Songez que, dans les divers pays, il a paru plus de cent cinquante éditions de Tite-Live, depuis l'édition princeps en 1469, de Campanus. Parmi tant d'éditeurs, plus d'un est renommé : Gronovius, au XVIIe siècle, Drakenborchius, au siècle suivant; noms germaniques pour la plupart, défigurés par l'usage de les affubler de désinences latines. Et comment oublier Crevier, l'élève de Rollin, Crevier, si élégant dans sa latinité, encore qu'elle me semble être un peu fleurie et cherchée? Mais surtout, parmi tous ces dévots de Tite-Live, comment ne pas citer Fromsheimius, qui osa se faire son continuateur, en écrivant cent cinquante livres en latin, pour suppléer ceux qui nous manquent, œuvre remarquable, en trois gros volumes, où il se montre, par la documentation, cet homme du XVIIe siècle, un historien très moderne, et dont le style, d'une belle et solide tenue et un peu épais, — *pinguior*, observe Crevier, — est d'une latinité si classique!

III

Je voudrais pourtant terminer cet article par une conclusion plutôt encourageante. Il me semble bien que M. di Martino nous inflige une des plus grandes déceptions que les lettrés, en ce sujet, aient jamais subies. Le rêve, sans doute, était trop beau! Que l'on retrouve, dans quelque cachette, un Tite-Live entier, c'est fort peu probable; que l'on en découvre des fragments plus ou moins considérables est possible. Le hasard est, pour les chercheurs, un dieu parfois bienfaisant. Qui s'attendait, il y a cent ans, à l'étonnante trouvaille d'Angelo Mai déchiffrant sur un palimpseste le *De Republicâ* de Cicéron? Les fouilles qui, présentement, se poursuivent de toutes parts renouvellent la science archéologique. N'y a-t-il pas, en Europe, peut-être même au pays de l'Islam, des archives encore inexplorées? Renan a dit du passé que seul il existe pleinement, vu que la suite des âges n'y peut rien ajouter. Mais si le passé, en ce qu'il fut, ne se peut accroître ni modifier, il n'en est pas de même de la connaissance que les hommes s'efforcent d'en acquérir. Non, il n'est plus immuable; il est, de nos jours, dans un perpétuel devenir.

(*Débats*, 9 octobre 1924.) VARAGNAC.

Digitized by Google

A propos de Tite-Live.

Dans le *Times Literary Supplement* du 23 octobre 1924, M. William Roberts passe en revue les faux bruits qui ont couru, depuis la Renaissance, sur l'existence de livres inédits de Tite-Live ou sur des manuscrits complets des *Décades*. Pogge déjà fut assuré par le Suédois Nicolas que ce dernier avait vu un Tite-Live complet dans un monastère cistercien de Hongrie. Au XVIIe siècle on affirma que le manuscrit était au Mont Athos et que Colbert allait envoyer deux frégates pour le chercher. Vient ensuite l'histoire du couvent de Fontevrault où des manuscrits lacérés des *Décades* perdues auraient servi à garnir des raquettes; il en est question dans des lettres de Christine de Suède (septembre 1688). En 1771, c'est l'Escurial qui devait nous rendre le trésor. James Harris, père du premier Lord Malmesbury, qui était ministre à Madrid, demande à son fils de le renseigner à cet égard. La réponse fut qu'il y avait dans le dépôt dix manuscrits de Tite-Live, mais ne contenant rien d'inédit. En 1773, on découvre vraiment un fragment du 91e livre au Vatican (*l'Esprit des Journaux*, février 1773, p. 77); mais on annonce en même temps qu'il y a un manuscrit complet à Constantinople, dont Louis XIV aurait offert une somme énorme. On fit également courir le bruit au XVIIe siècle qu'il existait une traduction arabe de Tite-Live (*Gentleman's Magazine*, mars 1800). Enfin, au XIXe siècle, l'*Echo der Gegenwart* du 6 juin 1861 prétendit que cinquante livres perdus de Tite-Live auraient été retrouvés sans une maison noble de Padoue.

Ces renseignements, comme tous ceux qu'a publiés la presse, sont fragmentaires; il y aurait lieu de les reprendre en les complétant et en les précisant; car ces bruits, pour faux qu'ils ont été, n'appartiennent pas moins à l'histoire de l'humanisme. S. R.

Les craintes et les menaces de Claude (cf. *Revue* 1924, II, p. 228).

Voici le texte grec de la fin de la lettre de Claude que l'éditeur anglais qualifie, sans chercher à l'expliquer, de *sudden and unexpected outbreak against the Jews* (H. Idris Bell, *Jews and Christians in Egypt*, British Museum, 1924, p. 21). La lettre, rappelons-le, est adressée aux Grecs et aux Juifs d'Alexandrie:

L. 96. Μηδὲ ἐπάγεσθαι ἢ προσείεσθαι ἀπὸ Συρίας ἢ Αἰγύπτου καταπλέοντας Ἰουδαίους, ἐξ οὗ μείζονας ὑποψίας ἀναγκασθήσομαι λαμβάνειν· εἰ δὲ μή, πάντα τρόπον αὐτοὺς ἐπεξελεύσομαι καθάπερ κοινήν τινα τῆς οἰκουμένης νόσον ἐξεγείροντας.

Ni introduire ni inviter de Juifs faisant voile de Syrie ou [du reste] de l'Égypte, ce qui m'obligerait à concevoir de plus graves soupçons : sinon je procéderai contre eux de toute manière, en tant que fomentant une peste commune pour tout l'univers.

L'empereur n'écrirait pas cela s'il n'avait déjà été informé que les Juifs d'Alexandrie attirent dans la ville d'autres Juifs venant de Syrie ou du reste de l'Égypte. Cette agglomération lui semble intolérable; mais que craint-il au juste? Une insurrection? Mais ce ne serait pas là « une peste commune pour tout l'univers ». C'est bien plutôt la formation d'un plus vaste foyer de propagande, d'une propagande considérée comme un péril pour tous. Alors on se

Digitized by Google

rappelle ces lignes de Bouché-Leclerq (*l'Intolérance religieuse*, 1911, p. 142), fondées, comme toujours, sur une connaissance précise et profonde de tous les textes : « Certains prédicants, au nom de l'égalité et de la fraternité, excitaient les pauvres contre les riches et faisaient à ceux-ci un devoir d'abandonner leurs biens à la communauté ». D'autres annonçaient la fin imminente, par le feu, de la vaste société hiérarchisée qu'était l'Empire. Ce qui effraie Claude, c'est une sorte de bolchevisme, une explosion de la ferveur messianique; il en a si peur qu'il en parle à mots couverts [1].

S. R.

Le Van Eyck du Prado.

Le Musée de Berlin expose, sous le n° 523 *c*, un petit portrait d'un des Van Eyck, acquis en 1895, qui est certainement identique à celui d'un personnage agenouillé, faisant des deux mains le geste de la prière, qui figure sur la copie conservée au Prado de la *Fontaine de vie* des Van Eyck. Dans le tableau de Madrid, le personnage, qui est sans doute le donateur, porte au cou un singulier collier en forme de bâton noueux dont il y a d'autres exemples aux mains des huissiers de Hollande. M. Six a expliqué (*Mededeelingen* de l'Académie d'Amsterdam, 1924) comment le « symbole de pouvoir » a pu être porté en collier. Lorsque les ducs de Bourgogne et d'Orléans se réconcilièrent (1405-6), ils « portèrent les ordres et devises l'un de l'autre », à savoir le bâton noueux avec « Je l'envie » (c'est-à-dire *le pouvoir*) et le rabot avec *Ich houd* (Je le tiens). Après le meurtre du duc d'Orléans en 1407, on disait à Paris : « Le bâton noueux est plané. »

Le même collier se retrouve à Gand sur un des *Juges intègres*, qui ressemble au donateur du tableau du Prado. M. Six pense à Louis II de Bourbon, un des conciliateurs des ducs, grand chambellan de France de 1408 à 1410; mais cela reste douteux.

En revanche, il appert de ces rapprochements que la composition de l'original perdu du tableau de Madrid et du panneau des *Juges intègres* ne peut être postérieure de beaucoup à la mort du duc d'Orléans (1407), ce qui s'accorde avec la tradition d'après laquelle la peinture à l'huile aurait supplanté la peinture à la détrempe vers 1410. La date de 1430, proposée par Justi pour l'original du tableau de Madrid, est beaucoup trop basse.

Raison de plus, oserai-je ajouter, pour ne pas continuer à fermer les yeux à l'évidence et pour accepter ma thèse que le cavalier d'âge mûr sur un cheval blanc, dans le volet du rétable de Gand, n'est autre que le duc de Berry, né en 1340, mort en 1416.

S. R.

---

(1) « La parole sur le Temple à détruire pour le rebâtir en trois jours..., c'est le signe que Jésus avait annoncé comme caractéristique de son avènement messianique, et la parole a pu être alléguée réellement devant Pilate en témoignage de sa prétention. Le trait n'est pas sans analogie avec celui de Theudas garantissant à ses adeptes que le Jourdain s'ouvrirait, comme devant les Israélites de Josué, pour leur livrer passage, et avec celui d'un autre prétendant messianique, l'Égyptien dont parlent les *Actes* (XXI, 38), qui avait conduit ses partisans sur le mont des Oliviers en leur promettant que les murs de Jérusalem tomberaient à sa voix, comme jadis les murs de Jéricho. Cette parole sur le Temple, qui est peut-être la mieux attestée de toutes celles qui sont attribuées à Jésus, est dans l'esprit du messianisme juif. » (Loisy, *Rev. critique*, 1919, p. 431.)

Digitized by Google

Anatole France et Grégoire de Tours.

Actuellement occupé à faire sur les sources et les inspirations d'Anatole France une étude approfondie, je crois devoir signaler comme particulièrement intéressant le rapprochement de deux textes :

GRÉGOIRE DE TOURS

Traduction Guizot (Didier, éditeur, 1861; tome I, p. 37 et suiv.).

Dans le même temps Injuriosus, un des riches sénateurs d'Auvergne, rechercha en mariage une jeune fille de condition égale à la sienne et, après avoir donné des gages, fixa le jour des noces. Leurs parents n'avaient pas d'autres enfants qu'eux.

Au jour indiqué, après la cérémonie nuptiale, ils sont, selon l'usage, placés dans un même lit.

La jeune fille, pleine d'affliction et se tournant vers la muraille, se mit à pleurer amèrement.

Le jeune homme lui demanda :

— Quelle est la cause de ton chagrin? Je t'en prie, fais-le-moi savoir?

Et comme elle gardait le silence, il ajouta :

— Je te conjure par Jésus-Christ fils de Dieu de me faire connaître le sujet de tes larmes.

La jeune fille se tournant vers lui répondit :

— Dussé-je pleurer tous les jours de ma vie, je n'aurais pas assez de larmes pour effacer la douleur immense de mon cœur; j'avais résolu de garder au Christ mon corps pur du contact des hommes et malheur à moi qu'il abandonne au point que je ne puis accomplir mon vœu, et que je perds en ce jour, que jamais je n'aurais dû voir, ce que j'avais conservé depuis le commencement de ma vie! Voici que, délaissée par le Christ immortel qui pour dot me promettait le

ANATOLE FRANCE

L'Étui de nacre (Calmann, p. 83 et suiv.).

En ce temps-là qui était le IVe siècle de l'ère chrétienne, le jeune Injuriosus, fils unique d'un sénateur d'Auvergne (on appelait ainsi les officiers municipaux); demanda en mariage une jeune fille du nom de Scolastica, unique enfant comme lui d'un sénateur.

Elle lui fut accordée. Et la cérémonie du mariage ayant été célébrée, il l'emmena dans sa maison et lui fit partager sa couche.

Mais elle, triste et tournée contre le mur, pleurait amèrement.

— De quoi te tourmentes-tu, dis-moi, je te prie?

Et comme elle se taisait il ajouta :

— Je te supplie, par Jésus-Christ, fils de Dieu, de m'exposer clairement le sujet de tes plaintes.

Alors elle se tourna vers lui :

— Quand je pleurerais tous les jours de ma vie, dit-elle, je n'aurais pas assez de larmes pour répandre la douleur immense qui remplit mon cœur. J'avais résolu de garder toute pure cette faible chair et d'offrir ma virginité à Jésus-Christ. Malheur à moi, qu'il a tellement abandonnée que je ne puis accomplir ce que je désirais! O jour que je n'aurais jamais dû voir! Voici que, divorcée d'avec l'époux céleste qui me promettait le Paradis pour dot, je suis devenue l'épouse d'un homme mortel

Digitized by Google

Paradis, je deviens l'épouse d'un homme mortel; au lieu de roses incorruptibles, ce sont des roses flétries qui déparent plutôt qu'elles n'ornent mon front, et l'étole de pureté que je devais revêtir sur le quadruple fleuve de l'agneau fait place à une robe qui m'est un fardeau plutôt qu'un honneur.

... Pourquoi mon premier jour n'a-t-il pas aussi été le dernier ? Que ne suis-je morte avant d'avoir goûté le lait ?

Pourquoi les doux baisers de mes nourrices ne m'ont-ils pas été donnés dans le cercueil ?

Les spectacles de la terre me font horreur, parce que je vois les mains du Rédempteur percées pour le salut du monde...

... A ces paroles prononcées au milieu des larmes, le jeune homme touché de pitié répondit :

— Nous sommes les enfants uniques des plus nobles de l'Auvergne, et ils nous ont unis pour perpétuer leur race, afin de n'avoir pas des héritiers étrangers à leur sortie de ce monde.

— Ce monde n'est rien, reprit-elle, ni les richesses, ni la pompe du siècle, ni la vie présente ; ce qu'il faut chercher, c'est plutôt cette vie que ne termine pas la mort, que les accidents ne brisent pas, qu'aucun malheur ne vient finir, où l'homme plongé dans une éternelle béatitude jouit d'une lumière impérissable et, en présence de Dieu, devenu pareil aux anges, goûte dans la contemplation des joies indissolubles.

— Par ta douce éloquence, répondit alors le jeune homme, la vie éternelle vient de briller à mes yeux comme une lumière éclatante ; si tu veux t'abs-

et que cette tête qui devait être couronnée de roses immortelles est ornée ou plutôt flétrie de ces roses déjà effeuillées; hélas! ce corps qui sur le quadruple fleuve de l'agneau devait revêtir l'étole de pureté, porte comme un vil fardeau le voile nuptial.

Pourquoi le premier jour de ma vie n'en fut-il pas le dernier? Oh! heureuse si j'avais pu franchir la porte de la mort avant de boire une goutte de lait! et si les baisers de mes douces nourrices eussent été déposés sur mon cercueil!

Quand tu tends les bras vers moi, je songe aux mains qui furent percées de clous pour le salut du monde.

Et comme elle achevait ces paroles, elle pleura amèrement.

Le jeune homme lui répondit avec douceur :

— Scolastica, nos parents, qui sont nobles et riches parmi les Arvernes, n'avaient les tiens qu'une fille et les miens qu'un fils. Ils ont voulu nous unir pour perpétuer leur famille, de peur qu'après leur mort un étranger ne vînt à hériter de leurs biens.

Mais Scolastica lui dit :

— Le monde n'est rien; les richesses ne sont rien; et cette vie même n'est rien. Est-ce vivre que d'attendre la mort? Seuls ceux-là vivent qui, dans la béatitude éternelle, boivent la lumière et goûtent la joie angélique de posséder Dieu.

En ce moment, touché par la grâce, Injuriosus répondit :

— O douces et claires paroles: la lumière de la vie éternelle brille à

Digitized by Google

tenir des désirs de la chair, je partagerai tes résolutions.

Elle répondit :

— Cette promesse d'un homme à une femme est bien difficile à tenir ; mais si tu fais que nous demeurions immaculés au milieu de ce monde, je te donnerai une part de la dot que mon époux Notre-Seigneur Jésus-Christ m'a promise à moi sa servante et sa fiancée.

Armé du signe de la croix, il répondit seulement :

— Je ferai selon tes conseils.

Et joignant leurs mains droites, ils s'endormirent. Durant de longues années par la suite, et reposant dans le même lit, ils vécurent dans une admirable chasteté.

... Le temps des épreuves accompli, comme la vierge s'en allait vers le Seigneur Jésus, le mari s'acquittant des funérailles s'écria en la déposant dans le sépulcre :

— Grâces te soient rendues, Seigneur éternel notre Dieu, puisque je remets à ta miséricorde ce trésor immaculé comme je l'ai reçu de toi.

A ces mots, la morte dit avec un sourire :

— Pourquoi fais-tu savoir ce qu'on ne te demande pas ?

Peu après l'avoir ensevelie, Injuriosus la suivit dans l'autre monde.

En connaît-on d'autres exemples?

(*Débats*, 2 novembre 1924.) [1]

mes yeux! Scolastica, si tu veux tenir ce que tu as promis, je resterai chaste auprès de toi.

A demi rassurée et souriante déjà dans les larmes :

— Injuriosus, dit-elle, il est difficile à un homme d'accorder une pareille chose à une femme. Mais si tu fais que nous demeurions sans tache dans ce monde, je te donnerai une part de la dot qui m'a été promise par mon époux et seigneur Jésus-Christ.

Alors, armé du signe de la croix, il dit :

— Je ferai ce que tu désires.

Et s'étant donné la main ils s'endormirent.

Et par la suite ils partagèrent le même lit dans une incomparable chasteté.

Après dix années d'épreuves, Scolastica mourut.

... Agenouillé près d'elle Injuriosus prononça à haute voix ces paroles :

— Je te rends grâce, Seigneur Jésus, de ce que tu m'as donné de garder intact ton trésor.

A ces mots, la morte se souleva de son lit funèbre, sourit et murmura doucement :

— Mon ami, pourquoi dis-tu ce qu'on ne te demande pas?

... Injuriosus la suivit de près dans la mort.

JULES MAURIS.

1. Ce que M. Jules Mauris oublie de nous dire, c'est qu'avant de la réimprimer dans *l'Etui de nacre*, Anatole France avait publié cette nouvelle dans le *Temps*, puis dans le t. III de sa *Vie littéraire* (p. 228-232), en indiquant en toutes lettres qu'il la rapportait « à peu de chose près comme elle est dans Grégoire de Tours ». (S. de Ricci).

Digitized by Google

La reproduction des œuvres d'art dans les ouvrages classiques.

Un éditeur ayant inséré dans une publication historique diverses gravures représentant des œuvres de Rodin, de Courbet et de Sisley, fut poursuivi en contrefaçon tant par les héritiers des artistes que par les propriétaires des œuvres d'art reproduites.

En première instance, l'éditeur fut acquitté et obtint même 10.000 francs de dommages-intérêts pour abus de citations. La neuvième chambre de la Cour a confirmé hier cet acquittement, mais a supprimé les dommages-intérêts.

Dans son arrêt, le Cour a tout d'abord déclaré que l'achat d'une œuvre d'art originale ne comporte pas le droit sur la reproduction de l'œuvre et que, par suite, son propriétaire est sans droit à demander des dommages-intérêts.

Sur le fond même du procès, la Cour a décidé que des gravures intercalées dans un ouvrage classique ne peuvent être considérées comme des reproductions au sens propre du mot, mais doivent être assimilées à des spécimens d'œuvres artistiques destinées à la démonstration du talent dans un ouvrage d'enseignement; que, d'autre part, la citation littéraire étant admise, il devait en être de même en matière artistique dans un ouvrage qui n'est pas un album de reproductions artistiques, mais dont le texte ne s'aide de reproductions artistiques que comme moyens d'appréciation et de démonstration critique.

(*Débats*, 4 décembre 1924.)

Opinions téméraires.

La Galerie Georges Giroux, de Bruxelles, a dispersé l'an dernier (19-20 mars) le stock important de l'antiquaire Ghurekian. Il y avait là de beaux objets égyptiens; mais le catalogue n'en est pas la moindre singularité. Partout les inscriptions hiéroglyphiques y sont qualifiées de « cunéiformes », et cela à sept ou huit reprises! Ce catalogue nous rappelle l'*erratum* d'une thèse de philosophie imprimée jadis à New-York et citée par Mark Twain : « Depuis le début du chapitre II jusqu'à la fin du chapitre VI, au lieu d'*hilarité* lire *synthèse*. »

Y.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Édouard Cuq. *Les lois hittites.* Paris, Recueil Sirey, 1924; in-8, 67 pages — Les tablettes qui forment ce qu'on appelle le Code hittite (traduites indépendamment par Hrozny et Zimmern) datent du XIIIe-XIVe siècle avant notre ère; il y a des éléments qui semblent même beaucoup plus anciens. M. Cuq les a étudiées en jurisconsulte, non en philologue. « Faites pour un État composé de peuples de langues et de races différentes, ces lois ont surtout un caractère pénal... comme les lois assyriennes... La majeure partie tend à protéger l'agriculture et à réprimer les délits susceptibles de troubler gravement l'ordre public. Quelques articles sont inspirés par un sentiment de haute moralité qui leur est commun avec les autres législations de l'Orient. De même que les lois assyriennes et la loi de Moïse, elles punissent l'avortement et proscrivent les actes de bestialité. » (P. 18-19.) Là où il y a désobéissance aux ordres du roi et des hauts dignitaires, la répression est très dure, tandis que pour les délits contre les particuliers, c'est le système des compositions qui prévaut. Le taux de la composition varie suivant que l'acte délictueux a été commis volontairement ou non : ainsi l'idée de la faute apparaît (p. 59), alors que d'autres législations primitives l'ont ignorée. Il faut encore rendre cette justice aux Hittites que leur loi pénale, à la différence de celle des Babyloniens et des Assyriens, n'use que modérément des peines corporelles et ne connaît pas celle du feu. Le principe de la personnalité des peines n'est écarté que dans le cas de rébellion contre le pouvoir souverain, comme cela se voit encore trente siècles après, dans la Russie des Soviets (1924).

S. R.

O. Weber. *Assyrische Kunst.* Berlin, Wasmuth, 1924; in-8, 19 pages, 48 planches. — Ce petit volume est le dix-neuvième d'une série intitulée *Orbis pictus* (cf. *Gaz. des Beaux-Arts*, août 1924, p. 122), destinée au grand public et aux artistes comme aux archéologues. Le texte comprend : 1° une introduction historique; 2° une bibliographie (où manque Perrot-Chipiez!); 3° des notices sur les illustrations, qui sont numérotées, mais non *légendées*, suivant un néologisme qu'employait volontiers Eugène Müntz. Ces illustrations ne sont pas banales; beaucoup reproduisent des objets de découverte récente et de style très archaïque. Mais si la couverture du livre porte *Assyrische Plastik*, la page du titre porte *Assyrische Kunst*, et il n'y a ici que des sculptures en ronde bosse et en relief. La source principale est un ouvrage que je n'ai pas vu : W. Andrae, *Die archaischen Istartempel in Assur*, Leipzig, 1922.

S. R.

Digitized by Google

Sardis. *Publications of the American Society for the excavation of Sardis.* Vol. VI. *Lydian inscriptions.* Part II by **W. H. Buckler**, with contributions by **Cowley, Haussoullier, Sayce, A. H. Smith.** Leyde, Brill, 1924, in-4, 100 pages avec 18 planches. — Nous avons ici un *Corpus* des inscriptions lydiennes indigènes, au nombre de 51, dont 24 déjà connues; parmi les nouveaux textes, il y en a un que M. Haussoullier possédait depuis 1896, un autre (sur pierre gravée) qui est entré au Louvre en 1899. Nous sommes en état de transcrire ces inscriptions, non de les traduire. Le document capital est la stèle bilingue (lydienne et araméenne) découverte en 1912 et déjà souvent publiée (voir surtout Cuny, *Rev. des études anciennes*, 1920, 1921, 1923). Une inscription nous donne le nom lydien d'Alexandre le Grand, *Aliksantrus.* Une autre (lydienne et grecque) fournit cette équivalence précieuse : *Nannas Bakivalid Artimul* = Νάννας Διονυσικλέος Ἀρτέμιδι; le nom *Bakivalid* se rencontre aussi sur la chalcédoine du Louvre (n° 51). Index très complet, suivi d'un recueil des gloses lydiennes, d'une liste de mots grecs supposés lydiens, de noms lydiens relevés dans les auteurs grecs, les inscriptions et les monnaies. En somme, notre ignorance reste profonde, mais voilà du moins un point de départ sûr pour les recherches ultérieures[1].

S. R.

O. Montelius. *La Grèce préclassique.* Première partie. Stockholm, Académie royale, 1924. In-4°, 179 pages, avec 652 gravures et 117 planches. — L'esprit le plus géométrique qui ait jamais abordé les problèmes d'archéologie nous comble encore de bienfaits posthumes. Pendant les dernières années de sa vie laborieuse, Montelius n'avait cessé de réunir des documents sur le préhistorique et le protohistorique de la Grèce. Quand il mourut, le 4 novembre 1921, le volume que nous annonçons était prêt à paraître; des difficultés matérielles et financières en ont retardé l'apparition. Il faut remercier le Gouvernement suédois qui, sollicité par l'Académie, mit une somme de 6.000 couronnes à la disposition de l'éditeur. Le second volume est malheureusement inachevé, notamment tout ce qui touche à l'âge du fer; mais le chapitre sur la chronologie est prêt pour l'impression et il n'est pas douteux que les élèves et amis de Montelius ne fassent le nécessaire pour suppléer à ce qui manque. L'ouvrage complet formera deux tomes, avec 425 pages de texte et 135 planches. M. Otto Frodin, qui a surveillé la publication de la première partie, a droit à toute notre reconnaissance.

Que dire de l'ouvrage lui-même si ce n'est qu'il y a là un nouveau *Corpus* indispensable à tous les travailleurs, à la hauteur de ce que Montelius a fait de mieux pour l'Italie et la Suède? On ne trouvera nulle part ailleurs, réunis sous une forme irréprochable, tous les documents naguère épars des fouilles de Crète, de Mélos, d'Amorgos, de Thessalie, de Phocide, de Béotie, d'Attique, en particulier ceux qu'ont apportés à la science, sous une forme un peu rébarbative, les belles recherches des savants grecs publiées dans leur langue Rien n'échappait à Montelius; il avait le génie des dénombrements parfaits.

1. Bréal me disait autrefois qu'il souhaitait de voir paraître un petit *Corpus des inscriptions inintelligibles*, ibériques, celtiques, étrusques, messapiennes, asianiques. Ce *Corpus*, pourvu des annotations indispensables, pourrait susciter des vocations d'Œdipes. Nous ne l'avons pas encore, et c'est un de mes remords de ne l'avoir pas entrepris il y a vingt ans. Recommandé à une Université américaine.

Digitized by Google

Mais sa critique ne s'endormait pas plus que son zèle de voyageur et de lecteur. La postérité le comptera, à côté d'un Henri Estienne, d'un Ducange et d'un Mommsen, parmi les rares géants de l'érudition. S. R.

Louis Hourticq. *Encyclopédie des Beaux-Arts.* Paris, Hachette, 1924. Fasc. 1 (il y en aura 10). Prix : 12 francs. — A côté de remarquables analyses critiques des esthétiques de Kant et de Taine, on trouve ici un Dictionnaire de l'art et des artistes (avec des articles comme *Amérique*, *Aphrodite de Lyon*, etc., c'est-à-dire beaucoup plus que dans Siret ou Bryan) et un album de photogravures parfaitement tirées, complétant l'information graphique du Dictionnaire. En somme, cela fait trois ouvrages qui « se pénètrent sans se mêler » : un *Dictionnaire*, une *Histoire*, un *Album*. Alors que le *Dictionnaire* montre l'art dans sa diversité, l'*Histoire* s'efforce de rétablir la continuité. On verra, à l'usage, si cette juxtaposition est pratique autant que philosophiquement légitime. Nos lecteurs seront particulièrement intéressés par le *Dictionnaire*, qui ne fait double emploi avec rien de connu, du moins sur une échelle aussi grande. Les articles les plus importants que j'ai lus (*Acropole d'Athènes*, *Anatomie artistique*, etc.) m'ont paru rédigés avec soin et clarté; l'illustration est uniformément excellente. Dans le détail, naturellement, on peut trouver à redire. Ce qui m'a le plus choqué, c'est le caprice dans l'indication des dates de la naissance et de la mort des artistes : ainsi l'on nous dit bien qu'Amico Aspertini vécut de 1474 à 1552, mais Antocolski (dont le prénom *Marc* est omis) est seulement placé « dans la seconde moitié du XIXe siècle » (en réalité, 1843-1902) et tout ce qu'on nous dit de la charmante Bashkirtscheff, c'est qu'elle fut « très populaire en France vers 1880 », ce qui n'est d'ailleurs pas vrai, puisque sa réputation fut posthume (1860-1884). — Je ne m'explique pas l'absence d'un article *Amazones*, alors que l'Amazone du Vatican est un des chefs-d'œuvre de l'art et que celle de Kiss n'est pas d'un manchot. S. R.

Elie Faure. *Histoire de l'art. L'art antique.* Nouvelle édition revue et augmentée (la 19e). Paris, Crès, 1924; in-8, XXV-289 pages, avec un grand nombre de gravures (non numérotées). Prix : 30 francs. — L'enthousiasme avec lequel a été écrit ce volume — enthousiasme qui pourtant fatigue à la longue — en explique sans doute le succès. Rien du style un peu terne et indûment sage des manuels; voici un spécimen de celui de l'auteur (p. 160) : « Avec Phidias, le modelé n'est plus une science, il n'est pas encore un métier, il est une pensée vivante. Les volumes, les mouvements, la houle qui part d'un angle du fronton pour aboutir à l'autre, tout est sculpté par le dedans, tout obéit aux forces intérieures pour nous en révéler le sens. Le flot vivant parcourt les membres, les remplit tout à fait, les arrondit ou les allonge, modèle les têtes des os et ravine comme une plaine les torses glorieux, du ventre secret au tremblement dur des mamelles. Par la sève qui monte et le fait battre, chaque fragment de matière, même brisé, est à lui seul un ensemble mouvant qui participe à l'existence de l'ensemble, reçoit et lui renvoie sa vie. » Il y aurait fort à dire sur ces phrases où ne se reconnaît nullement la majesté calme du beau style attique; mais ce sont des phrases bien faites. Quant au détail de ce volume, écrit avec chaleur et non exempt de galimatias, il décourage la critique; les bévues y sont vraiment trop nom-

Digitized by Google

breuses et trop fortes. A noter que le pavillon de Tanagra couvre un choix étrange de figurines fausses qu'on pouvait croire enfin disparues de la circulation. S. R.

Fr. Poulsen. *Delphische Studien.* Copenhague, 1924; in-8, 82 pages et 42 planches. — Ces *Études* comprennent deux parties : 1° le culte d'Apollon étant d'origine asiatique, l'*omphalos* n'est pas un simple fétiche ou bétyle, mais un *koudourrou*, une marque de propriété. Des Babyloniens, le *koudourrou* a passé aux Hittites, puis à d'autres peuples de l'Asie; s'il figure sur des tombes, c'est qu'il marque que le mort est chez lui. Utiles illustrations, qui n'apportent d'ailleurs rien de nouveau; texte un peu prolixe [1]; 2° observations sur les sculptures de Delphes. Il s'agit surtout de rectifications de détail au livre de l'auteur, à la suite d'une nouvelle visite à Delphes (1923). Quelques remarques intéressantes, dues au sculpteur Elo, sur la reconstitution du fronton par M. Courby (*Fouilles de Delphes*, II, pl. XII), et tentative de restitution d'un torse masculin de ce fronton (avec bras et draperie). Cette restitution (fig. 41) est dessinée comme par un enfant de cinq ans et fait un effet singulier à la suite d'excellentes photogravures. S. R.

Von Duhn (Friedrich). *Italische Græberkunde.* Erster Teil *(Bibliotek der Klassischen Altertumswissenschaft herausgegeben von J. Geffcken).* Heidelberg, Winter, 1924 ; in-8, 688 pages, 173 figures, 37 planches, 12 cartes. Prix, broché : 6 dollars 75; relié : 7 dollars 45. — Le livre porte comme épigraphe un mot de Mommsen : « La tâche essentielle de la science historique est de mettre de l'ordre dans les archives du passé. » Mommsen, qui avait imposé l'ordre du *Corpus* aux archives épigraphiques du monde romain, dédaignait l'archéologie préhistorique et protohistorique. Ce sont les documents fournis par cette source d'information nouvelle que M. von Duhn a voulu classer.

L'origine de son travail remonte, nous dit-il lui-même, à l'hiver de 1873-74, lorsque, fouillant à Pompéi les sépultures anciennes découvertes hors de la porte d'Herculanum, il sentit impérieusement le besoin « d'une sorte de base statistique pour l'interprétation des tombes mises au jour ». Les matériaux de cette statistique étaient encore rares à cette époque. Ils se sont infiniment multipliés depuis; le besoin d'un classement ne s'en est fait que plus impérieux. Année par année, depuis un demi-siècle, M. von Duhn a poursuivi son patient travail, ne se contentant pas de suivre attentivement les publications, ni même d'en rendre compte dans l'*Archaeologischer Anzeiger*, mais visitant et étudiant tous les champs de fouille. Partout où j'ai passé moi-même, dans les moindres musées, dans les conversations avec n'importe quel archéologue, j'ai toujours trouvé trace d'un ou même de plusieurs passages de M. von Duhn, passages bienfaisants, sans autre objet que la science et qui laissaient le plus souvent quelque sage conseil ou une indication heureuse. Discrètement, par les services rendus, M. von Duhn a pris une part de premier ordre à la constitution de la science archéologique italienne. Son

1. Par deux fois, *Bouché Leclerq* est privé de la lettre finale de son nom (p. 18 et 20); Parthey est appelé *Parthen* (p. 28). Simples coquilles.

Digitized by Google

autorité y a été et y reste considérable. Nul n'est mieux qualifié que lui pour en proposer une classification.

Pourquoi a-t-il limité son effort aux seules sépultures? Les tombes, sans doute, représentent l'élément essentiel de notre information. Cependant les traces d'habitats ne font pas entièrement défaut; les produits de l'industrie et de l'art se rencontrent parfois en dehors des tombes et fournissent de précieuses indications. Montelius a montré tout ce que l'on pouvait tirer de l'étude typologique de divers objets, notamment des fibules. C'est précisément une étude typologique de ce genre, appliquée aux rites funéraires, qu'a instituée M. von Duhn. Il l'a voulu exhaustive. Ce sont donc toutes les sépultures connues, antérieures à l'uniformité romaine, que l'on trouvera décrites dans son livre — les sépultures avec l'essentiel de leur mobilier touchant lequel les indications se trouvent parfois fort développées. Les sépultures conduisent même souvent à parler des établissements dont elles relevaient. Le livre offre, sous un point de vue particulier, un tableau d'ensemble de la préhistoire italienne.

On ne s'étonnera pas dès lors du volume de cette première partie que doit suivre une seconde, sans doute également considérable. Il n'est question jusqu'ici que des tombes indigènes; le tome second doit embrasser celles des colons étrangers, Étrusques, Grecs, etc. Le livre est d'une densité remarquable. Les descriptions s'y présentent en raccourci, les idées sont exprimées sous la forme la plus concise, sans développement, en phrases parfois à peine faites. Ce ne sont bien souvent que des fiches. La lecture est d'autant plus difficile qu'une absence complète de coquetterie typographique a tout sacrifié au désir de gagner de la place, supprimant presque entièrement titres et alinéas, plaçant à l'intérieur des phrases les indications bibliographiques en même caractère que le texte. Rien dans la page n'arrête l'œil et par suite la pensée. Mais la richesse du contenu récompense de l'effort nécessaire pour briser la coquille.

Contentons-nous d'indiquer ici les grandes lignes du classement.

De l'époque paléolithique, rien à dire, sinon qu'il ressort bien du très bref exposé de M. von Duhn que nous ne savons encore absolument rien du paléolithique italien. L'âge néolithique a été mieux étudié. Il présente une couche presque uniforme de tombes dans lesquelles le cadavre inhumé est recoquillé. Le mobilier semble diviser la population en deux grands groupes dont l'un appartiendrait au continent tandis que l'autre aurait ses attaches en Afrique. Les provinces se diversifient vers la fin du néolithique par les influences méditerranéennes ou balkaniques et par la persistance plus ou moins longue des rites anciens. Mais l'apparition des métaux ne marque ni division chronologique nette ni séparation ethnique, surtout dans le centre et dans le midi de la péninsule.

L'originalité de la classification apparaît surtout dans les deux chapitres qui occupent d'ailleurs la majeure partie du livre : *les Italiques incinérants* (p. 116-436); *les Italiques inhumants* (p. 437-630).

Jusqu'ici on ne prêtait, sauf exception, qu'une importance secondaire à la distinction des deux rites de l'incinération et de l'inhumation. On cherchait à expliquer le passage de l'un à l'autre par des influences de civilisation. Telle était la doctrine de Helbig qui faisait autorité. Incinération et inhumation, affirme au contraire M. von Duhn, caractérisent deux couches

Digitized by Google

de population essentiellement distinctes qui se sont répandues successivement en Italie. Elles se mêlent aux frontières des deux peuples et dans les territoires qu'ils se sont enlevés l'un à l'autre. Mais dans l'ensemble elles se répartissent en deux groupes parfaitement nets. Les incinérants apparaissent dès le troisième millénaire près des passages des Alpes qui conduisent aux grands lacs italiens et poussent au sud de ces lacs, occupant progressivement la plaine du Pô. Durant le second millénaire, ils apparaissent dans l'Étrurie méridionale, dans l'Ombrie occidentale et dans le nord du Latium. De là ils s'étendent vers le nord le long de la côte tyrrhénienne et vers l'intérieur de la Toscane. On voit au contraire les inhumants apparaître tout d'un coup à Terni vers le début du dernier millénaire avant notre ère. Leurs sépultures n'y suppriment pas les tombes à incinération; elles se mêlent à elles dans les mêmes cimetières, elles respectent autant que possible les incinérations plus anciennes qu'elles dérangent. Celles-ci ne reculent que lentement et ne disparaissent même jamais complètement. Le passage d'un rite à l'autre n'en semble pas moins avoir pour cause un changement de population. De l'Ombrie occidentale, l'inhumation se répand dans la partie de la Sabine qui s'abaisse vers la vallée du Tibre, chez les Falisques et dans le nord du Latium où elle se superpose aux incinérations. Au sud, à partir du territoire des Volsques, elle semble avoir succédé vers le IXe siècle aux tombes contenant le cadavre recoquillé. Elle domine en Campanie et dans toute l'Italie méridionale. Ces inhumants représenteraient donc les populations osco-ombriennes en face d'un premier ban d'Italiques fidèles à l'incinération.

Telle est l'hypothèse directrice qui guide M. von Duhn à travers les nécropoles italiques depuis le pied des Alpes jusqu'aux monts Albains et à Rome d'abord, puis de Terni, à travers la Sabine, le Latium et toute l'Italie du Sud.

Dans chaque groupe, il s'attache à établir la chronologie des tombes, à discerner le détail des rites, à caractériser le mobilier. Les résultats qui pouvaient sembler acquis ne sont que très brièvement indiqués, souvent par un simple renvoi au livre ou à l'article dont les conclusions paraissent s'imposer. C'est aux points obscurs et aux questions compliquées que M. von Duhn attache son effort : vingt-sept pages lui suffisent pour toute la partie orientale de la plaine du Pô; il en consacre près de deux cents aux seules nécropoles à incinération de l'Étrurie. La question étrusque, qui ne sera traitée qu'au second volume, se trouve ainsi remarquablement préparée. Une courtoisie parfaite, une mesure vraiment scientifique, apportent la sérénité dans les vieilles discussions souvent d'autant plus passionnées que l'objet en était plus obscur. La vue de l'ensemble prête à son opinion une autorité que l'on hésite à discuter. Malgré la multiplication des trouvailles et des faits, bien des incertitudes subsistent. M. von Duhn ne les dissimule pas; il se garde bien de présenter ce qu'il pense comme la vérité même, mais il n'hésite pas à l'exprimer. Il n'expose pas toujours toutes les raisons de son choix, mais même lorsqu'il vous donne tort sans expliquer pourquoi, on reconnaît la plupart du temps que son idée oriente le problème particulier vers une solution qui aiderait elle-même à résoudre d'autres questions laissées en suspens. Ce livre, si riche de données positives de toute sorte, l'est peut-être plus encore d'inexprimé; on y trouve le résultat d'une longue suite de pensées qui en sont comme la base invisible, comme les solides racines, plus amples encore sous le sol que l'arbre lui-même dans la lumière.

Digitized by Google

Cette publication apparaît comme le couronnement généreux d'une belle carrière scientifique. Depuis le temps de sa jeunesse qui a coïncidé avec le début de l'archéologie préhistorique italienne, M. von Duhn a tout lu, tout noté, tout vu. Il livre ses dossiers, plus riches et plus complets que tous ceux qu'on a pu constituer par la suite, ajoutant à ce qui a été imprimé les dépositions d'un témoin et les jugements d'un véritable expert, sans parler de tous les renseignements inédits dont il demeurait seul possesseur. Ces dossiers sont ordonnés avec une vigueur d'esprit, une clarté, une largeur de vues qui n'avaient pas encore été atteintes en cette matière. M. von Duhn nous donne vraiment le *Corpus* raisonné de l'archéologie italique.

A. Grenier.

P. Ducati. *La situla della Certosa* (Mémoires de l'Institut de Bologne). Bologne, 1923; in-4, 75 pages et 7 planches. — Découverte en 1870 par Zannoni dans une tombe de la Chartreuse de Bologne, la fameuse situle qui fait l'objet de ce mémoire a toujours été reproduite d'après un même dessin de Zannoni et de vieilles photographies. Nous trouvons ici un dessin nouveau de Gatti, une nouvelle photographie et plusieurs documents peu connus ou nouveaux (situle de Welzelach, couvercle de Rebato, fragment de situle de Nesactium); nous trouvons surtout une étude approfondie qui place la situle de Bologne au rang qui lui convient dans le courant S.-N. des bronzes laminés, « anneau d'une longue chaîne qui, de Grèce, de Phénicie et de Chypre, se prolonge par l'Étrurie et l'Italie septentrionale pour rejoindre les vases de Hemmoor et les reliefs de l'arc de Suse ». Analyse particulièrement soignée des armes, vêtements et objets mobiliers figurés sur la situle, dont la fabrication date des environs de l'an 500 av. J.-C. S. R.

Eugenia Strong. *La Scultura Romana da Augusto a Constantino.* Trad. di **G. Giannelli.** Vol. I. Rome, Alinari, 1923; in-4, 151 pages, avec 96 gravures. — Ceci n'est pas une traduction de *Roman Sculpture* (1911), mais une rédaction très développée du même ouvrage par l'autrice, enrichie d'un grand nombre d'illustrations. Celles-ci sont presque toutes de premier ordre; je ne ferai exception que pour les reproductions des grands reliefs de l'arc de Constantin. Ces œuvres importantes et encore énigmatiques devraient être photographiées à Saint-Germain, tête par tête, d'après les moulages, et cela même ne serait pas facile, car il y a peu de recul et l'éclairage laisse à désirer. Mme Strong écrit (p. 151) qu'elle commence à croire que ces reliefs se rapportent aux campagnes daciques de *Domitien*, auquel cas nous aurions là un précieux exemplaire du vrai art flavio-trajanien. Je suis tout disposé à partager ce sentiment; je n'ai jamais transcrit les étiquettes traditionnelles de ces reliefs, dans mes diverses publications sur Saint-Germain, sans me sentir singulièrement mal à l'aise. Le personnage qu'on appelle Trajan dans ces scènes *n'est pas Trajan.*

L'inspiration de ce très intéressant volume est restée la même que celle de *Roman Sculpture*: c'est celle de Wickhoff (autrefois traduit par Mme Strong) et de Riegl (qui n'est traduisible en aucune langue, mais précieux tout de même). Mme Strong insiste avec raison sur le fonds italique de l'art romain impérial, sur la naissance d'un art quasi nouveau au IIIe siècle, père de l'art chrétien; elle réagit contre le *Los von Rom* de Strzygowski et l'intempérance

Digitized by Google

de son « orientalisme ». Elle estime, au contraire, que le vieux fonds italique sauva l'art romain d'une absorption complète par l'Orient. Tout cela mérite d'être lu de près et discuté. S. R.

Ph.-E. Legrand. *La poésie alexandrine.* Paris, Fayot, 1924; in-12, 168 pages. — Ce qu'on appelle la *poésie alexandrine* n'a pas été le monopole d'Alexandrie. Pourtant, la désignation usuelle est justifiée, car « Alexandrie donna le ton » et la plupart des poètes appartinrent à la clientèle des Ptolémées. « Si, dans le domaine de l'histoire générale, l'appellation de période *alexandrine*, appliquée aux trois derniers siècles avant notre ère, doit céder la place à celle d'*hellénistique*, dans le domaine de l'histoire littéraire elle est parfaitement justifiée ». Sujets et non plus citoyens, les écrivains de la période alexandrine sont véritablement des « gens de lettres », des « intellectuels »; cette spécialisation explique bien des caractères de cette « littérature de cénacles », destinée à un public curieux qui « tendait de son côté à constituer une caste ». A ce public étroit et exigeant, comme au public français des ruelles avant Corneille, il fallait surtout de jolis bibelots, et ces bibelots peuvent encore nous procurer des joies « à la condition qu'en les examinant on ne nourrisse pas le regret qu'ils ne soient pas des temples ou des pyramides ». Charmant livre d'un homme d'esprit, qui connaît à merveille tout ce dont il parle et a le bon goût de ne pas dire tout ce qu'il sait.

S. R.

G. Colin. *Traduction grecque d'une loi romaine de la fin de l'an 101 av. J.-C.* Extr. du *Bull. de Corresp. hellénique.* Paris, De Boccard, 1924; in-8, 40 pages. — Il s'agit du texte difficile, trouvé à Delphes, où M. Cuq a reconnu la *lex Gabinia* qui confère à Pompée des pouvoirs extraordinaires pour combattre les pirates (67 av. J.-C.). M. Colin fait des objections à la date et, par suite, à toute l'interprétation proposée; il croit la loi de la fin de l'an 101. Ne s'agirait-il pas d'une loi, inspirée par Saturninus et Marius, qui « amorce des préparatifs pour une lutte dont on envisage l'extension de la Thrace à la Cilicie »? C'est « un premier essai, non pas encore d'un *imperium infinitum* semblable à celui dont bénéficiera Pompée, mais déjà cependant de pouvoirs exceptionnels... La lutte contre les pirates constitue un article, au moins éventuel, du programme que le prête aux démocrates de 101. Si notre loi n'a pas eu d'effet réel, je l'explique par le fait que Marius, s'étant laissé compromettre par ses amis, une réaction s'en est suivie, où ont été abrogés en bloc tous les actes de son sixième consulat ». Travail de haute érudition historique, digne du recueil où il a paru. S. R.

V. Cotte. *Stations néolithiques et protohistoriques* (troisième partie des *Documents sur la préhistoire de la Provence*). Aix, Dragon, 1924; in-8, XVI-160 pages, avec carte et gravures. — Ce catalogue raisonné de 451 stations néolithiques de Provence, décrites avec renvois à toutes les publications éparses dans les périodiques, constitue un service de premier ordre rendu à la science. On trouve ensuite une nomenclature des stations, cachettes, dépôts et objets de bronze isolés, ainsi que des gisements hallstattiens. L'auteur a renoncé à énumérer les *oppida*, tous les matériaux à ce sujet ayant été réunis par la Société préhistorique française sous la direction du docteur Guébhard

Digitized by Google

Une livraison ultérieure sera consacrée aux sépultures, dont il est souvent difficile de distinguer les foyers.

Parmi les stations néolithiques figure l'île Riou, où, en creusant une citerne, on a recueilli des éclats de silex et de la poterie noire très épaisse. M. Cotte ajoute : « En ces dernières années, cette île a été le siège d'une mystification. On a prétendu que des silex égyptiens, trouvés en ce lieu, avaient été apportés par des néolithiques d'Égypte. Il est vrai que les silex avaient l'origine attribuée; mais ils avaient été déposés récemment. » Il est utile de conserver le souvenir de cette fraude, car il y en a sans doute eu d'autres, à la vérité moins graves [1]. A diverses reprises, l'auteur met en garde contre des affirmations qui n'ont pas été contrôlées et reposent sur un témoignage unique, lequel peut toujours résulter d'une illusion, sinon du désir de mystifier.

S. R.

Le Cabinet des médailles et antiques *de la Bibliothèque nationale. Notice historique et Guide du visiteur. I. Les antiques et les objets d'art.* Paris. Leroux, 1924; in-8, XVI, 279 pages, avec 103 gravures. — Pas de nom d'auteur, alors que c'est une nouvelle édition plus complète du *Guide illustré* publié par E. Babelon en 1900; seule la notice historique est signée des initiales E. B. On se demande pourquoi ce travail, où les opinions particulières de notre regretté ami se font souvent jour, paraît, pour employer une formule usée, « sous le voile de l'anonyme ». Le texte n'aurait pas été grossi de dix pages si, usant d'un système de renvois abrégés qui a été adopté ailleurs, on avait fait suivre la notice des objets importants d'*une* référence bien choisie à quelque publication. Je ne dirais pas cela s'il s'agissait vraiment d'un *Guide*, mais ce livre est plus et mieux : c'est un catalogue, par endroits même très détaillé (par ex. la description du cylindre hittite, p. 94, ou celle du camée de la déesse Rome, p. 150). Le tirage des illustrations est souvent défectueux, mais je sais trop que les imprimeurs seuls sont responsables de ces malfaçons (voir surtout le grand camée, p. 103) S. R.

G. Brière. *Catalogue des peintures exposées dans les galeries du Louvre.* I. École française. Paris, Musées nationaux, 1924; in-8, XVI-316 pages, avec 80 planches. — Sans être aussi complet que le vieux catalogue de Villot, qui entrait d'ailleurs dans trop de détails sur les artistes et leurs œuvres, celui-ci énumère un nombre beaucoup plus grand de peintures et donne des indications plus précises sur leurs provenances. Les renvois au catalogue Villot, qui reviennent presque à chaque page, auraient pu être abrégés (V. suivi d'un chiffre) et la place ainsi gagnée employée à donner une référence; une *seule* référence à un ouvrage répandu ou à un périodique suffit quand il s'agit de fixer l'identité d'une œuvre d'art (par exemple GBA., 1913², 244). L'ordre suivi est nécessairement alphabétique, avec un long chapitre réservé aux *inconnus*, parmi lesquels il y a tant de tableaux de grand prix, comme le *Retable du Parlement*. Le n° 1000 *(l'Homme au verre de vin)* est donné à « l'anonyme de 1446 », auteur du portrait portant cette date dans la Galerie

1. Par exemple l'objet « égyptien » en bronze qui aurait été trouvé aux Baux (p. 78).

Digitized by Google

Liechtenstein à Vienne. « Probablement un Flamand », nous dit-on; j'ai montré, je crois, que c'était « probablement » un Portugais. — L'inconvénient de l'illustration, d'ailleurs bonne, est de reproduire des œuvres trop connues; signalons pourtant la *Vierge à l'écritoire* (3156) et l'*Eva prima Pandora* (3055), qui sont de récentes et importantes acquisitions [1] S. R.

Genava. *Bulletin du Musée d'art et d'histoire de Genève.* Tome II Genève, Kundig, 1924; gr. in-8, 395 pages, avec nombreuses gravures. — Ce beau volume comprend deux parties : les comptes rendus des acquisitions du Musée, dus aux conservateurs, et une série considérable de mémoires. On observe (p. 27) que les frais de la publication ont été presque entièrement couverts par les ventes et les subventions obtenues de diverses sociétés. Les acquisitions archéologiques comprennent un pied sculpté en creux, de travail alexandrin, une stèle funéraire ptolémaïque (barque, Anubis), beaucoup de lampes. Mme R. de Candolle a donné au Musée une jolie collection formée à Smyrne. Notons un bol à reliefs, dont le sujet est difficile à déterminer, un flacon en terre brune avec inscription funéraire grecque, deux têtes chypriotes, une stèle funéraire attique, une belle tête d'Alexandre trouvée à Alexandrie, un fragment de coupe en marbre avec quatre bustes de divinités, une tête de Niobide de la collection H. van Muyden, une excellente tête d'Auguste, etc. Parmi les mémoires : L. Blondel, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève;* P. Cailler et Bachofen, *le Cimetière antique de Cartigny* (néolithique et romain); J. Toutain, *la Déesse Genève et le culte des villes divinisées* (p. 103, petit buste découvert en 1914, où l'auteur reconnaît Alesia divinisée); Wl. Deonna, *l'Afrique personnifiée;* L. Blondel, *l'Enceinte romaine de Genève* (important); Wl. Deonna, *Légendes et traditions d'origine iconographique.* Beaucoup d'autres sortent de notre cadre, mais n'en sont pas moins instructifs. Je veux pourtant noter que la philologie a sa part dans l'amusant article de M. Deonna sur l'éducation d'Émile, d'après le groupe allégorique de Jacques Argand; il y est question, avec beaucoup d'érudition naturellement, du *plagosus Orbilius* et de ses pareils (p. 371) S. R.

Musée national suisse à Zurich. XXXIIe Rapport annuel. Zurich, 1924; in-8, 93 pages, avec nombreuses illustrations. — Signalons dans ce volume — tombeau de documents intéressants, comme tant de *Rapports* du même genre — de belles reproductions de broderies du XIIIe au XVIe siècle, un vase d'argent orné, de travail burgonde, ayant peut-être appartenu au Téméraire, une coupe en argent doré du XVIe siècle, d'un travail très délicat, de bonnes verrières aux armes du XVe siècle, etc. Parmi les travaux archéologiques brièvement annoncés, il y a des fouilles dans deux stations lacustres, Horgen et Mænnedorf, qui n'ont pas donné de résultats importants. S. R.

Ch.-V. Langlois. *La vie en France au moyen âge d'après les romans mondains du temps.* Paris, Hachette, 1924; in-8, XXVIII-392 pages, avec 23 planches. — Un roman est le développement d'un *lai.* On connaît un grand nombre de romans français; M. Langlois, refondant deux de ses travaux antérieurs (1903, 1908), qui sont épuisés l'un et l'autre, en a analysé douze, laissant de côté, comme trop connu, *Aucassin et Nicolette.* La méthode consiste, après

1. Il n'y a pas moyen de se reporter des planches au texte.

Digitized by Google

une introduction savante, à résumer l'original, quitte à insérer souvent des fragments textuels dont les difficultés sont élucidées en note. Lisez ainsi *la Châtelaine de Vergi*, ou, si vous préférez, *Galeran;* vous aurez une image plus vive et plus claire des mœurs et des idées du temps que si vous les trouviez exposées systématiquement dans une mosaïque toujours un peu artificielle. Ce qui ne veut pas dire que des ouvrages systématiques, comme ceux d'Alwin Schultz et de Léon Gautier, ne soient pas très utiles pour qui cherche le tableau détaillé d'une époque; mais la méthode « cinématographique » de M. Langlois donne une impression beaucoup plus nette. Nisard écrivait : « Quel roman ne vaut mieux que l'*Énéide* lue en traduction? » Il avait raison, car sacrifier le style et l'harmonie de Virgile, c'est presque tout perdre. Il n'en est pas de même pour des œuvres parfois ingénieuses, où il y a des promesses de talent, mais écrites dans une langue qui se cherche encore, piétine et bavarde sans scrupules. Outre ce que nous apprennent ces romans d'aventures résumés par M. Langlois, il nous a rendu le service d'en rendre les histoires lisibles, en les dégageant de tout ce qu'il y a, même dans les meilleures, de fatras, de remplissage, de platitude[1]. Objecter que c'est un peu déguiser la vérité serait injuste, car les extraits sont là pour montrer ce qui manque à tout cela pour être déjà, à proprement parler, de la « littérature[2] ».

S. R.

Ch. de la Roncière. *La découverte de l'Afrique au moyen âge.* Tome I, gr. in-4°, 175 pages et 19 planches. Le Caire, Société royale de Géographie, 1924. — Si cet ouvrage paraît avec un luxe de bon aloi, cela est dû d'abord à l'intelligente munificence du roi d'Égypte Fouad Ier, qui a donné, pour ainsi dire, « carte blanche » à l'auteur. Il faut les en féliciter l'un et l'autre.

Les géographes arabes du moyen âge avaient des connaissances précises sur l'intérieur de l'Afrique, dues à la propagation rapide de l'Islam. Mais il n'y avait pas que les géographes arabes. L'importante révélation de M. de la Roncière porte sur l'existence et la valeur scientifique d'une école cartographique jusqu'ici insoupçonnée, celle des Juifs de Majorque, en relations avec leurs coreligionnaires des oasis sahariennes et du Soudan. Cette école nous a laissé comme témoignage de son activité beaucoup de planisphères, épars aujourd'hui de New-York à Naples, dont les belles reproductions du présent ouvrage permettent d'apprécier et de comparer les enseignements. A côté des Arabes et des Juifs, il y eut des Italiens, des Espagnols, des Portugais, tantôt marchands, tantôt missionnaires, qui tentèrent de percer les mystères du continent noir. Faire justice à chacun, montrer les services rendus par les différentes écoles, les accroissements et les éclipses du savoir, tel est le but essentiel de ce travail qui comprendra deux volumes, le second devant être consacré au périple de l'Afrique. Ajoutons, *ne virtutes sileantur*, que l'initiative de cette vaste enquête est due à M. Adolphe Cattaui Bey, secrétaire général de la Société géographique d'Égypte, qui n'a pas cessé de donner ses soins à une exécution matérielle irréprochable, digne de l'imprimerie de l'Institut français du Caire[3].

S. R.

1. L'auteur parle sans détours de « l'incontinence » des romanciers au moyen âge (p. xxv).
2. Introductions, notes et appendices sont du plus grand intérêt, comme on devait s'y attendre.
3. Principales divisions : mappemondes et portulans ; les Vivaldi de Gênes ; le

Digitized by Google

F. Gilles de la Tourette. *L'Orient et les peintres de Venise.* Paris, Champion, 1924; in-8, 192 p., avec 16 planches. — Tout le monde sait que Venise était la porte de l'Italie ouverte sur l'Orient, qu'elle subit d'abord l'influence de Byzance, puis celle du monde musulman. Mais il importe de savoir cela avec précision et de distinguer les époques, les diverses voies par lesquelles les effluves de la Méditerranée orientale ont pénétré dans les lagunes de l'Adriatique. Le présent livre, sans épuiser un si vaste sujet, en donne un exposé satisfaisant, fondé en partie sur des recherches originales. On n'est pas toujours d'accord avec l'auteur. De quel droit affirmer l'origine asiatique des Vénètes? Quels sont les témoignages auxquels il a emprunté pêle-mêle la description des richesses que les marchands orientaux déployaient devant les Vénitiens? Quelles sont les autorités sérieuses (car Armingaud et Romanin n'en sont pas) qui nous renseignent sur le byzantinisme de la liturgie? Les assertions de seconde main, non ramenées à leur source, tiennent un peu partout une place trop grande. Je dois dire aussi que ce volume est très incorrectement imprimé : dans une seule note (p. 13) je trouve *Gewerbe* pour *Gewebe*, *Furstwängler* pour *Furtwängler ;* la bibliographie qui termine le volume est pleine de fautes que l'*erratum* ne relève pas. A plusieurs reprises, j'ai été offusqué par *Lybie*, cacographie assez ordinaire, mais qui témoigne du déclin des études grecques. Il faudrait soigner cela, la ponctuation et le style aussi.

S. R.

Enrico Somare. *Masaccio.* Milan, Bottega di Poesia, 1924; 235 pages et 56 planches. — Ce livre comprend une brève vue d'ensemble sur la personnalité et l'art de Masaccio, des planches reproduisant toutes les œuvres qu'on lui attribue avec certitude ou probabilité, enfin une partie documentaire importante, où l'on trouve toutes les sources anciennes de la biographie du maître, de copieux extraits des principaux auteurs qui ont étudié son œuvre et une bibliographie détaillée.

La synthèse initiale se ressent de l'influence que Benedetto Croce exerce sur la jeune école critique italienne : elle est plus philosophique qu'artistique et cherche plutôt à nous donner une idée abstraite de la personnalité de l'artiste qu'une image concrète de son œuvre et du caractère de son génie. Quant aux attributions, l'auteur se range à l'avis du parti désormais vainqueur, qui voit la main de Masolino da Panicale et non celle de Masaccio dans les fresques de San Clemente, dans les premières fresques de la chapelle Brancacci, ainsi que dans une série d'œuvres apparentées que Schmarsow avait abusivement données à Masaccio.

Les « similis » amollissent et rendent floues les photographies qu'ils reproduisent. Pourquoi, dans un ouvrage que son prix élevé met en tous cas hors de la portée du grand public, ne pas recourir à des procédés plus fidèles?

La dernière partie de l'ouvrage est la plus utile : malheureusement la bibliographie n'est ni aussi complète ni aussi exacte qu'on l'eût désirée. M. S., qui

---

prêtre Jean et l'Abyssinie ; le commerce et les villes mortes du Sahara ; l'ère juive du Sahara ; l'art européen sur les bords du Niger ; l'école cartographique des Juifs de Majorque ; voyages d'Européens à Touât (1447) et à Tombouctou (1470) ; la régression de la cartographique (par suite de l'expulsion des Juifs et des Arabes d'Espagne, ainsi que de la substitution de la voie de mer à celle des caravanes).

Digitized by Google

mentionne mon livre d'études comparatives sur *l'Art au nord et au sud des Alpes à l'époque de la Renaissance* et en donne même un long extrait, ignore mon étude sur *Masaccio et la théorie de la perspective* parue dans la *Revue de l'art ancien et moderne* en 1914. Il est du reste mal documenté sur les questions techniques : ainsi il mentionne le travail de J. Kern sur la fresque de S. Maria Novella sans indication de date ni de source; il ignore, d'autre part, complètement l'important ouvrage du Danois Nielsen sur la perspective chez Brunelleschi, ses contemporains et successeurs, de même que l'étude de Marcel Reymond sur *l'Architecture des peintres aux premières années de la Renaissance.* A côté de ces lacunes, une foule de petites erreurs font regretter l'absence d'une méthode rigoureuse, parfaitement compatible pourtant avec les préoccupations esthétiques. J. MESNIL.

J. G. Frazer. *Le rameau d'or.* Édition abrégée. Nouvelle traduction par LADY FRAZER. Paris, Geuthner, 1923; in-8, 722 pages. — L'édition anglaise, condensée en un volume, de cet ouvrage célèbre (novembre 1922), a été épuisée en quelques jours. On souhaite un succès analogue à l'excellente traduction que nous annonçons. Il n'y a plus ni notes ni bibliographie, mais la suite des idées apparaît avec d'autant plus de clarté. J'ose même croire qu'il ne serait pas impossible de réduire encore le texte en diminuant de moitié le nombre et le détail des exemples. Comme Fustel de Coulanges, qui écrivit mieux que Montesquieu en l'imitant, Sir J.-G. Frazer a soutenu une thèse; c'est la thèse qui importe; on pourrait la dégager de ses longs atours. Voici, par exemple, ce que je ferais des p. 172-3, choisies au hasard :

« Les primitifs craignent d'éveiller un dormeur; son âme l'a quitté et pourrait n'avoir pas le temps de revenir; réveillé sans son âme, le dormeur tomberait malade. Il est plus dangereux encore de changer l'aspect du dormeur, par exemple de noircir son visage, car si l'âme ne reconnaît pas le corps, la mort s'ensuit. Mais l'âme peut aussi quitter le corps de l'homme éveillé et alors, comme la folie ou la mort le menace, il faut qu'un sorcier, en Australie, capture l'âme et la réintègre en se couchant de son long sur le malade. En Birmanie, une cérémonie a pour objet de retenir l'âme qui veut quitter un malade; cette cérémonie comporte un repas familial. Chez les Lolos du sud-ouest de la Chine, on rappelle par des incantations l'âme fugitive; on l'attire en exposant de la nourriture et de la boisson pour la rafraîchir. Au Congo, on croit que l'âme fugitive peut être d'abord chassée dans un arbre par l'entremise d'un sorcier; on casse la branche, on la met près du malade, et le sorcier introduit à nouveau l'âme dans le corps souffrant.

« Les Indous racontent, à ce sujet, des histoires compliquées dont il y a l'équivalent plus simple en Grèce. L'âme d'Hermotime de Clazomène quittait son corps et allait rôder, rapportant aux amis d'Hermotime des nouvelles de ce qu'elle avait vu; mais un jour, comme l'esprit était dehors, les ennemis d'Hermotime s'emparèrent de son corps abandonné et le jetèrent méchamment au feu. »

Ai-je réduit le texte au tiers ou au quart? Il faudrait compter les mots pour répondre. Mais je crois bien n'avoir rien omis d'essentiel. *Est brevitatis opus*

S. R.

Mario Meunier. *La légende dorée des dieux et des héros. Nouvelle mythologie classique.* Paris, Librairie de France, 1924; in-8, 318 pages — Il n'y a guère,

Digitized by Google

en France, de livres récents sur la mythologie classique que l'on puisse mettre dans toutes les mains et qui plaisent à la lecture. Celui-ci réunit beaucoup de qualités nécessaires à un ouvrage de ce genre. Bien entendu, il n'y a ni discussions ni références : *non erat locus*. Mais on s'aperçoit souvent, à une nuance de rédaction, que l'auteur en sait assez long. Une édition illustrée serait bienvenue: celle-ci peut être recommandée même aux gens de métier qui ont besoin de rafraîchir agréablement leurs souvenirs [1]. S. R.

A. Dufourcq. *L'avenir du christianisme.* Première partie. *Histoire ancienne de l'Église*, I. *Les religions païennes et la religion juive comparées* Sixième édition corrigée et augmentée. Paris, Plon, 1924; in-8, LII, 438 pages. — On sait, depuis 1903, que l'auteur est un historien bien informé, quoique non exempt d'idées préconçues; il en donne ici une preuve nouvelle et il faut lui en savoir d'autant plus de gré qu'ayant fait la guerre — toute la guerre — il aurait bien pu se déprendre, pendant cette longue épreuve, des minuties de l'érudition. Après une Introduction sur l'évolution du christianisme, « doctrine enveloppée dans une histoire », ce que M. Dufourcq intitule « l'histoire ancienne de l'Église » comprend six chapitres : 1° les religions égyptiennes; 2° les religions sémitiques; 3° les religions indo-européennes; 4° la religion juive, Moïse; 5° la religion juive, les prophètes; 6° la religion juive, l'Église de la Loi et les prophètes. Un chapitre est consacré à une bibliographie générale, avec complément (1908-1922); un autre à un coup d'œil d'ensemble sur le préhistorique et les religions orientales. Par ce temps d'*intégrisme*, il n'était pas commode de traiter en savant l'histoire biblique; les lecteurs du présent livre ignoreront peut-être, s'ils ne l'ont pas appris ailleurs, que l'œuvre attribuée à Isaïe est composite, car cela est seulement donné en note comme une opinion répandue et la question des prophéties *post eventum* n'est pas traitée. — De loin en loin, on trouve des références qui devraient être corrigées, par ex. p. 165, « Dumont, *Essai sur l'éphébie*, cité par Guiraud, *Lectures historiques*, 258 »; il y a aussi trop de renvois à des livres de seconde main, même à un article de journal (où Maspero résume simplement un mémoire de Foucart, p. 161). — P. 5, la naissance de l'*agriculture* à l'époque des « races de Grimaldi, Cro-Magnon, Chancelade » est une petite hérésie; il y en a d'autres dans le même chapitre. Mais l'ensemble est très digne d'estime et de confiance. S. R.

M. Goguel. *Introduction au Nouveau Testament.* Tome II. *Le quatrième Evangile.* Paris, Leroux, 1924; in-8, 564 pages. — La critique du quatrième Évangile commence avec Bretschneider (1820). Strauss fut le premier (1835) à en montrer la tendance dogmatique et le caractère théologique. Loisy (1903) estima également que l'intérêt didactique dominait, dans cet ouvrage, sur la préoccupation historique; mais dans la deuxième édition de son livre (1921), influencé par Wellhausen et Schwartz (1907, 1908), il renonça, en outre, à soutenir le caractère homogène de l'Évangile et estima que c'était moins un récit qu'un recueil formé de méditations sur le thème du Christ. On peut dire encore et même plus que jamais avec Harnack (1909) : « L'origine de

1. Ne pas écrire *Galathée*, mais *Galatée* (p. 160) ; ne pas écrire *Aetra*, mais *Aethra* (p. 233). — Pourquoi la légende d'Enée a-t-elle été oubliée ? Elle importe plus pourtant au commun des lecteurs que celle de Zagreus.

Digitized by Google

l'Évangile de Jean est la plus grande énigme de toute l'histoire ancienne du christianisme. »

Dans ce labyrinthe, M. Goguel nous met en mains un bon fil. Il conclut : 1° que l'auteur n'est pas l'apôtre Jean, mais peut-être le presbytre Jean (thèse de Nicolas) ; 2° que la date se place entre 90 et 125 ; 3° que l'auteur est surtout occupé de christologie, à l'encontre des judéo-chrétiens ; 4° qu'il connaît très mal le judaïsme palestinien ; 5° qu'il peut avoir écrit à Éphèse ou en Syrie ; 6° que la valeur historique de son écrit n'est pas nulle, mais assez faible. En terminant, M. Goguel signale, en regrettant de n'en avoir pu profiter, les *Untersuchungen über die Entstehung des vierten Ev.*, publiés par J. Grill à Tubingue en 1923. S. R.

Th. Zielinski. *La Sibylle. Trois essais sur la religion antique et le christianisme.* Paris, Rieder, 1924 ; in-8, 125 pages (collection *Christianisme*, publiée sous la direction de M. Couchoud). — Le titre principal donné à ce volume est assez arbitraire, car l'essai sur « la Sibylle et la fin de Rome » n'en tient que 30 pages. Le reste — surtout ce qui concerne le rôle de Timothée, apôtre de Déméter éleusinienne — est d'ailleurs ce qu'il y a de plus intéressant. L'idée générale dont l'auteur poursuit la preuve est celle-ci. Quoi qu'en disent les iconoclastes et les protestants, tous « apologistes d'un christianisme terne et rabougri », le vrai christianisme est celui que l'antiquité mourante a légué au moyen âge. Il a trouvé les âmes toutes préparées à le recevoir, et cela, non par le fait du judaïsme, d'où il est issu pour s'en évader vite, mais par celui des religions antiques, où l'on admire — et pas seulement en germe — tout ce qui constitue le christianisme médiéval, lequel n'est nullement terne et rabougri, mais essentiellement artiste et inspirateur de beauté. M. Zielinski dit *religions antiques* et non *paganisme*, parce que ce dernier mot a quelque chose d'injurieux. Il va donc au fond des croyances gréco-romaines et y découvre « le véritable Ancien Testament de notre christianisme ». Il y a, dans tout cela, beaucoup de vérité et naturellement, étant donné l'auteur, beaucoup d'originalité et de science sûre. Voilà les batteries de l'apologétique retournées, parce que le point de vue dominant n'est plus celui de la vérité, jugée hors de notre atteinte, mais l'esthétique et le sentiment. Qu'auraient dit, d'une pareille tentative d'humaniste passionné, saint Augustin, saint Thomas ou Bossuet? Et qu'en dira Rome?

S. R.

P.-L. Couchoud. *Le mystère de Jésus.* Paris, Rieder, 1924 ; in-8, 187 pages. — « La question qui se pose actuellement, pour les écrits évangéliques en général, serait plutôt de savoir si l'on peut parler de sources historiques à propos des Évangiles et si tout ce qu'on est convenu d'appeler tradition évangélique n'aurait pas été, avant tout, dès l'origine, une légende cultuelle, un témoignage de foi, non un recueil de souvenirs. Il ne s'ensuivrait pas que le héros de cette légende dût être rangé parmi les êtres purement mythiques, mais que l'on risque de perdre beaucoup de temps et de peine à éplucher comme relations d'histoire des documents qui n'en ont point le caractère. »

Telle est l'opinion la plus récente du chef de l'école française d'exégèse (Loisy, *Rev. crit.*, 15 octobre 1924, p. 404). M. Couchoud a fait un pas de plus : il a repris, avec un talent littéraire qui manque au professeur américain, la thèse de Benjamin Smith (1911). Voici comment j'ai résumé ici cette

Digitized by Google

thèse (*Revue*, 1911, II, p. 394) : « L'opinion généralement admise, par la critique libérale, est que Jésus était un homme supérieur et que la croyance à sa nature divine est le résultat d'une évolution. M. Benj. Smith soutient exactement le contraire. Jésus est le dieu, identique à Jahveh, d'une secte juive antérieure au christianisme; c'est une évolution évhéméristе qui a fait du dieu un homme. » Aussi M. B. Smith a-t-il intitulé son livre : *Ecce Deus*.

Que dit, à son tour, M. Couchoud? « Laissons l'homme, gardons le dieu. Historiens, n'hésitez pas à rayer de vos cadres l'homme-Jésus. Faites entrer le dieu-Jésus! »

On peut dire que MM. B. Smith et Couchoud sont plus voisins, en un sens, de l'orthodoxie que l'exégèse libérale : ils reconnaissent la divinité de Jésus. Mais il est sûr qu'ils se font de sa divinité une idée que ne peut admettre l'orthodoxie.

Quant aux « pendables mythologues » (p. 76), que M. Loisy a malmenés en ne cessant de se rapprocher d'eux, le plus pendu, sinon le plus pendable, continue à croire qu'une négation ne se prouve pas. On peut montrer, et il croit l'avoir fait, que tels épisodes, même les plus importants de tous, sont mythiques [1]; mais pour transformer en mythe toute une histoire, comme pour y croire sans faire la part du mythe, il faut mieux que des raisonnements : un acte de foi [2].

S. R.

Pierre Batiffol. *Le siège apostolique* (359-451). Paris, Gabalda, 1924; VII, 624 pages. 15 francs. — Troisième et dernier volume d'un grand ouvrage (*l'Église naissante et le catholicisme*, 1909; *la Paix constantinienne*, 1914), auquel la critique protestante n'a pas été la dernière à rendre justice, car Mgr B. est à la fois très maître de son sujet et de sa plume, historien exact et élégant écrivain. Il s'agit ici principalement de la réaction du catholicisme, dans la lutte ouverte entre le sacerdoce et l'empire sous Constance II — celui qui disait aux évêques : « Ma volonté est un canon » — contre la mainmise du pouvoir laïc sur les évêques, auxquels il prétendait imposer, par surcroît, l'opinion arienne. C'est, à vrai dire, l'avènement du *principatus romain*, de la « primauté consciente et opérante de l'évêque de Rome », dont Mgr Duchesne disait à l'auteur qu'il aurait voulu écrire l'histoire. Ce *principatus*, en germe dans l'Église naissante, Mgr B. le prend au lendemain du concile de Rimini (359), où l'empereur Constance II semble vouloir l'exclure, et le suit jusqu'au lendemain du concile de Chalcédoine (451), lorsque l'empereur Marcien lui rend

1. M. Couchoud donne raison là-dessus au *mythologue* (p. 134) ; il considère comme « certain que la crucifixion a été prise au psaume XXII » ; mais il ne dit pas où il a pris cette certitude, et le *mythologue*, pendu pour avoir prouvé cela en 1904, aurait quelque droit de réclamer sa tunique.

2. J'ai sous les yeux deux lettres curieuses de Maurice Verrier, adressées à M. Couchoud après lecture d'un article du *Mercure* (mars 1923) qui est l'esquisse du présent volume. Non seulement il voit dans cet article « une des plus notables contributions que les études d'exégèse chrétienne aient reçues en ces dernières années », mais il se déclare décidé à « faire un pas d'importance », à étudier désormais le christianisme de saint Paul, « faux autodidacte, porte-parole des Hellénistes et des Diacres » avant celui des Evangiles qui est « un travestissement complet des Ecritures. » — Comme on pouvait s'y attendre, M. Loisy a été sévère pour M. Couchoud (*Rev. crit.*, 1924, p. 447). Le peu qu'il dit, dans son savant article, de la question du psaume XXII, ne satisfera pas, j'en ai la conviction, les lecteurs exigeants (p. 499).

Digitized by Google

hommage. Mais ce qu'on peut appeler le « loyalisme » de Marcien n'était pas du goût du clergé oriental, encore moins des Empereurs d'Orient, successeurs de Constantin, parce que les tendances césaro-papistes de ce souverain étaient comme inhérentes à l'institution monarchique fondée par lui. « Moins de vingt-cinq ans après la mort de S. Léon, on en sera à l'*hénotique* de l'empereur Zénon [1], à la revision de la foi de Chalcédoine, au schisme d'Acace, qui durera trente-cinq ans et préludera à bien d'autres, jusqu'au dernier qui dure depuis neuf siècles » X.

Catalogus codicum astrologorum graecorum. Codices Athenienses descripsit **Armandus Delatte.** Bruxelles, Lamertin, 1924; in-8, 291 p. — Il ne faut chercher aucune révélation dans toutes ces pages de grec plus ou moins récent, formant le dixième volume du grand catalogue auquel président le savoir et l'énergie de M. Fr. Cumont. Pitoyable littérature, mais à laquelle on ne peut refuser tout intérêt, à cause de la singulière faveur qu'elle a trouvée et trouve encore chez la *caeca futuri mens hominum fati.* M. A. Delatte a donné tous ses soins de paléographe, de philologue et même de linguiste à ce travail ingrat dont il faut le remercier S. R.

Maurice Lange. *Le comte Arthur de Gobineau.* Strasbourg, Istra, 1924; in 8, XII-293 pages, avec portrait de l'auteur. — Comme il a déjà été question de Gobineau dans cette *Revue* (1915, II, p. 377; 1916, II, p. 187), je crois devoir annoncer ici la consciencieuse biographie que lui a consacrée Maurice Lange, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg († 1923) Feu Lange, qui avait du talent et de la finesse, n'a pas été dupe du personnage dont il a raconté la vie et même recueilli les confidences (mss de Strasbourg). Je goûte beaucoup le rapprochement qu'il fait entre Gobineau et Jean-Jacques : « Il ressemble à Rousseau comme un frère — un frère ennemi. Ce qui l'apparente au citoyen de Genève, c'est l'amertume qui ronge son cœur sous des dehors élégants, c'est la haine que lui inspire la société moderne. » Oui, mais Jean-Jacques écrit mieux. — P. 145, et suiv. on lira avec un sourire les témoignages sur l'aversion de Gobineau pour les Grecs, dont il a donné des preuves dans sa paradoxale *Histoire des Perses.* Si la Grèce a eu de grands sculpteurs, malgré ce qu'il y avait en elle de vilenie, c'est que les facultés artistiques sont un attribut des races *mélaniennes*, les Grecs étant des Aryens mâtinés de Sémites. — Après tout, malgré les *Sociétés Gobineau* qui fleurissaient naguère en Allemagne, on attache vraiment trop de prix à ces balivernes [2] S R.

---

1. *An admirable document... the statesmanlike Henotikon* (Bury, *ad* Gibbon, V, p. 128).
2. J'ai écrit que Fr. Masson devait avoir vu un dossier de Gobineau aux Affaires étrangères (*Revue*, 1915, II, p. 377) Ce qui est dit par M. Lange (p. 161) me confirme dans cette opinion ; il faudrait connaître le motif de sa disgrâce en 1868.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

1924

1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF PHILOLOGY, 1923.

P. 357-358. W. Sherwood Fox. Sur les *tabellae defixionum* de l'Université John Hopkins, à propos des observations présentées par E. Vetter, *Glotta*, XII, 1922, p. 65-66.

ID., 1924.

P. 68-69. T. Frank. Sur la signification et la date des lettres que portent un certain nombre de blocs de la muraille de Servius Tullius à Rome.

THE ANTIQUARIES JOURNAL 1924.

P. 103-107. R. G. Collingwood. Les milliaires du pays de Cornouailles : deux déjà connus (*C. I. L.*, VII, n° 1147 et *Eph. epigr.*, IX, p. 632; *Eph. epigr.*, VII, n° 1095) et deux inédits (fac-similés).

P. 105. A Breage.

1) IMP *c*
DO NO
MARC
CASSI
A N O
latino
postumo
p i o f.
a u g.

Cf. *C. I. L.*, VII, n° 1161.

P. 107. A Trethevey.

2) *imp.* C
DOMI
N GAL
LO ET
VOLVS
i a n o

Digitized by Google

P. 158. Du même. A North Munstead, près de Godalming.

3)

DEO COCIDIO
COH I AELIA
dacorum cui
praeest..... INIVS
VALERIANVS

Doit provenir de Birdoswald, où les vestiges romains sont nombreux.

P. 274-275. Lieutenant-colonel Spain. Reconstitution d'une dédicace au *Deus Antenociticus* par le rapprochement de trois fragments découverts à Benwell en des lieux et à des dates différents (*C. I. L.*, VII, nº 515; *Ephem. epigr.*, IX, nº 1164).

4)

DEO AN*t*ENOCITICO
SACRV*m*
COH I VA*ngio*n
QVIB PRAEEST
... .C CASSI
.....*pr*AEF
u. s. l. M.

Mention d'une cohorte *miliaria* commandée par un préfet, *Cassi*[*anus ?*], au lieu d'un tribun.

ANNUARIO DELLA R. SCUOLA ARCHEOLOGICA DI ATENE, IV (1921-1922).

P. 69. Bruna Tamaro. A Athènes, sur l'acropole.

5)

Ο ΔΗΜΟΣ
ΓΑΙΟΝ ΜΑΙΚΗΝΑΝ
ΛΕΥΚΙΟΥ ΥΙΟΝ

Publiée déjà au *C. I. A.*, III, nº 600, mais on n'avait pas lu le gentilice *Maecenas*. Il s'agirait de l'ami d'Auguste.

ANUARI DE L'INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS, 1915-1920, VI, part. II.

P. 717. A Tarragone. Au théâtre, sur un autel de pierre.

6)

NVMINI
AGVST

P. 719. A Tossa, sur une mosaïque.

7)

Partie supérieure :

SALVO
VITALE FELIX TVRISSA

Partie inférieure :

EX OF
FICINA FELICES

P. 773. Sur la route de Trayguera à Tortosa, au lieu dit Collet Roig; milliaire.

8)

IM*p* *ca*E*sar*
diui NER*u*A*e*
filius NER*ua*
traianus aug.
CL////

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1923.

P. 104. S. Heuberger et C. Fels. A Vindonissa.

Digitized by Google

9) M
LVXSONVS
M · F · ROM · FESTVS
ATES · MIL · LEG · XI *cl. p.*
5 F > ATTI VALE*ntis et*
AN XXX STI*p*..... *lux*
SONIVS.... .....*miles*
LEG EIVS*dem*.....
NIVS.....

L. 8 : *leg(ionis) eiu[sdem]*.

O ARCHEOLOGO PORTUGUÈS, XXIII, 1918.

P. 5. A Escalos de Cima (fac-similé).

10) IOVI O M
CONSERV
ATORI IIL
EVRRVS O
M G E I N I
AUC D LXX

L. 3-4 : lire sans doute [*Reb*]*urrus*, cf. *C. I. L.*, II, nos 881 et 5353. L. 5 et 6 ?

P. 6. Même provenance (fac-similé).

11) IOVI · OPTI
M O · M · C O
NS · IVL RVF*i*
NA · ANI · L ·
PONIT ☙

ID., XXIV, 1919-1920.

P. 108-176. J. Leite de Vasconcellos. Le voyage de Pérez Bayer en Portugal (1782), d'après un manuscrit de la bibliothèque nationale de Lisbonne. Nombreuses inscriptions, qui figurent déjà au *C. I. L.* (Hubner avait utilisé les copies de Bayer).

P. 197. Ant. G. R. Madail. A Condeixa-a-Velha *(Conimbriga)*.

12) APOLUNI
AVG
CAECILIA
AVITA
V S

P. 217-237. J. Leite de Vasconcellos. Antiquités dn Portugal.

P. 218. Inscriptions d'Enfras déjà connues; nouvelles lectures

P. 219. A Matança.

13) .....
.....
XXV CAMI
RA IITA I · F
AN XVI
TONGETA
ARANTO
TEM

P. 241. A. Pereira Lopa. Inscription funéraire de Pinhovelo au musée de Bragance; nouvelle lecture.

ARCHIV FÜR RELIGIONSWISSENSCHAFT, 1924.

P. 117-132. Hiller von Gaertringen, F. Littmann, W. Weber, O. Weinreich. Étude sur une inscription de Cordoue signalée par A. Schulten, dans une collection particulière.

Fac-similé à la p. 119.

Digitized by Google

14)

ΕΠΗΚΟΟΙC
ΕΥΕΡΓΕΤΑΙC
ΗΛΙΩ · ΜΕΓΑΛΩ · ΦΡΗΝ
ΕΛΑΓΑΒΑΛΩ · ΚΑΙ · ΚΥΠρι
ΥΑΡΙ · ΝΑΖΑΙΑ · ΚΑΙ
αΘΗΝΑ · ΑΛΛΑΘ · Λαο
δι ΚΕΙΚΑ · ΚΑΙ FÆ .....
επη ΚΟΟΙC ΘΕοις ευχην
χαΡΙΝ

Dédicace à la triade d'Émèse, sous le règne d'Héliogabale (218-222), par des Syriens hellénisés. L. 3. Φρην, sans doute *P-re*, nom du dieu égyptien du soleil, d'après les papyrus d'Héliopolis; l. 5 : le surnom de Υαρι donné à Aphrodite, Κυπ[ρι], rappelle celui de Varius, que portait Héliogabale et qui serait tiré d'un nom arabe de la lune; celui de Ναζαια fait penser au nom de la divinité arabe Azaj ou Al'Uzza, maîtresse de l'Étoile du matin ; l. 6 : Αλλαθ en arabe veut dire Mère des dieux.

ATTI DELLA PONTIFICIA ACCADEMIA ROMANA DI ARCHEOLOGIA. Rendiconti, série III, vol. I (1921-1923).

P. 91. Marucchi. Inscription du musée grégorien de Latran. Provenance inconnue.

15)

HIERVS · ET ASYLVS
t I · IVLII · AQVILINI · CASTRICII · SATVRNINI
c LAVDII · LIVIANI · PRAEF · PR · SER · VILICI · AEDEM
HERCVLI · INVICTO · ESYCHIANO · D · S · FECERVNT

Cf. *C. I. L.*, VI, 280 : *Hierus et | Asylus | Ti. Cl. Liuiani | ser. Herculi d. d.* Le préfet du prétoire Ti. Iulius Aquilinus Castricius Saturninus Claudius Liuianus n'est pas mentionné dans les listes publiées. Cf. *Notizie degli Scavi*, 1924, p. 67.

P. 175 et suiv. G. Mercati. Sur les formules épigraphiques *Christus hic est* et Χριστὸς ἐνθάδε κατοικεῖ. Ce ne sont pas des formules funéraires ni de caractère eucharistique.

BONNER JAHRBÜCHER (JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE), CXXVI, 1921.

P. 51-58. A. Oxé. Sur l'épitaphe de Pudens (*C. I. L.*, XII, n° 8088) ; fac-similé et nouvelle lecture.

ID., CXXVII, 1922.

P. 313. Krüger. A Trèves.

16)

LENO · MARTI
ET · XVLSIGIIS
L · VIRIVS · DISE
TO · V · S · L · M

Digitized by Google

Ibid. Même provenance.

17)

MART · IOVANTV
*ca*RO PRO SALV
TE MERCVRIALIS
FILIVS · SECVND
IVS · SECVNDINVS
V S · L · M

Ibid. Même provenance.

18)

MARTI
IOVANTVC
SEXTVS
RESTITVTIVS
ROMANVS
V S L M

Ibid. Fragment d'autres dédicaces à *Mars Iouantucarus.*

P. 314. Même provenance. Épitaphes païennes et chrétiennes.

P. 354. A Niederemmel. Milliaire.

19)

imp. caes. m. aurelius
antoninus pius felix
AVG PARTHIC*us*
BRITANNICVS · MAXIM*us*
PONTIFEX · MAXIMVS · TRIB
POTEST · XVI · IMP · II · COS · IIII
PROCOS · FORTISSIMVS
FELICISSIMVSQVE · MAGNVS
PRINCEPS · PACATOR
ORBIS · PONTE*s* *e*T VIAS
VETVS*state collapsas*
REST*itu*IT
ab aug. treu. leug. XVIIII

Date : 213 p. C.

ID., CXXVIII, 1923.

P. 141. Lehner. A Münstereifel, aux environs de Bonn.

20)

*al*BINVS *b f.*
*l*EG · LEG XX*x* *u. u.*
A · PRO S*e* *et*
SVIS · V · S *l. m*

Il s'agit d'un *b(ene)f(iciarius) leg(ati) leg(ionis).*

P. 143. A Neuss.

21)

OCLATIO · CARVI · F
SIGNIF · ALAE · AFROR
TVNGRO · FRATER · H · F · C

P. 145. A Bonn, Königshof. Sur une base de statuette.

22)

MERCVRIO ·
NOIHVS · ET · NOIIVS
L · VIBI · VISCI · MACRIN
LEG · AVG · V · S · L · M

Ibid. Même provenance.

23)

L · VETTIVS
PLACID
mil. leg. XXI
....

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1923.

P. 97 et suiv. Espérandieu. Inscriptions de la région nîmoise.

P. 97. Au Sorbier, près de Grézan.

24)

d m
C TERENT
ATTICI MEDICI
VIVVS S P

Digitized by Google

P. 98. *Id.*

25)

D M
SEX · ICCIO · C
O S M I C O
ARCHIEREO
synhodi? . . . .

P. 102. A Caveirac, près de Nîmes (déjà connue mais imparfaitement copiée).

26)

MATRI DEVM MAG*nae*
*ideae phrygi*AE PALATINAE
taurobolia ET CRIOBOLIA
pro salute dd nn imp CAES *m iuli*
philippi pii FEL AVG *et m iuli*
philippi nob caes AVG *f* ET OTA
ciliae seuerae aug XV VIRIS
. . . . . NEMAVS
ens. . . . . OMNI
. . . . . IIIIIVIR AVG
. . . . . IIIRAL
. . . . . PRAE
*euntib sacerdotib . . au*RELIO
. . . . . *et*. . . . . *imp*
*philippo aug. et ti*TIANO COS

P. 119. P. Waltz. Marques céramiques sur fragments de poterie, trouvées en 1921 à Clermont-Ferrand.

P. 146; cf. pl. V. Forrer. Trouvée à Kœnigshoffen, près de Strasbourg.

27) IN · H · D · D · DEO · INVIC
TO M · C · CELSINIVS
MATVTINVS · VETER
LEG · VIII · AVG · ALEX
ANDRIANAE · TYP
VM · DE SVO · REPINX

P. 167. Lorimy. A Vertault. Marques de fabrique sur vases.

ID, 1924.

PROCÈS VERBAUX DES SÉANCES.

Janvier.

P. XVI. L. Poinssot. A Dougga.

28) M · GABINIO
Q VIR · BASSO
FLAM · AVG · PERP
PATRONO · PAGI · ET
CIVITAT · THVGG · PAG
ET CIVIT · THVGG

Ibid. Même provenance.

29)

GABINIAE ☙ BEATAE ☙ CONIV
GI ☙ A ☙ GABINII ☙ DATI ☙ FLAM ☙ AVG
PERP ☙ PATRONI ☙ PAGI ☙ ET CIVIT
Q ☙ MARIVS ☙ RVFINVS ☙ NEPOS
AVIAE ☙ PIISSIMAE ☙ OB ☙ MERIT
CVRATORIBVS ☙ GABINIS ☙ PRISCO
ET ☙ HONORATO

P. XVII. Même provenance.

30) A · GABINIO · A · FIL · ARNENS · DA*to*
PATRONO · PAGI · ET · CIVITATIS *Thugg*
FLAMINI · DIVI · TITI · AEDIL · AVGVR*i*
C · C · I · K · EQVO · PVBLICO · IN · QVINQVE
*de*CVRIIS · AB · IMP · CAESARE
traiano · HADRIANO · AVG · *adlecto*

Digitized by Google

L. 4 : *c(oloniae) C(oncordiae) I(uliae) K(arthaginis).*

P. XVIII. Albertini. A Cherchel.

31)

VICTORIAE
AVG
T·CAECIL·Q·F·QVR·
HONORATVS·
OB·HONOREM
FLAMINATVS·
D ⊠ D

P. XX. Même provenance.

32)

IOVI · OPTIMO
FVLGORI·DEO ⊠
P P

Les deux P de la ligne 3 ne sont pas certains.

Février.

P. IX. L. Poinssot et R. Lantier. A Carthage.

33)

P · VALERIVS · ALEXA · P · L
PIV · VIX · ANN · LXX ·
SAC · CER · H · S · E ANN · C·V
L · F
VALERIA · SECVNDA · PIA · FVIT · NSVIS
VIX · ANN LXX · H · S · E

L. 1 : *P(ublii) l(ibertus)*; l. 3 : *sac(erdos) Cer(erum) ann(i).* CV = 61 ap. J.-C.; l. 4 et 5 : *Valeria L. f(ilia) Secunda pia fuit in suis.*

P. XIII. L. Châtelain. A Volubilis. Petits fragments d'une grande inscription.

34)

a)

MAIOR FACTVS MAXIMO
CAD PATRONOS DEOS
DIO ⊠
*sep*TEMVIRVM
PRINC
PI

b)

CONDITOR M
MAXIMVS IPSI
ET DEINDE

c)

ACAESORI
*cu*NCTATORMA
CVRSANDO
CORONA *ural*
ITRATT

d)

AVSTV
DETITOCOTE
MOSENTI
[illegible] *Reto ordinis*

Fragments qui appartenaient peut-être à la même pierre :

e)

*pa*CISFIRMAND*ae*
*sep*TEMBRIBVS

Digitized by Google

l)

I
CELEI
ET VICT
*a*VG ꝏ ꝏ

P. xv. Cagnat et Mareschal. A Chella.

35)

·I·O·M
*iu*NONI REGINAE
MINERVAE *u*ICTOR*iae*
GENIOQ CA [illegible]
IIAELIVS [illegible]
[illegible]I TARI [illegible]
[illegible]I B VA [illegible]
EQ COH SV [illegible]
CASAC [illegible] SII [illegible] O [illegible] *uo*
VERAT STATVIT·I [illegible]

L. 8 : *eq(ues) coh(ortis) Su...*

Mars.

P. xi. Albertini. A Hippone.

36)

GENIO · ET ·
NVMINI ·
·HORREORVM ·
SABINVS ·
AVGG · LIB ·
·C·S·H·HIPP·R·
ITEM·CVRA
CANCELLORVM

L. 5. *Aug(ustorum) lib(ertus) c(ustos) s(acrorum) h(orreorum) Hipp(one) R(egio).*

P. xii. *Id.* Compléments proposés par M. Albertini.

37)

E V T I C I V S Q V E M G E N V *it. .... remo*
(sic) T O I N I O C O Q V I E S*t dictus.....*
ERRORI SVBTRACTVS *donatistarum*
F V E R A T R E N A T V S C A T H*olicae fidei nunc*
E S T G R E M I O R E S E R V A*tus terrae christi*
S C A P R O G E N I E S Q V E M *unice dilexit*
(sic) E I D E S C O N F E S S I O *gloria memo*
R I A M D E C O R A V E*runt sempiter*
N A M P R O L E M P A T*re dignam genuit*
i N N O C E N T I A A E *terna detur ei pro*
m E R I T I S · C O N *iux fecit*
p o s i T V S IN P *a c e*

P. xv. Ballu. A Djemila.

38)

ANNONAE
AVG
T·FLAVIVS·T·F·PA
PIR · NEPOS · MAR
CIANVS · PON*tifex*

P. xvi. Patène en bronze avec l'inscription.

39)

A ☧ ω
DEO GR
A T I A S

Digitized by Google

P. XVIII. A Timgad. Moule en terre cuite; au centre la figure de l'Afrique et l'inscription

40)

EX OF
ICINA
TAM
VGAD
ENS
VM

Mai.

Durry. A Cherchel, plusieurs inscriptions relatives à un même personnage, qui se complètent l'une l'autre.

P. XVIII.

41)

M IVNIO *m. f. quir*
ASCLEPI *adi equo*
PVBLICO *exornato*
SACRIS *que luper*
CALIBVS *functo*
M IVNI*us asclepi*
ADES *Patri singu*
LARI *fecit*

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, XLVI, 1922.

P. 328. R. Demangel et A. Laumonier. Inscriptions d'Ionie. A Téos.

42)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΦΛΑΒ ΟΥΑΛΕΡ
ΣΕΟΥΗΡΩ ΚΑΙ
ΓΑΛΕΡ ΟΥΛΕΡ *sic*
ΜΑΞΙΜΕΙΝΩ
ΕΠΙΦΑΝΕΣΤΑΤΟΙΣ
ΚΑΙΣΑΡΣΙΝ
ΑΠΟ ΤΕΩ
ΜΑ

Borne milliaire au nom de Sévère et Maximin. Date : entre le 1er mai 305, désignation de ces personnages comme Césars, et le 25 juillet 306, jour où le premier prit le titre d'Auguste.

P. 329. Même provenance. Quatre fragments d'architrave.

43)

	(a)	(b)		(c)	(d)	
αυτ	ΟΚΡΑΤΟΡ	Ι ΚΑΙΣΑ	ρι τραιανω α	ΔΡΙΑ	ΝΩ ΣΕΒΑΣ	τω
	····· ΣΑΣΚΑ	ΘΙΕΡΩΣ	εν αρχιερατ	ΕΥΟΝ	ΤΟΣ ΤΟ Β	

P. 332. Même provenance. Fragment d'inscription honorifique sur une base de statue, élevée par une certaine Anniana, en l'honneur d'une [Σε]βαστή ; il s'agit peut-être de la femme de Maximien.

P. 333. Même provenance.

44)

ΣΑΒΕΙΝΗ
ΣΕΒΑΣΤΗ

Peut-être la femme d'Hadrien.

P. 352. Même provenance.

45)

DIS MANIBVS
C·VENVLEIVS FLACCINVS

Digitized by Google

FVRCATVS AVGVSTI N·L·TVNGRIS
EX VENEFICIO ANNIS
MONVMENTVM FACIENDVM
CVRAVERVNT VENVLEIANI
DROMO ET VERNA PATRONO SVO
HEREDES OPTVME MERITI

L. 2 : un L. Venuleius Apronianus fut proconsul d'Asie sous Antonin le Pieux; l. 4 : sans doute *ex veneficio* [*obiit, vixit*] *annis*, sans indication de chiffre; l. 6 : *Venuleiani (liberti)*; l. 7 : *meriti* pour *merito*.

P. 353. Même provenance.

46)

CAT AVG
LIB

Cal(ius).

P. 404. Axel W. Persson. A Mylasa en Carie, fragment d'un cadastre sans doute contemporain de Dioclétien (cf. à Mitylène, *Insc. gr. ad res rom. pert.*, IV, 109-114), classant les terres en vue de fixer les unités d'impôts, *capita*.

P. 409. Même provenance. Sur un autel de marbre, dédicace faite, en grec, par C. Julius Leon, fils de Hybreas. Mention d'un Romain, Publius Granius.

P. 411. Même provenance. Nouvelle lecture du *C. I. G.*, II, n° 2698 *b*; dédicace, en grec, à C. Marcius Censorinus, qui est peut-être l'un des trente tyrans.

Ibid. Même provenance. Épitaphe, en grec, d'un *T. Flavius T. f. Quir. Valens*.

P. 414. Même provenance.

47)

ΧΡΥCΟΠΕΤΑ
COC ECCEΔΑΡIC

Essedarius, gladiateur combattant sur un char. Cf. *I. G.*, XII, 8, n° 547, l. 1 (à Thasos).

ID., XLVII, 1923.

P. 49 et suiv. A. Salač. Inscriptions du Pangée, de la région Drama-Cavalla et de Philippes.

P. 58. A Kioup-Keuï (facsimilé).

48)

i·O·M·EETEPAN *(sic)*
CO · SACRVM
PRO·SALVTEM
L·ATIARI·L·F·VOL
PHILIPPI·ET·L
ATIARI·L·F·VOL
ASPRIANI·MON
TANI·F PANC
SVRITANI F·C
CVRATORE L·FIR
MIO GEMINO
TPASNFT

L. 1 et 2, 8, 12. Explication très incertaine.

Digitized by Google

P. 60. A Angista.

49)

i S I D I R E G
L·T I T O N I V S
S W V I S · S A C
M E N S M · E T · B A
S I M · D · S · P

Texte qui provient de l'Isieion de Philippes.

P. 64. A Kobaliste (fac-similé).

50)

D E A N A E M I N E R V I A E Q V A E A
S T I T V E R V N T H O L O C O V I C A N I S C
N I C A E N S E S E T C O R E N I E T Z G A M B V
D I S S V B C V R A T O R I B V S Z A E R A Z I S T F B E
B A A E I B I C E T O Z A E R A S Z I P A I B I S C E T R I L A
C V I I V B R E D V L I S D I Z A L A B R A S S I S Z I P Y R O D V I
B A S C I L A S B I T H I C E R Z V S D I N I N I T H I C · C O R N
C V B Z E R C*ed*I S C E T R I L A S Z I I [illegible] E D V
M A N T A Z E R C E D I S S A C E R D O S ·

L. 2 : [*re*]*stituerunt ho(c) loco vicani Sc..., Nicaeenses et Coreni et Zgambu...*

Les noms des personnages sont thraces : *Zaerazistes Be..., Centozaeras Zipaibis, Cetrilas..., Cu...ubres Dulis, Dizalas Brassis, Zipyrus Dulis, Bascilas Bithi, Cerzus Dininithi, Cub... Zerc*[*ed*]*is, Cetrilas* Z[*er*]*edu*[*lis*], *Manta Zercedis.*

P. 69. A Proussotchani.

51)

I O V I F V L M *i n i*
E T M E R C V R *i o*
E T M Y N D R Y T *o*
A L I V L A S Z E P A
I S F I L I V S Z I P A S M E S
T V S Z E C E S A L I V I
F I L I A E X M E R I T *i s*
E I V S F C V R A V E R V *n i*
L · M

L. 4 : *Aliulas Zepais, filius, Zipas Mestus, Zeces Aliulae.*

P. 71. A Drama.

52)

D · M
T · F L A V I O
T · F I L · V O L
A L E X N D R O
D E C · P H I L I P P I S
T · F L A V I V S · T
F I L · V O L ·
M A C E D O N I C V S
O R N · D E C · H O N
p a t r I B M · E T *s i b i* V *p*

L. 9 : *orn(amentis) dec(urionalibus) honoratus.*

P. 75. *Id.*

53)

L I B E R O E T L I B E R A E E I H L*rculi (?)*

Digitized by Google

P. 86. A Raktcha. Copie de M. Picard, qui confirme la lecture.

54)

IVLI FIDEI MANLI BA ▒▒ LAETGAI ▒▒ VR ▒▒ Γ
SVA PARIA VII PVGNA ▒▒ RVT · PHILIPPIS
ΓGNO · IIII · VENATIO PIΓNA ET CROCIS SPARSIS

L. 2 : *paria VII pugna-[ve]ru(n)t ;* l. 3 : *venatio p[le]na.*

P. 87. A Bounar-Bachi.

55)

SEX · VOLCASIO
L · F · VOL · LEG
XXVIII · DOMO
PISIS

Inscription qui remonte à l'âge d'Auguste. Le soldat est un des vétérans d'Octave qui ont colonisé Philippes.

P. 163 et suiv. A. Plassart. Inscriptions de Piérie, d'Ématie et de Bottiée.

P. 186. A Edessa. Colonne avec inscriptions superposées. Photographie de l'estampage.

On lira avec M. Plassart, aux lignes 3 et suiv. d'un des textes :

56)

m AVRELIO ANTO
*nino po*NTI*fici* MAXIMO
trib. pot. xix IMP III COS III P P
et imp. caes L *a*VRELIO VERO
*ponti fi*CI M*ax*IMO TRIB
pot u imp ii COS II P P

Le reste présente un enchevêtrement très compliqué.

P. 276. Gawril. I. Kazarow. A Vilolista (Macédoine occidentale). Fac-similé.

57)

IMP · CAESAR *di*
VI TRAIANI P*ar*
THICI · FIL · DIVI *ner*
VAE NEPOTI TR*ai*
ANO HANO A*ug* *(sic)*
PONTIFICI · M*a*
XIMO · TR · POT*e*
STATE · IIII · COS *iii*
L · TERENTIO G*en*
TIANO LEG A*ug*
PR PR TERMIN*i*
POSITI PER CL A...
NVM MAAXIM*um* ɔ *(sic)*
LEG · I · MINERV *in*
TER GENEATA*s et*...
XINOS

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1923.

P. 105. J. Zeiller. A Djemila *(Cuicul)*.

58)

TVRASIVS ꝏ PRESL
IN PACE ꝏ VIX ꝏ AN ·
XLIII ꝏ MEN ꝏ III ꝏ
DIES ꝏ XVII DEP^SVS ID OCT ꝏ
AETIO ET ST*udi* O CO*ns*S

ACCIPE MERENTES LACRIMA*s*
PIA MVNERA FRATRIS
AETERNV*mq*VE VALE N*ox est*
BREV*is illa* SE*pulch*RI
OFF*ulge*T FACIES ▒▒ *m*ECV^M EST
TVA SEMPER IMA*go*

L. 1 : lire *pres[b(yter)]* et non *pres(u)l*, évêque. — L. 5 :

Digitized by Google

454 p. C. — L. 6-11 : formules métriques qu'on retrouve ailleurs en Afrique.

P. 117. Collinet. Sur le terme *peregrini* dans une inscription du Briançonnais au temps de Constantin (*C. I. L.*, XII, nº 94).

P. 147. Poinssot et Lantier. Borne du territoire des Musulames (*Ann. épigr.*, 1923, nº 26).

P. 194. J. Formigé. A Saint-Rémy de Provence, dans les ruines d'un temple, quatorze petits autels en pierre du pays portant l'inscription

59)

SILVANO

ou

SILVANVS

ou un maillet, ou une main aux doigts écartés.

P. 197. L. Poinssot et R. Lantier. A Carthage,

60)

† QVINTVS DIACONVS IVSTINIANE
CARTAGINIS REGIONIS SECVNDE
DEPOSITVS OCTABV DECIMV CALEN
DAS DECEMBRES

Carthage a été surnommée *Justiniana* en 535.

P. 199. A. Blanchet. A Vence.

61)

. . . . AL . . CA. . . .
. . . . ARO · SACERDO · VINT
FLAW · ET · PATRONO · VI
. . . IO · MARIT · VALERIA
. . . . . NATI. . . . . MPRIF .

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE, XXXV, 1921-1923.

P. 279-308. M. Besnier. Texte inédit des remarques de Daniel Huet et des notes du président Bouhier sur l'inscription de Thorigny (*C. I. L.*, XIII, nº 3162).

P. 398-407. Docteur Gosselin et docteur Doranlo. Nouveaux vases estampillés découverts à Vieux (Calvados). Liste des marques de potier rencontrées dans cette localité.

P. 422. Docteur Doranlo. Vases estampillés trouvés à Bernières (Calvados).

P. 604. Du même. Fragment d'un vase de verre (barillet frontinien), trouvé à Lisieux. Sur le fond, double inscription circulaire; à la périphérie :

62)

FRONT ÷ II

Au centre :

AVOT

Fac-similé hors texte et carte de la répartition des barillets frontiniens (*C. I. L.*, XIII, 3e partie, nº 10025).

BULLETIN HISPANIQUE, 1924.

P. 4-26. M. Besnier. Itiné-

Digitized by Google

raires épigraphiques d'Espagne. Commentaire des quatre tablettes de terre cuite de Cangas de Onis contenant des noms de stations de plusieurs routes romaines d'Espagne, avec des chiffres de distance (*Ann. épigr.*, 1921, nos 6-9).

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA XLVIII, 1920.

P. 73-136. A. Galieti. L'époque de la lune comme élément chronologique dans l'épigraphie latine. Examen des inscriptions païennes et chrétiennes dans lesquelles le jour de la lune est indiqué. Renseignements qu'on peut en tirer pour compléter les données relatives aux dates. P. 126-134 : tableau de concordance.

P. 137-151. G. Calza. Contenu et valeur historique de quelques fastes municipaux (de Cupra, de Gabri, d'Ostie). En particulier, commentaire du fragment d'Ostie relatif aux années 49-44 av. J.-C. (*Notiz. degli Scavi*, 1917, p. 180; *Ann. épigr.*, 1917-1918, n° 122). Ces documents ont été rédigés sur l'ordre des magistrats municipaux et le choix des événements rappelés est déterminé par leurs préférences politiques et leurs sympathies, sans aucune intervention du pouvoir central romain.

ID., L, 1922.

P. 72-81. P. Mingazzini. Inscriptions de la villa Wolkonsky-Campanari à Rome; funéraires et fragments.

P. 82-84. Du même. Inscriptions de la villa Celimontana Mattei à Rome; funéraires.

P. 205-223. B. Manna. Observations sur les inscriptions du cimetière juif de la voie Nomentane, publiées dans les *Notizie degli Scavi* de 1920.

THE CLASSICAL REVIEW, 1923.

P. 8. W. M. Calder. A Asi Yozgad, 9 km. à l'E. d'Angora (Galatie).

63)

ΔΙΟΓΝΗΤΑ ΤΕΚΤΟΜΑΡΟυ
CΤΑΤΕΙΛΙΟΝ ΓΑΙΟΥ ΙΔΙΟΝ ΑΝ
ΔΡΑ ΤΕΛΕΥΤΗCΑΝΤΟC ΑΝΕ
CΘΗCΕΝ ΒΩΜΟΝ ΕΚ ΠΕΚΟυ
ΛΙΟυ ΜΝΗΜΗC ΧΑΡΙΝ

L. 1 : Τεκτομάρου, forme du génitif dans les noms celtiques; l. 5 : cf. Ulpien, *Digest.*, XXIII, 3, 9, *de jure dotium : ea quae Graeci παράφερνα dicunt, quaeque Galli peculium appellant.*

P. 61. C. Jullian. Rapproche l'inscription précédente du *C.*

Digitized by Google

I. L., XII, n° 1005 : *curator peculi r(ei) p(ublicae) Glanico(rum)*, où le mot celtique *peculium* est pris sans doute avec son sens indigène.

P. 163-164. A. W. van Buren. Observations sur les graffites d'Ostie publiés par G. Calza dans les *Monum. antichi*, XXVI, 1920, p. 369-373. L'un d'eux (p. 369, l. 19) donne une indication de date :

64)

VII KAL COMMODAS

On sait que Commode avait donné son nom au mois d'août (cf. Dion Cassius, LXXII, 15, 3, etc., et *C. I. L.*, XIV, n° 2113).

ID., 1924.

P. 60. M. Cary. Note sur l'inscription de Delphes contre la piraterie (*Ann. épigr.*, 1923, n° 55) : l'auteur la croit de l'an 67, en raison de l'omission des *socii latini*.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1923.

P. 373. R. Cagnat et Diakovitch. A Brestovitza, près Philippopoli (Bulgarie).

65) Face intérieure.

IMP CAES M IVLIVS *philippus pius*
FELIX AVG PONT M*ax trib. pot. ii et*
M IVLIVS PHILIPPVS *nobilissimus caesar*
NOMINA MILITVM *qui militauerunt*
IN COHORTIBVS PR*aetoriis philippia*
NIS DECEM I · II · III · IIII · V *ui.uii.uiii.uiiii.x.piis uin*
DICIBVS QVI PIE ET F*ortiter militia*
FVNCTIS IVS TRI*buimus conubii*
DVMTAX*at cum singul*IS *et primis uxoribus*
VT ET*iam si peregrini iuris femi*
NAS IN MATRIMON*io suo iunxerint*
PROINDE LIBEROS T*ollant ac si ex duo*
BVS CIVIBVS ROM*anis natos*
IMP M IVLIO PHIL*ippo*
C MAESIO T*itiano cos*
COH · VIIII · *praetoriae philippianae*
M · AVRELI
VIPIA
DESCRIPT ET RECOGNIT *ex tabula aenea quae fixa est*
ROMIMMVRPOSTI*EMplum diui augusti ad mineruam (sic)*

l. 18 : *U[l]pia...*; l. 20 : *Rom(ae) i[n] mu(r) poost [te]m[plum...*

Digitized by Google

ID., 1924.

P. 67. J. Loth. Remarques sur le graffite de Blickweiler.

P. 77. L. Chatelain. A Volubilis.

66)

TI · CLAVD · CAES · AVG ·
DIVI · FIL · GER · P · M · TRIB · POT
IIII COS III DESIG IIII IMP VIII
P · P · MVNIC · VOLVB · IM
PETRATA · C · R · ET · CONVBIO
ET · ONERIBVS · REMISSIS ·
D D D
M · FADIVS · CELER · FLAVIANVS
MAXIMVS · PROC · AVG · PROLEG
DEDICAVIT

L. 2 : Lire : *D[rus]i fil.*

L. 5 : *impetrata c(ivitate) r(omana).*

P. 78. P. Monceaux. A Timgad. Début de l'inscription de l'*An. épigr.*, 1921, n° 36.

67)

B B
EGAVDE E
RVS E LAZA
RVS
ROGOTE
DOMINE
SVVENI
etc.

L. 1 : *B(onis) b(ene)* ; l. 2 : *Egaudet Petrus.*

FORSCHUNGEN IN EPHESOS, vol. III, 1923.

P. 52 et 53. Sur l'attique de la porte sud de l'agora.

68)

A gauche.

IMP · CAESARI · DIVI · F · AVGVSTO PONTIFICI
MAXIMO · COS · XII · TRIBVNIC · POTEST XX · ET
LIVIAE · CAESARIS · AVGVSTI
MAZAEVS ET

A droite.

M · AGRIPPAE · L · F · COS · TERT · IMB · TRIBVNIC (*sic*)
POTEST · VI ET
IVLIAE CAESARIS AVGVSTI FIL
MITHRIDATES PATRONIS

Entre les deux :

ΜΑΖαιΟΣ ΚΑΙ ΜΙΘΡΙΔΑΤΗΣ
Τοις ΠΑΤΡΩΣΙ ΚΑΙ ΤΩΙ ΔΗμωι

P. 91 et suiv. Nombreuses inscriptions trouvées sur l'agora. En très grande partie inédites. Dans l'impossibilité où nous sommes de reproduire tous ces textes dans notre revue, nous

Digitized by Google

ne rapporterons que les plus importants pour l'histoire romaine.

P. 94. Inscription grecque mentionnant un ...inus Paternus, légat du proconsul.

P. 97. Id. Dédicace à Artémis et à Domitien (nom martelé,.

P. 99. Id. Dédicace à L. Caesar.

P. 100. Id. Dédicace à Artémis et à Domitien sous le proconsulat de M. Aurelius Postumus Bradua.

P 110.

69)

TI·CLAVDIO·CAESARI·AVG GERMA
NICO·IMPER·PONT·MAX·TRIB·POT·III
COS·III·P·P·CONVENTVS·C·R·QVI IN ASIA N
EGOTIANTVR·CVRAM AGENTIBVS
T·CAMVRIO·T·F·QVR·IVSTO·TR·MIL (sic)
LEG·XIII·GEMINAE
ET·L·MANLIO·L·F·MARITO

Même page.

70)

OMNIPOTENTI NVMINI
IMP·CAES·M·CL TACITI PII FEL
*in*VICTI AVG PONT·MAX
p.p TRIB P II COS II PROCOS
IVL PROCVLVS V P PROC
AGENS VICE PROCOS EX
*c*AELESTI DIGNATIONE EIVS
SACRAE RELIGIONIS EIVS
ANTISTES

L. 5 *v(ir) p(erfectissimus) proc(urator)*; l. 8 et 9 : prêtre du culte impérial à Éphèse.

P. 111.

71)

d. n fl. cl. iuliano
uirtutum omnium magistro
philosophiae principi
uenerando et
piissimo imperatori
uictoriosissimo augusto
OMNI*um barbararum*
GENTIVM *debellatori*
AEL·CL·DVL*citius*
V·C·PROCONS·ASI*ae*
VICE SACRA COG
D·N·MAIESTATIQ·EIVS

L. 12 *d(evotus) n(umini)*.

P. 112. Inscription grecque relative au proconsul M. Aurelius Cotta Maximus Messalinus, personnage connu par Tacite, Velleius, Ovide, etc.

P. 113. Id. Mention de C. Vibius Rufinus, proconsul en 36 ou 37.

Même page. Id. Mention d'un C. Vinicius.

P. 114. Deux inscriptions très fragmentées qui se complètent l'une l'autre.

Digitized by Google

72)

a)

c SALLustio cris PO
PASSIeno equitis r. f. PROcos
COS DES ii pr. Q TI · CAESaRIS AVg
uii uiro epul· sodal I AVGVSTaLI SODALi (sic)
titio CORN

b)

EQVIt. r. f. procos · cos · pr ·
Q · TI · CAEsaris augusti uii
VIRO epulonVm sodali
AVgusTALI SODAli TITIO
qui in STATARIO NEgoTIANTVR
PATRono

C'est le fils de C. Sallustius Crispus, ami d'Auguste et d'Horace. — *Statarium*, marché aux esclaves.

P. 115.

73)

L · NOnio · f · uelina calpurnio
TORquato asprenati cos.
AVGuri sodali augustali
PROCOS · PROuinciae asiae
C · VIBIVS · SALutaris amico
OPTimo
λεΥΚΙΟν etc.

Année 109/110 ap. J.-C.

P. 116.

74)

γ · · ποπ ΙΛΛΙΟΝ ΚΑΡΟΝ
πεδ ΩΝΑ ΥΠΑΤΟΝ
αν ΘΥΠΑΤΟΝ ΤΗΣ ΑΣιας
Ι ερΟΣΥΝΑΙΣ ΔΥΣΙΝ ΤΕτι
ΜΗΜΕΝΟΝ ΤΗ ΤΕ ΤΩΝ ε
ΠΤΑ ΑΝΔΡΩΝ ΚΑΙ ΤΗ ΠΕΡΙ
ΘΕΟΝ ΑΔΡΙΑΝΟΝ ΠΡΕΣΒΕΥΤην
ΘΕΟΥ ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ ΚΑΙ ΑΝΤΙΣΤΡΑ
ΤΗΓΟΝ ΤΗΣ ΑΝΩ ΓΕΡΜΑΝΙΑΣ ΚΑΙ ΤΟΥ
ΕΝ ΑΥΤΗ ΣΡΑΤΟΠΕΔΟΥ ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΝ
ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ ΚΑΙ ΟΥΗΡΟΥ ΤΩΝ ΣΕΒΑ
ΣΤΩΝ ΚΑΙ ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΝ ΤΗΣ ΚΑΤΑΛΟΥ (sic)
ΓΔΩΝΟΝ ΟΥΕΛΤΙΚΗΣ ΚΑΙ ΤΙΜΗΤΗΝ ΤΩΝ
ΕΝ ΑΥΤΗ ΕΘΝΩΝ ΕΠΙΜΕΛΗΤΗΝ ΤΩΝ
ΕΝ ΡΩΜΗ ΔΗΜΟΣΙΩΝ ΕΡΓΩΝ

Digitized by Google

Le personnage fut *curator operum publicorum* en 150 (*C. I. L.*, VI, n° 855).

L. 12 τῆς κατὰ [Λ]ούγδωνον Οὐελτικῆς (= Κελτικῆς) καὶ τιμητήν, c. a. d. *leg. Aug. pr. pr. Lugdunensis ad census accipiendos.*

P. 117. Inscription grecque qui mentionne L. Marius Maximus Perpetuus Aurelianus, proconsul en 215 ap. J.-C.

P. 120. Id. Mention de Tib. Cl. Priscus, tribun de la légion Xe Fretensis.

P. 121. Id. Inscription en l'honneur de C. Antius A. Iulius Quadratus.

P. 122. Id. Inscription en l'honneur de sa sœur.

P. 123. Id. Mentionne C. Iulius Thraso Alexander, questeur de la province.

75)

ΤΗΣ ΠΡΩΤΗΣ ΚΑΙ ΜΕΓΙΣ
ΤΗΣ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ΤΗΣ
ΑΣΙΑΣ ΚΑΙ ΔΙΣ ΝΕΩΚΟΡΟΥ
ΤΩΝ ΣΕΒΑΣΤΩΝ ΕΦΕΣΙΩΝ
ΠΟΛΕΩΣ Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ
ΕΤΕΙΜΗΣΕΝ
Γ ΙΟΥΛΙΟΝ ΘΡΑΣΟΝΑ ΑΛΕ
ΞΑΝΔΡΟΝ ΤΑΜΙΑΝ ΧΕΙ
ΛΙΑΡΧΟΝ ΛΕΓΙΩΝΟΣ Δ
ΣΚΥΘΙΚΗΣ ΤΡΙΟΥΜΒΟΥΡΑ
ΚΑΠΙΤΑΛΙΝ
ΑΝΑΣΤΗΣΑΝΤΟΣ ΤΗΝ ΤΕΙΜΗΝ
ΟΥΗΔΙΟΥ ΑΝΤΟΝΕΙΝΟΥ ΚΑΘΩΣ
ΥΠΕΣΧΕΤΟ

Inconnu, qui est peut-être contemporain d'Antonin le Pieux.

Même page.

76)

ΗΙ ΣΕΛΓΕΩΝ πΟλις
ΓΝ ΠΟΜΠ ΕΡΜΙΠΠον
ΑΙΛΙΑΝΟΝ
ΑΡΞΑΝΤΑ ΤΗΝ ΤΩΝ Κ
ΑΡΧΗΝ ΤΑΜΙΑΝ ΑΣΙΑΣ
ΔΗΜΑΡΧΟΝ ΤΟΥ Δημου
ΤΟΥ ΡΩΜΑΙΩΝ ΣΤρατη
ΓΟΝ ΠΡΕΣΒΕΥΤην Κρητης
ΚΑΙ ΛΙΒΥΗΣ κυρηναικης?
ΑΝΘΥΠΑΤΟΝ παμφυ
ΛΙΑΣ ΚΑΙ ΛΥΚΙΑΣ τον
ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ ΑΥΤΗΣ
ΨΗΦΙΣΑΜΕΝΗΣ ΤΗΣ
ΠΡΩΤΗΣ ΚΑΙ ΜΕΓΙΣΤΗΣ
ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ΤΗΣ ΑΣΙ
ΑΣ ΚΑΙ ΔΙΣ ΝΕΟΚΟΡΟΥ
ΤΩΝ ΣΕΒΑΣΤΩΝ ΕΦΕΣΙ
ΩΝ ΠΟΛΕΩΣ

Digitized by Google

P. 124.

77)

ΤΗΣ ΠΡΩΤΗΣ ΚΑΙ ΜΣΓΙΣ
ΤΗΣ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ΤΗΣ
ΑΣΙΑΣ ΚΑΙ ΔΙΣ ΝΕΩΚΟΡΟΥ
ΤΩΝ ΣΕΒΑΣΤΩΝ ΕΦΕΣΙΩΝ ΠΟ
ΛΕΩΣ Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ
ΕΤΕΙΜΗΣΕΝ
ΛΟΥΚΙΟΝ ΣΑΙΟΥΕΙΝΙΟΝ
Λ ΥΟΝ ΚΥΡΕΙΝΑ ΠΡΟΚΛΟΝ
ΣΤΡΑΤΗΓΟΝ ΔΗΜΑΡΧΟΝ ΠΡΕΣ
ΒΕΥΤΗΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΩΝ ΝΗΣ
ΣΩΝ ΚΥΚΛΑΔΩΝ ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΝ
ΚΑΙ ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΝ ΑΣΙΑΣ ΠΡΕΣ
βευΤην και ανΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΝ ΣΙΚΕΛι
ας

Ce Saevinius Proculus serait du temps de Marc-Aurèle.

P. 128.

78)

*ti · claud*I Ó · T I · C L A V D I
I · F · Q V I R
*ba*L B I L L O
*proc.asiae et a*EDIVM · DIVI · AVG · ET
magni sarapidis? ET · LVCORVM · SACRÓ
*rumque omnium qu*AE SVNT ALEXAN
*dreae et in tota aegypt*O · ET · SVPRÁ · MÝ
SEVM ET A*b alexandri*NÁ · BYBLIOTHECÉ
ET ARCHI*erei et ad herm*EN · ALEXAN
DREÓN · PER · *annos* ET · AD · LÉGÁTI
ÓNES · ET RESP*onsa graeca ca*ESARIS · AVG ·
DIVI · CLAVD*i* E*t trib. milit le*G · XX ET PRAE*f*
FABR · DIVI · CLA*udi et d. d. in tri*VM*pho a diuo*
CLAVDIO *corona* *hasta*
PÝRA

C'est Ti. Claudius Balbillus, nommé préfet d'Égypte par Néron en 53.

P. 130. Deux fragments d'inscriptions latines dédiées au même personnage : P. Celer,

Digitized by Google

proc. Caesaris, comes C. Helvidii Prisci q. prov. Achaiae.

C. Helvidius Priscus fut questeur en 70 ap. J.-C.

79)

a) ·P·CELER
PROC *caesaris n*
COM*es c. helvidi*
C·*f·arn. prisci*

b) IAE QV
P CELERI PROC
*caesa*RIS· N
*comi*TI·C·HELVIDI
*c·f·ar*N·PRISCI·Q
*proui*NCIAE·A*chaiae*

P. 131.

80)

a. a..cio a. f. pal
CRIS*pino*
PROMAG DVVM P XXXX P
ASIAE ET XX LIB PRO
VINCIARVM ASIAE
PONTI ET BYTHYNIAE
GALATIAE CAPPADOCIAE
PISIDIAE LYCAONIAE PAM
PHY*l*IAE ET LY*cia*E ARME
niae minoris ILIA
VRA
VO

L. 3 : *promāg(istro) duum p(ublicorum), quadragesimae p(ortus) Asiae et vicesimae libertatis*, etc.

Connu déjà par une inscription grecque d'Éphèse qui se place en 103/114.

P. 132.

81)

Λ ΟΥΕΙΒΙΟΝ ΓΑΙΟΥ
ΥΙΟΝ ΑΙΜΙΛΙΑ ΛΕΝΤΟΥΛΟΝ
ΕΠΙΤΡΟΠΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
ΝΕΡΒΑ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ
ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ
ΔΑΚΙΚΟΥ ΑΠΟ ΤΩΝ ΛΟΓΩΝ
ΛΩΡΕΙΚΑΤΗΣ ΑΣΙΑΣ ΠΑΝ
ΝΟΝΙΑΣ ΔΑΛΜΑΤΙΑΣ ΜΟ
ΝΗΤΗΣ ΕΠΑΡΧΟΝ ΕΙΛΗΣ
ΦΛΑΟΥΙΑΣ Β ΠΟΛΕΙΤΩΝ ΡΩ
ΜΑΙΩΝ ΧΙΛΙΑΡΧΟΝ ΛΕΓΙΩΝΟΣ
Ζ ΓΕΜΙΝΗΣ ΦΙΔΗΛΕΩΣ ΕΠΑΡ
ΧΟΝ ΤΕΚΤΟΝΩΝ ΒΟΗΘΩ Λ
ΠΟΜΠΗΙΟΥ ΟΥΟΠΕΙΣΚΟΥ
ΚΑΤΕΛΛΙΟΥ ΚΕΛΕΡΟΣ ΟΔΩΝ
ΝΑΩΝ ΙΕΡΩΝ ΤΟΠΩΝ ΤΕ
ΔΗΜΟΣΙΩΝ
ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΣΤΡΥΜΩΝ
ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΕΠΙΓΟΝΟΣ
ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΕΥΗΜΕΡΟΣ

Digitized by Google

ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΣΤΡΥΜΟΝΟΣ ΥΙΟΣ
ΑΠΕΛΕΥΘΕΡΟΥ ΚΛΑΥΔΙΟΥ
ΑΡΙΣΤΙΩΝΟΣ
ΤΟΝ ΙΔΙΟΝ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

L. 6 ἀπὸ λόγων λωρεικάτης Ἀσίας etc., cf. *proc. a loricata* (*C. I. L.*, VI, nos 8690-8692).

P. 134.

82)

Π ΓΑΟΥΙΟΝ Π ΥΙΟΝ
ΠΑΛΑΤ ΒΑΛΒΟΝ ΙΠΠΟΝ
ΔΗΜΟΣΙΟΝ ΕΧΟΝΤΑ ΕΝ ΤΟΙΣ ΑΠΟΛΕΚΤΟΙΣ
ΚΡΕΙΝΟΝΤΑ ΕΠΑΡΧΟΝ ΤΕΧΝΕΙΤΩΝ ΕΠΑΡ
ΣΠΕΙΡΗΣ Β ΛΟΥΚΗΝΣΙΩΝ ΧΕΙΛΙΑΡΧΗΝ ΛΕΓ Β
ΣΕΒ ΕΠΑΡΧΟΝ ΕΙΛΗΣ Α ΚΑΝΝΕΝΕΦΑΤΙΩΝ ΕΠΙ
ΤΡΟΠΟΝ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΕΠΙ ΤΩΝ ΚΗΝΣΩΝ ΓΑΛΑΤΙΑΣ
ΚΑΙ ΠΑΦΛΑΓΟΝΙΑΣ ΕΠΙΜΕΛΗΤΗΝ ΟΔΩΝ
ΚΟΡΝΗΛΙΑΣ ΚΑΙ ΤΡΙΟΥΜΦΑΛΙΑΣ ΕΠΙΤΡΟΠΟΝ
ΤΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΧΕΡΣΟΝΗΣΟΥ
ΧΕΡΣΟΝΗΣΙΤΑΙ ΟΙ ΠΑΡΑ ΤΟΝ ΕΛΛΗΣ
ΠΟΝΤΟΝ ΨΗΦΙΣΜΑΤΙ ΒΟΥΛΗΣ ΑΙΛΙΟΥ
ΜΟΥΝΙΚΙΠΙΟΥ ΚΟΙΛΩΝ ΑΥΞΗΣΑΝΤΑ ΤΗΝ
ΤΕ ΠΟΛΙΝ ΚΑΙ ΤΟ ΕΘΝΟΣ ΚΑΙ ΠΑΝΤΟΙΩΣ
ΙΔΙΑΤΕ ΚΑΙ ΔΗΜΟΣΙΑ ΕΥΕΡΓΕΤΗΣΑΝΤΑ
ΚΑΙ ΕΝ ΤΗ ΜΕΓΙΣΤΗ ΕΝΔΕΙΑ ΤΩΝ ΤΡΟΦΩΝ
ΤΗΡΗΣΑΝΤΑ ΜΕΤΕΚΤΕΝΕΙΑΣ ΑΠΑΝΤΑΣ

L. 12. : *municipium Aelium Coela.*

P. 140.

83)

ΚΑΙΚΙΛΙΟΝ
ΑΡΕΛΛΙΑΝΟΝ
ΕΠΙΤΡΟΠΟΝ ΚΙΛΙΚΙΑΣ
ΛΟΓΟΥ ΠΡΕΙΒΑΤΗΣ
ΤΟΝ ΚΑΙ ΤΑ ΜΕΡΗ ΤΗΣ
ΗΓΕΜΟΝΙΑΣ ΕΝΧΕΙΡΙΣΘΕΝΤΑ
ΑΠΟΚΡΑΤΙΩΝ ΣΕΒ
ΑΠΕΛΕΥΘΕΡΟΣ
ΑΠΟ ΓΑΒΛΑΡΙΩΝ ΚΟΜΜ
ΕΙΚΟΣΤΗΣ ΚΑΗΡΟΝΟΜ
ΕΠΑΡΧΕΙΟΥ ασιας
ΕΑΥΤΟΥ ΠΡΟστατης

Digitized by Google

L. 9 : ἀπὸ ταβλαρίων κομμ(ενταρίων) ou κομμ(ενταρησίων).

GAZETTE DES BEAUX-ARTS, 1923, II.

P. 129-136. S. Reinach. Deux vases d'argent trouvés en 1920 à Hoby (île de Lolland, en Danemark), maintenant au musée de Copenhague; publiés par F. Johansen dans les *Nordiske Fortidsminder* de 1923. Ils portent un nom d'artiste :

84)

ΧΙΡΙΣΟΦΟΣ ΕΡΟΙ

(pour : ἐποίησε). — Sous chaque vase, à la pointe, le nom du propriétaire :

Silius

peut-être C. Silius, légat de Germanie de 14 à 21 ap. J.-C.

GERMANIA, VI, 1922.

P. 123-125. O. Bohn. Vases belges trouvés à Vertault (Côte-d'Or) : fouilles de Lorimy en 1910-1913; 410 fragments, avec 42 noms de potiers, qui presque tous ont été déjà rencontrés sur divers points de l'ancienne Belgique.

P. 127. F. Cramer. Nouvelle lecture de l'inscription funéraire d'Ellinger, près de Mondorf, publiée dans la même revue, 1918, p. 59-60.

ID., VII, 1923.

P. 8-16. O. Bohn. Les plus anciennes amphores romaines en Gaule : estampilles de l'époque républicaine attestant l'importance du commerce du vin italique avant les guerres de César.

P. 18-20. Fabricius. Sur le diplôme militaire de Marab (*Ann. épigr.*, 1922, nos 80-81).

P. 21. Neeb. A Mayence.

85)

L · VAL · L · F
FRONTONI · >
MISSO HONESTA
MISSIONE EX LEG
I ADIVTRICI
HEREDES FILI EIVSD

Cf. *C. I. L.*, XIII, nos 6723 et 6793, où le même personnage est nommé.

P. 22. Même provenance. Funéraire.

P. 42-44. Résumé d'une dissertation universitaire de Fribourg-en-Brisgau, non imprimée, par E. Clotz, sur l'histoire de la *légion VIII Augusta*, d'après les inscriptions.

P. 64-67. O. Bohn. A Blickweiler en Palatinat (*ciuitas* des *Mediomatrici*), sur un tesson de poterie trouvé en 1912-1913. Inscription en cursive, sur deux colonnes.

Digitized by Google

86)

a)

.....i
.....at LXX vass. at CCXXX
. ...rulli
.....unias at DCCC vass at MDC

b)

lituvi
parusp aequat at..
carletisoni
catilli goll.....
5 *saganoli*
catilli carnuat a...
paruspi gollati at it...

Noms de potiers : *a) ...rulli ; b) Lituvi, Carletisoni, Saganoli.* — Noms de vases : *a) vass(ella?), ...?unias ; b) parusp(ides)* (pour *paropsides* ou *parapsides) aequat(i), catilli goll(ati,* cf. *lucernae colatae* au *C. I. L.*, XIII, n° 10101, 19), *catilli carnuat(i* pour *cornuati).* — L. 7 : *it(em).*

HERMES, LVIII, 1923.

P. 369-392. G. Wissowa. Sur les nouveaux fragments des fastes d'Ostie, de Préneste et d'Antium publiés dans les *Notizie degli Scavi* de 1921 (*Ann. épigr.*, 1922, n°s 94, 96 et 88).

P. 426-440. E. Bickel. Observations sur une inscription de Carthage (*Ann. épigr.*, 1901, n° 5, et *C. I. L.*, VIII, 4e partie, n° 25045), contenant les mots *patriarcha* et *monogamia* et déjà étudiée par E. Seckel dans les *Sitzungsber.* de l'Académie de Berlin, 1921, p. 989 ; elle intéresse l'histoire du montanisme et du donatisme.

P. 448-456. A. Stein. Le *Lupus* auquel était dédié un des ouvrages de Callinicos de Petrae serait Virius Lupus, *praeses* de Coelesyrie et d'Arabie sous Gallien (*C. I. L.*, VI, n° 31775).

ID., LIX, 1924.

P. 95-107. A. von Premerstein. Étude d'ensemble sur l'exemplaire des *Res Gestae divi Augusti* dont W. M. Ramsay a retrouvé un certain nombre de fragments en 1914 à Antioche de Pisidie (*Journ. of Roman Studies*, 1916, p. 108-129). A la p. 98 reconstitution des parties du texte auxquelles appartenaient ces fragments (titre, chap. I, VIII, IX, X, XXXIV, XXXV) ; comparaison avec le *Monumentum Ancyranum.* Le fait nouveau le plus important, c'est la restitution du mot *majestas*, au lieu du mot *dignitas*, pour caractériser les pouvoirs d'Auguste (chap. XXXIV). — (Voir aussi *Klio*, 1924, p. 189).

Digitized by Google

HESPÉRIS, III, 1923.

P. 489 et suiv. L. Châtelain, inscriptions de *Volubilis*. Déjà publiées en grande partie dans le *Bulletin du Comité*. La suivante est inédite.

87)

D M S
MEMORIA IVLIA ROGA
TIVA DE ALTAVA KAPTIVA
CVI FIL·ET NEP·FECR
VIX ANN·PL·M LXXC
D S CVIAM POS

Nombreuses ligatures que nous avons supprimées dans cette transcription. L. 5 : *pl(us)m(inus) octoginta ?* ; l. 6 : *d(e) s(uo) cupam pos(uerunt)*.

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, XLIII, 1923.

P. 194-196. H. J. Rose. Inscription taurobolique de Rome (*Ann. épigr.*, 1923, n° 29).

ID., XLIV, 1924.

P. 24-44. R. d'Orbeliani. Inscriptions de Galatie, relevées de 1915 à 1918, au cours de la captivité de l'auteur. 1re série, inscriptions d'Angora, 81 numéros; nouvelles lectures et dessins fac-similés de textes déjà publiés par von Domaszewski, Mordtmann, Kirchhoff, Perrot et Guillaume (en particulier, *Inscr. graec. ad res rom. pert.*, III, nos 162, 211, 209, 215, 200). Quelques textes nouveaux.

P. 31-32, n° 29.

88)

ΑΥΦΙΔ:ον
ΟΥΛΙΑΝΟΜ *sic*
ΤΟΝ ΚΡΑΤΕ
ΠΙΤΡΟΠΟΝ ΤΩΝ
5 ΣΕΒΒΒ
ΤΕΚΝΟΟ ΤΟΝ *sic*
ΑΥΤΟΥ ΠΡΑΙΠΟCΙΤΟΝ
ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

L. 2 : [Ἰ]ουλίανο[ν]; époque de Septime Sévère, Caracalla et Geta. — L. 3 : τὸν κράτ(ιστον); l. 6 : ... τεκνο[ς]. Le même personnage est mentionné dans d'autres inscriptions d'Angora (*C. I. G.*, nos 4037 et 4038; Mordtmann, *Marm. Ancyr.*, n° 9).

P. 37, n° 45. Face principale.

89) . . . . . .
ΣΥΓΚΛΗΤΙΚΗΝ
Μ.ΑΥΡ ΜΟΥΣΙΚΟΣ
ΤΗΝ ΕΥΕΡΓΕΤΙΝ
ΔΙΑ ΠΑΝΤΑ ϛ

Sur le côté gauche, inscrip-

Digitized by Google

tion latine de date postérieure et en partie effacée.

AET AVG
LVCIL CRISPVS VPAV
PRAEFF PRAET D N MA
EIVS

L. 1 : *Aet(erno) Aug(usto)*; l. 2 : *v(ir) p(erfectissimus) a(gens) v(ices)*; l. 3 : *d(evotus n(umini) ma(iestatique)*.

P. 41, n° 63.

90)

NE
ΟΥΝΤΟΣ ΚΑΙ ΗΓΟΥΜΕΝΟΥ ΤΗΣ Є
ΠΑΡΧΕΙΑΣ· ΤΙΤΟΥ· ΛΙΚΙΝΝΙΟΥ ΛΟΥ
ΚΙΑΝΟΥ ΤΟΥ ΣΟΤΕΡΟΣ· ΕΠΙ ΙΕΡΕΩς
5 ·ΚΔ· ΤΕΡΤΥΛΛΟΥ ϐ

Il s'agit de la province de Galatie. L. 5 : 24e année de prêtrise de Tertullus.

P. 42, n° 76.

91)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
Γ ΑΙΛ ΘΛΑΟΥΙΑΝΟΝ ΣΟΥΛ
ΠΙΚΙΟΝ ΠΡΩΤΟΝ ΤΟΥ ΕΘΝΟΥΣ
ΔΙΣ ΓΑΛΑΤΑΡΧΗΝ ΦΙΛΟΔΟΞΟΝ
5. ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗΝ ΚΑΙ ΠΛΟΥΤΙΣΤΗΝ
ΚΑΙ ΠΟΛΥΣΤΕΦΑΝΟΝ ΦΙΛΟΣΟ
ΦΟΝ ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΝ ΚΑΙ
ΑΛΕΙΠΤΟΝ ΠΟΛΕΙΤΕΥΤΗΝ
ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ ΕΝ
10. τοΙΣ ΙΔΙΟΙΣ ΑΥΤΟΥ ΚΤΙΣΜΑΣΙΝ

Le même personnage est mentionné dans d'autres inscriptions d'Angora, *Inscr. graec. ad res rom. pert.*, III, nos 196 et 197; Mordtmann, n° 8.

JOURNAL OF ROMAN STUDIES, XI, 1921.

P. 125-190. Th. Ashby. La *via Flaminia*; grand usage des inscriptions.

P. 233-239. M. V. Taylor et R. G. Collingwood. Inscriptions trouvées en Grande-Bretagne (1921-1922).

P. 234. A Bath.

92)

DEAE SVLI·
*o*B S*alu*tem *sa*C·
C IA*voleni* *sa*TVR
*nal*IS ·
5 IM C IIII · LEG · II
AVG L MANIVS
DONINAS · LIBR
V · S · L · M

Digitized by Google

L. 5 : *im(aginifer) c(ohortis) IIII ;* l. 7 : *libr(arius).*

Ibid. A Segontium.

93)

DEAE
MINERVAE
AVR · SABINI
ANVS · ACT
V · S · L · M ·

L. 4 : *act(arius).*

P. 237. A Housesteads.

94)

DEABVS
ALAISIA
GIS · BAV
DIHILLIE
5 ET FRIAGA
BI · ET · N · AVG
N · H N A V
D I F R I D I
V · S · L · M

L. 1-5 : divinités germaniques; l. 6 : *et n(uminibus) Aug(ustorum) ;* l. 7 : *n(umerus) Hnaudifridi,* détachement de Germains commandé par un certain Notfrid.

P. 237. A Chesters.

95)

COH VIII
ↄ SABINI

Cf. *C. I. L.*, VII, n° 682 : *c(enturia) Rufi Sabini,* à Cawfields; il s'agit probablement d'une centurie de la IIe légion.

P. 238. A Jedburgh Abbey.

96)

. . . . . .
COH I FID VARDVL
C·R ꝑ ∞ ꝑ EQ·ET·G
QVINTIVS · SEVERVS
TRIB·COH · EIVSDEM
5 DOM · CAMVL · RA
*v*ENNA ·
V ꝑ S ꝑ L · L · M

L. 1 : *coh(ors) I Fid(a) Vardul(orum) c(ivium) R(omanorum) milliaria eq(uitata).*

P. 239. A Richborough. Fragment de saumon de plomb.

97)

IMP NERVA CA[illegible]

Ibid. A Chesterton-on-Fosse (Warwickshire). Petit fragment de plomb avec inscription graffite :

98)

SETHAVS DALMATICVM

KLIO, BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, XIX, 1924.

P. 189-213. V. Ehrenberg. Sur les fragments d'un exemplaire des *Res Gestae Divi Augusti* trouvés à Antioche de Pisidie en 1916. — Voir aussi *Hermes*, 1924, p. 95.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, XL, 1923.

P. 3-18. P. Fabre. Un autel du culte phrygien au musée du Latran (*Ann. épigr.*, 1923, n° 29).

Digitized by Google

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, LXXVI, 1924.

P. 264-341. L. Poinssot. La carrière de trois proconsuls d'Afrique contemporains de Dioclétien, d'après les inscriptions (T. Flavius Postumius Titianus, L. Aelius Helvius Dionysius, C. Ceionius Rufus Volusianus; à propos de ce dernier, l'auteur propose de considérer comme authentique l'inscription du *C. I. L.*, V, n° 304*).

MNEMOSYNE, 1923.

P. 218-222. J. Kampstra. Nouvelles observations sur le rescrit de Septime Sévère et de Caracalla relatif au *collegium centonariorum Solvensium* (*Ann. épigr.*, 1920, n°s 69-70).

P. 286-296 et 435. A. G. Roos. Sur C. Julius Priscus, frère de l'empereur M. Julius Philippus, d'après les textes littéraires et les inscriptions (*Inscr. graecae ad res rom. pert.*, III, n° 1033).

MONUMENTI ANTICHI DEI LINCEI XXVIII, 2, 1923.

P. 289-519. G. Bendinelli. Étude sur le monument sépulcral des Aurelii au viale Manzoni à Rome, découvert en 1917 et désigné communément sous le nom de : basilique de la Porta Maggiore.

P. 322. Inscription occupant la partie centrale du pavé en mosaïque (fac-similé).

99)

AVRELIO ONESIMO
AVRELIO PAPIRIO
AVRELIAE PRIME VIRG
AVRELIVS FELICISSIMVS
FRATRIS ET COLIBERT B·M·F

L. 5 : *fratris* pour *fratribus*. Il s'agirait d'un groupement de chrétiens orthodoxes.

P. 369. Inscriptions graffites.

MUSÉE BELGE, 1923.

P. 135-143. P. Graindor. Études sur Athènes sous Auguste. I, Tite-Live à Athènes (*I. G.*, III, n° 594 : Ἡ βουλὴ Λίβιον).

P. 169-176. A. Blanchet. Note sur la *legio V Macedonica* sous Gallien et Victorin, d'après les monnaies et les inscriptions.

P. 261-304. P. Graindor. Études sur Athènes sous Auguste. II, les Athéniens au temps d'Auguste : contribution à la prosopographie attique; additions aux listes dressées par Kirchner et Sundwall; 530 noms, par ordre alphabétique.

ID., 1924.

P. 103-108. L. A. Constans. Note sur deux inscriptions de Volubilis (*Ann. épigr.*, 1916, n° 42 et ci-dessus n° 66); dans le premier texte il faut maintenir la lecture *incolas*, que M. Cuq

Digitized by Google

proposait de corriger en *incolis;* Claude a installé à Volubilis des *incolae* nouveaux, pour donner aux habitants du municipe la main-d'œuvre dont ils avaient besoin.

NOTIZIARIO ARCHEOLOGICO (MINISTERO DELLE COLONIE), III, 1922.

P. 21-32. P. Romanelli. Tombe de Gargaresh (Tripoli), ornée de fresques; inscriptions du *C. I. L.*, VIII, nos 22687 et 22688 (*Ann. épigr.*, 1904, nos 18 et 19).

P. 95-99. S. Ferri. Le sanctuaire de Budrasc, à 3 km. à l'ouest de Cyrène; inscriptions grecques (*C. I. G.*, nos 5149 et 5183) et graffites (fac-similés).

P. 103-114. P. Romanelli. Fouilles et découvertes dans la ville de Tripoli; inscription funéraire, déjà connue, au consulat français, provenant d'Aouinia (*C. I. L.*, VIII, n° 10993).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1923.

P. 194 et suiv. Scaccia-Scarafoni. A Veroli. Plaque de marbre portant d'un côté une inscription funéraire.

100)

D IADPA
MEAE *d*VLCISVM*ae*
MENA MI *i*VGA
*l*IS BICTORI DI IS
VIII IIIIX A *dep*OSI
TA IC *e*ST IN DOMV *sepulchr*ALE
IX KAL *d*IE BENER F*l* STILIC
ONE VC SECVND*o* *cons*

An. 405. L. 7 : IX *Kal(endas), [d]ie Bener(is), F[l. S]tilicone v(iro) c(larissimo), [s]ecundo [=iterum] c[on]s(ule).*

De l'autre un fragment de calendrier ; cf. *Ann. épigr.*, 1923, n° 24 et 25.

P. 251. Ugolini. A Rome. Au pied du Monte Mario.

101)

D · M
Q · MVRRIVS
PVDENS · CHO ·
XIIII · VRB · > ·
SEVERI · DOMO ·
VOLATERRAS
STIPENDIS · XI ·
VIX · ANN · XXXV

P. 264. E. Gatti. A Anagni. Sur une colonne.

102)

L ƀ METILIVS
P ƀ GAVIVS ƀ P ƀ F
PR ƀ S ƀ C
P ƀ VENERVS

Digitized by Google

L. 1 : *p(raetor) s(enatus) c(onsulto)* ou *s(enator) c(ooptatus)*. Cf. *C. I. L.*, X, n° 5914; l. 4 : *Vener(i)us.*

Les premiers magistrats d'Anagni portaient le titre de préteurs.

P. 343. R. Mengarelli. Dans les thermes de Civitavecchia.

103)

ΑΛΚΙΒΙΑΔΗC
ΑΠΕΛΕΥΘΕΡOC
ΑΥΤOΚΡΑΤOΡOC
ΑΔΡΙΑΝOΥ ΚΑΙ
ΕΠΙ ΚOΙΤΩΝOC
ΧΑΡΙCΤΗΡΙΟΝ
ΝΥΜΦΑΙC

P. 357 et suiv. G. Bendinelli. Inscriptions provenant d'un colombaire de la voie Labicane. P. 358.

104)

C · IVLIVS · C · ↄ · L · FAVSTVS
CAECILIA · ↄ · L · IVCVNDA

1 O·FORTVNA HOMINVM·DVBIA·QVAE·FATA·GVBERNAS
CVR · ME · PRIVASTI · IVLIO·FAVSTO
1 CENA VENTRI CHELEIS SYMPHONIA·SVAVE·CANEBAT·
NVNC · INFELICI · TVNDIT · CERBERVS·AVRICVLAS
2 SI FRVIS QVAM·PIETATIS HABES·SANCTISSIMA MATER
SVBLEVA · ME·ABIECTVM·A FINIBVS·TARTARIIS
1 PRISTINA · CVRA · DOMO FAMA DECORATVS · QVIEVIT
2 NVNC ME·CERBERVS·DVCIT IN EXITIVM
1 FAVSTE VENVSTE VALE · NIVEO DECORATVS MARITE
2 OTIA LVXVRIAE · VINCVLA · CERPIT VMVS
1-2 GAVDIA·MATRIS ACERBAT·ATRIS VERVM ONIA MAESTA *(sic)*
ME IAM TOT AD CINEREM·CORNVA RARA·VOCANT
2 VIGINTI · ET SEXTO · ME CLVTHES DVXIT · IN · ANNOS
HVNC · FINEM · PARCAE·SORTE DEDERE MIHI

C'est un dialogue entre la mère et le fils; les paroles de la mère (1) alternent avec celle du fils (2).

Au vers 3 : *ventri cheleis*, le ventre de la lyre; v. 9: *niveo decoratus, marite*, signifierait o mari, orné des bandelettes blanches des habitants des Champs Élysées (cf. Virg. Aen., VI, v. 665); v. 11 : *atris*, les atria des enfers; v. 13 : *Cluthes* = *Clothes*, Clotho.

P. 373. Gatti. Nécropole de la via Salaria.

Digitized by Google

105) DIS · MANIB ·
SMARAGDO
DE · THERMIS
NERONIANIS
MARTIALIS
VILICVS FEC

P. 379.

106) PHASIS
MEDICVS · OCVLAR
V · A · XVII

P. 387. P. Paribeni. Dans un édifice de la voie Salaria.

107)
P · AELIO · P · F · CLAV
FINITO · CELEIA ·
MIL · COH · IX · PR · >
PISENI · MIL · AN · III
VIX · ANN · XXII
P · AELIVS · TVTOR · M
COH · IX · PR · > · PISENI
FRATRI · PIENTISSIMO
ET · P · AELIO · RESPECTO
MIL · COH · VI · PR · >
DEXTRI · ET · P · AELIO
TVTORI · MIL · COH
VIII · PR · > CAESILI
MVNICIPIB · H · F · C ·

P. 397 et suiv. G. Calza. Inscriptions d'Ostie.

P. 397.

108) SILVANO SACRVM
PRO SALVTE
IMP · NERVAE · TRAIANI · CAES
AVG · GERMANICI · DACICI ·
HILARVS · SOCIOR · VECT · FERR · SER
D · D · AQVAE · TRAIANAE · FELICITER

P. 398.

109) HERCVLI
HERMOGENIANO
SACRVM

P. 399.

110)
STATIO ANTO*nini*
AVG · N · XXXX *Galliar*
ET HISPANIA*rum*
HIC

La *quadragesima Galliarum* est déjà connue; la *quadragesima Hispaniarum* se rencontre pour la première fois.

P. 402. Nouveaux fragments des Fastes annales d'Ostie; cf. *Ann. épigr.*, 1917, n° 122, et 1922, n° 94.

111)

a) *l.* *n*ONIVS ASPRENAS
AGRIPPA · CAESAR
EGRILIVS · RVFVS I[illegible]R

Fragment qui se rapporterait à l'année 6 ap. J.-C., date où L. Nonius Asprenas fut consul suffect.

b) TECTA · EST · HOMIN
INTA · MILLIA CAN*didatis*
OBVIAM PROCESSE*runt*
ÓSTIENSIVM · PVLL*arii*
OPPIDVM · FVIT · ÓR*natum*
EODEM · ANNO FL*umen?*

Digitized by Google

Compléments proposés par l'éditeur.
P. 405.

112)

M · ANILIO RVS*tico*
PRAEF ANN A V PRA*ef*
BEMMVV CVRATO*ri*
SPLENDIDISSIME COLO OB EIVS FIDEM AC *(sic)*
MERIT*a* ERGA REMPVBLICAM ORDO
ET POPVLVS OSTIENSI*um* CVO CIVITAS *(sic)*
TITVLIS ADMINISTRAT*io*NIS EIVS
FIERET INLVST*ris* DECREVÍT ADQ
CONST*ituit*

L. 2 : *praef(ecto) ann(onae) a(genti) v(ices) pra[ef(ectorum) pr(aetorio)]* ; l. 3 : *b ? em(inentissimorum) v(irorum)* ; l. 6 : *cuo* = *cui*. Personnage inconnu jusqu'ici.

P. 405. Près des *Horrea Epagathiana*.

113)

INDVLGENT*issimo*
PRIN*cipi*
CL·IVLIANO·*Victori ac triumphatori*
SEMPER *augusto*
FL ESYCHIVS COMES ORD
PRIMI · PRA*e*F · ANNON*ae*
DEVOTVS *n. m. q. eius*

Fl. Esychius n'était pas connu.
P. 406. Sur le côté occidental du forum.

114)

SALVIS DDNN · HON*orio et theodosio*
PRINCIPIBVS ꝓ FL N*icius theodulus*
VICARIVS ꝓ VRB*is*
I C LIVI
NOV

P. 406. Deux fragments d'une même inscription deux fois répétée. Provient du bureau des bateliers d'Ostie.

Digitized by Google

115) *a)* *m. au*REL*I* ANTONINI
*aug*VSTI
ualerius · RVFVS · CVRAT
*corporis tr*AIECT · RVSTIC*eli?* COS
*imag. e*X · ARG · P · IIS CVM
clipeo et ATLANTE · AER D D I
et ob dedic · DIVISIT · VIRIT *sing.*
DDX · I

L. 8 : *d(ie)* X *K(alendas).*

b) *a*VG*u*ST*i* ·
*u*ALERIVS
*qu*ADRATIA*nus*
*co*RP · TRAIE*ctus rusticeli*
*im*AG · EX · ARG *p. II s cum*
*cli*PEO · ET · ATL*ante*
*aere*O · D · D · ET OB D*edicationem*
*diu*ISIT · VIRIT · SING
· VIII · ID · FEB · MA
D D F

Il s'agit d'une corporation de bateliers chargés d'assurer un certain trajet.

P. 410.

116)

ANTEROS AELI
ORVM ET THE
ODORA SILVA
NO SANCTO AEDE
M · DIRVTA
M · A SOLO PECVNI
A SVA RESTITVE
RVNT

ID., 1924.

P. 45 et suiv. G. Mancini. Inscriptions de Rome.

P. 46. Voie Labicane. Tor Pignattara.

117)

D M
AVR · VICTOR
*e*Q · S · AVGG · NN
VIX · AN · XXVIII · M
AN · X · T · HERCVLA
NI · N · B · H · AVR · MA
*rce*LLINVS · FRATER

L. 2 : [*e*]*q(ues) s(ingularis) Aug(ustorum) n(ostrorum)* ; l. 4 : *m(ilitauit)*; l. 5 : *t(urma) Herculani, n(atione) Bessus? h(eres)* ?...

P. 61. Voie Salaria.

Digitized by Google

118)

IVLIA · AVG · L
HELENA
VENERIA · EX · HORT
SALLVSTIANIS
SIBI · ET · SVIS
IN · FRO P · XII
IN · AGR P · XII

Il s'agit d'une affranchie attachée au temple de *Venus hortorum Sallustianorum.*

P. 69 et suiv. Calza. Dans un sanctuaire d'Ostie.

P. 73.

119)

DEVM · VETVS · TA · RELIGIONE
INVELO · FORMATVM · ET · VMORE · OBNVBI
LATVM · MARMOREVM · CVM ·
THRONO · OMNIBVS Q · ORNAMENTIS ·
A SOLO · OMNI · IMPENDIO · SVO · FECIT
SEX · POMPEIVS · MAXIMVS · PATER
·Q· S· S· EST
ET PRAESEPIA · MARMORAVIT · P · LXVIII · DEM · S · P

L. 7 : *q(ui) s(acerdos) S(olis) e(st) ?* L. 8 : *idem ? s(ua) p(ecunia).*

Le *deus in uelo formatus et umore obnubilatus* serait Jupiler-Caelus (Ahoura Mazda).

P. 85. Aurigemma. A Venafrum.

120)

C · FLAVIDI · M · F · TER
HARVSPICIS

Sans doute un haruspex municipal; à moins qu'*Haruspex* soit un surnom.

P. 86. *Id.*

121)

VETEDIVS
*i*VSTVS
III P C
SIGNVM
*ga*NIMEDES
*ciu*ITATI ET
*ciu*IBVS
d D

Cf. *C. I. L.*, X, n° 4891.

L. 3 : *p(atronus) c(oloniae) ?*

P. 112 et suiv. Taramelli. Inscriptions chrétiennes de Cagliari.

P. 116.

122)

*i*N N DNI DI
NI IHV XPI IM
SALINARVM
PERTINENT*es*

L. 3 : *n(ostr)i Ih(es)u? Chr(ist)i im... salinarum.* Le texte est d'époque très basse (VIe siècle).

NUOVO BULLETTINO DE ARCHEOLOGIA CRISTIANA, XXVIII, 1922.

P. 3-26. O. Marucchi. Sur les fouilles récentes de la basilique de Saint-Sébastien. Aux p. 21-25, observations sur l'inscrip-

Digitized by Google

tion de Quirinus, dans la Platonia de Saint-Sébastien, étudiée par G.-B. de Rossi en 1894.

P. 43-52 et pl. IV. A. Vaccari. Sur les inscriptions juives du musée chrétien du Latran, à propos de la publication des inscriptions de Monteverde, par N. Müller et N. A. Bees (1919).

P. 114. O. Marucchi. A Rome, dans les fouilles de la basilique de Saint-Sébastien.

123)

...DIEM VNVM
*li*MENIO ET CATVLLINO CONS

Date : 349 p. C. La même date consulaire se lit sur une inscription trouvée aux abords de Saint-Sébastien (*Bullettino*, 1886, p. 13 et 29).

P. 115. Même provenance.

124)

DEPOSITVS IN *pace*
NIAE ANNOS PLV MINVS (*sic*)
ANNIS XXI · MENS II DIE N.....
*ualentiniano et u*ALENTE AVGG II CONS
cum PATRE SVO
DIE PRIDIAE KAL · DE*cembres*

Date : 368 p. C.

Ibid. Même provenance.

125)

NATA EST PVELLA
*ur*BANA DIE MARTIS
uix ANNIS DVO ET MEN
*e*T DIES XI DEPOSI
*i*DVS IVNIAS
IANO ET GRATI
NO CONS

P. 125. E. José. Sur la via Salaria nova.

127)

*de*MOFILO · SACERDO
*ti qui f*ECIT IN EPISCOPATV
ann. XXIII · M · VIII · D · XII
in PACE

Date incertaine.

Ibid. Même provenance.

126)

*a*NNVM FIDELISS
*pie*NTISSIMO SVIS EX
ANICIO MACIDO (*sic*)
*nia*NO CONSVLE

Date : fin du IVe siècle ou début du Ve.

P. 125-127. Même provenance. Funéraires chrétiennes.

P. 133. G. Mancini. A Velletri, dans un antique cimetière chrétien.

Digitized by Google

128) (*colombe*)

MARTINVS SE VIVO
FECIT SIBI ET HILARE
COIVGI SVAE SECV
NDVM MERITVM
SVVM SIBI MARTINO
PATRI BENEME RENTI IN PACE
QVI VIXIT AN PLVS M LXI
D III IDVS MAR FL SYAGRIO
V C CONSVLI

Date : 381 p. C.
P. 134. Même provenance.

129) BENEMERENTI IN PACE
DVLCISSIMA MATER QVAE
VIXIT AN PL M LX ET BIXIT
HILARA SVPER VIRGINIV
AN VIII D XIII KAL NOB
ARCADIO AVG ET BAVTONE COS

Date : 385 p. C.
P. 134-136. Même provenance. Funéraires chrétiennes.

PHILOLOGUS, LXXVIII, 1922.

P. 423-424. A. Zimmermann. Nouvelles observations sur l'inscription de Duenos (*C. I. L.*, I², n° 4).

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF SCOTLAND, 1922-1923.

P. 174. G. Macdonald. A Jedburgh (ci-dessus, n° 96).

P. 179. Dans un fort romain, à Croy. Fragment de bas-relief. A gauche Vénus; au milieu, dans une couronne, une inscription que l'on peut restituer approximativement ainsi :

130) *leg*
VI · *uictrix*
p. f. fec.

RENDICONTI DELLA REALE ACCADEMIA DEI LINCEI, CLASSE DI SCIENZE MORALI, XXXII, 1923.

P. 157-173. L. Cantarelli. Gallion, proconsul d'Achaïe, et saint Paul, d'après l'inscription de Delphes reproduite par Dittenberger, *Sylloge*, II² 801 D.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1923, II.

P. 227-232. W. M. Ramsay. L'épigraphie d'Asie Mineure.

Digitized by Google

Nouvelle lecture d'une inscription du IVe siècle ap. J.-C. mentionnant un martyr hérétique (*Bull. de corresp. hellén.*, 1883, p. 23).

P. 289-294. J. Colin. Sur l'inscription de Delphes concernant la répression de la piraterie (*Ann. épigr.*, 1923, n° 55); ce ne serait pas la *lex Gabinia* de 67, mais une loi conférant à M. Antonius Creticus en 74 les mêmes pouvoirs que devait recevoir Pompée sept ans plus tard (il y est fait mention d'un roi de Cyrène, et les textes antérieurement connus placent en 74 l'annexion de la Cyrénaïque par les Romains).

ID., 1924, I.

P. 24-28. R. Cagnat. A propos du mot *Jubilator;* sur un bas-relief de Florence, il désigne non pas un cavalier, sorte de jockey, mais le cheval de gauche de l'attelage; c'est donc un nom propre de cheval.

P. 114-116. A. Piganiol. Sur l'inscription de l'arc de triomphe de Volubilis (*Inscr. lat. d'Afrique*, n° 608) lire à la ligne 4 : *nouam supra omnes re[tro princ]ipes indulgentiam*, formule employée sous le règne de Caracalla pour cacher le martelage du nom de Géta.

P. 208-214. Ed. Cuq. Maintient, contre J. Colin, que l'inscription de Delphes concernant la répression de la piraterie est bien de l'année 67.

REVUE BIBLIQUE, 1924.

P. 111-114. F. M. Abel. Deux inscriptions latines militaires (avec fac-similés).

P. 112. A Beisan. Au-dessous d'un dessin graffite représentant une chasse au lièvre.

131)

d M
. . . . . VS · PROTEC
. . . . . S · VICSIT ·
annis. . . . . MARCIANVS
et *cons* OBRINO
memoriam POSVERVNT

L. 2 : *protec(tor)* ; à la l. 3 on peut suppléer [*domesticu*]*s* ou [*ducenariu*]*s*.

P. 114. A Emmaüs; sur un bloc de pierre transformé ultérieurement en chapiteau.

132)

COH VI
VLP PET*r*

Coh(ors) VI Ulp(ia) Pet[*r*-] *(aeorum)*.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1924.

P. 73-77. G. Dottin. Observations sur les mots gaulois (en particulier, noms de nombres) que renferment les inscriptions graffites des fragments de poteries de la Graufesenque

Digitized by Google

(*Ann. épigr.*, 1904, nos 133-138; 1923, nos 104-105).

REVUE HISTORIQUE DE DROIT, 1923.

P. 297-298. P. Collinet. Observations sur le diplôme militaire de Marab (*Ann. épigr.*, 1922, nos 80-81).

RHEINISCHES MUSEUM, LXXIII, 1920.

P. 306-324. Th. Birt. Sur l'inscription de Tud tanus (*C. I. L.*, I², n° 652); nouvel essai de reconstitution.

RIVISTA INDO-GRECO-ITALICA DI FILOLOGIA, LINGUA, ANTICHITÀ, VII, 1922.

P. 242-246. B. Lavagnini. A Gortyne (Crète). Sur un tronc de colonne. D'un côté :

133)

ΓΝΑΙΟΝ ΠΑΠΕΙΡΙΟΝ
ΑΚΤΙΟΝ ΤΟΝ ΧΡΑΤΙ-
ΣΤΟΝ ΤΑΜΙΑΝ ΚΑΙ
ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΝ
5 Μ · ΚΛ · ΧΑΡΜΟΣΟΝΟΣ
ΠΡΑΤΟΝΕΙΚΟΣ
Ο ΠΡΟΓΕΝΟΜΕΝΟΣ
ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ ΤΟΥ ΚΟΙ-
ΝΟΥ ΤΩΝ ΚΡΗΤΩΝ
10 ΤΟΝ ΣΥΝΦΟΙΤΗΤΗΝ
ΚΑΙ ΙΔΙΟΝ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

L. 3-4 : il s'agit d'un *quaestor pro praetore* de Crète, jusqu'alors inconnu.

De l'autre côté :

DIOCLETIANO INVICTO AVGVSTO

P. 263-278. M. Della Corte. Suite de ses études sur les maisons et les habitants de Pompéi.

ID., VIII, 1923.

P. 71-89. M. Della Corte. Suite de ses études sur Pompéi.

P. 90. Fr. Ribezzo. A Rasciatano, entre Canosa et Andria.

134)

M·AVRELIO·AN
TONINO·CAES·
IMP·DESTINATO
IMP·CAES·L·SEPTI
MI SEVERI PII PER
TINACIS·AVG·ARABIC·
ADIABENICI PONTIF·
MAX·FORTISSIMI AC
MAXIMI ET SVPER OM
NIS PROVIDENTISSIMI
PRINCIPIS FILIO VOTO
NVMINI MINERVAE
SVSCEPTO
ORDO POPVLVSQVE
CANVSINVS

Date : 197 p. C.

P. 112. N. Putorti. Nouvel exemple de génitif dédicatoire en latin (inscription de Regium, *Not. degli Scavi*, 1922, p. 152).

P. 180. F. Ribezzo. Sur le mot *Fifellares* (*C. I. L.*, I², n° 603, IX, n° 3513), à rapprocher de *fides*.

Digitized by Google

P. 253-265. G. Pesenti. Suite de ses études sur la phonétique des inscriptions latines de Lombardie.

P. 299. F. Ribezzo. Sur les mots *lapis imfosos (= infossus)* que portent inscrits deux blocs de pierre à Paestum.

SYRIA, IV, 1923.

P. 203-223. F. Cumont. Inscriptions grecques de Salihiyeh sur l'Euphrate, du IIe siècle ap. J.-C., en l'honneur de Vologèse III, roi des Parthes (147-191); elles prouvent que la victoire remportée par Avidius Cassius en 165 à Doura-Europos n'avait pas eu de résultats durables.

ID., V, 1924.

P. 108 et suiv. R. Cagnat, Inscriptions diverses.

P. 108. Provenance inconnue.

135)

GENIO SACRAMENTI
VETERANI

Ibid. A l'Est de Rayak.

136)

I O M H

P. 109. A Beyrouth.

137)

VENERI · DOM ·
CANINIA · PR · S · S
ET Q · ET FIL · MAX
V · L · A · S

L. 2 : *pr(o) s(alute) s(ua).*

C'est la Vénus, deuxième personnage de la triade héliopolitaine.

138)

MERCVRIO
DOMINO
Q · ANTONIVS
EVTYCHES
SACERDOTIA
NVS PRO SALu
TE SVA ET VXO
RIS ET FILIOr
V · L · A · S

C'est le Mercure de la triade héliopolitaine.

TRANSACTIONS AND PROCEEDINGS OF THE AMERICAN PHILOLOGICAL ASSOCIATION, III, 1921.

P. 96-110. S. H. Ballou. Le *cursus honorum* des plus hauts fonctionnaires romains en Égypte (préfets, *juridici*, idéologues, épistratèges) au IIe siècle, d'après les papyrus et les inscriptions.

ZEITSCHRIFT DER SAVIGNY-STIFTUNG, ROMANISTISCHE ABTEILUNG, XLIV, 1924.

P. 529-530. H. Dessau. Nouvelles observations sur le fragment d'inscription municipale d'Italica publié par R. Cagnat, *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1904, p. 177, et A. Steiner, *Sitzber. der Heidelberger Akad.*, 1916, 2.

Digitized by Google

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

ANATOLIAN STUDIES PRESENTED TO SIR W. M. RAMSAY. Manchester, 1923.

P. 27-50. W. H. Buckler. Conflits de travail dans la province romaine d'Asie d'après les inscriptions (Éphèse, *Bull. de corresp. hellén.*, 1883, p. 504; Pergame, *Athen. Mitteil.*, 1899, p. 198; Milet, *Sitzungsber. der Berliner Akad.*, 1904, p. 83; Sardes, *C. I. G.*, n° 3467).

P. 59-91. W. M. Calder. L'épigraphie des hérésies anatoliennes (inscriptions du Bas-Empire concernant en particulier le montanisme).

P. 93-107. V. Chapot. La frontière nord de la Galatie et les koina du Pont, d'après les inscriptions.

P. 109-119. F. Cumont. L'annexion du Pont Polémoniaque et de la Petite Arménie, sous Néron (*Inscr. graecae ad res rom. pert.*, III, n° 132).

P. 135-138. H. Dessau. Un collègue du poète Horace à Antioche de Pisidie (*Ann. épigr.*, 1920, n° 75).

P. 151-164. H. Grégoire. Inscriptions chrétiennes d'Asie Mineure.

P. 153. Inscriptions d'Aphrodisias de Carie et d'Andriaké en Lycie, mentionnant le préfet du prétoire Fl. Eutolmius Tatianus, 388-392 (*Recueil des inscr. grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, n°s 281 et 290); nouveaux compléments.

P. 154. Inscription d'Éphèse, communiquée par J. Oehler.

139) Φλ. Α[ω]ιος Α[ρ]χαδιος
Φλεγε[θι]ος ο μεγαλοπρ.
κομ. των καθ. δομεστιχω
και ανθυπατος·
5. ου τα τυχοντα πταισματα ετολμησαται
ω ανοσιοι Σμορναιοι ου καθ' ημων αυτων αλλα
ει δει σαφεστερον ειπειν καθ' αυτης της πολιτειας και ουκ εδει
υμας ουτως ελεεινως εκφυγειν την δικην·
δια τε τας εκβοησεις ταυτης της λαμπρας
10. Εφεσιων μετροπολεως και οτι ου δει αυτων τας
δεησεις το καθολου παρακρουεσθαι απολυομεν
υμας νυνι οφιλοντας το ευσεβες τουτο και φιλανθρωπον
Εφεσιοις αναγραψαι

L. 1 et 2 : Ἀῶιος et Φλεγέθιος, surnoms tirés des noms des fleuves Ἀῶος et Φλεγέθων ; l. 2 : μεγαλοπρ(επέστατος) ; l. 3 : κόμ(ης),

Digitized by Google

P. 253-265. G. Pesenti. Suite de ses études sur la phonétique des inscriptions latines de Lombardie.

P. 299. F. Ribezzo. Sur les mots *lapis imfosos (= infossus)* que portent inscrits deux blocs de pierre à Paestum.

SYRIA, IV, 1923.

P. 203-223. F. Cumont. Inscriptions grecques de Salihiyeh sur l'Euphrate, du IIe siècle ap. J.-C., en l'honneur de Vologèse III, roi des Parthes (147-191); elles prouvent que la victoire remportée par Avidius Cassius en 165 à Doura-Europos n'avait pas eu de résultats durables.

ID., V, 1924.

P. 108 et suiv. R. Cagnat, Inscriptions diverses.

P. 108. Provenance inconnue.

135)

GENIO SACRAMENTI
VETERANI

Ibid. A l'Est de Rayak.

136)

I O M H

P. 109. A Beyrouth.

137)

VENERI · DOM ·
CANINIA · PR · S · S
ET Q · ET FIL · MAX
V · L · A · S

L. 2 : *pr(o) s(alute) s(ua).* C'est la Vénus, deuxième personnage de la triade héliopolitaine.

138)

MERCVRIO
DOMINO
Q · ANTONIVS
EVTYCHES
SACERDOTIA
NVS PRO SALu
TE SVA ET VXO
RIS ET FILIOr
V · L · A · S

C'est le Mercure de la triade héliopolitaine.

TRANSACTIONS AND PROCEEDINGS OF THE AMERICAN PHILOLOGICAL ASSOCIATION, III, 1921.

P. 96-110. S. H. Ballou. Le *cursus honorum* des plus hauts fonctionnaires romains en Égypte (préfets, *juridici*, idéologues, épistratèges) au IIe siècle, d'après les papyrus et les inscriptions.

ZEITSCHRIFT DER SAVIGNY-STIFTUNG, ROMANISTISCHE ABTEILUNG, XLIV, 1924.

P. 529-530. H. Dessau. Nouvelles observations sur le fragment d'inscription municipale d'Italica publié par R. Cagnat, *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1904, p. 177, et A. Steiner, *Sitz. ber. der Heidelberger Akad.*, 1916, 2.

Digitized by Google

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

ANATOLIAN STUDIES PRESENTED TO SIR W. M. RAMSAY. Manchester, 1923.

P. 27-50. W. H. Buckler. Conflits de travail dans la province romaine d'Asie d'après les inscriptions (Éphèse, *Bull. de corresp. hellén.*, 1883, p. 504; Pergame, *Athen. Mitteil.*, 1899, p. 198; Milet, *Sitzungsber. der Berliner Akad.*, 1904, p. 83; Sardes, *C. I. G.*, n° 3467).

P. 59-91. W. M. Calder. L'épigraphie des hérésies anatoliennes (inscriptions du Bas-Empire concernant en particulier le montanisme).

P. 93-107. V. Chapot. La frontière nord de la Galatie et les koina du Pont, d'après les inscriptions.

P. 109-119. F. Cumont. L'annexion du Pont Polémoniaque et de la Petite Arménie, sous Néron (*Inscr. graecae ad res rom. pert.*, III, n° 132).

P. 135-138. H. Dessau. Un collègue du poète Horace à Antioche de Pisidie (*Ann. épigr.*, 1920, n° 75).

P. 151-164. H. Grégoire. Inscriptions chrétiennes d'Asie Mineure.

P. 153. Inscriptions d'Aphrodisias de Carie et d'Andriaké en Lycie, mentionnant le préfet du prétoire Fl. Eutolmius Tatianus, 388-392 (*Recueil des inscr. grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, n°s 281 et 290); nouveaux compléments.

P. 154. Inscription d'Éphèse, communiquée par J. Oehler.

139) Φλ. Α[ω]ιος Α[ρ]καδιος
Φλεγε[θι]ος ο μεγαλοπρ.
κομ. των καθ. δομεστικω
και ανθυπατος·
5. ου τα τυχοντα πταισματα ετολμησαται
ω ανοσιοι Σμορναιοι ου καθ' ημων αυτων αλλα
ει δει σαφεστερον ειπειν καθ' αυτης της πολιτειας και ουκ εδει
υμας ουτως ελεεινως εκφυγειν την δικην·
δια τε τας εκβοησεις ταυτης της λαμπρας
10. Εφεσιων μετροπολεως και οτι ου δει αυτων τας
δεησεις το καθολου παρακρουεσθαι απολυομεν
υμας νυνι οφιλοντας το ευσεβες τουτο και φιλανθρωπον
Εφεσιοις αναγραψαι

L. 1 et 2 : Ἀώιος et Φλεγέθιος, surnoms tirés des noms des fleuves Ἀῶος et Φλεγέθων ; l. 2 : μεγαλοπρ(επέστατος) ; l. 3 : κόμ(ης),

των κατ(ωσιωμένων) δομεστίκω(ν).

Le proconsul d'Asie Flégethius est probablement le maître des offices à la cour de Théodose II, en 441, mentionné dans une novelle de Théodose (II, 21). L'émeute de Smyrne, provoquée par la jalousie des Smyrnéens à l'égard des gens d'Éphèse, est peut-être celle que rappelle le *Chronicon Paschale* (éd. de Bonn, I, p. 588, 6), à la date de 450. Les ἐκβοήσεις (l. 9) sont les *acclamationes*, clameurs par lesquelles la foule manifestait son sentiment.

P. 159. A Attalia de Pamphylie, inscription reproduite par B. Pace dans l'*Annuario della R. Scuola di Atene*, III, 1921, p. 21, qui l'attribue à l'époque vénitienne.

140)

† Χωρτον διαφερον
τα τω θεω οικω των
Μαρινας προνοου
μενων υπο Μαγνου του
5. ενδοξοτατου κουρατο
ρος †

Il s'agit d'un domaine impérial appartenant aux biens de Marina, fille d'Arcadius (403-449). Cette inscription permet d'en compléter une autre, trouvée à Babiska en Syrie (Prentice, *Inscr.*, p. 23, n° 77) qui mentionne un domaine impérial appartenant aux biens d'Hormisdas, prince persan du IVe siècle, administrés au VIe siècle par le même curateur Magnus, peut-être le consul de ce nom en 518.

P. 195-206. R. Heberdey. Jeux gymniques et autres à Termessus de Pisidie aux IIe et IIIe siècles ap. J.-C., d'après les inscriptions.

P. 239-266. J. Keil. Les cultes de la Lydie.

P. 297-314. B. Pace. Le culte d'Artémis-Diana à Pergé *(Diana Pergaea)*.

P. 399-403. A. Souter. Deux nouvelles inscriptions grecques de Cappadoce.

P. 400. A Comana. (Texte particulièrement incorrect).

141)

ΟΛ ΙνΜΑΡΑΙΟΛΛ ΜΕϹϹΙΝ Κοιντ·ΟΝ τΡΑΙΑΟ
νΔΑΙΚΕΙΟΝ ϹΕΒ ΤΟΝ ΓΗϹ ΚΑΙ ΘΑΛΑϹϹΗϹ ΚΑΙ ΠΑΝΤΟϹ
ΕΘΝΟΥϹ ΑΝΘΡΩΠΩΝ ΔΕϹΠΟΤΗΝ ΤΟΝ ΘΟΟΦΙΛΕΟΤα
ΤΟΝ ΚΑΙ ΕΡΕΝΝΙΑΝ ΤΡΟΥϹΚΙΛΑΑΝ ϹΕΒΑϹΤΗΝ
5 ΕΤΟΥϹ Α
ΙΕΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟϹ ΕΠΙ ΛΟΥισ
ΤΟΚΛ ΜΑΙϹΩΛΕΙΝΟΥ ΕΠΙ ΠΡΥΤΑΝΕΩΝ ΤΩΝ ΠΕΡΙ Αυρ λο
ΥΚΕΙΛ ΔΙΟΔΩΡΟΝ ΚΑΙ ΑΥΡ ΜΗΝΟΦΙΛΟΝ ΚΑΙ ΦΛ ΜΙΘΡΑΤΙ
ΧΜΗΝ ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΩΝ ΑΥΡ ΑΟΚΛΚΠΙΑ Ι ΦΛ ΜΙΘΡΑΤΙα
10 ΝΟΥ ΚΑΙ ΑΥΡ ΜΙΛΤΙΑΔΟΥ ΚΥΡΙΝΙΘ

Digitized by Google

L'auteur lit : l. 1-2 : [Αὐτ]ο[κράτορα] Καί[σαρα Γ.] Μέσσι(ο)ν Κ[οίντ[ον [Τ]ραια(ν)ό[ν] ; l. 3-4 : θεοφιλέ(σ)[τα]τον ; l. 4 : (Ἐ)τρούσκιλλαν ; l. 5 : date, première année du règne, 249 p.C.; l. 6 : le nom de Hiérapolis est donné à Comana en raison de son importance religieuse ; l. 6-7 : ἐπὶ λο(γ)[ισ]το(ῦ) Κλ(αυδίου) Μα(ρκελ)λείνου ; l. 8-9 : Φλ(αβίου) Μιθρατ[ώ]χμην ; l. 9 : ἐπιμελη(θ)ε(ί)ντων Αὐρ(ηλίου) Ἀ(σ)κληπιᾶ (κα)ὶ ; l. 10: Κυρινί(ο)[υ].

P. 415-439. Ad. Wilhelm. Nouvelles lectures de quelques inscriptions d'Asie-Mineure (à Oinoanda, *Bull. de corresp. hellén.*, XVI, 2; décrets de Cyzique en l'honneur d'Antonia Tryphaina, *Inscr. græc. ad res rom. pert.*, IV, nos 144-146, etc.).

N. Bakhuizen van den Brink. De ould-christelidjke Monumenten van Ephesus. Epigraphische Studie. La Haye, 1923.

Dissertation universitaire de Leyde. Étude sur les inscriptions chrétiennes d'Éphèse, déjà connues.

Ern. Diehl. Inscriptiones latinae christianae veteres, 1er fascic. Berlin, 1924.

Inaugure la publication d'un recueil général des inscriptions latines chrétiennes, sur le modèle des *Inscriptiones latinae selectae* de Dessau pour l'épigraphie païenne. L'ouvrage comprendra en 800 pages (plus 400 pages d'*indices*) tous les textes importants de l'ancien monde romain jusqu'au début du VIIe siècle, soit environ 4.700 inscriptions : 1re partie, *tituli christiani ad res romanas pertinentes* (950 numéros), en 15 chapitres correspondant à ceux du recueil de Dessau; 2e partie, *tituli christiani ad res christianas pertinentes*, en 23 chapitres.

Chr. Dottling. Die Flexionsformen lateinischer Nomina in den griechischen Papyri und Inschripten. Lausanne, 1920.

Dissertation universitaire de Bâle. Relevé des mots latins, appartenant surtout à la langue officielle des documents administratifs, qu'on rencontre, transcrits en lettres grecques, dans les papyrus et les inscriptions (δουκενάριος, φρουμεντάριος, etc.).

F. Drexel. Die Götterverehrung im römischen Germanien (Deutsches archäologisches Institut. Römisch-germanische Kommission, XIV. Bericht), Francfort, 1923.

Grand usage des inscriptions.

Att. Gabrielli. Iscrizioni esistenti in Velletri. Velletri, 1922.

Digitized by Google

P. F. GIRARD. TEXTES DE DROIT ROMAIN, 5e édition. Paris, 1923.

En plus des nombreux textes qui figuraient déjà dans la 4e édition (1913) et dont la bibliographie a été mise au courant, on trouvera dans ce volume quatre documents nouveaux, dont trois inscriptions : fragment d'une loi municipale d'Espagne (R. Cagnat, *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1904, p. 177, et A. Steiner, *Sitz. ber. der Heidelberger Akad.*, 1916, 2); contrat de vente sur une tablette de Tzum en Frise (*Ann. épigr.*, 1919, n° 51, et 1920, n° 42); nomination de tuteur sur un diptyque du Caire (*Ann. épigr.*, 1919, n° 23).

ETT. PAIS. STORIA DELLA COLONIZZAZIONE DI ROMA ANTICA. I, PROLEGOMENI. LE FONTI : I LIBRI IMPERIALI REGIONUM. Rome, 1923.

La comparaison des *libri coloniarum* avec les inscriptions tend à montrer que la valeur de ces documents avait été injustement rabaissée par Mommsen; ils dérivent de pièces officielles de l'époque impériale et contiennent des renseignements intéressants sur les assignations agraires.

P. PARIS, G. BONSOR, C. LAUMONIER, R. RICARD, CAYETANO DE MERGELINA. FOUILLES DE BELO (BOLONIA, PROVINCE DE CADIX), 1917-1921, I. Bordeaux et Paris, 1923.

P. 160-163. Dans des maisons particulières de la ville romaine, inscriptions graffites, mêlées à des dessins grossiers au trait, et estampilles céramiques.

BASILE PÂRVAN. HISTRIA, VII. (Extrait des Mémoires de l'Académie roumaine, série III, tome II.)

P. 56.

142) I O M
SAC PRO SALVTE IMP CAES
TITI AEL ANTONINI HADIAN (sic)
AVG PII ET MAVRELI VERI C
AES VET ꝑ ET C R ET BESSI ꝑ
CONSISTENTES VICO
QVINIS CVRA AGEN
TIBVS MG · CLA GAI
(sic) VS ET DVRISSE · BITHI
IDIBVS IVNIS ORF
ITO ET PRISCO · COS
ET QVAESTORE SERVI
LIO PRIMIGENIO

Digitized by Google

Date : 149 p. C.

L. 5 : *vet(erani) et c(ives) r(omani) et Bessi consistentes vico Quin(tio)nis.* Cf. *Ann. épigr.*, 1919, n° 13; l. 8 : *mag(istris) Cla(udio) Gaius* (!).

P. 60. Traduction grecque de la dédicace à Antonin le Pieux sous le gouvernement de T. Pomponius Proculus Vitrasius Pollio (*Ann. épigr.*, 1919, n° 11).

P. 63.

143)

ꝓ I ꝓ O ꝓ M
SACRVm pro
SAL IMP AVG
VET ET CꝓRꝓETꝓ
BESSI CON VIC
Q ꝓ CVRꝓAꝓMA
IVLIO GEMIN̄
ET GENICIO ꝓ
BRIN ꝓET QVES
COCCEIO FIR
MO IDIBVS IV
NIS ꝓ PRISCO ꝓ
ET APOLLONA
RE COS ꝓ

Date : 169 p. C.

L. 4 : *con(sistentes) vic(o) Q(uintionis)*; l. 6 : *cur(am) a(gentibus) ma(gistris) Julio Gemini (fil.)* ou *Gemini(o) et Genicio Brin(o)* ?

P. 67.

144)

ꝓ I O M ꝓ
SACRVM PRO
SAL IMP ꝓ VET
ET CIVES R · ET BE
SSI CON ꝓ VICo
QVINTIONIS ꝓ
CVR MAG AE
LIO BELLICO ET
MVCATRALO
DOL ꝓ ET QVEST Do
TVZI NEBTI IDI
BVS IVNIS PISO
NE ET IVLIANO
COS

Date : 175 p. C.

L. 9 : *Mucatralo Dol(i) (filio) et qu(a)est(ore) Dotuzi Nebti* (ou *Dotu Zibnebti*).

P. 72.

145)

I O M
SAC ꝓ PRO ꝓ *sal*
IMP VETR Et *(sic)*
CR ꝓ ET BES Co
N ꝓ VIC ꝓ QVIN
CVRAG ꝓ MAG
TIB ꝓ FIRMO Ē
VL CVTIVNIS
ET QVESTOR
FL SECVNDO
IDIBVS IVNI
APRO II ET POLi
ONE II COS

Date : 176 p. C.

L. 8 : *Val(erio) Cutiunis.*

P. 75.

146)

I O M
*sa*C ꝓ PRO ꝓ
sal iMP VETRE
ꝓ C *r* ET BES Co
N ꝓ V*i*C QVIN
CVR A*g* MAG
IVL ꝓ FLORo ET D
ERZ ꝓ BIT ꝓ *et* QV
FRON̄ ꝓ BV [illegible]

Digitized by Google

SITSINIS IDi
BVS IVNIS
IMP ꝑ COM
MODO ET Q
VINTILLO COS

Date : 177 p. C.

L. 7 : *Derz(eno) Biti* [*et*] *qu(aestore) Front(one) Bu. sitsinis (filio).*

P. 79.

147) I O M
ET IVNO
NI REGIN
E PRO · SAL · IM
P · ET VICI · CE
LERIS CVR
A AGENTE
VLPIVM
VLPIANV
MAG IMP
VERO CAESA
ET QVINTILLO COS
D S P

Date : 177 p. C.

P. 97.

148) I O M
ET IVNONI REGINE
CIVES ROMANI ET LAI
CONSISTENTES VICo
SECVNDINI POSVERV
NT PRO SALVTE INP *c.iul*
VERI *ma*XIMI*ni* PII AV
GET *c. iul* VERI MAXIMI
nobilissimi caesaris
CVRA AGENTIBVS
MAG AVR FORTVNA
TO ET AELIO HERCVLA
NO PERPETVO ET COR
neliano cos

Date : 237 p. C.

L. 3 : *Lai* (cf. *C. I. L.*, III, 7533 : *cives Romani et Lae*) = Λαοί, ouvriers agricoles, *gentiles*, vivant à la romaine à côté des citoyens romains.

L. Perret. Les Inscriptions romaines, bibliographie pratique. Paris, 1924.

Renseignements à l'usage des débutants, pour compléter et mettre au courant des publications postérieures à 1914 la 4e édition du *Cours d'Épigraphie latine* de R. Cagnat. 1re partie: état d'avancement du *Corpus* et des principaux autres recueils épigraphiques; 2e partie : comment se servir des tables du *Corpus* et des volumes dépourvus de tables et comment utiliser et commenter les inscriptions.

R. Merle Peterson. The cults of Campania (Papers and monographs of the American Academy in Rome, vol. I, 1923).

Relevé minutieux et classement de tous les textes littéraires et épigraphiques concernant les différentes religions (italique, étrusque, hellénique, orientale, judaïque, chrétienne) pratiquées dans chacune des villes de la Campanie à l'époque antique.

Digitized by Google

SUPPLEMENTUM EPIGRAPHICUM GRAECUM, I, 1922. Leyde, 1923-1924.

Sous ce titre a commencé à paraître, par les soins de P. Roussel, A. Salač, M.-N. Tod, E. Ziebarth, J. J. E. Hondius, un bulletin annuel d'épigraphie grecque, reproduisant en caractères courants toutes les inscriptions récemment découvertes et indiquant les nouvelles publications relatives à l'épigraphie grecque. L'ordre suivi est celui même des volumes du recueil des *Inscriptiones Graecae*. Les deux fascicules du premier volume portent sur les découvertes et publications de l'année 1922.

A. SILVAGNI. INSCRIPTIONES CHRISTIANAE URBIS ROMAE. NOVA SERIES, I. INSCRIPTIONES INCERTAE ORIGINIS. Rome, 1922.

Premier fascicule d'un supplément aux *Inscriptiones* de G. B. de Rossi. En tête, indications sur les sources et la bibliographie. Recueil des inscriptions d'origine incertaine qui sont conservées : 1° dans les églises de Rome; 2° dans les musées et collections de Rome; 3° dans les autres villes d'Italie

R. CAGNAT et M. BESNIER.

Digitized by Google

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des Périodiques et ouvrages cités.

A. — Périodiques.

American Journal of Philology, 1923, 1924, p. 1 à 104.
The Antiquaries Journal, III, 1923; IV, 1924, p. 1 à 328.
Annuario della R. Scuola archeologica di Atene, IV, 1921-1922.
Anuari de l'Institut d'Estudis catalans, VI, 1915-1920.
Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, 1923
O Archeologo Português, XXIII, 1918; XXIV, 1919-1920
Archiv für Religionswissenschaft, 1924, p. 1 à 200.
Atti della Pontificia Accademia romana di archeologia, Rendiconti, série III, vol. I, 1921-1923.
Bonner Jahrbücher (Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande), CXXVI, 1921; CXXVII, 1922; CXXVIII, 1923.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1923.
Id., Comptes rendus des séances, 1924, janvier à mai.
Bulletin de Correspondance hellénique, XLVI, 1922; XLVII, 1923, p. 1 à 314.
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1923.
Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, XXXV, 1921-1923.
Bulletin hispanique, 1924.
Bullettino comunale di Roma, XLVIII, 1920; L, 1922.
The Classical Review, 1923; 1924, p. 1 à 64.
Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1923, depuis la p. 289; 1924, p. 1 à 80.
Forschungen in Ephesos, III, 1923.
Gazette des Beaux-Arts, 1923.
Germania, VI, 1922; VII, 1923.
Hermes, LVIII, 1923; LIX, 1924.
Hespéris, III, 1923.
Journal of Hellenic Studies, XLIII, 1923; XLIV, 1924, p. 1 à 140.
Journal of Roman Studies, XI, 1921, depuis la p. 125.
Klio, Beiträge zur alten Geschichte, XIX, 1924, p. 1 à 252.
Mélanges de l'École française de Rome, XL, 1923, p. 1 à 164.
Mémoires de la Société des Antiquaires de France, LXXVI, 1924.
Mnémosyne, 1923.
Monumenti antichi dei Lincei, XXVIII, 1923.
Musée belge, 1923; 1924, p. 1 à 192.
Notizie degli Scavi di Antichità, 1923, depuis la p. 117; 1924, p. 1 à 120.
Nuovo Bullettino di archeologia cristiana, XXVIII, 1922.
Philologus, LXXVIII, 1922.
Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, 1922-1923.

Digitized by Google

Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, classe di Scienze morali, XXXII, 1923.
Revue archéologique, 1923, II; 1924, I.
Revue biblique, 1924.
Revue des Études anciennes, 1924, p. 1 à 296.
Revue historique de droit, 1923.
Rheinisches Museum, LXXIII, 1920.
Rivista indo-greco-italica di filologia, lingua, antichità, VII, 1922.
Syria, IV, 1923; V, 1924, p. 1 à 168.
Transactions and Proceedings of the American philological Association, III, 1921.
Zeitschrift der Savigny-Stiftung, Romanistische Abteilung, XLIV, 1924.

B. — Publications relatives a l'antiquité romaine.

Anatolian Studies presented to Sir W. M. Ramsay.
N. Bakhuizen van den Brink, *De ould-christelidjke Monumenten van Ephesus.*
E. Diehl, *Inscriptiones latinae christianae veteres*, 1er fasc.
Chr. Döttling, *Die Flexionsformen lateinischer Nomina in den griechischen Papyri und Inschriften.*
F. Drexel, *Die Götterverehrung im römischen Germanien.*
A. Gabrielli, *Iscrizioni esistenti in Velletri.*
P.-F. Girard, *Textes de droit romain*, 5e éd.
E. Pais, *Storia della colonizzazione di Roma antica*, I.
P. Paris, G. Bonsor, C. Laumonier, R. Ricard, Cayetano de Mergelina, *Fouilles de Belo*, 1917-1921, I.
B. Parvan, *Histria*, VII.
L. Perret, *Les inscriptions romaines, bibliographie pratique.*
R. Merle Peterson, *The cults of Campania.*
D. Silvagni, *Inscriptiones christianae urbis Romae, nova series*, I.
Supplementum epigraphicum graecum, I.

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome.

Basilique de Saint-Sébastien, 123-126.
Monte Mario, 101.
Via Labicana, 104, 107.
Via Salaria, 105-107, 118.
Via Salaria nova, 127-129.
Viale Manzoni, 99.
Provenance inconnue, 15.

II. Italie.

Anagni, 102.
Cagliari, 122.
Civitavecchia, 103.
Ostie, 64, 108-116, 119.
Rasciatano, 134.
Venafrum, 120, 121.
Veroli, 100.

III. Péninsule ibérique.

1) *Espagne.*

Collet Roig (route de Trayguera à Tortosa), 8.
Cordoue, 14.

Digitized by Google

Tarragone, 6.
Tossa, 7.
2) *Portugal.*
Condeixa-a-Velha *(Conimbriga)*, 12.
Escalos de Cima, 10, 11.
Matança, 13.

IV. **Gaule.**

Caveirac (près de Nîmes), 26.
Kœnigshoffen (près de Strasbourg), 27.
Lisieux, 62.
Saint-Remy de Provence, 59.
Le Sorbier (près de Grézan), 24, 25.
Vence, 61.

V. **Grande-Bretagne.**

Bath, 92.
Benwell, 4.
Breage (Cornouailles), 1.
Chesters, 95.
Chesterton-on-Fosse (Warwickshire), 98.
Croy (Écosse), 130.
Housesteads, 94.
Jedburgh Abbey, 96.
North Munstead, 3.
Richborough, 97.
Segontium, 93.
Trethevey (Cornouailles), 2.

VI. **Helvétie.**

Vindonissa, 9.

VII. **Germanie.**

Blickweiler (Palatinat), 86.
Bonn, 22, 23.
Mayence, 85.
Münstereiffel (près de Bonn), 20.
Neuss, 21.
Niederemmel, 19.
Trèves, 16-18.

VIII. **Danemark.**

Hoby (île de Lolland), 84.

IX. **Provinces danubiennes.**

1) *Mésie.*
Histria, 142-148.
2) *Macédoine.*
Angista, 49.
Bounar-Bachi, 55.
Brestovitza, 65.
Drama, 52, 53.
Edessa, 56.
Kioup Keuï, 48.
Kobaliste, 50.
Proussotchani, 51.
Raktcha, 54.
Vilolista, 57.

X. **Grèce et îles.**

Athènes, 5.
Gortyne (Crète), 133.
Téos, 42-46.

XI. **Asie.**

1) *Ionie.*
Éphèse, 68-83, 139.
2) *Carie.*
Mylasa, 47.
3) *Pamphylie.*
Attalia, 140.
4) *Galalie.*
Angora, 88-91.
Asi Yozgad (près d'Angora), 63
5) *Cappadoce.*
Comana, 141.
6) *Syrie.*
Beisan, 131.
Beyrouth, 137, 138.
Emmaüs, 132.
Rayak (à l'est de), 136.
Provenance inconnue, 135.

XII. **Afrique.**

1) *Tunisie.*
Carthage, 33, 60.
Dougga, 28-30.
2) *Algérie.*
Cherchel, 31, 32.
Djemila, 38, 39, 58.
Hippone, 36, 37.
Timgad, 40, 67.
3) *Maroc.*
Chella, 35.
Volubilis, 34, 66, 87.

Digitized by Google

3° Table des matières.

I

NOMS ET SURNOMS

A. A...cius A. f. Pal. Crispinus, 80.
Aelius Bellicus, 144.
Ael. Cl. Dulcitius v. c., 71.
P. Aelius P. f. Clau. Finitus, 107.
C. Aelius Flavianus Sulpicius, 91
Aelius Herculanus, 148.
P. Aelius Respectus, 107.
P. Aelius Tutor, 107.
Albinus, 20.
Alcibiades Aug. lib., 103.
Aliulas Zepais fr., 51.
M. Anilius Rusticus, 112.
Anteros, 116.
Q. Antonius Eutyches Sacerdotianus, 138.
Asylus, 15.
L. Atiarius. L. f. Volt. Asprianus, 48.
L. Atiarius L. f. Volt. Philippus, 48.
Aufidius Julianus, 88.
Aurelia Prima, 99.
Aurelius Asklepias, 141.
Aurelius Felicissimus, 99.
Aurelius Fortunatus, 148.
Aur. Lucilius Diodorus, 141.
Aur. Menophilus, 141.
M. Aurelius Musicus, 89.
Aur. Miltiades Curinius, 141.
Aurelius Onesimus, 99.
Aurelius Papirius, 99.
Aurelius Sabinianus, 93.
Aurelius Victor, 117.
Bascilas Bithi, 50.
Caecilia Avita, 12.
Caecilia Caiae lib., 104.
Caecilius Arellianus, 83.
T. Caecilius Q. f. Quir. Honoratus, 31.
Camira Etai f., 13.
T. Camurius T. f. Quir. Justus, 69.
Caninia, 137.
Carletisonus, 86.
Cassianus, 4.
Catus Aug. libertus, 46.
P. Celer, 79.
C. Celsinius Matutinus, 27.
Cerzus Dininithi, 50.
Cetrilas, 50.
Cetrilas Zeredulis, 50.
Centozaeras Zipaibis, 50.
Chirisophos, 84.
Chrysopetasus, 47.
Claudianus Maximus, 57.
Claudius Aristion, 81.
Ti. Claudius Ti. Claudii f. Quir. Balbillus, 78.
M. Claudius Charmosonus, 133.
Claudius Epigonus, 81.
Claudius Evhemerus Claudii Strymonis f., 81.
Claudius Gaius, 142.
Cl. Marcellinus, 141.
Claudius Strymon, 81.
Cocceius Firmus, 143.
Cu...ubres Dulis, 50.
Cub... Zercedis, 50.
Demofilus, 127.
Derzenus Biti, 146.
Diognes Tectomari f., 63.
Dizalas Brassis, 50.
Dotuzis Mebtis, 144.
Dromo Venuleianus lib., 45.
Durina Bithi, 142.
Egrilius Rufus, 111.
Euticius, 37.
M. Fadius Celer Flavianus Maximus, 66.
Felix Turissa, 7.
L. Firmius Geminus, 48.
Tib. Firmus, 145.
C. Flavidius M. f. Ter , 120

Digitized by Google

T. Flavius T. f. Volt. Alexander, 52.
Fl. Esychius, 113.
Flavius Aoius Arcadius Flegethius, 139.
T. Flavius T. f. Volt. Macedonicus, 52.
Fl. Mithratianus, 141.
Fl. Mithratichmes, 141.
T. Flavius T. f. Papir. Nepos Marcianus, 38.
Fl. Nicius Theodulus, 114.
Fl. Secundus, 145.
Frontinus, 62.
Fronto Bu...sitsinis f., 146.
Gabinia Beata, 29.
M. Gabinius Quir. Bassus, 28.
A. Gabinius A. f. Arnensis Datus, 29, 30.
Gabinius Honoratus, 29.
Gabinius Priscus, 29.
P. Gavius P. f., 102.
P. Gavius P. f. Palat. Balbus, 82.
Genicius Brinus(?), 143.
Hilara, 128, 129.
Hilarus, 108.
Hapocration Aug. lib., 83.
C. Helvidius C. f. Arn. Priscus, 79.
Hierus, 15.
Sex. Iccius Cosmicus, 25.
C. Javolenus Saturnalis, 92.
Julia Aug. lib. Helena, 118.
Julia Rogativa, 87.
Julia Rufina, 11.
Julius Gemini f., 143.
Ti. Julius Aquilinus Castricius Saturninus Claudius Livianus, 15.
C. Julius C. et Caiae lib. Faustus, 104.
Julius Florus, 146.
Julius Proculus v. p., 70.
C. Julius Thraso Alexander, 75.
M. Junius M. f. Quir. Aselepiades, 41.
Lazarus, 67.
T. Licinius Lucianus, 90.
Lituvus, 86.
Lucilius Crispus v. p., 89.
M. Luxsonius M. f. Rom. Festus, 9,
C. Maecenas L. f., 5.
Magnus, 140.
L. Manius Doninas, 92.
L. Manlius L. f. Maritus, 69.
Manta Zercedis, 50.
Marcianus, 131.
Marina, 140.
Q. Marius Rufinus, 29.
Martialis, 105.
Martinus, 128.
Mazaeus, 68.
Mercurialis, 17.
L. Metilius, 102.
Mithridates, 68.
Mucatralus Doli f., 144.
Q. Murrius Pudens, 101.
L. Nonius Asprenas, 111.
L. Nonius L. f. Vel. Calpurnius Torquatus Asprenas, 73.
Noihus, 22.
Oclatius Carvi f., 21.
Cn. Papirius Actius, 133.
Petrus, 67.
Phasis, 106.
Cn. Pomp. Hermippus Aelianus, 76.
Sex. Pompeius Maximus, 119.
L. Pompeius Vopiscus Catillius Celer, 81.
C. Popilius Carus Pedo, 74.
G. Quintius Severus, 96.
Quintus, 60.
Reburrus, 10.
Sex. Restitutius Romanus, 18.
Sabinus Augg. lib., 36.
L. Saevinius L. f. Proculus, 77.
Saganolus, 86.
C. Sallustius Crispus Passienus, 72.
Sethaus, 98.
Silius, 84.
Statilius C. f., 63.
Servilius Primigenius, 142.
Smaragdus, 105.
C. Terentius Atticus, 24.
L. Terentius Gentianus, 57.
Tertullus, 90.
Theodora, 116.
L. Titonius Suavis, 49.
Tongeta, 13.
Turasius, 58.
Ulpius Ulpianus, 147.
Urbana, 125.
Valeria L. f. Secunda, 33.

Digitized by Google

... inius Valerianus, 3.
P. Valerius P. l. Alexander, 33.
Val. Cutiunis, 145.
L. Valerius L. f. Fronto, 85.
Valerius Rufus, 115.
Vedius Antoninus, 75.
P. Venerius, 102.
C. Venuleius Flaccinus Furcatus Aug. n. lib., 45.
Verna Venuleianus lib., 45.
Vetedius Justus, 121.
L. Vettius Placidus, 23.
L. Vibius C. f. Aemilia Lentulus, 81
C. Vibius Salutaris, 73.
L. Vibius Viscus Macrinus, 22.
L. Virius Diseto, 16.
Vitalis, 7.
Sex. Volcasius L. f. Volt., 55.
Zaerazistes Be..., 50.
Zeces Aliulae f., 51.
Zipas Mestus, 51.
Zipyrus Dulis, 50.

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

Aeternus Augustus, 89.
Alaisiagae deae Baudihillia et Friagabis et numen Augustum, 94.
Annona Aug., 38.
Antenociticus deus, 4.
Apollo Aug., 12.
Cluthes, 104.
Cocidius deus, 3.
Deus in velo formatus et umore obnubilatus, 119.
Diana, Minerva, 50.
Domus divina, 140.
Domus divina, deus Invictus maximus, 27.
Genius et numen horreorum, 36.
Genius sacramenti, 135.
Ἥλιος μέγας Φρῆν Ἐλαγάβαλος καὶ Κύπρις Ὑαρις Ναζαία καὶ Ἀθηνᾶ Ἄλλαθ, 14.
Hercules Hermogenianus, 109.
Hercules Invictus Esychianus, 15.
Isis Regina, 49.
Jupiter Fulmen et Mercurius et Myndrytus, 51.
Jupiter Optimus Fulgor deus, 32.
Jupiter Optimus Maximus, 142-146.
Jupiter Optimus Maximus Conservator, 10, 11.
Jupiter Optimus Maximus Eetepancus, 48.
Jupiter Optimus Maximus Heliopolitanus, 136.
Jupiter Optimus Maximus et Juno Regina, 147, 148.
Jupiter Optimus Maximus, Juno Regina, Minerva, Victoria Geniusque ca..., 35.
Liber et Libera et Hercules, 53.
Mars Iovantucarus, 17, 18.
Mars Lenus et Xulsigiae, 16.
Mater Deum magna Idaea Phrygia Palatina, 26.
Mercurius, 22.
Mercurius dominus, 138.
Minerva, 134.
Minerva dea, 93.
Numen Augustum, 6.
Nymphae, 103.
Parcae, 104.
Silvanus, 59, 108.
Silvanus sanctus, 116.
Sulis dea, 92.
Venus domina, 137.
Victoria Aug., 31.

Digitized by Google

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° *Sacerdoces païens.*

Archiereus, 25, 78.
Ἀρχιερεύς τοῦ κοινοῦ τῶν Κρητῶν, 133.
Augur, 73.
— (à Carthage), 30.
Flamen Aug. perp., 28, 29.
Flamen Divi Titi, 30.
Flaminatus, 31.
Haruspex, 120.
Pontifex, 38.
Quindecemviri, 26.
Sacerdos Cererum, 33.
S(acerdos) S(olis), 119.
Sacris Lupercalibus functus, 41.
Septemvir, 34.
Septemvir epulonum, 72.
Sevir Augustalis, 26.
Sodalis Augustalis, 72.
Sodalis Titius, 72.
Veneria ex hortis Sallustianis, 118.

2° *Cérémonies du culte païen, jeux.*

Taurobolia et criobolia, 26.

3° *Monuments et objets du culte païen.*

Aedes, 116.
Aedes Herculis, 15.
Mensa et basis, 49.
Praesepia, 119.
Thronus, 119.

4° *Antiquités chrétiennes.*

Inscriptions chrétiennes, 37, 38, 39, 58, 60, 67, 99, 122-129.
Catholica fides, 37.
Deo gratias, 39.
Diaconus (à Carthage), 60.
Donatistarum error, 37.
Episcopatus, 127.
Fratres et colliberti, 99.
Jhesus Christus, 122.
Presbyter, 58.
Sacerdos, 127.
Virgo, 99.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Altava, 87.
Aqua Traiana, 108
Ateste, 9.
B(essus), 117.
Canusinus ordo populusque, 134.
Carthago Justiniana *(regio secunda)*, 60.
Celeia, 107.
Chersonesitae apud Hellespontum, 82.
Coela *(municipium Aelium)*, 82.
Coreni vicani, 50.
Cyrenae, 77.
Ephesii, 139.
Ephesus, 76.
— (βουλὴ καὶ δῆμος), 75, 77.
Geneatae, 57.
Hieropolis (βουλὴ καὶ δῆμος), 141.
Hippo Regius, 36.
Karthago (colonia Concordia Julia), 30.
Nicaeenses vicani, 50.
Ostienses, 111.
Ostiensium ordo et populus, 112.
Philippi, 52, 54.
Pisae, 55.

Digitized by Google

Ravenna, 96.
Roma, 65, 74.
Selge, 76.
Smyrnaei, 139.
Suritani, 48.
Thermae Neronianae, 105.
Tamugadensium officina, 40.
Thuggensis pagus et civitas *(patronus)*, 28, 29, 30.
Tunger, 21.
Tungri, 45.
Vicus Celeris (à Histria), 147.
Vicus Quintionis (à Histria), 142-146.
Vicus Secundinus (à Histria), 148.
Vintium *(sacerdos, flamen, patronus)*, 61.
Volaterrae, 101.
Volubilitanorum municipium, 66.
Zgambu... vicani, 50.

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

Imp. Caes. Divi f. Augustus pont. max. cos. XII trib. pot. XX et Livia Caesaris Augusti et M. Agrippa L. f. cos. III imp. trib. pot. VI et Julia Caesaris Augusti fil., 68.
Agrippa, 111.
i. Claudius Caesar Aug. Germ. imp. pont. max. trib. pot. III cos. III p. p., 69.
Ti. Claudius Caes. Aug. Divi fil. Germ. p. m. trib. pot. IIII, cos. III design. IIII imp. VIII p. p., 66.
Imp. Nerva Caesar, 97.
Im[p. Ca]e[sar Divi] Ner[v]a[e f.] Ner[va Traianus Aug.], 8.
Imp. Nerva Traianus Caesar Aug. Germanicus Dacicus, 81, 108.
Imp. Hadrianus, 103.
Imp. Caes. [Traianus] Hadrianus, 30.
Imp. Caes. [Traianus] Hadrianus Aug., 43.
Imp. Caes. Divi Traiani Parthici f. Divi Nervae nep. Traianus Hadrianus Aug. pont. max. trib. pot. IIII cos. III, 57.
Divus Hadrianus, 74.
Sabina Augusta, 44.
Divus Antoninus, 74.
Imp. Caes. T. Aelius Antoninus Hadrianus Aug. Pius et M. Aurelius Verus Caesar, 142.
M. Aurelius Anto[ninus p]ont. max. [trib. pot. XIX] imp. III cos. III p. p. [et Imp. Caes.] L. Aurelius Verus [pont.] max. trib. [pot. V imp. II] cos. II p. p., 56.
M. Aurelius Antoninus Caesar Imp. destinatus Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug. Arabici Adiabenici pont. max. fortissimi ac super omnis providentissimi principis filius, 134.
Antoninus Aug. n., 110.
M. Aurelius Antoninus Augustus, 115.
[Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Felix] Aug. Parthicus Britannicus max. pont. max. trib. pot. XVI imp. II cos. IIII procos. fortissimus felicissimusque magnus princeps pacator orbis, 19.
Imp. Caes. C. Julius Verus Maximinus Pius Aug. et C. Julius Verus Maximus nobil. Caes., 148.
Imp. Caes. M. Julius [Philippus Pius] Felix Aug. pont. [max. trib. pot. II et] M. Julius Philippus [nobil. Caesar], 65.
[Dd. nn. Imp.] Caes. [M. Julius Philippus Pius] Felix Aug. [et M. Julius Philippus nob. Caes.] Aug. [f. et] Ota[cilia Severa Aug.], 26.
Imp. Caes. C. Messius Q. Traianus Decius Aug. terrae marisque et omnis generis humani dominus et Herennia Etruscilla Aug., 141.

Digitized by Google

[Impp.] Caess. dd. nn. Gallus et Volusianus, 2.
Imp. Caes. d. n. M. Cassianus [Latinus Postumus P. F. Aug.], 1.
Omnipotens numen Imp. Caes. M. Cl. Taciti Pii Fel. Invicti Aug. pont. max. p. p. trib. pot. II, cos. II procos., 70.
Diocletianus invictus Augustus, 133.
Impp. Caess. Fl. Valer. Severus et Galerius Valer. Maximinus, 42.
Indulgentissimus princeps Cl. Julianus victor ac triumphator semper Augustus, 113.
Dd. nn. Honorius [et Theodosius] princeps, 114.

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

Orfito et Prisco cos. (149 p. C.), 142.
Prisco et Apollinare cos. (169 p. C.), 143.
Pisone et Juliano cos. (175 p. C.), 144.
Apro II et Polione II cos. (176 p. C.), 145.
Imp. Commodo et Quintillo cos. (177 p. C.), 146.
Imp. Vero Caesare et Quintillo cos. (177 p. C.), 147.
Perpetuo et Corneliano cos. (237 p. C.), 148.
Imp. Philippo Aug. et Titiano cos. (245 p. C.), 26.
Imp. M. Julio Philippo C. Maesio Titiano cos. (245 p. C.), 65.
Limenio et Catullino cos. (349 p. C.), 123.
Valentiniano et Valente Augg. II cos. (368 p. C.), 124.
Fl. Syagrio v. c. cos. (381 p. C.), 128.
Arcadio Aug. et Bautone cos. (385 p. C.), 129.
Fl. Stilicone v. c. cos. II (405 p. C.), 100.
Aetio et Studio cos. (454 p. C.), 58.
Anicio Macedoniano cos. (date incertaine), 126.
... iano et Gratiano cos. (date incertaine), 125.

2° *Fonctions supérieures.*

Adlectus in quinque decurias, 30.
Agens vices praefectorum praetorio, 89.
Agens vices praefectorum praetorio emm. vv., 112.
Comes domesticorum, 139.
Comes ordinis primi, 113.
Comes quaestoris, 79.
Consul, 74.
Consul designatus, 72.
Curator, 140.
Curator operum publicorum, 74.
Curator viarum Corneliae et Triumphalis, 82.
Equo publico, 30, 41, 82.
Γαλατάρχης, 91.
Legatus Aug., 22.
Leg. Aug. pro praetore, 57.
Leg. Aug. pr. pr. Cretae et Libyae Cyrenaicae, 76.
Leg. Aug. pr. pr. Germaniae superioris, 74.
Leg. Augg. pro praetore insularum Cycladum, 77.
Leg. Augg. pr. pr. Lugdunensis ad census accipiendos, 74.
Praefectus annonae, 112, 113.
Praefectus praetorio, 15.
Praeses (*Galatia*), 90.
Praetor, 72.
Proconsul (*Asia*), 71-74, 77, 139.
— (*Pamphylia et Lycia*), 76.
— (*Sicilia*), 77.
Procurator (*Cilicia*), 83.
Procurator ab Alexandrina bibliothece, 78.
Procurator ad Hermen Alexandreon, 78.

Digitized by Google

Procurator ad legationes et responsa graeca Caesaris Aug. Divi Claudii, 78.
Procurator aedium Divi Augusti et lucorum sacrorumque quae sunt Alexandreae et in tota Aegypto, 78.
Procurator agens vice proconsulis, 70.
Procurator a loricata *(Asia, Pannonia, Dalmatia)*, 81.
Procurator Aug. ad census *(Galatia, Paphlagonia)*, 82.
Procurator Aug. Chersonesi, 82.
Procurator Aug. pro legato, 66.
Procurator Augg., 88.
Procurator Caesaris n., 79.
Procurator supra Museum, 78.
Quaestor *(Achaia)*, 79.
— *(Asia)*, 75, 76.
Quaestor pro praetore *(Creta)*, 133.
Quaestor Ti. Caesaris Aug., 72.
Tribunus plebis, 76.
Triumvir capitalis, 75.
Vicarius urbis, 114.
Vice sacra cognoscens, 71.

3° *Fonctions inférieures.*

A commentariis, 83.
A cubiculo, 103.
Augusti liberta, 118.
Augusti libertus, 45, 46, 83, 103.
Augg. libertus, 36.
Curator cancellorum, 36.
Custos sacrorum horreorum (à Hippone), 36.
Tabularius, 83.

4° *Finances.*

Λογιστής, 141.
Promagister duum publicorum, quadragesimae portus Asiae et vicesimae libertatis provinciarum Asiae, Ponti et Bithyniae, Galatiae, Cappadociae, Pisidiae, Lycaoniae, Pamphyliae et Lyciae, Armeniae minoris, 80.
Sociorum vectigalium ferrariorum servus, 108.
Statio quadragesimae Galliarum et Hispaniarum, 110.

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions*

Leg. I Adjutrix *(centurio, honesta missio)*, 85.
Leg. I Minervia, 57.
Leg. II Augusta *(centuria, cohors VIII)*, 95.
— *(imaginifer, cohors, librarius)*, 92.
— *(tribunus)*, 82.
Leg. IV Scythica *(tribunus)*, 75.
Leg. VI Victrix P. f., 130.
Leg. VII Gemina Fidelis *(tribunus)*, 81.
Leg. VIII Aug. Alexandriana *(veteranus)*, 27.
Leg. XI Claudia P. F. *(miles, centuria)*, 9.
Leg. XIII Gemina *(tribunus militum)*, 69.
Leg. XX *(tribunus militum)*, 78.
Leg. XXI *(miles)*, 23.
Leg. XXVIII *(miles)*, 55.
Leg. XXX V. V. *(beneficiarius legati)*, 20.

2° *Ailes.*

Ala Afrorum *(signifer)*, 21.
Ala I Cannenefatium *(praefectus)*, 82.
Ala Flavia II civium Romanorum *(praefectus)*, 81.

3° *Cohortes.*

Coh. I Aelia Dacorum, 3.

Digitized by Google

Coh. II Lucensium *(praefectus)*, 82.
Coh. VI Ulp. Petraeorum, 132.
Coh. Su... *(eques)*, 35.
Coh. I Vangionum *(praefectus)*, 4.
Coh. I Fida Vardulorum civium Romanorum miliaria equitata *(tribunus)*, 96.

4° *Garnison de Rome.*

Cohortes Praetoriae Philippianae decem Piae Vindices, 65.
Coh. VI Praetoria *(miles, centuria)*, 107.
Coh. VIII Praetoria *(miles, centuria)*, 107.
Coh. IX Praetoria *(miles, centuria)*, 107.
Coh. XIV Urbana *(centuria)*, 101.
Eques singularis Augg. nn. *(turma)* 117.
Protector, 131.

5° *Numeri, corps spéciaux.*

Numerus Hnaudifridi, 94.

6° *Grades.*

Actarius, 93.
Praefectus fabrum, 81, 82.
Praefectus fabrum Divi Claudii, 78.
Veterani, 135, 142-146.

7° *Particularités.*

Corona muralis, 34.
Diplôme militaire, 65.

VIII

ADMINISTRATION PROVINCIALE ET MUNICIPALE

Aedilis (à Carthage), 30.
Curator coloniae, 112.
Decretum ordinis, 34.
Decurio (à Philippes), 52.
Decurionalibus ornamentis honoratus, 52.
Magistri vici, 142-148.
Municipes, 107.
Patronus coloniae, 121.
Praetor s. c. (à Anagni), 102.
Quaestor, 142-146.

IX

COLLÈGES

Cives Romani et Lai consistentes, 148.
Conventus civium Romanorum qui in Asia negotiantur, 69.
Corpus trajectus Rusticeli *(curator)*, 115.
Patronus *(collegii)*, 72.
Qui in statario negotiantur, 72.
Veterani et cives Romani et Bessi consistentes, 142-146.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Acclamationes, 139.
Atlas aereus, 115.
Avot, 62.
Borne terminale, 57.

Digitized by Google

Bornes milliaires, 1, 2, 8, 19, 42.
Catilli (nom de vases), 86.
Civitas romana, 66.
Clipeus, 115.
Commodae kalendae, 64.
Curatores, 29, 48, 50.
Essedarius, 47.
Ex officina, 7, 40.
Ex veneficio (obiit), 45.
Imagines ex argento, 115.
Inscription en cursive sur tesson de poterie, 86.
Inscription graffite, 64.
Inscription graffite sur fragment de plomb, 98.
Inscriptions métriques, 58, 108.
Inscription sur barillet de verre, 62.
Inscription sur un fragment d'architrave, 43.
Inscription sur une colonne, 102, 133.
Inscription sur mosaïque, 7, 99.
Inscription sur saumon de plomb, 97.
Inscription sur vase d'argent, 84.
Lai, 148.
Marque de fabrique, 62.
Medicus, 24.
Medicus ocularius, 106.
Paruspides (nom de vases), 86.
Patroni, 68.
Peculium, 63.
Pontes et viae, 19.
Salinae, 122.
Signum Ganimedis, 121.
Statarium, 72.
Typus, 27.
Venatio, 54.
Vilici, 15, 105.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLES

DU TOME XX DE LA CINQUIÈME SÉRIE

Pages.

L'âge du cuivre en Égypte, par Édouard NAVILLE. 1
Observations sur le culte des Lares, par R. VALLOIS. 21
Une représentation eschatologique sur une stèle attique du IVe siècle, par G. A. S. SNIJDER (pl. III). 37
Theos hypsistos, par R. CAGNAT. 47
Fanum et simulacrum dans la vie la plus ancienne de saint Samson, par J. LOTH 49
L'histoire des gestes, par S. REINACH 64
Terres cuites gréco-égyptiennes, par W. DEONNA. 80
Le nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de Rome, par Seymour de RICCI. 159
Datames, par S. REINACH. 165
Bulletin de l'Académie des Inscriptions. 178
Nouvelles archéologiques et correspondance : Jacques de Morgan. — Franz Boll. — La comtesse Pauline Ouvaroff. — Valerios N. Stais. — Basil Gildersleeve. — Auguste Vercoutre. — Sir Claude Phillips. — Hommage à M. N. P. Kondakoff. — Tite-Live retrouvé ? — Une lettre de Claude. — Pré-aryen et pré-davidien dans l'Inde. — Découvertes en Egypte. — Temple gréco-phénicien à Tantourah. — Les fouilles de Kish. — Musique assyrienne. — Les fouilles de Cheik-Sa'ad. — Fouille de Palmyre. — Les enseignements du sanctuaire punique de Carthage. — La donation de M. Durighello. — Le Musée ashmoléen d'Oxford en 1923. — Hexamètres égéens. — Nouvelles découvertes à Cnossos. — Le Kouros de Fiumicino. — Une statue colossale de déesse trouvée à Ariccia. — Un bas-relief de New-York. — La louve du Capitole. — L'Agias de Lysippe. — Sur Parrhasios. — Falsi e pasticci nelle terre cotte di Centuripe. — Notes sur l'île de Thasos. — Pythia de Bithynie. — Un portrait romain de l'extrême décadence. — Une mosaïque de Negrar di Valpolicella. — Bijoux sarmates et mérovingiens. — Musées russes. — Le congrès byzantin de Bucarest. — Encore le calice d'Antioche. — La trouvaille d'Arras. — Une station romaine à Folkestone. — Divona. — Christus hic est. — Herder et l'Empire romain. — Les occupations des mois dans l'art. — Encore un faux de Constantin Paleocappa. — Découverte en Mongolie. — Le nom de Gengis-Khan. — En Afghanistan. — Eléphant ou macaw. — Jacopo del Casentino. — Peintures inédites de la Renaissance. — Un tableau de Botticelli à Florence. — Jorge Alfonso. — Les « Mededeelingen » de Rome. — La société espagnole d'anthropologie. — La mutilation des morts. — Buveurs de sang. 204
Bibliographie : Eugène PITARD. — Paul PERRIER. — L. CAPITAN et J. BOUISSONIE. — E. PASSEMARD. — Bulleti de l'Associatio catalana d'antropologia i prehistoria. — Léonard ROSENTHAL. — Mélanges Bertaux. — Memoirs of the American Academy in Rome. — Répertoire d'art et

Digitized by Google

Pages.

d'archéologie. — P. Caron et H. Stein. — J. Penoyre. — S. Reinach. — Champollion le jeune. — Raymond Weill. — H. Franckfort. — A. de Ridder et W. Deonna. — Martinus Nijhoff. — Albert A. Stanley. — G. E. Rizzo — W. Giesecke. — Docteur Charles Héderer. — Seymour de Ricci. — Commandant Lefebvre des Noettes. — O. Walter. — K. Kourouniôtis. — J. Hackin. — R. Forrer. — J. Vernier. — Ville de Genève. — V. Cotte. — A. Longnon. — Cecil Torr. — Marius Gerin. — J. Feuvrier. — Frank Delage et Charles Gorceix. — Emile Bonnet. — A. Audollent. — Ayuntamiento de Madrid. — Arnold Schober. — J. H. Breasted. — Maurice Pillet. — Adolphe Dieudonné. — Rouczewski. — Joseph Brassinne. — Marguerite Devigne. — Malcolm Letts. — F. J. Sanchez Canton. — C. Gaudence Orfali. — American School of classical studies at Athens. — Roger Devigne. — Raffele Pettazoni. — A. Rutgers. — Giulio Giannelli. — A. Neppi-Modona. — Maurice Bouchor. — Albert Houtin. — Aldo Neppi-Modona. — Marc Bloch. — Emile Jobbé-Duval. — Auguste Diès. — Maurice Defourny. — Anne-Marie Guillemin. — Alice Brenot. — R. Waltz. — Emile Bréhier. — Gustave Cohen. — Suite de « l'Affaire Tite-Live ». 255

La danse des Grâces nues, par J. Six. 287

Un spécimen ignoré de l'art celtique : le poignard du Faou, par Paul Couissin 292

Les briques préromaines de Sextantio, par Em. Espérandieu. 310

Sur l'extension de la domination romaine dans le Sahara de Numidie, par J. Carcopino 316

Nouvelles archéologiques et correspondance : Joanny Peytel. — Lucio Mariani. — Isabella Gardner. — Hommage à Mgr Duchesne. — Hommage à Ernest Babelon. — Bibliographie de M. Nicodème Kondakov. — Une civilisation inconnue. — Acquisitions du Musée Britannique. — A propos de la collection Morel. — Au Musée Victoria et Albert. — Inauguration du Musée archéologique de Bavai. — Le Musée de Niebla (prov. de Huelva). — La collection Paul du Châtellier. — La Bibliothèque Doucet. — Le droit d'entrée dans les musées. — Sir A. Evans en Crète. — La religion minoenne. — Fouilles de Sparte. — Une des têtes de Gaulois de Délos. — Animal androphage. — La nécropole de Valle Trebba. — Chronologie gauloise. — Les fouilles de Solutré. — Les fouilles d'Alesia. — Statuette découverte à Agey. — Calagurris. — Objets d'aspect gaulois et gallo-romain provenant d'Algérie. — L'épée de bronze en Grande-Bretagne. — Isurium. — Le mur d'Hadrien. — La Classis Britannica. — Sépultures de Druides. — Découverte en Pologne. — Monnaies grecques trouvées en Gaule. — Trouvaille de monnaies romaines en Angleterre. — Les monnaies romaines de la province de Jaen. — En marge de Tite-Live. — Les craintes et les menaces de Claude. — Le Van Eyck du Prado. — Anatole France et Grégoire de Tours. — La reproduction des œuvres d'art. — Opinions téméraires. 326

Bibliographie : Edouard Cuq. — O. Weber. — Sardis. — O. Montelius. — Louis Hourticq. — Elie Faure. — Fr. Poulsen. — Fr. von Duhn. — P. Ducati. — Eugénie Strong. — Ph.-E. Legrand. — G. Colin. — V. Cotte. — Le Cabinet des médailles et antiques. — G. Brière. — Genève Musée national suisse à Zurich. — Ch.-V. Langlois. — [illegible] cière. — F. Gilles de la [illegible] — [illegible] Mario Meunier. — A. D[illegible] — [illegible] -L. Couchoud. — Pierre [illegible] — [illegible] ange . . . . . [illegible]

[illegible]e des publications épigra[illegible] [illegible] Cagnat et M. Besnier. 376

Digitized by Google

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

BESNIER (M.). — Voir *Cagnat*.

CAGNAT (R.). — Theos hypsistos 47

CAGNAT (R.) et BESNIER (M.). — Revue des publications épigraphiques. . . 376

CARCOPINO (J). — Sur l'extension de la domination romaine dans le Sahara de Numidie. 316

COUISSIN (P.). — Un spécimen ignoré de l'art celtique : le poignard du Faou 292

DEONNA (W.). — Terres cuites gréco-égyptiennes 80

ESPÉRANDIEU (E.). — Les briques préromaines de Sextantio 310

LOTH (J.). — Fanum et simulacrum dans la vie la plus ancienne de saint Samson 49

NAVILLE (Édouard). — L'âge du cuivre en Égypte. 1

REINACH (S.). — L'histoire des gestes 64

REINACH (S.). — Datames. 165

RICCI (Seymour de). — Le nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de Rome. 159

SIX (J.). — La danse des Grâces nues 287

SNIJDER (G. A. S.). — Une représentation eschatologique sur une stèle attique du IVe siècle (pl. III) 37

VALLOIS (R.). — Observations sur le culte des Lares 21

Digitized by Google

III. — TABLE DES PLANCHES

III. — Stèle funéraire du Pirée et relief votif de Chalcis.

Le Gérant : F. GAULTIER.

5736. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE EDOUARD CHAMPION
5, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. : *Fleurus 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Paris*

Vient de paraître :

A HANDBOOK OF GREEK BLACK-FIGURED VASES

(Manuel des vases grecs signés à figures noires)

BY

JOSEPH CLARK HOPPIN

PH. D., F. R. G. S.

FORMERLY PROFESSOR OF CLASSICAL ARCHAEOLOGY IN BRYN MAWR COLLEGE

Magnifique volume in-8° raisin de XXIII-509 pages, avec 133 planches et 217 figures, relié pleine toile, tête dorée . . . . . **200 fr.**

Cet ouvrage complète le Handbook of Red-Figured Vases du savant archéologue américain, publié par l'Harvard University Press. Les artistes et les archéologues accueilleront avec joie l'achèvement de ce vivant répertoire illustré des vases grecs signés par un peintre ou un potier.

RÉPERTOIRE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

DÉPOUILLEMENT DES PÉRIODIQUES ET DES CATALOGUES DE VENTES
BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES D'ART FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Directeur : MARCEL AUBERT

(Avec nombreux collaborateurs français et étrangers)

1923

Fascicule 27

In-4°, 200 pages, sur deux colonnes . . . . . **30 fr.**

Le fascicule 28 (1924) est sous presse.

Nous avons l'avantage d'annoncer que cette importante publication paraîtra désormais à notre librairie. Nous avons acquis le stock des fascicules anciens et pouvons fournir quelques collections complètes au prix de 1.000 francs. Les fascicules précédents, sous réserve d'épuisés, sont en vente au prix de . . . . . 60 fr.

F. GILLES DE LA TOURETTE

L'ORIENT ET LES PEINTRES DE VENISE

In-8° raisin, 192 pages, avec **16** planches hors texte et *plusieurs dessins dans le texte*. . . . . **20 fr.**

J. BRUTAILS

LA GÉOGRAPHIE MONUMENTALE DE LA FRANCE AUX ÉPOQUES ROMANE ET GOTHIQUE

In-8°, 48 pages et **6** planches hors texte . . . . . **5 fr.**

Digitized by Google

ÉDITIONS ERNEST LEROUX, 28, Rue Bonaparte, PARIS (VIe)

Salomon REINACH
Membre de l'Institut

RÉPERTOIRE DE PEINTURES GRECQUES ET ROMAINES

Un volume grand in-8° contenant environ 3.000 gravures accompagnées de notices et d'indications bibliographiques . . . . . **45** fr.

CATALOGUE DES MONNAIES FRANÇAISES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LES MONNAIES CAPÉTIENNES OU ROYALES FRANÇAISES

PREMIÈRE SECTION

DE HUGUES CAPET A LA RÉFORME DE SAINT LOUIS

Par **A. DIEUDONNÉ**
Conservateur au département des Médailles

Un volume grand in-8° accompagné de 19 planches en phototypie. . **40** fr.

Jean EBERSOLT

LES ARTS SOMPTUAIRES DE BYZANCE

ÉTUDE SUR L'ART IMPÉRIAL DE CONSTANTINOPLE

Illustré de 67 gravures

Un beau volume in-4°. . . . . **50** fr.

L.-H. VINCENT et E.-J.-H. MACKAY

HÉBRON

LE HARAM EL-KHALIL

Sépulture des Patriarches

Un beau volume in-4° richement illustré, avec un album de 28 planches en phototypie . . . . . **250** fr.

5736. — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et Cie

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google